UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291440 6

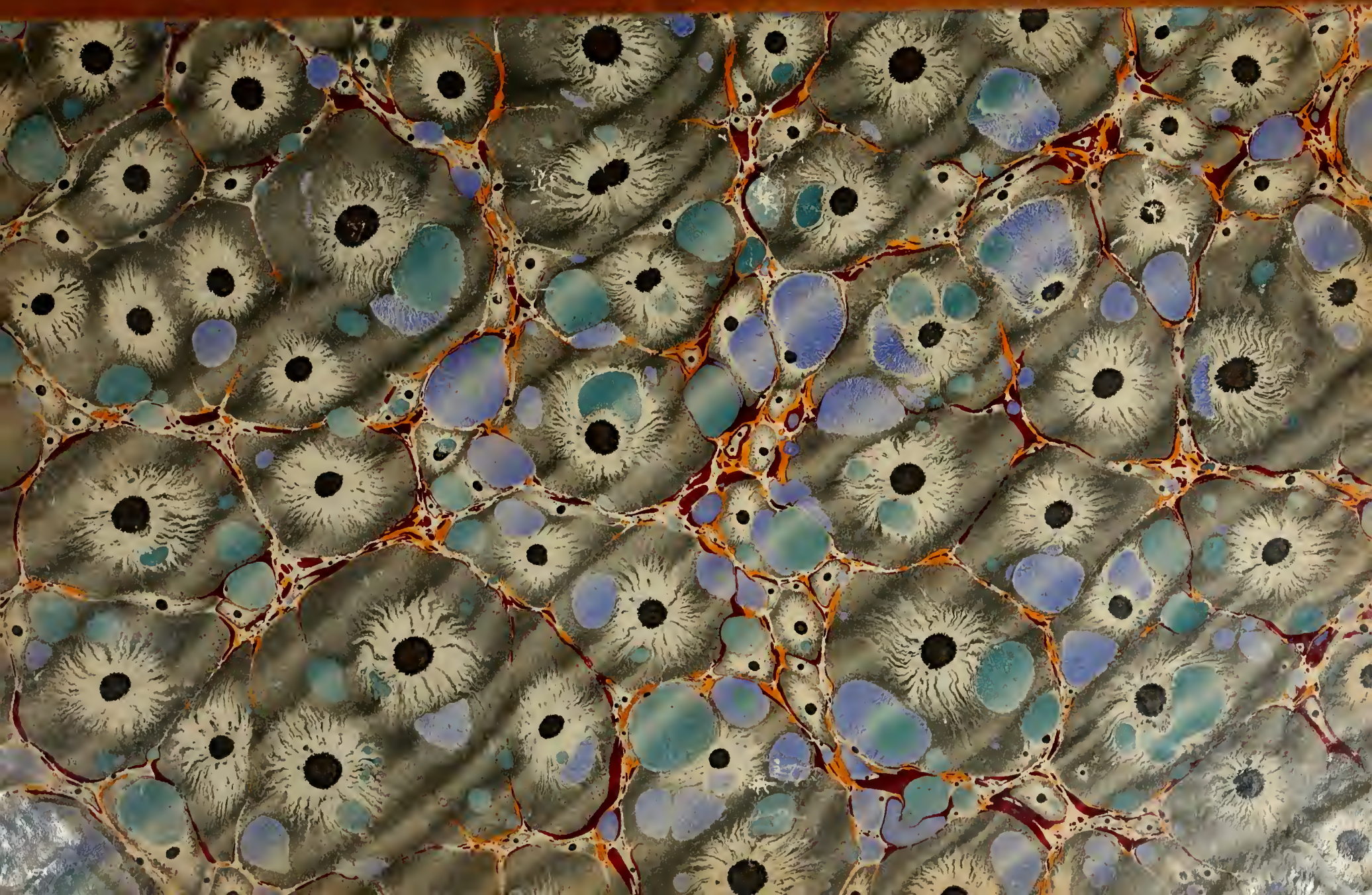

University of Toronto
KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH
AND
HARRIET SMITH

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME SEIZIÈME

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME SEIZIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC L

69786
30/5/06

AS
162
P3 18
t.16
pt.1

PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES,

PENDANT LES ANNÉES 1845-1848.

Pages

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'INSTITUT 1

Voyageurs à envoyer pour l'Institut . . . . . *ibid.*

Réunions périodiques de l'Institut 6

Règlement des réunions périodiques 7

Choix des lectures pour les séances publiques de l'Académie . 8

IDÉES ADOPTÉES PAR L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES POUR LES LECTURES PUBLIQUES ANNUELLES 9

RÈGLEMENT DU BUDGET DE L'ACADÉMIE 11

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS ET NOUVEAUX ARRÊTÉS DE L'ACADÉMIE . . . 12

Répartition égale du fonds d'indemnité . . . . . *ibid.*

Séance préalable pour la nomination des membres 14

Défense de publier le nombre des suffrages donnés aux candidats . . . . . *ibid.*

Nomination des commissions . . . . . *ibid.*

Décision sur les ouvrages présentés au concours du prix Gobert par un concurrent décédé pendant ce concours 15

ORGANISATION DE L'ÉCOLE DES CHARTES . . . . . *ibid.*

Nomination de six élèves de l'École des Chartes pour assister l'Académie dans ses travaux . . . . . *ibid.*

Pages.

Organisation du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes. 17
Prix Volney. Nomination d'un membre. 18
Nomination d'un candidat à la chaire de persan du collége de France. . . . . *ibid.*
Nomination d'un membre pour continuer les tables dites de Bréquigny. 19

Rapport sur la continuation de la collection des chartes et diplômes. . . . . *ibid.*

Délibérations, rapports et arrêtés sur divers objets. 36

Bustes de MM. de Sacy et Daunou. . . . . *ibid.*
Bronze antique. . . . . *ibid.*
Rapport sur un ouvrage envoyé par le duc de Weimar. . . . . *ibid.*
Sur les dessins d'antiquités péruviennes. . . . . *ibid.*
Rapport sur une inscription phénicienne. 37
Rapport sur la bibliothèque des médecins grecs et latins. . . . 38

Instructions et encouragements donnés aux voyageurs. 40

MM. Daremberg. . . . . *ibid.*
Lepsius. . . . . *ibid.*
Texier. . . . . *ibid.*
d'Abbadie. . . . . *ibid.*
Botta. 41
Flandin. . . . . *ibid.*
Rapport sur les dessins des antiquités de Khorsabad. 42
MM. Lottin de Laval. 52
Robert. . . . . *ibid.*
Inscriptions de Khorsabad. 53
M. Prax. 54
Instructions pour le voyage dans le Sahara septentrional. . . . *ibid.*
Procédé de moulage pour les anciens monuments. 68
M. Vattier de Bourville. . . . . *ibid.*
Instructions et rapports pour l'exploitation de la Cyrénaïque. *ibid.*
Inscriptions en caractères berbères. 85
Mémoire de M. Prax sur Tougourt. 87

Pages.

Inscriptions de Cyrène..... 91
Nouvelles fouilles..... *ibid.*
Position de la ville de Cyrène..... *ibid.*
M. Fresnel, sur les sources du Nil..... 92

Rapports semestriels sur les travaux des commissions.

Extrait du premier rapport de 1845..... *ibid.*
du second rapport de 1845..... 93
du second rapport de 1846..... 94
du second rapport de 1847..... 96
du premier rapport de 1848..... 97
du premier rapport de 1849, pour les six derniers mois de 1848..... 99

Situation des publications de l'Académie..... 103

Inscriptions et médailles composées par l'Académie..... 104

Inscription de la statue de M. le duc d'Orleans elevée sur la place de l'hôtel de ville de Saint-Omer..... *ibid.*
Médaille en or frappée en l'honneur de M. Darcy, pour le service qu'il a rendu à la ville de Dijon..... 106
Médaille pour l'établissement des fontaines publiques de Dijon. 107
Inscriptions pour les deux tables de marbre de la fontaine du Rosoir, à Dijon..... 107-108
Inscription destinée à être gravée sur la quatrième face d'un monument que la ville de Lille faisait élever en commemoration du siége de 1792..... 108-109
Medailles de l'achèvement du palais de la chambre des pairs, de la construction de l'hôtel du ministère des affaires etrangères et de celui du timbre royal..... 109
Rappel fait par le secrétaire perpétuel au sujet de la composition des médailles et légendes; reponse de M. le Ministre de l'instruction publique..... 110
Inscriptions de la médaille frappée à l'occasion du concours littéraire institué en mémoire de la délivrance de la ville de Condom..... 111-112
Inscription pour le monument érige à la memoire du général Gobert..... 113

Pages.

Rapports sur les antiquités nationales. 146

Rapports sur les prix Gobert. 147

Prix proposés par l'Académie.

En 1845. . . . . *ibid.*
1846. 150
1847. 152
1848. 154

Changements arrivés dans la liste des membres de l'Académie.

En 1845. 157
1846. . . . . *ibid.*
1847. . . . . *ibid.*
1848. 158

Liste des membres qui composaient l'Académie à la fin de 1848. . . . . *ibid.*

Notices sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie, par M. Walckenaer, secrétaire perpétuel.

De MM. Émeric-David. 163
De Pastoret. 178
Mionnet. 201
Colebrooke. 220

Rapport fait à l'Académie par le secrétaire perpétuel, au sujet de la publication des manuscrits inédits de Fréret, et en particulier de celui qui a pour titre : *Observations générales sur la Géographie ancienne*. 253

Observations générales sur la géographie ancienne, par Fréret. . . . 331

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

Modifications des statuts de l'Institut.

Dans le cours des quatre années que comprend cette histoire, les cinq Académies qui composent l'Institut, ainsi que l'Académie des inscriptions et belles-lettres en particulier, ont subi d'assez grandes modifications à leurs statuts. Des résolutions qui n'ont pas encore eu d'exécution ont été prises pour faire voyager des membres, et un règlement a été adopté pour les assemblées générales périodiques et extraordinaires de l'Institut en corps.

Dans la séance du 3 mars 1848, l'Académie entendit la lecture de la lettre suivante, adressée par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes à chacune des cinq Académies :

« A Monsieur le Président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Paris, le 27 février 1849

« Monsieur le Président,

« La loi organique de l'Institut renferme les deux articles suivants :

Voyageurs à envoyer pour l'Institut.

« ART. 1er. L'Institut national nommera tous les ans au concours vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire

des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

« ART. 4. L'Institut national nommera tous les ans six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, soit pour faire des recherches sur les diverses branches des connoissances humaines autres que l'agriculture.

« Le gouvernement monarchique avait laissé tomber en desuétude ces deux articles si essentiels au bien-être de la nation.

« Il entre dans les intentions du gouvernement de remettre en vigueur, avec les développements que réclame l'état actuel de la France, ces vues du gouvernement qui a fondé l'Institut national.

« Je vous prie, Monsieur le Président, de communiquer cette lettre à l'Académie que vous présidez, et de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que je sois saisi d'un plan d'application approprié aux conditions de notre époque.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

« Signé CARNOT. »

Après cette lecture, M. le président de l'Institut a annoncé que la commission centrale administrative pensait qu'il convenait que les Académies composant l'Institut fussent convoquées afin d'examiner les mesures à prendre pour remettre en vigueur les articles 1 et 4 de la loi organique de l'Institut, dont M. le ministre de l'instruction publique recommandait l'exécution aux Académies par la lettre ci-dessus.

L'Académie a décidé que, pour donner suite aux propositions de la commission administrative, il serait écrit aux quatre autres

Académies pour provoquer, le plus promptement possible, la réunion d'une assemblée générale des cinq Académies, afin de repondre au désir du gouvernement exprimé dans la lettre de M. le ministre, et sur la convenance qu'il y aurait de régler, pour l'avenir, les séances générales trimestrielles tombées en désuétude depuis longues années.

Dans la séance suivante, l'Académie, après en avoir delibéré, fut convaincue qu'il était très-important que la compagnie arrivât à l'assemblée générale avec des idées arrêtées ou des propositions méditées d'avance, sur lesquelles tous les membres de l'Académie seraient d'accord, et qu'ils défendraient unanimement.

Ces idées ou ces propositions furent discutées et rédigées de la manière suivante :

Un certain nombre de voyageurs, distraits des vingt attribués à l'agriculture, seront destinés à recevoir des instructions pour faire des observations sur les autres branches des connaissances humaines; ces voyageurs seront pris hors du sein de l'Institut, sur concours et examen. On ne demandera pas que le nombre des voyageurs pris dans le sein de l'Institut soit augmenté; mais l'Académie des belles-lettres en réclamera un certain nombre pour ses travaux particuliers; elle en fera de même pour ceux qui seront pris hors du sein de l'Institut.

Trois membres furent nommés par l'Académie pour soutenir ces propositions devant l'assemblée générale (10 mars).

Les cinq Académies de l'Institut furent convoquées en assemblée générale par M. Burnouf, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, parce que cette Académie était, d'après le règlement, investie de la présidence de l'Institut en corps.

Dans cette assemblée générale, tenue le 15 mars 1848, il fut décidé que chaque Académie nommerait trois membres

qui, avec les secrétaires perpétuels de toutes les Académies, composeraient une commission chargée de faire un rapport à l'assemblée générale, pour répondre à la lettre de M. le ministre de l'Instruction publique, du 27 février dernier, et remettre en vigueur les articles 1 et 4 de la loi organique de l'Institut. Après une discussion relative aux instructions les plus utiles à donner aux voyageurs et aux choix des voyages les plus importants à entreprendre, l'Académie procéda à la nomination de ses trois commissaires. Chacune des quatre Académies nomma aussi trois commissaires, et la commission fut composée de MM. Cousin, Saint-Marc Girardin, Mérimee, pour l'Académie française; de MM. Letronne, Guérard et Mohl, pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres; de MM. Gay-Lussac, Chevreul, Geoffroy Saint-Hilaire, pour l'Académie des sciences; de MM. Hippolyte le Bas, Ramey, Paul Delaroche, pour l'Académie des beaux-arts; de MM. Bérenger, Passy, Troplong, pour l'Académie des sciences morales et politiques; et aussi de MM. Villemain, Walckenaer, Flourens, Raoul-Rochette, Mignet, secrétaires perpétuels des cinq Académies, qui furent adjoints à la commission avec voix délibérative.

Cette commission s'est réunie le 19 avril 1848.

Sur l'invitation du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de nommer son président et son secrétaire, et après une courte discussion, la commission ayant considéré que, cette année, l'Académie des belles-lettres présidait les assemblées générales de l'Institut, a décidé que le secrétaire perpétuel de cette Académie serait secrétaire de la commission, et que le plus ancien membre reçu des trois commissaires de cette même Académie, M. Letronne, serait son président. Depuis, il fut décidé que le président même de l'Institut, M. Burnouf, présiderait cette commission.

MM. les secrétaires donnèrent connaissance à la commission de ce que les Académies avaient décidé, sur le nombre de voyageurs que chacune d'elles désirait obtenir dans les nombres déterminés par la loi, ou dans ceux qui résulteraient d'une augmentation, si la commission jugeait à propos de la demander.

Après cette exposition, et diverses discussions qui se prolongèrent pendant plusieurs séances, la commission décida que l'on proposerait aux Académies les modifications suivantes aux articles de la loi organique, et que ces modifications, demandées par M. le ministre de l'instruction publique, seraient ensuite soumises à son approbation.

Art. 1er. L'Institut national nommera tous les ans vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers, sur les divers objets dont s'occupent les Académies.

Sur ces vingt voyageurs, l'Académie des sciences en nommera huit, parmi lesquels cinq pourront être spécialement employés à l'agriculture.

Les quatre autres Académies nommeront chacune trois voyageurs.

Art. 2. Il sera fait, chaque année, appel à tous les citoyens qui, par leurs travaux et leur aptitude particulière, pourront être jugés dignes de remplir de semblables missions. Chaque Académie choisira ces voyageurs après examen de leurs titres.

Art. 3. Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront aux frais de la République et moyennant un traitement que le corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspon-

dront avec l'Institut et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux.

Art. 4. L'Institut nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, et faire des recherches sur les différentes branches des connaissances humaines. De ces six membres, deux seront désignés par l'Académie des sciences, et chacune des autres Académies en désignera un.

Le règlement ci-dessus, ayant été lu en assemblée générale de l'Institut (le 3 mai 1848), a été adopté par cette assemblée, et ensuite approuvé par M. le ministre de l'instruction publique; mais, à la fin de septembre 1849, cette approbation n'avait été suivie d'aucune exécution.

Réunions périodiques de l'Institut.

Après l'adoption de ce règlement, une discussion relative aux assemblées trimestrielles, tombées depuis longtemps en désuétude, a été ouverte; et il a été décidé qu'une commission nommée par les cinq Académies, composée comme celle qui venait de faire le rapport sur les voyageurs, à laquelle on adjoindrait les secrétaires perpétuels avec voix délibérative, serait chargée de réviser les articles du règlement de 1832 sur les assemblées générales.

Cette commission fut donc composée, pour l'Académie française, de MM. Cousin, Saint-Marc Girardin, Mérimée et Villemain; pour l'Académie des inscriptions, de MM. Letronne, Jomard, Guérard et Walckenaer; pour l'Académie des sciences, de MM. Chevreul, Geoffroy Saint-Hilaire, Flourens; pour l'Académie des beaux-arts, de MM. Delaroche, Halévy, Gatteaux, Raoul-Rochette; pour l'Académie des sciences morales, de MM. Bérenger, Passy et Mignet.

Après plusieurs séances de cette commission, et plusieurs rapports faits par elle dans les assemblées générales des cinq

Academies, et de longues délibérations, dans la séance du 19 juillet, *le règlement suivant, pour les assemblées générales de l'Institut, a été arrêté.*

Règlement des réunions périodiques

ART. 1er. Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2. Ces réunions seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'assemblée déterminera le jour.

ART. 3. En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4. Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5. Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6. Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartiendra le président.

ART. 7. La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8. Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué par les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

Art. 9. Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

Art. 10. La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

Il fut donné, par le secrétaire de l'assemblée, connaissance de ce règlement à M. le ministre de l'instruction publique, qui en a accusé réception.

En exécution des articles 4 et 5 du règlement ci-dessus, les Académies ont désigné, pour composer le bureau des assemblées trimestrielles et générales de l'Institut pour 1848, savoir : l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Burnouf, son président; et les Académies française, des sciences, des beaux-arts et des sciences morales, MM. Patin, Pouillet, Vernet, Passy. M. Walckenaer, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est devenu, aux termes de l'article 6 du règlement, secrétaire du bureau.

Choix des lectures pour les séances publiques de l'Académie.

Dans la première assemblée générale tenue sous la présidence du bureau ainsi composé (20 décembre 1848), les Académies ont délibéré sur les moyens de donner un intérêt plus général aux lectures qui ont lieu dans les séances publiques annuelles des cinq Académies. Après un exposé fait par les délégués de chaque Académie et une discussion générale, un membre a proposé la résolution suivante, qui pourrait être recommandée aux Académies par l'assemblée générale :

« Les Académies sont invitées à nommer leurs lecteurs six mois d'avance et à engager les membres choisis à soumettre leurs mémoires à leur Académie respective. »

Cette proposition, appuyée, mais combattue comme pouvant porter atteinte à la liberté pleine et entière des Académies,

qui a été reconnue en principe, ne fut pas adoptée par l'assemblée générale.

Idées adoptées par l'Académie des belles-lettres pour les lectures publiques annuelles.

Dans la séance du 17 novembre 1848, l'Académie des belles-lettres, après une discussion sur les changements à introduire dans le mode suivi jusqu'à ce jour pour les lectures faites dans les séances publiques annuelles des cinq Académies, avait chargé, sur la proposition du bureau, une commission de lui faire un rapport à ce sujet.

Ce rapport fait par M. de Wailly, au nom de cette commission, a été approuvé par l'Académie dans les termes suivants :

« La commission a été unanime pour poser avant tout, en principe, que les Académies devraient conserver toute liberté dans le choix des lectures destinées à la séance solennelle de l'Institut. Toute règle uniforme imposée à des travaux essentiellement divers ne saurait être équitable : il ne faut pas qu'une fraction quelconque de l'Institut puisse se plaindre d'être gênée dans les limites que la majorité lui aurait tracées.

« En réclamant cette liberté, la commission a voulu aussi rechercher quel usage il conviendrait d'en faire. Il ne pouvait être question de changer la direction des travaux : les Académies s'amoindriraient si elles cessaient de tendre vers les théories les plus élevées de la littérature, de la science et des arts. Mais il n'est pas défendu de montrer que toutes ces théories sont fécondes, et que, si elles ont d'irrésistibles attraits pour de nobles esprits, c'est précisément parce qu'elles recèlent dans leur sein la vérité, qui est toujours utile, toujours productive. Le public demande souvent à quoi toutes ces recherches peuvent servir; c'est une curiosité légitime que l'on doit satisfaire. Quand de l'étude la plus abstraite découlent des conséquences d'une utilité actuelle et incontestable, pourquoi ne

pas les indiquer? Pourquoi ne pas saisir, et au besoin faire naître l'occasion de mettre en évidence cette relation étroite de la cause à l'effet, de la théorie à la pratique?

« Il ne sera pas moins important de montrer que les connaissances cultivées par une Académie se rattachent par un lien nécessaire à celles qui occupent les autres Académies de l'Institut; qu'elles se viennent en aide et se complètent mutuellement; qu'elles forment un véritable faisceau; en un mot, que l'Institut n'est pas un composé artificiel d'éléments mal assortis, mais un corps véritable qui a, dans la diversité même de ses organes, la raison de sa force et de sa durée.

« Enfin, la commission a pensé que, s'il était difficile de présenter périodiquement un tableau général de toutes les connaissances cultivées par une Académie, il serait certainement possible et peut-être préférable de circonscrire la matière en s'attachant, suivant l'occurrence, à une branche de connaissances qui aurait fait récemment des progrès plus rapides. Chacun, dans sa spécialité, pourrait tour à tour entreprendre cette tâche : au lieu d'un résumé encyclopédique, dont la répétition annuelle engendre l'uniformité, et qui d'ailleurs risque toujours d'être inégal ou incomplet, on obtiendrait une succession de travaux variés, qui paraîtraient en temps convenable, au moment même où l'opinion publique les désire ou les provoque, et dont l'opportunité ferait apprécier d'autant mieux l'originalité et la profondeur.

« Telles sont les trois idées principales dont l'Académie des inscriptions pourrait tenir compte dans le choix des lectures destinées à la séance annuelle de l'Institut. La commission, en se bornant à ce petit nombre d'indications, s'est rappelé qu'elle avait posé pour premier principe la liberté des Académies. Elle n'a donc voulu ni tout prévoir, ni tout énumérer.

Reserver à chacun le libre developpement de ses facultés individuelles, c'est obliger tous les académiciens à bien mériter de leur Académie, qui a besoin de recueillir les mérites divers de tous ses membres pour contribuer honorablement a l'illustration générale du corps. »

Réduction du budget de l'Académie

Le président de la commission centrale administrative de l'Institut a communiqué à l'Académie une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, par laquelle il demandait de lui indiquer les publications, impressions, acquisitions qui pourraient être suspendues par l'Académie des inscriptions et celles des commissions permanentes dont les travaux pourraient s'ajourner. M. le ministre annonçait en outre son intention de faire des réductions sur le restant du crédit alloué à l'Institut pour les huit derniers mois de 1848.

Après une courte délibération, l'Académie, cédant à la nécessité des circonstances, a décidé que, sur les frais d'impressions et de publications, elle abandonnerait une somme de 12,400 francs qui, jointe à celle de 1,600 fr. qui résulte de l'abandon que la commission des inscriptions et médailles a fait de la moitié de son traitement, pour les huit derniers mois de 1848, forme un total de 14,000 francs. Mais en même temps l'Académie a déclaré que, pour les travaux qui lui étaient confiés par le gouvernement, les fonds qui lui étaient alloués étaient insuffisants, et que cette suspension de publication causerait pour les lettres un irréparable dommage.

Dans une séance suivante, l'Académie a été informée que M. le ministre de l'instruction publique, en s'adressant au président de l'Académie chargé de lui présenter la réponse de la commission administrative centrale relative aux réductions demandées pour les huit derniers mois de l'année sur le

budget de l'Institut, avait dit qu'il avait appris avec satisfaction que, vu l'urgence des circonstances impérieuses qui dominaient le gouvernement, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait bien voulu s'imposer un grand sacrifice; et il a assuré MM. les commissaires que ce sacrifice ne serait que momentané et que, dans son opinion même, il croyait que la dotation de l'Institut devait plutôt être augmentée que réduite.

Sur la proposition d'un membre, une commission est nommée par l'Académie afin d'examiner ce qu'il y aurait à faire pour améliorer le programme des séances publiques de l'Académie. D'après le rapport de cette commission, il a été décidé que le choix du lecteur serait fait trois mois d'avance, et que MM. les membres seraient invités à composer des lectures spéciales.

Modifications aux règlements et nouveaux arrêtés de l'Académie.

Le ministre de l'instruction publique ayant engagé l'Académie à faire entre ses membres une répartition moins inégale du fonds d'indemnité, l'Académie, après avoir entendu la lecture du titre XVI de son règlement, a décidé que les articles 64, 65, 66, 67, 68 et 69 de ce règlement, qui a établi une inégalité de répartition du fonds d'indemnité entre les académiciens seraient abrogés, et que les articles 62 et 63, qui répartissent ce fonds également entre eux, seraient remis en vigueur. Cette décision ayant été adressée à M. le ministre de l'instruction publique, l'arrêté suivant, pris par M. le président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, a été transmis à l'Académie :

Répartition égale du fonds d'indemnité.

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Le président du conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif,

« Considérant que le règlement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, approuvé par l'ordonnance du 16 mai 1830, à laquelle il est annexé, a établi, dans cette Académie, cinq catégories de membres diversement rétribués;

« Considérant qu'il importe au gouvernement de la République de maintenir, dans le sein de l'Institut national, le principe de l'égalité parmi ses membres, et que l'Académie des inscriptions, par sa délibération du 4 août courant, s'est associée à ce vœu;

« Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des cultes, ARRÊTE :

« ART. 1er. Les articles 64, 65, 66, 67, 68 et 69 du titre XVI du règlement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, règlement arrêté par cette Académie dans la séance du 22 mai 1829 et approuvé par l'ordonnance du 16 mai 1830, à laquelle il est annexé, sont et demeurent abrogés.

« ART. 2. Sont seuls maintenus les articles 62 et 63 de ce titre XVI, qui établissent la complète égalité dans la répartition de l'indemnité académique allouée par l'État à chacun des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« ART. 3. Le présent arrêté aura son effet à partir du 1er septembre prochain.

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de son exécution.

« Fait à Paris, en l'hôtel de la présidence, le 16 août 1848.

« Signé E. CAVAIGNAC.

« *Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,*

« Signé VAULABELLE.

« Pour ampliation : *le Chef du Secrétariat,*

« Signé P. COLLIN. »

Séance préalable pour la nomination des membres

Dans la séance du 18 avril 1845, il a été arrêté que, lorsque l'Académie aurait décidé qu'il y a lieu à élire un membre ordinaire ou libre, et qu'elle aura déterminé le jour de l'élection, on fixera une séance préalable pour l'exposition et l'examen des titres des candidats. Cette séance aura lieu, autant que possible, huit jours avant l'élection; lecture sera donnée, dans cette séance, de la liste des candidats inscrits, et MM. les académiciens seront admis à exposer les titres des candidats. L'Académie se formera, pour cette séance, en comité secret. Dans la séance du 5 mars 1847, après une discussion prolongée, l'Académie a décidé que la question de la spécialité des travaux, considérée sous le point de vue général, et abstraction faite d'aucun candidat en particulier, précéderait, dans le comité secret, la discussion du mérite particulier des savants qui se présenteraient au choix de l'Académie.

Défense de publier le nombre des suffrages donnés aux candidats.

Dans la séance du 11 juin 1847, sur l'observation d'un membre que, dans un journal quotidien très-répandu, on a indiqué le nombre des suffrages donnés à chacun des savants dont les noms ont été présentés au choix de la compagnie pour remplir la place vacante par le décès d'un associé étranger, l'Académie, considérant l'inconvenance d'une telle publicité pour des hommes illustres qui n'ont point sollicité ses suffrages, après discussion, a décidé : Que, lorsqu'une élection d'associés étrangers aura lieu, chaque membre sera invité, à l'avenir, à s'engager d'honneur à ne point donner communication à aucun journal du nombre des votes répartis entre les différents savants portés sur la liste des candidats.

Nomination des commissions

Il a été arrêté, dans la même séance, que toutes les fois qu'il y aurait à nommer une commission pour des objets pré-

vus par le règlement, les membres de l'Académie en seraient prévenus par billets à domicile.

Décision sur les ouvrages présentés au concours du prix Gobert par un concurrent décédé pendant ce concours.

Après une discussion relative au prix Gobert (24 juillet 1846), l'Académie a decidé : que rien dans les termes du testament, ni dans les usages de l'Académie, ne s'opposait à ce qu'un ouvrage dont l'auteur était vivant à l'époque où ledit ouvrage a eté admis au concours, y soit maintenu après le décès de l'auteur; qu'il appartenait toutefois à la conscience de chaque membre de juger, dans le cas spécial, si le prix décerné serait délivré d'une manière conforme au vœu présumé du testateur, c'est-à-dire qui étendît uniquement à la famille de l'auteur la récompense méritée par son ouvrage.

Organisation de l'école des chartes.

Après les changements qui ont eté faits aux règlements de l'Institut et de l'Académie, nous devons faire connaître ceux qu'a subis l'École des chartes, primitivement placée sous la direction et l'inspection de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Dans la séance du 16 octobre 1846, il a été donné lecture à l'Académie d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 9 octobre 1846, ainsi conçue :

Nomination de six élèves de l'École des chartes pour assister l'Académie dans ses travaux.

« Monsieur le Secrétaire perpétuel, le nombre des élèves de l'École des chartes attachés à la publication des Tables de Bréquigny devant être porté de trois à six, par suite de l'augmentation de 3,800 francs comprise au budget de l'Academie des inscriptions et belles-lettres de 1847, je désire connaître ceux des anciens élèves de l'École des chartes que l'Académie croira devoir designer pour remplir ces trois nouvelles places, à dater du 1^er^ janvier prochain.

« Parmi les six élèves qui seront employés par l'Académie, deux recevront à l'avenir 1,500 francs et les quatre autres 1,200 francs. Je vous prie de donner connaissance de cette répartition à l'Académie, et de l'inviter à s'occuper, dès à présent, du choix des trois nouveaux élèves qui devront participer à ses travaux, et du rang qu'elle leur aura assigné pour la quotité du traitement.

« Recevez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

« Le ministre de l'instruction publique,

« Signé SALVANDY. »

Par une autre lettre, le même ministre a transmis à l'Académie l'ampliation d'un arrêté dont la teneur suit :

« Paris, 11 décembre 1846.

« Monsieur le Secrétaire perpétuel, je m'empresse d'informer l'Académie des inscriptions et belles-lettres que je viens de donner cours à la pensée libérale du Gouvernement du roi et des chambres, pour l'institution de six places d'anciens élèves de l'École des chartes attachés à l'Académie, afin de tâcher de l'assister, autant qu'elle le jugera nécessaire, dans ses divers et importants travaux. J'ai l'honneur de vous adresser une ampliation de l'arrêté qui fixe, suivant les indications portées au budget, la distribution de la somme de 7,800 francs allouée pour cet objet. L'Académie choisira elle-même les élèves de l'École des chartes qu'elle voudra honorer de cette désignation. Je vous prie, Monsieur le Secrétaire perpétuel, d'inviter l'Académie à s'occuper immédiatement de ces nominations.

« Recevez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, etc.

« Signé SALVANDY. »

« Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

« Vu la loi de finances du 3 juillet 1846, qui porte au budget de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de 7,800 fr. pour la publication des travaux de cette Académie,

« Arrête :

« Art. 1er. Le nombre des auxiliaires attachés aux diverses publications de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est porté de trois à six. Les places sont à la nomination de l'Académie et continueront à être exclusivement réservées aux anciens élèves de l'École des chartes munis de diplômes d'archivistes paléographes.

« Art. 2. La somme de 7,800 fr. portée pour cet objet au budget de l'Académie, sera répartie ainsi qu'il suit : deux élèves recevront 1,500 fr. quatre élèves recevront 1,200 fr. Ces indemnités ne pourront se cumuler avec aucun autre traitement.

« Fait à Paris, le 9 décembre 1846.

« Signé Salvandy.

« Pour ampliation : *le Maître des Requêtes, Chef du secrétariat*,

« Signé Ravaisson. »

En exécution de cet arrêté, l'Académie a nommé six membres de l'École des chartes pour l'assister dans ses travaux. Cette nomination a été approuvée par M. le ministre de l'instruction publique par sa lettre en date du 6 février 1847.

Organisation du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

Dans la séance du 15 janvier 1847, le secrétaire perpétuel a donné lecture de la lettre suivante de M. le ministre de l'instruction publique.

« Paris, le 12 janvier 1847.

« Monsieur le Secrétaire perpétuel, un arrêté en date du 7 janvier 1847 a maintenu, sous le titre de conseil de per-

fectionnement de l'École royale des chartes, la commission qui existait près cette école, conformément à l'ordonnance du 11 novembre 1829. L'ordonnance du 31 décembre 1846 ayant décidé que les membres du conseil seraient au nombre de huit, plus le président, et l'ancienne commission, telle que je l'ai trouvée constituée, n'étant composée que de sept membres, j'ai l'honneur de vous prier d'inviter l'Académie des inscriptions et belles-lettres à me désigner deux nouveaux membres qui devront compléter le conseil de perfectionnement.

« Je crois devoir vous rappeler ici que les membres actuels du conseil sont : MM. Pardessus, président; Letronne, Naudet, Walckenaer, Raoul-Rochette, Hase et Champollion-Figeac.

« Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre et de m'adresser le plus tôt possible le document que je demande.

« Recevez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le ministre de l'instruction publique,

« Signé SALVANDY. »

L'Académie nomma MM. Guérard et Paulin Pâris pour compléter le conseil de perfectionnement de l'École des chartes et M. le ministre fut informé de ce choix.

Prix Volney. Nomination d'un membre.

La commission du prix Volney étant devenue incomplète, par suite du décès de M. Amédée Jaubert, l'Académie, procédant au scrutin, a nommé M. Hase pour compléter cette commission.

Nomination d'un candidat à la chaire de persan.

Sur l'invitation de M. le ministre de l'Instruction publique, l'Académie a désigné au scrutin, comme candidat à présenter au roi pour remplacer M. Amédée Jaubert dans la chaire

de persan du collége de France, M. Mohl, membre de l'Académie.

Nomination d'un membre pour continuer les tables dites de Bréquigny.

Dans la séance du 22 janvier 1847, M. Pardessus ayant exposé que la multiplicité des travaux dont il était chargé lui faisait prendre la résolution de prier l'Académie de vouloir bien désigner un commissaire pour le remplacer dans la continuation de la table des chartes, tables dites de Bréquigny, l'Académie a nommé M. Laboulaye en remplacement de M. Pardessus pour le travail relatif à la publication des tables des chartes et diplômes dites *Tables de Bréquigny*.

Dans la séance du 20 avril 1847, la commission des travaux littéraires fit, par l'organe de M. Guérard, un rapport sur la continuation de la collection des chartes et diplômes, rapport que nous transcrirons.

Rapport sur la continuation de la collection des chartes et diplomes.

« Vous savez, Messieurs, que M. de Bréquigny avait imprimé, en 1791, le premier volume de cette collection, mais que malheureusement ce volume, contenant les chartes de la première race, auquel il ne manquait plus que les tables, a été détruit, à l'exception d'un petit nombre d'exemplaires; vous savez mieux encore qu'en 1832, c'est-à-dire après quarante et un ans d'interruption, le travail fut repris par l'Académie; que notre savant confrère M. Pardessus fut chargé de réimprimer l'ouvrage détruit, et que, au moyen d'additions considérables, il l'a refait en deux volumes, dont le premier vous a été distribué en 1843, et le deuxième vous est promis pour 1847.

« Le dommage étant réparé, et la tête de la collection rétablie, il s'agirait désormais de continuer l'entreprise.

« Mais si l'achèvement de la réimpression des chartes mérovingiennes est déjà pour vous un motif de vous occuper des chartes des deux races suivantes, il y en a encore un autre tout particulier et plus pressant, qui vous y invite, ou plutôt qui vous y oblige : c'est la somme que vous avez demandée et que vous avez obtenue pour ce dernier travail. Le fonds de vos publications a été en effet augmenté, pour cet objet même, d'une allocation annuelle de 4,000 francs, dont vous jouissez à partir du 1er janvier 1846, et, depuis cette époque, vous êtes, pour ainsi dire, mis en demeure de faire de cette somme l'emploi que vous avez vous-mêmes déterminé.

« Ainsi, Messieurs, c'est une obligation nouvelle que vous avez ajoutée à beaucoup d'autres qui vous lient encore; et, comme vous le verrez tout à l'heure, la publication qui doit en être la suite ne sera ni moins difficile, ni moins volumineuse que celles dont on pourrait déjà vous croire surchargés. Toutefois, hâtons-nous de le dire, elle aura pour effet de prolonger la durée de vos charges, plutôt que d'en aggraver le poids, et vous ne manquerez pas plus de moyens pour l'exécuter, que vous n'avez manqué de zèle pour l'entreprendre. Car il ne faut pas croire que la compagnie fasse comme ces débiteurs imprévoyants, qui, au lieu de réduire leurs dépenses pour payer leurs dettes, paraissent occupés seulement du soin d'en contracter de nouvelles; l'Académie ne leur ressemble à nul égard; elle se libère de jour en jour, et l'on peut entrevoir le terme des collections qu'elle a promises au public. Voyons, en effet, dans quel état ces collections se trouvent, et tâchons, en mesurant le chemin qu'elles ont fait, de calculer celui qu'il leur reste à faire. Ce compte, que nous allons préalablement vous rendre de la situation de vos travaux cou-

rants, doit servir à vous éclairer sur ceux que vous avez aujourd'hui en vue.

« Vos collections se divisent en deux classes : les unes ont été entreprises dès l'origine par l'Académie et continuées toujours par elle, sans la participation d'autrui; elles sont entièrement sa propriété, et constituent ce qu'on pourrait presque appeler votre patrimoine; les autres, commencées par des mains étrangères, vous ont été successivement dévolues, et vous appartiennent seulement en partie.

« La première classe comprend vos Mémoires, les Mémoires des savants étrangers, et les Notices des manuscrits. Vos Mémoires ont été jadis et longtemps l'unique ouvrage publié par la compagnie; ils sont le fondement de sa gloire, et doivent rester perpétuellement le principal objet de ses travaux; seuls ils peuvent être considérés comme son œuvre, puisque seuls ils sont soumis d'abord à l'épreuve de la double lecture, puis à l'examen de vos commissaires spéciaux. A la vérité, ils n'entrent pas aujourd'hui pour un huitième dans la somme de vos impressions, mais ils n'en sont pas moins le principe, le lien, l'aliment de la vie académique, et ne doivent finir qu'avec l'Académie.

« On ne peut non plus assigner de terme ni aux Mémoires des savants étrangers, qui ne datent que de 1843, et auxquels vous avez accordé subsidiairement une place à la suite des vôtres, ni aux Notices des manuscrits, qui remontent à 1787, et dont le fonds paraît en quelque sorte inépuisable.

« Ainsi voilà trois recueils qui sont illimités de leur nature, et dont l'avancement, quelque rapide qu'il soit, ne doit ni abréger votre tâche, ni l'alléger.

« Il n'en est pas de même de la seconde classe de vos publications. Toutes ont un terme certain; plusieurs n'en sont plus

éloignées, et vous pourriez rapprocher celui de quelques-unes sans inconvénient pour aucune d'elles, et non, peut-être, sans avantage pour vous. Les six ouvrages qui composent cette classe vous sont échus, pour ainsi dire, par héritage, soit des Bénédictins, soit de commissions officielles instituées par l'ancien gouvernement : ce sont les Historiens des Gaules et de la France, les Croisades, les Chartes et diplômes, les Ordonnances, la Table des chartes imprimées et l'Histoire littéraire de la France.

« Les cinq premiers forment un seul corps dont les Historiens de la France peuvent être considérés comme la partie principale, et les quatre autres recueils comme les parties accessoires. Ces diverses parties se coordonnent entre elles; elles se complètent mutuellement, et l'on ne pourrait, sans commettre un double emploi fâcheux, reproduire dans une ce qui est déjà imprimé dans une autre. Voyons donc ce qu'il reste à faire pour les terminer.

« Vingt volumes des Historiens de la France ont paru, et le vingtième ouvre la série qui doit embrasser cent deux ans, depuis l'avénement de saint Louis (1226) jusqu'à celui de Philippe de Valois (1328). Si le recueil devait se prolonger jusqu'à la mort de Louis XII (1er janvier 1515), que l'on considère généralement comme le terme le plus bas auquel il puisse descendre, vos éditeurs auraient à travailler bien longtemps avant d'y atteindre. Mais il n'est pas nécessaire d'aller si loin, et vous auriez, à notre avis, de bons motifs pour vous en tenir à la publication de la série courante. D'abord, votre point d'arrêt serait marqué par un événement qui fait époque, l'extinction de la première branche capétienne, et vous éviteriez l'inconvénient d'entamer l'histoire d'une autre branche, que vous n'avez pas l'intention de compléter; car, pour em-

brasser l'histoire entière des Valois, il faudrait aller, non pas seulement jusqu'à la mort de Louis XII, mais jusqu'à l'avénement de Henri IV, et nous avons dit qu'aucun projet n'avait une aussi grande étendue. Ensuite, ce qui n'est pas une raison moins déterminante, nos historiens originaux, à partir des Valois, sont tellement vulgaires, et les éditions de leurs ouvrages si multipliées ou si communes, que le soin pris par l'Académie de les reproduire serait presque superflu; et que, supposé même qu'il restât à découvrir quelques sources un peu riches de cette histoire moderne, il n'est pas à craindre qu'elles puissent échapper à l'activité des recherches dont nous sommes témoins, et qui sera longtemps encore entretenue par le comité institué au Ministère de l'instruction publique.

« Ainsi, vous le voyez, le recueil des Historiens de la France pourrait se clore très-convenablement avec la série en publication, c'est-à-dire à la mort de Charles le Bel (1er février 1328); mais, dans ce cas, comme cette série doit se composer de cinq ou six volumes, suivant le rapport de MM. Daunou et Naudet, et qu'il n'en a été publié qu'un, il vous en resterait à faire quatre ou cinq, qui, d'après la durée moyenne du travail, occuperaient encore l'Académie pendant vingt-quatre ou trente ans au plus.

« La publication du recueil des Croisades est beaucoup moins avancée; aussi ne date-t-elle que de 1841. Cependant elle a déjà produit trois volumes. D'après nos conjectures, elle pourra en produire encore une douzaine, savoir : quatre pour les écrivains orientaux, deux pour les Grecs et six pour les écrivains d'Occident. Mais les éditeurs de ce recueil sont nombreux, à cause de la diversité des langues : ainsi il y en a deux pour les textes orientaux, un troisième pour les textes grecs, enfin deux autres pour les textes écrits, soit en latin, soit dans les

langues modernes de notre Occident. En supposant donc, ce qui n'est pas rendre justice à leur zèle, qu'il leur fallût huit ou neuf ans pour imprimer un volume, il est permis d'espérer qu'ils mettront moins de trente ans à remplir leur tâche, c'est-à-dire qu'ils auront fini à peu près en même temps que les éditeurs des Historiens de France.

« Quant au recueil des Chartes et diplômes, qui ne fait que commencer, il est le sujet de ce rapport, et nous aurons tout à l'heure à nous en occuper exclusivement.

« Celui des Ordonnances est arrivé au terme que vous avez assigné, c'est-à-dire à la fin du règne de Louis XII. Vingt volumes ont paru, et le vingt et unième, qui sera le dernier, est à la veille de paraître. La table générale des actes contenus dans ces vingt et un volumes est même imprimée presque en totalité. Vous seriez, par conséquent, complétement libérés de ce grand travail, si vous n'aviez jugé nécessaire de publier un supplément pour réparer les omissions, toujours inévitables dans un ouvrage de ce genre. Mais ce supplément se composera d'un volume ou de deux au plus, et l'Académie doit être assurée, dès aujourd'hui, qu'avant peu d'années, grâce au zèle et à l'habileté de l'éditeur, elle pourra disposer, en faveur d'autres travaux, du temps et des fonds qu'elle consacrait au recueil des Ordonnances.

« La Table des chartes imprimées comprend maintenant cinq volumes. L'impression du sixième est commencée, et, de plus, celle du septième se prépare. Peut-être la compagnie aurait-elle pu, sans manquer à son devoir, restreindre beaucoup cette publication, qui n'est que secondaire, puisqu'elle forme, non pas un recueil de documents, mais un recueil d'indications de textes et de renvois aux ouvrages où ces textes ont été imprimés. Quoique ce recueil soit d'une utilité incontestable, et

que, notamment pour les sept ou huit premiers siècles de la monarchie française, surtout à partir de la fin de la première race, il n'offre guère moins de secours à notre histoire qu'aucune autre de vos collections, on ne peut se dissimuler qu'il n'a plus autant d'importance pour l'histoire des siècles suivants, et qu'il en perd de plus en plus à mesure qu'on avance dans les temps modernes, où l'on n'éprouve plus le même besoin de s'éclairer de la lumière des chartes.

« Toutefois, nous ne regrettons pas que cette Table ait été étendue au delà de l'avénement de Philippe-Auguste, bien que, à partir de cette époque, elle doive cesser de servir à préparer le travail de la collection des Chartes et diplômes, attendu que celle-ci, au jugement de la commission, ne doit pas, comme nous l'exposerons dans l'instant, dépasser ce même terme. Mais il nous semble que, si l'Académie jugeait à propos de s'arrêter, sinon après le tome VI, dont l'impression est commencée, et qui embrassera le règne de saint Louis, du moins après le tome VII, dont les matériaux s'élaborent, personne ne songerait à l'accuser pour cela d'avoir manqué de zèle et d'avoir négligé les intérêts de notre histoire.

« Dans tous les cas, il lui importerait, afin d'assurer l'accord entre ses collections, de faire connaître le terme qu'elle entend fixer à la Table des chartes. La commission serait d'avis de le reporter jusqu'à la fin de la branche aînée des Capets (1er février 1328), surtout si vous deviez assigner la même limite au recueil des Historiens de France. Ajoutons que, par cet arrangement, le travail entrepris pour la publication des tomes VI et VII serait entièrement utilisé, attendu qu'il ne dépasse pas l'année 1315, et que, par conséquent, il devrait être encore prolongé de treize ans au delà.

« Enfin, il resterait à calculer la durée d'une de vos publica-

tions les plus importantes, celle de l'Histoire littéraire de la France; mais il ne nous est pas possible de marquer la fin d'un ouvrage d'aussi longue haleine, auquel chaque jour ajoute une nouvelle page.

« De cet exposé, il résulte, Messieurs, que l'Académie marche d'un pas rapide à l'accomplissement de ses entreprises; que deux des grandes publications dont elle est chargée (le recueil des Historiens de la France et celui des Croisades) peuvent aisément s'achever dans l'espace de trente ans, et que deux autres (les Ordonnances et la Table des chartes) sont très-près d'arriver à leur terme.

« Dans la situation prospère de vos travaux, à la veille d'être allégés d'une double charge, vous serez d'autant plus enclins à procéder à la continuation du recueil des chartes, qu'avant que cette tâche puisse vous devenir onéreuse, vous aurez très-probablement achevé, comme vous le verrez tout à l'heure, les deux recueils dont nous vous avons annoncé la fin prochaine.

« Après ce long préambule, je viens à l'exposé du projet pour lequel nous demandons votre suffrage.

« Ce projet de former une collection de toutes les chartes qui peuvent avoir de l'intérêt pour l'histoire de notre pays, remonte au règne de Louis XV (1759), et l'exécution en a été poursuivie avec ardeur et à grands frais jusqu'à la révolution. Il serait superflu de vous en retracer l'histoire; vous la reliriez, au besoin, non-seulement dans les écrits de l'historiographe Moreau et dans plusieurs publications subséquentes, mais encore dans la préface du premier volume de la collection des chartes, dû aux soins de M. de Bréquigny, et surtout dans la préface de la nouvelle édition de ce volume, que nous a donnée notre savant confrère M. Pardessus.

« Il suffira de vous présenter l'état actuel de la collection.

« Elle se compose de deux parties, l'une imprimée et l'autre manuscrite. La partie imprimée consiste dans ces deux volumes, publiés par M. Pardessus, qui comprennent la totalité des chartes mérovingiennes connues jusqu'à ce jour.

« La partie manuscrite consiste en copies de chartes de la seconde et de la troisième race, rangées par ordre chronologique. Elle remplit trois cent soixante-deux boîtes, déposées à la Bibliothèque royale. Ces copies dépassent le nombre de quarante mille, et formeraient près de quarante volumes in-folio, si elles étaient imprimées. Et cependant il s'en faut de beaucoup que le recueil soit complet. Il ne contient peut-être pas le dixième des chartes de la seconde race, ni des chartes des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles [1], et, ensuite, plus il descend vers les temps modernes, plus il se présente de vides [2]. Comme on avait résolu de l'étendre jusqu'à la mort de Louis XIII, et

[1] D'après un relevé qui a été fait, on peut évaluer à deux mille le nombre des pièces imprimées dont la Table de Bréquigny constate l'existence pour le premier siècle de la seconde race (752-851), tandis que le dépôt des chartes contient seulement quatre-vingt-huit pièces appartenant au même temps. Parmi celles-ci, il y en a environ soixante qui n'ont pas été indiquées par Brequigny. Or, d'après nos propres recherches, on ne peut évaluer à moins de quarante les autres actes qui ne sont ni mentionnés dans la Table, ni transcrits dans le dépôt. Par conséquent, voilà cent pièces au moins à ajouter au nombre de deux mille constaté ci-dessus. On aura donc, pour le siècle en question, plus de deux mille cent pièces, dont les quatre-vingt-huit du recueil ne représentent pas la vingt-quatrième partie. Ainsi, nous sommes restés bien au-dessous de la vérité, en supposant que le recueil ne contenait pas le dixième des chartes de la seconde race.

[2] Une boîte embrasse dix-neuf ans sous la deuxième race; trois ans et demi de Hugues-Capet à Louis VII (987-1180); neuf mois, sous Philippe-Auguste (1180-1223); six mois et demi, sous Louis VIII et Louis IX (1223-1270); deux ans, de Philippe III à Charles V (1270-1380); six ans, de Charles VI à Louis XII (1380-1515); douze ans, de François I^er^ à Louis XIII (1515-1643). Quoique le recueil dût finir à la mort de Louis XIII, il y a deux boîtes de pièces pour le règne de Louis XIV, jusqu'à 1700, et une pour les années suivantes, jusqu'à 1718.

d'y comprendre : premièrement, la totalité des actes, inédits ou non, antérieurs au règne de Charles VI (16 septembre 1380); secondement, le choix des actes les plus importants postérieurs à cette époque[1], il n'y a pas d'exagération à dire qu'il aurait produit à l'impression plus de cinq cents volumes.

« Entrait-il donc dans la pensée du Gouvernement et dans celle des premiers éditeurs de publier une aussi effroyable masse de documents? C'est ce que votre commission se garde bien d'affirmer. Il est très-vraisemblable, au contraire, qu'on eût fait pour les deux dernières dynasties autrement que pour la première, dont toutes les chartes, vraies ou fausses, ont été imprimées presque sans exception. Mais, d'un autre côté, il est d'abord certain que l'abondance des matériaux devient telle, à partir du commencement du XIII^e^ siècle, que, supposé qu'on eût fait un choix, l'édition des pièces choisies eût pu aisément encore dépasser en dimension les ouvrages les plus volumineux; ensuite, il est évident, d'après le propre exposé de MM. Moreau et de Bréquigny, que le plan de l'édition conçue par eux était véritablement gigantesque. Pour s'en convaincre, il suffirait de songer que les traités de paix, d'alliance et de commerce concernant la France, qui rempliraient plus de dix volumes in-folio, n'eussent formé, pour ainsi dire, si on les eût mis ensemble, qu'un chapitre de la collection des Chartes. Ainsi les éditeurs calculaient, pour l'accomplissement d'une entreprise sans bornes, sur une monarchie sans fin, ne se doutant pas qu'ils étaient à la veille d'une catastrophe.

« Comme vous le présumez bien, Messieurs, votre commission ne pouvait adopter les bases d'un projet aussi colossal; il

[1] Voir l'Instruction de 1764, dans les Documents historiques inédits sur l'histoire de France, tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac; *Lettres des Rois, etc.* t. I, préface, p. IX et X.

fallait le réduire à des proportions plus accessibles, et le resserrer en même temps dans les limites du domaine de l'Académie, qui, tout en donnant à la législation et à la jurisprudence la place qu'elles méritent, doit néanmoins réserver la première place à l'histoire.

« Mais si nous restreignons le cadre, nous n'avons pas voulu restreindre le travail aux copies rassemblées à la Bibliothèque royale; nous avons cru indispensable d'en compléter le recueil; et, plutôt que de commencer par l'impression de ce que nous avions, il nous a paru qu'il valait mieux commencer par la recherche de ce qui nous manquait. La méthode contraire aurait nécessité des suppléments continuels; l'ordre chronologique se serait altéré; les chartes de même date auraient été dispersées; il aurait fallu, pour les retrouver, consulter beaucoup de volumes; bref, l'un des plus précieux avantages des collections eût été perdu pour la vôtre.

« La commission est donc d'avis, 1° de compléter le recueil de copies provenant de l'ancien dépôt des chartes; 2° de ne publier que les chartes d'un intérêt évident pour l'histoire; 3° de retrancher celles qui sont déjà imprimées, soit dans le recueil des Historiens, soit dans celui des Ordonnances; 4° de renfermer le travail, à l'exemple des premiers collecteurs, dans les limites de la Gaule romaine.

« Ayant ensuite examiné le terme qui devait être assigné à la collection, elle a jugé convenable de le fixer à l'avénement de Philippe-Auguste.

« C'était là, Messieurs, une question très-difficile à décider, celle où nous devions le plus nous écarter du projet primitif, dans lequel, nous l'avons dit, le point d'arrêt avait été rejeté jusqu'à la mort de Louis XIII. Effectivement, les chartes qu'ils ont recueillies descendent sans interruption jusque-là, et même

beaucoup plus loin, jusqu'à l'année 1718. Mais nous avons été forcés de reculer devant une pareille obligation, non-seulement dans la crainte de nous engager dans une publication trop longue et trop onéreuse, mais encore par la pensée qu'une si grande extension n'était pas du tout nécessaire. C'est ici le lieu de fixer nos idées sur le caractère et l'utilité de la collection des Chartes.

« La plus grande partie des pièces qu'elle doit réunir consiste en actes d'intérêt privé, savoir, en actes de donation, de vente, d'échange, de dernière volonté. Quant aux autres genres de pièces, les Capitulaires, par exemple, vous les avez, non-seulement dans Baluze, mais encore dans votre recueil des Historiens; les lettres des papes, des rois et des autres personnages célèbres ou marquants, sont, au moins les plus importantes, dans le même recueil. Les ordonnances, vous les possédez également dans une collection spéciale : tous ces documents seraient donc exclus de la collection des Chartes, et nous avons eu raison de dire qu'elle se composerait essentiellement d'actes privés. Or, publier ces pièces, c'est en général, pour me servir d'une comparaison, comme si l'on publiait les minutes des notaires, ou même les conventions et dispositions faites sans le concours ni la garantie de l'autorité publique. On voit donc sur-le-champ quelle espèce de secours il est surtout permis d'attendre d'une telle publication : de l'histoire générale, autant qu'il s'en reflète dans les transactions entre particuliers; par conséquent, peu d'événements politiques; mais beaucoup de renseignements sur le droit et la jurisprudence; sur les coutumes, les usages et les mœurs; sur la topographie de nos campagnes; sur les genres de culture et la nature des revenus; sur les prix des terres et des denrées, et autres objets d'économie politique, rurale et domestique. Supprimez l'action, qui est beaucoup à la vérité, qui est l'âme de l'histoire, vous

n'aurez pas de monuments qui portent une empreinte plus vive et plus profonde des siècles passés. Ils ont d'autant plus de prix, que souvent, dans la nuit du moyen âge, ils sont à peu près uniques et suppléent les lois, les ordonnances, les coutumes et beaucoup d'autres écrits qui manquent presque complétement. Enfin, le recueil des Chartes, qui doit fournir de nombreux matériaux pour certaines parties de l'histoire générale, promet d'être bien plus utile encore pour l'histoire des localités : c'est ce recueil qui composera en quelque sorte le grand registre de l'état civil des communes du royaume; chacune d'elles y trouvera la date de son ancienneté, et pourra en extraire, pour ainsi dire, son acte de naissance.

« Mais on conçoit que, arrivés aux siècles où les documents de toutes sortes deviennent plus nombreux, nous n'avons plus autant besoin des chartes, qu'elles n'ont plus le même intérêt, et qu'il nous est moins difficile de nous en passer pour l'étude de notre histoire.

« Dans le courant du XII^e^ siècle, elles perdent beaucoup de leur valeur historique; et, dès le règne de Philippe-Auguste, les écrivains de tous genres, se multipliant, répandent la lumière sur tous les points de la monarchie et sur toutes les questions de l'ordre social. La législation, la langue et même la littérature françaises ont reçu la vie et sont déjà devenues florissantes; déjà le recueil des Ordonnances se remplit de lettres-royaux, et vient prêter un riche secours à celui des historiens; enfin, lorsqu'on veut écrire l'histoire de notre pays, on commence à souffrir désormais de l'abondance des matériaux, comme on avait auparavant souffert de leur disette.

« Tels sont, Messieurs, les motifs qui nous ont déterminés, indépendamment de toute considération extérieure, à borner la collection des chartes à l'avénement de Philippe-Auguste.

« Mais il y a encore deux raisons très-fortes, quoique de second ordre, qui n'ont pas exercé peu d'influence sur notre détermination. La première, c'est que le projet de publier les Registres du trésor des chartes, conservés aux Archives du royaume, ayant été présenté et accueilli au ministère de l'instruction publique, cette nouvelle collection, qui commencera juste au point où nous vous proposons d'arrêter la vôtre, doit servir à diminuer le regret que vous pourriez avoir de ne pas vous étendre plus loin.

« Notre seconde raison est purement d'économie, et vous allez voir qu'elle mérite qu'on s'y arrête.

« Les copies de chartes aujourd'hui recueillies pour les quarante-trois années du règne de Philippe-Auguste (1180-1223) remplissent environ soixante boîtes, et donneraient à l'impression plus de dix volumes in-folio; et si le recueil était complété, il n'y a pas de doute que le nombre des volumes ne s'accrût d'une manière considérable. Il est vrai que c'est le choix et non la totalité que nous devrions livrer à l'impression; mais, quand bien même on pousserait la sévérité jusqu'à l'extrême, ce qui serait conservé produirait encore une publication beaucoup trop volumineuse pour un espace de quarante-trois ans. C'est pourquoi votre commission a jugé prudent de ne pas comprendre le règne de Philippe-Auguste dans la collection des chartes; elle a même été d'avis que la collection entière ne fût portée dans aucun cas au de là de trente volumes, et que les éditeurs, auxquels vous confierez plus tard le soin de la publier, fussent invités à rester le plus en deçà qu'ils pourraient de cette limite extrême. La collection dont il s'agit ne devrait pas en effet excéder en masse celle des Historiens de France, dont elle n'est qu'un appendice.

« Après en avoir fixé les bases de la manière qui vient d'être

exposée, et qui sera reproduite dans les conclusions de ce rapport, la commission, pour ne pas laisser sa tâche incomplète, s'est occupée de régler, dans une certaine mesure, les détails de l'exécution.

« Les fonds spéciaux qui vous ont été récemment alloués sont peu proportionnés à la grandeur de l'entreprise, et ne peuvent entrer en comparaison avec les 50,000 francs de rente, les pensions et les secours de tous genres, qui, au rapport de notre savant confrère M. Pardessus, formaient la dotation de l'ancien dépôt des chartes. Et, ce qui peut moins encore se compenser, vous n'avez pas, comme les chefs de ce dépôt, pour auxiliaires et pour appui, ces deux grandes et savantes congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne, qui s'étaient généreusement mises à leurs ordres, et exécutaient, avec leur ardeur et leur habileté accoutumées, la partie la plus considérable de l'ouvrage. Tous ces puissants moyens vous manquent, et vous êtes obligés de faire en petit, lentement, avec économie, ce qui se faisait jadis en grand, très-vite, et avec beaucoup d'argent. Nous avons donc mesuré la tâche, non à la grandeur de l'œuvre, mais à la modicité des ressources.

« Il nous a paru qu'il fallait avant tout procéder, avec la réserve mentionnée ci-dessus, à l'inventaire et à la transcription des copies de chartes de l'ancien dépôt, et que cette transcription, qui ne présente aucune difficulté, pourrait être exécutée à des prix très-modiques. L'inventaire constatera d'abord ce que l'on possède, et servira, en outre, de direction pour les recherches, et de préservatif contre les doubles emplois. Ensuite, il faudra faire copier, non-seulement à la Bibliothèque royale et aux Archives du royaume, mais encore dans les autres dépôts publics de Paris et des départements, les chartes

qui doivent entrer dans la collection et dont les copies n'auraient pas été recueillies dans l'ancien dépôt. Enfin, vous aurez à prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer à la fois la fidélité des transcriptions, l'ordre dans le travail, et le bon emploi de vos fonds.

« La commission des travaux littéraires croit avoir satisfait à tous ces points dans le projet qu'elle a l'honneur de vous présenter, et qui se résume, tant pour les principes que pour les moyens d'exécution, dans les conclusions suivantes :

« ART. 1er. La collection des chartes et diplômes sera continuée jusqu'à la fin du règne de Louis VII (18 septembre 1180).

« ART. 2. Elle se composera, au plus, de trente volumes.

« ART. 3. Le travail sera renfermé dans les limites de la Gaule romaine.

« ART. 4. Les pièces qui auront de l'importance pour la géographie ou pour l'histoire seront seules imprimées.

« ART. 5. Celles qui entreraient déjà dans les collections de l'Académie, ne pourront être reproduites, à moins qu'elles ne présentent de grandes améliorations dans le texte; elles seront seulement rappelées par des notices avec renvoi aux volumes qui les contiennent.

« ART. 6. Le recueil des chartes de l'ancien dépôt sera complété, et le travail d'impression ne sera pas commencé avant que celui de recherches et de copie ne soit terminé entièrement.

« ART. 7. Il sera immédiatement procédé, dans la mesure indiquée aux articles 1 et 4, à l'inventaire et à la transcription dudit recueil. L'inventaire sera fait par un archiviste-paléographe, attaché aux travaux de l'Académie, qui sera désigné par la commission des travaux littéraires; et la transcription par des personnes ayant l'habitude du latin, qui, n'étant em-

ployées qu'à copier des écritures du XVIII^e^ siècle, recevront une modique indemnité, réglée à tant la page.

« ART. 8. Un second archiviste-paléographe, pris de même parmi ceux qui ont été mis à la disposition de l'Académie, sera chargé, 1° de copier, à la Bibliothèque royale et aux Archives du royaume, les chartes originales dont les copies manqueraient à la collection; 2° de dépouiller les cartulaires et les autres documents historiques existants dans ces deux dépôts et dans les autres établissements publics de Paris.

« ART. 9. La direction des recherches et des transcriptions, et l'autorité sur tout le travail, seront confiées à deux membres de l'Académie.

« Le crédit spécial de 4,000 fr. dont le budget de l'Académie a été augmenté depuis le 1^er^ janvier 1846, et les autres fonds dont la compagnie pourrait disposer en faveur de la collection des chartes, seront intégralement affectés aux frais de copie.

« ART. 10. Les deux commissaires que l'Académie aura nommés mettront, tous les six mois, sous les yeux de la commission des Travaux littéraires, les copies exécutées sous leur direction, et M. le secrétaire perpétuel présentera un résumé du travail dans son compte rendu semestriel.

« ART. 11. Les comptes de dépenses seront vérifiés et arrêtés par l'agent comptable de l'Institut, sous la surveillance de M. le secrétaire perpétuel; les pièces soldées seront marquées d'une estampille. »

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées par l'Académie dans sa séance du 7 mai.

En vertu de l'article 11 de l'arrêté ci-dessus, MM. Guérard et de Wailly ont été nommés par l'Académie pour surveiller le travail des élèves de l'École des chartes pour la continuation de la Table des chartes et diplômes.

Durant les quatre années que comprend cette histoire, l'Académie a entendu plusieurs rapports relatifs à ses travaux et sur divers objets, et a pris plusieurs arrêtés qui doivent trouver place ici.

Délibérations, rapports et arrêtes sur divers objets.

M. Beugnot ayant prié l'Académie, dans la séance du 21 février 1845, de vouloir bien accepter sa démission de membre de la commission chargée de la publication de l'Histoire des croisades, M. Langlois a été chargé de le remplacer pour cette publication, dans la séance du 28 du même mois.

Bustes de MM. de Sacy et Daunou.

Sur la proposition d'un membre, l'Académie a décidé que des moules des bustes de MM. de Sacy et Daunou seraient exécutés à ses dépens, et que chaque membre aurait la faculté d'en faire tirer des exemplaires à ses frais.

Bronze antique.

M. Reinaud a fait un rapport sur un bronze antique trouvé par M. Jobard dans la capitale de la Bulgarie, sur les bords du Volga, et a donné la traduction de l'inscription qui s'y trouvait (2 janvier 1846).

Rapport sur un ouvrage envoyé par le duc de Weimar.

M. le duc de Weimar ayant consulté l'Académie sur un ouvrage de numismatique de M. Johan Gustave Stickel, M. Reinaud a fait à l'Académie un rapport verbal sur cet ouvrage. Ce rapport, favorable, a été adressé à M. le duc de Weimar (20 mars 1846) par le secrétaire perpétuel.

Sur les dessins d'antiquités péruviennes.

M. Jomard, au nom d'une commission nommée sur la demande de M. le ministre de l'instruction publique (séance du 20 novembre 1846), a fait un rapport sur les dessins envoyés par M. Castelnau des antiquités péruviennes; il a d'a-

bord exposé que ces dessins n'étaient accompagnés d'aucun mémoire, et que la commission ne pouvait présenter aucune opinion sur leur exactitude et leur authenticité. Mais, les antiquités péruviennes étant encore très-peu connues, la commission a proposé à l'Académie de signaler, à M. le ministre de l'instruction publique, l'importance de dessins exacts, et encore plus de monuments d'antiquités péruviennes, pour étudier le caractère des figures et les formes de certains hiéroglyphes, et les comparer à ce que l'on a pu observer sur les monuments antiques trouvés sur le plateau de Santa-Fé de Bogata, de Guatimala et du Mexique. La commission a proposé aussi d'appeler l'attention sur l'utilité qu'il y aurait, pour ce genre d'étude, d'obtenir de bons dessins et des descriptions exactes des monuments anciens qui subsistent encore à Cuzco (27 novembre 1846).

Rapport sur une inscription phénicienne.

M. Mohl, dans la séance du 4 décembre suivant, a fait, au nom d'une commission nommée sur la demande de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 20 novembre précédent, le rapport suivant sur l'interprétation donnée par M. l'abbé Bourgade d'une inscription phénicienne.

« La commission à laquelle l'Académie a renvoyé les deux inscriptions phéniciennes de M. l'abbé Bourgade et l'interprétation dont il les a accompagnées, a examiné ces pièces. Son avis est qu'il serait difficile à l'Académie de donner une opinion sur l'interprétation d'inscriptions phéniciennes, parce que l'étude de ces monuments est encore trop peu avancée pour que la décision d'un corps savant puisse être autre chose que l'expression d'opinions individuelles. L'Académie s'est constamment abstenue de se prononcer dans des cas semblables, et votre commission pense que la seule mesure à prendre

serait de conseiller à l'auteur de publier son travail et de le livrer à la discussion du public savant. Cet avis est d'autant plus motivé, que les difficultés qu'on éprouve encore dans l'interprétation des inscriptions phéniciennes tient, en grande partie, au petit nombre et à la brièveté de la plupart des monuments de ce genre que nous possédons jusqu'à présent. »

Rapport sur la bibliothèque des médecins grecs et latins.

Le rapport suivant a été fait, le 11 décembre 1846, à l'Académie, par M. Littré, au nom d'une commission, sur la demande de M. le ministre de l'instruction publique, pour examiner une proposition de M. Daremberg, relative au projet d'un ouvrage intitulé : *Bibliothèque des médecins grecs et latins.*

« Le projet que M. Daremberg, connu déjà dans l'érudition médicale par d'intéressants travaux, a présenté à M. le ministre de l'instruction publique, et sur lequel l'Académie est consultée, est relatif à la publication d'une bibliothèque des médecins grecs et latins.

« Peu de mots suffiront pour faire comprendre que ce projet n'est pas une superfétation inutile, et qu'il est destiné à combler une véritable et grande lacune. Galien, qui, à lui seul, forme une bibliothèque médicale, n'a pas eu encore une seule édition critique, et son texte est dans l'état le plus défectueux; Oribase n'est publié que par fragments; et d'Ætius, la moitié seulement a été imprimée; le reste est encore manuscrit, et n'existe pour le public que dans une traduction latine. Indiquer où en est l'érudition pour trois œuvres aussi considérables, c'est montrer quel est l'intérêt de l'entreprise proposée. Peut-être ici, où l'on est accoutumé à la prospérité et à l'éclat des lettres grecques et latines, s'étonnera-t-on que tel soit le délaissement où est demeurée la littérature médicale; mais on s'en rendra facilement compte en se rap-

pelant que, pour traiter avec quelque sûreté de pareilles matières, il faut réunir, à la connaissance des langues anciennes, celle de la médecine. Or, depuis longtemps, ces deux conditions sont séparées, et cet état n'est pas particulier à notre pays; le nombre des médecins érudits n'est pas plus grand en Angleterre, en Italie ou même en Hollande et en Allemagne, qu'il ne l'est chez nous. A la vérité, ce délaissement diminue, et la proposition de M. Daremberg peut en être considérée comme un témoignage; mais, aux yeux de votre commission, cela même est une raison qui favorise le projet. Entre un abandon prolongé et une faveur renaissante, il y a place pour un travail considérable et bien conduit.

« Au sein de cette compagnie, on n'a point à faire ressortir l'utilité d'une pareille bibliothèque, toute l'érudition y est directement intéressée. Non-seulement l'histoire scientifique y gagnera, mais encore l'étude des langues classiques et la connaissance des mœurs et des usages. Les médecins grecs et latins méritent plus qu'on ne croit d'être explorés, et l'exploration en sera grandement facilitée, s'ils sont jamais publiés avec le soin, la correction et les explications que tout livre ancien exige.

« M. le docteur Daremberg demande que les manuscrits des principales bibliothèques d'Europe soient collationnés. La commission pense qu'une pareille condition est, pour ainsi dire, obligatoire, et que l'Académie doit surtout approuver ce qui aura pour but de réunir les éléments d'un texte définitif.

« Une bibliothèque des médecins anciens, offrant les variantes des meilleurs manuscrits, donnant un texte amélioré, y joignant des traductions nouvelles, munie des annotations et des tables nécessaires, renfermée en un nombre raisonnable

de volumes, disposée d'après un plan systématique, évitant par là des repétitions inutiles, et, par là aussi, servant mieux le besoin d'apprendre, une telle bibliothèque paraît véritablement digne d'encouragement; en conséquence, la commission est d'avis de recommander, à M. le ministre de l'instruction publique, le projet de M. le docteur Daremberg. »

Les conclusions de ce rapport ont été approuvées par l'Académie.

Instructions et encouragements donnés aux voyageurs.

L'Académie a continué de donner aux voyageurs et aux voyages scientifiques tous les encouragements qui étaient en son pouvoir.

M. Daremberg.

M. Guigniaut a communiqué à l'Académie une lettre de M. le docteur Daremberg relative à une mission en pays étranger à lui conférée par M. le ministre de l'instruction publique, pour explorer les bibliothèques étrangères, principalement dans le but de former un recueil des auteurs grecs qui ont écrit sur la médecine. L'Académie a chargé M. Guigniaut de faire part à M. Daremberg de la satisfaction qu'elle a éprouvée pour cette communication (17 janvier 1845).

M. Lepsius

M. Letronne a donné lecture d'une lettre de M. le docteur Lepsius relative à la découverte que ce savant a faite de l'inscription de Rosette, et d'un grand nombre d'autres inscriptions rassemblées par lui en Égypte et en Éthiopie.

M. Texier.

M. Texier, correspondant, a présenté à l'Académie une balance de bronze antique trouvée dans la vallée du Méandre (28 février 1845).

M. d'Abbadie.

M. Jomard a donné communication d'une lettre de M. d'Ab-

badie contenant des détails sur les Fallachach, peuplade juive du Kouara, en Éthiopie (14 mars 1845).

M. Botta.

Il a été rendu compte, dans la première partie du tome XIV (*Histoire*, p. 27), des instances de l'Académie auprès de MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, pour les prier de procurer à M. Botta les moyens de poursuivre les découvertes archéologiques qu'il avait faites à Khorsabad. Dans la séance du 10 janvier 1845, M. le président de l'Académie donna lecture d'une lettre de M. le ministre des affaires étrangères qui annonçait à la compagnie que le sultan, voulant être agréable au roi, avait fait délivrer à M. l'ambassadeur de France à Constantinople un firman général d'exportation pour les antiquités de Khorsabad, et qu'ainsi le vœu de l'Académie, relativement à cet objet, transmis à son Excellence par son président, avait été prévenu.

L'ambassade française en avait immédiatement informé M. Botta, et il ne restait plus qu'à concerter les moyens d'exécution.

M. Flandin.

Le ministre de l'instruction publique ayant prévenu l'Académie que M. Botta, auquel, sur sa recommandation, il avait accordé une subvention pour opérer des fouilles sur le sol de l'ancienne Ninive avait terminé la tâche dont il s'était chargé; et que M. Flandin, peintre, qui lui avait été adjoint à l'effet de dessiner et de copier les figures et les inscriptions des objets les plus précieux qui ne seraient pas susceptibles d'être transportés, était revenu en France, apportant les dessins qu'il a exécutés, l'Académie chargea une commission d'examiner les découvertes faites à Ninive par M. Botta ainsi que les travaux de M. Flandin.

Par l'organe de M. Raoul-Rochette, cette commission fit son rapport à l'Académie, le 27 août 1847, dans les termes suivants :

Rapport sur les dessins des antiquités de Khorsabad.

« L'Académie reçut, dans sa séance du 7 juillet 1843, la première communication qui ait été faite par M. Botta lui-même, de l'importante découverte qu'il venait d'opérer au village de Khorsabad, situé à cinq heures de caravane, environ six lieues, au nord-est de Mossul. Cette communication, appuyée du plan de la partie du monument déjà fouillé par M. Botta, de la copie de quelques-unes des inscriptions qu'il y avait trouvées, et du dessin de quelques-unes des figures sculptées de bas-relief et plus ou moins mutilées qui en faisaient partie, excita au plus haut degré l'intérêt de toute l'Académie; car c'était là la première révélation qui eût été encore produite de toute une branche d'archéologie, dont la perte, jugée jusqu'à présent irréparable, était regardée comme une des plus grandes et des plus fâcheuses lacunes de la science. Dès ce moment, l'Académie ne cessa de suivre, avec le même sentiment qui en avait accueilli le début, les progrès de la découverte de M. Botta, dont les résultats lui furent successivement communiqués de la même manière, d'après les lettres et les dessins de l'auteur. Plusieurs de ses membres, parmi lesquels il est juste de nommer particulièrement nos honorables confrères M. Vitet, M. Letronne et M. Guigniaut, alors président de l'Académie, intervinrent personnellement auprès de trois de MM. les ministres, ceux de l'intérieur, des affaires étrangères et de l'instruction publique, pour recommander à l'intérêt de l'administration supérieure une opération qui promettait à la science des résultats si neufs et si importants, mais dont les dépenses excédaient les ressources d'un particulier, et dont la conduite avait besoin d'être placée, dans un pays tel que celui-là, sous la protection efficace du gouvernement français. Ces démarches eurent tout le succès qu'elles pouvaient obtenir. Des fonds furent accordés à M. Botta,

qui le mirent à même, non-seulement de continuer ses fouilles sur le point restreint où il les avait commencées, mais encore d'acquérir le village entier de Khorsabad, afin de mettre complétement à découvert le grand monument assyrien qui s'y trouvait enseveli. La Chambre des députés s'associa tout entière à cet acte de munificence nationale, qui ne pouvait être ni mieux motivé, ni plus largement récompensé; et lorsque, plus tard, le progrès de fouilles qui mettaient à jour un nombre de plus en plus considérable de ces bas-reliefs, exécutés sur une matière fortement endommagée par l'action du feu, qui risquaient par conséquent d'être perdus pour la science au moment où ils venaient d'être arrachés à l'oubli; lorsque ce progrès, qui intéressait de plus en plus vivement l'Académie et le monde savant, eut fait sentir le besoin d'envoyer à M. Botta un auxiliaire, un dessinateur habile et exercé, qui pût conserver au moins, par une copie fidèle, les monuments destinés à périr irrévocablement sur place, excepté ceux que leur état de conservation et leur masse permettraient de transporter en France, ce fut encore l'Académie qui appuya ce vœu de la science auprès du gouvernement, de manière à en assurer le succès, et qui, en désignant au choix du ministre M. Eugène Flandin, déjà si avantageusement connu par les travaux du même genre qu'il avait exécutés en Perse, contribua puissamment au complet achèvement d'une entreprise qui ouvre aux travaux de l'historien et du philologue, à ceux de l'antiquaire et de l'artiste, un champ si neuf et si inattendu, et qui procure à notre pays, avec toute une mine nouvelle d'instruction, tout un musée d'objets d'art unique au monde.

« Maintenant que l'œuvre de M. Botta est accomplie; que tout ce qui a pu être copié de plusieurs centaines de longues inscriptions en caractères cunéiformes, seuls débris de toute

une histoire presque entièrement anéantie, en une écriture jusqu'ici indéchiffrable, a été soigneusement relevé par M. Botta lui-même; que tout ce qui a pu être dessiné sur place de monuments rendus à la lumière, l'a été par M. Eugène Flandin, de la manière la plus propre à les conserver pour jamais à la science; que ceux de ces monuments qui pouvaient être transportés en France, chargés sur des radeaux qui descendent le Tigre à l'heure qu'il est, s'acheminent ainsi vers le Louvre, où l'on s'occupe déjà de leur préparer une place digne d'eux; et qu'enfin M. Botta, l'auteur de cette belle et grande découverte, a dû se mettre en route pour Paris, où il a été appelé afin de donner lui-même les renseignements qui peuvent en compléter l'intelligence, il reste encore un devoir à remplir à l'Académie, celui de répondre au vœu de M. le ministre de l'intérieur, qui a désiré connaître par elle le mérite des dessins de M. Eugène Flandin, et, sans doute aussi, l'importance et l'utilité d'une publication, dont ces dessins devront former un des principaux éléments.

« La commission que vous aviez chargée de cet examen s'est acquittée d'une mission si honorable avec tout le soin et tout l'empressement qu'elle pouvait y apporter. Après avoir appelé dans son sein M. Eugène Flandin, pour recevoir de lui-même, sur la vue de ses plans et de ses dessins, tous les éclaircissements que pouvait comporter ce grand travail, elle a cherché à se rendre un compte exact de la tâche qu'elle avait à remplir envers l'Académie, pour la mettre à même de satisfaire le plus complétement possible aux vues de M. le ministre. Or il lui a semblé que c'était sur l'ensemble des matériaux provenant de la découverte de Khorsabad que devait porter son examen, et non pas seulement sur le recueil de dessins qu'elle avait maintenant à sa disposition. L'immense série des

inscriptions copiées par M. Botta, et dont un petit nombre seulement a pu être publié, formera sans nul doute une partie importante de la publication projetée; et ce recueil d'inscriptions est encore dans les mains de M. Botta. Enfin, les monuments mêmes qui doivent être transportés à Paris offriront certainement un sujet d'étude et un moyen de contrôle, dont les résultats, favorables, nous n'en doutons pas, au travail de M. Eugène Flandin, doivent pourtant entrer, comme élément principal, dans l'appréciation demandée à l'Académie par M. le ministre de l'intérieur. D'après ces considérations, la commission s'est trouvée unanime à reconnaître qu'elle aurait successivement à soumettre à l'Académie son avis, d'abord sur les dessins exécutés par M. Eugène Flandin, puis sur les inscriptions copiées par M. Botta, enfin sur le mérite des monuments de toute sorte, en pierre, en bronze, en terre cuite, enlevés du grand édifice assyrien découvert à Khorsabad, et que ce serait en procédant dans cet ordre, qu'elle pourrait, au terme de cet examen, communiquer à l'Académie une opinion aussi exacte qu'il dépendrait d'elle, sur l'importance historique et archéologique du grand monument, qui devient une acquisition si précieuse pour la science et pour notre pays.

« Mais avant d'aborder la première partie de la tâche qu'elle s'est imposée, votre commission a pensé qu'il y avait un premier devoir à remplir envers M. Botta lui-même, moins encore pour établir le mérite de sa découverte, qui ne saurait être contesté par personne, que pour éclairer, sur quelques points, l'opinion publique, souvent sujette à s'égarer, dans des circonstances telles que celles-ci, où il s'agit de découvertes extraordinaires qui saisissent vivement l'imagination et excitent au plus haut point la curiosité.

« Personne n'ignore que l'ancienne Ninive, la capitale de l'empire d'Assyrie, *vetustissima sedes Assyriæ*, comme dit Tacite [1], exista sur la rive gauche ou orientale du Tigre, à une hauteur qui dut correspondre à celle de la ville actuelle de Mossul, située sur l'autre rive. C'est effectivement dans cette situation, très-bien indiquée par les auteurs anciens [2] et reconnue par les voyageurs modernes [3], que, de tout temps, on a trouvé des antiquités assyriennes, telles que des briques avec des inscriptions cunéiformes, et des cylindres avec des scènes hiératiques, quelquefois aussi avec des légendes en caractères pareils, qui ne pouvaient avoir appartenu qu'à l'ancienne Ninive. Une localité qui occupe une faible partie du terrain de cette immense capitale de l'empire d'Assyrie, et qui porte encore aujourd'hui le nom de *Nebbi Yunus*, à cause d'un prétendu tombeau du prophète Jonas, que la tradition musulmane place en cet endroit, où il existe une vieille église chrétienne, surmontée d'une mosquée en ruine; cette localité, disons-nous, est particulièrement signalée pour des découvertes de ce genre, et même pour celle d'objets plus importants, tous appartenant à l'antiquité assyrienne; et il y a peu d'années que Rich, le célèbre résident anglais à Bagdad, révéla au monde savant la connaissance qu'il avait acquise, à Mossul, de la découverte opérée en cet endroit d'un immense bas-relief, exécuté en la même matière que les bas-reliefs de Khorsabad, c'est-à-dire

[1] *Annal.* XII, 13.

[2] Herodot. I, 193, et II, 150; Plin. VI, 13; Strabon. XVI, 737. Sur l'erreur de Diodore de Sicile, ou plutôt de Ctésias, qui plaçait Ninive sur l'Euphrate (Diodor. Sic. II, 3, 7 et al.), ce qui a donné lieu à la supposition de deux villes de Ninive (Bochart, *Phaleg.* IV, 20, p. 247, sqq. Baehr, *ad* Ctes. *Fragm.* p. 391-2), voy. les observations de Wesseling, *ad* Diodor. Sic. II, 3, et celles de Rennell, *Geograph. Herodot.* p. 498, éd. Bredow.

[3] Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 353; Macd. Kinneir's *Memoir of the Persian Empire*, p. 259; Rich, *Narrative of a residence in Koordistan and on the site of ancient Nineveh* (London, 1836, 8°), t. II, c. XIII, p. 29 et suiv.

en un gypse marmoriforme qui approche beaucoup du marbre, et représentant de nombreuses figures d'hommes et d'animaux[1], probablement une de ces chasses royales, sujet favori de l'art asiatique, qui s'est aussi rencontré parmi les bas-reliefs de Khorsabad.

« Guidé par ces indications, M. Botta n'eut pas plutôt pris possession du consulat de France à Mossul, le 25 mai 1842, qu'il n'eut plus qu'une pensée, celle de retirer des mains des Anglais le privilége de l'acquisition des antiquités, et d'opérer par lui-même des fouilles qui pussent le conduire à quelque découverte importante. Ses premières explorations furent dirigées sur le sol, tout parsemé d'éminences, du village de Ninia, en face de Mossul, où il recueillit quelques fragments de briques à inscriptions cunéiformes. En même temps, il recherchait, au prix le plus élevé, tout ce que les gens de la campagne apportaient à la ville de briques d'une plus grande dimension et d'une meilleure fabrique, et il s'informait avec soin des localités qui les fournissaient. C'est de cette manière, qu'après des tentatives peu fructueuses, mais toujours assez dispendieuses, il eut connaissance d'un village situé à six lieues de Mossul, où l'on trouvait de grandes briques, avec des inscriptions en un caractère cunéiforme, différent de celui des briques de Babylone. Frappé de cette circonstance, dont la mention se rencontre dans une de ses lettres, datée du 18 mars 1843, il envoya ses gens faire des recherches dans le village en question, qui était précisément celui de Khorsabad; et, comme le résultat de cette perquisition fut

[1] Rich, *Narrative, etc.* t. II, p. 39 : « Here, some years ago, an immense bas-relief, representing men and animals, covering a grey stone, of the height of two men, was dug up from a spot a little above the surface of the ground. All the town of Mossul went out to see it, and in a few days it was cut up or broken to pieces. »

conforme à ce qu'il en avait attendu, il ne tarda pas à se transporter lui-même sur les lieux, et à ouvrir une fouille, qui produisit la découverte du grand monument assyrien enfoui sous le village de Khorsabad. C'est dans une lettre du 5 avril, communiquée à l'Académie et rendue publique, que se trouve la première révélation de cette découverte à jamais mémorable, certainement due, non au hasard, qui, en tout cas, ne profite jamais qu'aux hommes habiles, mais au zèle persévérant et à l'intelligente sagacité de M. Botta; et, à partir de ce moment, l'Académie sait, sans que nous ayons besoin de le lui rappeler, quelle a été la conduite et quel a été le résultat de ces fouilles, dont nous pouvons dire que toute l'Europe savante a suivi le progrès avec le même intérêt qu'il inspirait à la France.

« Le moment n'est pas encore arrivé de porter un jugement sur les nombreuses et difficiles questions archéologiques auxquelles devra donner lieu l'étonnante apparition d'un édifice appartenant à l'antiquité assyrienne, entièrement revêtu, au dedans et au dehors, de sculptures et d'inscriptions, où se révèle un art tout nouveau pour nous, avec une écriture, dont le secret, perdu depuis tant de siècles, peut cependant, nous l'espérons du moins, être retrouvé pour l'instruction et la gloire du nôtre. L'examen de ces questions viendra plus tard, ainsi que nous l'avons annoncé, lorsque tous les matériaux en seront rassemblés entre les mains et sous les yeux de la commission. Aujourd'hui, bornons-nous à remplir la première partie de notre tâche, qui est de rendre compte de l'examen que nous avons fait des plans et des dessins de M. Eugène Flandin.

« L'édifice assyrien, situé si près de l'ancienne Ninive, sinon dans son enceinte même, occupait le sommet d'une de ces

buttes artificielles, de ces *collines factices*, χώματα [1], destinées à porter des habitations royales, et qui, dans l'antiquité grecque, où l'on en connaissait un grand nombre, disséminées sur toute cette partie de l'Orient, étaient généralement regardées comme des *ouvrages de Sémiramis*, Σεμιράμιδος ἔργα [2]. Ce monticule, produit de main d'homme, est entièrement construit de briques crues soutenues de murs de revêtement en pierre très-bien appareillés. Le plateau qu'il formait à son sommet, et qui domine la plaine de Ninive, était pavé de belles briques cuites au four, avec des inscriptions cunéiformes; et c'est sur cet énorme massif que reposait le palais, certainement la résidence royale d'un de ces monarques assyriens dont le nom s'y lit, sans doute bien des fois, dans les innombrables inscriptions qui accompagnent les sculptures. Cet édifice fut détruit par le feu; ce qui résulte de la présence de matières calcinées, surtout de charbons au voisinage des portes, et de l'état de décomposition dans lequel se trouvait la pierre, sorte de gypse marmoriforme, où sont sculptés les bas-reliefs dont étaient revêtus les appartements intérieurs. Cette catastrophe violente explique aussi pourquoi il ne s'est rien conservé de la couverture de l'édifice, dont les murailles durent régner à une hauteur d'environ quatre mètres, qui est à peu près celle qu'elles avaient encore assez généralement au moment de la découverte.

« Il subsiste de ce palais, resté sans doute enfoui sous les décombres, à l'époque même de sa chute, et depuis entièrement recouvert de terres, quinze salles, avec quatre façades,

[1] Strabon fait mention, en plusieurs endroits de son ouvrage, de ces *collines factices*, sur lesquelles on élevait, dans l'antiquité assyrienne et plus récemment encore, des temples, des palais et jusqu'à des villes entières. (Voy. l. XII, p. 537, C, et 559, C; l. XVI, p. 737, B; l. XVII, p. 788, D.)

[2] Diodor. Sic. l. II, c. 14.

qui doivent avoir composé, à en juger d'après le sujet des sculptures, la principale partie de l'habitation royale. La totalité du terrain qu'occupait ce palais, et qui a été fouillé sur tous les points qui pouvaient promettre des résultats, est de quarante-cinq mille mètres carrés; et la moitié de cet espace, environ vingt-deux mille mètres carrés, a donné des sculptures.

« L'ensemble de ces sculptures, qui consistent, dans l'intérieur des salles, en bas-reliefs exécutés sur des dalles du marbre gypseux dont il a été question, d'environ 33 centimètres d'épaisseur, et distribués tantôt sur un seul rang, tantôt sur deux ordres, laissant entre eux un intervalle rempli par des inscriptions, et, à l'extérieur de l'édifice, sur le développement des façades, en reliefs, en partie de ronde bosse, en partie engagés dans la construction; cet ensemble ne mesure pas moins de 2,000 mètres de longueur; et sur cette énorme quantité de matière sculptée, M. Eug. Flandin doit en avoir dessiné 1,200 mètres. Le reste, relevé déjà en partie par M. Botta, ou trop mutilé pour pouvoir être dessiné, et sans doute offrant des répétitions de sujets mieux conservés dans d'autres de ces bas-reliefs, laisse ainsi peu de motifs de regrets; sans compter qu'une partie considérable de ces sculptures mêmes, destinée à être transportée à Paris, et pouvant être dessinée au Louvre avec toute commodité, a pu très-bien être omise à Khorsabad, où les moments étaient si précieux et les circonstances si difficiles.

« Le nombre total des dessins de sculptures de M. Eug. Flandin est de cent trente. Tous ces dessins ont été exécutés sur place, au trait, avec une exactitude dont la commission a pu se convaincre, par le soin avec lequel tout y est mesuré et rapporté à une échelle commune. Comme il eût fallu plu-

sieurs années pour les mettre en l'état où ils doivent être pour être gravés, l'artiste n'a pu terminer que les principaux, qui lui serviront de types pour les mesures, les saillies et les petits détails de costume qui se répètent sans cesse. Les uns et les autres de ces dessins se recommandent, du reste, par tout le genre de mérite qui leur est propre, et la commission n'a pas le moindre doute que le caractère de la sculpture assyrienne n'y soit rendu avec toute la fidélité possible. Cette conviction, qui ne pourra que s'accroître quand nous serons en présence des monuments originaux, résulte à la fois de l'examen attentif que nous avons fait des dessins de M. Eug. Flandin, et du progrès sensible que nous y avons remarqué, en les comparant avec ceux que le même artiste avait rapportés de Persépolis. Ce progrès s'accorde parfaitement, d'ailleurs, avec la supériorité des monuments de Ninive, par rapport à ceux de la cité royale des Perses; et il est naturel qu'en face de ces monuments assyriens, d'un style bien plus grandiose et d'un caractère bien plus imposant encore, M. Eug. Flandin ait senti lui-même s'élever son style et s'agrandir sa manière.

« Indépendamment de ces dessins de sculpture, au nombre de cent trente comme nous l'avons dit, M. Eug. Flandin nous a montré encore les éléments d'environ soixante à quatre-vingts planches de plans, coupes, détails de construction et restaurations non hypothétiques, attendu qu'elles résultent du fait même de pierres relevées et assemblées. Ces planches, dont tous les matériaux ont été soigneusement recueillis sur le terrain, pourront seules nous mettre en état de nous former une idée juste de l'ensemble, de la disposition et de l'ordonnance du grand monument assyrien, seul débris de tout un système d'architecture.

Mais nous n'aurions pas encore, par cette énumération des dessins de M. Eug. Flandin, suffisamment rendu justice au mérite, au talent et à l'intelligence de cet artiste, si nous n'ajoutions que, pour avoir accompli en six mois de temps un travail si considérable, dans une saison ardente, au milieu d'un pays barbare, il lui a fallu faire preuve d'un zèle, d'une activité et d'une énergie qui tiennent autant au sentiment du devoir qu'à la trempe du caractère, et dont bien peu d'hommes peut-être auraient été capables.

« En résumé, les travaux de M. Eug. Flandin nous paraissent tout à fait dignes de l'approbation de l'Académie; ils justifient pleinement la confiance du gouvernement, comme ils obtiendront celle de la science, et ils forment, dès à présent, une belle matière pour une publication aussi importante que neuve. Mais nous pensons, et l'Académie reconnaîtra sans doute avec nous que les bases de cette publication ne sauraient être arrêtées qu'en présence de M. Botta, à qui doit en être réservé l'honneur, avec la rédaction du texte, comme la juste conséquence et la récompense légitime de sa belle et grande découverte. »

M. Lottin-de-Laval.

Dans la séance du 7 mai 1845, il fut donné lecture à l'Académie d'une lettre de M. Lottin-de-Laval, datée de Bagdad, par laquelle il fait part des découvertes qu'il a faites dans son voyage en Orient pour l'accomplissement de la mission archéologique dont il avait été chargé par M. le ministre de l'intérieur.

M. Robert.

M. Garcin de Tassy communiqua une lettre de M. le docteur Robert, datée de Simela, contenant des détails sur le plateau de la Tartarie chinoise, et annonçant quinze cents médailles trouvées par ce voyageur (6 juin 1845).

Inscriptions de Khorsabad.

M. Botta présenta, dans la séance du 26 septembre 1845, les estampages d'inscriptions qu'il a rapportés de Khorsabad.

Un membre de la commission nommée pour l'examen des antiquités découvertes par M. Botta, sur l'emplacement de l'ancienne Ninive, fait observer à l'Académie que M. le ministre de l'intérieur venait de créer une commission mixte pour diriger la suite du travail relatif à ces découvertes, et qu'on paraissait avoir oublié que la commission de l'Académie avait été nommée sur l'invitation de M. le ministre; que le rapport de cette commission, adopté par l'Académie et imprimé par son ordre, avait été produit à l'appui de la demande faite aux chambres pour accorder les fonds nécessaires à l'extraction, au transport et à la publication des objets trouvés par M. Botta; que cette commission, toujours subsistante, était restée chargée, par les conclusions du rapport, de proposer les moyens d'asseoir les bases de la publication qui devait être rédigée par M. Botta, lorsque les objets à décrire seraient parvenus en France, et que par conséquent, dans l'intérêt de la science, il était urgent de rappeler ces faits à M. le ministre de l'intérieur.

Sur l'observation de M. le secrétaire perpétuel, qu'il n'avait reçu de M. le ministre aucune communication à ce sujet, qu'il ignorait entièrement la nomination de la nouvelle commission, et ne connaissait pas les noms des personnes qui la composent, l'Académie a décidé que M. Guigniaut donnerait au secrétaire perpétuel tous les renseignements dont il avait besoin pour faire, au nom de l'Académie, les réclamations nécessaires (9 octobre 1846).

Dans une séance suivante, il fut donné lecture d'une lettre de M. le ministre de l'intérieur, qui annonçait que, d'après les observations que lui avait adressées le secrétaire perpétuel de

l'Académie des belles-lettres, au nom de cette Académie, il avait adjoint MM. Lajard, Letronne et Raoul-Rochette à la commission mixte chargée, par sa décision du 20 août 1846, de surveiller l'exécution de l'ouvrage de MM. Botta et Flandin, sur les découvertes faites à Ninive (13 novembre).

M. Prax.

M. Prax, ex-officier de la marine royale, ancien élève de l'École polytechnique, ayant obtenu des fonds pour faire un voyage d'exploration dans le Sahara, a demandé à l'Académie des instructions qui pourraient rendre ses recherches plus fructueuses (6 novembre 1846). L'Académie, sur la proposition du bureau, nomma une commission pour rédiger ces instructions. Cette commission présenta, par l'organe de M. Jomard, un projet d'instruction qui fut adopté par l'Académie, et dont un extrait étendu doit être placé ici :

Instructions pour le voyage dans le Sahara septentrional.

« Le principal dessein de M. Prax est de parcourir une partie du Sahara septentrional, de l'est à l'ouest; mais il se propose, en même temps, de recueillir, dans l'intérieur des régences, ou sur leurs limites, soit les différentes inscriptions qu'il pourrait y trouver, soit les dessins des monuments de l'antiquité, soit les notions relatives à la géographie comparée des pays peu connus de cette partie de l'Afrique; enfin, son voyage a aussi pour but d'étudier les relations commerciales à établir entre l'Afrique centrale et l'Algérie. Cette dernière partie de ses recherches, n'ayant pas un rapport aussi direct avec les travaux ordinaires de l'Académie, nous insisterons peu sur ce sujet, et nous nous attacherons principalement aux autres points de l'exploration, surtout en ce qui regarde les parties méridionales de la seconde Mauritanie, de la Numidie et de l'Afrique propre.

« Trois espèces principales d'inscriptions sont à recueillir dans ces contrées : les inscriptions romaines, les inscriptions puniques et phéniciennes, et les inscriptions appelées aujourd'hui libyques ou libyennes.

« Déjà la commission scientifique d'Algérie a recueilli un nombre considérable d'inscriptions romaines, latines pour la plupart, sur tous les points occupés ou visités par l'armée française, jusqu'à une certaine distance des limites naturelles de l'Algérie. Il est peu probable que le voyageur, qui ne fera que traverser cette première portion du pays en passant dans le Sahara ou en en revenant, puisse faire autre chose que glaner quelques inscriptions échappées aux membres de la commission scientifique, ou aux officiers de l'armée, qui sont zélés pour ce genre de recherches. Mais on ne saurait trop lui recommander de recueillir et de copier soigneusement, ou bien de relever, à l'aide d'empreintes, les inscriptions qu'il rencontrera sur des points plus reculés et sur les limites de l'Algérie. L'on sait, en effet, que des voies romaines se dirigeaient vers le sud de la Mauritanie césarienne, jusqu'aux approches du désert, là où s'est fait de tout temps l'échange des produits de l'intérieur avec les grains de la fertile province d'Afrique. Les anciens itinéraires sont trop succincts pour qu'on suppose que les lieux situés sur ces voies antiques y sont tous dénommés; d'ailleurs, on est loin d'avoir visité et reconnu tous les points marqués dans ces itinéraires. Il est donc possible de trouver, et il est très-probable qu'on trouvera, dans l'Algérie méridionale et aux confins du pays, sur les voies romaines, là où nul voyageur européen n'a pénétré, des pierres chargées d'inscriptions, soit à l'état de fragments dans les monuments ruinés, soit servant de bornes milliaires, soit même de simples pierres tumulaires, qui ne manquent pas toujours d'intérêt.

Sans entrer dans beaucoup de détails, nous citerons seulement la partie sud de l'ancienne route qui, partant de *Cirta,* se rendait de *Theveste* à *Thabudis* : or ce lieu est présumé pouvoir correspondre à Tougourt, bien que ce dernier point soit plus au sud que le lieu de *Thabudis,* que la géographie de Ptolémée place assez bien par rapport à *Lambœsa.* Au reste, l'incertitude qui règne encore sur la véritable position de *Thabudis,* qui paraît avoir eu une véritable importance, est une raison de plus pour que le voyageur visite l'oasis de Tougourt, sorte d'entrepôt où se fait encore aujourd'hui un très-grand commerce avec la côte d'Afrique; or, deux ou trois voies romaines aboutissaient jadis à *Thabudis.* Il y avait cinq stations de *Theveste* à ce lieu, et neuf depuis *Lambœsa;* elles n'ont pas été visitées; il est très-vraisemblable qu'on y trouvera des inscriptions.

« Il est même possible qu'il subsiste encore, dans ces endroits écartés et presque déserts, des vestiges de bâtiments ou de constructions antiques, tels que des ponts pour la traversée des torrents qui s'écoulent dans le bassin appelé *lac Melghigh* (le *Libya palus* de l'antiquité), ou bien quelques puits ou citernes d'anciennes enceintes, ou des restes de colonnes antiques. M. Daumas cite en effet, sur l'oued Djeddi, un ancien pont romain au lieu dit *El-Kantara;* les ruines qui sont à Entila et quatorze autres ruines romaines, sur un espace très-circonscrit, n'ont pas été visitées [1].

« Dans le cas où le voyageur s'arrêterait à Tougourt, où l'on assure qu'il existe des ouvrages romains de quelque importance [2], il devra dessiner et mesurer ces restes avec un soin particulier, et surtout relever ou copier toutes les inscriptions,

[1] Voy. *Le Sahara Algérien,* p. 144-148.

[2] D'après le rapport fait au lieutenant-colonel Daumas, on y trouve de belles pierres de taille de forme carrée.

ce qui serait le meilleur moyen de dissiper l'incertitude sur l'emplacement de *Thabudis*. Si, au contraire, il ne trouvait à Tougourt que peu de vestiges d'antiquités, il s'informera exactement si l'on a connaissance de quelque ville ancienne, située dans un rayon de dix à douze lieues; et, dans ce cas, il s'y fera conduire, s'il est possible, afin de la reconnnaître et d'en étudier les ruines.

« Outre cette position de *Thabudis*, la même probablement que celle de *Thubutis* de Ptolémée, on trouve, dans la Géographie de ce dernier, un certain nombre de villes et de localités dont la situation n'est rien moins que déterminée, surtout en ce qui regarde le sud de la Mauritanie césarienne et de la province d'Afrique, ex. *Silici colonia*, qu'il ne faut pas confondre avec *Sitifi* (ou Setif); *Azama*, au nord de *Buzara mons*; *Buthuris*, sur le Bagradas; *Gelanus*, *Burga*, lieu au sud de *Chuzambari mons*. On pourrait citer encore d'autres lieux, jadis habités, dans la région voisine du désert de Libye, qu'il serait intéressant de retrouver; et il en est de même des montagnes d'où descendent, selon le géographe d'Alexandrie, les rivières principales aboutissant à la Méditerranée, tels le *mons Usargala*, très-reculé dans le sud, d'où sort le *Bagradas fluvius*; le *Durdus mons*, d'où sort le *Chylemath fluvius*; le *Madethubadus mons*, d'où sort le *Savus*; le *Garas mons*, d'où sortent l'*Audus* et le *Gulus*; le *Thambes mons*, d'où sort le *Rubricatus fluvius*; le *Buzara mons*, d'où sort l'*Ampsaga*; plus loin, à l'est, l'*Acabe fons*, chez les *Macæi syrtitæ*, source d'un affluent du *Cyniphus*, qui, lui-même, descend du *Girgiris mons*. On n'a encore qu'une idée imparfaite des montagnes auxquelles s'appliquent les noms de *Garaphi montes*, *Cinnaba mons*, *Phrurœsus mons*, et encore les montagnes désignées sous les noms de *Valua*, *Mampsarus*, *Usaletus*, *Chuzambari* : à la vérité, ces montagnes

sont trop reculées au sud dans la carte de Ptolémée; mais les dénominations actuelles, recueillies sur les lieux, soigneusement et exactement transcrites en arabe, pourraient peut-être éclairer sur ce sujet de géographie comparée. Enfin, Ptolémée dénomme de nombreuses peuplades, en partie représentant les anciens Gétules d'au delà de l'Atlas, et qu'on voudrait pouvoir identifier avec les tribus existantes, à l'aide des noms aujourd'hui connus.

« Comme la détermination exacte des positions géographiques est la base la plus certaine de la comparaison des lieux anciens et modernes, il est à désirer que le voyageur soit muni d'instruments propres à opérer cette détermination. Ancien officier de la marine royale, il doit posséder l'usage de la montre marine, du cercle entier portatif et du sextant, sans parler de la boussole de voyage. Il est très-difficile, il est vrai, de transporter des instruments dans l'intérieur du pays et jusque dans le désert, aussi doit-il préférer le sextant de poche, et, en tout cas, se munir de l'instrument appelé odomètre, spécialement à l'usage du piéton. A l'aide de ces divers moyens, le voyageur sera en état de rédiger une bonne reconnaissance des pays qu'il aura explorés, sinon de dresser une carte exacte.

« Avant de passer à la seconde partie de ces instructions, nous devons résumer les observations qu'aura à faire le voyageur (si rien ne s'y oppose) dans la partie sud de l'Algérie et la régence de Tunis, quel que soit son point de départ. La position antique de *Lambæsa*, au nord du *mons Audus*, est bien déterminée à Tezzout (ou Tchouda), grande ville ruinée, non loin du lieu dit *El-A'skar*, au pied des monts Aurès. La dénomination actuelle d'El-A'skar (les soldats) convient d'autant mieux, que *Lambæsa* était la résidence d'une légion romaine,

d'après Ptolémée, et que ce lieu, qui est un bon poste militaire d'ailleurs, s'accorde avec les distances que donnent les deux itinéraires. On peut donc faire, avec sûreté, la recherche des neuf stations allant de ce point jusqu'à *Thabudis*, et nécessairement vers le sud; la distance totale est marquée de 146 milles d'après la Table théodosienne. C'est au midi de Biskara qu'il faudrait reconnaître la voie romaine et la suivre jusqu'au bout, s'il est possible, en copiant à mesure les inscriptions et dessinant les antiquités qu'on y rencontrera. Comme il est probable que les constructions antiques sont en grande partie ruinées, et que les successeurs des Romains ont bâti sur les anciens fondements, il faudra examiner avec attention les constructions arabes à la partie inférieure.

« La voie romaine entre *Theveste* (Tebessa) et *Thabudis* passe par cinq ou six stations; la distance totale, exprimée sur la Table, est de 166 milles. Il doit être possible d'en reconnaître plusieurs, le point de départ Tebessa (ou Tibsa) étant certainement le même que *Theveste*.

« Le vaste bassin ou lagune qui porte le nom de Melghigh demande à être reconnu en son entier, ainsi que les points culminants qui y forment pour ainsi dire autant d'îles pendant le temps des grandes pluies. Il doit y avoir, sur les bords à El-Fid', à Nefta et ailleurs, des inscriptions, des médailles et des restes d'antiquités; on sait que ce bassin porte plusieurs noms : lac de Libye, lac de Pallas, lac *Tritonitis*, apparemment parce que, dans les temps de sécheresse, il se partage en plusieurs bassins tout à fait séparés. Le grand torrent qui s'y jette, Oued-Djeddi, paraît correspondre au fleuve *Triton* d'Hérodote; son cours n'est connu qu'imparfaitement.

« De ce côté, les points de Gafsa (l'ancienne *Capsa*) et d'El-Kêf (*Sicca*) méritent surtout une attention toute particulière.

Un voyageur allemand, nommé Honegger, a trouvé à El-Kêl un assez grand nombre d'inscriptions puniques, et entre autres beaucoup d'inscriptions bilingues que sir Thomas Read, le consul anglais à Tunis, a fait transporter à Londres. Nous nous bornons à nommer les points de *Hadrumetum*[1], *vicus Augusti*, *Thysdras*, *Suffetula*, *etc.* comme étant plus connus; mais nous engagerons le voyageur à étudier le site de l'ancienne *Nepte* (aujourd'hui Neft'a), près du lac Melghigh, où il y a des inscriptions à recueillir. Nous ne terminerons pas cette première partie du rapport sans engager M. Prax à consulter les deux rapports qui ont servi d'instructions pour la commission scientifique de l'Algérie. Rapporteurs pour le 2e, MM. Raoul-Rochette et Hase; pour le 1er, M. Walckenaer, et, en second lieu, le savant ouvrage de M. Dureau de la Malle, sur l'Histoire et les antiquités de la province de Constantine.

« Les voyageurs, et surtout les écrivains qui ont traité des différentes peuplades du Sahara septentrional et des oasis dont il est parsemé, se sont beaucoup préoccupés de la différence qu'ils supposent exister entre les unes et les autres; et ils ont admis un assez grand nombre de races distinctes, là où il n'existait que des dissemblances accidentelles résultant des alliances avec les gens du Soudan, ou bien des différences dans la religion, les mœurs et la manière de vivre, déterminées souvent par le sol et le climat. En considérant les dialectes parlés par les unes et les autres, on aurait pu aisément reconnaître, par ce caractère véritablement distinctif, l'analogie qui existe entre elles. Il est remarquable, en effet, que depuis Syouah, Audjelah, Sokna et El-Ghat à l'orient, comme chez les Beni-Mezab et chez les Touat à l'occident, les langues parlées par toutes ces tribus, ou peuplades, ont les plus

[1] Ou *Adrumettum colonia.*

grands rapports entre elles; et aussi, que les Touarigs, répandus dans un espace immense, dans tout le Sahara central, ainsi qu'au nord et au midi du grand désert, à Djebbel Hoggar et autour de leur chef-lieu, Agadès, comme à leur grand marché d'El-Ghat, et même dans le voisinage de Tenboktou, parlent encore un dialecte semblable, ou très-voisin, de ceux que nous venons de mentionner : du moins tous ces hommes s'entendent quand ils ont des rapports d'affaires et de commerce. Ainsi le targuiah, que parlent les Touarigs, est compris par les Touats et par les gens de la grande oasis d'Agably [1], dont la langue est appelée zenatiah et chelchia; le m'zabia, parlé par les Mozabi, est compris à Ouaregla, à Tougourt et à Ghadamès. Or, maintenant qu'on possède plusieurs dictionnaires en langue berbère, il est facile de s'assurer que les mots en m'zabia et en tarquiah y trouvent leur signification; il en est de même de l'idiome du Syouah, qui se parle aussi dans les oasis d'Audjelah et de Sokna. Les différences qui s'y remarquent sont les mêmes que celles du berbère, parlé au pied de l'Atlas et dans toute la longueur de cette chaîne; et qui ont donné lieu aux différentes dénominations de schouiah, de schellah, de zenatiah, de kabile, de berbère, de traquiah, et à d'autres encore.

« Il est donc important que les voyageurs qui auront pu pénétrer dans le Sahara recueillent, le plus soigneusement possible, tous les vocabulaires des pays qu'ils parcourront. Ils noteront les différences des expressions locales avec le dialecte principal, et notamment avec le berbère algérien, et prendront à ce sujet les informations les plus exactes. Nous devons indiquer en conséquence, à M. Prax, le dictionnaire et la grammaire berbères de Venture; le dictionnaire que le ministère de la guerre a fait imprimer depuis; le recueil de fables

[1] Le chellah ou chillah, selon le Danois Hoest, est parlé par les Amazirg du Maroc.

en berbère par M. Delaporte, ancien consul à Mogador; l'ouvrage de M. Honorat Delaporte, premier interprète à Alger; quelques autres publications faites à l'étranger, moins importantes, mais utiles, pourraient être recommandées au voyageur.

« Il va sans dire qu'il devra recueillir avec soin toutes les notions propres à faire connaître les mœurs, les habitudes, les usages, les croyances religieuses de toutes ces peuplades; leurs superstitions, leurs institutions (si elles en possèdent quelques-unes), leurs chants guerriers, et en général tout ce qui peut caractériser, soit les races, soit les tribus qui fréquentent le Sahara, c'est-à-dire les lieux de rendez-vous ou de marché qu'il pourra atteindre ou visiter, tels que El-Ghat, Ghadamès, Tougourt, Ouaregla, Ensalah, Agably, etc. Beaucoup de sites, de physionomies, de costumes, seront à dessiner. Ce que l'on a appris des Touarigs dans ces derniers temps, ainsi que de ceux du Touat, a plutôt excité que satisfait la curiosité au sujet de ces tribus puissantes; la première, notamment, qui exerce une domination absolue sur le grand désert, et même qui commande également aux frontières du Soudan et à celles des Régences. L'histoire se tait sur leurs migrations, sur leur origine; mais peut-être découvrira-t-on (l'analogie des langues le fait conjecturer), que leur premier séjour, celui des Touarigs nomades surtout, était dans la province d'Afrique et la Mauritanie, ou même dans la Cyrénaïque et la Marmorique, d'où ils auront été chassés par la conquête arabe et d'autres révolutions politiques.

« L'étude des mœurs et de la langue des Touarigs conduira M. Prax à rechercher avec la plus grande attention les inscriptions en caractères libyens, dont on s'occupe depuis une vingtaine d'années. Il y en a de très-anciennes, comme par exemple celles du monument de Thugga; et il y en a de modernes comparativement, c'est-à-dire qui n'ont qu'un siècle

ou deux, selon le rapport fait par le cheykh ou sultan d'El-Ghat au docteur Oudney; et comme les habitants de cette oasis avaient et ont encore l'intelligence de cette espèce de caractère, il est très-probable qu'en ce point et ailleurs on écrit encore de cette manière, au moins exceptionnellement. On sait, au reste, que ce genre de signes a servi de nos jours, en Algérie, à déguiser la correspondance arabe. Il y a donc toute chance pour que le voyageur se procure de nouveaux exemples de l'écriture libyenne, soit gravés sur des rochers, comme les Anglais en ont trouvé à l'ouest de Fezzan, et nos compatriotes au sud de Constantine; soit sur des monuments antiques ou des pierres isolées; soit même tracés sur le papier à l'usage des habitants actuels; car il est difficile de supposer que, parlant encore leur ancienne langue et ayant des caractères pour l'écrire, connaissant enfin la valeur phonétique de ces signes, ils ne s'en servent dans aucun cas. L'exemple des Berbères de Maroc, qui écrivent quelquefois leur langue en caractères arabes, ne pourrait pas être allégué comme une objection, attendu que la langue et la religion des Arabes dominent plus souverainement dans le Maroc que dans les autres États barbaresques. D'ailleurs, la langue libyenne et le caractère libyen ont été désignés à M. le capitaine d'artillerie Boissonet (chargé d'un commandement dans la province de Constantine), sous le nom de *kalam tifinag,* comme étant encore pratiqués ou connus des habitants de Biskra et de Tougourt : or les signes sont les mêmes, à peu de chose près, que ceux d'El-Ghat, d'El-Kêf et du sud de Tunis. M. le commandant Delamare a trouvé récemment, dans une nécropole peu éloignée de Ghelma, à Hamchir-Ain-Nechma [1], six pierres couvertes de ces caractères : les tombes romaines, puniques et libyennes étaient mêlées, con-

[1] A une lieu et demie au sud-est de Ghelma, près la route d'Anounah.

fondues dans cette nécropole. Tout porte donc à croire que le voyageur trouvera à recueillir, sur presque tout le chemin de Nefta à Tougourt, et même plus loin au midi, un assez grand nombre d'exemples de l'écriture libyenne. Il en est peut-être de même sur la ligne de Biskra à El-Aghouat, où se voient un grand nombre de ruines romaines. Le voyageur doit copier tous ces exemples avec autant de soin et d'exactitude que les inscriptions latines ou grecques qu'il pourra rencontrer, et ne pas négliger une seule occasion de se les faire interpréter, si cela est possible, par les taleb et les hommes les plus instruits du pays, ou tout au moins de constater la valeur des signes. Au reste, cette recherche doit se concilier avec la recherche non moins importante des inscriptions puniques ou phéniciennes, qui paraissent abonder, surtout à El-Kêf (l'ancienne *Sicca*), dans la régence de Tunis. Il doit y en avoir également à Kairouân, à Gafsa, à Nefta, à El-Djem, à Sfait, à Ferianah, lieux autrefois appelés *Vicus Augusti, Capsa, Nepte, Thysdrus, Sufetula* et *Thelepte*. Le point de Gafsa est signalé comme riche en vestiges d'antiquités.

« Les caravanes étant le moyen le plus commode et le plus sûr, pour les Européens, de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, le voyageur devra s'enquérir des époques de leur départ, et étudier les conditions propres à chacune d'elles quant à leur composition, à leurs directions, à leurs séjours et même à leur objet commercial. Il faudra surtout s'informer soigneusement si les journées de marche, comptées par les hommes du désert, se rapportent à des caravanes légères ou pesamment chargées (car la mesure peut varier du simple au double et même au triple), et distinguer les époques de l'année où les voyages sont accomplis. Le voyageur trouvera dans les Recherches sur l'Afrique septentrionale, de notre confrère

M. Walckenaer, et aussi dans l'ouvrage de M. Carette, *Sur les routes suivies par les Arabes,* et ailleurs, d'excellents conseils sur l'appréciation des marches des caravanes. Sans doute il n'y a pas lieu de confondre les journées du *mehari* ou dromadaire (ce chameau rapide qui peut faire deux à trois lieues à l'heure, sans s'arrêter, entre le lever du soleil et son coucher[1]) avec les journées du chameau des caravanes ordinaires; mais ces dernières journées offrent de très-grandes différences, à l'égard desquelles il faut se tenir en garde.

« On est assez bien au courant de ce qui regarde les routes suivies dans le Sahara algérien, depuis la publication de M. Renou, et depuis celle du lieutenant colonel Daumas (ouvrages tout entiers composés d'itinéraires, rédigés d'après les rapports de plusieurs centaines de natifs, contrôlés les uns par les autres); ces lignes conduisent, 1° d'Alger à Ouaregla, à Tougourt, à Ensalah; 2° de Tougourt à Gardeïa (Beni-Mozab) et à Ouaregla; 3° de Biskra à El'Aghouât. M. Prax aura sans doute à suivre lui-même plusieurs de ces routes où toutes les stations sont marquées; toutefois, il fera bien, s'il parvient à Agably, de recueillir encore d'autres itinéraires dirigés sur Ghadamès, sur Asben, sur Agades, Kachna et Kano (c'est-à-dire le Bornou), et à l'ouest sur Tenboctou, sur El-Araouât, sur Ouâlet et Tichit, sur Theghaza et Taoudeni.

« Il y a surtout une direction très-importante pour le commerce, sur laquelle il est à désirer que le voyageur prenne des informations précises, si son excursion le porte du côté d'El-Ghat, oasis dont nous avons déjà parlé. Il s'agit de la nouvelle route que paraît affecter, depuis quelque temps, le commerce entre la Méditerranée et la haute Éthiopie. Jadis le Dârfour

[1] Le *mehari* est de la même race que l'*equia* des déserts d'Égypte; voyez la relation du général Marey-Monge sur son expédition à Taguin, etc.

échangeait ses produits avec ceux de l'Europe par la voie de l'Égypte, et procurait ces derniers au royaume voisin de Ouâday (ou Bergou); aujourd'hui c'est le Ouâday même qui communique avec l'Europe par Benghazi, l'ancienne Bérénice (de la Pentapole), et qui reçoit les marchandises du Dârfour. Ainsi le Kaire et Alexandrie ne reçoivent plus directement les produits de ces deux riches contrées africaines: c'est dans l'État de Tripoli qu'ils arrivent maintenant. Une route de cinquante-deux journées a d'abord conduit les caravanes de Ouârah, la capitale du Ouâday, jusqu'à Tegherri, lieu voisin du Fezzan, et de là à Tripoli par Sokna; mais plus récemment encore les caravanes ont pris une marche plus directe et plus courte, allant, droit au nord, du Ouâday au Tibboo, de là à Audjelah et à Benghazi. Ce changement s'est opéré depuis l'occupation du Kordofan et de la haute Nubie par les troupes égyptiennes. Des renseignements précis sur l'itinéraire actuel des caravanes entre Benghazi et le Ouâday ne seraient pas moins désirables sous le rapport de la géographie comparée que pour les relations commerciales; car toute cette partie de l'Afrique, bien que médiocrement éloignée du littoral, est entièrement inconnue. Il s'agit de la contrée décrite par Hérodote, séjour des Nasamons, et de tout le pays compris entre le parallèle des *Chelonidæ paludes* vers le midi, et l'oasis d'Ammon avec la Cyrénaïque au nord; ce pays devrait même faire l'objet d'une exploration spéciale, d'autant plus que la Cyrénaïque elle-même, quoique ayant été le sujet de plusieurs intéressantes publications, réserve encore d'importantes découvertes aux futurs voyageurs.

« Cette direction n'étant pas celle que doit suivre M. Prax, nous nous bornons ici à signaler les renseignements à prendre, soit à Tripoli, soit à El-Ghat, sur l'itinéraire actuel du Ouâday,

et nous revenons aux itinéraires du Sahara tunisien et algérien qu'il se propose d'explorer. Si M. Prax trouvait le moyen de se transporter d'abord à Ghadamès, par la voie de Tripoli ou par celle de Tunis, il y trouverait une communication directe, quoique assez difficile avec Ouaregla, ville qui se prétend la plus ancienne du désert[1]; d'où il pourrait ensuite se rendre à l'oasis de Touat par Galiah, selon l'itinéraire indiqué par M. Daumas; et d'abord visiter l'intéressante tribu des Beni-Mezab, étudier leurs mœurs et leur langage, comme nous l'avons recommandé. Il existe d'ailleurs quelque incertitude sur la véritable situation de Ghardaïa, lieu principal des Beni-Mezab, que les uns placent au nord de Ouaregla et les autres à l'ouest. Il importe de fixer parfaitement cette position.

« Une position plus importante encore est celle de l'oasis de Touat; on ne connaît pas rigoureusement celle d'Agably, le chef-lieu; mais il est peu éloigné d'Ensalah, que le major Laing a déterminé astronomiquement, lors de son voyage à Tenboktou; il s'y est arrêté et en a observé la latitude et la longitude. C'est le seul Européen connu qui ait visité l'oasis, et l'on a lieu d'être surpris que l'auteur d'une des cartes récentes du Sahara, ignorant apparemment cette détermination, ait porté Ensalah à trois degrés dix-sept minutes trop à l'ouest, d'autant plus que la longitude de ce point a été publiée, il y a très-longtemps, et mise à profit dans le voyage de Réné Caillée.

« En résumé, nous avons indiqué les divers sujets qui doivent fixer l'attention du voyageur, savoir : les inscriptions, les antiquités, la géographie comparée, les dialectes et les itinéraires. Il ne nous appartient pas de fixer d'une manière absolue les lignes, ou l'ordre de marche que doit suivre M. Prax; le choix

[1] Voyez *Le Sahara algérien*, par le lieutenant-colonel Daumas, p. 75.

en dépendra des circonstances plus ou moins favorables qui se présenteront à lui, soit à Tunis, soit à Tripoli, soit en tout autre point du départ. C'est surtout l'époque du départ des caravanes qui doit le décider. D'un autre côté, il a déjà l'expérience des voyages, et il connaît l'Afrique; il trouvera d'ailleurs à Tunis et en Algérie des officiers français très au courant des récentes découvertes, familiers avec la langue du pays et munis des connaissances locales qui peuvent préparer le succès de son exploration. »

Procédé de moulage pour les anciens monuments.

Dans la séance du 29 janvier 1847, M. Lenormant donna communication avec détails d'un procédé de M. Lottin-de-Laval pour le moulage des anciens monuments et des monuments moulés qui font partie de la collection rapportée par ce voyageur; et il invita les membres de l'Académie que l'invention de M. Lottin-de-Laval pouvait intéresser à aller prendre connaissance par eux-mêmes des résultats obtenus.

M. Vattier de Bourville.

M. le ministre des affaires étrangères a invité l'Académie à lui envoyer des instructions sur les fouilles que l'on pourrait entreprendre dans la Cyrénaïque afin d'y découvrir des monuments anciens, et sur les recherches archéologiques auxquelles on pourrait se livrer dans ce pays. M. le ministre annonça en même temps qu'il avait autorisé M. S. Vattier de Bourville, drogman chancelier du Consulat général de France à Tripoli de Barbarie, à entreprendre une exploration en Cyrénaïque.

Une commission nommée par l'Académie fit, par l'organe de M. Jomard, le rapport suivant :

Instructions

« Sous quelque rapport qu'on envisage l'étude de la Cyré-

naïque, on ne saurait se défendre de la considérer comme une des plus curieuses, même une des plus importantes que l'on puisse se proposer. Cyrène a joui d'une longue prospérité, elle a brillé par le génie de ses enfants, par la richesse de son commerce, par les beautés de son territoire et par l'éclat des arts. Son histoire se lie avec celle de la Grèce, avec l'histoire de la colonisation; elle est une des plus anciennes colonies grecques en Afrique; on voit, à quelques siècles d'intervalle, l'arrivée des Grecs dans l'île de Platée, puis à Cyrène, reproduire, sur un autre point du continent africain, le fait immense de l'établissement phénicien à Carthage; comme s'ils eussent voulu balancer, et même dépasser cet établissement, en se posant tout à côté de la vieille et fertile Égypte. C'est alors qu'on aperçoit, pour la première fois peut-être, l'Europe en contact avec l'Afrique; et peut-être aussi est-ce là une des causes qui, plus tard, amenèrent les Grecs en maîtres sur les bords du Nil. La descente de Battus aux rivages libyques devait donc avoir et a eu, en effet, des conséquences politiques et commerciales d'une grande portée, et l'on doit regretter que l'histoire des commencements de la Cyrénaïque, malgré des travaux estimables et de doctes recherches, demeure encore enveloppée de ténèbres épaisses : voilà pourquoi une nouvelle exploration, non-seulement des ruines de Cyrène, mais du pays tout entier, c'est-à-dire de la Pentapole et de l'intérieur des terres, même jusqu'au 24ᵉ ou au 25ᵉ degré de latitude, est désirée par les amis des sciences historiques, et mérite d'être appuyée et encouragée par le gouvernement. D'un côté, les voyages de M. le docteur Augustin Cervelli, de Pise, du père Pacifique, du docteur Paolo della Cella, de MM. Henri Beechey et Frédéric Beechey, en 1822, enfin de M. Pacho, en 1825, et les relations dont nous leur sommes redevables, ont

et rapport pour l'exploration de la Cyrénaïque

laisse de nombreux problèmes à résoudre. D'autre part, les historiens se contredisent sur l'époque de la fondation de Cyrène : on sait que la différence de l'un à l'autre va à plusieurs siècles [1]; il n'est pas impossible que les inscriptions à découvrir fixent un jour notre incertitude. Les écrivains se taisent, pour ainsi dire, ou n'apprennent presque rien sur les rapports des Cyrénéens avec les nations africaines, avec la Libye intérieure, avec les Nasamons, les Ammoniens, les Augilæ et les autres Oasitains. Ils ne font pas connaître l'influence qu'a dû exercer cette grande colonie sur la civilisation des Libyens, ni celle que les Libyens ont dû avoir avec le temps et par l'effet inévitable d'un commerce continu, sur les mœurs et les habitudes de Cyrène. Ces historiens ne nous en apprennent pas davantage sur la géographie des régions intérieures avec lesquelles Cyrène a commercé; ni sur les grandes montagnes, telles que celles dont Ptolémée nous fait seulement connaître les noms : *Anagombri montes, Bœcolicus mons, Tinodes mons*, et, plus au sud, *Aezar mons;* ni sur les lacs nommés *Cleartis palus, Lacci palus, Lycomedis palus,* et, plus au sud, les *Chelonidæ palades.* On voudrait connaître avec exactitude la patrie du silphium, les lieux où croissait spontanément cette plante fameuse, autrefois source de grandes richesses [2]. Enfin, la curieuse tribu des Psylles, originaires de la Cyrénaïque intérieure, a peut-être encore ses représentants dans le pays, puisque l'Égypte possède aujourd'hui de véritables Psylles, s'il faut seulement entendre par ce mot des hommes possé-

[1] Thrige : « Res Cyrenensium a primordiis inde civitatis usque ad ætatem qua in provinciæ formam à Romanis est redacta. » P. 79-93. Raoul-Rochette, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, t. III, p. 264.

[2] Strabon (II, 5), Ptolémée (IV, 4), Arrien, *De exp. Alex.* (l. III, p. 145, Lugd Bat. 1704), contre le sentiment de Théophraste (VI, 3) et de Pline (l. XIX, 15), regardent le désert comme le sol natal du silphium.

dant le talent héréditaire d'évoquer les serpents et de neutraliser leur morsure. Tant de questions d'histoire, de relations internationales, de géographie, et aussi d'histoire naturelle, se lient avec la connaissance approfondie de la Cyrénaïque et de l'intérieur du pays, que l'on ne saurait trop désirer qu'ils soient l'objet d'une exploration tout à fait complète, ou du moins plus fructueuse que les précédentes. Tel est l'ensemble des *desiderata* sur lesquels s'est portée l'attention de la commission de l'Académie, qui est appelée, par M. le ministre des affaires étrangères, à rédiger des instructions pour l'exploration de ce pays.

« Après cet aperçu général, et sans insister davantage sur des questions historiques si familières à tous les membres de l'Académie, la commission abordera les questions spéciales que les voyageurs doivent se proposer de résoudre successivement. Nous diviserons en trois articles le rapport dont nous avons été chargés : nous parlerons d'abord de la ville même de Cyrène, en second lieu, du reste de la Cyrénaïque et de la Pentapole libyque, ensuite des oasis et des régions de l'intérieur.

« L'intéressante contrée nommée par les anciens la Pentapole libyque, restait encore presque inconnue vers le milieu du dernier siècle. On savait seulement, d'une manière vague, que les ruines de ses villes, ses vastes nécropoles, plusieurs élégants mausolées et quelques somptueux portiques, encore debout au milieu d'un pays désolé, attestaient la magnificence de l'antique colonie de Battus, de la patrie d'Aristippe, d'Ératosthène, de Callimaque, et l'état florissant des autres cités grecques à l'est de la grande Syrte, qui recevaient jadis dans leurs murs les caravanes chargées des produits de l'intérieur de l'Afrique, et s'enrichissaient par le commerce, en accueillant en même temps les sciences et les beaux-arts. Oubliées

depuis Synésius et depuis Procope, leurs ruines n'avaient été explorées d'une manière complète ni par le Maire (deuxième voyage de Paul Lucas, t. II, p. 85 et suiv.), ni par le père Pacifique, ni par Bruce. Paul della Cella lui-même, n'étant point dessinateur, indique plutôt les monuments qu'il ne les fait connaître. M. Pacho, il est vrai, dans sa Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque (Paris, 1827, in-4°, avec atlas), a réuni plus de faits à lui seul que tous ses prédécesseurs ensemble. Il décrit pittoresquement les ruines, il dessine les monuments d'une manière satisfaisante, et il peint avec chaleur les populations vagabondes du désert. Mais ce voyageur n'était point archéologue; il en résulte que les inscriptions, très-nombreuses dans la Pentapole, et dont plusieurs offrent un intérêt réel, littéraire ou historique, ont été, en général, données par lui d'une manière fautive, au point que presque toutes auraient besoin d'être examinées et transcrites de nouveau. Sans doute, M. Pacho a tracé la route, on doit le regarder comme un guide excellent; mais on peut dire que le pays n'est pas encore complétement exploré sous le point de vue épigraphique.

« Il en est presque de même sous le rapport des monuments. On remarque à Cyrène, aujourd'hui Grennah, les restes, malheureusement bien peu conservés, d'un assez grand nombre d'édifices antiques de toute espèce : un amphithéâtre, un théâtre, un stade, deux temples, des thermes, des monuments funéraires d'une grande proportion. On n'en trouve guère que la place sur le plan de Cyrène de M. Pacho, et ces positions n'y sont pas déterminées avec assez de précision pour restituer l'ancienne ville. On voudrait avoir plus de détails sur toutes ces constructions, ou sur les fragments qui en restent et qui pourraient en faire connaître l'étendue et l'importance.

M. Pacho a donné tous ses soins à l'étude de la nécropole, et on lui a obligation d'un grand nombre de vues et de dessins des hypogées et des autres ouvrages exécutés dans l'intérieur des rochers; mais il ne donne pas toujours les plans et les coupes architecturales, et, quand il les donne, on ne peut avoir une idée des proportions que par une échelle. Celui qui étudie ces proportions, et qui veut approfondir le sujet, a besoin d'avoir les cotes, autrement les mesures, exprimées en chiffres. Nous citerons comme exemple de l'importance qui s'attache à la connaissance de ces nombres, un des hypogées de la nécropole, où l'on remarque des colonnes de l'ordre dorique grec excessivement allongées, au point que la proportion serait de neuf diamètres et un quart [1]. Cette proportion ne s'observe qu'en Égypte, dans les hypogées de Beni-Hasan, qui sont d'ailleurs, ainsi qu'on le sait, d'une très-haute antiquité. Les mesures écrites soigneusement auraient levé tous les doutes à cet égard. Il est superflu de faire remarquer ici que l'analogie se borne à l'usage de creuser des tombes dans le rocher : la ressemblance des colonnes de proportion insolite serait une particularité plus concluante. On doit donc désirer que tous les monuments soient mesurés avec précision, et que les mesures soient écrites au fur et à mesure sur les dessins originaux. Le travail, à la vérité, sera fort long, car on ne compte pas moins de huit à neuf rangées de catacombes creusées dans la montagne; mais aussi il est à croire qu'en les visitant toutes on découvrira quelques faits importants.

« La sculpture des bas-reliefs, et même la statuaire, ont laissé à Cyrène quelques œuvres assez remarquables. Bien qu'on soit redevable à M. Pacho de plusieurs dessins bien su-

[1] Atlas du Voyage de M. Pacho, pl. XXXII, XXXIV.

périeurs à ce qu'on possédait avant lui, l'on regrette qu'il n'en ait pas donné un plus grand nombre : le temps et les moyens lui ont évidemment manqué. Il faudrait opérer des fouilles, ne fût-ce que pour retrouver la tête et la partie inférieure de la statue colossale de guerrier, dont le voyageur a dessiné le torse. La richesse du costume, le travail de la sculpture, font désirer que ce marbre soit transporté en Europe, au lieu de rester exposé à toutes sortes de chances de destruction [1]. Il en est de même d'un magnifique sarcophage de marbre blanc, d'un goût exquis pour la composition, le choix des ornements et le travail du ciseau [2]. Nous ne savons ce qu'il faut penser de certaines statues qui paraissent avoir existé au temps du voyage du docteur Augustin Cervelli, dans des *appartements* situés entre Cyrène et la mer [3], les unes de couleur blanche et les autres noires; il faut au moins découvrir ce qui a donné lieu à ce récit.

« Les peintures conservées à Cyrène ne présentent pas moins d'intérêt; on peut dire que les curieux spécimens qu'en a publiés M. Pacho ont excité plutôt que satisfait la curiosité. Avant lui, le docteur Paolo della Cella avait exprimé son étonnement de la fraîcheur et de la conservation des peintures qui ornent les hypogées; mais M. Pacho est le premier qui en ait fait connaître le sujet. On sait que l'une d'elles représente des gladiateurs et des lutteurs; une autre, des chasses curieuses; une autre, des cérémonies remarquables par les costumes et les instruments; une, plus curieuse encore, représente six groupes de femmes noires, peints dans les métopes d'une frise : ces derniers mériteraient d'être copiés plus

[1] Atlas du Voyage de M. Pacho, pl. LIX.

[2] *Ibidem*, pl. LVI.

[3] Recueil des Mémoires de la Société de géographie, t. II, p. 23. Paris, 1825, in-4°.

en grand, afin qu'on puisse mieux juger du caractère de la physionomie, et se prononcer sur la partie de l'Afrique d'où les Cyrénéens tiraient ces esclaves ou servantes noires. Il doit exister, selon toute vraisemblance, beaucoup d'autres peintures, qu'on découvrirait aisément en ouvrant quelque nouveaux hypogées.

« Le plan qu'a donné M. Pacho ne manque pas d'intérêt; mais il faudrait le compléter et faire une topographie exacte; il faudrait aussi exécuter des fouilles dans diverses parties de cet espace, qui avait au moins 4,000 mètres sur 2,500, puisque les débris qu'on a vus sont compris dans un quadrilatère de cette étendue. Toutefois, cet espace ne correspond point à la grandeur que devait avoir Cyrène. Les terres, aujourd'hui cultivées sur le plateau, au nord et au midi des ruines, ont été nivelées par la charrue, et ont nécessairement enseveli quantité de débris de l'ancienne splendeur de cette ville; c'est surtout en médailles que le sol doit être riche, et c'est là que les fouilles seront productives. Il faut songer que le sol de Cyrène n'a pas été exploré, et encore moins exploité, par les voyageurs modernes, avant l'année 1811 : ni le Maire, ni Granger, ni Bruce, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ne s'y sont arrêtés pour y faire des fouilles. Tout se réunit pour faire désirer qu'on soit muni de moyens suffisants pour opérer des fouilles étendues : c'est une mine presque vierge, malgré la destruction des grands édifices.

« Il paraît que les principales rues de la ville sont encore très-visibles, et même qu'on distingue parfaitement, en plusieurs endroits, les traces des chars. Personne n'ignore combien l'adresse des Cyrénéens, dans les courses de char, était renommée; la figure du cheval et celle d'une roue, empreintes sur leurs médailles, le disent assez. Il est probable que l'exa-

men de l'hippodrome, et les fouilles faites sur les lieux, feront découvrir quelques particularités intéressantes sur ce sujet. Le stade doit aussi être fouillé; il en est de même de ce qu'on appelle le temple de César et le temple de Bacchus, de l'aqueduc et de son réservoir, du tombeau circulaire et des autres mausolées antiques, des monuments isolés, et même des châteaux plus modernes qui sont dans le sud de la ville. La célèbre fontaine d'Apollon demande une attention spéciale, comme aussi les inscriptions qui l'accompagnent. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, les inscriptions seront pour le voyageur l'objet d'un travail suivi. Il ne saurait mettre trop de soin à relever celles qui ont quelque étendue, en laissant de côté, si le temps lui manquait, celles qui ne révèlent que des noms propres. Déjà les inscriptions de M. Pacho ont été savamment commentées par un de nos confrères; il a exprimé le regret que l'inscription de Cyrène antérieure aux Lagides, la seule peut-être de cette espèce dans la collection [1], ne renferme que des noms propres et rien sur le monument auquel elle se rattachait; les recherches ultérieures feront peut-être découvrir la partie inférieure de la pierre, ou quelque autre pierre faite pour éclairer sur le sujet du monument.

« C'est donc surtout à l'épigraphie qu'on pourra rendre un important service, en cherchant à examiner sur place le plus grand nombre possible des inscriptions publiées par M. Pacho, planches LXII à LXVI et LXXIII à LXXXVI de son atlas; on copiera ou on fera copier exactement toutes celles qui existent encore. Nous signalons particulièrement à l'attention des voyageurs les peintures trouvées dans l'intérieur des grottes de Cyrène. L'un de ces monuments, que nous croyons

[1] Voir Atlas du voyage de M. Pacho, pl. LXII, n° 2, et page 392, les notes sur les inscriptions de la Cyrénaïque, par M. Letronne.

unique dans son genre, paraît offrir des représentations théâtrales avec de longues légendes en grec, écrites au-dessus et au-dessous des personnages, mais qui, dans la copie que M. Pacho en a donnée, sont indéchiffrables [1]. A Tolometa (*Ptolemaïs*), on réussira peut-être aussi à nous faire connaître, d'une manière moins fautive qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le long rescrit de l'empereur Anastase (entre les années 491 et 518 de notre ère), relatif à divers sujets d'administration publique et notamment au service militaire, document historique des plus curieux, et qui se trouve gravé sur la façade d'une caserne romaine, à quelque distance des bords de la mer. (Pacho, p. 178 et 397, pl. LXXIII.)

« Nous devons aussi engager les voyageurs à copier avec exactitude, mieux que ne l'ont fait le docteur Cervelli, M. Pacho et MM. Beechey, certains caractères qui ont été considérés peut-être à tort comme de simples marques n'ayant aucune valeur alphabétique. On ne doit pas être surpris de trouver dans la Cyrénaïque quelques exemples d'une écriture africaine, aujourd'hui reconnue pour appartenir à un idiome libyen. Il est possible qu'avec quelques recherches les voyageurs rencontrent des groupes de ces mêmes signes, et peut-être des inscriptions suivies, comme à Thugga.

« Les observations que nous venons de faire sur l'ouvrage de M. Pacho peuvent s'appliquer en grande partie au Voyage de MM. Beechey, beaucoup plus satisfaisant sous le rapport de la géographie moderne et de l'hydrographie, et qui contient des plans et plusieurs dessins de monuments des villes antiques de Cyrène, de Tolometa, de Derne, d'Apollonia, de Teuchira. Mais les dessins des ruines en très-petit nombre, que ces voyageurs ont publiés, sont sur de trop petites di-

[1] Voir Atlas du voyage de M. Pacho, pl. XLIX, 1., et pag. 203, 375.

mensions et trop peu étudiés pour pouvoir être utiles, et sont bien inférieurs à ceux de M. Pacho; MM. Beechey n'ont d'ailleurs reproduit qu'une seule inscription, déjà donnée par M. della Cella.

« Aux limites de la Marmarique, vers Bomba (l'ancienne île de Platée), on remarque un changement presque subit dans la nature du sol; de rocailleuse et stérile qu'elle était, la terre prend une couleur rougeâtre, signe de fertilité : c'est là qu'apparaît le premier cours d'eau, et où l'on croit que s'arrêta d'abord la colonie de Battus. Là commence aussi, à l'est, la Pentapole libyque, aujourd'hui le Djebel Akhdar des Arabes, la montagne Verte, ainsi nommée à cause de sa richesse végétale, de sa verdure luxuriante et de ses délicieux ombrages. Les villes qui ont contribué avec Cyrène à la célébrité de la Pentapole, et sont l'origine de son nom, ont été visitées par les prédécesseurs de M. Pacho; mais il est le premier qui ait publié des détails sur leur situation, leurs monuments, et sur les vestiges antiques : on appelle aujourd'hui ces lieux Marsa-Sousa, Tolometa, Tocora, Ben-Ghazy, qui ont succédé à *Apollonia* (le port de Cyrène), *Ptolemaïs* ou *Barce*, *Arsinoë* ou *Teuchira*, et Bérénice.

« Le séjour de M. de Bourville à Ben-Ghazy pourra, sous plusieurs rapports, devenir fort utile à la science. En sa qualité d'agent consulaire, le résident de la France disposera, nous l'espérons du moins, de plus de moyens que n'avaient avant lui les voyageurs qui parcouraient ce littoral en simples particuliers. Établi à Ben-Ghazy, il pourra visiter successivement, outre les villes que nous venons de nommer, Râs-el-Halal (*Naustathmus*), Dernah (*Darnis*); puis, se dirigeant de l'est à l'ouest, à quelque distance de la côte, Lamloudeh (*Limniade*), Tereth (*Thintis*), Ghernès, dont le nom ancien est

inconnu. Partout où on pourra le faire sans danger, il examinera les grottes sépulcrales, les monuments funéraires, les vestiges des villes et des constructions anciennes, en suivant les indications données par M. Pacho; il verra s'il y a possibilité de faire exécuter des fouilles dans les nécropoles, autour des temples, dans l'intérieur des théâtres : peut-être y trouvera-t-on des statues ou des bas-reliefs qui enrichiront nos musées.

« On n'a fixé que par conjecture la position d'*Aziris* ou *Azilis*, et celle de *Irasa* plus au couchant, lieux où la colonie des Théréens s'arrêta en quittant l'île de Platée : c'est encore un sujet des recherches. On peut désirer aussi de savoir ce qu'il faut entendre par la fontaine Cyré (d'où le nom de Cyrène), la même que la fontaine d'Apollon [1]. Une étude topographique plus attentive pourrait faire connaître l'importance relative, ainsi que la situation exacte des sources qui abondent de ce côté, et qui entretiennent, comme jadis, une verdure et une fraîcheur perpétuelles dans ce pays privilégié [2].

« Derne, l'ancienne *Dernis*, a succédé à l'ancienne capitale de la Cyrénaïque. On y trouve, au rapport des voyageurs, des vestiges d'antiquité; il convient d'y faire des recherches, ainsi qu'à Zaouani, où il y a des tombeaux dont M. Pacho n'a donné que la vue; à Massakhit, où il y a des hypogées remarquables, ainsi qu'au lieu de Ghernès, cité plus haut, où est un autre tombeau circulaire dont le plan nous manque; de même à Safsaf (*Sofsussa*), où sont des colonnes, un réservoir de 400 pas, un souterrain portant des inscriptions, un temple, etc. [3], et dans d'autres endroits assez voisins de Cyrène. Sur la route de Grennah à *Apollonia* (Marsa-Sousa),

[1] Callim. *Hymn. in Apoll.* v. 88, 90.

[2] Thrige, *Res Cyrenensium, etc.*

[3] A Safsaf, on voit aussi, dans les anciennes rues, les traces des chars antiques.

il y a également des tombes antiques creusées dans le rocher. On a porté jusqu'à vingt mille le nombre des tombeaux de ces diverses nécropoles. Cette dernière ville, port de Cyrène, l'une des cinq de la Pentapole, demande une investigation assidue; on y trouve les colonnes d'un temple renversé, un aqueduc, des arcades, des inscriptions et des souterrains à visiter.

« La troisième de ces villes, *Ptolemaïs* (Barce, au temps de la fondation), est riche en restes d'antiquité, savoir : des colonnes debout, des mosaïques, des mausolées, un grand réservoir, et d'autres ouvrages considérables qui attestent la puissance de leurs constructeurs. On y voit les restes d'un grand pavé dont les dalles ont une brasse et demie. C'est à *Ptolemaïs* que M. Pacho a vu et dessiné cette caserne romaine dont nous avons parlé, et qui porte sur ses murailles la grande inscription en cinquante-six lignes, rescrit d'Anastase I^er^, inscription dont, nous le répétons, il faut obtenir une nouvelle copie.

« Après *Ptolemaïs*, en allant toujours vers l'ouest, vient Arsinoë, l'ancienne *Teuchira*. Il s'y trouve des souterrains chargés d'inscriptions, les restes d'un temple et d'autres édifices : M. Pacho y a relevé un grand nombre d'inscriptions qui ne renferment que des noms propres, avec d'autres qui présentent un peu plus d'intérêt.

« Enfin Bérénice, aujourd'hui Benghazy, mérite, à plusieurs égards, l'attention et les recherches du voyageur, non-seulement sous le rapport de l'antiquité, mais à cause de l'extension qu'a prise la ville moderne depuis quelques années, et des relations qu'elle entretient avec l'intérieur, comme nous le verrons bientôt. Ce qui lui donne même déjà la prééminence sur la ville de Derne, les inscriptions grecques et la-

tines y abondent; les vagues de la mer viennent laver une partie des ruines, et laissent quelquefois à découvert, sur le sable, des médailles et des pierres antiques.

« Nous devons signaler aussi à quatre journées, au sud de Benghazy, à huit milles de distance du bord oriental de la grande Syrte, les restes d'une ancienne ville, aujourd'hui Ladjedabiah ou Adjedebia. On y remarque des constructions assez remarquables, mais d'un autre âge, et dont les murailles portent des inscriptions koufiques, qu'il convient aussi de copier.

« Au midi, au sud-est et au sud-ouest de la Pentapole libyque, s'ouvre une région distincte de la Cyrénaïque proprement dite, et par la nature du sol et par celle des populations qui l'habitent. Déjà nous en avons touché quelque chose, et nous avons dit de quel intérêt il serait, sous le rapport de la géographie ancienne, comme sous celui des relations actuelles de la côte d'Afrique avec l'intérieur, de mieux connaître ces populations. L'étude des langues africaines serait elle-même intéressée à cet examen. Si nous voulions entrer dans tous les détails que comporte un pareil sujet, il faudrait dépasser de beaucoup les bornes d'un simple rapport; nous nous bornerons à énumérer, d'après les meilleures autorités, les peuplades ou tribus qui jadis ont été en rapport avec la colonie de Cyrène, et dont les successeurs actuels entretiennent des relations de commerce avec l'État de Tripoli. A la tête des écrivains anciens qui doivent servir de guide dans cette recherche, sont Hérodote et Strabon; ensuite Diodore, Pline, Ptolémée, Scylax, Denys le Périégète. Il ne faut pas cependant négliger Étienne de Byzance, ni quelques passages de Salluste, de Solin, de P. Mela et de Justin; les poëtes eux-mêmes ne sont pas inutiles à étudier[1]; Synésius, quoiqu'il appartienne au

[1] Callim. *Hymn. in Apoll.* loc. cit.; Pindar. *Pyth.* 4, 5, 9

v^e^ siècle, est une source précieuse à consulter[1]. De la comparaison de tous ces auteurs, il résulte que les Libyens ont été en relation directe ou indirecte avec la colonie grecque dès les premiers temps de sa fondation : or, les causes qui l'ont conduite à sa ruine sont restées en partie étrangères à l'existence des peuples de l'intérieur. Ceux-ci ont continué de vivre avec leurs mœurs et leurs usages propres, que la religion mahométane n'a modifiés que partiellement. Et comme le commerce actuel les amène à Benghazy aussi bien qu'à Tripoli, un voyageur instruit et intelligent, résidant dans la première de ces villes, trouvera des occasions fréquentes d'étudier leurs coutumes et leur langage, de connaître les itinéraires que ces hommes suivent, isolés ou en caravane, pour se rendre vers le sud-est, au Tibboo, au Ouâday ou Borgou; au sud-ouest, à El-Ghat, au Fezzan, à El-Aghades; vers le sud enfin, au Bornou, à Kanem et à d'autres parties du Soudan et du Takrour oriental. Noter soigneusement les distances, les séjours, les puits du désert, la composition des caravanes, les denrées qu'elles transportent, les noms exacts des tribus, et bien d'autres renseignements analogues, est un soin que nous recommandons aux personnes résidant sur la côte d'Afrique, comme à tous les voyageurs qui pénètrent dans l'intérieur du pays.

« Pour ne parler que d'une partie des anciennes peuplades auxquelles ont succédé les Arabes et les Touâregs, nous voyons figurer en première ligne les *Adyrmachidæ*, qu'a célébrés Hérodote, mentionnés aussi par Pline et Ptolémée : identifier ce peuple avec l'un de ceux qui habitent actuellement au sud de la Cyrénaïque est un problème difficile, sans doute, mais qu'on doit chercher à éclaircir. Ensuite viennent les Nasamons,

[1] Synesius, *De Regno*, p. 2 (Lut. Par. 1631).

plus à l'ouest, dont Hérodote a décrit les habitudes nomades, qui, après avoir été refoulés plusieurs fois dans le désert, ont persévéré toujours à infester les bords de la grande Syrte[1]; puis les *Macæ* ou *Macæi*, mentionnés par Scylax, Ptolémée, etc. les *Auschisæ*, aussi à l'ouest des *Adyrmachidæ*; ensuite les *Cabali* et les *Garamantes*, encore plus à l'ouest; les *Asbystæ*, mentionnés par Etienne de Byzance et d'autres écrivains; enfin, les *Giligammæ*[2] et les *Ausenses*. L'usage des Nasamons de fréquenter annuellement le pays des *Augilæ*, pour en rapporter le fruit du dattier nécessaire à leur nourriture, existe peut-être encore; car, depuis Hérodote, la nature est restée la même, c'est-à-dire inculte, dans un pays où tout est immuable en quelque sorte, où les mœurs et la vie doivent être restées stationnaires, comme le sol lui-même et l'air embrasé qu'on y respire. Il faudrait donc étudier l'oasis d'Audjelah sous ce rapport, et connaître quelles tribus y viennent commercer périodiquement.

En terminant, nous ajouterons quelques mots sur les autres cantons fertiles des régions méditerranées. Sous les rapports de la géographie physique et de la géographie proprement dite, comme sous celui de la marche et du commerce des caravanes, il importe de recueillir des renseignements aussi complets et aussi exacts qu'il sera possible, sur toutes les oasis qui se trouvent dans l'espace compris entre les 17^e et 24^e méridiens (E. de Paris), et entre les 25^e et 29^e parallèles nord. Ce vaste espace est à peu près inconnu (sans parler de ce qui est encore plus reculé dans le sud). On peut regarder comme extrêmement probable qu'il s'y trouve plus d'un lieu semblable ou analogue à Syouah et Audjelah. En effet, du côté du levant, on

[1] Théophraste mentionne le pays qu'ils habitaient sous le nom de Nasamonique, Νασαμωνικη, correspondant au nom de la Cyrénaïque. — [2] Ou *Giligambæ*.

observe une série d'oasis échelonnées à peu près du nord au sud, depuis la petite oasis d'El-Kasr (El-Ouah el-Baharyeh) jusqu'à El-Khargeh (l'oasis de Thèbes); puis, au couchant, sous le méridien de Mesurata, on trouve Sokna, et plus loin le Fezzan, *Phazania regio*, qui n'est autre chose qu'une vaste oasis. Il en est de même dans la partie occidentale du Sahara : l'on y a découvert beaucoup d'oasis dans ces derniers temps. Il est donc à croire qu'au midi d'Audjelah et au midi de Syouah, il existe aussi des cantons assez favorablement situés pour que les eaux s'y rassemblent, que la végétation s'y développe, que les hommes puissent y habiter et vivre commodément; mais les Arabes gardent constamment le secret de ces lieux privilégiés, même celui des simples puits du désert, où ils peuvent se reposer et se désaltérer en traversant les solitudes sablonneuses. Quant au fameux Jardin des Hespérides [1], ce n'était sans doute rien autre chose qu'une de ces oasis, et c'est par cette raison qu'on a tant varié, jadis comme aujourd'hui, sur son emplacement; car plusieurs de ces cantons ont pu recevoir à droit égal la même dénomination.

« Notre opinion sur la multiplicité des oasis n'est pas une pure conjecture; elle est confirmée par le témoignage des voyageurs; l'un des derniers, en effet, a visité, en outre des oasis qu'on vient de nommer et qui sont assez connues [2], celle de Djallou (autrement le pays de Moudjabreh), celle de Lechkerreh, celle de Maradeh, sous le parallèle d'Audjelah. Cette opinion est d'ailleurs parfaitement conforme à l'idée que nous donne, des déserts de la Libye, le plus judicieux des géographes de l'antiquité [3]. Par tous ces motifs, on doit signaler particulière-

[1] Syclac. *Peripl.* p. 309 et seq. (ed. J. F. Gail, Paris, 1826.)

[2] Voyez les relations de Hornemann, Linant, Drovetti, Cailliaud, etc. — [3] Strabon, l. I, p. 130, et l. XVII, p. 824.

ment aux voyageurs l'étude des différentes oasis; ils doivent demander des informations précises sur leur situation, leur étendue, les sources d'eau fraîche et celles d'eaux thermales qui s'y rencontrent.

« Nous devons engager encore les voyageurs à recueillir ce qui se rapporte à l'antiquité chrétienne et aussi à l'antiquité arabe. En effet, on a observé à Cyrène et ailleurs des monuments et des peintures de l'époque chrétienne, qui ne sont pas indignes d'attention. On y remarque la figure du bon pasteur, le signe emblématique du poisson souvent répété, tantôt peint, tantôt sculpté sur les murs. Il y a même, dans la nécropole de Cyrène, un vaste hypogée, le plus grand et le plus profond de tous, divisé en une multitude de salles, qui rappelle les grandes catacombes d'Égypte par son développement; le lieu s'appelle Kenissieh (de *kenisseh*, église). A Aphrodisias sont aussi des hypogées chrétiens, avec des frises richement ornées. Des châteaux arabes, de construction très-ancienne, se trouvent en divers lieux, à Cyrène, à Benegdem, à Adjedabiah, avec des inscriptions koufiques qui, ainsi qu'on l'a dit, méritent d'être relevées.

« Tels sont les sujets sur lesquels nous appelons l'attention des voyageurs, et en particulier de M. Vattier de Bourville, nommé à la résidence de Benghazy. »

Inscriptions en caractères berbères.

Le ministre de l'instruction publique a transmis à l'Académie, deux inscriptions en caractères berbères envoyées par M. Prax, sur lesquelles il demandait son avis.

Ces deux inscriptions furent renvoyées à une commission qui fit, par l'organe de M. de Saulcy, le rapport suivant :

« La première inscription a été gravée sur un bracelet ou *m'draâ* de pierre appartenant à un rédamsi nommé *Boubekr-*

Seddyk, par une femme tourgniah nommée *Takidaouta*, avec laquelle vivait le rédamsi. Cette inscription transcrite par le rédamsi lui-même ne contient que deux noms accolés :

BOUBEKR-SEDDYK-TAKIDOUT.

« A peu d'exception près, les valeurs alphabétiques déduites de l'analyse de cette inscription sont parfaitement d'accord avec celles qui sont fixées par les alphabets de Oudney et de Boissonet, et par l'étude de l'épigraphe bilingue de Thougga.

« Deux signes y paraissent pour la première fois le ⁖ pour ك, *kef*, et le ⊖ pour ص *ssad*.

« L'emploi de deux signes aussi voisins de formes que ⊖ et ⊙ pour représenter deux articulations aussi distinctes que le B et le S dur, ne doit pas être considéré comme suffisamment démontré par un seul exemple, quand surtout cet exemple est fourni par un texte gravé par une femme, peu lettrée probablement.

« La seconde inscription, tracée sur une djébirah ou sabretache, présente quelques formes entièrement nouvelles mélangées avec des lettres dont la valeur est déjà fixée. Jusqu'ici il reste impossible de trouver le sens de cette inscription, dans les trois derniers signes de laquelle M. Prax a cru reconnaître le nom de *Kanon*, ville commerciale fort importante.

« Il est à remarquer que ces signes ont subi quelques modifications pour être tracés à la pointe sur le cuir de la djébirah en question. Ainsi les signes circulaires comme le ⊖ se sont transformés en signes carrés comme ⊡, afin que leur tracé pût s'effectuer sans que la pointe employée écorchât la surface de la peau.

« En résumé, l'Académie désire que M. le ministre de l'instruction publique adresse des remercîments à M. Prax pour cette

première communication, et en même temps elle le prie de vouloir bien encourager ce voyageur à poursuivre les recherches qu'il a entreprises sur la langue et l'écriture antique des Touaregs. »

Mémoire de M. Prax sur Tougourt.

Un mémoire du même M. Prax, sur Tougourt, fut adressé par M. le ministre de l'instruction publique et renvoyé à l'examen de la commission qui avait rédigé les instructions pour son voyage. (7 avril 1848.)

Cette commission fit un rapport (12 mai 1848), dont il est utile de présenter ici l'extrait suivant :

« Le mémoire de M. Prax est intitulé *Sahara algérien*, *7e mémoire de la mission;* il se divise en deux articles, l'un relatif à tout le pays qui a nom *Ouad-Rir',* l'autre à la ville de Tougourt, qui en est le chef-lieu; à la suite sont plusieurs observations géographiques et météorologiques.

« Le peu d'étendue de cet écrit ne pourrait fournir qu'un petit nombre de remarques, s'il ne s'agissait d'un lieu sur lequel l'Académie a appelé l'attention spéciale du voyageur, lieu très-imparfaitement connu jusqu'ici, et dont il n'existe pas de relation *de visu* écrite par un voyageur moderne, ou du moins de relation qui ait été publiée.

« L'oasis de Tougourt est fort reculée dans le sud de l'Algerie; c'est un rendez-vous de nombreuses caravanes, qui est placé à l'intersection de plusieurs routes dirigées de l'est à l'ouest, du nord au sud, et encore en d'autres sens; Tougourt fait ainsi communiquer ensemble le Maroc avec le Bournou, et l'Afrique centrale avec la côte septentrionale d'Afrique.

« Tout ce qu'on savait de Tougourt se réduisait à fort peu de notions, non-seulement vagues ou contradictoires, mais mêlées de fables; sa position, d'après les géographes les plus récents,

variait de plus d'un degré en latitude, de plus de deux en longitude; il est heureux qu'un observateur comme M. Prax ait pu parvenir jusqu'à cette ville et y résider assez longtemps pour faire des observations précises et recueillir des renseignements exacts sur sa situation, sa population, son commerce et ses usages. M. Prax y est entré le 28 novembre 1847, il y était encore le 9 janvier suivant.

« Dans les instructions données à M. Prax, l'Académie lui avait recommandé de s'enquérir des différentes routes que suivent les caravanes dans le Sahara algérien; notamment les routes entre Alger et Tougourt et les oasis de l'ouest, telles que Ghardeïa, Ouaregla, etc. M. Prax venant, à ce qu'il paraît, de la régence de Tunis, est arrivé à Tougourt par Ouad-Souf; mais il ne s'était pas encore transporté à Ghardeïa ou à Ouaregla, au moment où il adressait sa relation.

« Ouad-Souf est le pays confinant à celui de Tougourt à l'est; il est situé lui-même au sud des lacs ou étangs connus dans l'antiquité sous les noms de lac de Libye, lac de Pallas, et lac Tritonitès. Le voyageur, qui a peut-être décrit les lieux dans les mémoires antérieurs, non parvenus à l'Académie, commence par la description détaillée, village par village, de deux routes conduisant du Souf à Tougourt; il fait remarquer les différences très-notables qui caractérisent le sol de Ouad-Souf et le sol de Ouad-Rir'.

« La route du nord est de vingt heures de marche, celle du sud est de dix-neuf heures un quart [1].

« L'Ouad-Rir' exerce une sorte de suprématie sur les pays

[1] M. Prax a reconnu par expérience que les chameaux de sa caravane faisaient soixante et seize mètres par minute ou quatre mille cinq cent soixante mètres par heure, espace qu'il faut réduire d'un dizième pour les sinuosités du chemin et même d'un tiers en pays de sables et de montagnes; la caravane comptait vingt-deux chameaux et soixante-cinq voyageurs, compris femmes et enfants.

environnants, à l'est sur Ouad-Souf, au sud sur Temaçin, quoique gouvernés par des chefs independants. Son commerce et sa grande fertilité en dattes lui procurent beaucoup de richesses, et cet avantage, l'oasis de Tougourt le possède de temps immémorial. En effet, Léon l'Africain en a donné une longue description qui fait voir l'importance de cette ville. De son temps, elle faisait un grand commerce avec Constantine; elle comptait deux mille cinq cents familles, et avait d'habiles ouvriers; on vantait ses mœurs hospitalières; elle pouvait payer au prince de Tunis un tribut de 130,000 pièces d'or[1].

« M. Prax, à son retour, a vu, en dix jours seulement, quatre caravanes arriver à Tougourt, comptant ensemble mille huit cent quarante-cinq chameaux, chargés de toutes sortes de marchandises, et deux caravanes de deux à trois cents chameaux, en partie chargées de dattes. Une portion de ce commerce, auquel l'Algérie demeure étrangère, pourrait y être reportée par la voie de Biskra.

« La ville a été décrite dans quelques ouvrages récents, d'après les récits des Arabes, très-exagérés et même fabuleux ou romanesques; M. Prax les rectifie dans sa relation. Elle est entourée d'un mur et d'un fossé, mais les tours et ponts-levis du palais, et les glacis des fortifications, sont de pure invention.

« Le gouvernement est héréditaire; le cheykh actuel tient son nom du chef de sa race, Ben-Djellab. La population est évaluée à deux mille neuf cent dix individus; elle se compose d'anciens habitants, de noirs libres ou esclaves, de juifs musulmans, d'Arabes et d'étrangers; on y connaît et pratique l'inoculation.

[1] Léon Africain, p. 240, Anvers, 1555.

« L'Académie avait demandé qu'on vérifiât le fait de l'existence à Tougourt de vestiges antiques, annoncés dans certaines relations. Il y a bien eu jadis, aux environs de la ville actuelle, une ancienne cité, d'un diamètre trois fois plus grand qu'aujourd'hui; mais M. Prax n'y a vu que quelques pierres, quelques briques, et des débris informes, avec des monticules couverts de sables; on ne saurait donc y trouver, quant à présent, la confirmation de l'hypothèse qui plaçait à Tougourt l'ancienne *Thabudis* de l'itinéraire ou la *Thubutis* de Ptolémée.

« M. Prax a joint à son mémoire un petit plan représentant la position relative de Tougourt et des huit gros villages, ainsi que des vastes jardins qui en dépendent, sur une longueur de dix mille mètres [1].

« Il résulte de la description de M. Prax, que jusqu'à présent Tougourt ne paraît correspondre ni à l'ancienne *Thabudis* (ou *Thubutis*), ni à aucune position antique [2]; sa situation, deux fois plus reculée dans le sud qu'il ne faut d'après la table Théodosienne, l'expliquerait suffisamment. Toutefois, il faut attendre, pour prononcer, les renseignements qu'on annonce avoir été recueillis tout récemment par plusieurs ingénieurs et officiers français qui, en avril dernier (1848), ont pénétré à Tougourt par la voie de Biskra, et qui ont eu à se louer du cheykh Ben-Djellab [3].

[1] Par trois observations de hauteurs méridiennes très-concordantes, il a déterminé la latitude de Tougourt, dans le palais même du cheykh, à 33° 6′ 30″; les cartes les plus récentes la faisait varier de 31° 59′ à 33° 24′ (carte des tribus de l'Algérie par MM. Carette et Warnier, et carte de M. Dufour, 1846). Il a observé la température moyenne pendant trente jours d'hiver à 14° 27′, et celle de l'année à 19°. Le sol de Tougourt est à dix mètres seulement au-dessus du niveau de la mer.

[2] Dans son ouvrage intitulé *Le Sahara algérien*, M. Dumas place le *Turaphilum* de Ptolémée à Tougourt, mais sans aucune autorité; car la distance de ce dernier lieu à la mer est quadruple de celle de *Turaphilum*.

[3] Les Européens connus jusqu'ici pour

« Comme M. Prax ne dit pas dans son mémoire par où il s'est rendu à Ouad-Souf, et qu'il doit, en venant de Tebessa ou de Biskra, avoir traversé des lieux riches en antiquités romaines, il importerait de posséder les six mémoires dont l'envoi a précédé celui qui est soumis à l'Académie, et votre commission vous propose de les réclamer de la bienveillance de M. le ministre. »

Inscriptions de Cyrène.

M. Letronne communique une lettre de M. de Bourville sur Cyrène, et donne des explications sur plusieurs inscriptions copiées par ce voyageur (19 mai 1848).

Nouvelles fouilles.

M. le ministre de l'instruction publique a transmis à l'Académie un rapport de M. Vattier de Bourville, contenant le résultat des premières fouilles opérées à Benghazi. Ce rapport a été renvoyé à la commission qui a rédigé les instructions remises à M. Vattier de Bourville. M. Letronne, au nom de cette commission, expose qu'elle pense que ces premiers résultats de fouilles faites sur le sol de la Cyrénaïque présentent un grand intérêt archéologique, et qu'il serait utile que l'Académie témoignât à M. le ministre de l'instruction publique le désir, qu'avec son collègue le ministre de l'intérieur, il donnât à M. Vattier de Bourville les moyens de continuer ces fouilles. Le secrétaire perpétuel exprima sur ce sujet les vœux de l'Académie à M. le ministre de l'instruction publique et à M. le ministre des affaires étrangères. M. Vattier de Bourville annonça, par une lettre adressée à M. Letronne, que la ville de Cyrène

Position de la ville de Cyrène

avoir atteint Tougourt sont : 1° un Alsacien de la légion étrangère, qui s'est fait musulman, après avoir été fait prisonnier; il a eu une mission de Ben-Djellab à Tunis et a donné des renseignements sur Tougourt (*Des routes suivies par les Arabes, etc.* Carette 1844); 2° M. Loir-Montgazon; 3° M. Garcin, négociant, qui s'est rendu de Biskra à Tougourt en 1847.

n'est pas dans l'emplacement indiqué dans l'ouvrage de M. Pacho, et que les ruines dont ce voyageur a donné la description sont celles d'un faubourg et d'une annexe de cette ville (13 octobre).

M. Fresnel sur les sources du Nil.

M. Jomard lut, au nom de M. Fresnel, une *Notice sur les sources du Nil,* à l'occasion d'une découverte récente faite par ce voyageur (1er décembre 1848).

Rapports semestriels sur les travaux des commissions et publications.

Les rapports semestriels du secrétaire perpétuel, qui ont toujours été faits aux époques fixées par le règlement, démontrent que, malgré les révolutions et les secousses politiques, l'Académie a mis encore plus d'activité dans ses travaux, que dans les six années qui ont précédé celles que comprend cette histoire.

Le 10 janvier 1845, le secrétaire perpétuel a déposé sur le bureau le tome des *Historiens occidentaux des croisades* divisé en deux parties. Ce volume est l'ouvrage de MM. Beugnot, Ph. le Bas et Langlois. M. Langlois a suppléé M. le Bas pendant le voyage de ce dernier en Orient. Cet ouvrage contient : 1° le rapport fait à l'Académie par la commission chargée de sa publication; 2° une préface latine où les éditeurs exposent le plan qu'ils ont suivi et décrivent les manuscrits dont ils ont fait usage. Vient ensuite une notice sur la carte générale du théâtre des croisades insérée dans l'ouvrage. La carte et la notice sont dues à M. Jacobs, qui a travaillé sous la surveillance des éditeurs, auxquels a été adjoint M. Hase. Le texte latin de l'Histoire de Guillaume de Tyr, et une traduction, ou plutôt une rédaction française, contemporaine de la même histoire, remplissent, presque en entier, les deux parties de ce tome; il est complété par la liste des évêchés et archevêchés de la pro-

vince ecclésiastique d'Antioche, par des variantes tirées d'un manuscrit parvenu tardivement à la connaissance des éditeurs, et enfin par une table des matières, qui contient tous les noms d'hommes et de lieux.

Le second rapport semestriel, lu dans la seconde séance du 4 juillet 1845, annonce à l'Académie que la première partie du tome XIV et la deuxième partie du tome XV de ses *Mémoires* étaient terminées.

Cette première partie du tome XIV renferme l'histoire de l'Académie, depuis le commencement du premier semestre de l'année 1839 jusqu'à la fin du premier semestre de 1844; plus les notices historiques sur la vie et les ouvrages de MM. Vanderbourg, Van Praet et Caussin, par M. Daunou; et celles de MM. Daunou, Rennell, Louis Dupuy et Miot par le secrétaire perpétuel.

La seconde partie du tome XV contient un mémoire de M. Pardessus, sur la distinction qu'on peut faire dans les textes de la Loi salique entre les titres principaux et les additions qu'elle a reçues dans la suite; deux mémoires de M. de Saulcy, intitulés : *Recherches sur la numismatique punique;* un mémoire de M. Letronne, intitulé : *Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze;* deux mémoires de M. Lajard, l'un *Sur une urne cinéraire du musée de la ville de Rouen*, l'autre *Sur un bas-relief mithriaque, qui a été découvert à Vienne (Isère);* deux mémoires de M. Quatremère, l'un *Sur les asiles chez les Arabes*, l'autre *Sur le pays d'Ophir;* un mémoire de M. de Wailly, intitulé : *Examen critique de la Vie de saint Louis par Geoffroy de Beaulieu.*

La publication entière des quatre parties de ces deux tomes termine une livraison des *Mémoires.*

De la première partie du tome XVI des *Notices et manuscrits*, 422 pages étaient tirées, et complètent le texte de cette portion des *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, que doit renfermer ce volume; mais, selon l'intention de l'éditeur, ce texte ne paraîtra qu'avec la traduction et les notes qui le concernent.

Le secrétaire perpétuel annonça dans cette séance, que des mesures avaient été prises par la commission des travaux littéraires, pour qu'il fût fait une table des matières pour les quatorze premiers volumes des Notices des manuscrits, et le travail préparatoire.

La commission des antiquités de la France a terminé l'impression du mémoire qui commence le tome II de la deuxième série du *Recueil des mémoires présentés par divers savants*, ainsi que la gravure de la carte qui l'accompagne. Ce mémoire remplit vingt et une feuilles, et la commission propose un second mémoire pour l'impression.

Par son rapport du 3 juillet 1846, M. le secrétaire perpétuel rappela à l'Académie qu'il lui avait présenté, dans la séance du 3 avril 1846, le tome V de la *Table chronologique des diplômes et titres* concernant l'histoire de France, commencée par M. de Brequigny et continuée par M. Pardessus. Ce volume renferme, après la préface, où M. Pardessus rend compte de la manière dont il a exécuté son travail, la table chronologique de tous les diplômes, chartes, etc. depuis l'année 1214 jusqu'à l'année 1239. Six tables terminent ce volume: la première, des noms des personnes; la seconde, des noms de fiefs, de dignités et de familles; la troisième, des noms de monastères et couvents; la quatrième, des noms de lieux dont il est question dans les chartes; la cinquième, des noms de lieux d'où les chartes sont datées. Ces cinq tables ne renferment que les noms qui sont dans ce volume; mais la sixième, précédée d'un avertissement

est un index bibliographique des ouvrages cités dans les cinq premiers volumes.

Dans cette même séance, le secrétaire perpétuel déposa sur le bureau et présenta à l'Académie la seconde partie du tome XVI des *Mémoires de l'Académie;* il annonça que la première partie de ce tome, qui est celle que nous publions, contiendrait l'histoire de l'Académie et les éloges pendant toute la durée de l'impression, mais qu'elle ne pouvait être composée que lorsque les deux parties du tome XVII seraient terminées. Cette seconde partie du tome XVI contient un mémoire de M. J. B. Biot *Sur le zodiaque circulaire de Denderah;* un mémoire de M. Letronne, intitulé : *Analyse critique des représentations zodiacales de Dendéra et d'Esnée,* où l'on établit; 1° que ces représentations ne sont point astronomiques; 2° que les figures, autres que celles des signes du zodiaque, ne sont pas des constellations; 3° que le zodiaque circulaire de Dendéra n'est point un planisphère soumis à une projection quelconque: plus un mémoire de M. Langlois sur *Crichna, considéré comme personnage historique;* un mémoire de M. Letronne intitulé : *Examen archéologique de ces deux questions : 1° la croix ansée égyptienne a-t-elle été employée par les chrétiens d'Égypte pour exprimer le monogramme du Christ? 2° retrouve-t-on ce symbole sur des monuments antiques étrangers à l'Égypte?* Un mémoire de M. Raoul-Rochette, intitulé : *De la croix ansée, ou d'un signe qui y ressemble, considérée principalement dans ses rapports avec le symbole égyptien sur des monuments étrusques et asiatiques;* une notice de M. de Saulcy *Sur une inscription découverte à Marsal* (département de la Meurthe). Le volume est terminé par deux mémoires de M. Letronne, l'un *Sur l'authenticité de la lettre de Thibaud, roi de Navarre, à l'évêque de Tusculum;* l'autre est l'*Examen critique de la découverte d'un cœur humain faite à la Sainte-Chapelle, où l'on démontre que ce ne peut être le cœur de saint Louis.*

En commençant, dans la séance du 2 juillet 1847, son rapport sur les travaux des commissions de l'Académie pendant le premier semestre de cette année, M. le secrétaire perpétuel a présenté à l'Académie le XVI^e^ volume, 2^e^ partie des *Notices des manuscrits*. Ce volume, entièrement rempli par un travail *Sur la musique des anciens Grecs*, est l'ouvrage de M. Vincent. Il contient 600 pages et plusieurs planches et tableaux, dont deux polychrômes.

Ce travail est divisé en quatre parties principales. La première partie contient d'abord la traduction de *deux traités anonymes* d'après les manuscrits 2458, 2460, 2532 de la Bibliothèque royale. Le second de ces deux traités est plus particulièrement relatif au *rhythme musical*, dont il nous fait, pour la première fois, connaître les signes.

La traduction d'un *Traité du canon harmonique, par Bacchius l'Ancien*, d'après les mêmes manuscrits, termine la première partie du travail.

La deuxième partie consiste en notes détaillées ou commentaires sur les textes traduits dans la première partie. Différentes questions importantes s'y trouvent traitées; telles sont : celle de *notation* musicale des Grecs, celle du rhythme et de ses relations avec la métrique, etc. etc.

La troisième partie se compose de divers fragments, texte grec et traduction, pour servir de pièces justificatives aux deux parties précédentes.

Les plus considérables de ces fragments ont pour auteurs Michel Constantin Psellus, Gémistus Pléthon, Jean Pédiasimus, Jules l'Africain, et un anonyme que le manuscrit ne désigne que par son surnom d'*Hagiopolitès*.

Enfin, la quatrième partie contient le texte d'un important *Traité d'harmonique* de George Pachymère, en cinquante-deux

chapitres, d'après les manuscrits 2536, 2338, 2339, 2440 et 2438. L'éditeur l'a fait précéder d'une introduction où les principes de la musique des Grecs se trouvent résumés; et il a accompagné chaque chapitre d'un argument assez développé pour rendre inutile la traduction de ce traité.

Le tout est terminé par d'amples tables, soit des objets traités, soit des auteurs et des manuscrits cités, soit des mots grecs expliqués.

Le relevé des pièces de l'ancien dépôt des chartes a déjà produit quatre cent quatre-vingt dix-neuf bulletins qui représentent le contenu de quatre boîtes, commençant à l'année 752 et finissant à l'année 935.

Aux Archives du royaume, une série de quarante-neuf cartons de chartes a été dépouillée et a produit cent quatre-vingts bulletins de pièces originales, dont les dates sont comprises entre les années 752 et 1180, terme de la collection.

On a procédé à la transcription de celles de ces pièces qui ne font pas partie de la collection de l'ancien dépôt des chartes, et à la simple collation de celles qui ont été recueillies dans ce dépôt.

M. Quatremère a remis à l'Imprimerie royale le commencement de la copie d'un ouvrage arabe qui contient la vie des deux princes Nouradin et Saladin, pour le nouveau volume des *Historiens orientaux des croisades*.

En commençant la lecture de son rapport semestriel le 12 janvier 1848, le secrétaire perpétuel présenta à l'Académie la première partie du tome XVII des *Mémoires de l'Académie*. Ce volume renferme un mémoire de M. Letronne *Sur la civilisation égyptienne, depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre;* un autre mémoire de M. Le-

tronne *Sur la découverte d'une sépulture chrétienne dans l'église de de Saint-Eutrope, à Saintes;* un mémoire de M. Raoul-Rochette, intitulé: *Questions de l'histoire de l'art, discutées à l'occasion d'une inscription grecque gravée sur une lame de plomb, et trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze;* un mémoire de M. de Saulcy *Sur une inscription phénicienne déterrée à Marseille en 1845;* un mémoire de M. Lajard, intitulé: *Observation sur l'origine et la signification du symbole appelé la croix ansée;* un mémoire de M. de Wailly, intitulé: *Examen de quelques questions relatives à l'origine des chroniques de Saint-Denys.*

Cette première partie du tome XVII des *Mémoires* n'est pas le seul volume qui ait été publié cette année par l'Académie. Dans la séance du 21 août, le secrétaire perpétuel eut l'honneur de présenter à la compagnie la *Table chronologique des ordonnances des rois de France de la 3e race jusqu'au règne de Louis XII inclusivement,* suivie d'une table alphabétique par M. Pardessus. Ce volume est précédé d'une préface qui explique le plan d'après lequel cette table a été rédigée; cette table comprend les matières contenues dans le XXIe volume des Ordonnances de la 3e race, qui est presque entièrement terminé. Le texte des documents était complétement imprimé, et on travaillait au discours qui le précédera et aux tables qui l'accompagneront.

L'Académie, par une délibération du 25 octobre 1846, a résolu d'entreprendre un supplément à la collection des Ordonnances de la 3e race, que les précédents rédacteurs avaient souvent promis. Elle a chargé M. Pardessus de se livrer à ce travail, dès que le tome XXI et dernier de la collection actuelle serait terminé, et qu'un élève de l'École des chartes pourrait y être employé; ce travail a été poursuivi avec beaucoup d'activité pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler; on a recueilli un portefeuille d'environ mille bulletins,

de documents épars dans plus de trois cents volumes, pendant l'espace de temps compris entre les années 987 et 1300.

M. Laboulaye, qui a été nommé par l'Académie pour continuer, après le tome VI qu'achève M. Pardessus, ces tables chronologiques des chartes et diplômes, dites *Tables de Bréquigny*, a déjà réuni sept à huit cents notices, qui forment environ la sixième partie du septième volume.

Conformément aux mesures adoptées d'après le rapport fait dans la séance du 20 avril, sur la continuation de la collection des chartes et diplômes, l'inventaire de la collection déposée à la Bibliothèque royale, a été continué, sous la direction de M. Guérard, jusqu'au 3 juin 969. Deux cent cinquante et un diplômes de cette collection sont transcrits. Ces transcriptions s'arrêtent environ à l'année 914. Enfin on a relevé, sur cinq cent cinquante-cinq cartes, l'analyse d'un pareil nombre de diplômes originaux existants aux Archives du royaume.

Dans son rapport semestriel en date du 12 janvier 1849, le secrétaire perpétuel a fait remarquer que, durant les six mois qui se sont écoulés depuis son dernier rapport, les membres de l'Académie, sans cesse assiégés de préoccupations pénibles, souvent appelés, comme tous les bons Français, comme tous les vrais citoyens, à sauver, par leur courage, la patrie et la civilisation d'un péril imminent, n'ont pas suspendu, ni un seul instant négligé, leurs devoirs académiques; manifestant ainsi qu'ils n'estimaient rien au-dessus de cette communauté de travaux, de ces réciproques et amicales participations aux mêmes jouissances de l'intelligence. Jamais, dans le cours d'aucun semestre, l'impression d'un plus grand nombre de divers volumes de l'Académie n'a été terminée.

C'est dans la séance du 24 novembre dernier que le secré-

taire perpétuel a présenté à l'Académie le XXI^e^ volume de l'*Histoire littéraire de la France,* ouvrage de MM. Félix Lajard, V. le Clerc, Paulin Pâris, Littré, et, pour quelques articles, de MM. Daunou et Fauriel.

Le secrétaire perpétuel, en présentant ce volume, a dit : que lorsqu'il avait dû, pour la première fois, s'acquitter du devoir de faire connaître à l'Académie l'état au vrai des travaux des commissions, il jugea utile de s'écarter de l'usage introduit par ses deux prédécesseurs, et au lieu d'un simple exposé des impressions exécutées ou en cours d'exécution, il donna une rapide et courte analyse des matières traitées dans les volumes qui avaient été présentés pendant le semestre. Il fut fait, alors, des objections, que l'Académie ne parut pas désapprouver; ce fut, pour le secrétaire perpétuel, un motif d'effacer de ce rapport les analyses et les éloges, sobres et mérités, donnés aux ouvrages, pour en faire ressortir la valeur et l'utilité : il se contenta seulement de laisser subsister le sommaire des sujets dont se composait chacun des nouveaux volumes présentés, qu'il considérait comme indispensable. Dans tous ses rapports sur les travaux des commissions, durant le cours des huit années qui viennent de s'écouler, il s'est toujours conformé à ce plan. Il ne peut donc s'en écarter pour ce qui concerne l'*Histoire littéraire de la France;* mais il lui est au moins permis de dire, que ce XXI^e^ volume est un des plus longs, un des plus variés, et qu'il renferme, sur les constitutions et les disputes des ordres religieux, sur l'enseignement public, les droits canoniques, l'histoire de la médecine, nombre de notices et de documents d'un haut intérêt, sous les points de vue religieux, historique, philosophique et littéraire : nul ne pourra entreprendre de nouvelles et sérieuses études sur le siècle de Philippe-Auguste et de saint Louis sans consulter

ce volume. Il renferme d'abord un avertissement où l'éditeur, M. Victor le Clerc, a exposé ce qu'il eût été à désirer de pouvoir mettre dans ce rapport. Vient ensuite une notice de l'éditeur sur M. Fauriel, aussi intéressante, aussi étendue, aussi complète, aussi exacte qu'on peut le désirer; après, est une table des nombreux auteurs cités dans le volume. Le livre commence par des notices sur les écrivains au XIII^e^ siècle, chroniqueurs, mathématiciens, astronomes, grammairiens, médecins, etc. après, sont des notices supplémentaires. Viennent ensuite les notices sur les vies de saints et de saintes, qui sont suivies de celles des chroniques rédigées depuis l'an 1204 jusqu'à l'an 1300; puis des notices sur les lettres écrites pendant ce XIII^e^ siècle, par divers personnages, intéressantes pour l'histoire; ces notices sont suivies de quelques pages d'additions et de corrections. Enfin, une ample table des noms d'auteurs et des matières termine ce volume.

Dans cette même séance, le secrétaire perpétuel rappela ensuite à la compagnie que la II^e^ partie du XVII^e^ volume des *Mémoires de l'Académie,* lui avait été présentée le 10 novembre 1848. Ce volume renferme les *Observations préliminaires des mémoires d'archéologie comparée, asiatique, grecque et étrusque*, par M. Raoul-Rochette. Le premier mémoire *Sur l'Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule grec, principalement à l'aide des monuments figurés.* Un premier *Appendice au mémoire sur la croix ansée asiatique;* un second *Appendice sur le Pyra, comme type de monument funéraire.* Neuf planches, dont deux sont coloriées, accompagnent ce volume.

Le secrétaire perpétuel annonça ensuite que trente-sept feuilles de la II^e^ partie du tome XVIII étaient tirées, et qu'un volume d'une nouvelle livraison paraîtrait sous peu de temps.

Le tome II, 2^e^ série des *Mémoires présentés, par divers savants*

à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, antiquités de la France, qui fut aussi présenté à l'Académie, renferme les *mémoires* ou les *ouvrages* suivants, tous relatifs à notre Gaule.

Chartes bourguignonnes inédites des IX^e^, X^e^ *et* XI^e^ *siècles, extraites des manuscrits de la bibliothèque publique de Dijon et des archives départementales de la Côte-d'Or, recueillies et expliquées, dans une introduction historique,* par Joseph Garnier.

Ce mémoire est accompagné d'une très-grande carte d'une partie des *Pagi* de l'ancienne Bourgogne.

Trois mémoires sur la ville et le port de Fréjus, par M. Charles Texier, à savoir :

Premier mémoire : *Sur les antiquités de Fréjus;*

Deuxième mémoire : *Sur les fouilles exécutées en 1828 dans l'amphithéâtre de Fréjus, pour retrouver les dispositions primitives de ce monument;*

Troisième mémoire : *Sur les anciennes carrières de Fréjus et sur les matériaux employés par les Romains.*

Ces mémoires sont accompagnés d'une *carte des environs de Fréjus, d'un plan de la ville et des antiquités de Fréjus,* et de quatre autres planches où sont figurés tous les monuments et objets d'antiquité dont l'auteur a fait mention.

Suivent quatre mémoires intitulés :

Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens, par M. Jean-Denis Long.

Premier mémoire : *Géographie comparée, étendue, limites du Vocontium, voies romaines;*

Deuxième mémoire : *Aperçu historique;*

Troisième mémoire : *Villes des Vocontiens éloignées des voies romaines;*

Quatrième mémoire : *Sur quelques lieux modernes compris dans le Vocontium.*

Voici quelle était la situation des publications de l'Académie à la fin de l'année 1848.

Situation des publications de l'Académie.

Histoire littéraire de la France. Le XXI^e^ volume avait paru; la copie du XXII^e^ volume de ce grand monument littéraire se continuait avec activité.

Mémoires de l'Académie. La II^e^ partie du XVII^e^ volume de ces Mémoires avait paru, la II^e^ partie du XVIII^e^ était presque achevée, et le secrétaire perpétuel commençait à disposer la copie de la I^re^ partie du tome XIX.

Le tome II, 2^e^ série, des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Antiquités de la France,* avait paru; un autre se préparait.

La totalité du texte français du XXI^e^ volume des *Ordonnances des rois de France,* formant 608 pages était achevée; 44 pages du discours préliminaire étaient imprimées, et le reste de ce discours était livré à l'impression, ainsi que les tables des matières.

Les Tables chronologiques des diplômes, chartes et lettres concernant l'histoire de France, dites *Tables de Bréquigny,* étaient arrivées au quarantième cahier du tome VI; le manuscrit était achevé. Il y avait sept cahiers ou quatorze feuilles en épreuves.

Soixante-sept cahiers ou cent trente-quatre feuilles des *Diplomata, chartæ, epistolæ, leges,* de la 1^re^ race étaient tirés; cinq cahiers entre les mains des compositeurs et deux feuilles en épreuves.

Le travail de copie des *Diplomata, chartæ, epistolæ, leges,* de la deuxième race avait été suspendu pour cause d'économie; les matériaux déjà préparés étaient évalués à un demi-volume de copie.

La copie du XXI^e^ volume des *Historiens des Gaules et de la France* se continuait avec activité, et on devait sous peu de temps commencer l'impression de ce volume.

L'impression du texte d'*Ibn-Khaldoun* et de la traduction française de cet ouvrage était très-avancée; vingt-deux feuilles étaient imprimées.

Le travail de la *Table des matières* des quatorze premiers volumes des *Manuscrits* avait été suspendu depuis longtemps.

Le tome Ier des *Historiens orientaux des croisades* était imprimé en 1844, mais la révision de la carte et de l'index géographique en ont retardé la publication; il restait peu de feuilles de copie à livrer.

Du IIe volume des *Historiens orientaux des croisades* il y avait huit feuilles tirées.

Historiens grecs des croisades. Vingt-huit feuilles étaient tirées.

La copie entière du IIe volume des *Historiens latins des croisades*, qui devait contenir la continuation de Guillaume de Tyr, allait être livrée à l'impression.

Inscriptions et médailles composées par l'Académie.

En 1845, sur la demande de M. le secrétaire de la Société des antiquaires de la Morinie, une inscription pour le piédestal de la statue de Mgr le duc d'Orléans, que l'on devait élever sur la place de l'hôtel de ville de Saint-Omer, a été rédigée de la manière suivante :

PRINCIPI DESIDERATISSIMO
QUEM
SPEM ALTERAM REGNI
CUNCTA GALLIA INOPINA MORTE PRÆREPTUM LUXIT
AUDOMARENSES
OB MIRAM COMITATEM INGENIUMQ. CIVILE
OMNIBUS ULTRO PRÆSTITUM
PROMISSI QUOD IPSE PRÆSENS FECERAT
CIVITATEM REDITU SUO COMPLURIENS FORE FELICEM
SEMPER MEMORES
COMMUNI SUMPTU POSUERUNT.

En 1845, M. Dumay, maire de la ville de Dijon, ayant prié l'Académie de composer :

1° Une légende pour une médaille en or, du plus grand module, que la ville de Dijon devait faire frapper en l'honneur de M. Darcy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, pour le service qu'il a rendu à la ville de Dijon par l'établissement de fontaines publiques;

2° Une légende pour une médaille, argent ou bronze, distribuée au nombre de 104 exemplaires;

3° Et une inscription en deux parties, destinée à être gravée sur deux tables de marbre incrustées dans le couronnement du réservoir principal.

M. le maire avait envoyé, avec sa demande, le modèle en plâtre de la médaille projetée, deux délibérations du conseil municipal de la ville de Dijon, et une notice historique sur l'établissement de fontaines publiques à Dijon.

Il a paru à l'Académie, pour les deux premières inscriptions, qu'on ne pouvait se dispenser de mentionner plusieurs circonstances particulières relatives aux personnes, aux dates, au monument, que l'expression de la reconnaissance publique devait y avoir davantage le caractère d'un exposé historique; et que la troisième inscription devait résumer les deux autres, en faisant connaître aux étrangers mêmes qui passeraient devant le monument, l'origine, l'auteur, les conditions d'exécution, les résultats des travaux.

D'après ces vues, l'Académie a proposé les rédactions suivantes :

Pour les médailles;

La face portera la même légende et la même exergue sur tous les exemplaires, or, argent ou bronze.

Exergue :

Légende :

Inscription du revers de la médaille :

À H.-P.-G. DARCY,
INGÉNIEUR EN CHEF DU DÉPARTEM. DE LA CÔTE-D'OR.
IL CONÇUT LE PROJET, FIT TOUTES LES ÉTUDES
POURSUIVIT JUSQU'À LA FIN L'EXÉCUTION
DES TRAVAUX AUXQUELS DIJON
PRIVÉ JUSQU'ALORS D'EAUX SALUBRES
DOIT LA CRÉATION ET L'ABONDANCE DE SES FONTAINES.

IL NE VOULUT ACCEPTER NI RÉMUNÉRATION PÉCUNIAIRE
NI MÊME L'INDEMNITÉ DE SES PROPRES DÉPENSES.

LE CONSEIL MUNICIPAL
OFFRE UN TÉMOIGNAGE DE LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE
À H.-P.-G. DARCY
DOUBLEMENT BIENFAITEUR DE SA VILLE NATALE
PAR SON TALENT, PAR SON DÉSINTÉRESSEMENT.

Pour les médailles d'argent et de bronze, le revers sera comme il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE DIJON
PAR DÉLIBÉRATION DU V MARS M. DCCC. XXXIV
RÉALISANT LES PROJETS TENTÉS VAINEMENT
DEPUIS TROIS SIÈCLES
POUR PROCURER A LA VILLE DES EAUX SALUBRES
UN LEGS DE L'ABBÉ AUDRA CONTRIBUANT A LA DÉPENSE
LES CONSTRUCTIONS
DU RÉSERVOIR CIRCULAIRE QUI CONTIENT 22,000 HECTOL.
ET DE L'AQUEDUC SOUTERRAIN
LONG DE 12,695^{m} DÉBITANT 8,000 LIT. PAR MINUTE
FURENT COMMENCÉES LE XXI MARS M. DCCC. XXXIX
ACHEVÉES LE VI SEPTEMBRE M. DCCC. XL
D'APRÈS LES PLANS
ET SOUS LA DIRECTION HABILE AUTANT QUE DÉSINTÉRESSÉE
DE H.-P.-G. DARCY
INGÉNIEUR EN CHEF DU DÉP^{t} DE LA CÔTE-D'OR.

Inscriptions du monument sur deux tables de marbre.

Première table :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE DIJON
RÉALISANT LES PROJETS TENTÉS VAINEMENT
DEPUIS TROIS SIÈCLES
POUR PROCURER A LA VILLE DES EAUX SALUBRES
VOTA LE V MARS M. DCCC. XXXIV
L'EXÉCUTION DES PLANS DE H.-P.-G. DARCY
ALORS INGÉNIEUR ORDINAIRE DU DÉP^{t} DE LA CÔTE-D'OR
POUR AMENER ICI LA FONTAINE DU ROSOIR
UN LEGS DE L'ABBÉ AUDRA CONTRIBUANT A LA DÉPENSE.

Deuxième table:

LA PREMIÈRE PIERRE DES CONSTRUCTIONS
FUT POSÉE LE XXI MARS M. DCCC. XXXIX
LE GRAND RÉSERVOIR CIRCULAIRE CONTENANT 22,000 HECTOL.
ET L'ACQUEDUC SOUTERRAIN
LONG DE 12,695 MÈT. DÉBITANT 8,000 LIT. D'EAU PAR MINUTE
FURENT ACHEVÉS ET LIVRÉS A L'USAGE PUBLIC
LE VI SEPTEMBRE M. DCCC. XL
PAR LES SOINS PERSÉVÉRANTS DÉSINTÉRESSÉS
DE H.-P.-G. DARCY
INGÉNIEUR EN CHEF DU DÉPARTEMENT.

M. le maire de la ville de Lille consulta l'Académie sur le mérite de trois inscriptions proposées pour être gravées sur la quatrième face d'un monument que cette ville faisait élever en commémoration du siége de 1792.

Le problème était posé en ces termes : rédiger une inscription qui répondît le plus brièvement et le plus nettement possible à ces trois questions : *En l'honneur de qui? Par qui? Quand?*

Il a paru à l'Académie que de tous ces projets celui qui était le plus près de remplir le but, était le premier,

AUX LILLOIS DE 1792
LES LILLOIS DE 1842.

Cependant, la répétition du nom de Lillois, avec deux indications diverses, ne paraît pas sans inconvénients; elle semblerait viser à l'antithèse, et rechercher un effet qui ne s'accorde pas avec la gravité du style lapidaire. Il a, de plus, ce défaut que la même forme se reproduit deux fois en expri-

mant deux ordres d'idées différentes. Quand on dit *les Lillois de 1792*, on rappelle une époque célèbre, marquée par un trait d'héroïsme; la désignation de *1792* équivaut donc ici à une qualification des hommes dont elle accompagne le nom; au lieu que les mots *de 1842* n'expriment qu'une date, celle de l'érection du monument, et ne servent plus à caractériser les noms auxquels ils sont joints.

Après mûre réflexion, l'Académie a été d'avis qu'on pourrait modifier le projet ainsi qu'il suit :

AUX LILLOIS DE 1792
LEURS FILS
EN 1842.

Ou,

AUX LILLOIS DE 1792
HOMMAGE DE LEURS CONCITOYENS
1842.

La première de ces deux rédactions exprime par un terme de pieuse affection le fait véritable, savoir : le monument est érigé par la génération qui a suivi ceux auquels on l'érige. La seconde exprime davantage le sentiment de reconnaissance publique, avec un mot dont la signification est limitée par la figure qui domine le monument : *les concitoyens* sont les habitants de la ville que cette figure désigne. De plus, l'inscription portant à la fois le seul millésime *1842*, sans addition de la préposition *en*, se termine d'une manière ferme.

En 1845, M. le Ministre des travaux publics ayant communiqué à l'Académie, en lui demandant son avis, des projets de types et d'inscriptions pour trois médailles, qu'il se propo-

sait de faire frapper en commémoration de l'*achèvement du palais de la Chambre des Pairs*, de la construction de l'*Hôtel du ministère des affaires étrangères* et de celui du *Timbre royal*, l'Académie trouva l'exécution trop avancée, pour qu'elle ait pu proposer des changements ou des indications nouvelles. Elle n'a pas cru, non plus, devoir entrer dans les particularités et les explications d'une critique détaillée, qui aurait eu l'inconvénient de devenir trop longue et probablement superflue. Cependant, l'Académie aurait mal justifié la confiance dont M. le Ministre l'avait honorée en la consultant, si elle n'avait exprimé, au moins, une opinion générale sur les projets examinés. Elle n'a pu s'empêcher de regretter que la composition de ces types, par une certaine profusion d'enjolivements capricieux, s'éloignât de la gravité et de la simplicité expressive du style historique et monumental, qui doit faire le caractère essentiel des représentations numismatiques; elle a reconnu, toutefois, que l'affectation des formes de l'école florentine semblait plus particulièrement motivée pour l'effigie du palais de Médicis. L'Académie s'est donc bornée à remplir les lacunes laissées dans les indications des dates, et à proposer un léger changement dans l'inscription relative au palais du Luxembourg; c'était de faire rentrer le millésime de 1612 dans le corps de l'inscription, au lieu de le mettre isolé en tête, ce qui aurait fait prendre cette date pour celle du sujet de la médaille.

Le 15 décembre 1845, par suite d'une lettre adressée à M. le Ministre de l'instruction publique par M. le secrétaire perpétuel, dans l'intention de bien expliquer à M. le Ministre le tort que se faisait le Gouvernement, depuis 1830, pour la composition des inscriptions qu'il fait graver sur les monuments publics, et plus particulièrement pour la composition

des médailles qu'il fait frapper, en se privant du secours de l'Académie, dont le devoir est de lui prêter son concours toutes les fois qu'il le désire, il fut donné lecture à l'Académie (le 27 mars 1846) d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qui annonçait à la compagnie que, d'après les observations qui lui avaient été adressées en son nom par le secrétaire perpétuel, il avait écrit à MM. les Ministres de l'intérieur et des travaux publics, et à M. l'intendant de la maison du roi, pour qu'à l'avenir le concours de l'Académie fût plus exactement réclamé dans la composition des inscriptions et médailles dont le Gouvernement pourrait prescrire l'exécution. M. le Ministre transmettait en même temps le projet d'une médaille d'argent, qui devait être frappée au sujet de la délivrance de la ville de Condom.

Par suite de cette demande, l'Académie a arrêté que le projet de rédaction pour la légende, l'exergue et le revers de la médaille qui devait être frappée à l'occasion du concours littéraire institué en mémoire de la délivrance de la ville de Condom, lors de l'occupation des provinces du Midi par les Anglais pendant le XIV^e^ siècle, serait arrêté ainsi qu'il suit :

Pour la face, autour de la figure du roi, la légende ordinaire :

LUDOVICUS PHILIPPUS $\overline{\text{I}}$ FRANCORUM REX.

Dans l'exergue :

N. A. DE SALVANDY, INSTITUTIONIS PUBLICÆ ADMINISTER.
JO. CAR. PERSIL MONETÆ FLANDÆ FERIUNDÆ PRÆFECTUS.
IPSI CONDOMIENSES.

Le tout ainsi disposé :

Et pour le revers une inscription disposée comme il suit :

En 1848, l'Académie avait renvoyé à sa commission des inscriptions et médailles un projet d'inscription présenté par MM. les secrétaires perpétuels des Académies française et des inscriptions et belles-lettres, pour le monument érigé à la

[1] Ou *poëseos* ou *eloquentiæ poëseosq.*

mémoire de M. le général Gobert, dont ces deux Académies, par le testament de son fils, M. Napoléon Gobert, fondateur de deux prix sur l'histoire de France, ont été chargées de surveiller l'exécution. La commission des inscriptions et médailles a soumis à l'Académie un projet d'inscription (en cinq lignes), qui a été adopté par elle comme il suit :

CE MONUMENT OÙ LE CŒUR DU GÉNÉRAL GOBERT EST ENFERMÉ
A ÉTÉ ÉLEVÉ PAR LES SOINS DE L'ACAD^E FRANÇAISE ET DE L'ACAD^E DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
D'APRÈS LE MANDAT QUI LEUR A ÉTÉ CONFIÉ PAR SON FILS
DANS LE TESTAMENT OÙ IL LES REND DÉPOSITAIRES D'UNE GRANDE FONDATION
POUR L'ENCOURAGEMENT DES TRAVAUX D'HISTOIRE NATIONALE.

En 1848, M. le Ministre de la marine ayant demandé l'avis de l'Académie sur une inscription qu'on se proposait de mettre sur la porte du dépôt général des cartes, plans et archives de la marine, ainsi conçue :

DÉPÔT GÉNÉRAL DES CARTES, PLANS
ET ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA MARINE.

L'Académie a pensé, d'après l'avis de la commission des inscriptions et médailles, à laquelle ce projet avait été renvoyé, que si les archives formaient une section distincte des cartes et plans, il serait plus correct d'écrire :

DÉPÔT GÉNÉRAL DES CARTES ET PLANS,
ET DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA MARINE.

Mais que, dans le cas où ces trois espèces de conservations seraient réunies en un seul dépôt, il faudrait s'en tenir au projet.

Diverses demandes faites à l'Académie

Sur la demande de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, la compagnie, dans sa séance du 18 juillet 1845, a désigné M. Burnouf pour être adjoint à la commission chargée, par l'Académie des sciences, d'examiner des notes grammaticales sur la langue des îles Marquises.

L'Académie, dans sa séance du 8 août 1845, a décidé que six exemplaires de la médaille de M. le baron Silvestre de Sacy seraient remis à M. Brosset, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, d'après sa demande, savoir : un pour lui, un pour le Musée asiatique, un pour l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, un pour M. Fraehn et les derniers pour deux orientalistes de Russie, au choix de M. Brosset.

Il a été donné lecture à la compagnie (le 18 septembre 1846) d'une lettre de M. Flourens, qui demandait, au nom de l'Académie des sciences, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres désignât plusieurs de ses membres pour examiner, de concert avec MM. Cordier, Élie de Beaumont et Dufrénoy, un travail de M. Boucher de Perthes, dans lequel un fait d'histoire naturelle se trouve étayé de preuves qui sont du domaine de l'archéologie. La compagnie, sur la désignation du bureau, décida que MM. Raoul-Rochette et Jomard seraient adjoints à la commission de l'Académie des sciences pour examiner la partie du travail de M. Boucher de Perthes relative à l'archéologie.

Communications et lectures.

Dans la séance du 28 février 1845, M. Jomard a communiqué à l'Académie des extraits de lettres de M. d'Abbadie, relatives à la découverte du Bahr-el-Abiad, ou fleuve Blanc.

Une autre lettre de M. d'Abbadie, donnant des détails sur les Fallachah, peuplade juive du Kouara, en Éthiopie, a été communiquée par M. Jomard (14 mars).

M. Mas-Latrie a adressé à l'Académie le texte de trente-cinq traités ou documents divers, extraits des archives de Venise, de Gênes, de Florence et de Naples, formant un appendice à sa notice sur les livres des pactes de la république de Venise (18 avril).

M. Botta a lu une note sur les inscriptions trouvées par lui à Khorsabad (10 octobre).

M. Varin a donné lecture d'un mémoire sur l'origine des monastères doubles et sur leur propagation en Europe (24 octobre).

M. d'Avezac a communiqué un Mémoire intitulé : *Notices des découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique, ou notice sur la chronologie des découvertes des Portugais, des Génois et des Français sur la côte occidentale de l'Afrique.* M. de Santarem, avec l'agrément de l'Académie, a fait diverses observations sur la lecture de M. d'Avezac, et a donné quelques éclaircissements sur divers points controversés (novembre et décembre).

M. Jobard, directeur du musée de l'industrie belge, a adressé la gravure de ce qu'il appelle une patène antique trouvée dans les ruines de Bulgarie, ancienne capitale des Bulgares (19 décembre).

M. Botta a été admis à donner lecture, par extrait, de diffé-

rentes lettres qui lui ont été écrites par M. Rouel, gérant du consulat de Mossoul, relativement à des bas-reliefs assyriens découverts dans les environs de Mossoul (9 janvier 1846).

M. Raoul-Rochette a communiqué une lettre de M. Prokesch, ministre d'Autriche à Athènes, sur la découverte d'une statue antique (9 janvier).

Le secrétaire perpétuel a donné lecture d'un rapport de M. Cahier de Gerville sur les fouilles faites à Valogne (9 janvier).

M. Mohl a communiqué une lettre de M. Rouel, chargé du consulat de Mossoul pendant l'absence de M. Botta, sur une découverte d'antiquité faite à Arbelles (30 janvier).

M. de la Saussaye a fait, au nom de M. de la Goy, une communication sur les médailles de *Massilia* (13 février).

M. Bernard a été admis à donner lecture d'un mémoire sur ces questions : Archimède avait-il un système de numération analogue au nôtre? Connaissait-il l'arithmétique de position? (20 février).

M. le général Duvivier a écrit à relativement à un mémoire sur les inscriptions phéniciennes, puniques, numides, présenté par lui à l'Académie (27 février).

M. Berger de Xivrey a présenté, au nom de M. Chaudruc de Crazannes, le dessin de deux petits monuments de bronze trouvés près de l'ancien château de Bruningues, dans le dé-

partement de Tarn-et-Garonne, appartenant à M. O'Reilly (30 mars).

M. Vergnaud-Romagnesi, en écrivant à l'Académie pour lui rappeler ses titres a être nommé correspondant, transmit à la compagnie un mémoire sur les monuments élevés en faveur de Jeanne d'Arc; sur une ancienne bannière de la ville d'Orléans; et sur une sépulture gallo-romaine trouvée à Meung-sur-Loire (27 mars).

M. d'Eichthal fut admis à lire, en communication, ses recherches sur la civilisation indo-japonaise, du Mexique ou de l'Amérique centrale (29 avril).

M. Letronne a appelé l'attention de l'Académie sur la découverte faite par M. Mas-Latrie, dans l'île de Chypre, d'un monument avec des caractères cunéiforme et des bas-reliefs qui rappellent les monuments de l'ancienne Ninive. M. Letronne désira que ce monument, qui semble révéler la présence des Assyriens en Chypre, fût comparé avec ceux de Khorsabad qui allaient arriver à Paris. L'Académie décida qu'il serait écrit au Ministre de l'instruction publique, pour appeler son attention sur cet objet et lui exprimer le vœu que l'acquisition de ce monument soit faite par le Gouvernement (8 mai). M. le Ministre de l'instruction publique a fait savoir que le vœu émis par elle, relativement au monument assyrien découvert dans l'île de Chypre par M. Mas-Latrie, avait été transmis, par lui, à son collègue le Ministre de l'intérieur (19 juin).

Dans une séance suivante, M. Lenormant présenta à l'Académie les dessins des antiquités assyriennes rapportées de

Chypre par M. Mas-Latrie et donna des explications détaillées sur l'intérêt qu'offrent, pour la science, ces débris antiques (5 juin).

M. de Wailly a communiqué un mémoire de M. Girardin, intitulé : *De l'analyse chimique de plusieurs monuments de l'antiquité* (5 juin).

M. Mas-Latrie fut admis à lire une notice sur les châteaux français qu'il a trouvés et visités dans l'île de Chypre (12 juin).

M. Jomard communiqua une lettre de M. de Humboldt contenant des détails sur un voyage fait en Égypte par M. Lepsius et sur ses résultats (19 juin).

M. Lottin-de-Laval a présenté à l'Académie le plâtre moulé d'un monument babylonien figurant le tronçon d'une colonne chargée d'inscriptions cunéiformes (28 août).

Dans une des séances suivantes, il a été donné lecture d'une lettre de M. Lottin-de-Laval relative à ses voyages en Orient. M. Lottin-de-Laval, présent à la séance, reçut les remercîemnts de la compagnie pour son intéressante communication (11 septembre).

M. Havet a été admis à lire un mémoire sur le traité de rhétorique attribué à Anaximène de Lampsaque, et adressé à Alexandre (2 octobre).

M. Defrémery, a lu un mémoire sur l'émir des émirs (Émir al-omera) (23 octobre).

M. Dureau de la Malle, au nom de M. Boré, communiqua un mémoire intitulé : *Analyse d'un ouvrage sur les Aghovans et sur leur histoire* (8 janvier 1847).

M. Vivien de Saint-Martin a lu un mémoire sur la géographie ancienne du Caucase (29 janvier).

M. Burnouf a communiqué, pour M. Botta, l'extrait d'une lettre de M. Layard au sujet de ses découvertes archéologiques à Nemroud (5 février).

Un mémoire de M. Limbery, intitulé : *Discussion herméneutique et grammaticale de la langue phénicienne,* a été communiqué à l'Académie par M. Burnouf (18 mars).

M. Th. Henri Martin, communiqua un mémoire ayant pour titre : *Notions des anciens sur les marées et les euripes* (9 avril).

M. Texier lut, en communication, un mémoire sur la ville de *Sipysus* (30 avril).

M. Jal communiqua une note relative aux navires représentés sur les bas-reliefs découverts à Khorsabad (30 avril).

M. Fossé d'Arcosse, président de la commission archéologique de Soissons, a adressé, au nom de cette commission, un travail sur une pierre gallo-romaine trouvée sous les murs de Soissons, en soumettant au jugement de l'Académie l'interprétation de cette inscription (23 juillet).

M. Guigniaut communiqua à l'Académie la seconde partie

des recherches de M. Th. Henri Martin sur les Théories des anciens par rapport aux marées (3 septembre).

M. de Caumont communiqua à l'Académie un Mémoire sur la géographie monumentale de la France (1er octobre).

M. de Santarem lut, en communication, le commencement de son Mémoire sur l'état des connaissances des cosmographes et des géographes de l'Europe, relativement à la forme de la terre et de ses divisions, et principalement de la configuration de l'Afrique, antérieurement aux découvertes portugaises du XVe siècle (5 novembre).

M. Layard, attaché à l'ambassade anglaise de Constantinople, donna des détails sur les fouilles qu'il a fait faire dans les environs de l'ancienne Ninive; il fait observer qu'il n'a trouvé des palais entiers qu'à Nemroud et à Khorsabad (17 décembre).

M. Letronne communiqua à l'Académie l'extrait d'une lettre de M. Birch, qui annonce que M. Harris, pendant son séjour à Alexandrie, a acquis un papyrus trouvé dans les ruines de Thèbes, contenant un discours d'Hypéride contre Démosthène.

On a découvert aussi un bloc de granit avec une cavité propre à renfermer un rouleau. Une inscription qui se trouve sur ce bloc semble prouver que cette cavité renfermait un ouvrage de Dioscoride en trois volumes (21 janvier 1848).

M. Burnouf donna lecture d'un Mémoire de M. l'abbé Lacurie, de Saintes, présenté par M. le Prévost, et intitulé : *Une entrevue entre Philippe le Bel et Bertrand de Got, au sujet des*

Templiers, a-t-elle réellement eu lieu avec les circonstances racontées par Villaric? Cette question résolue négativement par l'auteur, donne lieu à des observations de la part de divers membres qui, sans rejeter les conclusions du mémoire, pensent que les preuves qui en sont données auraient besoin d'être présentées avec plus de concision et appuyées de calculs et de preuves plus décisives. Ce mémoire fut remis à M. le Prévost, sur sa demande, et il se chargea de transmettre à l'auteur les observations faites sur son mémoire (25 février).

M. de Santarem lut un mémoire sur les connaissances des géographes et des cosmographes, antérieurement au XV^e^ siècle et aux découvertes des Portugais sur les côtes occidentales d'Afrique (24 mars).

M. Varin lut, en communication, un mémoire sur l'extension prise par les Scots et les Picts en dehors de la Calédonie (7 avril).

M. le président donna lecture, au nom de M. Régnier, d'un mémoire intitulé : *Recherches sur l'origine des langues germaniques et sur les modifications qu'elles ont éprouvées jusqu'à nos jours* (19 avril).

M. Varin a fait la lecture d'un mémoire sur les causes de la dissidence qui s'établit entre l'église de Bretagne et l'église romaine au sujet de la célébration des Pâques (8 septembre).

M. Daremberg communiqua une note sur les chirurgiens du moyen âge appelés les quatre maîtres, et sur les manus-

crits qu'il a examinés dans les bibliothèques de l'Angleterre (6 octobre).

M. de Santarem donna lecture de l'introduction à son essai sur l'histoire de la cosmographie (1er décembre).

Antiquités nationales. — France.

M. Estrangin adressa à l'Académie une dissertation archéologique manuscrite sur un buste iconique en marbre ancien, découvert, le 27 janvier 1847, dans les ruines d'un théâtre romain à Arles (21 mai 1847).

M. de Laplane, dans une lettre datée de Sisteron, annonça la découverte d'un grand nombre de médailles romaines et de vestiges de ruines antiques à la Chaux, département de la Drôme (23 juillet).

M. Letronne communiqua une lettre de M. Filon, juge au tribunal de Bourbon-Vendée, sur diverses découvertes archéologiques (19 novembre).

M. de la Goy, transmit à l'Académie diverses inscriptions trouvées dans le midi de la France (3 décembre).

Algérie.

M. Texier lut, en communication, des notes sur quelques monuments de l'Algérie, extraites d'un rapport à M. le Ministre de la guerre (23 décembre 1846).

M. le Ministre de la guerre transmit à l'Académie un cahier renfermant cinquante-cinq inscriptions recueillies à Sétif par M. Texier, afin de connaître son opinion sur l'intérêt qu'elles peuvent avoir (22 octobre 1847).

M. Letronne, dans une séance suivante (10 décembre), fit un rapport sur ces cinquante-cinq inscriptions, et proposa de répondre à M. le Ministre de la guerre, de les faire imprimer à la suite de celles de M. le commandant de la Marc, dont la publication a été résolue.

M. Dureau de la Malle communiqua une lettre de M. Texier sur divers monuments qu'il a trouvés dans le désert d'El-Kantara en décembre 1845 (31 décembre).

M. Texier a communiqué à l'Académie des observations sur quelques villes antiques de la province de Constantine (24 mars 1848).

M. Hase communiqua une lettre de M. Berbrugger, annonçant la découverte d'hiéroglyphes figuratifs d'Osiris sur une statue trouvée à Cherchell, avec le dessin d'une espèce d'école de natation (14 juillet).

Une autre lettre de M. Berbrugger, sur des dessins trouvés à Cherchell, a été communiquée par M. Hase (24 novembre).

Mémoires et lectures des Académiciens.

Nous allons donner les titres des mémoires ou notes des Académiciens, dont il a été donné lecture dans le cours des quatre années que comprend cette histoire.

M. Walckenaer.

M. Walckenaer a lu en 1848 un mémoire sur les îles situées à l'est et au sud-ouest du Monde maritime, depuis les temps anciens, jusqu'au premier voyage de Magellan autour du monde (2 juin).

M. Quatremère.

M. Quatremère a lu en 1845 une note relative à un pas-

sage de Cicéron cité dans un mémoire de M. Raoul-Rochette (26 septembre).

Mémoire sur la ville d'Ecbatane (11 février 1848).

Nouvelles observations sur Darius le Mède (30 juin).

M. Raoul-Rochette.

M. Raoul-Rochette a lu en 1845, pour la deuxième fois, un mémoire intitulé : *Questions de l'histoire de l'art discutées à l'occasion d'une inscription grecque gravée sur une lame en plomb trouvée à l'intérieur d'une statue antique de bronze* (19 septembre).

Observations historiques et archéologiques sur la restauration faite du temple de Diane Leucophryne à Magnésie du Méandre (13 août).

Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule hellénique, principalement dans les monuments de l'antiquité figurée (3e mémoire, 16 janvier 1846).

Observations critiques sur l'ouvrage de M. Gennaro Riccio, intitulé : *Le Monete attribuite alla zecca dell' antica città di Luceria, capitale della Daunia, con un cenno della remota sua origine e grandezza.* Ce mémoire a remporté le prix de numismatique (6 août 1847).

M. Letronne.

M. Letronne a lu en 1845 un mémoire sur les inscriptions de deux bornes milliaires, trouvées l'une à Tunis, l'autre à Monaco (10 janvier).

Observations historiques et géographiques sur l'inscription d'une borne milliaire antique qui existe à Tunis (28 février).

Observations critiques sur une inscription grecque trouvée à Corfou (14 mars).

Essai étymologique sur une famille de noms propres grecs (19 mars).

Mémoire sur une ancienne sépulture découverte dans l'église de Saint-Eutrope, à Saintes (12 septembre).

Sur l'authenticité d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue antique (31 octobre).

Explication d'une inscription grecque gravée sur une stèle funéraire antique apportée par M. Prisse (27 mars 1846).

Notice sur la tête sculptée par Phidias découverte à la Bibliothèque royale, et sur la collection Nointel (25 septembre).

Éclaircissements sur différents objets d'antiquité qu'on prétend avoir été trouvés dans les terrains primitifs (2 octobre).

M. Letronne a offert à l'Académie une gravure présentant un ancien aqueduc romain découvert à Deïr el-Kaïlle, près Beyrouth, dont l'existence lui avait été révélée par une inscription qu'il avait expliquée (13 novembre).

M. Letronne a encore lu en 1847 un mémoire sur l'arc de triomphe antique de Tébeste (13 août).

Note sur cette question : « Si les Perses ont adopté quelquefois les noms grecs, et les Grecs des noms égyptiens » (15 octobre).

Note sur une dédicace au dieu Soleil Mithra et sur une inscription découverte dans les ruines de Lambesa (22 octobre).

M. Naudet. M. Naudet a lu en 1845 un mémoire intitulé : *Des postes publiques chez les Romains, et de leur administration* (14 février).

Sur les récompenses d'honneur chez les Romains (30 octobre 1846).

M. le Prevost d'Iray. Il a été donné lecture pour M. le Prévost d'Iray, en 1848, d'un poëme intitulé : *L'Aurore boréale* (22 décembre).

M. Jomard

M. Jomard a lu en 1845 des remarques sur une pierre écrite trouvée dans un ancien tumulus américain, et à cette occasion sur l'idiome libyen (7 et 28 novembre).

Mémoire sur les commencements du séjour d'Anne de Boleyn en France (4 juin et 24 septembre 1847).

Note sur la découverte d'un ancien casque en bronze, dans un marais de la Poméranie, par M. Gustave Klemm, directeur du musée de Dresde (20 août).

Notice sur la langue de Muscas et sur une grammaire et un dictionnaire de cette langue (8 octobre).

Introduction à l'étude des monuments de la géographie (22 octobre).

M. Dureau de la Malle

M. Dureau de la Malle a lu en 1846 un rapport sur un ouvrage soumis au concours des antiquités nationales, intitulé : *Du Climat de la France,* par M. Fuster (8 mai).

Mémoire sur la poliorcétique assyrienne et l'âge des monuments de Ninive, découverts à Khorsabad (22 mai et 3 juillet).

Mémoire sur la climatologie comparée de l'Italie ancienne et moderne (14 juillet 1848).

Observations sur la découverte d'une grande et ancienne ville visitée par M. le docteur Brunner dans le Sandjak de Bosouk (8 décembre).

Mémoire sur les calendriers ruraux de l'évêque Harris, fils de Reid, et de Columelle (22 décembre).

M. Pardessus.

M. Pardessus a lu un mémoire sur l'organisation et l'administration de la justice en France depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XII (13 mars 1846 et 22 octobre 1847).

M. Aug. Thierry

Il a été donné lecture pour M. Augustin Thierry, en 1846, de la deuxième partie de son introduction à l'Histoire du tiers état (6 février).

D'un essai sur l'histoire et la formation du tiers état, 3e partie (25 juin 1847).

D'une introduction à l'histoire du tiers état relativement aux états généraux de 1614 (11 février 1848).

D'une suite de l'Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état, ch. IV (24 novembre).

M. Lajard.

M. Lajard a lu en 1847 une introduction à ses Recherches sur le culte de Mithra en Orient et en Occident (13 août).

Une notice sur les antiquités assyriennes découvertes par M. Layard (24 décembre).

M. Beugnot.

M. Beugnot a lu un mémoire sur la spoliation des biens du clergé attribuée à Charles Martel (8 décembre 1848).

M. Reinaud.

M. Reinaud a lu un mémoire sur l'Inde antérieurement au XIe siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes et persans (28 mars 1845 et 20 février 1846).

Fragment de son introduction sur la Géographie d'Aboul-féda (10 septembre 1847).

Note sur la manière de s'orienter chez les Arabes et chez les Orientaux en général, faisant partie de son introduction à la Géographie d'Aboul-féda (17 septembre).

Fragment de son introduction générale à la géographie des Orientaux, et particulièrement à la Géographie d'Aboul-féda (8 octobre).

M. Julien.

M. Julien a lu, en 1847, des documents sur les commen-

cements de l'imprimerie en Chine à l'aide de planches de bois, de tables de pierres gravées en creux et de types mobiles.

Note sur les miroirs magiques des Chinois; moyens de produire les phénomènes qui leur ont fait donner ce nom (4 juin).

Note sur la transcription des mots sanscrits en chinois (25 juin).

M. Victor le Clerc.

M. Victor le Clerc a lu en 1846 une notice sur l'*Image du monde*, poëme français de l'an 1245, faisant partie de son travail sur l'Histoire littéraire de la France (2 octobre).

Un mémoire sur Guillaume de Saint-Amour et Girard d'Abbeville, ou Documents nouveaux sur la rivalité entre les ordres religieux et la Sorbonne au XIII^e^ siècle (26 février 1847).

Quelques lettres écrites en français au XIII^e^ siècle (23 avril).

Notice sur Eude Rigault, archevêque de Rouen, de 1248 à 1275 (9 juillet).

Notice sur les chapitres généraux des ordres religieux (17 septembre).

M. Guigniaut

M. Guigniaut a lu en 1846 une note sur la cosmogonie et la théogonie des Phéniciens, et sur les systèmes religieux de ces peuples, et sur la religion de la Syrie en général (16 octobre).

Mémoire sur la cosmogonie, la théogonie et le système religieux des Chaldéens (6 novembre).

Mémoire relatif au dernier volume sur Thammouz-Adonis: sur ce mythe, dans l'antiquité figurée, et sur son rapport avec Priape (19 février 1847).

Mémoire sur le dieu Mêne, Munus et Mensis (3 septembre).

M. Pâris a lu en 1846 un mémoire sur les variations du langage en France (11 décembre). M. Paris

M. Garcin de Tassy a lu une traduction de la proclamation en hindoustani de lord Ellenborough, gouverneur général de l'Inde, au sujet des portes du temple de Soonnath (7 mars 1845). M. Garcin de Tassy

M. Lenormant a lu une note sur une des enceintes elliptiques calcinées ou vitrifiées, découvertes à Péran, près de Saint-Brieuc, département des Côtes-du-Nord (26 décembre 1845). M. Lenormant.

Attribution à Phidias, et au fronton occidental du Parthénon, d'une tête colossale de femme, appartenant au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale (31 juillet 1846).

Lettre à M. de Witte sur trois nouveaux vases historiques (26 novembre 1847).

Lettre adressée à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments numismatiques de l'époque mérovingienne (21 janvier 1848).

Mémoire sur un vase panathénaïque découvert dans la Cyrénaïque (30 juin).

M. Berger de Xivrey a lu une lettre relative à des monnaies gauloises qui portent l'empreinte d'un coq (28 février 1845). M. Berger de Xivrey.

De la manière dont l'idée de république a été exprimée dans l'antiquité (26 mai et 16 juin 1848).

M. de Wailly, en 1845, annonça qu'il avait retrouvé le manuscrit original du XIII^e^ siècle de Geoffroy de Beaulieu, lequel contient la lettre de Thibault, roi de Navarre, relative à la mort de saint Louis (14 mars). M. de Wailly.

Notice sur le Mémorial de Vincent de Beauvais (25 avril 1845).

Examen de quelques questions relatives aux Chroniques de Saint-Denis (8 août).

Notice sur Guillaume Guiart (15 mai 1846).

Mémoire sur un opuscule anonyme intitulé : *Luminaria brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abreviationis guerrarum ac litium regni Francorum* (15 janvier et 5 février 1847).

Mémoire sur Geoffroy de Paris (9 avril et 7 mai).

Mémoire sur les tablettes de cire conservées au trésor des chartes (26 mai et 9 juin 1848).

M. de Saulcy.

M. de Saulcy a lu un mémoire sur les proscynèmes ou actes d'adorations égyptiens, tracés en caractères démotiques (24 janvier 1845).

Notice sur le texte démotique d'une nouvelle inscription découverte dans le temple d'Isis, de l'île de Philé, rapportée par M. Ampère (29 août).

Note sur la langue berbère (31 octobre).

Observations relatives à un mémoire de M. le général Duvivier sur des inscriptions phéniciennes (6 février 1846).

Note sur une inscription phénicienne trouvée à Marseille en 1845. Cette inscription est, selon M. de Saulcy, le plus long monument de ce genre qu'on ait encore découvert. M. de Saulcy donne l'interprétation de cette inscription, et réfute celle qui en a été donnée dans un journal d'Algérie (19 juin).

Rectification de la valeur alphabétique d'un caractère de l'écriture punique (6 novembre).

Rectification faite à une inscription phénicienne gravée sur la jambe d'un des quatre colosses du temple d'Ibsamboul (5 février 1847).

Notice sur deux fragments généalogiques de la 2^{e} dynastie assyrienne (2 juillet).

Essai de traduction d'une des inscriptions assyriennes copiées à Van, par M. F. Schulz (10 décembre).

M. de Saulcy annonça qu'il avait trouvé dans un texte démotique, par lui lu et interprété, des mots coptes purs. Ce texte a été écrit par M. Champollion, et lui a été communiqué par M. Lenormant (25 février 1848).

Cette même année, M. de Saulcy a encore lu une note sur un fragment en écriture démotique copié par M. Champollion le jeune (3 mars).

Recherches sur la chronologie et l'histoire des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane, embrassant les deux cent neuf ans qui se sont écoulés, de l'avénement de Nabonnassar à la prise de Babylone par Cyrus (9 juin).

M. de la Saussaye a lu en 1845 un mémoire sur les monnaies gauloises, et particulièrement sur plusieurs monnaies des Éduens (26 décembre). M. de la Saussaye.

M. Éd. Biot a lu en 1848 un avant-propos de la traduction d'un ancien ouvrage chinois, intitulé : *Tcheou-li*, rites des Tchéou (10 novembre). M. Ed. Biot.

M. Artaud de Montor a lu en 1848 une notice intitulée : *De la Satire sur les anneaux romains* (24 novembre). M. Artaud de Montor.

M. Séguier de Saint-Brisson a lu l'examen d'un passage des Stromates d'Alexandrie sur les écritures égyptiennes (7 février 1845). M. Séguier de S^t^-Brisson.

M. Auguste le Prévost a lu une note sur un acte de l'an 1286, écrit en français (30 avril 1847). M. le Prévost (Auguste).

M. J. B. Biot.

M. J. B. Biot a lu un mémoire sur le cycle sothiaque ou caniculaire, comprenant 1461 années vagues égyptiennes, ou 1460 années juliennes (10 janvier et 19 mars 1845).

Mémoire sur le catalogue des étoiles de Ptolémée (9 juillet 1847).

M. le baron de Hammer.

En novembre 1845, il a été donné lecture d'un mémoire de M. le baron de Hammer-Purgstall, que nous devons reproduire ici avec les discussions auxquelles il a donné lieu :

MÉMOIRE

SUR LES RAPPORTS DES DOCTRINES DE MITHRA AVEC CELLES DE L'INDE.

« L'auteur du mémoire sur deux bas-reliefs mithriaques inséré dans le IV^e^ volume des Mémoires de l'Institut royal de France, M. Lajard, regrette, dans une note, que mon explication du monument de Mauls en Tyrol repose sur une hypothèse qui ne semble guère autorisée par les bas-reliefs de ce monument, savoir la représentation de certaines épreuves indiennes [1].

« J'ai en effet énoncé mon opinion sur l'origine indienne de certaines épreuves mithriaques, il y a trente ans, dans la Gazette de littérature de Vienne; j'ai développé cette même opinion, dix ans plus tard, dans mon mémoire sur les mystères de Mithra, lequel, s'il n'a pas été assez heureux pour remporter le prix, a obtenu une mention honorable de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juillet 1826. C'est en se référant à ce mémoire (publié en 1833), que M. Lajard vient de nouveau attaquer mon opinion sur

[1] P. 57 et 86, note.

l'origine indienne des épreuves de Mithra. Cette remarque répetée m'oblige, non-seulement à déclarer que je persiste dans mon opinion sur cette origine indienne, mais elle m'engage à l'établir derechef par des textes et par des monuments qui m'étaient inconnus auparavant. Ce sont d'abord les deux Pourânas, publiés par MM. Wilson et Burnouf, et puis les monuments du district de Chahabad, publiés par M. Montgomery Martin, qui me paraissent confirmer ce que j'ai avancé.

« Dans le *Vishnou pourâna*, Mithra paraît comme l'un des douze Adityas [1], et dans une note, M. Wilson observe, d'après le *Bhâgavata pourâna*, que Mithra préside aux organes de génération et d'excrétion. Les passages du Bhâgavata pourâna dans lesquels il est question de Mithra, sont les suivants:

« Le sens qui réside dans ses organes excrétoires a produit « Yama, *Mitra* [2]. »

« Ses testicules sont *Mitra* et Varouna [3].

« Les organes excrétoires s'ouvrirent; puis vinrent s'y placer « le sens de ces organes, *Mitra*, et l'émission même en qui ré- « sident le dieu de l'organe et le sens [4]. »

« Quoique le Mithra des Persans ne soit ni le Soleil, ni l'un de ses enfants [5], le passage du Vishnou pourâna prouve cependant que les Indiens lui ont reconnu des rapports avec le Soleil; et les trois passages cités du Bhâgavata pourâna dé-

[1] *Vishnou pourâna*, 17, note, p. 83, 122.

[2] *Bhâg. pourâna*, t. I, p. 237, ed. in-f°.

[3] *Ibid.* p. 203.

[4] *Ibid.* p. 283.

[5] Comme dans mon mémoire sur les mystères de Mithra j'ai présenté ce médiateur de la création et de la génération dans son véritable jour, d'après les sources du Zend-Avesta, selon lesquelles il est tout à fait différent du soleil, avec lequel il se trouve confondu sur les monuments romains, M. Lajard pouvait se dispenser d'écrire la note (p. 84) où il dit: « M. de Hammer, trompé sans doute par l'assimilation de Mithra au soleil, dans les auteurs grecs ou latins et dans les inscriptions, confond *Helios* avec *Mithra*. » La note citée par M. Lajard d'une manière si peu juste rectifie au contraire le Helios en intercalant Mithra.

montrent avec évidence que la mythologie indienne attribue à Mithra les mêmes rapports sous lesquels il paraît dans le Zend-Avesta et sur les monuments romains, en tant que génie de la génération. Le passage du Bhâgavata pourâna qui le charge de l'émission du sperme est le meilleur commentaire de l'attaque représentée sur les monuments mithriaques, de l'attaque du serpent et du scorpion, contre les testicules comme organes de la génération. Le serpent et le scorpion, deux Karfesters, c'est-à-dire animaux immondes d'Ahriman, s'attaquent aux sources de la génération pour les détruire et non pas, comme il plaît à dire à M. Lajard, comme un symbole de la génération ou comme un stimulant : « Le scorpion, « dit-il, saisit avec ses pinces les testicules du taureau mou- « rant, comme s'il cherchait à stimuler les sources de la vie « au moment ou la nature semble s'être épuisée, après avoir « employé ses forces à produire pendant les deux saisons qui « précèdent l'automne [1]. »

« Étant ainsi démontré par les textes sacrés des Pourânas que les Indiens ont connu Mithra, non-seulement dans ses rapports avec le Soleil, avec lequel il est confondu sur les monuments romains, mais aussi comme génie de la génération et de ses organes, je m'en serais assurément appuyé, si je les avais connus, en expliquant le monument tyrolien dont les bas-reliefs m'ont rappelé les tourments des Yoguis, et l'accompagnement des Gourous. L'opinion que j'ai énoncée alors sans la connaissance des textes ci-dessus cités, vient d'être confirmée d'une manière frappante par les dessins des monuments indiens qui se trouvent près de Ranger, dans le district de Chahabad, à *Daraul*i, *Bhuyili* et *Baidyonath*. On n'a qu'à comparer les dessins de ces obélisques indiens avec les bas-reliefs du monu-

[1] P. 77.

ment de Meuls, dont le dessin est ci-joint, pour être frappé, au premier aspect, de leur ressemblance en général et de l'identité de quelques-uns. M. Montgomery Martin, où plutôt M. Hamilton, dont M. Montgomery Martin n'a fait qu'éditer les travaux, n'ayant guère pensé à des épreuves de gymnosophistes, a cru voir, dans quelques-uns de ces carreaux, des représentations des événements de la vie domestique[1]; mais le melange de monstres fabuleux suffit pour montrer qu'il y est question d'autre chose. Les plus intéressants de ces nombreux obélisques couverts de figures distribuées en carreaux, sont ceux de Bhuyili et Darauli (p. VII, t. I). Chacune des quatre faces des premiers est divisée en sept carreaux, dont le dernier sur chaque face représente une vache ou un taureau, tel qu'on le voit au dernier carreau du côté droit du monument tyrolien, lequel y remplace l'initié et son directeur, figurés sur les autres carreaux. Le premier carreau du monument de Meuls montre deux figures (le Myste et le Mystagoge), lesquelles se rencontrent sur les deux faces des obélisques de Bhuyili, à la droite du lecteur, tandis que, sur les deux faces à gauche on n'aperçoit qu'une seule figure, tout comme aux bas-reliefs tyroliens on voit (à la droite de celui qui regarde) partout deux figures (excepté le dernier), tandis qu'au côté opposé, il n'y a qu'une seule figure (excepté le premier carreau). Sur ces obélisques indiens comme sur les bas-reliefs du monument mithriaque, la figure toute seule représente l'initié dans la tourmente des épreuves qui lui sont imposées,

[1] « Some *seem* to represent the ordinary « occurrencies of life, such as women « suckling a child or churning butter, or a « porter carrying a cow. Others are quite « monstruous, such as a man riding on a « serpent; a figure often repeated *seems* to « represent a butcher killing a cow or buffalo, for he has the animal suspended with « the head down, as to remove the skin. » (*The history, antiquities, topography and statistics of Eastern India* London, 1838, t. I, p. 464.)

tandis que là où il y a deux figures, l'une représente l'initié et l'autre son directeur spirituel.

La figure, dans le second compartiment du côté gauche du monument de Meuls, représentant un homme couché sur un lit de douleur, se retrouve plus d'une fois sur les compartiments des obélisques indiens, et celle du monument mithriaque qui est immédiatement dessous, d'un homme enfoncé à moitié dans une fosse, paraît être la même que celle des obélisques supérieurs de Bhuyili, où il y a un cercle : ce cercle paraît représenter une fosse, puisque les pieds de l'homme qui est derrière le cercle ne se voient point. Mais la figure la plus décisive et qui se retrouve, non-seulement sur le monument tyrolien, mais aussi sur les deux transylvains que M. Lajard a tâché d'expliquer, c'est la figure de l'homme qui lève le taureau par un pied, de sorte que la tête de l'animal rase la terre. C'est dans cette figure, si souvent répétée sur les obélisques indiens, que M. Hamilton a cru voir celle d'un boucher qui suspend le bœuf tué par les pieds. En comparant les dessins des obélisques indiens avec ceux des monuments mithriaques du Tyrol et de la Transylvanie, on voit bien qu'il ne s'agit que d'un tour de force extraordinaire, que d'une épreuve fort pénible imposée au candidat, lequel devait faire preuve surtout de patience et de force pour être digne d'être initié aux mystères de Mithra, le héros par excellence. On n'a qu'à parcourir les différents compartiments de ces obélisques indiens pour se convaincre que partout il s'agit de lutte, d'efforts extraordinaires, soit à porter des fardeaux, soit à combattre des animaux, soit à exécuter d'autres tours de force. Les monuments sont attribués par la tradition locale de l'Inde au Tretayouga, c'est-à-dire à un temps fort reculé ; ce sont des exercices de puissance tels que les Fakirs en exécutent encore aujourd'hui

dans l'Inde, et qui sont représentés comme des épreuves des candidats aux mystères de Mithra, non-seulement sur le monument tyrolien, mais aussi sur ceux qui ont été trouvés en Transylvanie, et qui font l'objet du mémoire de M. Lajard. Il me reste à faire voir combien sont peu fondées les explications de ce savant, soit celles qui concernent des figures que j'ai signalées comme épreuves, soit celles que j'ai décrites seulement dans mon mémoire, sans oser en expliquer le véritable sens.

Il faut d'abord examiner les deux monuments mithriaques d'*Apulum* et de *Sarmiza-Gethusa*.

Chacun de ces deux monuments est divisé en trois compartiments, celui du haut, du milieu et du bas[1]. Dans celui d'en haut, il y a la maison du Capricorne, reconnue par moi ainsi que par M. Voeppen, longtemps avant M. Lajard, comme étant celle par laquelle les âmes montent au ciel. Quant aux figures qui se trouvent du côté droit, et que j'ai indiquées comme des épreuves, M. Lajard croit pouvoir les expliquer comme les représentants des sept planètes. Pour y parvenir, il a recours à la supposition que trois planètes, Vénus, Jupiter, puis Mars d'un côté et Mercure de l'autre, sont figurés en hommes, mais que, d'un côté, le Loup tout seul doit représenter Mars, et que, de l'autre côté, le Bélier est un attribut de Mercure[2]. Outre l'impossibilité d'un pareil mélange de figures réelles et d'ani-

[1] M. Lajard voit dans ces trois compartiments le ciel, la terre et l'enfer; il explique par là le nom de Τρισμέγιστος. Dans son mémoire sur Vénus, il dit avoir restitué, par cette explication, son triple caractère à Mithra; mais le triple caractère de Mithra, comme générateur, conservateur et destructeur, se trouve déjà établi dans mon Mémoires sur Mithra, p. 72.

[2] D'ailleurs cet animal, dans lequel M. Lajard se plaît à voir un chien ou un loup, symbole de Mars, est bien décidément un *porc*, comme il le fait observer lui-même. « La gravure et la description, dans le *Mithriaca* de M. de Hammer, indiquent ici un sanglier ou un porc. » p. 127, note.

maux symboliques qui en devraient tenir lieu, il y a un mélange plus étrange encore, si l'on admet ce qu'avance M. Lajard, de Jupiter, quand il dit : « Je croirais pouvoir dire qu'en représentant sur nos deux bas-reliefs Ormouzd ou Jupiter dans l'attitude du repos et de la méditation, les artistes romains se trouvaient d'accord avec le Zendavesta, qui appelle Ormouzd *l'être absorbé dans l'excellence*[1]. » Cette qualification est donnée par le Zendavesta à Ormouzd, le principe du bien, et non pas à la planète Ormouzd, c'est-à-dire Jupiter, que M. Lajard veut voir ici dans le myste couché sur son lit d'épreuve. Il y a sur les deux monuments transylvains les six degrés d'épreuves qui sont figurés sur l'un des deux côtés du monument tyrolien; et pourquoi n'y seraient-ils pas? Le sculpteur les a distribués dans les trois compartiments, n'ayant pas eu l'espace suffisant pour les placer tous les six sur l'un des deux côtés. Il en est ainsi des figures placées au côté gauche de la maison du Capricorne, où il y a l'apprenti agenouillé, et derrière lui un homme qui le poursuit, l'arc tendu. M. Lajard soutient avec assurance que ce personnage à l'arc tendu est bien réellement Mithra, couvrant de sa protection efficace l'initié, qui, à genoux devant la maison du Capricorne, implore l'assistance divine pour obtenir le retour de son âme au Gorotman, par la porte du soleil[2]. »

On n'a qu'à regarder ce groupe sur les deux monuments expliqués par M. Lajard pour se convaincre combien grande est son erreur, puisqu'il a pris la poursuite pour un acte de protection. Afin de ne laisser aucun doute sur le véritable caractère de la première, il y a, sur le monument d'*Apulum*, encore une troisième figure (le mystagogue) qui retient l'homme à l'arc qui menace de décocher la flèche sur le myste agenouillé.

[1] P. 130. — [2] P. 127, note.

M. Lajard a pris la poursuite pour un acte de protection, comme plus haut la destruction de l'organe de la génération pour un stimulant. J'observerai enfin que le taureau dans la nacelle au-dessus de la maison du Capricorne, que M. Lajard a pris pour la lune, n'est autre que le taureau qui se trouve dans le dernier compartiment des obélisques indiens et du bas-relief tyrolien; le taureau qui indique le passage des epreuves matérielles de ce monde aux purifications spirituelles, et lequel aussi se trouve très-bien placé au-dessus de la maison du Capricorne, qui est la porte de l'ascension au ciel. Dans le compartiment d'en bas, M. Lajard voit, dans les deux grottes taillées dans le roc, deux arches du pont *Tchineved*, et, dans l'homme entortillé du serpent, le mauvais principe *Ahriman*. Il regrette dans la note[1] « d'avoir à remarquer que cette interprétation ne s'est pas présentée à l'esprit de M. de Hammer, qui se borne à dire : sur le bas-relief inférieur, on voit encore deux autres épreuves du monument du Tyrol, et puis la figure d'un homme entouré d'un serpent, dont l'attitude et les contorsions montrent assez combien cette épreuve est pénible. » En effet, on n'a qu'à jeter les yeux sur la gravure pour voir combien cet homme est tourmenté par le serpent, ce qui ne serait pas le cas, si c'était Ahriman qui est lui-même le serpent. A l'appui de son opinion, M. Lajard cite le passage du Zendavesta, où Ahriman est caractérisé *comme le serpent infernal qui a deux pieds*. De pareilles figures de serpents à deux pieds se trouvent parmi les hiéroglyphes egyptiens, mais ici ce n'est pas un serpent à deux pieds, c'est au contraire un homme à deux pieds, entortillé d'un serpent qui le tourmente. M. Lajard n'a donc pas mieux rencontré la personnification d'Ahriman

[1] *Les Mysteres de Mithra, dérivés des mysteres de la Vénus assyrienne ou chaldéenne* Mem. p. 57, note.

dans cet homme entortillé d'un serpent, que celle d'Ormouzd dans l'homme couché sur un grabat. S'il voulait absolument y voir un être méchant, il eût été plus naturel de penser à *Mihr Daroudj*, l'antagoniste de Mithra, à *Mihr Daroudj*, l'homme malfaiteur, comme je l'ai dit dans mon mémoire sur Mithra, d'après les textes du Zendavesta.

Ce *Mihr Daroudj* ou Ahriman lui-même se retrouverait plutôt sur les obélisques indiens, dans la figure plus d'une fois répétée d'un monstre finissant en serpent. M. Lajard me reproche (p. 86) de n'avoir pas cité un seul monument qui justifie cette supposition que la figure qui tient par une jambe de derrière un taureau renversé ait du rapport aux cérémonies indiennes. Eh bien, c'est cette même figure qui se retrouve sur l'obélisque de Baidyonath (pl. VI, D, dernière série, quatrième carreau d'en haut), et sur l'obélisque de Bhuyili (pl. VII, second compartiment de la dernière série), la figure même que Hamilton a prise pour celle d'un boucher renversant un taureau la tête en bas. J'ai donc eu raison de dire dans mon mémoire : « L'action de porter un taureau paraît avoir été une des épreuves rudes et pénibles par lesquelles devaient passer les initiés de Mithra. »

Après avoir démontré par les passages des Pourânas et les obélisques indiens les rapports intimes de Mithra avec l'Inde, je n'ai pas besoin d'insister sur la réfutation de l'opinion émise par M. Lajard, que les mystères de Mithra sont dérivés des mystères de la Vénus syrienne[1] ou chaldéenne, mais je dois m'expliquer sur ce qu'il dit de ma supposition d'un Mithra mâle et femelle[2].

[1] Dans le Mémoire sur Vénus, p. 144.

[2] Or *Mitra*, féminin de *Mithra*, et *Anahid* ou *Anaïtis*, sont une seule et même déesse, *l'étoile du matin*. (*Religions de l'antiquité*, par Creuzer, trad. par Guigniaut, II, 735.)

J'ai avancé cette supposition sur le texte d'Hérodote, d'après lequel *Mitra* est la même qu'*Anaïtis* ou *Mylitta*, et j'ai dit dans mon mémoire que les mystères particuliers aux rois de Perse qui se célébraient avant leur couronnement dans le temple d'Anaïtis, à Pasargada, étaient probablement ceux de Mithra, dont une cérémonie était le couronnement. Je persiste à dire que Mithra (le génie médiateur, générateur) et *Mylitta* ou *Anaïtis* (le principe femelle de la génération) sont deux êtres différents, et que ce n'est pas la distinction entre ces deux principes qui est dénuée de fondement, mais bien l'assertion plus d'une fois répétée par M. Lajard, que le culte de Mithra dérive du culte de Mylitta, et qu'ils sont au fond le même personnage. Le *Mithra* du Zendavesta et l'*Anaïtis* ou la *Mitra* d'Hérodote étant deux divinités bien différentes, on ne conçoit pas pourquoi les mystères du premier devraient dériver de ceux de la dernière. *Mithra* et *Mitra*, c'est-à-dire *Mihr*, et *Anaïtis*, c'est-à-dire *Anahid*, se retrouvent l'un et l'autre dans les plus anciens écrits et monuments de l'Inde. Nous avons reconnu *Mithra* dans des passages des Pourânas, et ses épreuves dans celles des obélisques indiens, mais l'un et l'autre se retrouvent aussi sur les monnaies basiliennes expliquées par feu M. Prinseps. Il y a ΜΑΘΡΟ, qui est le *Mihr* ou *Mehr* des Persans, et *Nanaia* ou *Anaia*, qui est la même qu'Anahid [1].

Je terminerai ce mémoire par une remarque sur les deux colosses ailés, à face d'homme et à pieds de taureau, qui veillaient aux portes des rois, à Persépolis, et, à quelques différences près, aussi aux portes des rois de Ninive, et à coup sûr aussi à celles de Babylone. M. Lajard les a expliqués, dans son mémoire couronné en 1825, l'un comme le représentant idéographique de la vie ou du principe de la vie, et l'autre comme

[1] *Asiatic journal*, Calcutta, may, 1836, p. 267, et septembre, 1834, p. 453.

le représentant idéographique de la vie humaine, et, dans son mémoire sur les deux monuments de Transylvanie, il croit que le taureau, qui sert de monture au myste, pourrait être une imitation du type du taureau homme (plutôt homme taureau par les pieds) des monuments figurés de la Perse. Cette supposition dans les deux mémoires est également gratuite. Les colosses ailés à face d'homme, aux pieds de taureau, ne sont que les *Cherubs* de la Perse et de l'Assyrie, le même animal que le prophète a vu au fleuve *Thabor,* la monture du Seigneur, dont le *Borrek* de Mohammed est une imitation servile. Heeren ne se serait pas avisé de vouloir y retrouver le *Martikhoras* de Ctésias, s'il avait connu les voyages de M. Vigne en Cachemire et au Tibet mitoyen : on y lit la description de la chèvre gigantesque, qui est nommée, encore aujourd'hui, en Afghanistan, *Markhor,* c'est-à-dire, le mangeur de serpents, et qu'on appelle au petit Tibet, *Ravachih.* Les colosses ailés, portiers des palais des rois de Perse et d'Assyrie, n'étaient donc ni le Martikhoras de Ctésias, ni les représentants idéographiques de la vie, mais bien le Cherub, la monture d'Ormouzd, et puis celle de Jehovah. Les différentes montures des divinités de l'Inde sont connues; il serait fort hasardeux de vouloir décider si le Cherub persan, qui réunit les caractères de l'homme et de l'aigle, du lion et du taureau, n'est qu'un composé des montures des dieux de l'Inde, ou bien si ceux-ci se sont partagé l'héritage du Cherub persan. Le premier paraît bien plus naturel; mais on pourrait répondre à ceux qui aimeraient à croire à la priorité de la mythologie indienne, par les quatre images symboliques des évangélistes, lesquelles ne doivent leur origine qu'à la décomposition du Cherub persan ou hébreu. Lors même que la mythologie se serait développée plus tôt sur les rives de l'Euphrate que sur les bords du Gange, et que Mithra aurait été transplanté

de la Perse dans l'Inde, encore faudrait-il chercher seulement dans celle-ci l'origine des épreuves accompagnées de tortures. Les auteurs contemporains d'Alexandre ont déjà connu les exercices des gymnosophistes, tandis que rien de semblable n'a été pratiqué en Perse.

D'après ce que je viens de dire, on ne contestera plus l'origine indienne des épreuves représentées sur les monuments de Mithra.

Après la lecture de ce mémoire, M. Burnouf fit observer à l'Académie que l'une des deux thèses de M. de Hammer, celle par laquelle il revendique pour l'Inde l'origine des épreuves mythriaques, ne lui paraît pas autorisée par les monuments ou par les textes. Cependant M. Burnouf ne fut pas d'avis que ce mémoire ne fût pas inséré dans l'histoire de l'Académie, parce que dans la seconde partie de son mémoire, qui est la plus développée, M. de Hammer réfute quelques-unes des interprétations données par M. Lajard de diverses scènes du monument mythriaque de *Sarmizæ-Gethusa*. Si le mémoire de M. Lajard auquel M. de Hammer croit répondre a été imprimé dans le Recueil de l'Académie, il est convenable qu'une place y soit accordée aux arguments de ce dernier.

Le Secrétaire perpétuel transmit à M. le baron de Hammer-Purgstall les observations auxquelles son mémoire avait donné lieu, et en reçut une réponse dont nous extrairons ce qui suit :

« Je passe maintenant aux remercîments que je vous dois pour la longue lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire sur l'objection de M. Burnouf.

« Je ne prétends pas, dans mon mémoire, que les épreuves mythriaques aient été érigées en système aux Indes, comme

dans l'Asie Mineure et les autres parties de l'empire romain. J'ai seulement fait observer que les pénitences et les épreuves répétées sur différents monuments de Mithra, et nommément sur celui du Tyrol, sont les mêmes que les voyageurs décrivent en parlant des Yoguis et fakirs de l'Inde, et qui y ont été pratiquées jusqu'à ce jour. On n'a qu'à comparer le dessin du monument tyrolien joint à mon mémoire, aux gravures citées de l'ouvrage de Montgomery Martin, pour être convaincu que ce sont les mêmes attitudes, les mêmes tours de force, les mêmes pénitences, qui se voient sur les monuments de Mithra et sur ceux publiés par Montgomery. L'existence de Mithra, comme divinité indienne, est attestée par les livres sacrés des Hindous; je n'ai nulle part affirmé qu'il y ait eu des institutions systématisées comme dans les mystères de Mithra; mais, après tout, l'opinion que les épreuves mêmes des mystères de Mithra tirent leur origine de l'Inde ne me paraît pas trop hasardée.

Par les relations des Grecs, commentées par M. Mignot dans ses savants mémoires sur les anciens philosophes de l'Inde, nous savons que les gymnosophistes pratiquaient déjà à peu près les mêmes epreuves de pénitence que les voyageurs modernes nous ont fait connaître, comme ceux des Yoguis et des fakirs. Ces exercices ascétiques (même ceux de la Thébaïde) tirent leur origine de l'Inde et non pas de la Perse, d'où le culte de Mithra a été transplanté dans les provinces de l'empire romain. L'ancienne Perse n'a rien eu de pareil dans le fondement de sa religion, et dans la Perse moderne, même le sofisme (et ceci n'est pas un *sophisme*) tire son origine de l'Inde, à laquelle se rattachent aussi les doctrines isotériques des Grecs, à commencer de celles de Pythagore jusqu'à celle des néoplatoniciens. Ce rapprochement entre les figures des pénitents

de l'Inde et des initiés de Mithra ne fait d'ailleurs aucunement le fond de mon mémoire, dont le but principal est de montrer que l'interprétation donnée par M. Lajard aux figures accessoires des monuments transylvains n'est rien moins que fondée, puisque ces figures ne représentent pas les divinités, tantôt sous leur véritable figure, tantôt symboliques, mais seulement les initiés dans leurs différents degrés d'initiation ou d'épreuves, ce qui se voit surtout sur les bas-reliefs de côté du monument tyrolien, sur lesquels, dans quelques compartiments, le directeur spirituel (le mystagogue) paraît, à côté de son disciple, diriger le myste. »

Lectures faites à l'Académie par divers membres de l'Institut

Dans le cours de ces quatre années, plusieurs membres de l'Institut ont usé du droit qu'ils ont de lire des mémoires à l'Académie et à sa grande satisfaction.

M. Libri.

Dans la séance du 12 juin 1846, M. Libri, membre de l'Académie des sciences, a donné des détails sur le catalogue général des manuscrits de plusieurs bibliothèques de villes de France, et lu une notice sur un manuscrit qu'il avait découvert à Albi, lequel, selon son opinion, présentait la carte de géographie la plus ancienne. M. Libri a encore donné des détails sur plusieurs actes manuscrits, et déposé sur le bureau de l'Académie le premier fascicule du I^er^ volume du catalogue général des manuscrits des bibliothèques départementales contenant le catalogue de ceux de la bibliothèque d'Autun.

M. Lesueur.

M. Lesueur, membre de l'Académie des beaux-arts, lut en 1848 une notice sur une statue égyptienne en basalte dont il avait été présenté un dessin par M. Hase le 24 novembre 1848,

et donna l'explication des inscriptions hiéroglyphiques de cette statue (1er décembre).

M. Chevreul.

Dans cette même année, M. Chevreul, membre de l'Académie des sciences, donna lecture de recherches chimiques, sur plusieurs sujets d'archéologie, qui ont principalement pour objet les matières colorantes employées par les anciens, et les préparations qu'ils faisaient subir aux substances métalliques oléagineuses. D'après les éclaircissements qui furent donnés par M. Chevreul sur les questions et les observations qui lui furent faites, plusieurs membres lui témoignèrent le désir qu'il fît de ces intéressantes communications l'objet d'un mémoire, qui pourrait être inséré dans le Recueil de l'Académie (29 décembre).

Séances publiques.

Dans le cours de ces quatre années, les séances publiques de l'Académie ont eu lieu aux époques suivantes :

En 1845, le 1er août, sous la présidence de M. Pardessus;

En 1846, le 21 août, sous la présidence de M. Naudet;

En 1847, le 30 juillet, sous la présidence de M. Reinaud;

En 1848, le 1er septembre, sous la présidence de M. Burnouf.

C'est dans ces séances qu'ont été lues les notices du secrétaire perpétuel sur la vie et les écrits des Académiciens décédés, les questions mises aux concours, et qu'on a proclamé les prix décernés, et donné lecture des rapports qui motivent les jugements de l'Académie.

Rapports sur les antiquités nationales.

Les rapports sur les prix à décerner sur les antiquités de la France furent faits dans les séances publiques de 1845, 1846, 1847 et 1848, par M. Lenormant.

L'Académie, dans l'intérêt des études nationales, a fait imprimer ce rapport à un grand nombre d'exemplaires, et l'a envoyé à tous ses correspondants.

Rapports sur les prix Gobert.

Les rapporteurs des prix fondés par le baron Gobert ont été, en 1845, M. Laboulaye; en 1846, M. de Saulcy; en 1847, M. de la Grange; et, en 1848, M. Lenormant. Les rapports des commissions relatifs à ces prix furent lus à l'Académie dans ses séances particulières, mais ne le furent point dans ses séances publiques. Le rapport de 1847 fut seul imprimé, mais pour être distribué à l'Académie seulement, avant de prononcer son jugement.

Prix proposés par l'Académie.

L'Académie avait propose, pour sujet d'un prix à décerner en 1841, la question suivante :

Rechercher l'origine, les émigrations et la succession des peuples qui ont habité au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, depuis le IIIe siècle jusqu'à la fin du XIe ; déterminer, le plus précisément qu'il sera possible, l'étendue des contrées que chacun d'eux a occupées, à différentes époques; examiner s'ils peuvent se rattacher en tout ou en partie à quelques-unes des nations existantes; fixer la série chronologique des diverses invasions que ces nations ont faites en Europe.

L'importance de cette question avait déterminé l'Académie à proroger successivement jusqu'en 1845, et, par suite de cette prorogation, ce prix a été décerné à M. Neumann, professeur d'histoire à l'université de Munich.

Le prix annuel de numismatique, pour 1845, a éte décerne à M. Akerman, pour son ouvrage intitulé : *Coins of the Romans relating to Britain*, médailles romaines relatives à la Grande-Bretagne.

Il a été décerné une mention très-honorable à l'ouvrage de

M. Friedlænder, intitulé : *Die Münzen der Ostgothen*, et une mention honorable au mémoire de M. de Witte, sur des *médailles inédites de Postume.*

En 1845, pour le concours des antiquités nationales, trois médailles ont été accordées : la première à M. Cauvin, pour sa *Géographie ancienne du diocèse du Maus*, in-4°; la seconde à M. Buchon, pour ses *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies ;* la troisième à M. Guessard, pour son ouvrage manuscrit : *Histoire de la maison de Mornay, avec les notes et pièces justificatives ; première partie ; depuis 1150 jusqu'à la fin du XVe siècle.* L'Académie regrettait de n'avoir pas une quatrième médaille à partager, et M. le Ministre de l'instruction publique, ayant bien voulu faire cesser les regrets de la compagnie, en mettant une quatrième médaille à sa disposition, l'Académie a décerné cette médaille *ex æquo* à MM. Bernhard et Thomas : le premier pour son ouvrage intitulé : *Recherches sur l'ancienne musique des rois de France ;* le second pour son ouvrage intitulé : *Situation politique et administrative de la Bourgogne de 1661 à 1715, d'après les manuscrits et les documents inédits du temps.* Quatre mentions très-honorables ont été accordées : la première à M. Roger, pour ses *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois ;* la deuxième à M. Doublet de Boisthibault, pour son ouvrage manuscrit : *Iconographie du pays chartrain ;* la troisième à M. Lemaistre, pour ses ouvrages intitulés : *Notice sur l'abbaye de Saint-Michel, près Tonnerre, le Tonnerrois, Molosmes, Saint-Martin et Commissey,* trois brochures ; et la quatrième à M. Baudot, pour son ouvrage intitulé : *Description de la chapelle de l'ancien château de Pagny.* Rappel d'une mention honorable à M. Chaillou des Barres pour son ouvrage intitulé : *Les châteaux d'Ancy-le-Franc, de Saint-Fargeau, de Chastellux et de Tanlay.* Cinq mentions ho-

norables; la première à M. Ludovic Lalanne, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Recherches sur les pèlerinages des Français en terre sainte avant les croisades;* la deuxième à M. l'abbé Mag. Giraud, pour son mémoire manuscrit sur *Tauroentum;* la troisième à M. C. Robert, pour ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul;* la quatrième à M. Albert Du Boys, pour sa *Vie de saint Hugues;* et la cinquième à M. Étienne Gallois, pour son ouvrage intitulé : *Les Dues de Champagne.*

Les prix extraordinaires fondés par M. le baron Gobert, *pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et pour celui dont le mérite en approchera le plus,* fut décerné, le premier à M. Jules de Pétigny, pour le troisième volume de son ouvrage intitulé : *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque Mérovingienne,* et le deuxième fut conservé à M. Amans-Alexis Monteil, pour son *Histoire des Français des divers États aux cinq derniers siècles.*

L'Académie avait prorogé jusqu'en 1845 le concours ouvert en 1842 sur cette question : *Tracer l'histoire des guerres qui, depuis l'empereur Gordien jusqu'à l'invasion des Arabes, eurent lieu entre les Romains et les rois de Perse de la dynastie des Sassanides, et dont fut le théâtre le bassin de l'Euphrate et du Tigre, depuis l'Oronte jusqu'en Médie, entre Erzeroum au nord, Ctésiphon et Pétra au sud.* Aucun mémoire n'étant parvenu à ce concours, l'Académie, vu l'importance de cette question a, de nouveau, prorogé ce concours à 1846. Elle a prorogé aussi, pour la même année 1846, la question suivante : *Examen critique des historiens de Constantin le Grand comparés aux divers monuments de son règne,* pour donner aux trois concurrents qui s'étaient présentés, le temps de perfectionner leur travail. L'Académie a rappelé qu'elle avait proposé, pour sujet du concours de 1846, l'*Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes, d'après les textes*

historiques et les monuments nationaux. Elle a proposé pour l'année 1847 l'*Histoire de l'étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe, depuis la fin du* V^e^ *siècle jusqu'à celle du* XIV^e^.

1846. En 1846 l'Académie a couronné le mémoire de M. Henri Kiepert, docteur en philosophie, géographe de l'institut industriel à Weimar, sur la question suivante : *Tracer l'histoire des guerres qui, depuis l'empereur Gordien jusqu'à l'invasion des Arabes, eurent lieu entre les Romains et les rois de Perse de la dynastie des Sassanides, et dont fut le théâtre le bassin de l'Euphrate et du Tigre, depuis l'Oronte jusqu'en Médie, entre Erzeroum au nord, Ctésiphon et Pétra au sud.* Elle a décerné à M. Nicard, le prix sur l'*Examen critique des historiens de Constantin le Grand comparés aux divers monuments de son règne.* Et sur la question : *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes, d'après les textes historiques et les monuments nationaux,* elle a décerné le prix à M. Lesueur, architecte, et une mention très-honorable à M. Brunet de Presle.

Le prix de numismatique à été décerné à M. Duchalais, pour son ouvrage intitulé : *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale.* Une mention très-honorable a été accordée à M. Guilio de Saint-Quintino, pour son ouvrage intitulé : *Delle monete dell' imperatore Guistiniano II.*

L'Académie a décerné la première médaille d'antiquités nationales à M. D. Long, pour ses *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens,* ouvrage manuscrit; la deuxième à M. Leymarie, pour son *Histoire du Limousin, La Bourgeoisie;* la troisième médaille a été partagée *ex æquo* entre M. Cartier, pour ses *Recherches sur les monnaies au type chartrain,* et M. Girardot, pour son *Histoire,* manuscrite, *du chapitre de Saint-*

Étienne de Bourges. L'Académie a exprimé le regret de n'avoir pas une quatrième médaille à partager entre M. Valdoyer, pour son ouvrage intitulé : *Ancien Orléanais. — Architecture privée*, manuscrit, et M. Leroux de Lincy, pour son *Histoire de l'hôtel de ville de Paris.* Des rappels de médailles ont eu lieu en faveur, 1° de M. Marchegay, pour ses *Archives du bas Poitou, recueil de chartres et documents inédits;* 2° de M. Clerc, pour son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté.* Des mentions très-honorables ont été accordées à MM. Mazure et Hatoulet, pour leur ouvrage intitulé : *Fort du Béarn, législation inédite du XI^e^ au XIII^e^ siècle;* à M. de la Querrière, pour son *Architecture du moyen âge;* à M. Bouthors, pour son ouvrage intitulé : *Coutumes locales du bailliage d'Amiens rédigées en 1507;* à M. de la Villemarqué, pour ses *Chants populaires de la Bretagne;* à M. de Quatrebarbes, pour son édition des *Œuvres complètes du roi René;* à M. Louandre, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu jusqu'en 1789;* à M. Batissier, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'art monumental au moyen âge, suivie d'un traité de peinture sur verre;* à M. Guignart, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Lettre à M. le comte de Montalembert sur les reliques de saint Bernard et de saint Malachie;* à M. Haureau, pour son *Histoire littéraire du Maine;* à M. Eysenbach pour son manuscrit de *l'Histoire des évêques de Nevers.* Des mentions honorables ont été accordées à M. Baudot pour son *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine;* à M. l'abbé Saint-Yves, pour sa *Vie de sainte Geneviève, patronne de Paris et du royaume de France;* à M. de Cherge, pour son *Mémoire historique de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers;* à M. Barbeu du Rocher, pour son manuscrit intitulé : *Ambassade de Pétrarque auprès du roi Jean le Bon;* à M. Duchalais, pour sa *dissertation sur une charte iné-*

dite de l'an 1138, relative à l'histoire des vicomtes de Melun; à MM. Boileau et Morand, pour leur *Esquisse iconographique et historique sur l'église de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys;* à M. Dumège, pour son *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de Toulouse;* à M. Fouque, pour son *Histoire de Châlon-sur-Saône, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

L'Académie a décerné en 1846 le premier des prix fondés par le baron Gobert, à M. Aurélien de Courson pour son *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les îles Britanniques, langue, coutumes, mœurs et institutions,* et elle a décidé que M. Monteil serait maintenu dans la possession du second prix, qui lui a été décerné en 1840.

1847. Le prix de numismatique a été décerné, en 1847, à M. Gennaro Riccio pour son ouvrage intitulé : *Le Monete attribuite alla zecca dell' antica città di Luceria, capitale della Daunia, con un cenno della remota sua origine e grandezza.*

La première médaille sur les antiquités de la France a été décernée à M. Albert Lenoir, pour ses *Études sur l'architecture gothique en France,* manuscrit; la deuxième à M. de Caumont, pour sa *Statistique monumentale du Calvados;* la troisième médaille a été partagée *ex æquo* entre M. Roger de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Questions bourguignonnes,* et M. Briquet, pour son *Inventaire,* manuscrit, *des archives de la ville de Niort, rédigé par ordre de matières et annoté.* Un rappel de médaille a eu lieu en faveur de M. Lecointre-Dupont, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie et du Poitou;* 2° *Jean-Sans-Terre; Essai historique sur les dernières années des Plantagenets dans l'ouest de la France.* Des mentions très-honorables ont été accordées à M. Ed. Clerc,

pour son ouvrage intitulé : *La Franche-Comté à l'époque romaine représentée par ses ruines;* à M. l'abbé Cochet, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Les Églises de l'arrondissement du Havre*, 2° *Églises de l'arrondissement de Dieppe;* à M. Monfalcon, pour son *Histoire de la ville de Lyon;* à M. de Gerville, pour ses *Recherches sur les îles du Cotentin en général et sur la mission de saint Magloire en particulier;* à M. de Mélicocq, pour son mémoire intitulé : *Les Villes du nord de la France aux* XII^e^ XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles*, manuscrit. Des mentions honorables ont été accordées à M. Alph. de Boissieu, pour son ouvrage intitulé : *Inscriptions antiques de Lyon, reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs;* à M. Bernard, pour son *Mémoire sur les origines du Lyonnais;* à M. Doublet de Boisthibault, pour son *Mémoire historique sur l'ancienne église collégiale de Saint-André à Chartres;* à M. Beaulieu, pour son ouvrage intitulé : *Antiquités de Vichy-les-Bains;* à M. d'Aigueperse, pour ses *Recherches sur l'emplacement de Lunna;* à M. Toulmouche, pour son *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes;* à M. Bouillet, pour sa *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, avec atlas in-f°; à M. de la Plane, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Saint-Bertin, 1843, 1844, 1846*, ou *Rapport historique des fouilles faites sur le sol de cette ancienne église abbatiale;* 2° *Église de Sisteron*, ou *Rapport sur cette ancienne cathédrale;* à M. l'abbé Texier, pour son *Histoire de la peinture sur verre en Limousin;* à M. Firmin Guichard, pour son *Essai historique sur le cominalat dans la ville de Digne;* à M. Lafforgue, pour son *Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en 1789;* à M. J. de Fontenay, pour ses *Fragments d'histoire métallique;* à M. Achmet d'Héricourt, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Administration militaire de la ville d'Arras;* à M. Francisque-Michel, pour son ouvrage intitulé : *Proverbes basques recueillis par Arnauld*

Oihenart, suivis des poésies basques du même auteur; à M. Jubinal, pour ses *Lettres à M. de Salvandy, sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale de la Haye.*

L'Académie a décerné le premier des prix fondés par M. le baron Gobert, à M. Raynal, pour son *Histoire du Berry,* et le deuxième à M. Francisque-Michel, pour son *Histoire des races maudites.*

Elle a prorogé à 1848 le prix sur la question suivante : *Histoire de l'étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe, depuis la fin du v^e^ siècle jusqu'à celle du xiv^e^.* Elle a rappelé le sujet du concours de 1848, qui était : *Éclaircir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du x^e^ siècle d'après les monuments publiés ou inédits,* et elle a proposé, pour 1849, la question suivante : *Tracer l'histoire de la chute du paganisme et de sa destruction totale dans les diverses provinces de l'empire d'Orient, à partir du temps de Constantin.*

1848. L'Académie, en 1848, a couronné un mémoire de M. Renan sur la question suivante : *Histoire de l'Étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe, depuis la fin du v^e^ siècle jusqu'à celle du xiv^e^.*

Le prix de numismatique a été décerné à M. de Pfaffenhoffen, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur les aspres comnénats,* ou *blancs d'argent de Trébizonde.*

La première médaille d'antiquités nationales a été accordée à M. le capitaine du génie Azéma de Montgravier, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Études topographiques et historiques sur la province d'Oran;* la deuxième à M. l'abbé Magl. Giraud, pour son *Histoire manuscrite du prieuré de Saint-Damien, établi sur les ruines de l'ancien Tauroentum;* la troisième à M. D. Henri, auteur d'un mémoire manuscrit sur l'*Hivernage de l'armée turque à*

Toulon en 1543. Des mentions très-honorables furent accordées à M. Greppo, pour ses *Études archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine;* à M. l'abbé Pitra, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Église des Francs au VII^e^ siècle;* à M. Pichon, pour l'édition qu'il a donnée de l'ouvrage intitulé : *Le Ménagier de Paris;* à M. Doublet de Boisthibault, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Essai historique sur l'abbaye de la Sainte-Trinité-de-Tiron;* à M. de Boissieux, pour son *Recueil général des inscriptions latines trouvées dans le Lyonnais;* à M. Ed. Le Héricher, pour son ouvrage intitulé : *Avranchin monumental et historique;* à M. de la Fons de Mélicocq, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *les Cités picardes et artésiennes aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles*. Un rappel de mention très-honorable fut accordé à M. de Monfalcon, pour son *Histoire de la ville de Lyon*. Des mentions honorables ont été accordées à M. de la Pylaie, pour son ouvrage intitulé : *Études archéologiques mêlées d'observations et de notices diverses;* à M. l'abbé Desroches, pour ses *Annales religieuses de l'Avranchin;* à M. Tarbé, pour l'édition qu'il a donnée des *Œuvres de Coquillart, accompagnées d'un glossaire et de notes historiques;* à M. Achmet d'Héricourt, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Histoire de Béthune;* à M. Jules Delpit, pour son ouvrage intitulé : *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre;* à Madame Félicie d'Ayzac, pour son ouvrage intitulé : *de la Zoologie hybride dans la statuaire chrétienne*.

Le premier prix de la fondation Gobert a été décerné par l'Académie à M. Amédée Thierry, pour son *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, et le deuxième à M. P. Clément, pour son ouvrage intitulé : *Le Gouvernement de Louis XIV*.

L'Académie a prorogé à 1850 la question suivante : *Éclair-*

cir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du v^e^ *siècle d'après les monuments publiés ou inédits;* mais elle en a changé les termes ainsi qu'il suit : *Faire l'examen critique des documents propres à éclaircir les causes qui ont amené la décadence de la dynastie carlovingienne et l'élévation au trône de la maison de Hugues Capet.* Elle a rappelé la question proposée pour sujet du prix de 1849, ainsi conçue : *Tracer l'histoire de la chute du paganisme et de sa destruction totale, dans les diverses provinces de l'empire d'Orient, à partir du temps de Constantin;* et elle a proposé, pour nouveau sujet de prix de 1850, la question suivante : *Restituer, d'après les monuments, l'histoire des monarchies fondées par les Grecs à l'orient de la Perse à la suite de l'expédition d'Alexandre et du démembrement de l'empire des Séleucides.*

M. de Caumont, correspondant de l'Académie, ayant désiré contribuer d'une manière efficace aux progrès des travaux sur les antiquités nationales, a déposé au secrétariat de l'Académie, d'après l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, une somme de *cinq cents francs*, pour être offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur un point relatif aux antiquités de la France, et laissé au choix de l'Académie. En conséquence, la Compagnie a proposé, dans sa séance publique du 1^er^ septembre 1848, pour sujet de ce prix, qui sera décerné en 1850, la question suivante : *Existe-t-il encore en France des monuments religieux construits au* v^e^ *siècle? Si ces monuments existent, à quel signe peut-on les distinguer de ceux du siècle suivant?*

Changements arrivés dans la liste des membres de l'Académie.

Plusieurs changements sont arrivés dans la liste des membres de l'Académie, depuis le 1^er^ janvier 1845 jusqu'à la fin de 1848.

En 1844, l'Académie perdit, le 15 juillet, M. Fauriel, et M. Mollevaut le 13 novembre.

Elle élut, le 17 janvier 1845, en remplacement de M. Fauriel, M. Édouard Laboulaye, et, à la place de M. Mollevaut, elle nomma M. de la Saussaye.

Le 12 juin 1846, l'Académie perdit M. Eyriès, académicien libre, qui fut remplacé par M. de la Grange, le 17 juillet de la même année.

En 1845, l'Académie perdit encore un correspondant regnicole : M. Jouannet, le 18 avril; et deux correspondants étrangers, M. Millingen, le 1er octobre 1845; et M. Louis Ideler, de Berlin.

M. Jouannet fut remplacé par M. de Pétigny (à Clénor, Loir-et-Cher).

Les correspondants étrangers furent remplacés, M. Millingen, par M. Carl Ritter à Berlin, le 9 janvier 1846; et M. Louis Ideler, par M. Panofka à Berlin, le 23 décembre de la même année.

En 1846, l'Académie perdit un correspondant regnicole, M. Du Boisaymé, mort le 15 mars, et qui fut remplacé par M. Fontanier, à Singapour, le 23 décembre.

Un académicien ordinaire, M. Jaubert, mourut le 27 janvier 1847, et fut remplacé, par M. Éd. Biot, le 21 mai de la même année.

M. Frédéric Jacobs, à Gotha, associé étranger, mort en 1847, fut remplacé, le 4 juin de la même année, par M. Jacob Grimm, alors correspondant à Berlin.

Dans cette année 1847, l'Académie perdit un correspondant regnicole et un correspondant étranger.

M. de la Fontenelle de Vaudoré, mort le 12 février, fut remplacé par M. Eichoff, à Lyon, le 24 décembre; M. Gräberg

de Hemsö, à Florence, qui fut remplacé, par M. Lobeck, à Kœnigsberg, le 24 décembre. M. Jacob Grimm, à Berlin, nommé associé étranger le 4 juin, fut remplacé comme correspondant par M. Wilson, à Londres, le 24 décembre.

En 1848, le 14 décembre, l'Académie perdit M. Letronne; le 31, M. Hermann, associé étranger, à Leipzik; et à la fin de cette année la liste des membres de l'Académie et des correspondants se trouva composée ainsi qu'il suit :

LISTE DES MEMBRES QUI COMPOSAIENT L'ACADÉMIE

A LA FIN DE 1848.

MM.

Quatremère de Quincy (Antoine-Chrysostome).
Boissonade (Jean-François).
Walckenaer (Charles-Athanase).
Raoul-Rochette (Désiré).
Naudet (Joseph).
Choiseul-Daillecourt (André-Urbain-Maxime de).
Le Prevost-d'Iray (Chrétien-Siméon).
Jomard (Edme-François).
Dureau de la Malle (Adolphe-Jules-César-Auguste).
Hase (Charles-Benoît).
Pardessus (Jean-Marie).
Thierry (Jacques-Nicolas-Augustin).
Lajard (Jean-Baptiste-Félix).
Burnouf (Eugène).
Beugnot (Auguste-Arthur).
Reinaud (Joseph-Toussaint).
Guérard (Benjamin-Edme-Charles).
Julien (Stanislas).
Guizot (François-Pierre-Guillaume).
Le Clerc (Joseph-Victor).

MM.

Langlois (Simon-Alexandre).
Guigniaut (Joseph-Daniel).
Pâris (Alexis-Paulin).
Le Bas (Philippe).
Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore).
Magnin (Charles).
Lenormant (Charles).
Littré (Maximilien-Paul-Émile).
Berger de Xivrey (Jules).
Villemain (Abel-François).
Wailly (Joseph-Noël de).
Saulcy (Louis-Félicien-Joseph Caignart de).
Laborde (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph de).
Ampère (Jean-Jacques-Antoine).
Mohl (Jules).
Laboulaye (Édouard-René Lefebvre).
La Saussaye (Jean-François-de-Paule-Louis de).
Biot (Édouard-Constant).
N.....

ACADÉMICIENS LIBRES.

MM

Artaud de Montor (Alexis-François).
Luynes (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert de).
Séguier de Saint-Brisson (Nicolas-Maximilien-Sidoine).
Monmerqué (Louis-Jean-Nicolas).
Le Prevost (Auguste).

MM.

Vitet (Louis).
Villeneuve-Trans (Louis-François de).
Biot (Jean-Baptiste).
Mérimée (Prosper).
La Grange (Adélaïde-Édouard Lelièvre de).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.

Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Creuzer, à Heidelberg.
Boeckh, à Berlin.
Le baron de Hammer-Purgstall, à Vienne.

MM.

Sir Graves Chamney Haughton, à Londres.
Le cardinal Maï, à Rome.
Jacob Grimm, à Berlin.
N.....

CORRESPONDANTS REGNICOLES.

MM.

De Golbery, à Besançon.
Weiss, à Besançon.
De Caumont, à Caen.
De Meyran de la Goy, à Aix.
Chaudruc de Crazannes, à Castel-Sarrasin.
De Gerville, à Valognes.
Le Glay, à Lille.
Deville, à Alençon.
Berbrugger, à Alger.
Floquet, à Rouen.

MM.

Fresnel, à Gidda (Arabie)
Greppo, à Belley.
Eugène Boré, en Perse.
Botta, à Mossoul.
Le docteur Lautard, à Marseille.
Cadalvène, à Constantinople.
De Laplane, à Sisteron.
De Pétigny, à Clénor.
Fontanier, à Singapour
Eichoff, à Lyon.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

Linde, à Varsovie.
Mustoxidi, à Florence.

MM.

Pertz, à Berlin.
Avellino, à Naples.

MM

Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, a Céphalonie.
FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.
LEAKE, à Londres.
PEYRON, à Turin.
LABUS, a Milan.
QUARANTA (Bernard), à Naples.
GERHARD, à Berlin.
Le baron de REIFFENBERG, a Bruxelles
HUMBERT, a Geneve.
Le vicomte de SANTAREM, a Lisbonne.
Le comte BORGHESI, à San-Marino.
TH. WELCKER, à Bonn.
GEEL, à Leyde.

MM.

KOSEGARTEN, à Greifswalde.
LASSEN, à Bonn.
GAISFORD, à Oxford.
TH. WRIGHT, a Londres.
WACHSMUTH, à Leipzig.
CAVEDONI, à Modene.
DE WITTE, à Anvers.
RAWLINSON, a Bagdad.
Le pere SECCHI, à Rome.
Carl RITTER, à Berlin.
PANOFKA, à Berlin.
WILSON, à Londres.
LOBECK, à Kœnigsberg.

NOTICES HISTORIQUES

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES,

PAR M. WALCKENAER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. ÉMÉRIC-DAVID.

Lue à la séance publique annuelle, le 1er août 1845.

Toussaint-Bernard Émeric naquit à Aix, en Provence, le 25 août 1755. Il appartenait, par sa mère, à cette ancienne et honorable famille de typographes qui, originaire de Lyon, vint s'établir, en 1577, dans la capitale de la Provence, produisit des savants et des littérateurs, et, durant le cours de deux siècles, fit sortir de ses presses, avec tant de bons ouvrages sur le pays, les actes émanés du parlement et du clergé, les délibérations des assemblées générales des communautés de Provence, alors même que, comme sous Louis XIV, la hardiesse de ses délibérations déterminait le monarque à faire expedier des lettres de cachet contre les vigoureux et derniers defenseurs des libertés mourantes.

A l'âge de dix-huit mois, Émeric perdit son père, estimable négociant. Ce fut donc à sa mère, femme d'un mérite supérieur, et à deux de ses oncles, qu'Émeric dut cette éducation forte et habile qui le rendit capable d'obtenir le grade de docteur en droit, avant d'avoir accompli sa vingtième année. On l'envoya ensuite à Paris pour y continuer ses études sur la jurisprudence. A cette époque, dans la capitale de la France,

au milieu d'une sécurité que rien ne semblait devoir troubler, la jeunesse studieuse, celle qui n'était point entraînée par le tourbillon d'un monde dissipé, faisait peu de cas de l'étude sévère des lois, qu'elle flétrissait du nom de chicane; elle se passionnait pour la littérature et les beaux-arts, et, en n'y cherchant que le plaisir, elle y rencontrait quelquefois la gloire. Émeric céda d'autant plus facilement à ce penchant, que la profession d'avocat, à laquelle il était destiné par ses parents, ne lui paraissait étrangère à aucun genre de connaissances; si elles ne lui sont pas toutes indispensables, il n'en est aucune qui ne puisse lui être occasionnellement utile, et l'éloquence se nourrit de tout ce que le savoir peut fournir d'aliments à la pensée.

Le goût vif et impérieux dont Émeric s'éprit pour les productions de l'art, lui fit saisir avec empressement l'occasion de faire un voyage en Italie. Ce fut dans cette contrée que se développa en lui, par la contemplation des chefs-d'œuvre de tous les genres et de tous les siècles, cette justesse d'appréciation, ce prompt discernement, ce coup d'œil exercé qui caractérisent le connaisseur et l'antiquaire; précieuses facultés! que l'érudition ne peut donner, et dont elle ne peut se passer quand elle veut éclairer par la critique les chefs-d'œuvre du génie, aux différentes époques de l'histoire, et les ouvrages qui en ont parlé.

Émeric s'arrêta longtemps à Florence, et ensuite à Rome : ce fut dans cette dernière ville qu'il se lia avec plusieurs jeunes artistes de l'école française, et plus particulièrement avec les peintres David et Peyron, avec les sculpteurs Seglas et Giraud.

La santé chancelante de sa mère rappela Émeric dans sa ville natale, et il prouva qu'un esprit étendu et flexible peut porter son activité sur plusieurs objets de natures diverses.

Malgré sa passion pour la littérature et les arts, Émeric s'était fait un devoir de se conformer aux désirs de ses parents; et aussitôt après son retour à Aix, il exerça, non sans quelque distinction, la profession d'avocat. Mais ce fut pour peu de temps. Son oncle Antoine David étant mort, il lui succeda, et fut pourvu, en 1787, du brevet d'imprimeur du roi et du parlement. C'est alors qu'il ajouta à son nom celui de sa mère, et se nomma Émeric-David.

La révolution vint bientôt l'arracher à sa nouvelle et lucrative profession. Cette profession, celle qu'il avait précédemment exercée, et les études qui avaient passionné sa jeunesse, les liaisons qu'elles lui avaient fait contracter, le portèrent naturellement à adopter avec chaleur les principes du grand mouvement populaire; ce qui, joint à la réputation d'homme de talent et de probité qu'il avait acquise, le fit nommer par le libre suffrage de ses concitoyens, d'abord officier municipal, et ensuite maire de la ville d'Aix[1]. Pour ceux qui, comme Émeric-David, sont nés avec une âme droite, sincère et possédée de l'amour du bien public, rien ne refroidit plus l'enthousiasme pour certaines idées que d'être obligé, par devoir, d'assurer à chaque instant le triomphe de l'intérêt général sur les intérêts privés. Pour maîtriser les mauvaises passions, qui sont dues à de généreuses illusions, il faut être inaccessible aux unes, et savoir se défendre des autres. Émeric-David, aux milieu des émeutes qui se renouvelaient sans cesse, déploya en vain un ferme courage; il ne put parvenir à assurer le règne des lois, et fut forcé, après dix mois d'exercice, de résigner les fonctions de maire. Pour échapper à deux mandats d'arrestation (à cette époque l'arrestation était la mort), il mena une vie errante, se cacha longtemps dans une ferme

[1] Le 13 février 1791.

près la forêt de Bondy, et ne reparut qu'après le 9 thermidor, sans avoir besoin de se justifier du crime de *modérantisme*, dont il était accusé. Ce fut alors qu'il céda son imprimerie à un de ses parents, et vint s'établir à Paris.

La révolution avait dévoré sa fortune; il essaya de la refaire en s'adonnant à des opérations commerciales. Mais durant le temps de sa proscription, les loisirs forcés de la solitude l'avaient livré sans distraction à son penchant pour l'étude et la méditation, qui étaient devenues pour lui un besoin. Depuis qu'il s'était fixé à Paris, il n'avait pas cessé de fréquenter les gens de lettres et les artistes, ses anciens amis de Rome, et il était uniquement occupé de la composition de ses ouvrages, lorsque ses compatriotes, les habitants de la Provence, l'obligèrent à rentrer dans la vie publique : ils l'appelèrent par leurs suffrages au corps législatif de 1809; leur choix fut confirmé par le sénat. La ville d'Aix n'avait pas oublié que, par ses recherches statistiques, rendues publiques par la voie de l'impression, Émeric-David avait, durant sa courte administration, rendu l'important service de faciliter une juste et égale répartition de l'impôt; problème qui, en théorie, paraît facile à résoudre, et qui présente partout, dans la pratique, de grandes et insurmontables difficultés.

Pendant le cours de sa carrière législative, qui dura six ans, il fut, non-seulement étranger à toutes les intrigues, mais même à toutes les discussions engagées pour le triomphe d'un parti ou la défaite d'un ministère. Dans tous ses rapports, dans tous ses discours, fidèle à ses convictions, il ne se laissait guider que par les vrais principes de l'économie politique et des intérêts du commerce, qui ne s'accordent pas toujours avec les exigences du trésor public et la nécessité des impôts.

Émeric-David fut nommé membre de l'Académie des belles-

lettres le 11 avril 1816. Comme, après la dissolution de la chambre des députés en 1815, il avait pour toujours renoncé à la vie politique, nous n'avons plus qu'à faire connaître ses travaux littéraires; tant ceux qui avaient d'avance marqué sa place dans la compagnie, que ceux qui, depuis, ont encore contribué à lui acquérir un nom honorable dans les lettres.

Ces ouvrages sont assez nombreux pour que le besoin de la brièveté et de la clarté nous force, en les passant en revue, de ne pas suivre l'ordre selon lequel ils ont été composés, mais celui que nous désirerions voir adopter, si l'on imprimait une collection de ses œuvres. Ce recueil offrirait une grande et agréable variété, et se ferait remarquer par l'unité du but et les heureux efforts employés pour l'atteindre. Dans tous les écrits d'Émeric-David, c'est toujours des beaux-arts dont il est question. Les beaux-arts! leur histoire, leur excellence, leur importance pour la religion, les mœurs et la civilisation; les moyens de les faire prospérer et de les conduire à la perfection : voilà ce qui l'occupe exclusivement. Dans tous ses écrits, on remarque une grande diversité de recherches curieuses, une érudition choisie qui s'attache aux faits principaux, qui sait les découvrir, les classer, les condenser, les faire ressortir de manière à ce qu'ils portent avec eux leurs conclusions; dans tous, on trouve des vues neuves, ingénieuses, quelquefois des considérations d'une grande portée, des conseils utiles, des principes fondés sur de nombreuses et judicieuses observations. Il n'est exclusif pour aucun genre, pour aucun siècle. Grand admirateur de l'art chez les Grecs, il décrit et commente avec délice les chefs-d'œuvre des modernes. Il a soumis le moyen âge comme les temps antiques à ses patientes investigations. Il apprécie toutes les époques, toutes les écoles avec une égale et savante impartialité. S'il défend son pays contre les injustes

dédains de l'étranger, il ne l'élève point au-dessus de l'étranger, et ne réclame point pour lui un genre de supériorité auquel il ne doit pas prétendre. Partout où il trouve le beau il l'indique, il l'exalte avec enthousiasme, mais avec cet enthousiasme réfléchi qui ne nuit point à l'exactitude des jugements.

S'il est permis de penser qu'en quittant le domaine de l'histoire et le solide terrain de l'observation, et en se lançant dans l'interprétation des idées et des croyances des peuples anciens, Émeric-David a trop facilement laissé subjuguer son imagination par la baguette magique et le prisme aux mille couleurs de l'allégorie, on sera en même temps obligé de convenir que dans cette œuvre même, la plus importante par l'étendue et la difficulté du sujet qu'il ait entreprise, on retrouve encore les qualités qui le distinguent comme écrivain : un style animé et pur, un vaste savoir, une exposition claire et méthodique des matières qu'il traite et des systèmes qu'il embrasse.

Le premier ouvrage d'Émeric-David eut pour objet le perfectionnement des beaux-arts et des arts mécaniques en France. Dans son mémoire intitulé *Musée olympique*, publié en 1796, il développa deux projets : l'établissement d'un musée uniquement consacré à recevoir les plus beaux ouvrages des peintres et sculpteurs vivants, et d'un autre musée pour les modèles de machines et les inventions mécaniques. On fit mieux que d'approuver et de louer l'auteur de cet écrit, on mit ses idées à exécution, et l'on créa le musée du Luxembourg et le Conservatoire des arts et métiers.

C'est dans la même intention qu'Émeric-David composa, pour un concours, l'ouvrage intitulé : *De l'influence des arts du dessin sur le commerce et la richesse des nations ;* il y démontre la liaison nécessaire qui existe entre l'étude des arts et celle des

sciences sur lesquelles l'industrie se fonde, et comment les nations étrangères à la culture des beaux-arts deviennent tributaires de celles qui s'y adonnent.

Mais le plus grand et le plus beau travail d'Émeric-David sur l'art chez les modernes, est celui qui accompagne le recueil de gravures destiné à reproduire les principaux chefs-d'œuvre de la collection des tableaux du Musée français. Choisi par l'empereur Napoléon pour composer, avec Visconti, le texte explicatif de cette magnifique publication, Émeric-David a écrit pour cet ouvrage plus de cent quarante notices de tableaux. On admire dans ces notices comment la précision du style graphique s'unit à l'énergie et à la chaleur de cette vive sympathie, qui semble associer l'imagination de l'auteur à l'âme de celui dont il développe les pensées, dont il fait ressortir le génie; et avec qu'elle sagacité, lui, étranger à la pratique de l'art, il nous révèle les magiques artifices de l'artiste pour produire les effets qui font admirer son œuvre.

A ces notices, on devrait joindre celles qu'Émeric-David composa pour les cinq tableaux de Raphaël appartenant à l'Espagne, tableaux qui, durant leur trop courte apparition dans la capitale de la France, ont excité tant d'admiration et de regrets.

Dans la même classe d'écrits, on doit ranger une suite d'articles sur les beaux-arts, qu'Émeric-David a insérés dans le Moniteur, et particulièrement son tableau historique de la réforme opérée en peinture depuis Vien jusqu'à nos jours ; et son Tableau historique de la sculpture française depuis Pigale jusqu'aujourd'hui, imprimé dans la Revue européenne; et encore les notices qu'il donna à la Biographie universelle, sur plusieurs artistes modernes. Tous ces morceaux contribuent à nous faire connaître l'art et les différentes écoles qui, chez les

modernes, se sont en quelque sorte partagé son domaine. Toutefois, on ne compléterait pas toutes les vues nouvelles et toutes les importantes considérations qu'Émeric-David a développées sur ce sujet, si l'on n'y joignait deux discours inédits, qui ont remporté les prix aux concours pour lesquels ils furent composés; l'un sur la vie et les ouvrages de Pierre Puget, l'autre sur la vie et les ouvrages de Poussin. Le nombre de gravures indispensables pour la parfaite intelligence de ces deux discours, dont Émeric David ne pouvait faire les frais, l'a forcé de renoncer à les faire imprimer: ce qui est d'autant plus regrettable pour Puget, qu'on a peu gravé d'après cet artiste, qui, jamais pur, toujours hardi, original, expressif, et quelquefois sublime, est plus connu comme sculpteur que comme peintre et comme architecte; et c'est surtout sous ces deux derniers rapports qu'Émeric-David a su le faire apprécier.

Les ouvrages qu'Émeric-David a spécialement consacrés à l'histoire de l'art depuis sa renaissance chez les modernes, se recommandent par la précision et la clarté du style, tel qu'il convenait pour exposer brièvement le grand nombre de faits curieux et instructifs que l'auteur avait à faire connaître. Ils ont été composés pour le Musée français. Ce sont deux discours, l'un sur l'histoire de la gravure en taille douce et sur la gravure en bois; l'autre sur l'histoire de la peinture au moyen âge. Quoique ce second discours embrasse un espace de temps moins grand que le premier, il surpasse celui-ci par la nouveauté des recherches, et aussi parce qu'il a rempli une lacune qu'avaient laissée les auteurs qui, avant Émeric-David ont écrit sur la peinture. Ces auteurs ne s'étaient occupés que des écoles modernes, et n'étaient jamais remontés au delà du XIII^e^ siècle. Émeric-David commence son histoire des arts du

dessin depuis l'époque où, sur les débris du paganisme, Constantin et le pape saint Sylvestre consacrèrent la peinture à l'embellissement des temples chrétiens, jusqu'au temps des croisades, où nos pères, sous le regne de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste, reconnurent enfin leur ignorance en contemplant la magnificence de Constantinople et les ruines de l'antiquité. C'est cette obscure période de temps, qui comprend un espace de neuf siècles, qu'Émeric-David a éclairée par sa critique et ses recherches.

Il a rendu le même service à l'histoire de la sculpture en France. Un savant étranger avait avancé qu'il n'y a point eu de sculpteur dans notre pays avant le commencement du XVI^e^ siecle, et que tout ce qui avait été exécuté de sculpture en France l'avait été par des maîtres italiens. En traçant l'histoire de la sculpture française au moyen âge, il fut facile à Émeric David de démontrer la fausseté de ces assertions. Il présenta son écrit à l'Académie des beaux-arts, qui, dans sa séance du 21 octobre 1820, décida qu'il lui serait adressé des remercîments pour le zèle qu'il avait mis à défendre les artistes français contre les injustes attaques de l'habile, mais partial auteur, de l'Histoire de la sculpture en Italie.

Enfin, dans un mémoire sur la dénomination et sur les regles de l'architecture gothique, lu dans une de nos séances publiques, il traça rapidement les révolutions de l'architecture chrétienne durant les siècles les plus obscurs, et expliqua comment un grand changement commandé par le goût, fut commencé en France par Ives de Chartres, puis continué par plusieurs hommes de génie, et complété par Pierre de Montreau.

Le nom de Pierre de Montreau rappelle naturellement à la mémoire l'excellente notice sur la vie de ce grand archi-

tecte, qu'Émeric-David a insérée dans le XIX^e^ volume de l'Histoire litteraire de la France. Membre alors de l'Académie des belles-lettres, il avait été nommé de la commission chargée de continuer ce grand ouvrage. Mais la partie des troubadours, qu'il devait finir, déjà presque entièrement terminée, n'offrait plus que quelques noms obscurs, presque aussi étrangers à la poesie qu'aux beaux-arts. Ce n'est donc pas dans ce savant ouvrage qu'il faut chercher le complément de ce qu'Émeric-David a écrit sur l'histoire de l'art durant les siècles de la decadence et de la renaissance, mais dans les curieuses notices données par lui à la Biographie universelle, sur des peintres, des sculpteurs, des architectes, de savants écrivains, ou d'ingenieux inventeurs, dont il a arraché les noms à l'obscurité des âges.

Tous ces écrits sur l'art chez les modernes et sur l'art au moyen âge, qui ont popularisé le nom d'Émeric-David, n'etaient pas ce qui avait le plus contribué à attirer sur lui l'attention de l'Académie. Mais c'est sur le domaine de l'antiquité qu'il avait commence ses travaux et qu'il les a terminés; et un éclatant succès avait signalé son premier pas dans cette carrière: ce qu'il a produit sur l'art chez les anciens forme certainement la meilleure et la plus importante partie de ses œuvres

On dispute sur tout; nul accord dans les idees, les opinions, les systèmes; nulle fixité dans les mœurs, les habitudes, les préjugés; l'homme rejette aujourd'hui avec dedain ce qu'il convoitait la veille avec ardeur; et cependant, depuis deux mille ans, quelques morceaux de marbre tailles à la ressemblance de l'espèce humaine excitent l'admiration du monde. Les nations se les arrachent par des victoires et n'y renoncent que par des traites. D'où vient cette constance dans un être si variable et si ondoyant que l'homme? Je n'entre-

prendrai point de resoudre cette question, puisque Aristote a refuse d'y répondre. On demandait à ce philosophe par quelle raison la beauté plaît tant à nos regards. « Question d'aveugle, » repondit-il. Ainsi donc, dans la première année de ce siècle, l'Institut eut raison de considérer comme un fait incontesté la perfection de la sculpture antique, et de demander quelles ont été les causes de cette perfection, et quels seraient les moyens d'y atteindre. Émeric-David répondit à cette question par ses *Recherches sur l'art statuaire considéré chez les anciens et les modernes;* non-seulement la classe de littérature et des beaux-arts lui décerna le prix, mais, après avoir entendu la lecture entière de son mémoire, elle décida qu'il serait écrit en son nom à l'auteur, pour l'inviter à publier son ouvrage, attendu, disait la lettre, « qu'indépendamment des morceaux qui se distinguent par l'élégance et la chaleur du style, ce memoire présente un assez grand nombre d'idées et d'observations propres à accélérer la marche de l'art vers sa perfection. » On doit remarquer que ce jugement était rendu par une Académie ou une classe de l'institut dans laquelle se trouvaient réunis les artistes et les érudits.

Émeric-David déféra à l'invitation qui lui était faite : il publia ; mais, dans un court avertissement, il eut bien soin de faire connaître tout ce dont il était redevable à un ami, le sculpteur Giraud, pour la partie de son livre relative à l'exposition des principes de l'art statuaire. Émeric-David fit plus : il donna à Giraud une medaille pareille à celle qu'il avait reçue en prix, où son nom et le sien étaient gravés. On se servit de ces témoignages d'une amitié jusqu'alors à l'épreuve du temps et des révolutions, pour persuader à Giraud que le prix lui appartenait par moitié. Émeric-David repoussa avec beaucoup de raison une telle prétention, et les deux amis se divisèrent.

Deux fois attaqué par des libelles qui n'étaient point de Giraud, mais qu'il signa, Émeric-David repondit deux fois victorieusement, en n'écoutant que le ressentiment que lui faisait eprouver l'injustice d'une telle attaque, et ce fut là son tort. Rarement, sur ce qui concerne l'antagonisme survenu entre deux amis, la défense obtient la même attention que l'attaque, et le public est toujours enclin à pencher du côté de celui qui croit avoir à se plaindre. Dans une telle lutte, il ne faut donc pas un seul instant oublier qu'il ne peut y avoir de triomphe complet que celui qui se termine par la réconciliation : elle seule a le pouvoir d'imposer silence à la calomnie.

Dans le partage fait entre Émeric-David et Visconti pour la rédaction du texte du Musée français, l'explication des planches relatives aux statues antiques avait été naturellement dévolue au célèbre auteur du Musée Clémentin; mais cependant Émeric-David fut chargé de terminer le discours sur l'histoire de la sculpture ancienne, commencé par un autre. Il sut résumer dans cet important fragment l'histoire de l'art chez les Grecs, et il montra chez ce peuple livré à des guerres et à des dissensions continuelles, l'art dirigé dès son enfance par de sages principes; repoussant constamment toutes les erreurs qui auraient pu le faire dévier dans sa marche; s'avançant vers le but qu'il devait atteindre, sans jamais rétrograder, jamais s'arrêter; puis, parvenu au plus haut degré de perfection, se soutenant dans cet état glorieux pendant six cents ans. Dix siècles avaient instruit son enfance; après la longue durée de sa splendeur et de sa gloire, dix siècles se sont écoulés durant son déclin.

Mais pour renfermer dans un cadre resserré un vaste tableau, il faut en étudier séparément toutes les figures, et surtout se bien rendre compte de la place que chacune d'elles doit oc-

cuper. C'est ce qu'avait fait Émeric-David, en se livrant, dans une suite de mémoires, à des recherches approfondies sur le classement chronologique des sculpteurs grecs les plus connus : d'abord dans un mémoire sur les progrès de la sculpture, depuis la jeunesse de Phidias jusqu'à la mort de Praxitèle; et ensuite dans un autre mémoire sur Polyclète de Sicyone, ses contemporains et ses successeurs, jusqu'à Praxitèle inclusivement.

Ces savantes recherches donnent une grande valeur à ce fragment de discours sur la sculpture ancienne, et au trop petit nombre d'articles de sculpteurs et de peintres de l'antiquité, qu'Émeric-David a insérés dans la Biographie universelle, et qui complètent tout ce qu'il a spécialement écrit sur l'art chez les anciens; en joignant cependant à son article Phidias le mémoire sur les inculpations dirigées contre ce grand artiste, lu dans une de nos séances publiques.

Mais depuis longtemps il avait été entraîné par tous ces travaux à des investigations plus difficiles et plus hasardeuses. Tout ce qu'il a composé dans ce genre d'études devrait former une classe à part dans le recueil de ses œuvres, et est le commencement d'une vaste entreprise, à l'achèvement de laquelle sa longue vie n'a pu suffire.

Émeric-David pensait, avec raison, que, pour l'explication des monuments de l'antiquité, il était, non-seulement nécessaire de montrer les rapports de ces monuments avec les fables, mais qu'il fallait encore établir les rapports des fables et des monuments avec la religion des peuples auxquels on les devait. Il lui répugnait de ne voir dans cette mythologie des Grecs, qui depuis tant de siècles a servi d'aliment aux arts et à la poésie, qu'un amas de superstitions incohérentes, et souvent inexplicables pour ceux mêmes qu'elles avaient subju-

gués; tour à tour sublimes et ignobles, ingénieuses et bizarres, et telles enfin que, dans l'ignorance d'une révélation divine, devait les enfanter, dans ses âges de barbarie et dans ses siècles de civilisation, le peuple qui, de tous ceux qui ont brillé sur la terre et immortalisé leur souvenir, a été le mieux pourvu des dons de l'imagination, de l'intelligence et du génie.

Selon Émeric-David, les dieux réels du paganisme étaient les éléments et les astres; ils étaient représentés par des dieux fictifs, objets d'un culte symbolique, personnages supposés qui tenaient la place des dieux réels. De l'étude des attributs de ces dieux réels, il en déduit les dogmes fondamentaux d'une religion, qui se serait maintenue intégralement pendant deux mille cinq cents ans. Ce système, que nous réduisons ici à sa plus simple et à sa plus courte expression, Émeric-David n'a pu le donner comme nouveau; mais il se flattait de se l'être rendu propre en l'agrandissant, et en le prouvant mieux qu'on n'avait fait avant lui. Il y avait une foi implicite, et il se félicitait d'avoir réussi dans la recherche d'un problème qu'avaient en vain cherché à résoudre tant de grands esprits, tant d'hommes doués de la plus vaste et de la plus profonde érudition.

Il exposa ses idées à ce sujet dans un ouvrage intitulé : *Introduction à l'étude de la mythologie, ou Essai sur l'esprit de la religion grecque.* Puis il les développa et en fit l'application au culte de Mercure, de Jupiter, de Neptune, de Vulcain, dans des ouvrages qui ont été successivement publiés. C'est dans la même intention, et sous l'empire des mêmes opinions, qu'il a écrit les mémoires, encore inédits, sur la statue d'Apollon Sauroctône, et sur cette belle statue trouvée dans l'île de Milo, qui, suivant lui, n'est point une Vénus, mais une nymphe, et l'île de *Melos* personnifiée.

Le poids des années n'avait pas le pouvoir d'arrêter l'ardeur

d'Émeric-David, pour accumuler les preuves d'un système qu'il savait soulever bien des doutes. Agé de près de quatre-vingt-quatre ans, il avait, pour suppléer à la faiblesse de son organe, fait terminer par un de ses confrères, dans une de nos séances, la lecture d'un long mémoire sur les Centaures, et il suivait des gestes et du regard, avec tant de vivacité, le développement de ses idées, que nous avions l'espoir de le voir encore longtemps siéger parmi nous. Quatre jours après cette séance, une voix habituée à parler dignement des arts, et de ceux qui les cultivent, faisait entendre sur sa tombe les regrets de l'Académie. Nous le perdîmes le 2 avril 1839.

Comme presque tous ses contemporains, Émeric-David fut dans sa jeunesse assailli par l'orage et battu par la tempête; et cependant, durant le cours de sa longue carrière, il fut heureux. L'adversité qui, dans les caractères énergiques, élève et agrandit les forces de l'âme, ne l'empêcha jamais de se livrer aux jouissances d'une étude assortie aux besoins de son imagination et à la nature de son génie, et il conserva jusqu'à la fin la faculté d'y prouver ses progrès par de remarquables ouvrages. Il fut heureux par les soins et la tendresse d'une famille qui savait apprécier en lui les qualités du cœur et les lumières de l'esprit; heureux encore par les marques éclatantes d'estime et de confiance qu'il a reçues de ses concitoyens et des habitants de sa ville natale, qui ont placé son portrait dans la salle de leur conseil. L'Institut doit à la munificence de la piété filiale, et à l'habile ciseau d'un de ses membres, de posséder un marbre qui lui retrace fidèlement les traits fins et spirituels de cet académicien. Il avait été nommé de l'ordre de la Réunion sous l'Empire, et chevalier de la Légion d'honneur au commencement de la Restauration.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. LE MARQUIS DE PASTORET.

Lue dans la séance publique annuelle du 30 juillet 1817.

Il arrive fréquemment que le nom d'un personnage qui s'est illustré dans les lettres, et qui est parvenu aux plus hautes dignités de l'État, est celui d'un homme dont la naissance fut obscure, dont l'enfance s'est écoulée dans l'abandon et la pauvreté, dont l'essor a été comprimé par la volonté paternelle. Alors, cette force de l'âme qui surmonte tous les obstacles ajoute encore à l'éclat d'une renommée acquise par de grands travaux. Dans le combat perpétuel de la vie, la gloire du triomphe s'accroît nécessairement par les difficultés de la lutte.

Plus heureux, Messieurs, fut l'académicien dont nous allons esquisser la longue et brillante carrière. Il l'a parcourue, non sans orages, non sans périls; mais il y entra avec tous les avantages de la famille, de la nature et de la fortune. Parmi ses ancêtres en possession des honneurs depuis le XIV^e^ siècle, on compte quelques magistrats qui se sont acquis une illustration historique. Ce furent sans doute ces souvenirs, inculqués dès l'enfance, qui lui inspirèrent l'ambition de prendre part aux affaires publiques; tandis que ses goûts studieux, la modéra-

tion de son caractère, les facultés de son esprit, les besoins de son cœur porté au soulagement de l'humanité souffrante, semblaient le vouer exclusivement aux lettres, à de douces relations sociales, au tranquille bonheur des vertus domestiques, et l'éloigner toujours des violentes agitations de la politique.

Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de Pastoret, naquit, le 6 octobre 1756, à Marseille, où son père était lieutenant général de l'amirauté des mers de Provence. Aux colleges de Marseille et de Lyon, où Pastoret fit ses études, il obtint des succès dans toutes ses classes. Il fit son droit à Aix, y fut reçu avocat; il fut envoyé à Paris en 1777.

Ce fut une année mémorable que celle qui suivit l'arrivée du jeune Pastoret à Paris; Louis XVI accordait une armée à un philosophe américain et abandonnait le gouvernement de l'État à un banquier génevois. Voltaire et Jean-Jacques Rousseau moururent, et leurs tombes accrurent encore l'influence qu'avaient exercée leurs écrits. L'Académie française mit aussitôt au concours l'éloge de Voltaire. Le jeune Pastoret se hâta de concourir; il fit imprimer son discours, quoiqu'il n'eût pas remporté le prix. Ce fut là son début.

M. de Belloy, alors évêque de Marseille, et M. de Fleurieu, alors capitaine de frégate, tous deux amis de son père, lui avaient donné des lettres de recommandation, le premier pour M. de Malesherbes, le second pour d'Alembert.

Malesherbes le mit en rapport avec Turgot, Lamoignon, M. de Barentin, le président Sarron, M. de la Luzerne, le duc d'Ayen, M. de Choiseul-Gouffier, M. de Laverdy, Delille. D'Alembert lui fit connaître Buffon, Lacépède, Bailly, Lalande, Lavoisier, Laplace. Dès le commencement de son séjour dans la capitale, il vécut dans la société de ces magistrats, de ces

savants, de ces littérateurs, mais plus intimement avec ceux dont l'âge était le plus rapproché du sien. Bien longtemps après cette époque, il a prononcé dans la Chambre des Pairs un éloge de Laplace, inspiré par une amitié de cinquante ans, jamais interrompue, jamais altérée.

Dès qu'il eut formé ces premières liaisons, il se mit à voyager, et parcourut successivement la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, visitant les universités, travaillant dans les bibliothèques, liant des correspondances avec des hommes éminents, revenant par intervalle revoir ses amis de Paris; et à Paris comme à Weimar, comme à Venise, continuant toujours les travaux qu'il s'était prescrits.

Deux années s'écoulèrent ainsi : ah ! sans doute les plus heureuses de la vie de Pastoret, alors qu'il ne s'occupait qu'à amasser dans sa mémoire les trésors du savoir, et qu'il aimait à se distraire de ses plus sérieuses occupations par la poésie et les voyages. Dès le collége, son penchant à la poésie s'était manifesté; il a composé deux tragédies, l'une intitulée *Annibal,* l'autre *Évoris;* Évoris est le nom qu'il donnait à Bérénice, sœur de Ptolémée Philadelphe, sans doute pour qu'on ne la confondît pas avec la Bérénice célèbre sur notre scène tragique.

Dans la première année de ses voyages, il avait écrit sur divers sujets plusieurs pièces de vers publiées depuis sous le titre de *Tributs offerts à l'Académie de Marseille;* et pendant qu'il était en Italie, il fit de Tibulle une traduction élégante et fidèle, qui a paru depuis sous le voile de l'anonyme, et dont il n'a jamais voulu permettre la réimpression.

L'imagination frappe l'âme d'une empreinte plus individuelle, plus ineffaçable, que celle qui résulte de toutes nos autres facultés. Celui qui, après avoir cédé à l'influence de ses

prestiges, se félicite d'avoir réussi à garantir sa raison du danger de ses illusions, conserve cependant un invincible amour pour les productions du génie poétique, et sous les glaces de l'âge elles lui font encore éprouver ces plaisirs purs pour lesquels il se passionna dans sa jeunesse. Ainsi nous avons souvent vu M. de Pastoret, ordinairement froid, réservé, silencieux, alors que ses hautes fonctions, la multiplicité de ses occupations semblaient ne pas laisser de place à une seule idée étrangère aux grands intérêts dont il était préoccupé, s'animer tout à coup, quand la conversation tombait sur un de nos grands poëtes ou sur les acteurs célèbres qu'il avait vus. Il en parlait avec cette chaleur, cette effusion, ce discernement exquis, ces vives expressions, qui ne sont pas la démonstration, mais la manifestation instinctive de ce qui est vraiment beau. On sait aussi que, nommé professeur au collége de France, dans la chaire où la politique de Napoléon aurait voulu le confiner, Pastoret, en commentant Grotius et Pufendorf, aimait à citer les vers de Corneille qui exprimaient avec une poétique et énergique concision quelques-unes des maximes du droit naturel et du droit des nations de ces grands publicistes. Aussi dut-il considérer comme d'heureuses circonstances lorsque, étant directeur de l'Académie française, il lui fallut répondre à deux récipendiaires, tous deux poëtes, tous deux auteurs de tragédies, puisque alors il put développer, dans deux remarquables discours, ses vues ingénieuses sur notre littérature.

Les délassements poétiques ne faisaient pas négliger à Pastoret des travaux plus importants. Ainsi en Allemagne, dans la dernière année de ses voyages, entre Heyne vieillissant et Goëthe déjà célèbre, il traduisit la *Politique d'Aristote,* qu'il ne devait retoucher que longtemps après, et sur la terre d'exil.

Destiné, dès l'abord, par son père, à la magistrature, il avait dirigé sur la jurisprudence ses principales études. Malesherbes, qui avait été pendant vingt-cinq ans premier président de la cour des aides, lui témoigna le désir de le voir entrer dans cette cour. Pastoret y fut admis en achetant une charge. Il était à peine alors âgé de vingt-quatre ans; mais par son zèle, son assiduité, ses connaissances acquises, son élocution facile, il obtint en très-peu de temps l'influence d'un vieux magistrat. La résistance à l'autorité était alors l'esprit dominant de toutes les cours souveraines du royaume. Elles espéraient par là rétablir le règne des lois, et parvenir à la réforme des abus. En Provence, pays d'état dont la royauté avait annulé les franchises, ces sentiments s'appuyaient sur ceux de toutes les classes de la population. Pastoret les partageait; comme Malesherbes, ami du peuple, il s'efforçait de combattre l'arbitraire de l'administration, et d'arracher aux traitants leurs victimes.

Mais l'accomplissement des devoirs de sa charge ne pouvait suffire à l'activité de son esprit, ni employer tout le temps qu'il était habitué à donner au travail. C'est alors qu'avec toute l'énergie de son âge et toute la force d'une tête méditative, il conçut le projet d'un grand ouvrage qui devait l'occuper toute sa vie, et auquel il voulait rapporter toutes ses recherches, ses observations, ses réflexions.

Grand admirateur de Montesquieu, Pastoret souscrivait aux éloges qu'on avait donnés à l'Esprit des Lois; mais en même temps il s'était convaincu, par lui-même, que quelques-unes des critiques que l'on avait faites de cet admirable ouvrage étaient exactes. Il avait reconnu que les interprétations de l'Esprit des Lois n'étaient pas toujours d'accord avec la lettre des lois citées et le sens qu'il fallait leur donner; que quelques théories historiques étaient peu conformes aux faits de l'his-

toire; et enfin que certaines idées systématiques de l'illustre auteur n'étaient fondées que sur des notions incomplètes et sur des autorités douteuses. Il pensa que, pour arriver plus sûrement au but que Montesquieu avait voulu atteindre, il ne fallait pas, comme lui, se poser des principes et chercher ensuite à les démontrer par des exemples pris dans tous les siècles et chez tous les peuples, mais qu'il était nécessaire de déduire les principes de l'examen des institutions. Il voulut rechercher dans chaque pays, chez chaque peuple en particulier, quels ont été les rapports des événements et des hommes; comment de ces rapports étaient nées la puissance publique, les lois et les mœurs, discerner les caractères des législations, les comparer entre elles; montrer comment de leurs éléments divers étaient sorties des sociétés nouvelles; fixer les époques de ces transformations successives; apprécier leur influence sur tout ce qui concerne l'existence des peuples, la prospérité ou la décadence des États; et de tous ces récits, de tous ces rapprochements, de toutes ces comparaisons, tirer des résultats certains et féconds pour l'avenir de l'humanité.

Ce plan était immense et semblait surpasser les forces d'un seul homme. Il ne surpassait pas celles de Pastoret, secondées par une vie qui fut presque séculaire. La partie qu'il nous a laissée de ce grand monument littéraire prouve qu'il aurait pu l'achever, si nos révolutions, si les poursuites de l'ambition, n'avaient pas dévoré la plus grande part de son existence. Du moins on est certain qu'il a employé à l'exécution de ce plan tout ce qui lui restait d'heures de loisir; qu'il ne s'en écarta jamais; et que tous les ouvrages qu'il a publiés, ceux qui ont commencé sa réputation, comme ceux qui l'ont accrue, ne sont en quelque sorte que des fragments et des appendices de son œuvre principale, l'*Histoire de la Législation*.

Mais, avant de s'y consacrer sans partage, il accorda encore un dernier hommage, et peut-être un dernier regret, aux Muses qu'il avait aimées : ce fut un *Discours en vers sur l'union qui doit régner entre la magistrature et les lettres.*

Puis après il entra, d'un pas ferme et assuré, dans les voies de l'érudition et des études sérieuses.

Le prix proposé par l'Académie des belles-lettres, pour 1784, était *Sur l'influence des lois maritimes des Rhodiens.* Pastoret remporta ce prix. L'île de Rhodes, aujourd'hui presque déserte et inculte, était riche et puissante dans la haute antiquité, et les Rhodiens, ce peuple de nautoniers, comme l'appelle un ancien, avaient un code maritime, dont une partie a passé dans le code des lois romaines, et de celui-ci dans les codes modernes. Mais nous ne possédons pas ce code des Rhodiens; nous n'en avons que ce que les Grecs, et surtout les Romains, nous en ont transmis, ce qui ne suffit pas pour en saisir l'ensemble. On ne pouvait donc répondre que d'une manière imparfaite à la question de l'Académie. Aussi la dissertation de Pastoret est-elle fort courte.

Il n'en fut pas de même de celle du prix que, deux ans après, remporta encore Pastoret. Il fallait, cette fois, comparer ensemble Zoroastre, Confucius et Mahomet, et les siècles où ils ont vécu. Pastoret fut nommé membre de l'Académie des belles-lettres immédiatement après que ce prix lui eut été donné; et comme entre le jugement de l'Académie et la séance publique où il devait être proclamé il y eut un intervalle de temps assez long, cette séance offrit cette particularité, que le nouvel académicien quitta le banc où il siégeait parmi ses confrères pour aller recevoir, de la main du président, le prix qui lui avait été décerné. La publication, encore récente, du *Zend-Avesta* d'Anquetil-Duperron, avait attiré l'attention du

public savant sur ce triomphe académique; et quoique après cette publication tout restât encore incertain sur la personne même de Zoroastre, on connut une partie des lois religieuses, civiles, criminelles et morales, attribuées à cet ancien législateur. Moïse manquait au tableau de ces législations primitives; Pastoret le comprit, et publia, un an après, un nouvel ouvrage intitulé : *Moïse, considéré comme législateur et comme moraliste.* Ce fut son premier essai sur cette législation, qui comprend depuis les hautes combinaisons de l'ordre social jusqu'aux plus minutieux détails de la vie domestique, ramenés à un principe unique, l'adoration d'un seul Dieu; et qui fonde l'unité nationale sur l'unité du culte. Depuis, Pastoret, dans sa grande histoire, a traité ce sujet avec plus de supériorité.

Tandis que Pastoret s'enfonçait dans l'obscurité des temps pour découvrir le secret des premières organisations des sociétés, des premières lois données au genre humain, les passions politiques, alors émues par un ardent amour du bien public, s'allumaient autour de lui, le ramenaient au temps présent, et donnaient un autre cours à ses pensées. Ce furent les résultats de ses méditations sur les réformes qui lui paraissaient les plus utiles et les plus urgentes à faire dans la législation de son pays, qui le déterminèrent à publier sa *Théorie des lois pénales.* De tous les pays de l'Europe, la France était celui qui avait le plus de lois criminelles, et cependant elle n'avait point de code pénal. L'ordonnance de 1670 réglait la compétence des juges, mais n'était point un code de ce genre. L'ouvrage de Pastoret parut lorsque l'Assemblée constituante s'occupait à en former un. Par les doctrines qu'il établissait, par les abus qu'il combattait, cet ouvrage se concilia les suffrages de Beccaria, de Filangieri, et des plus célèbres publicistes de cette époque; il devint le point de départ des crimi-

nalistes, et le guide des réformes qu'on allait opérer. La première de nos révolutions venait de s'accomplir lorsque cet ouvrage parut, et le jeune auteur s'en était montré, un des premiers, un des plus ardents promoteurs.

Le parlement de Paris avait refusé l'enregistrement d'un édit portant l'établissement d'un nouvel impôt. Il fut exilé à Troyes. On crut pouvoir donner à l'édit un caractère suffisant de légalité, en le faisant enregistrer par la cour des comptes et par la cour des aides; et pour les y contraindre, on envoya les deux frères du roi simultanément à chacune des deux cours. Le 18 août 1787 fut le jour choisi pour cet acte d'autorité. La nouvelle s'en était répandue dès le matin dans Paris, et le palais où siégeaient souverainement les deux cours était rempli d'une foule immense, qui encombrait la salle d'audience, envahissait la grand' chambre et obstruait les escaliers. Le comte d'Artois, escorté seulement d'un petit nombre d'officiers de sa maison, se rend à la cour des aides. Il traverse, sans trop d'émotion, la foule, déjà presque ennemie; il entre, prend séance, et fait lire, par le greffier en chef, l'édit que le roi lui avait donné commission d'apporter, puis il en requiert l'enregistrement. Le premier président, prenant les voix selon l'ordre de réception, consulte la cour; plusieurs conseillers récemment nommés approuvent. Quand ce fut le tour de Pastoret, il se lève, et avec l'autorité que lui donnait la réputation de son intégrité et de son savoir, il combattit l'enregistrement de l'édit, au fond, dans la forme, dans son opportunité. La cour entière adopta son opinion; l'enregistrement fut refusé; et tandis que le comte d'Artois quittait le palais par des portes détournées, Pastoret, escorté de tous les jeunes conseillers, descendait triomphalement le grand escalier, porté sur les bras de la multitude, qui faisait retentir de son nom

les longues voûtes de ce vaste édifice. Tel fut le premier rapport que Pastoret eut avec le prince qui, devenu le roi Charles X, l'honora de son amitié et le nomma chancelier de France.

Si je rapporte ainsi les termes extrêmes de la carrière politique de Pastoret, ce n'est pas que je veuille rappeler les faits nombreux qui les séparent. Toujours porté par les choix populaires, soit à Paris, soit dans les départements, dans toutes les assemblées législatives que nos révolutions ont fait surgir, excepté dans celle qu'a souillée le règne de la Terreur; également propre aux luttes ardentes de la tribune comme aux patients travaux du cabinet, Pastoret, par l'exercice jamais interrompu de ses fortes facultés, a eu, pendant cinquante ans, une si grande part dans la législation et l'administration de son pays, que je dépasserais de beaucoup les limites que je me suis prescrites, si je voulais retracer dans une seule de ses attributions cette vie si pleine et si agitée. Elle appartient à l'histoire de la France plutôt encore qu'à celle de l'Académie, dont cette simple notice doit faire partie.

Si elle était écrite par l'un de vous, Messieurs, cette vie éclairerait nos annales; elle vengerait aussi la mémoire de Pastoret (honorée de tous pourtant!) de quelques reproches injustes qui lui ont été faits. Le culte laborieux que vous rendez à l'histoire est pur comme la vérité, qui est son objet. Vous la voulez cette vérité, telle qu'elle se manifeste à la conscience de l'écrivain, qui n'épargne aucun effort pour répandre autour d'elle la lumière. Vous n'admettez pas que, dans un intérêt national, ou pour des convenances académiques, on puisse altérer ses traits, ou les masquer par de fausses couleurs. Selon vous, l'histoire, cette institutrice du genre humain, ne doit flatter ni peuples, ni rois, et sa véridique éloquence doit as-

pirer à commander l'opinion, et non pas se montrer sa complaisante esclave.

Jugé par elle, Pastoret vous apparaîtrait comme l'expression énergique et sincère de ce qu'il y avait de plus salutaire dans les doctrines des temps et des partis qu'il a traversés. Aussitôt que ces partis se sont laissé entraîner par des passions coupables, Pastoret s'est séparé d'eux, et les combattit avec autant de vigueur qu'il en avait mis à les appuyer. Dans ces temps affreux de crises politiques, où la mort se présentait toujours en face, jamais la peur ni l'ambition ne le firent un instant dévier de la voie qu'il s'était tracée. Toujours il s'efforça d'asseoir les libertés publiques sur la base solide et fondamentale du pouvoir monarchique, selon lui le seul possible en France. Dans sa jeunesse, il servit la cause populaire avec une ardeur qu'il se reprocha dans la suite; mais son repentir ne serait pas accepté par ceux qui, aujourd'hui, après cinquante ans de révolutions successives, sont revenus au point d'où il était parti.

Jamais il n'eut en main la suprême direction des affaires de son pays. Un ministère lui fut offert; il y fut nommé ; il le refusa, non par dédain des grandeurs, non par éloignement du pouvoir : ces sentiments n'étaient pas les siens. Il aimait au contraire la puissance que donne un rang élevé, et l'exercice des hautes fonctions, parce qu'il savait en remplir tous les devoirs avec courage. Il en donna une preuve dès le commencement de nos révolutions, lorsqu'après une lutte électorale il l'eut emporté sur Mirabeau, et qu'il fut nommé, à une grande majorité, procureur-syndic du département de la Seine. Il eut en cette qualité à vérifier les comptes de la commune de Paris, et il refusa d'admettre une dépense journalière de 6,000 francs, que, du consentement du maire et du conseil

municipal, la ville payait depuis deux mois à deux mille ouvriers oisifs. Sur le refus de Bailly et de la Fayette, qui, tout en approuvant la sévérité de ses scrupules, en redoutaient les conséquences, il se chargea seul de faire cesser ce dangereux abus. Accompagné d'un seul huissier, il arrive à Montmartre à l'heure où les deux mille ouvriers se réunissaient le matin pour recevoir leur solde. Il fend la foule, monte sur une grosse pierre, et de là il exhorte tous ceux qui se trouvaient présents à se rendre, sans délai, dans les ateliers que l'administration a fait préparer pour leur usage, afin qu'ils puissent s'y procurer, par leur travail, un salaire honorablement acquis. Il leur déclare que la solde qu'ils recevaient de la ville cessera dès ce jour même de leur être payée. Une menaçante clameur s'élève. Pastoret ceint aussitôt sa poitrine de l'écharpe à frange dorée du procureur-syndic. Il n'exhorte plus, il commande; il commande, au nom du roi et de la loi, qu'on se sépare à l'instant même, et il signifie que ceux qui commettraient quelque désordre, ou qui se réuniraient de nouveau dans ce lieu, seraient saisis, jugés et exécutés; puis il lève et étend son bras dans la direction de la route qui conduisait au faubourg. Eux tournent machinalement la tête vers l'endroit que paraissait désigner plus particulièrement son doigt indicateur, et voient briller, à peu de distance, les baïonnettes d'un bataillon de la garde nationale, qui semblait n'attendre, pour avancer, que le signe du procureur-syndic. Un grand silence se fait. Pastoret descend de son rustique piédestal, et traverse d'un pas lent et tranquille la foule étonnée, qui se fend à son approche pour lui livrer passage. Le soir, tous les ateliers étaient pleins.

Les constitutions le plus solennellement proclamées ne sont que des théories propres à flatter l'imagination des philosophes spéculatifs, sans des hommes capables de leur donner

l'être. En vain on les place en tête d'un code; il n'appartient qu'au temps de les écrire. Les véritables législateurs des peuples sont ceux qui savent les gouverner; et avant que les institutions fassent vivre les gouvernements, il faut que les gouvernements sachent donner la vie aux institutions..

Elle est grande la différence de l'autorité directe conférée par les lois et exercée selon les règles qu'elles ont prescrites, et l'autorité déléguée qui s'exerce au nom d'un gouvernement ou d'une administration souveraine, dont les volontés sont incertaines et variables. Pastoret ne l'ignorait pas; voilà pourquoi, sans doute, il refusa le ministère, lorsque les vues de ceux qui le lui offraient différaient des doctrines qui le dirigeaient. La même défiance envers ceux qu'il savait avoir le plus d'influence dans les conseils du roi, le fit hésiter à accepter la place de chancelier de France, alors que, vice-président de la Chambre des pairs, revêtu des ordres royaux, on ne pouvait douter qu'il n'aspirât à cette éminente dignité.

On sait que, lorsque Charles X l'appela aux Tuileries pour lui annoncer qu'il le nommait chancelier, Pastoret remit doucement sur la table le coffret de vermeil renfermant les sceaux de l'État que le roi lui avait présentés, et d'une voix émue par le sentiment profond d'un grand devoir, il dit : « Je refuse d'être chancelier, sire, et le roi approuvera mes motifs. » Et alors il rappela ce qui s'était passé à la cour des aides le 18 août 1787. Après plus de quarante ans, Charles X ne l'avait pas oublié; mais il ignorait que le jeune conseiller qui l'avait forcé à fuir fût l'homme respectable, ami de la royauté, plein de dévouement pour sa personne, qu'il avait devant lui. Cependant Pastoret, en rappelant ce premier acte de sa vie politique, rappelait cette vie tout entière, et réveillait courageusement dans la mémoire du roi ce qui n'avait jamais pu s'en effacer.

Nommé maître des requêtes un an après la fameuse séance de la cour des aides, Pastoret n'en avait pas moins embrassé, en 1789, le parti de la révolution. Dans les assemblées législatives, il s'était surtout montré l'adversaire le plus redouté de cette portion de l'émigration dont le comte d'Artois était le chef. Toujours on l'avait vu chaud partisan de la liberté de la presse, l'ennemi de l'arbitraire et le soutien des lois véritablement constitutionnelles et monarchiques. Sa noble franchise accrut encore la confiance que Charles X avait eue en lui. Pour toute réponse, le vieux roi embrassa le vieux magistrat et lui dit : « Comme ami, j'étais heureux de vous avoir pour chancelier; comme roi, je vous ordonne de l'être. » Le refus n'était plus possible; et la satisfaction qu'éprouva Pastoret d'être chancelier de France, l'espèce de contrainte même exercée envers lui à cette occasion, lui persuadèrent que ses craintes n'étaient pas fondées.

Il en avait été de même à une autre époque : lorsque Pastoret fut choisi le premier pour présider l'Assemblée législative, et que Louis XVI, siégeant à ses côtés, prêta serment à la constitution; Pastoret crut dès lors à la durée de cette constitution improvisée pendant l'orage, à la stabilité de ce trône où siégeait un roi amnistié par son peuple, et retenu captif dans sa capitale.

Pastoret avait la science, les vertus et le courage du magistrat et du législateur, mais nullement le génie et les prévisions de l'homme d'État. Il se confiait volontiers à ceux qui se confiaient en lui, et s'attachait facilement au pouvoir qui promettait de réaliser ses espérances de bien public.

Pour la troisième fois il se trompa; pour la troisième fois un cataclysme politique le priva de l'influence des hautes fonctions qu'il exerçait si utilement pour son pays. Mais du moins

cette fois il ne fut pas proscrit; il ne fut pas forcé de fuir pour éviter l'échafaud, comme sous la Convention, ou les déserts de Sinnamary, comme sous le Directoire. Sans s'exiler lui-même, il put encore librement administrer les débris de la fortune de l'exilé, et payer des bienfaits par des bienfaits.

Bien plus : comme il n'ignorait pas que tout bien possible était réalisable sous l'habile domination qui avait su, dès ses premiers bonds, faire rétrograder l'anarchie, il désirait conserver certaines fonctions dont il s'acquittait depuis longtemps avec amour. Il était le président de fait, et aussi le ministre, l'agent, le serviteur (comme on voudra) d'un petit sénat, dont les membres, vrais pères conscrits, gouvernaient admirablement bien un État, composé alors de 100,000 sujets, et ayant onze millions de revenu annuel. On comprend que je veux parler de cette administration des hôpitaux et hospices de Paris, qui excite l'admiration des étrangers, assez bons observateurs pour ne pas considérer seulement dans une grande capitale ses musées, ses monuments, ses théâtres. Dans un rapport qui embrassait tous les détails de cette administration, son passé, son présent, son avenir, Pastoret avait prouvé qu'il était celui qui en connaissait le mieux les difficultés et les moyens de les surmonter. Il y avait ainsi acquis la principale influence, et s'y était réservé la part la plus active.

Cependant, je ne dois point le taire, pour l'exécution de ses vues bienfaisantes il avait un aide. Le 14 juillet 1789, alors que grondait le canon sur la place de la Bastille, il avait épousé Louise Piscatory, d'une ancienne maison du Berri, belle, spirituelle, riche; il crut que c'était tout : bientôt les proscriptions qui le poursuivirent lui dévoilèrent ces vertus héroïques dont les nombreux exemples, durant nos malheurs, ont immortalisé le magnanime courage de nos Françaises. Lorsque

Pastoret eut placé au nombre de ses plus importants devoirs sa puissante coopération à l'administration du bien des pauvres, il trouva dans madame de Pastoret tant de discernement, de prévoyance et d'activité, que sa tâche en fut considérablement allégée. Lui, était la pensée qui organise, qui règle, qui prescrit; qui fait de toutes les ressources acquises l'emploi le plus judicieux, le plus économique, le plus fécond; qui établit la surveillance; qui fait régner l'ordre; l'ordre le jour, l'ordre la nuit, l'ordre partout; l'ordre, sans lequel tout souffre, tout périt. Pastoret était dans sa plus forte acception la bienfaisance administrative. Madame de Pastoret, c'était la charité attentive, ingénieuse, toujours agissante, qui sait trouver une ressource à mesure que se révèle un besoin, la charité chrétienne, aux yeux toujours ouverts, à la main secrètement prodigue.

Les fonctions que remplissait Pastoret dans l'administration des hôpitaux et hospices de Paris, et auxquelles il sacrifiait une partie de sa fortune et de son temps, ne lui étaient nullement pénibles; elles n'avaient aucun rapport avec la politique, et par cette raison il les chérissait.

On les lui ôta.

Cela parut étrange, mais seulement à ceux qui ignorent combien les gouvernements sont souvent dignes de compassion, pour les collaborateurs qu'on leur donne et pour ceux dont on les prive.

Depuis 1830, Pastoret, devenu tout à fait étranger au gouvernement et à l'administration, consacra désormais tout son temps aux travaux de l'Académie des belles-lettres, et à son Histoire de la Législation.

Neuf volumes de cette histoire avaient déjà paru. Les premiers renfermaient les législations antérieures à Moïse, c'est-à-dire, celles des Assyriens, des Babyloniens, des Égyptiens.

La législation des Hébreux, que l'auteur a conduite jusqu'à la domination des Romains, remplit à elle seule deux volumes. Près de cinq volumes sont consacrés à l'histoire des législations grecques. Pour Pastoret, l'histoire de la législation est l'histoire de la civilisation des peuples : elle embrasse les variations de leurs coutumes et de leurs gouvernements, l'état des personnes et des propriétés, les sciences, l'industrie, l'instruction ; enfin, tout ce qui compose les forces vives d'un peuple, tout ce qu'on désigne par le nom bien vague de mœurs ; les mœurs ! qui ne sont pas des lois, et qui sont plus puissantes que des lois.

Dans sa remarquable introduction, Pastoret démontre que les lois positives sont les conséquences nécessaires qui lient entre eux les hommes et l'Être tout-puissant qui les créa ; que la justice est fondée sur l'avantage commun et sur l'utilité de tous, mais sur cette utilité qui est la même pour tout le genre humain, pour tous les temps et pour tous les lieux. Il réfute les sophismes que l'on a accumulés pour renverser les lois éternelles de la morale. Dans les diverses parties de son ouvrage, il nous fait voir la barbarie et le fanatisme voulant inutilement extirper les principes d'équité gravés par Dieu même dans le cœur de l'homme. Ils survivent partout à la ruine des empires, et n'attendent que d'heureuses époques pour répandre sur la terre leurs salutaires influences. Sans cesse il nous montre que la crainte a été chez les oppresseurs le supplément des remords, et que lorsque la morale publique se corrompt, lorsqu'on se persuade que la fin justifie les moyens, on est toujours conduit à un résultat funeste. Il aurait pu ajouter, ce nous semble, que quand ce dogme fatal prévaut chez un peuple, lorsqu'il guide la plume de ses publicistes et de ses historiens, le patriotisme s'éteint, et, ballotté

entre le despotisme et l'anarchie, un tel peuple devient incapable de concilier chez lui l'ordre et la liberté; parce qu'il éloigne du mouvement des affaires les esprits sages et les consciences fermes et généreuses; tous ceux, enfin, qu'aucun genre de fanatisme ne peut atteindre, qu'aucune ambition ne peut égarer, et qui ne veulent être ni courtisans serviles, ni tyrans populaires.

Pastoret, dans son neuvième volume, publié en 1827, avait fait l'histoire des peuples de l'Asie Mineure, et celle des Perses.

Dans le dixième, qui ne parut que dix ans après, Pastoret donne l'histoire de la législation des Carthaginois, celle de Marseille, sa patrie, celle des peuples de la Grande-Grèce; dans le onzième, celle des Siciliens et celle des Étrusques. Il était en quelque sorte, par les Étrusques, aux portes de Rome; mais mettre le pied dans Rome, deux fois la législatrice des nations, c'était se placer au centre d'un horizon sans limites, et lui était presque parvenu aux extrêmes limites de la vie humaine; il avait quatre-vingt-un ans!

Alors, à la fin du volume qu'il venait de finir, il traça ces lignes :

« Je termine, après avoir exposé la législation des Étrusques, la première partie de cet ouvrage, qui fut le compagnon fidèle de ma vie. Au moment où apparaît la législation romaine, une ère nouvelle s'ouvre dans la société civile et politique. Jeune homme à peine admis dans la magistrature, j'avais conçu le projet de ce grand ouvrage. Je l'ai suivi dans toutes les phases d'une vie orageuse, et la terre d'exil m'en vit occupé aussi bien que la royale demeure où la bonté de nos rois m'avait placé. J'abandonne à regret ce travail, qui s'est associé à tant d'autres depuis cinquante années; mais je

le mets avec confiance sous la protection des hommes dont l'amitié m'a été si précieuse, du pays où l'estime de mes concitoyens a récompensé quelques efforts et quelque courage. »

C'est parce qu'il ne pouvait espérer un avenir assez long pour achever la seconde partie de son ouvrage, que Pastoret s'arrêtait à la première. L'âge n'avait porté aucune atteinte à ses facultés intellectuelles, et il devait, pendant quelques années encore, continuer les grands travaux qu'il avait commencés pour l'Académie.

Pastoret a été, dans la nouvelle Académie des belles-lettres, le dernier survivant de l'ancienne Académie; il a été, dans cette Académie comme dans les assemblées politiques, le dernier représentant de deux siècles; ami et admirateur de ceux qui en ont fait la gloire, il se gardait bien de répudier aucun des deux. Un sentiment de reconnaissance l'attachait plus particulièrement à notre compagnie, parce qu'il lui semblait que les suffrages de l'Académie des belles-lettres qui l'accueillirent dans sa jeunesse, avaient été les promoteurs de ceux qu'il avait obtenus depuis, des populations, des monarques, et des autres corps littéraires.

Nul peut-être, depuis Fontenelle, n'a eu plus que Pastoret le sentiment de la dignité académique et des devoirs qu'elle impose. Dans les délibérations et dans les votes, jamais il ne donna accès à aucun motif étranger aux intérêts des lettres, dont les Académies doivent être les fidèles dépositaires. Dans l'ancienne Académie des belles-lettres, il savait que le règlement l'astreignait seulement à lire des mémoires, pour continuer le recueil académique; par une suite d'intéressantes dissertations sur le commerce et le luxe de Romains, et sur leurs lois commerciales et somptuaires, dont nos volumes se sont enrichis, il a rempli cette obligation.

Lorsque la révolution eut anéanti cette armée de savants religieux et d'habiles paléographes qui, depuis près d'un demi-siècle, continuaient les grands recueils historiques de notre France, et qu'une loi et des ordonnances eurent chargé l'Académie des belles-lettres de toutes ces continuations, Pastoret ne crut pas que ses hautes fonctions, que ses occupations législatives, ni toutes ses autres occupations, le dispensassent d'aider ses confrères à supporter la tâche qui leur était imposée. Il se chargea de continuer seul la collection des ordonnances des rois de France, et il coopéra à la continuation de l'Histoire littéraire de la France, qui avait été laissée par les Bénédictins au douzième volume. Le tome XIII, qui, après une interruption d'un demi-siècle, fut le premier que publia l'Académie, commence par des notices de Pastoret, et il travailla pendant dix ans à cette histoire littéraire. Elle contient de lui soixante-quatre notices : plusieurs sont très-remarquables par l'intérêt du sujet et l'étendue des recherches, et ont reçu les éloges de nos savants confrères chargés de continuer ce grand ouvrage.

Pastoret cessa d'y coopérer en 1824. A cette époque, une ordonnance royale, que lui-même avait provoquée, lui imposa un nouveau travail, plus urgent, plus important que tous ceux qui l'occupaient, et peut-être que tous ceux qui l'avaient occupé jusqu'alors : c'était la révision de toutes les lois rendues, pendant notre révolution, par l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative et la Convention (leur nombre surpasse vingt et un mille). Pastoret avait été nommé président de la commission chargée de ce travail immense, et qui lui paraissait indispensable, comme le complément de nos codes. Il se livrait avec un zèle ardent à ce labeur si honorable, de concert avec deux de nos plus célèbre jurisconsultes, que l'Institut se

félicite de compter aujourd'hui dans son sein. Il déplore quelque part et avec juste raison, selon nous, que ce travail, qui était presque terminé, ait été abandonné en 1830. Bien loin de s'arrêter dans la continuation du recueil des ordonnances, Pastoret puisait en quelque sorte de nouvelles forces, pour cette continuation, dans la révision des lois révolutionnaires, tant il trouvait de rapports entre ces deux genres de travaux.

Louis XIV eut le premier la grande pensée de faire rassembler et coordonner, en un recueil royal, les ordonnances, les lettres, les chartes, les actes de tous genres émanés de ses prédécesseurs, qui pouvait attester la marche de la société, les progrès et les révolutions des mœurs, des institutions et des lois. Il avait chargé Pontchartrain de l'exécution de ce plan, aujourd'hui continué et agrandi. Le recueil des ordonnances des rois de France de la troisième race, commencé par Laurière en 1723, successivement continué par Secousse, de Villevault, de Bréquigny, était resté au quatorzième volume. Pastoret publia, à lui seul, six volumes de cette immense collection. Cinq de ces volumes sont précédés de savantes préfaces, qui contiennent l'histoire du revenu public en France. L'auteur observe que ces petits traités pourraient former un ouvrage à part; mais qu'alors il faudrait mettre en premier celui qui fut publié en dernier, parce qu'il renferme l'histoire de la législation et de l'administration des revenus publics dans les Gaules, sous les Romains et sous les deux premières races. La préface du dernier volume est une histoire de la publication du recueil.

Pastoret n'oubliait pas que c'était pour le compte de l'Académie, et sous sa direction, qu'il continuait ce recueil. Ne pouvant plus assister à nos séances, à cause de ses quatre-vingt-quatre ans, il adressa à la compagnie, pour lui présenter ce dernier volume (le vingtième de la collection), une lettre qui

fut lue dans la séance du 10 avril 1840. Dans la préface de ce volume, il disait :

« J'étais très-jeune quand l'Académie daigna m'admettre dans son sein; bien des années, bien des événements, bien des révolutions, des proscriptions, des troubles, ont passé depuis. Au milieu des fortunes les plus diverses, j'ai toujours trouvé, dans l'Académie des belles-letttres, la même indulgence, la même amitié. » Puis, après avoir mentionné ceux des académiciens avec lesquels il fut le plus lié, il ajoute : « J'offre à ces illustres morts, j'offre à ceux qui siégent si dignement dans l'Académie le tribut de ma longue reconnaissance, et je leur demande un bienveillant souvenir pour leur vieux confrère, alors que j'aurai été rejoindre ceux qui ont été bons pour moi dans mes jeunes années. »

Pour terminer cette grande collection, commencée depuis près de cent vingt ans, et dont le terme final avait été fixé au règne de Francois I^er^, il ne restait plus que les ordonnances de Louis XII, qu'un seul volume à publier. On crut que Pastoret pourrait le faire paraître, d'autant plus que dans la préface de celui qu'il venait de présenter, où il montrait tant de lucidité dans l'esprit, il laissait lui-même percer cette espérance.

La Providence, qui avait été pour lui si bonne (même dans ses plus grands malheurs), lui refusa cette dernière faveur. Les symptômes de sa fin prochaine se manifestèrent presque aussitôt après la présentation de ce volume des ordonnances, et sa lettre à l'Académie fut les dernières lignes qu'il ait tracées. Peu d'années avant, il avait dit :

« Puissent ceux qui viendront après moi se donner, au milieu des révolutions qui les menaceront encore, la consolation d'un travail constant, l'appui d'un grand devoir, l'espérance d'une récompense plus élevée. »

Cette récompense ne lui faillit point au moment suprême; et ce fut au milieu des saintes consolations de la religion, qu'il avait réclamées, que ce prodigieux vieillard s'éteignit, le 28 septembre de cette même année mil huit cent quarante.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. MIONNET.

Lue dans la séance publique annuelle du 21 août 1846.

Sans l'histoire, c'est-à-dire sans la connaissance du passé, le genre humain resterait dans une perpétuelle enfance. L'homme verrait sans cesse avorter les progrès de sa civilisation; et son génie, privé de l'héritage des siècles antérieurs, ne verrait briller qu'à de longs intervalles des lumières passagères, qui étonneraient, sans les éclairer, les générations successives. Mais l'histoire, qu'on le sache bien, la science historique, la critique historique, telle qu'elle doit être comprise, telle qu'ont pu la faire comprendre, Messieurs, j'ose le dire, depuis un siècle et demi, les travaux des membres de cette compagnie, consignés dans ses mémoires; l'histoire, c'est l'universalité des connaissances acquises. Tout ce qui a été pensé et écrit est de son domaine. Elle n'enfante pas de nouvelles doctrines philosophiques ou sociales, de nouvelles méthodes scientifiques ou industrielles; mais à elle appartient de faire connaître et d'apprécier celles qui ont arrêté ou accéléré la marche de l'entendement humain, qui ont dégradé ou régénéré les âmes, produit le bonheur ou le malheur de l'homme, causé la chute ou la prospérité des États.

Tout s'enchaîne dans nos destinées comme dans l'ordre de

la nature. Les inventions les plus fécondes ne sont pas le résultat de fortes conceptions; ce sont, au contraire, presque toujours, de bien simples corollaires de découvertes ou de pratiques vulgaires, quelquefois même enfantines, sur lesquelles l'esprit humain a longtemps sommeillé, et qu'une providence, impénétrable en ses desseins, suggère, aux lieux et à l'heure qu'il lui plaît, pour altérer profondément les sociétés humaines, et changer la face de la terre.

Mais que d'obstacles la mutilation des monuments, la diversité des langues n'opposent-elles pas à ceux qui, à travers les altérations et les décombres des empires, veulent ressaisir la parfaite intelligence du passé, et replacer tout ce qui fut dans le temps et dans l'espace!

Faut-il s'étonner que plusieurs de ceux qu'anime un noble zèle craignent de se heurter contre les difficultés d'une telle étude, et sont satisfaits de lui rendre l'éminent service de réunir, d'inventorier les matériaux dont elle a besoin. Ils savent que, dans cette généreuse phalange de travailleurs, tous les efforts sont glorieux, dès qu'ils peuvent aider à la victoire.

C'est à cette dernière classe d'érudits qu'appartient l'académicien objet de cette notice. Un seul livre, une seule pensée ont rempli sa vie. Nul n'a égalé (n'a surpassé du moins) le dévouement à cette partie de la science à laquelle il s'était restreint. Par ses conseils désintéressés, il était devenu nécessaire à tous ceux qui la cultivaient; à tous ceux qui la cultivent après lui, il a fait de son livre un guide indispensable. L'ordre qu'il a établi dans une collection qui est une de nos richesses nationales, subsiste. Dans l'exercice de ses modestes fonctions, nul n'a poussé plus loin que lui l'attachement à ses devoirs, l'assiduité, l'abnégation personnelle, et toutes les qualités qui peuvent faire fructifier un établissement scientifique. Exempt

d'ambition et d'envie, il ne dut qu'à ses travaux les suffrages des academies qui l'adoptèrent. Jamais il ne chercha à faire répéter son nom par les échos complaisants ou intéressés de la renommée, et ce nom intervient sans cesse dans les plus savantes discussions, et est invoqué comme arbitre dans de dispendieuses transactions.

J'ai dit ce que fut M. Mionnet, et je n'ai encore rien fait connaître de ce qui concerne sa jeunesse, et la composition de l'ouvrage dont il fut toujours occupé.

Ce récit sera celui de sa vie.

Théodore-Edme Mionnet est né à Paris, le 1^er^ septembre 1770. Après avoir terminé ses études au collége du cardinal Le Moine, il passa à l'école de droit, et fut reçu avocat le 29 août 1789. On l'avait fait entrer comme clerc chez un notaire, dans l'espérance de lui ouvrir l'accès à une profession à laquelle s'attachent la considération et la fortune. Mais, au nom de la liberté, la terrible loi du 23 août 1793 soumit tous les Français valides aux volontés despotiques de la Convention, et M. Mionnet, saisi par la première réquisition, fut forcé de partir pour l'armée. La faiblesse de sa constitution le rendait incapable de supporter les fatigues de la guerre; et, ainsi qu'on l'a dit de Napoléon, M. Mionnet, dans les camps, ne put se garantir d'un mal auquel, malgré l'efficacité des remèdes, il attribuait une partie des souffrances qui l'affligèrent dans la suite. Pour se guérir, il lui fut permis de revenir à Paris. Ses parents désiraient qu'il poursuivît sa carrière dans le notariat; mais il y répugnait. Sa famille ne pouvait disposer de lui, puisqu'il ne pouvait disposer de lui-même : quoiqu'il ne fût plus sous les drapeaux, il n'était pas moins réquisitionnaire et soldat de la République. Un arrêté du comité de salut public l'attacha comme employé aux bureaux de l'instruction publique; puis

après il fut nommé surnuméraire au cabinet des médailles, et obtint enfin son congé définitif. C'est ainsi que M. Mionnet échappa aux ennuis de la pratique, de la procédure et des affaires, et aux dangers et à la servitude de l'état militaire.

Par le secours de ses heureuses destinées, la France avait triomphé des causes qui la conduisaient à sa perte. La terreur avait cessé. La jeunesse éprouvait le besoin de se distraire du souvenir des jours sombres qu'on venait de traverser, et le goût des spectacles se réveilla avec une sorte de fureur chez une nation où tout avait été renversé par le torrent révolutionnaire, hormis l'Opéra.

Les théâtres se rouvrirent, et on en établit un nouveau : celui du Vaudeville, qui, par son genre, répondant aux besoins du moment, fut un des plus fréquentés. Là se rencontraient les jeunes gens les plus hardis, les plus courageux à se produire dans les rixes tumultueuses que suscitaient sans cesse, dans Paris, les partisans du gouvernement qu'on venait d'abattre. M. Mionnet était un des plus empressés à se rendre au jovial rendez-vous. Comme tous ceux auxquels il se réunissait, il se distinguait de ses adversaires par une politesse dans le langage et les manières, par une tenue élégante, depuis longtemps proscrites, et qu'on aurait voulu continuer à proscrire. Le plaisir que ces jeunes gens éprouvèrent à voir jouer la comédie leur inspira le désir de la jouer eux-mêmes, et les théâtres d'amateurs devinrent à la mode. M. Mionnet avait une jolie voix et chantait agréablement; il fut compté au nombre des meilleurs acteurs de société. Il rappelait, par les rôles qu'il avait adoptés, le souvenir de ce spirituel Bertinazzi, qui par sa verve et son comique, ses saillies improvisées, le naturel, la grâce et la finesse de son jeu, a fait pendant quarante-deux ans, sous le nom de Carlin, les délices de la capitale.

Cette vie mondaine, ces frivoles amusements ne semblaient pas promettre un habile antiquaire, et cependant M. Mionnet l'était déjà; déjà même alors l'homme utile, l'homme essentiel à la science existait en lui. Son père aurait voulu l'élever à une profession supérieure à celle qu'il exerçait lui-même, et il ignorait que par une seule des connaissances nécessaires à ses propres fonctions, son fils, sans y songer, sans s'en douter, s'en qu'on eût besoin de s'en inquiéter, se ferait un nom et un état.

Le père de M. Mionnet était huissier, ou, comme on dit maintenant, commissaire-priseur; et il avait de continuels rapports d'intérêt avec ceux qui, à Paris, désiraient vendre ou acquérir des objets d'art. Par suite de sa fréquentation, dans la maison paternelle, avec quelques-uns de ces riches amateurs, M. Mionnet contracta, presque dès l'enfance, un goût très-vif pour les médailles, je veux dire les monnaies antiques. On rapporte que dès l'âge de douze ans, et lorsqu'il était encore au collége, il en avait formé une petite, mais intéressante collection. Dès lors, et par une singulière coïncidence que lui-même aimait à rappeler, il a pu recevoir les premières notions de numismatique du célèbre Carlin, dont la belle suite impériale d'argent, après avoir passé par diverses mains, a depuis enrichi le cabinet du roi; et ainsi s'expliquerait comment M. Mionnet, tant qu'il se plut à jouer la comédie, donnait la préférence au rôle le plus original et le plus bouffon du théâtre italien.

Les progrès rapides de M. Mionnet dans l'étude des médailles le firent connaître par ceux (toujours en petit nombre) qui à Paris possédaient de grandes collections. C'est avec le secours de leurs lumières, et au moyen des échanges et des achats qu'il leur voyait faire et dont il était souvent l'inter-

médiaire, que M. Mionnet acquit, très-jeune encore, une grande expérience en numismatique. La jeunesse aime à ressentir et à exciter des sympathies dans toutes les choses où elle excelle; de là son ardeur pour accroître ses connaissances, et son empressement à les répandre. M. Mionnet se rendit agréable et utile à ceux qui, à Paris, cultivaient la numismatique; l'un d'entre eux, M. d'Heaumont, possesseur d'un riche cabinet de médailles, le prit en affection, et lui légua par testament une belle suite d'or des empereurs romains; mais, avant de lui faire ce don précieux, M. d'Heaumont avait rendu à M. Mionnet un plus éminent service. Il l'avait présenté à l'abbé Barthélemy : celui-ci le fit admettre comme surnuméraire au cabinet des médailles, et le recommanda, en mourant, comme devant être d'une utilité indispensable à l'établissement. Cinq jours après le décès de cet homme illustre, le 5 mai 1795, M. Mionnet fut nommé second employé. Dès lors son sort fut fixé. De toutes les collections de médailles qui existaient en Europe, la plus belle et la plus nombreuse était celle qui était mise à sa disposition. Il se livra tout entier à ses études favorites. Ce qui est rare au milieu des révolutions et des agitations politiques qui ont offert tant de chances nouvelles et inattendues à l'ambition et à la fortune; ce qui suppose dans M. Mionnet un caractère modéré et ferme, un esprit sage et modeste, un grand zèle pour la science, c'est qu'il a circonscrit lui-même, dès son début, les limites de la carrière qu'il se proposait de parcourir, et que jamais il ne fut tenté de franchir ces limites. Pour se débarrasser des anxiétés qui auraient pu le distraire de ses travaux ou nuire à ses devoirs, il se maria avec une de ses cousines, dont le mérite et la tendresse ont allégé ses peines, et soutenu son courage jusqu'à sa dernière heure.

Les monnaies antiques attirent à l'étude de l'histoire par le

plaisir des yeux, de l'imagination et de la mémoire. Le relief, la beauté du travail, la variété des types et des légendes, en font, pour l'amateur, des objets d'art et de curiosité : témoignage et produit de la civilisation, on y trouve les rapports d'alliance ou de dépendance qui existaient entre les peuples; les titres des souverains qui déterminent l'étendue de leur territoire, et celle de leur puissance; les noms des magistrats, la désignation des dignités qui réglaient leurs fonctions et leurs devoirs; les indications chronologiques des événements qui aident à en faire pénétrer les causes; les symboles des temps fabuleux et héroïques, des divinités, des fêtes du culte, des usages, des mœurs; on y lit les noms des villes, des monts, des fleuves, des sources qu'elles rappellent; on y voit représentées les productions naturelles qui caractérisent leur sol; on y suit avec facilité les progrès des arts et les variations des différents styles; enfin, dans leur cadre resserré, elles renferment ce qu'il y a de plus important à connaître dans la vie des nations. Toujours frappées, toujours émises au nom de l'autorité souveraine et contemporaine, elles sont les monuments les plus certains et les plus authentiques de l'histoire, et quelquefois aussi les seuls monuments que nous possédions sur des temps et des lieux qui, sans elles, seraient inconnus. Par leur exiguïté, elles peuvent trouver place dans le plus modeste logement, et présentent à la fois aux yeux de leurs heureux possesseurs les portraits d'un grand nombre de personnages illustres, ou les longues annales de tout un empire. Elles satisfont également ceux qui veulent trouver en elles des secours pour leurs laborieuses recherches, et ceux qui ne leur demandent qu'un studieux délassement; ceux qui aspirent à devenir savants, et les savants qui éprouvent plutôt le besoin de se ressouvenir que celui d'apprendre.

Mais à côté de ces avantages que présente la numismatique ancienne, sont des écueils qui accompagnent l'étude de toute la science de l'archéologie, dont elle est la branche la plus importante. Signaler ces écueils n'est ni dans ma volonté, ni dans ma puissance. Ce serait faire un livre, et un livre fort utile, car il empêcherait probablement d'en faire beaucoup d'autres. Mais j'ai besoin, pour rendre justice aux travaux de M. Mionnet, et montrer toute l'utilité de sa longue coopération dans le classement du cabinet des médailles, d'insister sur un seul de ces écueils, plus trompeur, plus multiplié dans l'étude de la numismatique que dans toute autre.

La numismatique tient à la paléographie par ses légendes, et à l'histoire par ses types; il semble donc que ceux qui sont les plus avancés dans la connaissance des langues et dans l'érudition historique devraient être, par cela seul, les plus habiles numismatistes; mais il n'en est pas ainsi.

Chez les peuples anciens, des lois, qui ont disparu avec eux, condamnaient à mort, comme à présent, les contrefacteurs des monnaies ayant cours. Mais dans les codes criminels de nos temps modernes on ne trouve aucune peine infligée contre les faux-monnayeurs des monnaies grecques, romaines, phéniciennes ou carthaginoises; ce qui prouve évidemment, pour le dire en passant, que ces codes n'ont pas été rédigés par des numismatistes.

Depuis l'époque où Pétrarque eut, par son exemple et par ses écrits, inspiré aux riches amateurs des beaux-arts, aux souverains, aux hommes studieux de tous les pays, le goût de former de grandes collections de monnaies antiques, des artistes et des artisans, en Orient comme en Occident, sur les bords du Melès comme sur ceux du Tibre, de l'Arno, du Rhône et du Rhin, ont épuisé tout ce que l'expérience du

métallurgiste, le talent du graveur, l'industrie du mouleur ont de plus adroit et de plus habile pour fabriquer de fausses monnaies antiques. Ils ont si bien réussi, qu'ils sont parvenus à tromper les plus savants antiquaires, et à les rendre, malgré eux, complices de leurs fourberies. Une quantité de médailles fausses, contrefaites, imaginaires, ou altérées par toutes sortes de ruses, ont été introduites dans les collections; et comme l'authenticité d'une médaille, la sincérité de sa légende, la vérité de son type, peuvent seules déterminer l'époque de sa fabrication, il en résulte que ces faussaires ont sapé par sa base la science numismatique, et qu'elle n'existerait pas si l'on ne parvenait pas à distinguer les médailles fausses des médailles vraies, et à n'admettre dans les collections que celles qui doivent y trouver place. Or, les livres les mieux faits sur la science font bien comprendre la nécessité d'acquérir cette connaissance, mais ils ne peuvent la donner. La plus vaste érudition ne servira qu'à mieux accréditer de nouvelles erreurs, si en maniant, si en examinant un grand nombre de médailles certaines et vraies, et en les comparant à un nombre non moins grand de médailles fausses, on n'acquiert pas ce coup d'œil exercé du numismatiste, qui, par l'aspect, la couleur, le son, le style, le faire, et beaucoup d'autres indices, prononce avec certitude sur la médaille qu'on doit admettre et sur celle qu'on doit rejeter; si enfin on n'a pas en soi ce que l'expérience peut seule nous donner dans toutes les choses où les sens doivent agir, cette espèce d'instinct, cette faculté intuitive qui dissipe les incertitudes et établit la conviction. Mais on ne peut posséder cette connaissance pratique des médailles sans avoir appris en même temps leur degré de rareté, et par conséquent aussi le prix que doivent y mettre ceux qui veulent les acquérir. Ainsi, authenticité, rareté, valeur vénale résument les notions les

plus essentielles au numismatiste. Elles ne constituent pas, tant s'en faut, toute la science numismatique, mais elles en sont la base. C'est parce que l'abbé Barthélemy s'était aperçu que M. Mionnet possédait ces notions fondamentales à un degré assez éminent, qu'il l'avait jugé digne de le seconder dans les fonctions de directeur du cabinet des médailles, si prodigieusement accru par ses soins.

Après la mort de cet homme illustre, M. Barthélemy de Courçay, son neveu, qui lui succéda, employa d'abord M. Mionnet à la transcription des échanges et des acquisitions, sous sa direction et le plus souvent sous sa dictée. Mais bientôt on décida qu'il était temps enfin de procéder à l'arrangement des médailles du cabinet de France, et d'en publier le catalogue. C'était ce qu'espérait, depuis longtemps, l'Europe savante du célèbre auteur d'Anacharsis, ce qu'il avait promis de faire, et ce qu'il ne fit pas. L'entreprise était difficile, et surtout laborieuse. Il fallait examiner une à une les milliers de pièces dont se composait le cabinet, les décrire et les ranger selon un ordre conforme aux progrès que la numismatique avait faite depuis un demi-siècle. Pour trouver les meilleurs moyens d'exécution, on n'assembla pas d'imposantes commissions, on ne se fit pas faire de longs rapports, on ne consomma pas en longues délibérations un temps précieux : on choisit pour cette besogne celui qui se connaissait le mieux en médailles, on en chargea M. Mionnet. C'était combler ses vœux; c'était faire servir à accroître ses connaissances les richesses qu'il avait constamment sous les yeux; c'était le rendre lui-même utile à tous les savants qui voudraient les consulter. M. Mionnet avait, pour ceux qui avaient besoin de lui un fonds d'obligeance inépuisable; mais, pour ceux qui s'occupaient de numismatique, il y joignait une patience que rien ne pouvait lasser.

La classification des médailles du cabinet a été pour M. Mionnet le travail préliminaire des nombreux volumes qu'il a publiés; on peut dire qu'il s'en occupa toujours, car lorsqu'il l'eut terminé, il ne cessa pas un instant de chercher à le perfectionner.

Aussitôt qu'on eut commencé à recueillir des monnaies antiques, on éprouva le besoin de les classer. Une classification savante et raisonnée était en effet le seul moyen de tirer, de la comparaison des médailles entre elles et avec les autres monuments de l'antiquité, le plus de notions certaines sur les objets auxquels elles se rapportent. Chaque collecteur s'empressa de se créer une méthode selon ses idées et ses préférences particulières. Ézéchiel Spanheim avait fait comprendre l'importance et l'utilité de toutes les parties de la science, plutôt que cherché à en établir les bases d'après un ordre régulier. Au milieu du siècle dernier, l'abbé Barthélemy lut à l'Académie un mémoire où il trace admirablement bien, et en peu de lignes, les conditions d'une bonne méthode numismatique; mais il montrait seulement le but, et ne donnait pas les moyens de l'atteindre. Quarante ans après, il lut un second mémoire, où il ajoutait peu de notions à celles qu'il avait précédemment exposées sur ce sujet. Cependant Vaillant avait depuis longtemps établi de l'ordre dans les médailles des rois, des princes et des empereurs, et Pellerin dans celles des villes et des États indépendants de l'antiquité. C'est en s'aidant des travaux de ces trois hommes, Vaillant, Pellerin, Barthélemy; c'est en profitant d'une idée du père Hardouin, et en y ajoutant surtout le fruit de ses longues recherches et de sa grande expérience, que le célèbre jésuite de Vienne, Joseph Eckhel, parvint à composer son ouvrage de la *Science des médailles.*

Lorsqu'il fallut faire subir au cabinet des médailles un clas-

sement régulier, les premiers volumes seulement de l'ouvrage d'Eckhel venaient de paraître. Mionnet prit cet ouvrage pour guide, quoique non encore achevé, et il s'appliqua à ranger et à décrire les médailles d'une même ville dans l'ordre chronologique et géographique; à réunir celles de toutes les villes d'une même province, d'un même empire; enfin à tenir toujours le cabinet des médailles à la hauteur des vues du savant jésuite.

Mais on a regretté, et avec juste raison, que M. Mionnet n'ait pas fait pour Rome ce qu'il a fait pour le reste du monde; et que, pour cette partie de la numismatique, ce soient les métaux et les modules qui établissent les distinctions. Par là, l'histoire d'un empereur, d'un ou deux consuls, se trouve éparpillée en huit endroits différents. Cet ordre n'est nullement scientifique, quoiqu'il soit celui qui ait été adopté dans beaucoup d'établissements scientifiques; et le danger qu'une fatale expérience a fait connaître, de réunir sous une même clef un grand nombre de pièces de métal précieux, devrait bien corriger de la satisfaction futile qu'on éprouve à faire admirer une belle suite *toute en or*.

Quand M. Mionnet eut terminé la classification du cabinet, il voulut former une collection d'empreintes des plus belles médailles, afin de faire naître le goût de la numismatique, et d'en faciliter l'étude. Comme les médailles ne pouvaient être distraites ni touchées par des mains étrangères, il en moula lui-même vingt mille; il en fit les creux en plâtre, et il établit chez lui un atelier dans lequel il tira des empreintes en soufre, qui, vendues pour un prix modique, se répandirent dans toute l'Europe.

M. Mionnet publia un catalogue sommaire de cette collection; mais cet opuscule n'était que le prélude de l'immense

ouvrage dont il commença la publication six ans après, et auquel il travailla, pendant trente ans, avec une prodigieuse persévérance. Je veux parler de *la Description des médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, qui parut en six forts volumes in-8°, d'année en année, depuis 1806 jusqu'à 1813. Ils étaient accompagnés d'un recueil de planches gravées, de médailles inédites, de monogrammes et de caractères archaïques des légendes. Dès que ces volumes parurent, ils devinrent un manuel indispensable pour les numismatistes. Mais avant d'être parvenu à la moitié de cette publication, M. Mionnet se vit obligé de la suspendre. Sa santé était altérée par la continuité de ses travaux; et en 1809 il entreprit pour la rétablir un voyage en Italie, où les chefs-d'œuvre des arts, les monuments antiques, et surtout les cabinets de médailles, qu'il eut occasion d'examiner, ajoutèrent aux connaissances qu'il avait acquises.

Après qu'il eut terminé l'impression de ces six volumes, M. Mionnet publia en, 1815, un autre ouvrage qui était une utile addition à ce grand catalogue. Ce fut son *Traité de la rareté et du prix des médailles romaines*, en 2 vol. in-8°, accompagné aussi de la gravure de plusieurs médailles inédites, des caractères archaïques et des monogrammes. Cet ouvrage donnait aux amateurs de médailles latines le recueil le plus complet qui eût encore paru en ce genre; il fut jugé si utile, que l'auteur fut obligé d'en redonner une seconde édition, considérablement améliorée.

Quoique cet ouvrage de M. Mionnet soit celui qui ait eu le plus de succès, parce qu'il intéresse un plus grand nombre d'amateurs, il est cependant inférieur à son catalogue sous le point de vue scientifique. Les revers, au lieu d'être classés suivant l'ordre que permet l'indication des consulats, et de la

puissance tribunitienne, ordre qu'Eckhel a judicieusement observé, sont encore presque partout rangés selon l'ordre alphabétique des légendes.

La seconde édition du Traité de la rareté des médailles romaines ne parut que douze ans après la première, et fut dédiée à Louis XVIII. M. Mionnet n'aimait pas à s'approcher des grands et des hommes du pouvoir. Il est rare qu'on ne trouve pas, en les fréquentant, l'occasion de regretter un temps inutilement perdu pour l'étude. M. Mionnet pensait ainsi ; près de son dernier jour, et en pressant la main d'un jeune ami son élève, il a dit que ce qui l'avait toujours consolé d'être resté dans une position secondaire, c'est qu'il s'était par là trouvé dispensé de mettre le pied dans un ministère. Mais depuis la mort de l'abbé Barthélemy, jamais il ne s'était fait plus d'acquisitions importantes pour le cabinet que dans les dix dernières années de la Restauration. Sans doute, les travaux de M. Mionnet, et les difficultés de la tâche qu'il avait à remplir s'accroissaient par cette augmentation de richesses; mais elles satisfaisaient sa passion dominante, en le contraignant à passer encore un plus grand nombre d'heures dans ce cabinet, dont les murs étaient tout son horizon, où il n'entrait qu'avec joie, d'où il ne sortait qu'à regret. D'ailleurs Louis XVIII, qui n'était étranger à rien de ce qui concerne la littérature classique, avait pris connaissance de l'ouvrage de M. Mionnet, et favorablement accueilli sa personne ; il l'avait nommé, de son propre mouvement, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Mionnet, très-sensible à cette marque de distinction, témoigna au monarque sa reconnaissance par une seule phrase, qui a cela de remarquable, que celui qui l'a tracée resta toujours fidèle au sentiment qu'elle exprime.

Étranger à toutes les distractions, à tous les plaisirs du

monde, M. Mionnet aurait vécu solitaire sans la société de ceux qui, comme lui, cultivaient la numismatique. Chaque semaine il se réunissait à eux, chaque semaine ils se réunissaient chez lui. Ces dernières réunions avaient lieu le dimanche. Le dimanche était le seul jour où, dans la matinée, son devoir ne l'appelait pas au cabinet. C'est dans ces réunions que l'authenticité, la valeur et l'importance des médailles nouvellement découvertes étaient examinées, discutées, appréciées par des hommes qui ne le cédaient à personne en ce genre d'études : c'étaient d'abord deux savants bien connus en Europe par leurs publications importantes, notre tant regretté confrère, M. Tochon d'Annecy, et cet excellent M. Millingen, qui se partagea toute sa vie entre la France, l'Angleterre et l'Italie; M. Allier de Auteroche, fondateur de ce prix de numismatique que nous décernons tous les ans; MM. Durand et Revil, qui avaient formé de si belles collections de médailles et d'antiquités; et un petit nombre de numismatistes encore vivants.

Après avoir décrit les principales médailles du cabinet, M. Mionnet voulut faire connaître celles dont, depuis la publication de son catalogue, ce cabinet s'était enrichi, celles qu'il ne possédait pas, et celles qui avaient été décrites dans des ouvrages nouveaux. Toutes, pour pouvoir faire suite au catalogue, devaient être classées selon la même méthode, avec tous les détails de métaux, de grandeur, de rareté et de valeur; les inédites devaient être gravées, et il fallait faire connaître aussi par la gravure les nouveaux monogrammes et les nouveaux caractères archaïques qu'on y trouvait. M. Mionnet entreprit courageusement, sous le titre de *Supplément*, ce nouvel ouvrage. La publication en fut commencée en 1819 et ne fut achevée qu'en 1837. Ce supplément forme neuf

volumes, qui sont terminés par de savantes tables des noms des peuples, des villes, des colonies, des rois, des magistrats mentionnés dans ce dernier ouvrage et dans les six volumes du catalogue qui l'ont précédé. Ces tables forment une sorte de dictionnaire analytique de toute la numismatique.

Mais, avant de commencer l'impression de cette continuation, plus considérable que l'ouvrage même, M. Mionnet fut encore forcé, par le déclin de sa santé, à faire un second voyage en Italie. Il visita cette fois toutes les villes de ce pays, depuis Gênes jusqu'à Naples. Il était alors membre de presque toutes les académies de la Péninsule, et la liste des savants et des personnages notables dans l'État, dans l'Église et dans les lettres, qui l'accueillirent avec distinction, et des collections qu'il examina, suffirait pour prouver avec quelle ardeur, avec quel succès la numismatique est cultivée dans l'antique patrie des sciences et des arts, et combien est considérable le nombre de ceux qui s'en occupent ; ce qui ne doit nullement étonner, puisque c'est dans les médailles que l'Italie retrouve non-seulement les faits les mieux constatés de son histoire, mais encore la généalogie des familles et les portraits de ceux qui l'ont illustrée dans les temps anciens.

Par la publication de son neuvième volume de supplément, et surtout par les tables qui le terminent, M. Mionnet déclarait ainsi qu'il renonçait à faire aucune addition à son immense catalogue. Il avait, d'après sa propre évaluation, publié la description de plus de 52,000 médailles; sa réputation ne pouvait plus s'accroître. L'Académie, dans sa séance du 5 mai 1830, l'avait admis au nombre de ses membres, et depuis longtemps il avait plusieurs fois témoigné que ce choix était le terme de son ambition. Les soins minutieux auxquels il se trouvait condamné pour l'entretien de sa frêle constitution

absorbaient de plus en plus une grande partie de son temps. Tout semblait donc lui commander le repos. Mais il ne pouvait s'y résoudre tant qu'il n'avait pas terminé les ouvrages qui lui semblaient indispensables pour faciliter l'étude de la numismatique. Il ne trouvait pas sur les cartes de géographie ancienne les plus estimées, les villes qui avaient frappé monnaie, mentionnées dans sa nomenclature méthodique. Il fit donc dresser par un géographe exercé à ces sortes de travaux, et avec le secours de quelques-uns de ses confrères, un atlas spécialement destiné à la numismatique. Les cartes de cet atlas donnaient, non-seulement l'emplacement des villes nommées dans les volumes imprimés qu'il avait publiés, mais encore celles dont on avait retrouvé les noms sur des médailles nouvellement découvertes. Charles Patin avait le premier donné l'idée de ces sortes de cartes dans le XVII^e^ siècle, et, dans le XVIII^e^, Theupoli et Florès l'avaient imité; mais ces cartes, qui se ressentaient du cadre limité que ces auteurs se proposaient, et de l'imperfection de la géographie de ces époques, ne pouvaient plus être d'aucun usage, ni entrer en comparaison avec celles qu'a fait paraître M. Mionnet.

Il avait aussi remarqué, durant le cours de ses longues études, combien la connaissance qu'il avait acquise du poids des médailles grecques en or et en argent lui avait été utile pour reconnaître les médailles vraies d'avec les médailles fausses. Il entreprit de peser toutes celles que, dans ces deux métaux, possédait le cabinet, et de publier les résultats de cette minutieuse et délicate opération. Ce volume renferme les tables numériques les plus exactes et les plus complètes qu'on ait publiées sur cette matière. Elles sont uniquement formées au point de vue de la numismatique et de la connaissance des médailles; mais cependant elles peuvent fournir à ceux

qui voudront approfondir les systèmes monétaires et financiers des peuples anciens, le plus grand nombre de faits certains et précis.

Après la publication de ce dernier volume, M. Mionnet aurait pu être satisfait d'avoir donné aux érudits tous les genres de secours pour l'étude de la numismatique, d'avoir intéressé tout le monde, même l'ignorante cupidité, à la découverte et à la conservation des médailles. Ses forces déclinaient journellement ; son médecin lui avait commandé un repos absolu ; et, contraint par la nécessité, il se montrait disposé à obéir à ses prescriptions. Mais voilà que par de nouvelles acquisitions, par des ouvrages nouvellement publiés, le nombre des médailles connues s'accroît encore ; un nouveau champ s'ouvre à l'histoire, et les limites de la science sont reculées et agrandies. Alors rien ne peut arrêter M. Mionnet : ni les prescriptions du médecin, ni ses menaces, ni les instances de sa femme, ni les douleurs incessantes d'une maladie nerveuse, ne l'empêchent pas de se remettre à l'œuvre, de continuer comme il a commencé ; et il parvient à rédiger le premier volume d'un ouvrage qu'il prévoit en avoir plusieurs autres, et qu'il intitule : *Choix de médailles antiques inédites ou nouvellement publiées*. Cet ouvrage est une suite de son Supplément ; il est rédigé sur le même plan. L'auteur ne se contente pas de donner les descriptions des nouvelles médailles du cabinet du roi, mais il puise les matériaux de son nouveau catalogue dans les cabinets étrangers qui en renferment de curieux, et des planches de médailles inédites, de monogrammes et de caractères archaïques doivent encore accompagner chaque volume. A peine a-t-il corrigé une épreuve de la première feuille du volume dont il avait achevé la rédaction, que des symptômes alarmants se manifestent, et qu'il devient incapable d'aucun

travail. De sa bibliothèque, dont il avait fait sa chambre à coucher, vis-à-vis et dans la même cour, il voyait les fenêtres du cabinet des médailles, et il apercevait la place qu'il avait coutume d'y occuper. Pour la dernière fois il se leva, afin de jouir encore de cette vue; sans proférer une seule parole, il soupira et versa des larmes, et peu après il expira, le 5 mai 1842, c'est-à-dire le quarante-septième anniversaire du jour de son entrée au cabinet des médailles. Les services qu'il a rendus ne seront jamais oubliés, et nul amateur des beaux-arts, nul érudit ne pourra considérer une de ces petites pièces de métal qui, dans les siècles passés, ont tant remué le monde, sans se souvenir du nom de Mionnet.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. COLEBROOKE.

Lue dans la séance publique annuelle du 1er septembre 1848.

Dès les premiers temps de son existence, l'Académie des belles-lettres a compris que, pour donner des fondements solides à la critique historique, il fallait les asseoir sur la base la plus étendue, la plus universelle. La France, l'Europe, l'antiquité classique, les langues orientales bibliques, ne devaient pas suffire à ses investigations; ses premières séances furent souvent remplies par des recherches sur l'histoire et la littérature de la Chine, carrière nouvelle ouverte à l'érudition par de savants missionnaires français.

Bientôt après, un des membres de la compagnie lui apporta les premiers tributs des connaissances qu'il avait acquises, par de périlleux voyages et de profondes études, sur les langues et la religion des plus anciens peuples de la Perse et de l'Inde. Les conquêtes des Anglais dans cette dernière contrée leur facilitèrent les moyens de connaître le dialecte sacré des brahmanes, et de soulever le voile qui dérobait depuis tant de siècles, à l'Occident, les monuments de la littérature sanscrite.

Pour témoigner sa sympathie envers ceux qui exploraient cette abondante mine de richesses littéraires, l'Académie n'at-

tendit pas qu'elle possédât dans son sein des émules de leur renommée. Le 7 février 1802, elle s'associa François Wilford, de Calcutta, et, le 10 décembre 1814, le célèbre Wilkins. Avant même que le monde savant eût perdu cet illustre indianiste, l'Académie voulut s'adjoindre celui qui, au jugement de tous, par l'étendue de son savoir, la sûreté de sa critique, la profondeur de ses recherches, s'était placé au premier rang dans cette branche de l'érudition.

Le 30 décembre 1831, Henri-Thomas Colebrooke fut nommé membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Né à Londres le 15 juin 1765, il était le septième et dernier enfant de sir Georges Colebrooke, baronnet, qui fut longtemps président de la compagnie des Indes anglaises. Aucun collége, aucune école ne peut se vanter d'avoir participé à l'éducation de Henri-Thomas Colebrooke : elle s'acheva en peu de temps sous le toit paternel. Cette éducation domestique, dont il fut toujours le partisan, produisit chez lui des fruits préférables à tous ceux de la science. Ni la distance des lieux, ni une séparation qui dura presque toute sa vie, ne purent affaiblir cette piété filiale, ces fraternelles amitiés, dont le souvenir des soins donnés à son enfance et le bonheur de ses premières années avaient imprégné son cœur. Jamais il ne laissa languir cette correspondance, qui entretenait toujours vives et fortes les affections de famille. Les lettres qu'il a écrites à son père sont les dépositaires de ses plus tendres sentiments, de ses plus secrètes pensées. Plusieurs ont été publiées par son fils, et par elles nous pouvons suivre avec sûreté, à travers les péripéties d'une longue carrière de travaux littéraires et d'ambitieuses poursuites, les développements successifs de cet éminent esprit.

S'il est incontestable que notre éducation dépend du pays où nous la recevons; si les impressions produites en nous par les personnes et les choses qui nous environnent exercent la plus grande influence sur nos premières inclinations, on peut dire que les Français doivent réclamer la plus forte part de l'éducation de Colebrooke. Il avait douze ans lorsque sa famille vint résider en France; et quand il retourna avec elle dans son pays natal, sa seizième année était accomplie.

Ce fut à cet âge que son père résolut de l'envoyer dans l'Inde pour y commencer sa fortune. Il ne doutait nullement de son rapide avancement dans les emplois auxquels il le destinait. Depuis un an, il l'avait séparé du précepteur et des maîtres qu'il lui avait donnés, et le jeune homme n'en avait pas moins continué, pendant ce temps, à se livrer avec ardeur à toutes les études auxquelles on l'avait initié. Sa raison paraissait donc aussi précoce que sa prodigieuse aptitude à tout apprendre et à tout retenir. Il lisait alors facilement les auteurs classiques grecs et latins, il savait le français et l'allemand; mais il montrait un penchant prononcé, et un génie particulier, pour les mathématiques et la physique, pour les sciences de calcul et d'observation.

Nommé, à l'âge de dix-sept ans, commis dans le service civil de la compagnie des Indes anglaises au Bengale, Colebrooke se rendit, en 1782, à Portsmouth, où il devait s'embarquer. Là, le 19 août, il contemplait, dans la rade de Spithead, le plus beau vaisseau de la marine anglaise, *le Royal-Georges,* de 108 canons, prêt à partir, spectacle nouveau pour lui. Aucun nuage n'obscurcissait les rayons du soleil, la mer était calme et brillante. Colebrooke se détourne un instant pour parler à un ami, qui tout à coup s'écrie : Où est *le Royal-Georges?* Colebrooke regarde : *le Royal-Georges* avait disparu..... il s'était

enfoncé subitement. En quelques minutes, avaient péri dans les flots plus de neuf cents personnes. Parmi elles, trois cents femmes et enfants venaient d'arriver, les mains pleines de fleurs et d'utiles présents, pour recevoir de leurs pères, de leurs frères, de leurs maris, de leurs amants, avant de s'en séparer, les embrassements du départ. Quelques marins, qui se trouvaient sur le pont, purent seuls se sauver à la nage; le brave amiral Kempenfeldt, qui était à bord, et se préparait à commander la manœuvre, ne fut pas de ce nombre.

Cet étrange sinistre, si tristement célèbre, causé par la négligence d'un charpentier, n'empêcha point Colebrooke de s'embarquer sur un vaisseau de la flotte anglaise qui devait ravitailler Gibraltar, alors assiégé par les escadres combinées de la France et de l'Espagne. Cette destination du vaisseau qui le portait ralentit son voyage. Colebrooke en profita pour multiplier sur la mer Atlantique des observations qu'il avait projetées avant son départ, et pour lesquelles il avait apporté avec lui les instruments nécessaires. Il cota exactement la température de la mer à sa surface, celle de l'atmosphère qui l'environne, l'état hygrométrique de l'air, la direction des vents et des courants, avec toute l'habileté d'un physicien exercé. Lorsqu'à d'autres époques il eut occasion de traverser cette mer, il répéta encore deux fois ces mêmes observations; mais il ne les fit connaître que longtemps après les avoir complétées[1]. Colebrooke était un de ces êtres d'élite, passionnés pour la recherche du vrai en toutes choses, qui, par une sorte d'intuition, aperçoivent quels sont les faits primordiaux d'où dépend la solution des grands problèmes, et qui, en se livrant à leurs profondes méditations, cèdent plutôt au besoin de se

[1] *Metcorological Observations in a Voyage across the Atlantic*, Quarterly Journal of Science and Literature, 1823, vol. XIV, p. 115-141.

satisfaire eux-mêmes, qu'au désir de se faire une réputation. Pour parvenir dans les hauts grades de sa profession, Colebrooke, entraîné malgré lui dans le domaine de la philologie et de l'érudition, ne publia que très-tard, et uniquement pour céder aux instances des rédacteurs de recueils périodiques, quelques courts essais sur des sujets scientifiques, dont il fut souvent préoccupé à différentes époques de sa vie. Telles sont ses *Expériences sur l'expansion des fluides liquides et gazeux*, ses *Hypothèses sur la structure de la terre et sur les causes de la profondeur variable de l'Océan*, et d'autres de moindre importance [1].

Arrivé à Calcutta, Colebrooke y fut reçu dans la maison de son frère, sir Édouard, qui l'avait précédé dans ce pays. Aux premières nouvelles que ce dernier transmit à son père sur la conduite de son frère, sir Georges Colebrooke crut que les grandes espérances qu'il avait conçues sur son fils Henri allaient s'évanouir; et il se repentit de l'avoir exposé, sous le climat de l'Inde, à tous les écueils d'une indépendance prématurée, dans toute l'effervescence de l'âge. Sans nul souci de remplir les devoirs de son emploi, Henri, sourd aux conseils de sir Édouard, affectait dans sa toilette une richesse et une élégance qui contrastaient avec la simplicité de celle de ses compatriotes. En peu de temps, les attraits de la société corrompue de Calcutta semblaient avoir détruit en lui les bons effets de l'éducation : le jeu, la chasse, d'irrésistibles

[1] *On Fluidity, and an Hypothesis concerning the Structure of the Earth*, Quarterly Journal of Science and Literature, 1820, vol. IX, p. 52-61. — *On the Climate of South Africa*, ibid. vol. XIV, p. 241-254; 1823. — *Description of two Micrometers, designed and used as Pyrometers*, ib. vol. VI, p. 230-236; 1819. — *An Hypothesis to account for the variable Depth of the Ocean*, ibid. vol. VI, p. 236-242; 1819. — *Account of the Method of preparing a black resinous Varnish used at Silhet in Bengal*, ibid. vol. X, p. 315-316; 1821.

seductions, lui faisaient négliger tous ses devoirs. Cependant, comme en Europe, il consacrait encore de longues heures à l'étude, mais sur des matières qui l'intéressaient seul, et qui ne pouvaient en rien, disait sir Edouard, le rendre utile à la compagnie. Telles étaient la vénération et la tendresse que sir Georges Colebrooke avait inspirées à son fils Henri, que ses lettres suffirent pour donner à ce jeune homme la force de se vaincre et de réprimer en lui les mauvaises passions. Celle qu'il avait pour la chasse s'en accrut; il la conserva jusque dans l'âge le plus avancé. Lorsqu'alors on voulait s'entretenir avec lui des ouvrages qui lui avaient acquis une si belle réputation, il s'en montrait peu satisfait et abrégeait la conversation; mais si on lui parlait de chasse, sa mémoire était intarissable, et il aimait à raconter les prodiges de son adresse.

Ferme dans ses résolutions, Colebrooke poursuivit avec ardeur ses études habituelles. Il fit venir d'Europe une collection complète des auteurs grecs et latins, et transmit à son père le plan du travail qu'il s'était prescrit. Son père n'approuva pas ce plan. Il lui recommandait de s'acquitter exactement de ses fonctions dans le bureau des comptes, d'accorder plus de temps à l'étude du persan et de l'hindoustani, ces deux langues interprètes de tous les peuples de l'Inde. Colebrooke résista; il demandait à son père tantôt de lui faire avoir on ne sait quel emploi auquel, disait-il, la connaissance de la langue et des manières de la France le rendait propre; tantôt de le rappeler en Europe, et, s'il voulait absolument qu'il continuât à résider encore quelque temps dans l'Inde, de lui permettre de s'y faire le fermier d'un domaine. Il lui déclarait que ses occupations dans le bureau des comptes étaient trop fastidieuses pour qu'il pût s'y assujettir, et que, d'ailleurs, tous ses compatriotes qui venaient d'Angleterre à Calcutta affichaient un

tel mépris pour les employés civils de la compagnie, qu'il lui était impossible de rester plus longtemps engagé dans ce service.

De tous les faits de l'histoire, le plus étonnant est celui de cette association d'un petit nombre de capitalistes et d'aventuriers qui, sans autres liens qu'un intérêt commun, fondèrent, vers les dernières années du XVII^e^ siècle, la *Compagnie des Indes anglaises*. La génération qui nous a précédés fut témoin de ses faibles commencements; et, de nos jours, au milieu de tant de révolutions et des causes qui semblaient conjurer sa perte, nous l'avons vu grandir, grandir dans d'immenses proportions; couvrir les mers de ses flottes, faire trembler l'Asie par la marche de ses armées, donner aux nations de nouveaux besoins, de nouvelles idées, de nouvelles institutions, et établir enfin sa pacifique domination sur quatre-vingt-dix-neuf millions de sujets. Tel est le prestige de cette grande abstraction représentée par ces mots, *the East India Company,* la Compagnie des Indes anglaises, que dans la dernière charte qui lui a été concédée, pour rattacher plus solidement cette puissante colonie à la mère patrie, l'Angleterre a jugé à propos de se faire le fermier des revenus de la compagnie, de lui garantir l'intégralité de son capital, d'isoler ainsi son administration des préoccupations des intérêts individuels trop étroits et trop mercantiles, mais de lui laisser son titre, son nom, ses priviléges, son gouvernement. Pour la maintenir dans une juste dépendance, l'Angleterre s'est contentée de décider que les principaux ministres de la couronne feraient partie du bureau du contrôle de la compagnie (*the Board of Control*). Et ce bureau du contrôle n'est pas, qu'on le sache bien, une création de la dernière charte; il existait depuis longtemps. De sorte qu'il semble que ce n'est pas la compa-

gnie qui se trouve réunie à la couronne d'Angleterre, mais que c'est la couronne d'Angleterre qui s'est annexée à la compagnie. Par cette forte organisation, elle rend au gouvernement dont elle émane toutes les forces qu'elle en reçoit.

Il n'en était pas de même lorsque Colebrooke suppliait son père de ne pas lui laisser plus longtemps subir la honte de l'emploi subalterne qu'il occupait au Bengale. Warren Hastings avait considérablement accru les domaines de la compagnie, ses richesses et sa puissance; mais il s'était rendu indépendant des délégués de la mère patrie, il s'était soustrait, en les trompant, à leur autorité légale; ses concussions, son violent despotisme, sa politique habile, mais trop souvent atroce, avaient fait éclater contre lui, dans le parlement d'Angleterre, ce terrible acte d'accusation par lequel l'éloquence de Burke souleva d'indignation tous les cœurs généreux, et couvrit de mépris tous les agents de la compagnie. Le jeune Henri se révoltait contre la nécessité de rester sous le poids de cette humiliation. Il fallut toute l'autorité qu'avait sur lui son père pour l'engager à patienter encore.

En effet, bientôt après, Hastings fut révoqué; lord Cornwallis fut nommé gouverneur général. Pitt, par son bill de 1783, fit prévaloir d'utiles réformes dans l'administration de la compagnie, et la réconcilia avec le gouvernement et avec l'opinion publique.

Ce fut dans ces circonstances que Henri Colebrooke, après trois ans de séjour à Calcutta, fut nommé adjoint au collecteur des impôts dans le district de Tirhout, au nord-ouest de la province de Behar, un des pays les plus salubres et des mieux cultivés de l'Hindoustan. Il est rare qu'un premier changement de fortune ou de situation ne fasse pas varier les projets et la volonté. De cette époque date pour Colebrooke

une de ces résolutions dont l'influence s'étend sur toute la vie, quand aux forces nécessaires pour la mettre à exécution on joint l'énergie du caractère, qui la rend inébranlable.

Comme collecteur d'impôt, Colebrooke appartenait à cette branche du gouvernement de la compagnie que l'on nomme la *dewanny,* qui avait dans ses attributions non-seulement les finances, mais encore la police, la justice et les négociations. Colebrooke comprit ce que, au milieu de populations si différentes entre elles par leur origine, leur religion, leurs lois, leurs mœurs, leurs habitudes, de telles fonctions demandaient d'étude et d'application, de connaissances variées; et combien peu de ceux auxquels elles étaient confiées étaient capables de les remplir de manière à faire prospérer le pays, en accroissant en même temps les revenus de la compagnie. Persuadé que le meilleur moyen de se concilier l'appui des hommes du pouvoir est de faire en sorte qu'ils trouvent leur intérêt à vous être utile, il résolut de s'élever par son seul travail, de grade en grade jusqu'au plus haut rang des agents de la compagnie; il ambitionna d'être un jour appelé dans le conseil siégeant à Calcutta. Pendant dix ans qu'il fut successivement collecteur adjoint à Tirhout, ensuite à Pourniah, et enfin en chef à Nattore, il s'acquitta des fonctions de son emploi avec la plus scrupuleuse exactitude, et s'appliqua avec ardeur à acquérir toutes les notions qui pouvaient lui être utiles, afin de les bien remplir. Il mit à profit, pour atteindre ce but, ses heures mêmes de distraction. Sa passion pour la chasse, qui l'entraînait dans des courses souvent répétées et lointaines, sur toute la surface du pays, dans les parties les plus montagneuses, les plus désertes et les plus sauvages, fut pour lui un moyen puissant d'instruction. Il interrogea les habitants, et connut leurs mœurs, leurs besoins, leurs habitudes, leurs

préjugés; il observa les différentes espèces de culture, le sol, les productions végétales et animales, et, comme il était dans sa nature de toujours approfondir les sujets qui attiraient son attention, en ne voulant qu'être bon administrateur, il devint savant géologue, botaniste, zoologiste. Ce ne fut que vingt-cinq ans plus tard que quelques-uns des résultats de ses études sur toutes les branches de l'histoire naturelle ont vu le jour, et qu'ont été consignés dans des recueils scientifiques ses *Mémoires sur les monts Himalaya*[1], *sur la vallée de Setlej*[2], *sur les sources du Gange*[3], *sur la géologie de la frontière nord-est du Bengale*[4], ses *Observations sur les monts Vindhya*, qui séparent le Dekhan de l'Hindoustan septentrional, contenues dans le récit d'un voyage où il parcourut une route de 400 milles, qui n'avait été pratiquée par aucun Européen[5]. De toutes les sciences naturelles, celle qu'il préférait à toutes les autres,

[1] *On the Height of the Himalaya Mountains*, Asiatic Researches, in-4°, vol. XII, p. 251-285; 1816. — *On the Height of the Himalaya Mountains*, Quarterly Journal of Science and Literature, vol. VI, p. 51-66, 230-242; 1819. — *On the Limit of constant Congelation of the Himalaya*, Quarterly Journal of Science and Literature, vol. VII, p. 38-43; 1819. — *On the Height of the Dhawalagiri or White Mountain of Himalaya*, ibid. vol. XI, pag. 240-247; 1821.

[2] *On the Valley of Setlej River in the Himalaya Mountains*, Transactions of the Geological Society, vol. I, p. 124-131, lu le 1er décembre 1820.

[3] *On the Sources of the Ganges in the Himadri or Emodus*, Asiatic Researches, vol. XI, p. 429-445; 1810.

[4] *On the Geology of the North-Eastern Borders of Bengal*, Transactions of Geological Society, vol. I, seconde série, p. 132-137, lu le 5 janvier 1821.

[5] *Journal of a Journey to Nagpoor*, Asiatic Annual Register, 1809, in-8°. Ce voyage, quoique très-court, est important pour la géographie de l'Inde; il a été mal indiqué par Colebrooke fils, à la fin de sa Notice: il est dans l'*Asiatic Annual Register* de 1809; mais, dans ce volume, il fait partie des *Miscellaneous Tracts* de l'année 1806: il est anonyme, et, dans une notice sur Colebrooke, le titre, quoique long, doit être donné en entier:

A Narrative of a Journey from Mirzapour to Nagpoor by a Route never before travelled by any European in 1798-99, by a Member of the Asiatic Society eminent for extensive acquirements in every branch of literature.

c'était la botanique; et on s'en aperçoit assez par les mémoires publiés par lui sur cette science, qui ne sont qu'une portion de ses travaux en ce genre [1].

Les rapports qu'il envoyait à Calcutta étaient tellement supérieurs à ceux que l'on recevait de ses collègues, qu'il s'acquit la réputation d'un très-habile administrateur. Mais s'il avait l'approbation de ses chefs, ses chefs n'avaient pas la sienne; et il était entièrement opposé aux principes d'après lesquels le gouvernement de la compagnie conduisait les affaires. Ce fut alors qu'il rédigea ses *Remarques sur l'état présent de l'agriculture et du commerce au Bengale* [2]. Cet ouvrage si court et si substantiel est, de tous ceux que Colebrooke a composés, le plus digne de louange, puisqu'il a été le plus utile. Les vues de l'auteur sur l'abolition du monopole, l'éducation des Hindous, la meilleure manière de lever l'impôt, les encouragements à donner à certaines espèces de cultures, et les moyens de les perfec-

[1] Il a, le premier, bien décrit la plante qui donne l'encens et celle qui produit le camphre. Il parle dans ses lettres d'un Traité critique des plantes indiennes, qui était, disait-il, fort avancé, mais qui n'a point paru. Il eut beaucoup de part, ainsi que nous l'apprenons par ses lettres, à la *Flora indica* de Roxburgh, quoique cela ne soit pas dit dans la préface de cet ouvrage, qui fut publié à Sérampore en 1832, après la mort de l'auteur. Voici la liste des mémoires de botanique auxquels Colebrooke a mis son nom :

On Olibanum and Frankincense, Asiatic Researches, vol. IX, p. 377-382; 1807.

On the Dryobalanops Camphora or Camphor-tree of Sumatra, Asiatic Researches, vol. XII, p. 535-541; 1816.

Description of select Indian Plants, vol. XII, p. 351-361, Transactions of the Linnean Society; lu le 10 avril 1817.

On Indian Species of Menispermum, Transactions of the Linnean Society, vol. XIII, p. 351-361; lu le 2 novembre 1819.

On Boswellia and certain Indian Terebinthaceæ, Transactions of the Linnean Society, vol. XV, p. 355-370; lu les 4 et 18 avril 1826.

C'est à Colebrooke qu'on doit la meilleure description du bœuf de l'Inde, qu'on nomme *gayal : Description of a species of Ox named Gayal*, Asiatic Researches, vol. VIII, p. 487-501.

[2] *Remarks on the present State of Husbandry and Commerce in Bengal*, in-4°; Calcutta, 1795. Colebrooke retoucha cet ouvrage pour l'édition de 1803; il fut encore réimprimé en 1806.

tionner toutes, ont été adoptées depuis, au grand avantage du pays et de la compagnie; mais la compagnie n'en fut pas satisfaite, et, pour cette première publication, Colebrooke fut menacé de se voir écarter de sa carrière. Cependant il n'avait pas mis son nom à cet ouvrage, et il avait eu soin de le faire tirer à un très-petit nombre d'exemplaires : il ne voulait pas même qu'il parût. Ce fut un de ses amis, nommé Lambert, qui, ayant eu une grande part au chapitre sur le commerce, le contraignit en quelque sorte de le mettre au jour. Si cet écrit eut peu de succès à Calcutta, il en eut beaucoup à Londres, où on le réimprima. Sir Georges Colebrooke, auquel son fils communiquait toutes ses idées sur les affaires de l'Inde, qu'alors on agitait dans le parlement d'Angleterre, le pressa de composer sur ces matières de nouveaux traités, pour former l'opinion publique. Henri s'y refusa, alléguant que la compagnie était trop attachée à ses priviléges pour se rendre à ses raisonnements, et qu'il ne se croyait pas assez de talent pour convaincre le public.

Il reçut bientôt le prix de cette prudente conduite, et fut nommé adawlout, c'est-à-dire président de la cour de justice, à Mirzapour. Il avait à ce titre le pouvoir judiciaire et l'administration de la haute police; et depuis qu'on avait séparé le département financier de celui de la justice, beaucoup d'autorité, de considération et d'honneurs s'attachait à cette place, mais elle ne laissait à Colebrooke que peu de moments de loisir : il avait, en nombre moyen, trois cent cinquante-cinq causes par mois à juger, et beaucoup de décisions à donner sur les affaires journalières. Ce fut aussi pendant qu'il était dans cette résidence de Mirzapour, que le marquis de Wellesley l'envoya comme négociateur auprès du sultan de Nagpour. Tant d'occupations diverses ne lui laissèrent plus le temps

nécessaire pour un travail suivi; et il chercha des distractions dans les ouvrages des poëtes et des romanciers. Toute sa vie il aima ce genre de lecture, et on ne pourrait s'en douter lorsqu'on a pris connaissance de tout ce qu'il a écrit : sa phrase est correcte, concise, mais dépourvue de toute parure, et il évite avec soin les expressions figurées. Il faut donc croire qu'éprouvant le besoin de vivre par toutes les facultés de l'intelligence, et habitué, dans l'exercice de la pensée, à comprimer l'imagination comme la plus perfide ennemie de l'exactitude de ses travaux, il demandait à ceux qu'elle a doués de sa magique puissance de ranimer en lui ses forces assoupies. Ce qui est certain, c'est qu'il était d'une sensibilité extrême, et que les fictions mêmes faisaient sur lui une impression si vive et si durable, qu'il fut obligé de renoncer à la lecture des drames ou des récits tragiques. Son père, qui pour les affaires de l'Inde, objet de sa constante sollicitude, trouvait en lui une lumière toujours prête à l'éclairer sur tout ce qu'il désirait connaître, voulait qu'au persan, qu'à l'arabe et aux autres langues orientales dont il s'était rendu maître, Colebrooke joignît la connaissance du sanscrit : il l'interrogeait sur l'histoire ancienne de l'Inde, et sur des matières souvent débattues par des savants; mais Colebrooke ne répondait pas à ces questions, et ne paraissait pas disposé à se mettre en mesure d'y répondre. Il se défiait de ces pandits, faussaires impudents qui faisaient composer des livres anciens par des auteurs modernes, et altéraient les ouvrages antiques par des interpolations mensongères. Il lui semblait impossible de soumettre à une critique solide les traditions historiques et la monstrueuse mythologie de ces brahmanes orgueilleux, qui, pour reculer l'antiquité de leur race, bouleversent la chronologie de tous les peuples, sans pouvoir établir la leur; accumulent

des milliards de siècles vides de faits, et établissent dans l'histoire le chaos et l'infini. Pas un seul jalon n'apparaît à cet horizon sans limites, pas un seul phare ne brille sur cet océan sans rivages.

Cependant Colebrooke, pressé de répondre aux demandes de son père sur le choix de ses lectures relativement à la science des brahmanes, lui conseilla de s'en tenir à la traduction faite sur l'original sanscrit du Bhagavad-Gita, par Wilkins; et, pour lui donner une haute opinion du savoir de cet indianiste, il ajoute, en faisant allusion à la signification du mot sanscrit, « Ce *gentleman* est vraiment fou sanscrit, » c'est-à-dire fou accompli.

Le moment n'était pas éloigné où Colebrooke allait se préparer à devenir un plus grand fou de cette espèce. Il voulait perfectionner le mode de la levée du tribut que la compagnie prélève sur les cultivateurs hindous, et le rendre à la fois moins oppressif et plus productif; et il entreprit des recherches sur les impôts établis dans le Bengale, par les souverains de l'Inde, avant les changements opérés par l'administration anglaise. Pour ce travail il employa l'algèbre, et fut ainsi conduit à des formules qui lui facilitèrent la solution des problèmes qu'il avait à résoudre. Sa surprise fut grande de voir, dans deux traités d'algèbre composés par des Hindous, ces mêmes formules qu'il se félicitait d'avoir trouvées. Le plus ancien de ces traités contenait précisément les équations de l'ordre le plus élevé, et il résultait, de l'âge bien connu de l'auteur, que non-seulement les mathématiciens hindous de la fin du VI^e^ siècle savaient l'algèbre, mais même qu'ils s'étaient avancés dans cette science, dès cette époque, à l'égal des grands mathématiciens d'Europe du commencement du XVII^e^ siècle. Colebrooke désirait vivement avoir une traduction de ces traités; mais ils

étaient écrits en sanscrit, et les savants du pays qui connaissaient le sanscrit ne savaient pas assez d'algèbre pour le bien comprendre; et lui, qui connaissait l'algèbre, ignorait le sanscrit. Ce fut là le motif qui, après onze ans de séjour dans l'Inde, lui inspira un vif désir d'apprendre cette langue. Deux fois il commença cette tâche, et deux fois il y renonça. Mais Colebrooke était un de ces hommes que les difficultés irritent et ne peuvent décourager. Il revint à cette étude une troisième fois, et avec une telle application, qu'il y fit en peu de temps de rapides et prodigieux progrès, surtout à Mirzapour, dans le voisinage du Gange. Là, pendant toute une saison, il ne pouvait franchir l'enceinte de sa cour; et un vaisseau de ligne aurait pu naviguer sur les champs qui entouraient sa demeure, couverte par l'inondation du fleuve. Le sanscrit, cette langue douce, grave, concise, si régulière qu'elle semble avoir été inventée par des grammairiens et des philosophes, charma Colebrooke; les rapports intimes qu'il y trouvait avec le persan, l'ancien germain, le grec, le latin, le surprirent; il se passionna pour cette littérature mystérieuse qu'il avait si longtemps dédaignée; il voulut enfin se rendre compte, par lui-même, des questions tant agitées sur l'antiquité de la civilisation chez les Hindous, sur l'immutabilité de leurs mœurs, de leur religion; et ce qui redoublait son application, c'est qu'il discerna promptement la grande utilité des nouvelles connaissances que cette étude lui procurait, pour remplir avec plus de facilité ses fonctions de juge. Il profita du voisinage de Bénarès, et fréquenta de savants et judicieux pandits de cette ville, qui le firent revenir de ses préventions; et eux aussi furent étonnés de mieux comprendre certains passages de leurs auteurs, après leurs entretiens avec ce savant d'Europe.

Sir William Jones, qui avait su apprécier le savoir de Colebrooke, le pria de concourir au recueil des Mémoires de la Société asiatique de Calcutta. Dans les premiers mémoires de Colebrooke qui furent insérés dans ce recueil, comme dans tous ceux qu'il publia depuis, on remarque ce sobre emploi de l'érudition qui distingue le véritable érudit de celui qui ne cherche qu'à le paraître. Colebrooke comprit qu'un peuple qui, après tant d'invasions, tant de révolutions, tant de siècles écoulés sous des dominations étrangères, avait conservé sa nationalité, son organisation, sa langue primitive, les monuments de sa civilisation, ne pouvait être comparé à aucun autre, et que dans ces monuments seuls on pouvait espérer de retrouver les traces de son antique existence, et y puiser les connaissances de sa religion, de ses lois, de ses mœurs et de ses institutions.

Dans tout ce qu'il a publié sur de tels sujets, il puise les notions dont il a besoin dans les livres des Hindous, dans les auteurs qui ont écrit dans cette langue ancienne et savante de l'Inde, dans le sanscrit. Il fait connaître ces auteurs, l'époque où ils ont vécu, le degré d'autorité de chacun d'eux; il transcrit et classe les paragraphes de leur texte qui éclaircissent ses recherches; il les traduit, il les commente de manière à en déterminer le véritable sens, et se contente d'enregistrer en quelque sorte, sans discussions, sans conjectures, les résultats qui en dérivent. C'est ainsi qu'il a fait luire sur les questions les plus obscures une lumière vive, exempte de tout reflet étranger au foyer dont elle émane.

Mais il eut bientôt à exercer son savoir dans la langue sanscrite, par une tâche plus laborieuse que celle de rédiger des dissertations sur des questions curieuses d'histoire et de littérature indienne. La compagnie, pour affermir sa domination

dans l'Inde, travaillait à améliorer son administration, et voulait l'asseoir sur ces deux bases de tout bon gouvernement, la force et la justice. Moraliser l'armée et la rendre satisfaite de sa condition; organiser des tribunaux assez éclairés pour rendre des arrêts équitables et conformes aux lois religieuses, civiles ou criminelles, qui régissaient les différentes races d'hommes du pays soumis à leur juridiction : telle était la pensée qui préoccupait le plus alors le gouvernement de la compagnie. C'est pour la réaliser que sir William Jones avait entrepris de réunir en un seul corps les recueils originaux des lois hindoues, et de les faire traduire en anglais. Sir William Jones mourut le 4 juin 1794, lorsque cette traduction était à peine commencée. Par sa connaissance des lois et du sanscrit, l'adawlout de Mirzapour fut jugé le seul capable d'achever une telle entreprise. On la lui proposa, et on l'invita à se rendre à Calcutta, où tous les secours lui seraient prodigués. On lui assurait une très-forte somme en payement de son ouvrage lorsqu'il serait achevé, et on devait créer pour lui une chaire de sanscrit, largement rétribuée. Colebrooke, qui avait déjà fait, pour sa propre instruction, du recueil des lois hindoues l'objet d'une étude particulière, comprenait mieux que personne l'importance et l'utilité d'une telle œuvre, et désirait s'en charger, cependant il refusa. Les propositions qui lui étaient faites tendaient à lui enlever son rang et son pouvoir, et à faire de lui un homme purement littéraire, au service de la compagnie. Cela n'entrait pas dans le plan de vie qu'il s'était tracé. Nous avons déjà dit qu'en entrant dans l'administration, il s'était proposé de ne la quitter que lorsqu'il serait parvenu au grade le plus élevé. Il offrit donc en restant à Mirzapour, et sans négliger un seul jour les devoirs de sa présidence, de commencer le travail de cette traduction, et

de le continuer gratuitement jusqu'à ce qu'on eût trouvé quelqu'un qui pût s'en charger. On accepta son offre, on le laissa faire. Au bout de deux ans il alla présenter au gouvernement et au conseil de la compagnie l'ouvrage demandé entièrement terminé, c'est-à-dire le Digeste des lois hindoues, traduit en anglais sur les originaux sanscrits. On l'imprima l'année suivante, et il parut à Calcutta en quatre volumes in-folio [1], auxquels, longtemps après, Colebrooke ajouta les traductions de deux anciens traités hindous sur les héritages, et un autre sur les cours de justice hindoues.

On ne se contenta pas de donner de grands éloges à l'auteur d'un si beau et si utile travail, exécuté en si peu de temps : on lui offrit une rémunération pécuniaire proportionnée au service qu'il avait rendu. Il ne l'accepta pas ; et ce refus ne fut pas chez lui l'effet du désintéressement. Dans la carrière administrative et judiciaire il avait des rivaux puissants, et il voulut intéresser la justice de la compagnie à récompenser ses services d'une manière plus digne de lui, et plus utile pour elle.

Il ne se trompait pas dans les calculs de son ambition. Une haute cour d'appel fut créée en 1801, pour décider en dernier ressort sur les affaires financières et les contestations judiciaires (*Sudder-Dewanny* et *Nizamut-Adawlut*). La voix publique portait Colebrooke à la présidence de ce haut tribunal, et il y fut nommé. Quatre ans plus tard (1805), il devint membre du conseil suprême : il avait atteint ainsi le terme de ses espé-

[1] *A Digest of Hindu Law, Contracts and Successions, with a Commentary by Jagannat'ha Tercapanchanara, translated from the Original Sanscrit*, 4 vol. in-folio; Calcutta, 1798. — *Translations of two Treatises of the Hindu Law of Inheritance, or of the Dayabhuge of Jimutavahana and Yajnya-valkyn*; Calcutta, 1810.

On Hindu Courts of Justice, Transactions of the Royal Society, vol. II, p. 166-196, lu le 24 mai 1828.

rances. Peut-être il n'y serait jamais parvenu sans ses études sur le sanscrit, auxquelles il se refusa si longtemps.

Comme ce sont surtout ses travaux sur la langue et la littérature sanscrites qui l'ont rendu célèbre, il est nécessaire d'en faire une revue rapide, et de mentionner les ouvrages fort courts, mais tous importants, qu'il a publiés en ce genre. Pour en donner une idée exacte, nous suivrons, mais seulement en partie, l'ordre selon lequel il les a rangés, lorsque, dans la dernière année de sa vie, il en forma un recueil, sous le titre modeste d'*Essais divers* [1].

Sa nomination à la présidence de la haute cour le forçait de résider à Calcutta; on profita de cette circonstance pour lui donner le titre de professeur de sanscrit au collége de cette ville. Il ne voulut pas que ce titre fût purement honorifique; et, comme il ne pouvait pas faire de cours, il composa plusieurs ouvrages de grammaire et de philologie sanscrite, pour l'usage des professeurs et des élèves du collége.

Dans son *Essai sur les langues sanscrites et pracrites,* il fit connaître les différences qui existent entre le sanscrit pur, ayant une grammaire régulière et parfaite, le sanscrit mêlé de dialectes vulgaires, ayant une grammaire irrégulière, et le sanscrit populaire et corrompu, qui n'est qu'un jargon [2].

Lui-même entreprit de composer une grammaire sanscrite, dont il n'a publié que le premier volume. Il s'y proposait de faire connaître le système grammatical des auteurs des sectes réputées sacrées parmi les Hindous, surtout celui de Panini, le plus ancien. Il a terminé la préface de ce volume par une liste des grammaires sanscrites et de leurs commentaires.

[1] *Miscellaneous Essays,* by H. T. Colebrooke, 2 vol. London, 1837.

[2] *On the Sanscrit and Pracrit Languages,* Miscellaneous Essays, t. II, p. 1-34; London, 1837, in-8°. Asiatic Researches, vol. VII, p. 199-231; 1801, in-4°.

Cette liste est nombreuse, et prouve que la race des grammairiens n'est pas moins féconde dans l'Hindoustan qu'en Europe [1].

Dans la même intention d'instruction élémentaire, il publia et traduisit l'*Amara-kosha* [2], ou Trésor d'Amara, le vocabulaire le plus classique de la langue sanscrite, versifié comme nos racines grecques. Colebrooke en a fixé le texte d'après cinq manuscrits; il en a donné les variantes et explications, tirées d'un grand nombre de commentateurs, et il les a accompagnées d'un choix d'exemples extraits des meilleurs auteurs sanscrits.

Ce dernier genre de mérite est une source d'agréments pour les lecteurs dans son *Essai sur la poésie sanscrite et praerite* [3]. Le sanscrit a une prosodie plus riche qu'aucune autre langue, et, dans ses vers, des mètres très-variés. La versification y est assujettie à des règles qui imposent des contraintes sévères, ou accordent de nombreuses licences. Colebrooke a fait connaître ces règles, et donné de savantes notices biographiques sur les auteurs sanscrits qui en ont traité, et sur les poëtes dont il transcrit et traduit de nombreuses tirades. On doit placer aussi, dans l'ordre des travaux qu'il a entrepris pour faciliter aux élèves du collége Williams la connaissance des langues sanscrites, son édition de l'*Hitopadesa*, le plus ancien recueil d'apologues connu, celui qui a donné naissance aux fables de Pilpay, citées par la Fontaine. Dans les remarques préliminaires

[1] *A Grammar of the Sanscrit Language*, vol. I; Calcutta, 1805, in-folio. La préface de cet ouvrage a été insérée dans les *Miscellaneous Essays*, vol. II, p. 35-49.

[2] *Amara-kosha, a Sanscrit Lexicon, with marginal translations*; Serimpore, 1808, in-4°. La préface a été réimprimée dans les *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 50-62. Il écrit toujours dans cette réimpression *Amera-kosha*.

[3] *Sanscrit and Praerit Poetry*, Asiatic Researches, vol. X, p. 389-474; Calcutta, 1808, in-4°. Cet essai a été reproduit dans les *Miscellaneous Essays*, vol. II, p. 165.

de cette édition, Colebrooke a fait connaître les traductions qu'on a faites de cet ouvrage en persan et en arabe [1].

La publication des textes, vérifiés, traduits et commentés, des *inscriptions* en langues sanscrites découvertes dans diverses parties de l'Hindoustan, est un des plus importants travaux philologiques de Colebrooke. Ces inscriptions, pour la chronologie, l'histoire de la religion, la topographie de l'Hindoustan, donnent, entre les XI^e^ et XIV^e^ siècles de notre ère, des renseignements précieux, et sont des monuments dont les dates et l'authenticité sont incontestables [2].

Les curieux essais de Colebrooke sur les *castes des Hindous* [3], et sur les *devoirs d'une fidèle veuve hindoue* [4], ont corrigé bien des erreurs, répétées sans cesse dans une foule d'ouvrages publiés en Europe. Mais ils n'étaient que le prélude des recherches approfondies auxquelles il devait se livrer sur les sectes religieuses et les systèmes philosophiques des Hindous. La suite d'essais qu'il publia sur ce sujet est le plus important de ses travaux sur les Hindous et la littérature sanscrite.

[1] *Hitopadesa;* Calcutta, 1804, in-4°. Les *Introductory Remarks* ont été réimprimées dans les *Miscellaneous Essays*, vol. II, p. 166-176.

[2] *Translations of the Inscriptions on the Pillar at Delhi called the Lat of Firuz shah*, Asiatic Researches, vol. VII, p. 179-182; 1801. Miscellaneous Tracts, vol. II, p. 232-237. — *On Ancient Monuments containing Sanscrit Inscriptions*, Asiatic Researches, vol. IX, p. 398-444. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 238-288. — *Inscriptions upon Rock on South Bihar*, Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, p. 201-206. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 289-296. — *On Three Grants of Land, inscribed on Copper found at Ujjayani*, from the Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, p. 230-239 et p. 462-466. Miscellaneous Essays, t. II, p. 297; lu le 4 décembre 1824. — *On Inscriptions at Temples of the Jaina Sect in South Bihar*, from the Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, p. 520-523. Miscellaneous Tracts, t. II, p. 315; lu le 18 novembre 1826.

[3] *Enumeration of Indian Classes*, Asiatic Researches, vol. V, p. 53 et 67; 1798. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 177-190.

[4] *On the Duties of a faithful Hindu Widow*, Asiatic Researches, vol. IV, p. 209-219; 1795. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 114-122.

Quand l'attention des savants de l'Europe se dirigea sur l'Inde, la défiance qu'inspirèrent les brahmanes fit douter de l'existence de ces livres sacrés, de ces Védas dont ils alléguaient sans cesse le témoignage. On ne renonça pas même à ce préjugé lorsque le colonel Pollier eut déposé une copie presque complète de ces livres dans le Muséum britannique de Londres. Quand le célèbre William Jones en traduisit quelques fragments, on soutint encore que ces livres étaient supposés. Colebrooke fut le premier qui en recueillit à Bénarès des copies complètes, ainsi que de leurs nombreux commentaires. Le premier, dans son *Essai sur les Védas*, Colebrooke a démontré l'authenticité de ces livres. Il a fait connaître leur nombre, les titres des sujets dont ils traitent, les variantes nombreuses de leurs textes sur les passages fondamentaux, les doctrines, les sectes que diverses interprétations de ces textes ont fait naître[1]. Il a le premier donné une idée claire[2] de la fécondité, de l'originalité sublime et bizarre, de la monstrueuse

[1] *On the Vedas or Sacred Writings of the Hindus*, Asiatic Researches, vol. VIII, p. 369-376; 1805; et dans les *Miscellaneous Essays*, vol. I, p. 9-113.

[2] *On the religious Ceremonies of the Hindous and of the Brahmans especially*, Miscellaneous Essays, vol. I, p. 115.

Essay 1. Asiatic Researches, vol. V, p. 345-368; 1798. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 122.

Essay 2. Asiatic Researches, vol. VII, p. 232-285; 1801. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 148-203.

Essay 3. Asiatic Researches, vol. VII, p. 288-311; 1801. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 203-220.

On the Philosophy of the Hindus, part I. *On the Sanc'hia System*, Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, p. 19-43; lu le 21 juin 1823. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 227-260.

Part II. *On the Nyaya and Vaiseshica Systems*, Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, p. 92-118; lu le 21 juin 1824. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 261-294.

Part III. *On the Mimansa*, Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, p. 439-466; lu le 21 juin 1824. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 295 à 324.

Part IV. *On the Vedanta*, Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. II, p. 39; lu le 27 avril 1827. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 325 à 377.

Part V. *On indian Sectaries*, Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. II,

grandeur de ces conceptions religieuses et philosophiques, qui tiennent une si grande place dans l'histoire de l'entendement humain.

Il a montré que toutes les sectes qu'a enfantées le brahmanisme se fondent sur une éternelle vérité, dont le genre humain a la conscience : l'existence de deux principes, l'un matériel et périssable, l'autre immatériel et impérissable. De l'âme universelle sont émanées toutes les âmes individuelles, coéternelles, unies, dans tout ce qui a vie, au principe matériel, aux corps. Ces âmes, par des incorporations, des transmigrations successives, se souillent ou s'épurent, s'élèvent ou s'abaissent, et tendent toujours à se réunir à l'âme universelle, à s'absorber en elle. L'espace, le temps, l'infini, les mouvements des corps célestes, les cataclysmes des mondes, les phénomènes de la nature, l'intelligence de l'homme, celle des animaux, les vices, les vertus, les tourments des damnés, les délices des élus, tout a sa raison d'être, dans la foi sincère de l'Hindou au principe fondamental de sa religion. Cette religion admet le sabéisme, le polythéisme, le théisme, toutes les croyances, et n'en rejette qu'une seule, le matérialisme pur. Même lorsqu'elle s'éloigne le plus de la pensée d'un Dieu créateur, et alors qu'elle devient athée, elle est essentiellement spiritualiste. Ainsi, chez l'Hindou, les formes les plus bizarres des idoles, les plus absurdes cérémonies du culte, les plus rudes abstinences, les plus révoltants supplices volontairement subis, ne sont que des symboles déguisés d'une idée abstraite, éminemment sublime et religieuse. Cette idée fixe s'empare de l'homme tout entier : elle lui révèle tous les mys-

p. 1-39 ; p. 549-559 ; lu le 3 février 1827. Miscellaneous Essays, vol. I, p. 378 à 419. Dans les *Transactions*, la partie v est la partie iv de tout le traité, et la partie iv est la partie v. L'auteur a changé cet ordre dans les *Essays*.

tères de cette existence que l'éternité précède, que l'éternité doit suivre; et, dans ce climat brûlant, elle exalte jusqu'au délire sa rêveuse imagination.

Colebrooke ne s'est pas contenté de faire connaître les croyances des Hindous dans toutes les sectes qu'elles ont produites, mais il a aussi recherché les modifications qu'elles ont éprouvées, soit par les sectes hérétiques de la grande réforme de Bouddha, soit par celle de Djainas, soit par les systèmes des philosophes, soit par leur mélange avec la religion mahométane [1].

Dans son analyse des *Védas*, Colebrooke avait déterminé la date de la composition de plusieurs de ces livres, par les faits astronomiques qui s'y trouvent énoncés. Ses recherches sur les poids et mesures des Hindous [2] ont été le prélude de celles auxquelles il se livra pour connaître leurs progrès dans les sciences mathématiques et physiques. Elles donnèrent lieu à ses mémoires sur les divisions indiennes et arabes du zodiaque, et sur les notions des astronomes hindous, concernant la précession des équinoxes et les mouvements des planètes [3]. Toujours réservé dans ses décisions, Colebrooke reste dans le doute de savoir si c'est aux Grecs, aux Arabes ou aux Hindous que l'on doit les divisions du zodiaque; mais il démontre que les Hin-

[1] *Observations on the Sect of Jains*, Asiatic Researches, vol. IX, p. 287-322; 1807. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 191-224.

On the Origin of Peculiar Tenets of certain Muhammedan Sects, Asiatic Researches, vol. VII, p. 338-344; 1801. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 225-231. Ce mémoire a été oublié dans la liste, d'ailleurs fort exacte, que M. Colebrooke a donnée de tous les écrits émanés de la plume de son père.

[2] *On Indian Weights and Measures*, Asiatic Researches, vol. V, p. 91-100; 1798.

[3] *On the Indian and Arabian Divisions of the Zodiac*, vol. IX, p. 323-376; 1807. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 321-373. — *On the Notions of Hindu Astronomers concerning the Precession of the Equinoxes and Motions of the Planets*, vol. XII, p. 209-250; 1816. Miscellaneous Essays, vol. II, p. 374-416.

dous ont reçu des Grecs et des Arabes les moyens de corriger leurs observations, et qu'ils leur doivent les progrès les plus récents qu'ils ont faits en astronomie. Cependant il établit, par des preuves irrécusables, que, vers le milieu du XII^e^ siècle, les astronomes hindous savaient calculer la précession des équinoxes mieux qu'elle ne l'est dans Ptolémée, et lorsque les astronomes arabes et européens étaient encore divisés sur cette question, et ne songeaient pas à la soumettre au calcul.

Dans la dissertation qui précède les *Traités d'Algèbre, d'Arithmétique et de Trigonométrie, écrits en sanscrit* [1], dont Colebrooke a donné la traduction, il a fait voir que les Hindous connaissaient, à la fin du VI^e^ siècle de notre ère, l'analyse algébrique, dont on ne rencontre point de traces chez les Arabes avant la fin du VIII^e^ siècle, et que Bashcara, l'auteur du plus récent de ces traités, a su, comme Descartes, appliquer l'algèbre à la géométrie; qu'il a donné la solution de problèmes indéterminés du premier et du second degré, dont quelques-uns offraient des difficultés telles, qu'elles n'ont été vaincues en Europe que par les grands algébristes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, par les Wallis, les Euler et les Lagrange.

Quand on se rappelle que les chiffres et le mode de numération décimale, que nous tenons des Arabes, ont été donnés à ceux-ci par les Hindous, on est peu surpris qu'ils aient précédé les autres nations dans l'analyse algébrique; mais on s'étonne qu'ils leur soient restés si inférieurs en astronomie. Cependant ceci s'explique facilement. La religion habitue les Hindous aux méditations abstraites, et leur fait mépriser les

[1] *Algebra, with Arithmetic and Mensuration, from the Sanscrit of Brahmegupta and Bhascara, preceded by a Dissertation on the State of the Sciences as known to the Hindus;* London, 1817, in-4°. La dissertation a été réimprimée dans les *Miscellaneous Essays*, vol. II, p. 417-531.

arts manuels : chez eux, l'industrie et la mécanique ne firent jamais que de très-faibles progrès. Pour s'avancer dans l'algèbre, ils n'avaient besoin ni d'instruments perfectionnés, ni d'observations bien faites; il n'en était pas de même dans l'astronomie. D'ailleurs, ils ne cultivèrent jamais cette science qu'en vue de l'astrologie, et pour déterminer les époques de leurs fêtes religieuses; leurs observations peu précises furent toujours inférieures à leurs théories.

L'idée que Colebrooke donnait de l'astronomie chez les Hindous était contraire à celle qu'en avait conçue plusieurs de ses compatriotes, et entre autres John Bentley. Colebrooke ne chercha point à critiquer les paradoxes de celui-ci, ni à discuter les systèmes de Bailly et de plusieurs savants célèbres, qui avaient émis des opinions contraires aux siennes. Dans tous ses écrits, Colebrooke se contente de baser ses recherches sur des faits incontestables et sur des raisonnements qui lui paraissent solides, et il laisse au lecteur le soin de réfuter lui-même tout ce qui est contraire aux résultats qu'il a obtenus. Il trouvait que c'était assez de mettre la vérité dans tout son jour, et qu'après avoir accompli cette tâche difficile il était inutile de se donner la peine de combattre l'erreur.

Cependant il parut, après la mort de John Bentley, un mémoire de ce partisan de l'antiquité de la science astronomique des Hindous, qui accusait Colebrooke d'imposture. Colebrooke fut obligé de repousser cette attaque : sa réponse fut accablante pour son adversaire, et elle l'eût été encore plus si Bentley eût été vivant[1]. Quoiqu'il ne l'ait jamais dit dans ce

[1] *Colebrooke's Reply to the Attack of M^r John Bentley of Calcutta*, Asiatic Journal, March 1826, p. 360-366. Colebrooke était tellement ennemi de toute dispute littéraire, qu'il n'a point jugé à propos d'insérer cette réfutation de Bentley dans ses *Miscellaneous Essays*.

qu'il a publié, Colebrooke pensait que les Hindous, déchus depuis plusieurs siècles, avaient précédé et au moins égalé, dans leurs derniers progrès de civilisation, les peuples de l'antiquité; mais ce n'étaient pas leurs observations astronomiques qui lui donnaient cette conviction, c'étaient leurs Védas, leurs traités philosophiques, selon lui les plus anciens monuments écrits, après ceux de Moïse, qui nous soient parvenus [1].

Quand Colebrooke revint en Angleterre, il déposa dans la bibliothèque de la compagnie des Indes la nombreuse collection de manuscrits sanscrits qui lui avaient servi pour ses travaux, afin qu'on pût toujours conférer sur les originaux les textes sur lesquels il avait appuyé ses recherches.

A son retour, il fut étonné de l'accroissement de population qui s'était opéré pendant sa longue absence; il s'alarma des inconvénients qui pouvaient en résulter pour le bonheur et la tranquillité de son pays. Il crut alors de son devoir de payer à sa patrie le tribut de ses méditations pour le bien public, et il composa quelques écrits sur la législation et l'économie politique, auxquels il ne mit pas son nom. Le plus considérable est un *Traité sur les obligations et les contrats* [2], où il résumait d'une manière claire et élémentaire cette partie de la législation; il publia un pamphlet sur l'*importation du blé des colonies* [3], qui avait pour objet de faire disparaître les restrictions qui s'opposaient à l'entrée des céréales en Angleterre; et enfin un très-court écrit intitulé *Utiles projets* [4]. Parmi ces projets, il en est un qui, alors surtout, devait sembler bizarre, mais qui aujourd'hui mérite d'être noté, puisqu'il prouve que

[1] Voyez la lettre à son père, datée de Rajshahi, le 5 décembre 1793, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, 1836, in-8°, vol. V, p. 19.

[2] *Treatise on Obligations and Contracts*, part 1; London, 1818.

[3] *On Import of colonial Corn*; 1818.

[4] *Useful Projects*, Quarterly Journal of Science and Literature, vol. VII, p. 48-55.

Colebrooke avait prédit une découverte qui ne s'est réalisée que trente ans après. Il remarque que le cultivateur ne laboure la terre qu'à l'aide des chevaux, et il calcule que l'étendue de terre cultivable nécessaire pour nourrir un seul cheval est suffisante pour nourrir cinq hommes. De là il en infère la grande quantité de terre qu'on pourrait ajouter à celle qui sustente la population, si au lieu de chevaux on se servait d'une machine mue par la compression et l'expansion de l'air atmosphérique.

Les excursions de Colebrooke dans le domaine de l'économie politique furent de courte durée. En revenant se fixer en Angleterre, il avait entièrement renoncé aux affaires.

Lorsqu'il était à Calcutta, il ne manquait pas d'assister aux séances de la Société asiatique, qu'il présida souvent, et à laquelle il lisait ses *Mémoires;* il fit de même à Londres pour les sociétés savantes, qui toutes l'avaient accueilli avec empressement, et principalement la Société asiatique, la Société Linnéenne, la Société de géologie, la Société astronomique, et la Société zoologique; il lut dans toutes des mémoires qui ont enrichi leurs recueils [1]. Mais celle dont il suivait les séances avec le plus d'assiduité, dont les volumes renferment, après ceux des *Recherches de Calcutta,* le plus grand nombre de ses ouvrages, c'est la Société asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Lorsqu'il présida la première assemblée générale de cette soc été, il chercha à démontrer que l'Asie, où la civilisation du genre humain avait pris naissance, pouvait encore contribuer à perfectionner la civilisation de l'Europe [2]. « De

[1] *Miscellaneous Essays,* by Colebrooke, 1 vol. in-8°; London, Allen, 1837.

[2] *A Discourse read at a Meeting of the Royal Society of Great Britain and Ireland,* on the 15th of March 1823; Transactions of the Royal Asiatic Society, vol. I, xvii-xviii; Miscellaneous Essays, vol. I, p. 1-8.

« là, dit-il, dérive la nécessité de s'enquérir de tout ce qu'en « Asie les sciences enseignent, de tout ce que les arts prati- « quent. »

Lui-même avait conçu le plan de grands ouvrages pour l'accomplissement d'un si vaste dessein; mais bientôt des revers de fortune, des malheurs domestiques, une maladie cruelle, vinrent étouffer toutes ses espérances. Il en est ainsi d'un grand nombre d'hommes de génie dont nous admirons la fécondité : nous croyons posséder leurs œuvres, nous n'en avons le plus souvent que l'introduction. Les souffrances morales ou physiques, ou une mort prématurée, nous ont ravi ce que leurs fortes têtes avaient de meilleur à produire. Triste condition que celle de l'homme, qui n'apparaît un instant sur la terre que pour concevoir des projets disproportionnés avec la brièveté de sa vie, et dont les entreprises à peine commencées sont comme les portions inachevées d'un édifice projeté, qui attestent moins ce qu'a fait l'architecte que ce qu'il aurait pu faire!

Colebrooke s'était marié, en 1810, à la fille de M. John Wilkinson. Le bonheur qu'il trouva dans cette union ne fut pas de longue durée. Un des enfants qu'elle lui avait donnés fit une maladie, et mourut; la mère, épuisée par les veilles et les soins prodigués à cet enfant, succomba. Colebrooke, privé de cette compagne chérie, ne put supporter le séjour de l'Inde; il revint en Angleterre en 1815; il n'en sortit depuis qu'une seule fois, en 1821, pour aller au cap de Bonne-Espérance visiter un domaine qu'il avait acheté. Quand il était revenu de l'Inde en Angleterre, il n'y avait pas retrouvé son père, mort en 1809; mais sa mère vivait, et il alla demeurer avec elle à Bath, où elle avait fixé son séjour; puis il la prit avec lui quand il vint résider dans le voisinage de Londres. Le

grand âge de cette mère ne permettait pas qu'il la conservât longtemps; cependant il s'affligea de sa mort autant que si elle n'avait pas été une nécessité de la nature. Trois fils et deux nièces dont il était tuteur, et qu'il chérissait comme si elles eussent été ses filles, restaient avec lui, et lui composaient alors une jeune et charmante famille. En moins de trois ans la mort lui enleva ses deux nièces et deux de ses fils : à cette époque, des pertes de fortune le menacèrent d'une ruine totale; une maladie de l'épine dorsale et une cécité presque complète achevèrent de l'accabler d'afflictions. Quoique sans espoir de guérison, et malgré d'inexprimables souffrances, il conservait toujours intactes ses facultés intellectuelles : et ce fut alors qu'un de ses plus savants élèves, M. Frédéric Rosen, de Berlin, lui persuada de réunir, pour former le recueil dont nous avons parlé, tout ce qu'il avait écrit sur la littérature sanscrite et sur les sciences des Hindous. La philosophie, sans les soulager, aurait pu le roidir contre les maux qui l'assiégeaient; la religion lui inspira la patience et la résignation, et, en adoucissant les peines de l'âme, elle allégea celles du corps. Assidu auprès de son lit, un jeune homme de grande espérance, qui depuis longtemps l'aidait dans tous ses travaux, lui faisait des lectures pieuses et soutenait son courage. Par son savoir, ses talents, ses vertus, sa raison supérieure, ce jeune homme exerçait avec amour, sur le respectable et illustre vieillard, une influence chère à tous deux. Colebrooke n'imprimait rien, ne résolvait rien sans avoir pris son avis. L'assurance que ce jeune homme lui fermerait les yeux adoucissait en lui l'idée de la mort, qu'il appelait comme sa dernière douleur. Il devait en éprouver une autre plus déchirante et plus terrible encore. Un jour, la solitude se fit près de son lit, il n'entendit plus la voix accoutumée : presque subitement

le jeune homme était mort. Hélas! c'était son fils, son fils aîné, son fils de prédilection.

Un autre de ses fils traversa les mers, et arriva assez à temps de l'Inde pour donner, pendant un an encore, des soins à son père. Ce fut ce dernier survivant d'une jeune et florissante famille qui reçut les dernières confidences de Colebrooke, et qui lui ferma les yeux le 10 décembre 1837.

A toutes les qualités du cœur qui font chérir l'homme privé, Colebrooke a réuni toutes les vertus qui environnent l'homme public d'estime et de respect; il a contribué à la prospérité de son pays comme administrateur et comme magistrat, et il l'a illustré par ses écrits.

PREMIER SUPPLÉMENT

AU

RECUEIL DES MÉMOIRES

DE L'ANCIENNE ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

FAIT

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

AU SUJET DE LA PUBLICATION

DES MANUSCRITS INÉDITS DE FRÉRET.

ET EN PARTICULIER DE CELUI QUI A POUR TITRE :

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Lu
dans les séances
des
5, 22 février,
1er, 8 et
15 mars 1850.

Dans sa séance du 24 juin 1842, l'Académie accepta l'offre que lui fit un de ses membres, M. Raoul-Rochette [1], de remettre au secrétaire perpétuel un manuscrit autographe de Fréret, dont il était possesseur, intitulé *Observations sur la géographie ancienne,* à la condition qu'il en serait fait une copie, et qu'il serait imprimé dans le Recueil de nos mémoires. L'Académie, sans soumettre cet ouvrage à aucun examen préalable, chargea le secrétaire perpétuel d'en diriger l'impression.

De son côté, le secrétaire perpétuel, sans même avoir vu le manuscrit, promit de faire de son mieux pour déférer aux désirs de l'Académie; mais, lorsqu'il fallut se mettre à l'œuvre, il s'aperçut bientôt que la tâche qui lui était imposée présen-

[1] *Histoire de l'Académie,* Ire partie du tome XIV, p. 95.

tait plus de difficultés qu'il ne l'avait présumé. Le manuscrit autographe, dont il fallait tirer copie, est plein de ratures faites à la hâte, de sorte que, parmi ces lignes et ces pages entières qui se suivent et sont simplement barrées, il semble, au premier coup d'œil, difficile de discerner celles que l'auteur a voulu conserver, et celles qu'il a effacées. Cependant une prédilection particulière pour le genre d'étude qui fait la matière de ces observations a permis de croire que nous avions bien su pénétrer dans les pensées de Fréret, le suivre dans ses raisonnements, et préparer pour l'impression une copie aussi exacte que possible.

Là ont dû se borner nos soins. Le Mémoire de Fréret, comme tous ceux qu'il a composés sur de grands sujets, est surtout remarquable par le plan d'ensemble et l'enchaînement des idées. Toujours une dialectique vigoureuse est mise par lui au service d'une immense érudition, qui se montre pourtant sobre et resserrée dans l'emploi de ses richesses; toujours il est habile à discerner les points culminants du terrain où il se place; il l'embrasse tout entier de son vaste regard, et il le parcourt rapidement jusqu'aux dernières limites de l'horizon. Mais les difficultés que présente la géographie ancienne ne peuvent être vaincues que par les progrès de la géographie moderne; et, du temps de Fréret, ces progrès étaient encore très-imparfaits. Peu d'observations astronomiques avaient été faites; aucun des grands états de l'Europe n'avait encore été levé topographiquement par les procédés certains de la géodésie; les bases mathématiques manquaient à toutes les cartes que l'on publiait. Les chiffres sur lesquels Fréret appuie ses raisonnements auraient donc eu besoin d'être rectifiés d'après les meilleures cartes modernes, mais ils ne pouvaient l'être sans changer les conclusions : c'eût été

refaire en partie son mémoire, substituer nos opinions aux siennes. Ce n'est pas ce que l'Académie nous avait demandé. Ce n'est pas ce que nous voulions faire. Nous avons donc dû publier dans son intégrité le mémoire de Fréret.

La copie en était depuis longtemps terminée; mais, si nous avions inséré ces *Observations* dans les volumes qui renferment les mémoires nouvellement lus à l'Académie, elles eussent formé un véritable anachronisme; car chacun de nos confrères a, dans la branche d'érudition qu'il cultive, sur Fréret, l'avantage d'un siècle entier de découvertes et de travaux publiés.

Cette considération m'a déterminé à placer l'ouvrage de Fréret dans la partie de volume destinée à l'Histoire, après les Notices historiques. J'ai ainsi introduit dans ce volume une nouvelle division dans laquelle on pourra faire entrer tous les suppléments à l'Histoire et aux mémoires de l'ancienne Académie que la compagnie jugerait à propos de publier.

Je me conforme en cela aux intentions de l'ancienne Académie, qui, en 1787[1], avait résolu de faire imprimer, dans des volumes à part, pour faire suite au Recueil de la compagnie, les manuscrits de Fréret qu'elle voulait publier; et je défère également aux désirs de l'Académie actuelle, qui a décidé que les *Observations sur la géographie ancienne* feraient partie du Recueil de ses mémoires.

L'impression de ce volume, qui forme la première partie du tome XVI, devant compléter la livraison des tomes XVI et XVII, était terminée, et je me disposais à envoyer à l'imprimerie le Mémoire de Fréret, qui devait le compléter, lorsque M. l'Administrateur de la Bibliothèque nationale,

[1] *Mémoires de l'Académie*, t. XLVII, p. 2.

notre confrère, est venu remettre à l'Académie deux cartons de nouveaux manuscrits de Fréret.

J'ai donc dû examiner ces manuscrits pour connaître ceux qui avaient été publiés, et pour déterminer la place qu'occupent, dans l'ensemble des travaux de Fréret, ceux qui sont inédits, afin que l'Académie puisse mieux juger si, parmi ces manuscrits, il en est dont elle doive ordonner l'impression. Voici ce catalogue. Il appartient tout entier à l'Histoire de l'Académie, puisqu'il nous montre un académicien apparaissant sans cesse, pour toutes les branches de l'érudition, dans la longue série des mémoires que l'Académie a mis au jour, forçant tous les secrétaires perpétuels qui lui ont succédé à s'occuper de lui, sans qu'après un siècle écoulé ils aient encore épuisé la source des richesses que son savoir a produites.

CATALOGUE MÉTHODIQUE

ET RAISONNÉ

DES OUVRAGES, TANT IMPRIMÉS QUE MANUSCRITS,

DE NICOLAS FRÉRET.

OUVRAGES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves.

(Imprimé dans le premier volume des œuvres complètes de Fréret, 1825, in-8°, t. I^er^, p. 1, et dans le Recueil de l'Académie, t. VI, p. 146, Mémoires.)

Vues générales sur l'origine et sur le mélange des anciennes nations et sur la manière d'en étudier l'histoire.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 49, Histoire.)

Les prodiges rapportés par les anciens.

(Rec. de l'Acad. t. IV, p. 411, Memoires.)

CHRONOLOGIE.

Traduction d'un abrégé de l'ouvrage de Newton sur la chronologie, suivi des observations générales sur la Chronologie de Newton.

(Imprimés en 1725 dans le tome VII de l'Histoire des juifs de Prideaux, et après dans le tome Ier des œuvres complètes de Fréret, édit. 1825, in-8°, p. 360-509.)

Défense de la chronologie fondée sur les monuments de l'histoire ancienne contre le système chronologique de M. Newton, par M. Fréret, pensionnaire et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des belles-lettres, publiée depuis la mort de l'auteur, pour servir de suite aux Mémoires de cette académie, 1 vol. in-4°, 1758.

L'analyse de ces ouvrages, et l'histoire de cette grande discussion, se trouvent dans la longue et intéressante préface du volume dont nous venons de transcrire le titre. Cette préface est de Bougainville. Elle a été réimprimée par le nouvel éditeur des œuvres complètes de Fréret, t. I, p. 383-429.

La durée des générations dans les familles royales.

(Rec. de l'Acad. t. XIV, p. 15, Histoire.)

Essai sur la chronologie de l'Écriture sainte.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 65, Histoire. *Ibidem*, p. 73, Mémoires.)

L'année et le temps précis de la mort d'Hérode le Grand.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 78, Mémoires.)

Remarques sur le Canon astronomique qui se trouve dans les manuscrits de Théon d'Alexandrie.

(Rec. de l'Acad. t. XXVII, p. 121, Mémoires.)

Époque astronomique de la conception de Romulus, de sa naissance, de la fondation de Rome, de sa dédicace et de la mort de Romulus.

(Manuscrit de l'Institut de 21 pages.)

Des caractères astronomiques ou astrologiques joints par les anciens, à la date de la fondation de Rome.

(Manuscrit de l'Institut de 8 pages.)

Époque de l'ancienne inscription grecque apportée de Tripoli dans la Provence, et placée dans le cabinet de M. Le Bret.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 225, Mémoires.)

Supplément à ce mémoire.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 270, Mémoires.)

Lettre au sujet d'une dissertation sur Hérodote et Ctésias.

(Insérée dans la seconde partie du premier volume des Mémoires du père Desmolets.)

Années employées à Babylone avant et depuis la conquête de cette ville par Alexandre.

(Rec. de l'Acad. t. XVI, p. 205, Mémoires.)

L'ancienne année des Perses, l'intercalation qui leur est propre, et l'usage qu'on en peut faire pour déterminer quelques dates de leur histoire.

(Rec. de l'Acad. t. XVI, p. 233, Mémoires.)

L'année arménienne ou suite des observations sur l'année des Perses.

(Rec. de l'Acad. t. XIX, p. 85, Mémoires.)

Quelques points du technique de la chronologie grecque, considérée en général.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 143, Histoire.)

Plusieurs époques de la chronique de Paros.

(Rec. de l'Acad. t. XXVI, p. 157, Mémoires.)

L'ère des Grecs de Syrie, nommée plus ordinairement l'ère des Séleucides.

(Rec. de l'Acad. t. XVI, p. 286, Mémoires.)

Date de la bataille de Marathon.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 134, Histoire.)

Date de la bataille de Platée.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 139, Histoire.)

Réflexions sur l'opinion dans laquelle on prétend que Jules César, lors de la réformation de l'année romaine, n'a fait autre chose qu'adapter à cette année la forme de celle qui était adoptée depuis deux cent quatre-vingts ans, dans l'usage civil, par les Grecs.

(Rec. de l'Acad. t. XVI, p. 308, Mémoires.)

La forme de l'année employée par les Bithyniens sous la domination romaine.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 147, Histoire.)

L'année vague cappadocienne.

(Rec. de l'Acad. t. XIX, p. 56, Mémoires.)

La chronologie de l'histoire de Lydie.

(Rec. de l'Acad. t. V, p. 273, Mémoires.)

Observations sur la généalogie de Pythagore et sur l'usage chronologique qu'on en a tiré pour déterminer l'époque de la prise de Troye.

(Rec. de l'Acad. t. XIV, p. 401, Mémoires.)

Sur le calendrier romain et sur la nature de l'ancienne année romaine.

(Manuscrit de l'Institut, de 90 pages.)

Du cycle des Romains.

(Manuscrit de l'Institut, en deux cahiers, l'un de 11 pages, l'autre de 22.)

De l'antiquité et de la certitude de la chronologie chinoise.

(Rec. de l'Acad. t. X, p. 377, Mémoires.)

Éclaircissements sur le Mémoire de l'antiquité et de la certitude de la chronologie chinoise.

(Rec. de l'Acad. t. XV, p. 164, Mémoires.)

Suite du traité concernant la certitude et l'autorité de la chronologie chinoise.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 178, Mémoires.)

Recherches sur les traditions religieuses et philosophiques des Indiens, pour servir de préliminaire à l'examen de leur chronologie.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 34, Histoire.)

Chronologie et histoire des Assyriens de Ninive.

(Rec. de l'Acad. t. V, p. 331, Mémoires.)

Addition sur la chronologie égyptienne.

(Rec. de l'Acad. t. XLVII, p. 134-39, Mémoires.)

Remarques sur la chronologie.

(Insérées dans l'essai sur les hiéroglyphes égyptiens, traduit de l'anglais de Warburton, par Léonard de Malpeires; Paris, 1744, 2 vol. in-12.)

Excerpta chronologiæ ex Belgio romano, historica dispositio (222 Christ.).

(Manuscrit de l'Institut, de 43 feuillets.)

Recherches chronologiques de l'Histoire de France, par M. L. D. L. R.
(Manuscrit de l'Institut, de 9 feuilles.)

Ce manuscrit paraît être un extrait d'ouvrage.

Natale solum salicarum legum, Wendelini.
(Manuscrit de l'Institut, de 6 feuilles.)

Carniolici annales, auctore Selsenleben; ad annum 1000.
(Manuscrit de 4 feuilles, qui sont suivies de 13 feuilles de manuscrit qui portent en marge : *Lœte.*)

GÉOGRAPHIE.

Les mesures longues des anciens.
(Rec. de l'Acad. t. XXIV, p. 432, Mémoires, et dans le tome I, p. 132, édit. 1825, des œuvres complètes de Fréret.)

Rapport des mesures grecques et des mesures romaines.
(Rec. de l'Acad. t. XXIV, p. 548, Mémoires.)

Comparaison des mesures itinéraires romaines avec celles qui ont été prises géométriquement, par MM. de Cassini, dans une partie de la France.
(Rec. de l'Acad. t. XIV, p. 160, Histoire.)

De la Table itinéraire publiée par Velser sous le nom de Table de Peutinger.
(Rec. de l'Acad. t. XIV, p. 174, Histoire.)

Supplément à la notice précédente de la Table de Peutinger.
(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 249, Histoire.)

Colonnes itinéraires de la France, où les distances sont marquées par le mot *leugae.*
(Rec. de l'Acad. t. VII, p. 302, Histoire.)

Inscription de Brumpt, près Strasbourg, par MM. Schœpflin et Fréret.
(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 235, Histoire.)

Persicæ geographiæ Miscellanea, manuscrit relatif aux distances géographiques.
(Manuscrit de l'Institut.)

Ces deux cahiers sont de la main de Fréret. C'est le dépouil-

lement des mesures et des distances géographiques de plusieurs lieux célèbres de la Perse.

Le plus considérable est une traduction d'un long morceau des voyages de Witzen en Tartarie (t. II, p. 206), intitulé :

Notices des routes de quelques places en Chorasan et pays voisins, comme je l'ai appris en 1684, à Ispahan, de quelques Arméniens qui avaient demeuré longtemps en Arménie.

L'autre est intitulé :

Mesures de distances géographiques tirées de la relation des voyages du chevalier Chardin.

Observations générales sur la géographie ancienne.

(Manuscrit de l'Institut, petit in-fol.)

C'est l'ouvrage que nous publions dans ce volume, d'après le manuscrit autographe (page 331).

Sur l'antiquité des premières éruptions du Vésuve, prouvée, d'après Bianchini, par l'histoire naturelle de ce volcan.

Accroissement ou élévation du sol de l'Égypte.

(Rec. de l'Acad. t. XVI, p. 333, Mémoires.)

Situation du pays des hyperboréens.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 192, Histoire.)

Les Cimmériens, et particulièrement la partie de cette nation qui habitait au nord du Danube et à l'occident du Pont-Euxin.

(Rec. de l'Acad. t. XIX, p. 577, Mémoires.)

Sur le peu d'accord des observations faites jusqu'à présent pour déterminer la latitude.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 201, Histoire.)

J'apprends, par la lecture de l'extrait de ce mémoire, qu'il fait partie d'un examen critique de toutes les cartes de la Grèce, que Fréret avait entrepris et qu'il n'a pas achevé. Aucun travail de Fréret ne démontre mieux, à mon sens, jusqu'à quel point il avait acquis la connaissance, si rarement com-

prise, des moyens et des ressources de la critique géographique.

Si Crissa et Cyrra étaient une même ville sous deux noms, par MM. de Valois, Fréret et l'abbé Gédoyn.

(Rec. de l'Acad. t. V, p. 62, Histoire.)

Observations sur quelques points de l'ancienne géographie.

(Manuscrit de l'Institut.)

Cet ouvrage est divisé en trois parties.

Première observation sur le Mémoire de M. de la Barre, inséré dans le tome VIII du Recueil des Mémoires de l'Académie des belles-lettres.

Seconde observation sur les sources et sur le cours de l'Euphrate.

Troisième observation sur le cours et sur les sources du Phase.

Avec ces trois mémoires, il faut classer deux autres écrits, qui font partie des manuscrits de Fréret : ils ne sont pas de lui, mais de M. de Sainte-Croix.

L'un est intitulé :

Observations sur le cours du fleuve Halys.

L'autre :

Remarques sur la Lazique.

Ces deux mémoires sont des extraits du mémoire précédent, extraits préparés pour être insérés dans l'Histoire de l'Académie.

Fréret était intimement lié avec Guillaume Delisle, et cette amitié profitait aux ouvrages de tous les deux : M. de la Barre, dans le VIII^e^ volume des Mémoires de l'Académie, avait publié des remarques sur la route de Sardes à Suze, décrite par Hérodote, et sur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxes, du Phase. Non content de chercher à éclaircir le récit d'Hérodote, ce savant voulut encore montrer que M. Delisle, entraîné par des préjugés vulgaires et des rapports vagues et incertains, s'était trompé sur le cours de ces fleuves, principa-

lement dans sa carte de la Perse, bien certainement une des meilleures et une des plus intéressantes de Guillaume Delisle, pour l'époque où elle fut exécutée. Fréret ne vit pas avec indifférence critiquer son ami, mort depuis trois ans, et attaquer des travaux auxquels il n'avait cessé de coopérer par sa vaste érudition.

Il répondit donc à M. de la Barre, par un mémoire fort étendu, divisé en trois parties, dont nous venons de donner le titre.

Et, à ce sujet, il y a, sur ces deux mémoires, une note de M. de Sainte-Croix, ainsi conçue :

« Ce mémoire, ni les extraits qui en ont été faits, ne peuvent être réimprimés, parce que, ce que Fréret a voulu prouver est aujourd'hui reconnu vrai, et ne souffre plus aucun doute. » Que cette assertion de M. de Sainte-Croix, qui est exacte, suffise pour justifier la mémoire de Guillaume Delisle et de son défenseur, et mette en garde les lecteurs du Recueil de nos Mémoires, contre les erreurs de la Barre.

Les deux extraits sont de la main d'un expéditionnaire; mais ils ont été faits par M. de Sainte-Croix, ainsi que l'attestent plusieurs additions ou notes qui sont de son écriture; quelques-unes même de ces additions sont longues, particulièrement la dernière, qui renferme quelques détails curieux pour l'histoire de la géographie, en ce qui concerne la Géorgie.

Observations sur la Cyropédie de Xénophon, principalement par rapport à la géographie.

(Rec. de l'Acad. t. IV, p. 588, Mémoires.)

Lettre sur la chronologie de l'histoire de Cyrus.

(Imprimée en tête de l'ouvrage de Ramsay, intitulé : *Voyages de Cyrus.*)

Observations sur la Cyropédie de Xénophon.

(Rec. de l'Acad. t. IV, p. 588, Mémoires, 1re partie.)

Observations sur la Cyropédie de Xénophon.

(Rec. de l'Acad. t. VII, p. 427, Mémoires, 2e partie.)

Fréret dit, dans un de ces Mémoires, que ces observations furent le fruit du profond loisir d'une solitude de six mois, dont rien ne pouvait troubler la tranquillité. Nous dirons plus tard pourquoi nous croyons qu'il s'est un peu exagéré la durée de ce temps de tranquillité.

Observations sur la situation de quelques peuples de la Belgique, et sur la position de quelques places de ce pays, lors de sa conquête par les Romains.

(Rec. de l'Acad. t. XLVII, p. 453-457.)

Extrait d'un mémoire de Fréret sur le mot *Dunum*.

(Manuscrit de l'Institut, de 43 pages.)

Sur la signification du mot *Dunum*, qui entre dans la composition de plus de soixante villes de la Gaule.

(Manuscrit de l'Institut, de 119 pages.)

Lettres sur les ouvrages de Delisle, premier géographe du roi.

(Imprimé dans le Mercure de mars 1726.)

Lettre de M*** (Fréret), de l'Académie des belles-lettres, à l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.

(Imprimé dans le tome II des Mémoires du Père Niceron.)

Cette lettre est encore relative aux cartes de Delisle, dont Fréret prend la défense, contre les auteurs de la vie de Nicolas Sanson.

Extrait du voyage manuscrit de Desmousseaux.

(Imprimé à la suite des voyages de Corneille le Bruyn, par les soins de l'abbé Banier.)

RELIGIONS.

Observations sur les fêtes religieuses de l'année persane, et en particulier sur celle de Mithra, tant chez les Persans que chez les Romains.

(Rec. de l'Acad. t. XVI, p. 267.)

Réflexions générales sur la nature de la religion des Grecs, et sur l'idée qu'on doit se former de leur mythologie.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 17, Histoire.)

Recherches sur le culte de Bacchus parmi les Grecs.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 242, Mémoires.)

La nature du culte rendu en Grèce aux héros et particulièrement à Esculape.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 21, Histoire.)

Histoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes et Corybantes, et des Cabires.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 27-81, Histoire.)

Memoire sur les Cabires.

(Rec. de l'Acad. t. XXVII, p. 709, Histoire.)

Les fondements historiques de la fable de Bellérophon et la manière de l'expliquer.

(Rec. de l'Acad. t. VII, p. 37, Histoire.)

Le temps où a vécu Bellérophon.

(Rec. de l'Acad. t. VII, p. 83, Mémoires.)

Observations sur les recueils de prédictions écrites qui portaient le nom de Musée, de Bacis, et de la Sibylle.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 187, Mémoires, et dans le tome I, p. 535 et 572 des œuvres complètes de Fréret.)

Observations sur les oracles rendus par les âmes des morts.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 174, Mémoires.)

Observations sur la religion des Gaulois et sur celle des Germains.

(Rec. de l'Acad. t. XXIV, p. 369, Mémoires.)

L'étymologie du nom de *Druide*.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 185, Histoire.)

La nature et les dogmes les plus connus de la religion gauloise.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 182, Histoire.)

L'usage des sacrifices humains établi chez les différentes nations, et particulièrement chez les Gaulois.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 178, Histoire.)

Recherches sur le dieu Hercule Endovellicus et sur quelques autres antiquités ibériques.

(Rec. de l'Acad. t. III, p. 178, Histoire.)

Ce mémoire sur le dieu *Endovellicus*, copié, comme tous ceux de cette époque, dans les registres manuscrits de l'Académie, est très-long, et un grand nombre d'inscriptions y sont rapportées et discutées; le maigre extrait qui en a été donné dans l'Histoire de l'Académie ne suffirait pas si l'on faisait une édition complète des œuvres de Fréret.

Les Assassins de Perse.

(Rec. de l'Acad. t. XVII, p. 127 et 147, Mémoires.)

PHILOSOPHIE.

Réflexions générales sur l'étendue de la philosophie ancienne.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, Mémoires, p. 97.)

En quel temps le philosophe Pythagore a vécu?

(Rec. de l'Acad. t. XIV, p. 472, Mémoires.)

Réflexions sur un ancien phénomène céleste du temps d'Ogygès.

(Rec. de l'Acad. t. X, p. 357, Mémoires.)

ARTS. — ARCHÉOLOGIE.

De l'ancienneté et de l'origine de l'art de l'équitation dans la Grèce.

(Rec. de l'Acad. t. VII, p. 286, Mémoires.)

Observations sur le mot *Barritus* ou *Barditus*, dont il est parlé dans Tacite.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 164, Histoire.)

Remarques sur la bataille donnée à Thymbrée, contre les armées de Crésus et de Cyrus.

(Rec. de l'Acad. t. VI, p. 400-425, Mémoires.)

C'est un mémoire purement stratégique.

Varias antiguedades de España, Africa, y otras provincias, por el Dr Bernardo Aldrete, en Amberes, año 1614, in-4°, p. 640.

(Manuscrit de l'Institut, en 3 cahiers, formant 27 feuilles.)

Le Jeu des échecs.

(Rec. de l'Acad. t. V, p. 250.)

LANGUES.

Principes généraux de l'écriture, et, en particulier, fondement de l'écriture chinoise.

(Rec. de l'Acad. t. VI, p. 609, Mémoires.)

La poésie des Chinois.

(Rec. de l'Acad. t. III, p. 268, Histoire.)

Origen de la lengua castellana, por el Dr Bernardo Aldrete, en Roma, 1606, in-4°, 47 pages.

(Manuscrit de l'Institut, de 4 feuilles.)

Grammatica anglicana.

(Manuscrit de l'Institut, de 5 feuilles.)

HISTOIRE.

L'expédition de Trajan dans les Indes, supposée par Eutrope et par Sextus Rufus.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 55, Histoire.)

Observations sur l'Histoire des Amazones.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 106, Mémoires.)

L'Origine et l'ancienne histoire des premiers temps de la Grèce.

(Rec. de l'Acad. t. XXI, p. 7, Histoire.)

Les deux premiers déluges ou inondations d'Ogygès et de Deucalion.

(Rec. de l'Acad. t. XXIII, p. 129, Mémoires.)

Observations générales sur l'origine et sur l'ancienne histoire des premiers habitants de la Grèce.

(Rec. de l'Acad. t. XLVII, p. 1 à 133, Mémoires.)

C'est le mémoire donné en abrégé dans l'Histoire, t. XXI.

Observations sur les causes, et sur quelques circonstances, de la mort de Socrate.

(Rec. de l'Acad. t. XLVII, p. 209 à 282, Mémoires.)

Addition à ce Mémoire, sur l'âge de Protagoras et sur la date de sa mort.

L'origine et l'ancienne histoire des différents peuples d'Italie.

(Rec. de l'Acad. t. XVIII, p. 72, Histoire.)

Extrait de l'histoire imprimée de Moïse de Chorène.

(Manuscrit de l'Institut.)

Cet extrait, méthodique et raisonné, est presque aussi long que l'ouvrage même; il est tout entier de la main de Fréret, et il mérite d'être examiné avec soin.

Observations sur le mot *Mérovingiens*.

(Rec. de l'Acad. t. XX, p. 63, Mémoires.)

Recherches historiques sur les mœurs et le gouvernement des Français dans les divers temps de la monarchie.

Première dissertation.

De l'origine des Francs et de leur établissement dans les Gaules.

Ce mémoire est le premier que Fréret ait lu à l'Académie, le 14 novembre 1714; il fut imprimé dans les t. V et VI de l'édition de ses œuvres de 1796, édition prétendue complète, soit dit en passant, et où manque cependant plus de la moitié des ouvrages de Fréret. C'est le seul mémoire inédit que renferme cette édition; on ne sait d'après quelle copie il a été imprimé; le manuscrit autographe que possède l'Académie en diffère beaucoup. Si l'on réimprime ce mémoire, les deux textes devront être comparés, parce que probablement tous deux émanent de la main de Fréret. Lorsqu'il fit la seconde lecture de cette dissertation, les 11 et 14 décembre 1714, il fut souvent interrompu par des observations de l'abbé de Vertot, qui avança que ce que Fréret disait sur la conformité des mœurs des Germains et des Gaulois se trouvait dans un mémoire qu'il avait lu à l'Académie sur ce sujet, et pour le prouver l'abbé de Vertot demanda la permission de relire encore ce mémoire à l'Académie; ce qu'il fit dans la séance du mardi 18. Cette lecture, dit le

procès-verbal, fut souvent entrecoupée par des réflexions de vive voix et a rempli toute la séance : il est possible que toutes ces discussions aient engagé Fréret à faire une seconde rédaction de son mémoire[1].

De Grace, dans le premier volume de son introduction à l'Histoire de Puffendorf, avait déjà donné un assez long extrait de ce mémoire.

Des États généraux.

(Manuscrit de l'Institut.)

États généraux et particuliers, assemblées du clergé, de la noblesse, et semblables choses tirées de la Poplinière, vol. II.

(Manuscrit de l'Institut.)

Le président Rolland avait une copie de ce mémoire; il est indiqué tome IV, page 439 de la Bibliothèque historique de France du père Lelong. Boulainvilliers, ami de Fréret, s'en est servi dans ses écrits.

Chronique de Monstrelet, fol. Paris.

(Manuscrit de l'Institut, de 24 pages.)

Excerpta ex historiæ societatis Jesu parte quinta, tomo posteriore, ab anno Christi 1591 *ad* 1616.

(Manuscrit de l'Institut, de 14 pages.)

Mémoire sur les pairs de France contre les présidents à mortier (preuves de l'étendue du pouvoir des régences).

(Manuscrit de l'Institut de 20 pages, avec 6 petites pages volantes.)

Projet de Mémoire, écrit de la main du duc de la Force.

(Manuscrit de l'Institut.)

Extraits des registres du Parlement, vol. II des Olim.

(Manuscrit de l'Institut.)

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE.

Minutes des extraits de Mémoires qui ont formé les relations des se-

[1] Registre manuscrit de l'Académie de 1714, p. 682, 685 et 689.

mestres académiques, prononcées à l'Académie des sciences, en 1733, 34, 35, 36, 37 et 38.

(Manuscrits de l'Institut.)

Les deux dernières années sont incomplètes.

Ces extraits ne sont pas de Fréret, il n'y en a qu'un seul de son écriture, c'est celui de son mémoire sur la chronologie chinoise. L'Académie des sciences et celle des belles-lettres se rendaient mutuellement compte de leurs travaux tous les six mois, après les vacances de Pâques et celles de la Saint-Martin; elles nommaient à cet effet une députation de trois membres, et quoique ces comptes-rendus fussent lus dans des séances particulières, les deux Académies recevaient les députations qui leur étaient envoyées avec un appareil de cérémonie qu'on retrouve en toute occasion sous l'ancienne monarchie. Les comptes-rendus des travaux de l'Académie des sciences ont été transcrits dans nos registres, du moins dans ceux que j'ai parcourus (de 1701 à 1722) : ils sont tous de l'abbé Terrasson, qui était membre de cette Académie et de l'Académie française. Après les avoir lus à l'Académie des belles-lettres, Terrasson les relisait encore à l'Académie des sciences, mais ils n'étaient point transcrits dans les registres de cette Académie, non plus que ceux qui y étaient lus par le député de l'Académie des belles-lettres. Ce fut M. de Foncemagne qui, pendant les années 1733 à 1737 et dans le premier semestre de 1738, lut à l'Académie des sciences la relation des travaux de l'Académie des belles-lettres, mais il ne les relisait pas à cette dernière Académie comme faisait Terrasson à l'Académie des sciences. Nos extraits font donc partie des manuscrits de Foncemagne. Si les extraits des Mémoires des derniers mois de l'année 1738 manquent, c'est que ce fut l'abbé de Renel et non Foncemagne, qui, dans la séance du 22 novembre, lut à l'Académie des

sciences la relation des travaux de l'Académie des belles-lettres[1].

(Fragments de neuf feuilles détachées et sans titres. Manuscrits qui paraissent appartenir à l'Histoire de l'Académie.)

NOTICES HISTORIQUES SUR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE,

PAR FRÉRET.

Imprimées dans le Recueil de l'Académie.

De Joseph Bimart, baron de la Bastie, t. XVI, p. 335;
Du cardinal de Fleury, t. XVI, p. 356;
De l'abbé Bignon, t. XVI, p. 367;
De Chambors, t. XVI, p. 381;
De l'abbé de Rhotelin, t. XVIII, p. 387;
De l'abbé Gédoyn, t. XVIII, p. 399;
Du marquis de Caumont, correspondant honoraire, t. XVIII, p. 409;
De Fourmont l'aîné, t. XVIII, p. 413;
De l'abbé Fourmont, t. XVIII, p. 432;
De l'abbé Mongaut, t. XVIII, p. 442;
De l'abbé Souchet, t. XVIII, p. 458;
De Burette, t. XXI, p. 217;
De Valois, t. XXI, p. 234;
De Blanchet, t. XXI, p. 243;
De Mandajors, t. XXI, p. 250.

LITTÉRATURE.

Mérope, tragédie de Maffei, traduite en français, in-8°, 1728.

On sait le succès prodigieux qu'eut la tragédie de Mérope, composée en 1712, en vers libres italiens, par l'illustre auteur de la *Verona illustrata*, et de tant d'autres ouvrages d'érudition. La Mérope de Maffei fut représentée, et traduite dans toutes les langues de l'Europe. « Briasson (disait le chevalier de Mouhy, en 1733) l'imprima avec la traduction de Fréret; en cela nous

[1] Conférez les registres manuscrits de l'Académie des belles-lettres de 1700 à 1725, et ceux de l'Académie des sciences de 1733 à 1738.

n'avons fait qu'imiter nos voisins. L'honneur qui en rejaillit sur la Mérope en devint plus éclatant, quand on pense que le traducteur est une des plus grandes lumières de l'Académie des belles-lettres. »

« Lorsque le marquis de Maffei, dit encore le même auteur, proposé par M. le cardinal Polignac, fut associé tout d'une voix à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les éloges de la Mérope se renouvelèrent, et plusieurs membres de cet illustre corps parlèrent très-avantageusement de cette pièce. Le roi ayant eu la bonté d'ordonner qu'on lui fît présent des Mémoires de l'Académie des inscriptions, M. le cardinal de Fleury, qui n'est pas moins le Mécène que le ministre de France, écrivit une lettre à ce sujet, dans les termes les plus flatteurs pour le marquis de Maffei[1]. »

Ainsi c'est à la traduction d'une pièce italienne que Maffei, Fréret, l'Académie, durent l'avantage d'attirer sur eux l'attention du roi et de son ministre; c'est aussi par cette traduction

[1] *Le Mérite vengé, ou conversations littéraires et variées sur divers écrits modernes, pour servir de réponse aux Observations de l'A. D. F.* (l'abbé Desfontaines), Amsterdam, 1737, in-12, par le chevalier de Mouhy, pag. 137, 140, 308. De Mouhy était le pensionnaire et le chargé d'affaires de Voltaire à Paris, et l'on trouve dans cet ouvrage des vers alors inédits de la Mérope et de la Henriade de Voltaire. L'édition de la traduction de la Mérope de Maffei par Fréret (le texte et la traduction sont imprimés en regard) est anonyme, et n'a pas même de titre, parce que Briasson l'imprima à part du recueil du théâtre dont elle faisait partie. Ce volume in-12 a 143 pages. L'approbation signée Danchet est du 2 novembre 1728; elle est donnée à Briasson, et le nom de Fréret, le traducteur, n'y est pas mentionné. MM. Quérard et Barbier s'accordent à indiquer une édition antérieure de cette traduction, de 1718, in-12, chez Urbain Coustelier, par d'Al... mais je pense que c'est une autre traduction que celle de Fréret, qui parut pour accompagner une édition italienne de la tragédie de Maffei, qui fut faite en 1718 par Barrois fils. A la page 308 de l'ouvrage de M. de Mouhy, il est dit : « la Mérope de Maffei a été traduite en français par M. d'All... de l'Académie française. La troisième édition a été commentée par le père Paoli sous le nom de Tedalgo, » et le texte continue ainsi en lettres italiques: « *c'est M. Fréret de l'Académie des belles-lettres qui a traduit Mérope en français.* »

que Voltaire, qui travaillait alors à la composition de la tragédie de Mérope, conçut une idée favorable du style de Fréret; on verra bientôt pourquoi nous insistons sur cette remarque[1].

La traduction française de la tragi-comédie de Sanson, écrite en italien par Luigi Riccoboni, dit *Lelio*, dans le nouveau théâtre italien. Paris, Cousteliер, 1717; in-12.

Avertissement au roman de chevalerie intitulé, *Histoire du vaillant chevalier Tiran le Blanc*, traduit de l'original catalan, de Marstorabie, par le comte de Caylus, 2 vol. in-8°. Londres, 1775, 3 vol. in-12.

Ici se termine la liste complète et méthodique de tous les écrits de Fréret, tant imprimés que manuscrits, dont j'ai pu me procurer la connaissance.

D'après cet exposé, il est évident que, parmi les manuscrits qui nous ont été remis, les seuls qui doivent fixer l'attention de l'Académie sont ceux qui sont relatifs à la chronologie romaine; ceux sur l'origine des Francs et leur établissement dans les Gaules; ceux sur les états généraux et les pairs de

(*Bibl. ital.* t. II, art. 9, p. 308.) C'est probablement ce qui a fait croire à MM. Barbier et Quérard que d'Al... était Fréret. D'après le rapprochement des passages ci-dessus, je crois que la traduction imprimée de Fréret n'a paru qu'en 1728, mais la comparaison seule de ces éditions peut décider dans cette question.

[1] L'exact M. Beuchot, qui a donné de curieux éclaircissements sur la Mérope de Voltaire, a connu les *Observations de l'abbé Desfontaines*, mais la réponse qu'y a faite le chevalier de Mouhy en 1737, dans le *Mérite vengé*, paraît lui avoir échappé. Il dit que la traduction française de la Mérope de Maffei par d'Al... Paris, 1718, in-12, est de Fréret, sous le nom duquel elle fut réimprimée en 1745 à Vérone, à la suite de la traduction italienne : il considère comme une autre traduction celle que Riccoboni a donnée dans son Nouveau théâtre italien, 1716-1718, tandis que le chevalier de Mouhy dit que c'est la même qui a été détachée du recueil de Riccoboni. M. Beuchot ne connaît pas l'édition de la traduction de la Mérope par Fréret de 1728, mais il indique (*Œuvres de Voltaire*, t. V, p. 100) une nouvelle traduction de la tragédie de Maffei, qui parut en 1753, par l'abbé D. B... (De Bourg).

France, et peut-être aussi la longue dissertation sur le mot *Dunum*. Il y aura lieu d'examiner si ces écrits sont de nature à être publiés en entier ou par extraits : si l'on juge qu'ils doivent être publiés, on pourrait les admettre successivement comme supplément à l'Histoire, ainsi que je l'ai fait pour les Observations générales sur la géographie ancienne, qui sont à la suite de cette première partie du tome XVI.

Je pourrais terminer ici ce rapport, mais l'on me dira que je n'ai pas donné la liste complète de tous les écrits de Fréret; on me rappellera qu'il en existe d'autres qui portent son nom; on me fera observer que ceux-là sont aussi plus considérables, par leur étendue, que la plupart de ceux dont j'ai donné les titres; et, si je les rejette comme n'étant pas de lui, on me demandera pourquoi et comment ils lui ont été attribués, et enfin quels en sont les véritables auteurs.

Je vais, je crois, satisfaire pleinement à ces questions. Cependant, je l'avoue, j'entreprends cette tâche avec répugnance. Les faits qui me permettent de l'accomplir m'étaient connus depuis longtemps; mais si, pour ma propre satisfaction, je consacre trop de temps à ces minutieuses recherches, ce n'est pas parce que je m'en exagère l'importance, je regarde presque toujours comme superflu le soin qu'il faut prendre pour les mettre par écrit et leur donner la forme d'une démonstration. Je n'aime pas à m'arrêter sur ce qui porte atteinte à la considération due à ceux qui ont cultivé les lettres avec talent et avec éclat; mais il s'agit ici de défendre la réputation de trois de nos anciens académiciens les plus honorables, contre les préventions qu'ont fait naître dans les meilleures têtes l'esprit de parti, l'ignorance ou la malice; et, devant un tel devoir, je n'hésite pas. Quand il faut renverser des erreurs qui ont duré plus d'un siècle, qui ont été répétées

dans une multitude d'ouvrages; quand il faut se reporter à des temps peu compris par ceux qui en ont écrit, quoiqu'ils ne soient pas bien loin de nous, il est impossible de le faire complétement en peu de mots. Mais, si l'on est bien convaincu que la disposition où je me trouve en commençant cette discussion n'a fait que s'accroître à mesure que je me trouvais forcé de la prolonger, on peut être certain que je n'aurai rien dit de plus que ce qui était strictement nécessaire pour atteindre le but que je me suis proposé.

Lorsque Fréret mourut, il y a juste un siècle, sa réputation, si bien établie dans l'Académie des belles-lettres, n'aurait vécu que dans la mémoire des académiciens ses confrères, si Bougainville, son ami, son successeur à la place de secrétaire perpétuel, n'avait pas pris le soin de faire connaître, par des extraits ou par des insertions intégrales dans le recueil de la compagnie, les nombreuses dissertations dont cet académicien avait fait des lectures pendant sa vie. Même après ces publications, Fréret n'eût été connu que d'un petit nombre d'érudits, si de son vivant Rollin, dont il était l'élève, n'avait pas, en mettant à profit ses premiers travaux, cité son nom avec éloge dans son grand et populaire ouvrage sur l'histoire ancienne; et, encore après cette honorable mention, le nom de Fréret était ignoré du vulgaire des lecteurs. Ce ne fut que seize ans après sa mort qu'il acquit tout à coup une grande célébrité. Ceux qui la lui procurèrent la lui firent payer cher, puisqu'ils le firent déchoir dans l'estime des gens de bien.

Personne n'ignore la guerre livrée, dans le XVIII^e^ siècle, à la religion chrétienne par des hommes de savoir, de talent et de génie. Ce n'était pas de la discussion, ce n'était pas de l'opposition, ce n'était pas de l'hostilité, c'était de la fureur.

A ces illustres ennemis se joignaient des littérateurs plus ou moins obscurs, qui visaient, en les imitant, à la popularité, ou cherchaient à vivre en se faisant admettre comme coopérateurs, dans de vastes entreprises de librairie, auxquelles ces écrivains éminents avaient attaché leurs noms, ou qu'ils dirigeaient. Cette seconde phalange, pour acquérir la réputation de fortes têtes et de profonds penseurs, en poussant les principes de leurs chefs jusqu'à leurs dernières conséquences logiques, fut conduite, comme cela devait être, jusqu'à l'athéisme et au matérialisme. Ils entreprirent de faire prévaloir cette philosophie comme la seule vraie, la seule raisonnable; et ils ne parvinrent que trop facilement à inoculer dans le monde leurs funestes doctrines. C'est là une de ces maladies de l'esprit humain qui sont semblables à certaines épidémies, dont le germe subsiste en tous temps, et infectent, peu dangereusement pour l'état social, quelques individus isolés, mais qui, quelquefois aussi, se répandent subitement, sans qu'on sache pourquoi, parmi la multitude, et y portent la désolation et la mort.

C'est surtout depuis l'année 1765 jusqu'à l'année 1776, dans l'espace d'environ dix ans, qu'en France, cette fièvre d'irréligion fut alimentée par un plus grand nombre d'écrits, et portée à son paroxysme le plus violent. Dès l'année 1770, plus de vingt-six ouvrages contre la religion chrétienne, qui avaient paru dans cet intervalle, furent brûlés par la main du bourreau, et un plus grand nombre avait été publié. Ceux qui les composaient formaient une cabale très-unie, et imaginèrent, comme un coup de parti, de mettre Fréret au nombre des leurs; de le faire passer comme étant l'auteur de ceux de ces écrits qu'ils croyaient plus particulièrement dignes d'attirer l'attention des lecteurs : ils les publièrent sous son nom. Vol-

taire, qui était dans le secret, se prévalut de cette imposture. Sterne a dit que tout homme, quelque éminent qu'il soit, a toujours un recoin par où il ressemble à l'enfant, et qu'il a, comme lui, son *hobby-horse,* son *dada.* Le dada de Voltaire était donc de croire qu'il pourrait mettre à bas la religion chrétienne; il s'en flattait, et, pour mieux atteindre son but, dans tout ce qu'il écrivit contre elle, depuis les publications des ouvrages mis sous le nom de Fréret, il n'oubliait pas d'affirmer qu'il ne faisait que répéter les arguments du savant Fréret, du sage et profond Fréret, et le nom de Fréret eut, depuis lors, un prodigieux retentissement.

Le principal ouvrage qu'on fit paraître sous le nom de Fréret fut intitulé : *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* La première édition porte la date de 1766, et sur le titre le nom de Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; elle est sans nom de lieu , de libraire ou d'imprimeur. Le premier chapitre est précédé d'un court préambule, assez adroit, où il est dit que cet ouvrage a été composé pour diminuer le nombre des incrédules, qui s'est considérablement augmenté ; et pour faire voir le faible des preuves dont se servent communément les apologistes de la religion chrétienne, et engager quelque nouvel écrivain à traiter ces matières avec assez d'exactitude pour qu'il ne reste plus de ressources à l'incrédulité. Une seconde édition de cet ouvrage parut, l'année suivante, in-12, encore avec le nom de Fréret sur le titre, et le millésime de 1767, sans nom de lieu ni d'imprimeur, et en tout semblable à la première édition; mais, à la suite de cette édition, est un catalogue de divers ouvrages, sans nom de libraire, qui annonce les *Œuvres de M. Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions,* et ces œuvres, dans ce catalogue, consistent seulement en deux

ouvrages, qui sont : cet *Examen critique*, et un autre ouvrage intitulé : *Lettre de Thrasybule à Leucippe.*

Fort animé contre J. J. Rousseau, qui avait eu l'audace de dire quelque bien de l'Évangile, Voltaire écrivait alors à d'Alembert (le 16 octobre 1765) : « L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous serez de dignes apôtres [1]. » Après les deux éditions consécutives de l'*Examen critique*, il fut encore réimprimé en 1775; peut-être en a-t-il paru plusieurs autres.

La plus ancienne édition de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* que j'ai pu me procurer est sans date, elle est suivie de la *Moïsiade;* ce livre a dû paraître, d'après l'annonce du catalogue de librairie que j'ai cité, avant, ou au moins en même temps, que l'*Examen critique;* il fut encore réimprimé, et on cite une édition de 1768 [2]. Encouragée par le succès, la coterie fit, en 1776, une publication bien plus audacieuse, bien plus importante, ce furent les *Œuvres philosophiques de Fréret*, en 3 volumes. Ces œuvres consistaient en des écrits de la même nature que ceux que nous venons de mentionner. On fit une

[1] Voltaire, t. LXII, t. XII de la Correspondance, p. 464, éd. de M. Beuchot.

[2] *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, ouvrage posthume de M. F..... Londres, 252 pages. L'*Essai sur les préjugés*, par Dumarsais, parut en 1770, Londres, in-8°. *La contagion sacrée*, Londres, 1768-1770, in-12; *Le bon sens*, 1772, in-12.

Diderot a donné les titres d'une grande partie de ces ouvrages dans une lettre à Mlle Voland, et Naigeon le jeune a indiqué dans une note le nom des auteurs.

1° *L'esprit du clergé*, 1767, traduit de l'anglais de Trenchard et de Thomas Gordon, refait en partie par le baron d'Holbach; 2° *Prêtres démasqués*, traduit de l'anglais, mais refait par d'Holbach, 1768; 3° *Le militaire philosophe*, refait en partie par Naigeon; 4° *L'imposture sacerdotale*, 1767, par d'Holbach; *Doutes sur la religion*, par Gueroult Rival; *La théologie portative*, par l'abbé Bernier (cet ouvrage est au contraire de d'Holbach); la *Lettre à Eugénie; La contagion sacrée; L'examen des prophètes;* la *Vie de David*, imprimés en 1768 à Amsterdam, sont tous donnés à d'Holbach; l'*Analyse du traité de théologie politique de Spinosa* est du comte de Boulainvillier. Voyez *Mémoires, correspondances et ouvrages inédits de Diderot*, 1718, 4 vol. in-8°, t. II, p. 390.

nouvelle édition du même recueil en 5 volumes in-8°. Plus tard encore, en 1792, on imprima, non plus subrepticement et sous la rubrique de Londres ou d'Amsterdam, mais sous celle de Paris, et avec les noms d'estimables libraires de la capitale, de *Nouvelles œuvres de Fréret* en 4 volumes in-8°. Ces nouvelles œuvres sont presque entièrement remplies par des écrits contre la religion, déjà publiés sous son nom, à savoir : 1° la *Lettre à Eugénie;* 2° la *Lettre de Thrasybule à Leucippe;* 3° l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne;* 4° *La Religion chrétienne analysée*[1]. Dès lors il passa pour certain que le secrétaire perpétuel de l'Académie la plus renommée pour l'érudition historique et la sûreté de sa critique, et par son respect pour les vérités religieuses et toutes les convenances sociales, avait passé sa vie à écrire contre la religion de son pays, et contre toutes les religions; que de tous les manuscrits qu'il avait laissés, ceux-là seuls avaient paru dignes d'être publiés par ceux qui en étaient détenteurs; et ces détenteurs, c'étaient les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On savait qu'il avait sans cesse travaillé pour cette Académie, qu'il n'avait vécu que pour elle, et que tout ce qu'il avait écrit avait été remis à ses confrères, membres de cette compagnie.

Cependant, lorsque, en l'an II de la première République, on voulut donner une édition complète des œuvres de Fréret, tous les secrets qui révélaient les intrigues de la secte dite *philosophique* contre la religion avaient été dévoilés par les membres mêmes de cette fameuse coterie, et par la publication des Mémoires et des correspondances contemporaines de ces temps. On sut que ces antagonistes de toute religion ré-

[1] *Le christianisme dévoilé,* par d'Holbach, 1767, fut mis sous le nom de Boulanger; *Le bon sens* fut mis sous le nom du curé Meslier.

vélée, quoique se proposant tous le même but, s'étaient partagés en deux camps. Les uns, se considérant comme meilleurs logiciens, s'avouaient franchement athées et matérialistes; les autres, tout en continuant la guerre qu'ils avaient entreprise contre le culte chrétien, n'avaient pu renoncer à l'idée d'un Dieu rémunérateur. Les premiers se réunissaient chez un baron allemand, bon et bienfaisant, jouissant à Paris d'une existence honorable, ayant le goût des sciences naturelles et des travaux utiles; les seconds, la plupart membres de l'Académie française et de l'Académie des belles-lettres, philosophes sceptiques, respectant la religion dans leurs écrits, quelques-uns même y croyant et la pratiquant, composaient la société de la célèbre M^me^ Geoffrin. Cependant, un certain nombre d'écrivains illustres et théistes, quoique spécialement attachés à cette dernière société, et amis particuliers de celle qui la réunissait, fréquentaient aussi la maison du baron d'Holbach et y étaient conviés. C'étaient Marmontel, Saint-Lambert, Suard, le chevalier de Chatellux, Roux, Darcet, Helvétius, Raynal et l'abbé Morellet[1]. Ce n'était pas seulement par ses dîners que du Thiry, baron d'Holbach, était devenu le chef de file des premiers, c'était par les écrits qu'il composait et qu'il faisait composer. Enthousiaste de l'éloquence dithyrambique de Diderot, il avait un zèle fanatique et infatigable pour la propagation des doctrines de cet écrivain. Afin de l'aider dans cette partie de ses travaux, si étrangers à ceux sur l'histoire naturelle, qui occupaient dignement ses loisirs, d'Holbach avait, en première ligne, le précepteur de ses enfants, Lagrange, l'habile traducteur de Lucrèce, et l'ami intime de celui-ci, Naigeon[2],

[1] Morellet, *Mémoires sur le dix-huitième siècle et la révolution*, 1831, in-8°, tom. I, p. 135-136

[2] La Harpe, *Correspondance littéraire depuis 1774 jusqu'en 1789*, tom. I, p. 234; t. III, p. 302 et 547.

l'élève, le copiste, l'admirateur passionné de Diderot. Naigeon et d'Holbach, quoiqu'ils eussent affaire à un gouvernement assez tolérant, avaient tous les deux des ménagements à garder. D'Holbach craignait surtout d'être troublé dans sa brillante existence, et Naigeon, de voir briser la sienne, que, ni les talents, ni la renommée, ni les richesses ne protégeaient. C'était donc avec le plus grand secret (secret gardé même envers leurs amis les plus intimes) que d'Holbach faisait imprimer en Hollande les ouvrages contre la religion. On les publiait sous le nom des secrétaires perpétuels de l'Académie française (Mirabaud) et de l'Académie des inscriptions (Fréret). Bien moins instruit que d'Holbach[1] dans les sciences solides et exactes, Naigeon était plus versé dans les lettres anciennes, et c'est à lui et à Lagrange que d'Holbach s'en remettait pour tout ce qui concernait les détails d'impression et la correction des épreuves : personne autre qu'eux trois n'avait part à ces publications, de sorte que, accueillies avec une grande faveur par tout le parti dit *philosophique,* on ne doutât point qu'elles ne fussent réellement les ouvrages de ceux auxquels on les attribuait. Cependant, l'abbé Morellet nous apprend, dans ses Mémoires, que lui et les philosophes théistes précédemment nommés étaient convaincus que tous ces écrits violents contre la religion chrétienne, mis sous le nom de Fréret et d'autres, émanaient de la plume, ou de l'atelier littéraire, du baron d'Holbach, parce qu'ils y reconnaissaient ses opinions matérialistes et athéistes, souvent combattues par eux. Mais Morellet rapporte, comme un des traits les plus dignes de louanges, que lui et les philosophes ses amis n'osèrent pas,

[1] Ils travaillaient souvent en commun; ainsi on dit que le dernier chapitre de l'ouvrage intitulé, *Philosophie militaire, ou difficultés sur la religion, proposées au père Malebranche,* est de d'Holbach.

pendant vingt ans, se communiquer leurs soupçons, et ne se sont entretenus entre eux, avec abandon, sur ce sujet qu'après la mort de d'Holbach : « Tant, dit-il, l'idée du danger que courrait notre ami par une indiscrétion imposait silence à l'amitié la plus confiante [1]. »

Pourtant Voltaire paraît avoir été initié, dès le principe, à ce redoutable secret. Il appartenait, par ses croyances, au parti philosophique modéré que disciplinait M^me^ Geoffrin, mais, par ses passions, il était uni avec la partie athée qui s'assemblait chez le baron d'Holbach. Il avait, parmi ceux de ce parti, les correspondants les plus assidus, les plus zélés pour sa gloire. Ils lui pardonnaient son peu de courage à embrasser leurs opinions, et ils lui savaient gré de jeter du ridicule sur les réfutations du savant abbé Bergier, auxquelles il leur eût été difficile de répondre autrement. « Vous êtes, lui écrivait-on, un véritable enfant de tenir encore à votre Dieu rémunérateur, mais pourtant vous êtes un joli enfant. » Lui leur pardonnait moins de vouloir répandre leurs doctrines funestes jusque dans les rangs les plus infimes du peuple : il voulait qu'on se contentât de rendre la petite bourgeoisie moins sotte et moins ignorante. « Si vous aviez, disait-il à Damilaville, des charrues à faire mouvoir, vous sauriez qu'il est essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Quand la populace se mêle de raisonner tout est perdu [2]. »

Le seigneur de Ferney ne pouvait être de l'opinion de Morelly, qui prétendait que l'idée de la propriété est une illusion et non un droit, et que de ce préjugé provenaient toutes les erreurs et tous les crimes de l'humanité. Morelly avait publié, vers ce temps, pour démontrer cette salutaire maxime,

[1] Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 136.

[2] Voltaire, t. XLIII, p. 523 (t. VII des Mélanges), LXII, p. 463, 464-518, Correspondance, édit. de Beuchot.

un ouvrage intitulé : *le Code de la nature*. Le mot *nature* donnait alors le vertige à toutes les têtes, comme, depuis, le mot *liberté*, ce qui n'empêche pas que la *bonne nature* et la *bonne liberté* ne soient deux excellentes choses. *Corruptio optimi pessima.* La mauvaise humeur de Voltaire contre les doctrines de d'Holbach et de Diderot se manifesta publiquement dans ses écrits, lorsque la coterie mit au jour le *Système de la nature*[1], en l'attribuant à J. B. Mirabaud; mais il n'en fut pas de même à l'égard des écrits qu'on avait attribués à Fréret : on y avait gardé plus de mesure. Le 1er avril 1766, Voltaire écrivait à Damilaville : « J'attends toujours quelque chose de Fréret: » c'était l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*[2]. Ce livre plut à Voltaire, qui mit alors Fréret au nombre des Porphyre, des Celse, des Julien; et, au fond, toutes les objections contre la religion chrétienne, qu'on trouvait dans l'*Examen critique*, n'étaient que la reproduction de ce qu'avaient dit ces anciens. La preuve que Voltaire n'ignorait pas quel était le véritable auteur de l'*Examen critique*, et la preuve qu'il savait que ce n'était pas Fréret, se trouve dans sa lettre à d'Alembert, du 31 décembre 1768, où il lui dit : « Je sais très-bien quel est l'auteur du livre attribué à Fréret, et je lui garde une fidélité inviolable[3]. » Il en est de même de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. Le 16 octobre 1765, Voltaire écrivait à Damilaville, « J'attends les manuscrits de Fréret que vous m'avez promis[4]; » c'était de cette *Lettre de Thrasybule à Leucippe* qu'il parlait, car, le mois suivant (24 novembre 1765),

[1] *Le système de la nature avec les lois du monde physique et moral*, par Mirabaud, de l'Académie française, 1770. L'infatigable abbé Bergier fit une réponse à cet ouvrage, *Examen du matérialisme*, 1772, 2 vol.

[2] Voltaire parle de ce livre dans ses *Lettres à Damilaville et à d'Alembert*, 13 et 22 juin 1766.

[3] Voltaire, *Œuvres inédites*, édit. de Beuchot, t. XLIII, p. 523.

[4] *Idem. Œuvres*, p. 62 (t. XII de la Correspondance), p. 463.

il écrit encore à Damilaville : « J'ai lu Thrasybule, mon cher ami; il y a de très-bonnes choses et des raisonnements très-forts. Ce n'est pas le style de Fréret, mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire[1]. »

En matière de bon goût, jamais on ne trouve Voltaire complétement en défaut, et sa conscience littéraire le force souvent à des aveux contraires aux injustes critiques que ses haines et ses passions lui inspiraient. Il avait raison, là comme ailleurs; et il était très-vrai que, dans aucun des écrits qu'on attribuait à Fréret, on ne pouvait reconnaître ni son style, ni sa manière. Dans tous ses Mémoires, Fréret procède par un enchaînement d'idées qui se révèle toujours le même, quelle que soit la différence des sujets qu'il traite. Ce sont, comme dit très-bien Bougainville, les mêmes rapprochements, les mêmes suppositions, les mêmes calculs. Mais, du moins, si l'on excepte la *Lettre de Thrasybule à Leucippe,* tous les écrits contre la religion chrétienne qui lui furent attribués ont la forme d'une discussion sérieuse, méthodique, sans préface fictive, sans préambules mensongers ou romanesques : ils commencent d'une manière à attirer l'attention d'un lecteur sérieux. La *Lettre de Thrasybule à Leucippe* fait seule exception. Dans l'édition dont j'ai parlé, après le titre est un avis d'imprimeur, qui dit : « Cet écrit est resté, non pas enseveli dans la poussière des cabinets, mais précieusement conservé par les amis de l'auteur, qui a été longtemps inconnu à la plupart des gens de lettres (et une étoile renvoie à une note qui donne le nom de Fréret avec ses titres). Aujourd'hui que la mort l'a enlevé à la patrie, il est juste de lui restituer le tribut d'éloge que l'on doit à son ouvrage. A la lecture on sentira la nécessité où il s'est trouvé de travestir ses idées, pour les rendre moins choquantes aux pré-

[1] Voltaire, *Œuvres,* t. LXII, p. 464, éd. Beuchot.

jugés du siècle; il écrivait dans un temps (en 1722) où l'esprit philosophique n'avait pas encore fait les progrès qu'il a acquis depuis. » Cet avis d'imprimeur fut supprimé dans les éditions subséquentes que j'ai pu consulter; les pièces préliminaires (fragment d'une lettre du traducteur français, et préface du traducteur anglais), qui tendent à faire croire au lecteur que le livre est traduit de l'anglais, et que l'auteur anglais l'a traduit du grec, d'après un manuscrit du x^e^ siècle, ont été conservées et réimprimées [1].

Pour combattre l'admiration et l'amour qu'inspire à Leucippe la religion chrétienne, et la guérir du bonheur qu'elle lui procure, Thrasybule commence galamment par la comparer à un pâtre fortement touché par une laide et maussade paysanne de son hameau, qui goûterait des plaisirs aussi vifs, et serait aussi parfaitement heureux que l'était Adonis, comblé des faveurs de la plus belle des déesses. Comment a-t-on pu croire que Fréret ait jamais pensé à écrire de telles gentillesses, qui ne sont ni grecques ni françaises!

Lorsque commença la révolution, tous les chefs de cette puissante phalange d'écrivains irréligieux ou cyniques avaient disparu du monde. Le grand missionnaire de l'athéisme, Diderot, ne charmait plus, dans les salons de Paris, les esprits sceptiques du siècle par ses hardis paradoxes, par ses brillantes improvisations sur les sciences, la littérature, et les arts. A la fin de cette période, que j'ai signalée comme la plus fertile en écrits contre la religion chrétienne, en 1775, mourut Lagrange, le traducteur de Lucrèce. Le propagateur et l'auteur de tant d'ouvrages destructeurs des sociétés disparut dans la tombe à la veille de la grande scène de destruction qui allait s'ouvrir; Paul de Thiry, baron d'Holbach, mourut

[1] Fréret, *Œuvres*, éd. 1796, in-12, t. XX, p. 1 à 10.

le 21 janvier 1789. Son agent, son zélé, son laborieux collaborateur, Naigeon seul resta. Il continua, sans opposition, la guerre livrée depuis longtemps à toutes les idées révélatrices de la dignité de l'homme, et à l'espérance d'une meilleure vie. Témoin des succès de sa propagande, il eut tout lieu de se croire un homme important. Il avait été uni dans une même cause à plusieurs hommes d'une grande valeur, il avait été leur aide, leur acolyte; par ses actes, par sa correspondance avec les libraires de Hollande, il avait assumé sur lui tous les dangers de leur entreprise.

Naigeon se prit dès lors pour un homme capable, comme tant d'autres, de régénérer l'État : en 1790 il adressa, à l'Assemblée constituante, sur la liberté de penser et d'écrire, une diatribe tellement violente contre les prêtres, que l'abbé Morellet, qui certes n'était pas suspect de fanatisme religieux, crut devoir répondre à ce factum par un pamphlet intitulé : *Le Préservatif*[1]. Naigeon fit ouvertement, en France, des éditions de plusieurs des ouvrages anti-religieux qu'il avait été obligé de faire imprimer subrepticement en Hollande. Il publia deux éditions des œuvres de son maître Diderot, dans lesquelles il fit entrer des ouvrages inédits d'un cynisme révoltant[2].

[1] Morellet, *Mémoires*, t. II, p. 27. Morellet dit à ce sujet : « J'avais eu avec lui (Naigeon), dans la société du baron d'Holbach, des disputes fréquentes et vives, où je combattais son athéisme dogmatique; je ne l'avais pas converti. » Morellet nous apprend encore (t. II, p. 52) qu'alors les grandes célébrités littéraires et les philosophes eux-mêmes, dès les premiers mouvements de 1789, se séparèrent en deux camps : Morellet, Delille, Gaillard, Bréquigny, Vicq-d'Azyr étaient royalistes, et voyaient, dans la révolution commencée, une attaque contre la propriété et l'ordre social entier. Dans l'autre camp étaient La Harpe, Chamfort, Bailly, qui considéraient la révolution comme une ère nouvelle de liberté et de bonheur.

[2] Il réimprima en 1791 *Le bon sens* de d'Holbach, sous le nom du curé Meslier. Il inséra dans son Dictionnaire de philosophie pour l'Encyclopédie méthodique l'analyse que Voltaire avait donnée de la première partie de l'ouvrage de Meslier, que l'on avait osé insérer dans l'édition de Voltaire.

Enfin, avec les lambeaux de tous les ouvrages dont il avait été l'éditeur ou le compilateur, Naigeon fabriqua, pour l'Encyclopédie méthodique, un Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne. C'est dans ce livre qu'il inséra un article intitulé, *Philosophie de Fréret,* article remarquable en ce qu'il contient uniquement la *Lettre de Thrasybule à Leucippe,* précédée d'un court préambule. Nous reviendrons sur cette singulière édition du seul ouvrage qu'on a voulu persister à donner à Fréret, lorsqu'il nous faudra déterminer quel est le véritable auteur de tous les écrits qu'on a faussement attribués à notre académicien.

Commençons par nous occuper de tous ceux qu'on a enfin avoué n'être pas de lui.

A l'époque où Naigeon imprimait son Dictionnaire et les œuvres de Diderot, tout ce qui avait rapport à l'érudition était dans un complet discrédit. Malgré les malheurs des temps, malgré la guerre civile et la guerre étrangère, les sciences et même les arts continuèrent à prospérer sous le règne de la première République.

La guerre a besoin des sciences, elle a besoin de leurs miraculeuses créations, de toutes les industries qui s'y rattachent. Et les beaux-arts?... Les beaux-arts!... la guerre ne les fait pas naître, sans doute, mais, chez une nation depuis longtemps civilisée, que captive tout ce qui flatte les sens, la guerre tend aussi la main aux beaux-arts; ils sont les ornements de la victoire, et leur magie entretient la glorieuse exaltation qui fait les héros guerriers. Il n'en est pas de même de tout savoir humain qui ne s'adresse point aux sens mais à l'esprit, qui n'a d'autre but que la culture intellectuelle et morale de l'homme; en un mot pour toutes les branches des connaissances humaines que représente cette Académie, et qu'on a si heureusement

désigne sous le nom de BELLES-LETTRES. Presque tous ceux qui les cultivaient, en France, à l'époque dont je parle, étaient exilés, persécutés, proscrits, ou réduits à chercher, dans d'autres occupations ou dans l'exil, des moyens d'existence. Les académies, les congrégations religieuses et les grands corps de magistrature, qui les renfermaient presque tous, étaient anéantis. Il fut cependant un genre de savoir qui reçut, des circonstances de ces temps, un grand élan, c'est la bibliographie. Si elle ne peut prétendre à prendre rang parmi les sciences, on ne peut disconvenir que, pour tout ce qui est du ressort de l'intelligence, la bibliographie ne soit un puissant auxiliaire. Les bibliothèques des couvents, des grands corps de l'état, des émigrés, devinrent propriétés nationales. Il fallut compter, transporter, cataloguer une immense quantité de livres, pour former d'autres bibliothèques. Des hommes de lettres furent forcés, par le besoin, de se séparer de ces précieux volumes, amassés avec tant de peine, leur unique trésor, leur unique consolation. Des gens du monde, auxquels une éducation bien dirigée avait inspiré le goût de l'étude, contraints à réaliser en valeur réelle un papier-monnaie qui se dépréciait d'heure en heure, se mirent à faire le commerce des livres. De sorte que, à aucune époque, les bibliothécaires, les libraires, les hommes versés dans l'histoire littéraire n'eurent des occasions plus fréquentes, ou plutôt ne furent plus souvent dans la nécessité, de voir, de comparer, de classer un plus grand nombre d'ouvrages divers; jamais plus de volumes rares, curieux, parce qu'ils étaient restés ensevelis et inconnus dans de grandes collections, ne parurent au grand jour, et ne furent jetés dans la circulation. Jamais on ne vit tant de ventes de livres, tant de trafiquants de livres en chambre et dans des boutiques, qu'à cette triste époque, où personne n'avait le temps

de lire, et où l'on parcourait à la hâte les nombreux catalogues qu'on imprimait.

Ce fut alors qu'on rechercha ceux qui avaient le plus de connaissances bibliographiques, anecdotiques ou littéraires, pouvant fournir des notes instructives ou curieuses sur les éditions; pouvant donner du prix à un livre, soit en indiquant le nombre d'exemplaires qu'on en avait tirés, soit en signalant son degré de rareté, soit en révélant les noms des auteurs qui avaient gardé l'anonyme ou avaient publié sous de faux noms. Un jeune bibliophile, Antoine-Alexandre Barbier[1], se distingua dès lors pour ce dernier genre de recherches, et entreprit dès cette époque son Dictionnaire des anonymes. Il se lia avec Naigeon, savant dans la connaissance des livres et l'homme le plus capable de lui fournir d'utiles et nombreux matériaux pour son entreprise. Barbier crut toujours Naigeon sur parole, et particulièrement pour les publications auxquelles Naigeon avait pris part; et c'est surtout pour celles-là qu'il eût fallu se défier de ses assertions. Barbier[2] enregistra dans son catalogue tout ce qui lui fut dit par Naigeon sur les ouvrages philosophiques attribués à Fréret, et, effectivement, il n'avait pas, il ne pouvait avoir, d'autre autorité. Ce qui importait surtout à l'auteur du Dictionnaire des anonymes, pour construire son immense répertoire, était, d'après des indications même légères, quand il n'en trouvait pas d'autres, d'accoler un nom d'auteur aux ouvrages qui en étaient dépourvus, ou qui avaient été publiés sous des noms supposés. Naigeon, dictateur reconnu pour cette partie de la bibliographie qui avait trait aux livres défendus et imprimés en Hollande, à l'époque où Barbier voulait mettre sous presse

[1] D'abord curé de la Ferté-sous-Jouarre, il quitta l'état ecclésiastique et vint à Paris en 1794; il fit partie de la commission temporaire des arts, et il en fut le membre le plus laborieux. — [2] Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, 2e éd. 1822, t. I, p. 463-469, et dans la 1re édit. 1806, t. I, p. 266.

la première édition de son Dictionnaire des anonymes, se trouvait placé sous des influences toutes différentes de celles qui l'avaient excité, quinze ans avant, à écrire son Adresse à l'Assemblée nationale. Naigeon jugea convenable d'attribuer, au seul baron d'Holbach, presque tous les écrits irréligieux qu'il avait fait imprimer sous différents noms; mais il ne put en agir de même pour ceux qui avaient paru sous le nom de Fréret et qu'on s'était accoutumé à lui attribuer. La Harpe, dans son ouvrage sur la philosophie du XVIII^e^ siècle, qui parut en 1805, venait de déclarer qu'il savait quel était l'auteur de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* et il affirmait que cet auteur était encore vivant. Naigeon ne pouvait plus, d'après cette indication, donner cet ouvrage à Fréret, et, cependant, il importait beaucoup au publicateur de ce livre de ne pas laisser soupçonner que l'auteur existait encore. Naigeon s'arrangea de manière à dérouter les soupçons; et, en déchargeant Fréret, il parvint, par une supposition impossible, à ne rien perdre du fruit de son labeur. Il dit donc à Barbier que l'*Examen critique de la religion chrétienne,* que lui-même, pourtant, venait, il y avait peu de temps, d'ajouter aux œuvres complètes de Fréret, après la mort de l'éditeur, Leclerc de Sept-Chênes, n'était pas de Fréret, mais de Burigny.

Pour bien discerner les motifs qui engageaient Naigeon à attribuer l'*Examen critique* à un savant moins célèbre que Fréret, comme érudit, il est nécessaire de rappeler ce que ceux qui ont connu Naigeon nous ont dit de son caractère et du changement qui s'était opéré en lui, lors de sa liaison avec l'auteur du Dictionnaire des anonymes; non que nous prétendions accuser Naigeon d'inconséquence et d'instabilité: nul ne fut, plus que lui, constant dans ses opinions, nul n'eut une ténacité pédantesque plus solidement gourmée. En cela peu semblable à

son maître Diderot, dont la vie offrit au monde les plus bizarres fantaisies et les contrastes les plus étranges. Le premier ouvrage de ce chef des encyclopédistes, quoique condamné au feu pour des pensées trop hardies sur la religion catholique, ne semblait annoncer, dans son jeune auteur, aucune inclination pour les désolantes doctrines qui passionnèrent son âge mûr. On y trouve cet aveu que l'athéisme conduit indirectement à la dépravation des mœurs, qu'il n'y a point de vertu sans religion, que le scepticisme sur la religion c'est l'ignorance. On sait encore que Diderot eut une fille qu'il aima tendrement, et que, lorsqu'il se montrait l'apôtre des plus funestes doctrines, cet ennemi du christianisme fit donner à cette fille unique l'éducation la plus chrétienne et la plus sainte. Il l'avait lui-même reçue ainsi, puisqu'il fut destiné à l'état ecclésiastique. Naigeon, au contraire, ne se démentit jamais, et resta le même jusqu'à la mort : il conserva toujours son admiration pour Diderot, mais pour Diderot athée et matérialiste. Naigeon n'avait point d'idées qui lui fussent propres; en renonçant à celles qu'il avait empruntées, sur lesquelles reposaient ses travaux et son existence littéraire, il se serait, en quelque sorte, renié lui-même. A la fois téméraire et timide, il craignait le pouvoir alors même qu'il l'offensait. L'athéisme, quoique repoussé par l'instinct de la multitude, avait été prêché par les plus fougueux révolutionnaires et ensuite renié par un grand nombre. Naigeon, dès lors, se tint sur ses gardes. La théophilanthropie, dont le chef trônait au Luxembourg, le rendit encore circonspect. Il ne changeait rien à ses doctrines, mais il ne cherchait plus à les propager; il se fit le maladroit éditeur de Montaigne, et laissa de côté les livres de philosophie et de théologie : il se montra très-mécontent que Lalande eût placé son nom dans le supplément au Dictionnaire des

athées de Sylvain Maréchal. Cette insertion n'avait cependant rien de compromettant pour lui, puisque Jésus-Christ et Socrate se trouvaient dans cette liste, rangés aussi au nombre des athées. Ce furent, sans doute, ces folles imitations des temps révolutionnaires qui engagèrent Napoléon à écrire (le 26 décembre 1805), d'au delà du Rhin, une lettre à l'Institut contre les professeurs d'athéisme. Le concordat avait relevé les autels et mis la religion en honneur. Naigeon était de l'Institut et aspirait, dit-on, à être nommé sénateur; il n'est donc pas étonnant qu'il ait alors cherché à abriter une production, dont il s'était avoué le premier éditeur, sous une réputation moins suspecte d'incrédulité que celle qu'on était parvenu à faire à Fréret. C'est ainsi que, en vertu du bon plaisir de Naigeon, l'*Examen critique,* imprimé avec le nom de Fréret, ne fut plus de lui, mais de Burigny. Cependant, comme de tous les ouvrages que la coterie de d'Holbach avait placés sous le nom de Fréret, il fallait au moins qu'il lui en restât un, Naigeon dit que dans tous les écrits qu'on avait attribués à ce dernier, un seul lui appartenait réellement, c'était la *Lettre de Thrasybule à Leucippe.* Cette double assertion, consignée dans la première édition du Dictionnaire des anonymes, en 1806, fut répétée par tous les bibliographes, et il demeura constant que l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* était de Burigny, et non de Fréret.

Il faut croire qu'on fit à Barbier, après la mort de Naigeon et lorsqu'il ne pouvait plus se faire appuyer par cette grande autorité, quelques observations sur une si étrange attribution; car, contre sa coutume, dans la seconde édition de son dictionnaire, il a cru devoir écrire une assez longue dissertation pour prouver que cette attribution était exacte. Il a mis en parallèle, sur deux colonnes, des passages de l'ouvrage sur les *religions*

anciennes de Burigny, et de l'*Examen critique*, publié avec le nom de Fréret, qui prouvent évidemment que l'auteur de ce dernier ouvrage, quel qu'il soit, a été pour ces passages le copiste de l'autre; ce qui était bien vrai, et ce qui n'était pas difficile à prouver, puisque l'auteur de l'*Examen critique* cite l'*Histoire de la théologie payenne*, et avoue lui-même, ainsi, qu'il a mis à contribution cet ouvrage de Burigny et plusieurs autres [1]. Barbier ajoute qu'on lui a dit qu'il existait un manuscrit de l'*Examen critique* dans la famille de Burigny, et il ne donne pas le nom de la personne qui possédait ce manuscrit: il n'y avait cependant alors aucun motif pour dissimuler ce nom s'il l'avait connu. Barbier termine en disant : « d'ailleurs Burigny a été le correspondant de Voltaire. » Depuis ces assertions de Barbier, on a encore moins douté que l'*Examen critique* n'ait eu Burigny pour auteur; ce fut un fait prouvé et incontestable acquis à la bibliographie : et comme l'erreur grandit toujours à mesure qu'elle voyage, des compilateurs de dictionnaires bibliographiques ont ajouté qu'outre l'*Examen critique*, Burigny avait composé plusieurs écrits philosophiques et irréligieux; et, en effet, Naigeon lui en attribue encore un autre.

Bergier n'avait pas manqué de répondre à l'appel contenu dans l'insidieux et adroit préambule de l'*Examen critique* que j'ai rapporté. Ce savant théologien composa l'ouvrage intitulé : *Certitude des preuves du Christianisme*. La coterie pensa qu'il ne fallait pas laisser cette lettre sans réplique, et on composa une réponse à l'ouvrage de Bergier. Je ne sais si cette lettre a paru séparément, mais on la trouve dans un livre intitulé : *Recueil philosophique, ou Mélanges de pièces sur la religion et la morale, par différents auteurs*, 2 volumes in-8°, 1770. Toutes ces pièces sont anonymes, toutes sont, non pas

[1] *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, p. 161.

sur, mais contre la morale et la religion. Naigeon s'était déclaré, lorsqu'il parut, éditeur et compilateur de ce recueil; la plupart des pièces, il les donnait à d'Holbach et à Diderot : il en est une qu'il mit sous le nom de Fontenelle; à une autre il accola le nom de Mirabaud; enfin, il attribua à Burigny la *Lettre au sujet du livre* intitulé *Certitude des preuves de la religion chrétienne,* par Bergier, ce qui était une conséquence de ce qu'il avait dit que Burigny était l'auteur de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* Mais ici, pour mieux convaincre l'honnête bibliographe, il ajouta que Burigny, loin de vouloir cacher l'auteur de cette lettre, l'avait lui-même remise au baron d'Holbach, fait que Barbier enregistra dans son répertoire, sans observations ni commentaires, et avec une parfaite innocence. Ainsi, d'après Naigeon, Burigny en citant et en copiant un de ses ouvrages, n'aurait pas craint de se déceler comme étant l'auteur de l'*Examen critique,* qu'il faisait paraître de son vivant sous le nom de Fréret, et il aurait encore été s'avouer ouvertement au baron d'Holbach et à toute sa société comme l'auteur et le défenseur de ce livre défendu en France, et objet des poursuites les plus rigoureuses de la police du pays. Il se serait déclaré coupable d'une imposture commise au détriment de son ancien confrère Fréret !

Il était impossible de produire des assertions qui fussent plus directement contraires à la vérité, plus en désaccord avec tout ce qu'on savait de l'histoire littéraire du XVIII^e^ siècle et de la vie de Burigny en particulier. Les preuves même qu'on a voulu donner sont précisément les plus fortes démonstrations de la fausseté de ces allégations.

Ami de M^me^ Geoffrin et de la marquise de la Ferté-Imbault, sa fille, chez laquelle il passa les dernières années de sa vie, Lévesque de Burigny a fourni une des plus longues

et des plus honorables carrières qu'il soit donné à l'homme de lettres de parcourir. Il mourut en 1785, âgé de quatre-vingt-treize ans, doyen d'âge de tous les hommes de lettres de l'Europe. Homme doux, modeste, laborieux, universellement aimé, estimé, n'ayant pas un seul ennemi, quoiqu'il eût fait de la critique; tellement considéré de ceux qui dirigeaient les affaires de l'État, qu'à son grand étonnement le roi le gratifia d'une pension de 2,000 francs, dont il n'avait nul besoin, sans qu'il l'eût demandée, sans que ses amis eussent rien sollicité pour lui [1].

Mais c'est surtout la correspondance imprimée de Voltaire qui seule suffit pour dissiper tous les soupçons qu'on a jetés sur Burigny, afin de le rendre auteur de l'*Examen critique*. Les quelques lettres qui sont de Voltaire à Burigny qu'on a imprimées démontrent que Voltaire et Burigny n'étaient nullement en correspondance réglée ou intime : elles prouvent encore que Burigny pensait tout différemment de Voltaire en matière de religion. Dans une lettre écrite par Voltaire à Burigny, nous apprenons que ce dernier, près de livrer à l'impression la vie de Bossuet qu'il avait composée, avait consulté Voltaire sur ce que celui-ci avait avancé dans son Siècle de Louis XIV, au sujet du mariage secret de l'évêque de Meaux avec mademoiselle Des Vieux de Mauléon, fable que le cardinal de Bausset a si bien réfutée [2]. Voltaire, embarrassé, jure sur son honneur qu'il a entendu raconter la chose à Berlin, et ensuite, battant la campagne, il cherche à rabaisser Bossuet et la religion chrétienne dans l'esprit de Burigny. Il lui dit que Bossuet était un homme fort éloquent, sans doute, mais que la raison

[1] Dacier, dans le recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XLVII, Histoire, p. 349-365.

[2] De Bausset, *Histoire de Bossuet*, 4ᵉ éd. in-12, t. I, p. 359, nº 1 des pièces justificatives.

est préférable à l'éloquence. Lorsque Burigny écrivit à Voltaire, en lui envoyant un exemplaire de cette vie de Bossuet qu'il venait de publier, Voltaire auquel déplaisait cet hommage, loue ainsi Burigny d'avoir traduit le Traité de Porphyre sur l'abstinence des viandes. « J'aime mieux votre Traité de Porphyre contre les gourmands, parce que j'espère qu'il me corrigera. »

M. Barbier a cru pouvoir donner plus de force aux conclusions de sa dissertation sur Burigny, en rappelant ce qu'a dit M. Dacier dans l'éloge de cet académicien; que dans le voyage que Burigny fit en Hollande, il goûta fort la conversation des savants ministres protestants de ce pays, et qu'il s'était lié avec eux; mais M. Barbier oublie que c'est parmi les protestants que l'on trouvait alors les plus vigoureux défenseurs de la révélation.

Pour que Burigny ne soit pas soupçonné d'avoir écrit contre la religion chrétienne, il n'est pas nécessaire d'être convaincu qu'il était un catholique ultramontain. Mais, cependant, rien ne prouve dans ses écrits qu'il n'ait pas partagé les sentiments de son amie, M^me^ Geoffrin, qui mourut d'un froid gagné par son obstination à suivre un jubilé.

On a avoué que l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* n'était pas de Fréret; je pense que d'après les éclaircissements que je viens de donner, il est encore moins possible d'attribuer cet ouvrage à Burigny; ce qui achèvera cette démonstration, c'est que je prouverai bientôt quel en est le véritable auteur.

Mais auparavant je dois m'occuper de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe,* le seul de tous les ouvrages imprimés sous le nom de Fréret auquel Naigeon semble vouloir faire croire que cet académicien ait pris une part quelconque. Certes, s'il ne s'a-

gissait que de former notre opinion à cet égard, ainsi que nous l'avons dit précédemment, la lecture seule de cet écrit serait pour nous la plus forte preuve qu'il n'est pas de Fréret.

Mais cette preuve toute personnelle ne peut convaincre ceux qui n'ont pas lu les ouvrages de Fréret, et ici une difficulté grave se présente; c'est que dans une notice critique sur la dernière édition des œuvres de Fréret par Leclerc de Sept-Chênes et Naigeon, un savant, membre de l'Académie des belles-lettres, le baron de Sainte-Croix répète ce qu'avait dit Naigeon, à savoir : que la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* était de tous les écrits contre la religion le seul qui fût de Fréret. De Sainte-Croix rappelle même des souvenirs qui sembleraient rendre la chose indubitable. « J'ai, dit-il, interrogé d'anciens académiciens, et ils m'ont dit que cette *Lettre de Thrasybule à Leucippe* était de Fréret, et qu'on avait vu une copie de sa main dans le cabinet de M. de Foncemagne. Et dans sa prison de la Bastille, ajoute Sainte-Croix, Fréret s'était nourri de la lecture de Bayle et s'était inspiré de lui pour faire cet écrit[1]. »

On a véritablement droit de s'étonner jusqu'à quel point un académicien, si savant sur ce qui a trait à l'histoire du siècle d'Auguste, ignorait l'histoire de son temps. Quant à la lecture de Bayle qu'on dit que Fréret fit dans sa prison, des pièces authentiques, qui à la vérité n'ont été connues ni de Sainte-Croix, ni d'aucun des biographes de Fréret, nous donnent la liste de tous les livres et les papiers qu'on permit à Fréret de posséder à la Bastille; et lui-même nous a instruits des lectures qu'il y fit, des ouvrages dont il s'occupa. On verra dans la suite de ce rapport qu'alors il était bien loin de songer à

[1] De Sainte-Croix, dans le Magasin encyclopédique de Millin, 2e année, tom. V, p. 224-227. De Sainte-Croix, né en 1746, fut reçu académicien libre en 1777, habita Avignon, et ne vint se fixer à Paris que dans les dernières années de sa vie.

Bayle, et de vouloir écrire pour ou contre la religion. Relativement à la première partie de l'assertion du baron de Sainte-Croix, on ne peut douter que cet académicien, nommé membre libre seulement en 1777, et ayant presque toujours résidé en province, aura fait quelque confusion, et que sa mémoire aura été faussée par l'impression qu'exerçait sur son esprit l'assertion de Naigeon, dont l'autorité était si grande en fait d'anecdotes bibliographiques. M. Dacier, bien autrement instruit que M. de Sainte-Croix et que Naigeon de tout ce qui concerne l'Académie des belles-lettres, M. Dacier, qui fut élevé en quelque sorte par M. de Foncemagne, pour devenir secrétaire de cette Académie, et en fut membre pendant plus de cinquante ans, nous a déclaré, après que cet article de Sainte-Croix eut paru, que Fréret n'était point l'auteur de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, ni d'aucun des écrits contre la religion chrétienne qu'on lui avait attribués. Il a répété la même assertion à M. Champollion-Figeac, qui a écrit une bonne biographie de Fréret, en tête du premier volume de l'édition projetée des œuvres de cet académicien. M. Raoul-Rochette, quand il écrivit son excellente notice sur Fréret dans la Biographie universelle, se trouvait en relation continuelle avec MM. Dacier et Dutheil, et avait, avant M. Champollion-Figeac, rejeté bien loin de la pensée de Fréret, l'intention d'écrire des ouvrages tels que l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* et la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. Ce qui aurait dû rendre Sainte-Croix circonspect dans ses assertions pour la lettre de Thrasybule à Leucippe, c'est ce qu'il affirme lui-même immédiatement après : « Je dois attester ici, dit-il, que je n'ai point trouvé la moindre trace de semblables écrits dans la recherche exacte et réitérée que j'ai faite de tous les papiers de Fréret. »

De Sainte-Croix aurait pu ajouter que dans tous les ouvrages de Fréret qui ont été publiés d'après ses autographes, on ne trouve pas le moindre indice d'opinions contraires à la religion chrétienne. Du petit nombre de mémoires que Fréret a composés sur la religion et la philosophie des anciens, de la lecture de tout ce qu'il a écrit, il ressort évidemment que, par la nature de son esprit, il n'aimait pas à se détourner des objets de méditation et d'étude auxquels suffisent la connaissance des faits, la logique et le calcul, pour s'occuper de ceux devant lesquels la raison humaine doit d'abord s'incliner et scruter sa faiblesse pour conserver toute sa force. Fréret a embrassé tous les genres d'étude : dans le siècle où il a vécu on s'occupait trop de théologie pour qu'il ait entièrement négligé celle-là, mais il est évident qu'elle a occupé la plus petite partie de son temps. Burigny, ainsi que lui, n'avait pas assez de loisirs pour suffire aux recherches positives auxquelles ils se livraient tous deux avec ardeur. Ils étaient trop sages pour employer leur érudition à accroître l'animosité des partis. Pourquoi donc ces impostures littéraires ont-elles trouvé plus de crédit pour Fréret et Burigny que pour Fontenelle? C'est que les deux premiers avaient beaucoup écrit sur toutes sortes de sujets d'érudition ; c'est que Fréret s'étant acquis une grande réputation de savoir et d'habileté pour tout discuter, sans avoir presque rien publié, et ayant laissé après lui un grand nombre de manuscrits, il était facile de le faire considérer comme un philosophe à doctrines secrètes, dont les écrits étaient de nature à ne pouvoir paraître de son vivant avec son nom, et à n'être publiés que subrepticement. Quant à Burigny, ce qui donnait prise sur lui, c'étaient ses ouvrages sur la religion des anciens, ses travaux sur les Néo-Platoniciens, ses traductions de Porphyre, du Traité sur l'abstinence des viandes, de la Vie de Plotin, son Traité sur

l'autorité du pape, ouvrage d'un bon catholique quoiqu'il ne satisfît ni les jansénistes, ni les ultramontains : enfin, et plus que tout cela, sa vie passée dans le grand monde d'alors, ses liaisons avec les académiciens, ses confrères, amis de Voltaire. Cependant, pas une ligne de Fréret ou de Burigny ne prouve que l'un et l'autre entretinssent sur la religion des opinions contraires à celles des personnes pieuses et respectables avec lesquelles ils étaient beaucoup plus intimement liés qu'avec ceux du parti philosophique.

Il semble donc encore que, pour compléter toutes les preuves que j'ai avancées, je n'ai plus qu'à nommer celui qui s'est lui-même avoué l'auteur, ou du moins le principal rédacteur, des deux ouvrages pendant si longtemps attribués à Fréret et à Burigny; et j'eusse nommé cet auteur en commençant cette discussion, si, pour mettre dans tout son jour cette preuve qui rendait toutes les autres inutiles, je n'avais pas pensé que, pour qu'elle fût décisive, il fallût écarter tous les nuages qui pouvaient en obscurcir la clarté, et rectifier toutes les conjectures qu'on avait formées, tous les faux jugements qu'on avait portés, relativement à une circonstance de la vie de Fréret dont on a habilement profité pour répandre la croyance qu'il était l'auteur des écrits qu'on fit imprimer sous son nom longtemps après sa mort.

Ceux qui les lui attribuaient ne disaient pas qu'il eût publié, de son vivant, aucun ouvrage défendu en France, ou aucun écrit irréligieux; mais ils annonçaient que les ouvrages qui paraissaient sous son nom étaient imprimés d'après ses manuscrits; et ils avaient bien soin, pour appuyer leur assertion, de rappeler que, dès le début de sa carrière littéraire, il avait été mis en prison pour des écrits dont le gouvernement n'avait pas voulu permettre l'impression.

Les motifs de l'arrestation de Fréret, les particularités de sa détention, ont été ignorés des auteurs qui ont publié des notices historiques sur cet académicien, et ne nous ont été révélés que depuis. Mais, pour bien comprendre les documents qui nous les donnent, il est nécessaire de dire quelques mots qui fassent connaître où en était le gouvernement à cette époque.

Quand Fréret fut conduit à la Bastille le 26 décembre 1714, Louis XIV n'avait plus que sept mois à vivre, mais il était encore *le roi*, il était encore Louis XIV. Hors l'activité corporelle que son âge et ses infirmités lui interdisaient, il n'avait rien changé aux habitudes de sa vie. Tous les matins il consacrait de longues heures au travail avec ses ministres, mais ce n'était plus avec cette mémoire des noms, des hommes et des choses; avec cette aptitude à saisir vivement tous les détails des affaires, avec ce jugement sûr et prompt, qui, dans la force de l'âge, lui donnaient les moyens de tenir hautes et fermes les rênes de son gouvernement. Le soir il lui fallait, comme toujours, les distractions du jeu et du spectacle; et, attendu que les scrupules de sa conscience ne lui permettaient plus d'encourager par sa présence les comédiens écartés de la communion des fidèles, la jeunesse de sa cour, dirigée par l'acteur Baron, jouait devant lui, dans les appartements de M^me^ de Maintenon, non pas *Athalie* ou *le Cid*, *Tartuffe* ou *le Misanthrope*, mais *Pourceaugnac*, *Crispin médecin* et *le Mariage forcé*.

Louis XIV avait simplifié son ministère : le chancelier Voysin (ancien intendant de Saint-Cyr), avait été nommé ministre de la guerre. Voysin, de son propre aveu, n'entendait rien à la guerre; Louis XIV le savait; mais n'importe : par le traité d'Utrecht, qu'il venait de conclure, il était en paix avec tout le monde; l'administration et le personnel du militaire était ce qu'il savait le mieux, et il avait besoin de réunir l'épée et la

toge, la force et la justice, ou du moins les formes de la justice, pour comprimer les mécontents, empêcher le trône de s'écrouler sous le poids des adversités qui s'étaient accumulées dans les dernières années de son règne, auparavant si florissant. Les guerres avaient dépeuplé le royaume, des hivers rigoureux avaient appauvri le sol, et amené de hideuses famines; la révocation de l'édit de Nantes avait abîmé les manufactures et le commerce; l'énormité des taxes, en ruinant les cultivateurs, ne remédiait pas au désordre des finances, qui, comme au temps de Fouquet, étaient redevenues la proie des traitants; les franchises et les libertés des provinces et des cités étaient anéanties; la magistrature silencieuse, l'absolu pouvoir partout reconnu, et la moindre opposition à la volonté royale considérée comme une révolte, comme un crime énorme et punissable. Les protestants domptés ou chassés, il ne restait plus aux censeurs du pouvoir, pour n'être pas classés parmi les révoltés, qu'une seule ressource, c'était de s'enrôler sous le drapeau de la religion. Les priviléges imprescriptibles de la conscience, si fortement violés contre les protestants, devaient, on l'espérait, être respectés dans ceux qui soutenaient la vraie et saine doctrine de la religion catholique, or telle était la prétention des jansénistes. Mais, dès le principe, le gouvernement avait toujours pris parti pour ceux qui affirmaient que cette prétention n'était pas fondée. Il s'ensuivait que tous ceux qui voulaient s'opposer au gouvernement se ralliaient à cette secte sévère; et plusieurs furent réputés jansénistes furieux qui étaient à peine chrétiens. Telle est la cause de cette lutte entre des opinions théologiques religieuses qui se prolongea si longtemps après la mort de Louis XIV, sous un gouvernement qui se souciait fort peu de théologie et de religion. Louis XIV voyait dans les jansénistes l'hérésie et la révolte personnifiées, et il regar-

dait comme son devoir le plus sacré de faire cesser leur résistance. Il avait armé pour la combattre une puissance nouvelle, celle de la police, que d'Argenson avait en quelque sorte créée. Nommé lieutenant de police de Paris, d'Argenson fit rendre en 1700 un édit qui séparait nettement la juridiction de cette magistrature de celle du prévôt des marchands[1], et donna à son administration une organisation forte et habile, qui étendit son autorité à la fois bienfaisante et oppressive, hors des limites de la capitale. Il fit de la police un des principaux moyens de gouvernement. D'Argenson n'établissait aucune distinction entre ceux qu'il savait, ou qu'il soupçonnait, être opposés au pouvoir. Pour le roi comme pour lui ils étaient tous des jansénistes.

L'Académie française et l'Académie des sciences ne pouvaient, à l'époque dont nous traitons, être suspectes à Louis XIV et à son gouvernement. Plusieurs des membres les plus éminents de l'Académie française avaient fait l'éloge de la révocation de l'édit de Nantes : La Bruyère en prose, et Fontenelle en vers.

Il n'en était pas ainsi de l'Académie des inscriptions et belles-lettres que Louis XIV venait de réorganiser, et à laquelle, par ses lettres patentes de 1713, il avait accordé l'honneur de siéger au Louvre. C'est lorsqu'il eut nommé le père Daniel son historiographe, que cette compagnie sembla abandonner ses travaux sur l'antiquité pour disserter sur les origines de la nation française, et agiter des questions qui touchaient, plus ou moins, aux fondements de l'autorité royale et des parlements.

Ce fut dans ces circonstances que l'Académie retint pour

[1] Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, 1850, in-4°, Introduction, p. XXXIX : et conf. *Ordonnances de Louis XIV concernant la juridiction du prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris*, Paris, 1753, in-8°.

être lue en séance publique une dissertation de Fréret sur l'origine des Français, que l'influence des académiciens grands seigneurs était parvenue une première fois à écarter. Par cette conduite l'Académie fut réputée janséniste, et Fréret fut arrêté.

Cinquante ans après cette époque, après la régence, après les extravagances du fameux système, après la publication des ouvrages de philosophie et d'histoire composés par Voltaire, Diderot, Mably, et tant d'autres; alors qu'on s'occupait le plus de ceux de ces ouvrages qui avaient donné à Fréret la réputation du plus savant apôtre du scepticisme, on voulut savoir pourquoi il avait été mis à la Bastille. Personne ne le pouvait dire; le préjugé universel contre les ecclésiastiques, en ce siècle si fort courroucé contre les préjugés, ne permit pas une longue hésitation. Les soupçons tombèrent sur un prêtre mort depuis trente ans, laissant, il est vrai, une réputation d'homme d'honneur et de probité; mais n'importe, n'était-ce pas un prêtre, n'était-ce pas lui qui avait différé d'opinion avec Fréret sur un point obscur de l'Histoire de France, immédiatement avant l'arrestation de ce dernier? Ce prêtre, deux fois curé, n'avait-il pas dans sa jeunesse été tellement atteint de la folie de la croix, qu'il s'était fait capucin, et sa famille, noble et riche, n'avait-elle pas eu bien de la peine à l'arracher à cet ordre de mendiants? Il était donc évident que c'était lui qui avait dénoncé Fréret à l'autorité; et depuis, lorsque de Sainte-Croix eut imprimé que ce soupçon était fondé sur une tradition académique, pas un biographe de Fréret, pas un compilateur de dictionnaire ne manqua de répéter que le dénonciateur de Fréret avait été le curé de Croissy-la-Garenne, l'abbé René-Auber de Vertot. — Vertot! l'ami intime de Fontenelle; Vertot, qui dans un temps de scandale et d'intrigues, a rempli une longue carrière sans laisser dans sa vie une seule tache, sans s'être fait un seul

ennemi, accusé d'une lâche perfidie! Vertot, auquel les Noailles avaient remis les nombreux portefeuilles de leur maison pour en composer des Mémoires, déclaré ennemi de Fréret, qui a été commensal des Noailles, qui a dirigé l'éducation des enfants du duc de Noailles[1]! Vertot, qui osa prouver l'inanité des témoignages historiques sur le miracle de la sainte Ampoule[2], accusant un de ses confrères d'avoir eu la témérité d'émettre une opinion trop hardie sur notre histoire! Vertot, enfin, qui, alors à l'apogée de sa réputation, montrait le plus de zèle pour les intérêts de la compagnie dont il était membre, qui la vivifiait par ses travaux, et qui dans les premières années de sa nouvelle existence, contribuait le plus à la mettre au niveau de sa destinée, lui, soupçonné d'avoir voulu nuire aux débuts d'un jeune confrère, qui venait prêter aide et assistance à son patriotisme académique!

Mais si cette tradition a obtenu réellement quelque crédit parmi les contemporains de Sainte-Croix, il a fallu que les académiciens des règnes de Louis XV et de Louis XVI n'aient pas eu la moindre idée de quelle manière fut gouvernée, dans les quinze dernières années du règne de Louis XIV, l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il faut qu'ils se soient peu imaginé ce qu'était alors cette compagnie illustre dans toute l'Eu-

[1] Conférer les Éloges de Vertot et de Fréret dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. XII, p. 325, Histoire; t. XXIII, p. 314, Hist.

[2] Gibbon, citant cette dissertation sur la sainte Ampoule, a dit que Vertot avait mis bas cette absurde légende avec un respect profond et une habileté consommée. Ce Mémoire qu'un Anglais a si bien compris, deux académiciens français de nos jours s'y sont entièrement mépris, et ont, à ce sujet, accusé Vertot d'hypocrisie ou de défaut de sens : exemple remarquable du pouvoir de la prévention sur les plus fortes intelligences. Conférez Gibbon dans *History of the decline and fall of the Roman Empire*; London, in-8°, 1797, ch. XXXVIII, t. VI, p. 319; et l'article *Clovis* dans la Biographie universelle et dans les Vies de plusieurs personnages célèbres; Laon, in-8°, 1830, t. I, p. 147 et 159; et Vertot, *Mémoires de l'Acad. des inscr.* t. II, p. 619-632.

rope par la publication de ce recueil, recueil qui faisait dire au plus érudit des historiens anglais, Gibbon, qu'il ne connaissait pas de plus riche trésor d'érudition et de critique historique, et que l'Académie des belles-lettres était une de ces sociétés dont la création avait plus contribué à immortaliser Louis XIV que toutes ses batailles et toutes ses victoires[1]. Il a fallu qu'ils crussent que, comme de leur temps, la compagnie nommait les officiers de son bureau, dirigeait elle-même ses travaux, et que ses membres n'entendaient parler des autorités que pour en recevoir des gratifications, des compliments et des faveurs; et qu'enfin les ministres de Louis XIV, pour connaître ce qui se passait dans le sein de l'Académie, avaient alors besoin qu'un académicien trahît le secret des séances particulières.

Sans doute Sainte-Croix et ses contemporains ne pouvaient apprendre ce qu'avait été l'Académie soixante ans avant eux, par l'histoire de la compagnie, telle qu'elle se trouve écrite, dans le recueil des Mémoires, par les divers secrétaires perpétuels qui se sont succédé. Tous les historiens ont des réticences, et il est nécessaire qu'on donne, à cet égard, une pleine licence aux historiens des académies. Mais si Sainte-Croix avait consulté les registres manuscrits de l'Académie, il eût été complétement détrompé de son erreur. Là il eût trouvé exactement consigné tout ce qui s'était dit et fait longtemps avant lui; il eût trouvé la correspondance et les mémoires qu'on y avait lus fidèlement transcrits; il eût appris que depuis 1663 jusqu'à 1701 les huit ou dix membres[2] qui com-

[1] Gibbon, *Memoirs of my life and writings*. Paris, 1840, in-8°, p. 84 et 85.

[2] Dans le premier registre de l'Académie, la liste de ceux qui composaient cette commission est donnée dans la première séance de l'année 1694, qui n'eut lieu que le 3 avril. Dans cette liste trois noms apparaissent hors ligne, comme président, vice-président, directeur, à savoir : Pontchartrain, Phélippeaux, l'abbé Bignon; puis après Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, de Tourreil, l'abbé Renaudot,

posaient l'Académie furent uniquement occupés (et très-activement occupés) à la composition des nombreuses médailles de l'histoire métallique du règne de Lous XIV, des devises de jetons pour les diverses administrations, et de quelques inscriptions pour les monuments publics; il eût su que lorsque cette grande tâche eut été presque entièrement achevée, les Académiciens se trouvèrent, en quelque sorte, sans occupation fixe et déterminée, et que ce fut alors qu'après quelques hésitations, au lieu de les supprimer, Louis XIV augmenta leur nombre, leur donna un règlement signé de lui, et leur imposa le devoir de faire entre eux des lectures et d'explorer l'histoire et l'antiquité tout entière.

Pontchartrain, qui avait eu la principale part à la rédaction de ce nouveau règlement, en sa qualité de contrôleur des finances et de ministre de la maison du roi, se réserva la tutelle de l'Académie ainsi réorganisée. Il exerça sur elle une surveillance bienveillante, sans doute, mais sévère : Rohan, évêque de Strasbourg, de Foucault, intendant de Caen, le père le Tellier [1], jésuite et confesseur du roi, et plusieurs autres, qu'il lui fit donner pour présidents ou vice-présidents, n'auraient pas été ceux que l'Académie aurait choisis, si elle avait eu la faculté qu'elle obtint depuis de former elle-même son bureau. Pontchartrain se faisait remettre les registres de l'Académie : à la fin du premier, celui de 1701 (je dis du premier depuis la réorganisation, car les registres réguliers commencent

l'abbé de la Loubère complètent l'Académie. Ce registre contient toutes les médailles arrêtées depuis la naissance du roi, en 1638, jusqu'à sa convalescence à Calais, en 1658.

[1] Le père La Chaise avait été de l'Académie des belles-lettres avant le Tellier. Il mourut le 20 janvier 1709; Bignon lui succéda. Voyez le registre manuscrit pour cette année 1709, partie I. La partie II contient, à la page 1098, une inscription en caractères cunéiformes, qui marque le commencement de cette étude en France, et peut-être en Europe.

en l'année 1694), on trouve cette note de la main de Pontchartrain et signée de lui :

« J'ai examiné le présent registre par ordre du roy, qui m'a « commandé de lui rendre compte souvent de l'exécution du « règlement. »

Le visa écrit de la main de Pontchartrain sur le registre de 1702 est encore plus remarquable :

« Vu et examiné par ordre du roy, qui m'a ordonné de mar- « quer également à la compagnie sa satisfaction, et l'espérance « que les suites les surpasseront de beaucoup.

« Signé PONTCHARTRAIN. »

Le visa de 1707 se termine ainsi :

« On ne peut assez louer ce commencement de travail, qui « donne lieu de mieux espérer dans la suite. Ce 8 avril 1708.

« Signé PONTCHARTRAIN. »

On voit par la date de ce visa que Pontchartrain mit plus de temps que de coutume pour examiner le travail de l'Académie; c'est que cette fois il y avait deux gros registres pour l'année au lieu d'un seul.

Quand Pontchartrain fut fait chancelier, son fils devint contrôleur des finances et ministre de la maison du roi. Il devait, en cette qualité, avoir la tutelle de l'Académie des belles-lettres qu'avait eue son père; il n'en fut pas ainsi. Pontchartrain, chancelier, retint pour lui le gouvernement de l'Académie des belles-lettres : il avait une haute opinion du savoir de ses membres, et il voulait les astreindre au travail. Lorsqu'ils avaient besoin, soit pour leurs affaires, soit par toute autre cause, de s'absenter de Paris, ils ne pouvaient le faire sans demander un congé au roi. Dans la lettre que Pontchartrain

ecrivit au secrétaire de l'Académie pour prolonger le conge qu'avait obtenu M. de Mandajors, Pontchartrain dit[1]: « MM. les « académiciens n'ignorent pas que le premier de leur devoir « est l'assiduité. »

S'apercevant que, malgré les recommandations faites dans ses visas, l'Académie se relâchait dans ses travaux, ce ministre écrivit, en 1710, une lettre qui s'adressait à MM. les académiciens; il les y prenait individuellement tous à partie, et il leur faisait des reproches sévères. Dans cette lettre, Pontchartrain s'étonne que l'on ait parlé d'un travail en commun comme d'une chose nouvelle dans l'Académie, tandis que depuis longtemps l'Académie avait projeté, et presque promis, de s'occuper d'un travail en commun sur les auteurs anciens, en commençant par Pausanias, Aulu-Gelle, et les Fastes d'Ovide. Il se plaint amèrement que l'exécution du règlement, en plusieurs points essentiels, ait été négligée, et notamment en ce qui concerne l'ordre à établir, au commencement de l'année, pour que chaque académicien soit appointé à son tour de rôle comme lecteur pour chacune des séances. Il annonce à Messieurs qu'il charge le secrétaire de l'Académie de lui envoyer régulièrement après chaque assemblée une note de tout ce qui s'y sera fait; c'est-à-dire les noms des académiciens qui auraient lu, soit à leur tour, soit par extraordinaire, les matières qu'ils auront traitées, les noms de ceux qui devaient lire, et de ceux qui ne l'auraient pas fait, avec leurs excuses, s'ils en ont.

Cette mesure ne resta pas sans exécution. Dans la séance du 29 janvier 1712, il fut lu une lettre du chancelier Pontchartrain à l'Académie, pour se plaindre que les lettres qu'il avait écrites par ordre du roi à l'Académie, en date des 3 et

[1] Ceci n'eut lieu qu'en 1714, peu avant la retraite de Pontchartrain. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à l'Académie est du 23 février 1714.

17 décembre 1710, avaient eu peu d'effet. « Il n'a pu s'empêcher, dit-il, d'en rendre compte au roi [1]. Sa majesté ayant été informée que ceux qui y ont le plus formellement contrevenu sont le sieur Prévost dans le rang des associés, et le sieur Morin dans le rang des élèves, elle veut que leurs noms soient dès à présent rayés de la liste des académiciens, qu'ils ne soient plus admis aux assemblées, et que leurs places soient incessamment réglées comme si elles étaient vacantes par la mort[2]. » Ce qui fut fait.

En 1714, Pontchartrain fit une chose insolite: il fit nommer directeur, Gros de Boze, secrétaire de l'Académie; or le directeur était le président de fait, attendu que les hauts et puissants personnages qui étaient nommés présidents ne présidaient pas régulièrement. Je ne connais pas d'autre exemple de ce cumul, et il eut lieu précisément dans l'année, et seulement dans l'année, où Fréret fut arrêté. On pourrait donc rejeter sur Gros de Boze, qui, plus que tous ses confrères, avait alors accès auprès des ministres, le soupçon d'avoir fait mettre Fréret à la Bastille; mais jamais un pareil soupçon n'a pu atteindre cet estimable secrétaire, auquel l'Académie est redevable de la publication des quinze premiers volumes de ses Mémoires. D'ailleurs, si c'est sous la présidence de Gros de Boze que Fréret fut arrêté, c'est aussi sous la présidence du même académicien qu'il fut élu. Il suffira de transcrire

[1] Registre manuscrit de l'Académie de 1710, p. 1089. Le père le Tellier avait été nommé président de l'Académie par le roi, pour toute cette année 1710. Dans le registre manuscrit de cette même année, 1re partie, p. 230, on trouve un très-beau plan des ruines de Persépolis, communiqué par M. Deslandes. En 1712, Rohan, évêque de Strasbourg, fut nommé président par le roi, et fut fait cardinal cette même année. On lit dans le registre de 1712, p. 54 et 602, deux lettres de Leibnitz sur des monuments trouvés à Notre-Dame en 1711: ont-elles été publiées?

[2] Registre manuscrit de l'Académie, p. 12, pour 1712.

ici les passages des procès-verbaux qui concernent l'élection de Fréret, pour prouver l'extrême bienveillance de tous les académiciens de cette époque pour cet illustre élève[1].

Séance du vendredi 16 mars 1714.

« On devait délibérer aujourd'hui sur la proposition que M. Félibien fit vendredi dernier de M. Fréret, pour son élève; mais comme M. Fréret n'a vu dans cet espace de temps aucun académicien, la compagnie ne s'est pas trouvée en état de porter un jugement à son égard, et on s'est contenté de remettre cette délibération à la prochaine assemblée, sur ce que M. Sevin a dit qu'il y avait en cela plus de sa faute que de celle de M. Fréret; qu'il l'avait lui-même induit en erreur, en l'assurant qu'il lui suffirait de voir *Messieurs* quand ils lui auraient donné leurs suffrages, s'étant imaginé pour lors que tel était l'usage. »

Séance du mardi 20 mars 1714.

« L'Académie déclare qu'elle a eu le temps de s'informer de la capacité de M. Fréret. Elle délibère à ce sujet par la voie du scrutin, et M. Fréret obtient *tous les suffrages* pour la place vacante par la démission de M. Godeau[2]. »

D'après une circonstance rapportée par Fréret lui-même dans un extrait manuscrit de son Mémoire sur la chronologie chinoise[3], j'apprends que l'abbé Sevin, qui l'excusa si obligeamment dans la séance du 16, ne le connaissait que depuis un an, tandis que Fréret était lié depuis longtemps avec plusieurs autres membres de l'Académie, et notamment avec Rollin, dont il était l'élève. Rollin, qui avait fait l'éducation du duc de

[1] Registre manuscrit de l'Académie pour 1714, p. 205.

[2] Registre manuscrit de l'Académie pour 1714, p. 213. — [3] Dans sa discussion avec Fourmont sur le chinois.

Noailles, père des jeunes gens dont Fréret éleva les enfants, était aussi, avec Vertot, fort en faveur auprès du cardinal de Noailles et de toute sa famille.

Fréret ne fut donc pas dénoncé par un de ses confrères, qui étaient tous ses amis (je parle de ceux de ses confrères hommes de lettres qui appartenaient à l'Académie par droit de libre élection, non par droit de naissance ou de puissance). Mais dans le cours de l'année 1714, où il fut arrêté, Pontchartrain, le grand protecteur de l'Académie, cessa d'être chancelier : Voysin le remplaça. Le cardinal de Noailles se mit presque en révolte ouverte contre le pape et contre le roi, en refusant de reconnaître la bulle *Unigenitus*, en défendant aux prêtres de son diocèse de s'y conformer, en interdisant tous les prêtres jésuites qui l'avaient acceptée. L'arrestation de Fréret fut donc un acte d'hostilité contre le cardinal de Noailles, contre les jansénistes, contre l'Académie, qui travailla peu cette année, et ne produisit qu'un seul registre, et dont les membres eurent le tort très-grand, à cette époque, de négliger l'histoire ancienne et de s'occuper beaucoup trop de l'histoire moderne et contemporaine de la France. Vertot, dans son Histoire de Malte, avait écrit des pages courageuses contre la puissance des papes, qui devaient le faire considérer, plutôt que Fréret, comme du parti janséniste; mais Fréret n'était pas, ainsi que lui, protégé par le caractère de prêtre, par l'âge, par une considération et une renommée déjà anciennes.

Il y avait bien des motifs pour que le chancelier Voysin et d'Argenson eussent alors les yeux ouverts sur Fréret, et qu'il leur fût suspect. Voysin avait dressé le fameux testament en faveur des princes légitimés, par lequel Louis XIV prétendait prolonger son pouvoir après sa mort, et régler à son gré, contre les plus anciens usages de la monarchie, le gouverne-

ment de la France. Voysin devait trahir M^me^ de Maintenon, qui avait contribué à son élévation, et avertir secrètement le duc d'Orléans des dispositions principales de ce testament. Tout ce que nos annales pouvaient apprendre sur l'origine du pouvoir de nos rois, sur les droits de leurs enfants légitimes ou légitimés, des princes du sang, des pairs de France, du parlement, devenait d'une importance majeure dans la lutte qu'on prévoyait après la mort de Louis XIV : par cette raison, on faisait alors attention à tout ce qui s'écrivait sur l'histoire de la France. Le fils du procureur Fréret, ostensiblement, n'était mêlé à aucune intrigue; il menait, chez son père, une vie obscure et retirée; on ne trouvait son nom sur aucune publication; mais il écrivait beaucoup, et il parlait aussi beaucoup chez un petit nombre d'amis, suspects de jansénisme, où il avait coutume de se rendre. Depuis sept ans, les membres actifs, c'est-à-dire ceux qui travaillaient, dans l'Académie des inscriptions et médailles, ne se trouvant pas assez en liberté dans le sein de la compagnie pour se communiquer leurs idées, se réunissaient chaque semaine chez un haut personnage, et y tenaient des conférences sur les sujets les plus difficultueux de l'histoire ecclésiastique et civile, de la chronologie et de la géographie ancienne [1]. Fréret, à l'âge de dix-neuf ans, avait été introduit dans cette société choisie, et il surprit tous ceux qui en faisaient partie par la facilité de son élocution, par la promptitude de sa mémoire, par l'étendue de son érudition. Neuf mémoires qu'il avait lus dans ces réunions, avant d'être reçu à l'Académie, ont été retrouvés par Bougainville : aucun ne concernait l'histoire de la France; ils traitaient d'objets relatifs à la religion grecque,

[1] En 1707. Voyez Bougainville, *Éloge de Fréret*, dans le recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XXIII, p. 315, Histoire.

au culte de Bacchus et de Cérès, de Cybèle et d'Apollon. Bougainville n'a pas jugé à propos de nous dire le nom du haut personnage chez lequel se tenaient ces doctes assemblées; mais j'ai tout lieu de présumer que c'était chez le duc de Noailles. Sans doute, le duc de Noailles était trop bon courtisan, trop bien appuyé par Mme de Maintenon, dont il avait épousé la nièce, pour n'être pas bien vu de Louis XIV; mais cependant c'est alors que le nom même de Noailles était devenu odieux au vieux monarque, à cause de la résistance que le cardinal de Noailles opposait à ses volontés. C'est en 1714 que cet archevêque de Paris défendit de recevoir la bulle du pape *Unigenitus,* dite la *Constitution,* par laquelle on s'était flatté de terminer l'espèce de schisme qui divisait l'Église de France, et d'obliger les jansénistes à se soumettre. D'ailleurs, par quelle raison, se demandait Voysin, ce fils du procureur Fréret avait-il quitté la robe d'avocat pour devenir membre de l'*Académie des médailles,* et griffonner des dissertations savantes, lui qui avait déjà plaidé dans deux causes, lui qu'on disait si savant sur la coutume de Paris, sur laquelle il avait, assurait-on, écrit un commentaire[1]? Son père, qu'il avait en si grande vénération, n'avait pu lui permettre d'abandonner une profession aussi honorable, aussi lucrative que celle d'avocat, qu'afin de lui laisser le temps nécessaire pour travailler aux libelles qu'on imprimait en Hollande contre le gouvernement, ou aux utopies que le comte de Boulainvilliers et d'autres rêveurs de même sorte adressaient au roi, pour lui exposer les moyens de réformer le royaume et le rendre riche, heureux et content, sans qu'il en coûtât un sou à personne[2]. Ainsi pensait Voysin; et de plus, il ne doutait pas que Fréret, dont

[1] Bougainville, *Éloge de Fréret,* t. XXIII, p. 314-324.

[2] Voyez à la suite des Mémoires présentés à M. le duc d'Orléans par Boulainvilliers,

la mère était la sœur d'un solitaire de Port-Royal, ne fût, ainsi que toute sa famille, janséniste, et du parti du cardinal de Noailles.

Fréret pouvait être justement suspecté de partager les opinions de Rollin, son maître; et Rollin était tellement regardé comme janséniste, qu'on l'avait, par ce motif, expulsé de la coadjutorerie du collége de Beauvais. Ce fut dans de telles circonstances que Fréret fut averti, par le directeur de l'Académie, de se tenir prêt à payer sa bienvenue pour l'assemblée publique de Pâques, le 10 avril 1714.

Le chancelier Voysin, déjà mal disposé pour l'Académie, apprit avec déplaisir qu'elle avait choisi pour s'occuper de l'histoire de France et pour discréditer l'ouvrage du jésuite Daniel, un moment où les jésuites se croyaient persécutés par le cardinal de Noailles. Voysin sut que Fréret était le principal instigateur de cette discussion, et il donna l'ordre de l'arrêter. La lettre qu'il adressa à ce sujet au lieutenant de police d'Argenson est datée de Versailles, le 26 décembre 1714[1]. Les motifs que donne Voysin pour ordonner cette arrestation sont que le sieur Fréret est attaché au parti janséniste, « ce qui « n'est pas étonnant, ajoute Voysin, puisque sa mère est propre « sœur de Lenoir de Saint-Claude, qui demeurait à Port-Royal-« des-Champs, qui a été mis depuis, par ordre, à la Bastille... « D'ailleurs, on le croit l'auteur de plusieurs libelles contre la « *Constitution*, et de faire des écrits et des mémoires sur plu-« sieurs natures d'affaires. On me l'a aussi dénoncé comme « ayant pris des mesures pour faire imprimer clandestinement,

1754, in-12, celui de Fougerolle présenté à Louis XIV en 1711; il est curieux : on y propose toutes les réformes effectuées depuis violemment par la révolution de 1789.

[1] Elle est imprimée en entier dans Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, t. II, p. 10.

« et sans permission, un livre qu'il a composé contre l'histoire « de France de Daniel. »

Le même jour d'Argenson, ou plutôt peut-être son lieutenant, se transporta chez Fréret père, et on procéda à l'inventaire des papiers de son fils, « lequel, dit le procès-verbal, « nous avons trouvé dans un cabinet qui joint la chambre où « couche ordinairement son père, et remarqué qu'il écrivait sur « une carte géographique, etc. » La remarque est curieuse : tout le reste du procès-verbal est plein de niaiseries pareilles, et semble rédigé exprès pour montrer qu'il n'y avait rien de sérieux dans cet acte de rigueur : il est signé Nicolas Fréret, Fréret fils, Chantepied, lieutenant du guet, et enfin d'Argenson, lieutenant de police.

Lorsque Fréret fut arrêté ce n'était pas de la France qu'il s'occupait le plus, c'était de la Chine. Il projetait d'aller en Chine pour faire concorder la chronologie chinoise avec les résultats de ses recherches sur la chronologie des peuples d'Occident; sa famille eut beaucoup de peine à le faire renoncer à ce projet, et si l'on y parvint, c'est que l'abbé Sevin le mit en relation avec un Chinois lettré nommé Arcadio Hoangh, que M. de Lyonne, évêque de Rosalie, avait amené avec lui en 1712. Lors de l'entrée de Fréret en prison, on constata les papiers qu'il avait sur lui : ils étaient écrits en chinois, et traduits en français; à savoir : le *Pater,* l'*Ave,* le *Credo,* les dix Commandements de Dieu, et trois formules de lettres traduites en français : le ton pour la prononciation était marqué à côté de la traduction.

D'Argenson avait une figure effroyable : il s'en servait avantageusement pour interroger les grands criminels; mais c'était un magistrat vigilant et ferme, humain, intimidateur et non persécuteur, spirituel et lettré (il fut de l'Académie française).

Il n'était pas homme à user de rigueur envers un inculpé contre lequel, après l'examen le plus attentif, on n'avait trouvé aucun motif d'accusation. D'Argenson et même Voysin étaient tout disposés à l'indulgence envers un savant protégé par les Noailles et par M^me^ de Maintenon. On renvoya donc à Fréret tous les papiers, tous les manuscrits, tous les livres qu'il demanda, et on lui laissa toute liberté de travailler : il en usa largement. Les procès-verbaux de sa détention constatent que Fréret composa à la Bastille une grammaire chinoise, qu'il écrivit sur du papier rayé rouge; ses manuscrits nous apprennent que divers extraits de plusieurs ouvrages de chronologie, d'histoire et de géographie ont été faits par lui pendant son séjour en prison, car il y a tracé en caractères arabes ces mots : *Écrit dans le château royal de la Bastille.* Enfin lui-même a dit dans son mémoire imprimé sur la Cyropédie de Xénophon, « qu'il avait profité d'une solitude de six mois dont rien ne pouvait troubler la tranquillité, pour relire les principaux auteurs grecs et latins[1] afin de les mieux comprendre, et que le mémoire qu'il allait lire était le fruit de ce profond loisir. » Ce sont sans doute ces paroles de Fréret qui ont déterminé son dernier biographe à fixer la date de sa sortie de prison au 28 juin 1715[2]. Cependant il est dit dans les procès-verbaux de la Bastille qu'il en sortit le 31 mars 1715[3]. Il semble résulter de cette date[4], qu'on peut difficilement mettre en doute, que Fréret ne serait resté en prison que quatre mois et cinq jours, et non pas six mois comme il le dit. On peut croire facilement que le temps qu'a duré sa détention lui a paru plus

[1] *Académie des belles-lettres*, tome IV, p. 588.

[2] Champollion-Figeac, *Œuvres complètes de Fréret*, t. I, p. 30. (Ce premier volume seul a été publié.)

[3] Delort, *Détention des philosophes*, t. II, p. 17.

[4] Nous avons déjà dit que celle de l'arrestation est du 26 décembre 1714.

long qu'il n'était réellement. Quand il sortit de prison, tous ses papiers lui furent rendus : son arrestation était plutôt une manifestation du mécontentement du Gouvernement contre l'Académie des inscriptions et médailles que contre lui personnellement, et elle ne servit qu'à le rendre plus cher à la compagnie, à laquelle il se dévoua tout entier.

Après la mort de Louis XIV, Voysin garda les sceaux et fit partie du conseil de régence, et il fut mis en délibération s'il ne conviendrait pas de supprimer l'Académie des inscriptions et médailles. Le régent, qui avait du goût pour les sciences, et pas du tout pour l'histoire (il avait ses motifs), était d'avis de cette suppression. — A quoi était bonne cette académie? une commission de l'Académie française ne pouvait-elle pas, comme dans l'origine, composer les inscriptions des monuments, les légendes des médailles et les devises des jetons des différentes administrations; examiner les dessins de sculpture et de peinture dont on voulait embellir les palais royaux; diriger les décorateurs de l'Opéra pour les costumes et les attributs des divinités païennes? Il se trouvera toujours assez d'écrivains habiles pour écrire l'histoire, sans qu'il soit besoin de recourir à une académie pour en former. Les vérités historiques sont-elles choses que l'on puisse mettre en délibération, et décider dans une assemblée, à la majorité des suffrages, par oui et par non? — Il faut remarquer qu'il n'avait encore été rien publié des travaux de l'Académie, si ce n'est les inscriptions et les légendes composées pour l'éloge de Louis XIV, qu'alors il était de mode de déprécier autant qu'on l'avait exalté[1].

Le duc d'Antin, chef du conseil des affaires du dedans du

[1] Ces premiers volumes ont été réimprimés en 1736, mais la date la plus ancienne est de 1717.

royaume, et ayant en cette qualité la direction des académies, défendit l'Académie des inscriptions et médailles, et obtint qu'elle serait maintenue. Le duc d'Antin, en agissant ainsi, faisait en quelque sorte un acte de piété filiale. Personne n'ignorait que sa mère, M^me^ de Montespan, avait eu la première idée de donner le titre d'académie à la commission nommée pour composer les médailles. Comme le bruit de la destruction de l'Académie s'était répandu dans le monde et inquiétait ses membres, le duc d'Antin crut devoir venir y siéger en personne. Ce fut dans la séance du vendredi 22 novembre 1715. Le conseiller d'état Foucault, qui présidait alors, le harangua et lui dit : « La compagnie sait avec quelle force vous avez soutenu ses intérêts et fait voir l'utilité de son établissement[1]. » De Valois lut ensuite l'abrégé des dissertations qui avaient été faites dans le semestre depuis Pâques jusqu'à la Saint-Martin. Le duc d'Antin se montra très-satisfait, et promit d'user de tout son pouvoir pour la conservation de l'Académie des inscriptions et médailles, et pour l'extension de ses priviléges.

Il tint parole[2]; et six semaines après cette séance, un arrêt du Conseil (4 janvier 1716) changea le nom de l'*Académie des inscriptions et médailles* en celui de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres,* et donna une nouvelle organisation à la compagnie. Par cette organisation, la classe des élèves fut supprimée et celle des associés augmentée; par conséquent Fréret, qui était élève, cessa d'être membre de l'Académie, mais il rentra dix jours après avec le titre d'associé par le choix de l'Académie, qui fut approuvé par le Gouvernement.

[1] Registres de l'Académie, année 1715, p. 799.

[2] Voyez le registre de l'Académie pour 1716, p. 6, et 11-15. L'arrêt ne fut notifié que le 7 janvier. Les premières lettres-patentes qui organisent l'Académie royale

Lorsque le maréchal de Villeroi amena ensuite le jeune roi à l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour assister à une de ses séances (le 24 juillet 1719), Fréret fut choisi pour lire une dissertation sur la morale et l'origine du jeu d'échecs[1]. On voulut évidemment prouver que le Gouvernement avait l'intention de maintenir l'Académie, et que Fréret avait cessé de lui être suspect. Il reçut, en cette occasion, les félicitations du jeune roi.

C'est depuis cette époque surtout que nous pouvons suivre d'année en année les travaux académiques de Fréret, et qu'il devient facile d'en dresser une liste chronologique[2] : cette

des inscriptions et médailles, et qui lui donnent son premier règlement, sont datées du 10 juillet 1701; mais, par une médaille composée et frappée longtemps après, on fit remonter la fondation à l'époque de la première formation de la commission des inscriptions et médailles en 1663. Les secondes lettres-patentes, et la date d'une seconde organisation est du 30 mai 1713; celle de 1716 fut la troisième.

[1] Registres manuscrits de l'Académie pour 1719, p. 271, 272, 273. La séance eut lieu un lundi; elle fut donc extraordinaire et préparée d'avance. Les jours des séances étaient les mardi et vendredi de chaque semaine. Fréret qui était peu assidu à assister aux séances y vint avec la dissertation qu'il avait préparée.

[2] Voici, en abrégé, cette liste des Mémoires de Fréret, lus à l'Académie, disposée par ordre chronologique.

Age de Fréret.

26 ans, 1714. Sur l'origine des Français.

30 1717. Sur les volcans éteints.

31 1718. Sur la géographie de la Cyropédie de Xénophon et sur l'écriture chinoise.

Fréret lut ses éclaircissements sur la Cyropédie les vendredi 12, mardi 16, et vendredi 19 août; en novembre et décembre de la même année, ses Mémoires sur l'écriture chinoise. Il assista aux séances les 11 et 25 janvier, 25 février, 15 et 26 juillet.

Age de Fréret.

32 ans, 1719. Cette année il entretint souvent de vive voix l'Académie de ses recherches sur les Chinois, et plusieurs séances se passèrent sans lecture, parce qu'elles furent employées à entendre les réponses aux questions qui étaient faites à Fréret sur les Chinois.

33 1722. Sur la chronologie des Assyriens; sur les mesures longues des anciens.

34 1723. Défense de l'histoire contre le scepticisme de l'évêque de Poudly; défense de la chronologie assyrienne.

38 1727. Nouveau mémoire sur les volcans éteints.

39 1728. Commencement du grand travail sur la chronologie de Newton.

39-44 1728-1732. Suite des mémoires sur la géographie ancienne; recherches sur les Babyloniens et les Chaldéens.

45 1733. Antiquités chinoises; embrasement du Vésuve; divers sujets de discussions avec Labarre, l'abbé du Resnel, La Nauze.

liste démontre qu'uniquement consacré à des études ardues, il n'a pu avoir le temps de se livrer à la composition d'ouvrages de la nature de ceux qu'on a osé publier sous son nom; sortant peu, travaillant toujours, il n'eut d'autres liaisons que celles qui pouvaient intéresser ses travaux littéraires, ou celles que lui imposait sa tendresse pour sa famille, et celles-là lui furent funestes. Rollin avait dirigé l'éducation de plusieurs des enfants du maréchal de Noailles. L'aîné, le duc d'Ayen, devenu duc de Noailles[1], désira que Fréret, ce célèbre élève de Rollin son maître, achevât l'éducation de ses enfants, et obtint par son père qu'il y consentirait. Fréret alla donc demeurer chez le duc de Noailles[2] en 1720; et après avoir pris, dit Bougainville, une retraite à l'Oratoire, il ne

Age de Fréret.

49 1737. Continuation des mêmes discussions et des mêmes travaux.

50 1738-1739. Géographie et histoire de la Grèce; guerre messénienne, Table de Peutinger.

52 1740. Littérature chinoise; latitude d'Athènes; roi des Parthes; accroissement du sol de l'Égypte; discussions avec La Nauze.

54 1742. Préside l'Académie.

55 1743. Est nommé secrétaire perpétuel. Fête religieuse des Perses, culte de Mithra, histoire des cyclopes, des cabyrs.

56 1744. Philosophie ancienne, traditions religieuses des anciens sur l'année cappadocienne et celle des Bithyniens; sur la bataille de Marathon, celle de Platée; sur les sacrifices humains.

58 1746. Sur le nom de Mérovingiens; sur l'histoire des premiers temps de la Grèce.

59 1747. Sur la religion des Gaulois et des Germains; sur un marbre découvert a Tripoli; examen critique de la chronique de Paros; sur la prise d'Athènes par Sylla; sur l'époque d'Hérode le Grand; sur l'histoire des Amazones.

Age de Fréret.

53-60 1743-1748. Dans cet intervalle de temps il prononça dix-sept éloges.

61 1749. Le 17 janvier il lut ses observations sur les âmes des morts, et mourut le 8 mars.

[1] Le maréchal de Noailles (Anne-Jules), père du duc d'Ayen, mourut en 1708. Il eut de sa femme de Bournonville vingt et un enfants. Son fils aîné (Adrien-Maurice) ne devint maréchal de France qu'en 1733. Le cardinal de Noailles était son oncle.

[2] Bougainville, *Académie des inscriptions*, t. XXIII, p. 14-26.

Bougainville a dit que Fréret fit l'éducation des enfants du maréchal de Noailles, parce que, lorsqu'il prononça son éloge de Fréret en 1749, le duc de Noailles avait été fait maréchal de France; il vivait, mais son père n'était plus lorsque Fréret dirigea l'éducation de ses enfants; il n'y avait pas alors de maréchal de Noailles

revint dans la maison paternelle qu'en 1723. Il voulut unir les soins nécessaires pour l'instruction de ses élèves avec ses travaux sur l'antiquité. Il prit sur son sommeil les heures indispensables pour la réparation de ses forces, et buvait du café quatre ou cinq fois par jour. Par ce régime il contracta une maladie nerveuse qui le condamna à une reclusion absolue. Étrange effet du mal dont il était affligé! la cause même de ses douleurs avait seule le pouvoir de les suspendre. Elles ne lui laissaient d'intervalle que quand il s'appliquait à des sujets qui réclamaient la plus forte contention d'esprit. Ainsi s'explique pourquoi il ne put remplir ses devoirs de secrétaire perpétuel et d'académicien assidu; pourquoi il a composé, dans les dernières années de sa vie, le plus grand nombre et les meilleurs de ses mémoires; pourquoi, durant cette fièvre de méditation et de travail, il interrompit, depuis 1743[1], la publication des Mémoires de l'Académie, et légua un énorme arriéré aux secrétaires perpétuels qui lui succédèrent; pourquoi il ne pouvait s'arrêter, ni se résoudre à prendre les soins nécessaires à la publication de ce qu'il avait écrit; pourquoi, enfin, étranger à toutes les passions, excepté à celle de l'étude, il mourut à soixante et un ans. Quels étaient les amis qui protégèrent Fréret dans sa jeunesse, et l'introduisirent dans les sociétés des hommes savants et érudits; qui le firent entrer à l'Académie? On l'a déjà dit, ce furent Rollin, l'abbé Sevin et Félibien. Quels étaient ceux de ses confrères qu'il lui était le plus agréable de voir journellement, à l'approche de son dernier moment, venir s'informer des nouvelles de sa santé, pour les porter ensuite à l'Académie? C'étaient l'abbé Barthélemy,

[1] Fréret fut nommé, le 8 janvier 1743, secrétaire perpétuel. Voy. *Recueil des Mém.* t. XVI, p. 12. Gros de Boze, qui avait été nommé élève en 1705, était devenu secrétaire perpétuel en 1716, lors de la rénovation de l'Académie.

l'abbé de La Bletterie, Bougainville. Il semble que les noms de tels hommes auraient dû le protéger contre les imputations dont il a été l'objet; mais, plus une calomnie est invraisemblable, plus elle circule, plus elle se propage, plus elle s'affermit.

S'il est prouvé, me dira-t-on, même pour l'*Examen critique* de la religion chrétienne et pour la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* qu'ils ne sont pas de Fréret ni de Burigny, quel est donc l'auteur de ces écrits?

Il ne peut y avoir aucun doute sur ce point, puisque l'éditeur avoué de toutes ces scandaleuses publications pseudonymes, tout en les publiant sous un autre nom que le sien, s'est cependant exprimé de manière à faire comprendre très-clairement qu'il veut en être reconnu pour le principal auteur; et comme on trouve, dans les ouvrages qui portent son nom, des plagiats continuels faits à Burigny, à Dumarsais, à Vauvenargues, à Diderot et à d'autres encore, il ne faut pas, ce me semble, refuser de le croire sur parole, ni hésiter à lui laisser l'honneur d'avoir écrit ces deux ouvrages, aussi bien que tant d'autres, lors même qu'on y trouverait des pensées, des phrases entières de Diderot, de Vauvenargues, de Dumarsais, de Burigny.

Pour en être convaincu, il suffit de faire attention à ce qu'a dit Naigeon, quand il accola le nom de Burigny à l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne;* il affirma en même temps à M. Barbier, qui l'a naïvement imprimé : « que lorsque « lui, Naigeon, voulut donner l'édition de cet ouvrage, il réunit « plus de vingt manuscrits; qu'aucun de ces manuscrits n'était « complet, qu'aucun n'était en ordre, que tous offraient les « mêmes lacunes, les mêmes transpositions, les mêmes déplacements; et l'ouvrage, tel que le donnaient ces manuscrits, « était illisible et incompréhensible, que c'est lui, Naigeon,

« qui a remis en place les morceaux transposés, complété les « phrases tronquées, et suppléé, par un texte de sa composition, « aux nombreuses lacunes; qu'il a ainsi mis cet ouvrage en état « de paraître. »

Est-il possible de se prétendre plus clairement l'auteur d'une œuvre que l'on consent, pour se faire plus d'honneur à soi-même, à attribuer, en partie, à un habile écrivain, à un profond érudit? Il est vraiment étonnant que l'auteur du Dictionnaire des anonymes ne se soit pas aperçu du piége qui lui était tendu par Naigeon. Et cependant c'est Barbier qui remarque que, dans son *Essai sur la Philosophie du XVIII^e^ siècle,* La Harpe avait dit qu'à l'époque où il publiait cet ouvrage, l'auteur de l'*Examen critique* était encore vivant. Singulier effet de l'obscurité que l'indifférence et l'oubli répandent sur les temps les plus voisins de nous! On crut que celui que La Harpe avait voulu désigner était l'abbé Morellet, et, uniquement, parce que, comme Fréret, il avait aussi passé quelques mois à la Bastille. Cette opinion, que tout repoussait, prit tant de consistance que Morellet fut obligé de la faire démentir dans les papiers publics et d'affirmer à Barbier lui-même que ce n'était pas lui que La Harpe avait voulu désigner. Il était évident que c'était Naigeon, qui ne mourut qu'en 1810 et qui n'existait plus lorsque Barbier publia, en 1822, la seconde édition de son Dictionnaire des anonymes.

L'aveu que fait Naigeon, relativement à la *Lettre de Thrasybule a Leucippe,* est encore plus explicite et plus direct, parce que c'est lui-même qui l'a écrit et imprimé, et non pas Barbier.

Il se trouve dans cet article du Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne dont j'ai parlé: cet article, ainsi que je l'ai dit, est intitulé PHILOSOPHIE DE FRÉRET, et n'est qu'une édition de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe;* mais cette édition offre

des différences très-grandes avec l'édition primitive et avec celle qui forme le vingtième volume des œuvres de Fréret, et qui toutes deux, cependant, ont été publiées par Naigeon. Ces différences s'aperçoivent à l'ouverture même du livre, et sans qu'il soit besoin d'en lire une seule ligne. Dans les deux éditions en volumes séparés, il n'y a, au bas des pages, aucune citation qui appuient les faits allégués d'après les témoignages des auteurs anciens. Dans l'édition insérée dans le Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne, il y a un grand nombre de citations de ce genre; réunies, elles égalent presque en matière le texte même, qui se trouve ainsi étayé sur un grand déploiement d'érudition manquant aux autres éditions, ce qui complète cet ouvrage, qui semble avoir été publié jusqu'alors avant qu'il n'eût été terminé. A la suite de chacune de ces notes, on lit, en lettres capitales, NOTE DE L'ÉDITEUR, et, quoique le nom de Naigeon se trouve en toutes lettres sur les titres des volumes du Dictionnaire comme celui de seul rédacteur et éditeur, à la fin de cette *Lettre de Thrasybule à Leucippe* on a encore mis, en petites capitales, ARTICLE DE L'ÉDITEUR, c'est-à-dire de Naigeon.

Ce n'est pas tout; la *Lettre,* dans le Dictionnaire, est precédee d'un préambule, et ce préambule n'a rien de commun avec l'avertissement du libraire, les préface et fragments de préface du traducteur et de l'auteur qu'on trouve dans les éditions séparées de cette *Lettre.* Ce préambule est un petit roman à la façon de Naigeon. Il dit que Fréret avait une sœur qu'il aimait tendrement; celle-ci voulait se faire religieuse, et, pour l'en détourner, son frère lui écrivit cette *Lettre,* afin de lui prouver qu'elle avait tort d'aimer et de pratiquer sa religion, et que toutes les religions étaient des impostures malfaisantes et cruelles. Naigeon, sans parler d'aucune des éditions qui ont été données de cet ouvrage, dit seulement qu'il a été imprimé il y a dix-sept ans, puis

il s'exprime ainsi : « Les copies de cette espèce de testament de « Fréret se sont tellement multipliées du temps de l'auteur que « le sens était corrompu en mille endroits. Les manuscrits sont « tous plus ou moins mutilés. On trouve dans tous les mêmes « lacunes, la même obscurité, les mêmes transpositions, les « mêmes désordres ; *enfin il est impossible de s'assurer du vrai « sens de l'auteur.* J'ai donc été forcé, pour faire disparaître ces « défauts, de me mettre à la place de Thrasybule, et de le faire « raisonner conformément à ses principes, mais sans chercher « à imiter son style. » Naigeon se souvenait du jugement de Voltaire, lorsque celui-ci écrivait, au sujet de cette lettre de Thrasybule : « Ce n'est pas le style de Fréret. »

Voltaire, qui ailleurs fait voir qu'il faisait peu de cas de cet écrit, nous prouve ainsi qu'il n'a jamais cru que Fréret en fût l'auteur.

De tous les ouvrages irréligieux qui furent publiés sous le nom de Fréret, et même de tous ceux qu'on savait être sortis de l'atelier littéraire de d'Holbach et compagnie, un seul parut à Voltaire et à d'Alembert[1] digne de fixer l'attention, ce fut l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* « Il n'y a, écrivait Voltaire, qu'un homme instruit dans la belle science de la théologie et des Pères qui puisse avoir fait l'*Examen critique.* » Et pour montrer qu'il savait parfaitement que ce livre n'était pas de Fréret, et mieux garder le secret qu'on lui avait confié, il écrivait à d'Alembert que l'auteur de cet ouvrage était un capitaine au régiment du roi (pseudonyme de Naigeon, auteur du *Philosophe militaire*). Mais quand Voltaire par-

[1] Voltaire, *Lettre à d'Alembert* (13 juin 1766) ; *Œuvres*, éd. de Beuchot, t. LXIII, p. 177 ; *ibid. à Damilaville*, p. 175 ; *ibid. à d'Argental* (22 juin 1766), p. 181 ; *ibid. à Thuvot* (31 juillet), p. 255 ; *ibid. Lettre de d'Alembert à Voltaire* (26 juin 1766), p. 184 et 189, éd. Beuchot.

lait pour le public, il disait : « Ce n'est pas une petite affaire de répondre à l'*Examen critique* du savant et judicieux Fréret [1]. »

L'abbé Bergier fit de sa réponse à l'*Examen critique* une grande affaire pour Voltaire. Ne pouvant réfuter l'auteur de la *Certitude des preuves du christianisme, et le Déisme réfuté par lui-même,* Voltaire chercha à rendre Bergier odieux et ridicule dans un écrit intitulé : *Conseils raisonnables à l'abbé Bergier, pour la défense du Christianisme, par une société de bacheliers en théologie* (1768). L'abbé Bergier fit une *Réponse aux Conseils raisonnables pour servir de supplément à la Certitude des preuves du christianisme* (1769). Cette réponse resta sans réplique. Voltaire savait que l'*Examen critique* était l'ouvrage de Naigeon, et il avait conçu de cet écrivain une opinion à laquelle ceux qui conservent une grande admiration pour les arguments que contient l'*Examen critique* ne veulent point souscrire. Mais cependant lorsque Voltaire écrivit son *Supplément au discours de Julien,* il le mit sous le nom de l'*Auteur du Philosophe militaire,* c'est-à-dire de Naigeon [2].

Il importe peu de savoir si le plan, si le style de l'*Examen critique,* et même de la *Lettre de Thrasybule,* ne décèlent pas un auteur plus instruit sur la théologie, un plus vigoureux penseur, un plus habile écrivain que le compilateur, le traducteur et l'éditeur de tant d'œuvres médiocres. On connaît l'étroite liaison du traducteur de Lucrèce et de Sénèque avec Naigeon; on sait que Naigeon composait tous ses ouvrages des conversations de Diderot, et Naigeon lui-même en faisait gloire. On sait aussi que Diderot, qui fut tonsuré à douze ans, était

[1] Voltaire, *Œuvres,* éd. de Beuchot, t. XLIV, p. 206.

[2] M. Beuchot nous apprend que Naigeon composa son *Philosophe militaire* d'après un manuscrit analogue, qu'il le publia en 1767, et l'introduisit par lambeaux en octobre 1767, en le mêlant avec les feuilles du Courrier du Bas-Rhin, et qu'il en fit ensuite de nouvelles éditions en 1768 et en 1770. Conf. Voltaire, t. IX, p. 199.

destiné à l'état ecclésiastique, qu'il fit pour ce but d'excellentes études, et qu'ensuite il arracha des sommes assez considérables, pour l'entretien de sa maîtresse, d'un carme nommé le frère Ange, qu'il s'est vanté d'avoir séduit par sa faconde, en lui parlant de théologie et en lui donnant l'espoir d'acquérir à son ordre un sujet distingué[1]. D'un autre côté, c'est Naigeon qui nous apprend que Diderot était incapable de faire des citations exactes; qu'il manquait de patience pour l'examen des faits; qu'il refaisait dans son imagination tous les livres qu'il lisait. On sait encore que Naigeon, dans son zèle fanatique pour la religion du néant, altérait tous les ouvrages dont il se faisait le traducteur, le compilateur ou l'éditeur; que, selon l'énergique expression de son frère, Naigeon le jeune, il les *athéisait* tous. Le luxe de citations que l'on trouve dans l'*Examen critique*, et surtout dans l'édition de la *Lettre de Thrasybule*, insérée dans le Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne de l'Encyclopédie méthodique, démontre que Naigeon par son travail de recherches et de rédaction, croyait pouvoir avec justice reprendre, pour lui seul, deux ouvrages composés avec le secours de ses amis; ouvrages qu'il avait, pour leur assurer plus de succès, décorés d'un nom plus illustre et plus respectable que le sien, et qu'il pensait avoir le droit de s'en considérer comme le seul et véritable auteur. — Accordons-lui ce droit, et qu'il n'en soit plus question.

J'aurais pu, messieurs, ne pas me livrer, dans ce rapport, à cette longue discussion. Elle était inutile pour vous, qui connaissez trop bien Fréret et ses écrits pour ne pas être d'avance convaincus de ce que je pense avoir clairement prouvé, de ce

[1] *Mémoires sur la vie de Denis Diderot*, par M^me^ de Vandeul, sa fille, t. I^er^ des Œuvres inédites, 1831, in-8°.

qu'avaient cru devoir se contenter d'affirmer plusieurs de vos savants confrères. Mais pour ceux qui ne connaissent de Fréret que les ouvrages qu'une trompeuse renommée s'obstinait à lui attribuer, il fallait démontrer la fausseté des motifs de leur crédulité. Si j'avais supprimé ce qu'il m'a fallu dire pour atteindre ce but, il me semble que la biographie du célèbre académicien, et l'histoire de cette Académie, dans les temps les plus critiques de son existence, y eussent perdu quelque chose.

Un des plus nobles penchants de l'homme est de chercher à se grandir par l'exercice de ses facultés intellectuelles; mais les agitations du cœur, les besoins de la vie matérielle s'opposent à ses désirs. Presque toujours l'attrait de la célébrité, de la fortune, de la puissance, de la considération ou de la gloire, sont les seuls motifs qui nous portent à rompre les liens qui nous enchaînent, ou à surmonter les obstacles qui paralysent notre volonté. Il n'en fut pas ainsi de Fréret; il ne rechercha ni les richesses, ni l'influence, ni le bruit. Il aima l'étude, il s'y adonna dans l'ombre et le silence. Il n'eut d'autre passion que celle du savoir. Du savoir, il n'en voulait retirer d'autres fruits que les jouissances qu'il procurait à son esprit éminemment investigateur. Il ne sortait de sa laborieuse solitude que pour s'entretenir avec un petit nombre d'hommes choisis, que pour essayer sur la pierre de touche de la discussion, si en avançant des choses nouvelles, ou en combattant des erreurs, il était lui-même dans le vrai. On ne pouvait pas faire à un tel homme une plus grande injure que de l'assimiler à ceux que tourmente l'envie frénétique d'acquérir à tous prix une scandaleuse renommée; et c'était justice que d'effacer les souillures dont on a voulu ternir une si belle mémoire.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

La géographie est la science qui nous instruit non-seulement de la grandeur et de la figure de la terre en général, mais encore de l'étendue et de la situation des continents, des mers et des îles qui forment la surface du globe que nous habitons. Cette science a deux objets principaux, l'un de marquer l'étendue et la situation respective des divers lieux qu'elle décrit, l'autre de déterminer la position de ces mêmes lieux par rapport aux points et aux cercles que les astronomes supposent tracés sur notre globe, pour rendre plus sensibles à l'imagination les deux différents mouvements que le soleil et les astres paraissent avoir autour de nous.

La géographie, considérée sous ce dernier aspect, a une liaison nécessaire avec l'astronomie, liaison qui la distingue absolument de la simple topographie et qui la rend une science susceptible de démonstrations. Ainsi, il est assez étonnant que, parmi le grand nombre de gens habiles qui ont travaillé sur l'ancienne géographie, il ne s'en soit point encore trouvé qui l'ait envisagée sous ce point de vue. Aucun d'eux ne s'est proposé d'examiner quelles avaient été les opinions des anciens sur les différences en longitude et en latitude des lieux qui leur étaient connus, et encore moins de rechercher quels

avaient pu être les fondements de ces opinions; c'est-à-dire, quelles observations astronomiques avaient faites les anciens, et quelle pouvait être la certitude de ces observations.

Le P. Riccioli, jésuite, a donné, dans sa Géographie réformée [1], quelques essais de cette ancienne géographie astronomique comparée; mais il fut sans doute détourné de suivre ce travail par la vaste étendue de son objet, qui, de la manière qu'il l'avait pris, n'aurait pu être exécuté que dans un grand nombre de volumes. Le P. Riccioli était certainement un homme très-habile; mais, comme il aimait à faire de gros livres et à les faire promptement, il ne méditait pas toujours assez sa matière, et il lui arrivait souvent de perdre de vue son objet principal, pour se jeter dans la discussion approfondie de certaines questions absolument incidentes, sur lesquelles il dit ordinairement de très-bonnes choses, mais qui n'ont presque jamais qu'un rapport fort éloigné à cet objet principal.

Il n'est pas même trop sûr que le P. Riccioli eût été en état de bien faire la comparaison de la géographie astronomique ancienne avec la nouvelle. En 1661, lorsqu'il publia son ouvrage, on n'avait encore aucune des observations exactes de longitude et de latitude qui ont été faites depuis dans la Méditerranée, dans la Grèce, dans l'Asie Mineure, dans l'Afrique, dans la Perse et dans l'Inde par les navigateurs français et anglais. On ignorait même encore la véritable longueur et la véritable largeur de la Méditerranée; et, quoique l'on eût de violents soupçons de la fausseté des déterminations géographiques de Ptolémée, lesquelles faisaient la base de toutes les cartes, on n'osait prononcer leur condamnation. Ainsi, le premier terme de cette comparaison géographique, ou la véritable situation astronomique des pays fréquentés par les an-

[1] *Geograph. reformat.* fol. 1661.

ciens, était encore absolument inconnu. Le second terme, ou la détermination du véritable système géographique des anciens, n'aurait peut-être pas été mieux connu du P. Riccioli, non qu'il n'eût et plus d'érudition et plus de critique qu'il n'en faut pour ce travail, mais il s'était formé d'avance une fausse idée de cette géographie en conséquence de certaines opinions qu'il avait adoptées et auxquelles il aurait voulu tout rapporter.

Il avait fait plusieurs tentatives pour déterminer la grandeur du degré d'un méridien terrestre et par conséquent celle de la terre. Mais, comme toutes les méthodes qu'il avait employées étaient vicieuses, la mesure du degré s'était trouvée trop grande de plus de $1/12^{e}$ [1]. Il donnait 62,650 de nos toises au degré; c'était 3,590 de trop. La grandeur de l'ancien mille romain se trouvait à la vérité assez exacte dans la détermination du P. Riccioli, parce qu'il l'avait déduite de la comparaison du mesurage actuel d'une portion déterminée d'une ancienne voie militaire avec les pieds anciens conservés dans les cabinets ou gravés sur des monuments. Mais, en conséquence de la fausse opération sur la grandeur du degré, il comptait quatre-vingt-un milles et demi au degré du méridien, quoiqu'il soit certain que ce degré n'en contient que soixante et quinze. D'un autre côté, le P. Riccioli, comptant huit stades pour un mille, avec tous les écrivains romains, et, supposant que les anciens géographes grecs n'avaient connu que le stade de huit au mille romain, ne donnait que 652 stades à ce même degré, quoique Ératosthènes et tous les anciens géographes après lui en eussent donné 700. Pour rendre raison de cette différence, qui est de $1/14^{e}$, le P. Riccioli supposa sans aucune preuve, et même contre des preuves formelles que je rapporte-

[1] Riccioli, *Geograph. reformat.* lib. IV et V; Cassini, *Mes. de la terre*, p. 300.

rai dans la suite de ce mémoire, qu'Ératosthènes avait commis une erreur fondamentale dans l'opération astronomique sur laquelle était fondée son hypothèse de la grandeur du degré, et que cette erreur était la source de la différence. Tout ce que le P. Riccioli nous a laissé sur la géographie comparée est une suite de cette première supposition. Il est obligé à tous moments de réformer le système géographique des anciens, c'est-à-dire de le changer pour le faire cadrer avec ses hypothèses, et l'on peut juger par là de tous les autres changements qu'il eût été obligé de faire s'il fût entré dans un plus grand détail.

J'espère que je ne tomberai point dans cet inconvénient, parce que je ne mêlerai rien de conjectural dans l'exposition que je ferai de ce système. Je présenterai les opinions anciennes telles qu'elles sont parvenues jusqu'à nous, sans m'embarrasser de les rendre conformes aux observations modernes. La seule liberté que je me donnerai sera de choisir entre les différents témoignages anciens, lorsqu'il y aura variété, ceux qui, toutes choses d'ailleurs égales, seront les moins éloignées de la vérité. Je partagerai ces recherches géographiques en trois articles différents; et, quoique cette méthode puisse peut-être m'engager à quelques répétitions, elle m'a paru préférable à celle qui m'aurait forcé de mêler ensemble des discussions de différent genre. Dans le premier article, je considérerai la géographie comme l'art de tracer la représentation de notre globe ou de quelqu'une de ses parties, soit sur une surface sphérique, soit sur une surface plate. J'examinerai aussi dans ce même article ce qui peut avoir quelque rapport à la géographie systématique. Il nous reste si peu de chose de l'ancienne histoire des sciences, que les moindres fragments nous en doivent être précieux.

La perfection à laquelle l'architecture et la sculpture ont été

portées dans les derniers siècles n'a point éteint l'ardeur avec laquelle on recherche des monuments qui n'ont souvent d'autre usage et d'autre mérite que celui de nous montrer le progrès ou la décadence de ces arts dans l'antiquité. Par quelle bizarrerie le progrès que nous avons fait dans les mathématiques et dans certaines parties de la physique a-t-il inspiré à nos philosophes un mépris pour l'histoire des anciennes opinions qui leur en fait ignorer les points les plus constants, et qui leur fait croire que ces hommes et ces nations, qui se sont rendus si célèbres dans l'antiquité, ont été plongés dans les ténèbres philosophiques les plus épaisses?

Dans le second article, j'examinerai le progrès des connaissances géographiques des anciens sur la terre même, et je rechercherai quelle portion de la surface de notre globe leur a été connue dans les différents siècles.

Dans le troisième, je comparerai la géographie astronomique des anciens avec la nôtre, et j'en ferai voir la conformité en beaucoup de points.

ARTICLE PREMIER.

DES CARTES GÉOGRAPHIQUES OU REPRÉSENTATIONS DE LA TERRE CHEZ LES ANCIENS.

Les représentations ou plans géographiques d'une partie de la terre ont, selon toutes les apparences, la même ancienneté que celle des premières conquêtes et des premiers empires. Car, quand bien même on supposerait que les expéditions militaires des premiers conquérants dans des pays éloignés du leur auraient été entreprises au hasard, ce qui n'est pourtant guère vraisemblable, il faudra du moins reconnaître que la nécessité de partager les pays conquis, d'en

régler le gouvernement et de s'en assurer la possession, soit en y plaçant des troupes, soit en y fondant des colonies et en y bâtissant des forteresses, obligea d'en dresser des plans topographiques, lesquels, tout grossiers qu'ils devaient être dans ces commencements, devinrent, non-seulement les matériaux, mais encore les modèles des cartes plus parfaites que l'on construisit dans la suite.

L'Écriture nous en fournit un exemple dans la conduite que tint Josué pour procéder au partage réel du pays conquis sur les Cananéens [1]. Il ordonna aux Hébreux d'envoyer trois hommes de chaque tribu pour courir le pays, pour le reconnaître et pour l'examiner, avec ordre d'en rapporter non-seulement une description, mais encore *une figure tracée sur un rouleau* qui pût servir à régler la division des terres. L'écrivain sacré rapportant ce fait simplement et sans aucune réflexion, on en doit conclure qu'il n'avait rien de singulier et que de semblables représentations chorographiques étaient dès lors une chose ordinaire. Les Hébreux sortaient d'Égypte, où ils avaient passé quatre cents ans. Leurs arts et leurs sciences étaient ceux des Égyptiens, et le fait rapporté dans l'Histoire de Josué fournit au moins une présomption très-forte que la géographie, considérée comme l'art de représenter une portion de la terre sur un plan, était cultivée en Égypte.

Cette conséquence est confirmée par ce que le poëte Apollonius rapporte, sur la foi de la tradition égyptienne, de certaines tables géographiques laissées à la colonie de Colchos par le conquérant qui l'avait établie à l'embouchure du Phase [2]. On avait marqué sur ces tables les routes et les distances itinéraires de l'Égypte aux autres pays connus, afin que ceux de cette colonie conservassent plus aisément les connaissances qui

[1] Josué, cap. XVIII, vers. 4, 6, 8, 9, etc. — [2] Apollon. *Argonaut.* lib. IV, vers. 279.

leur étaient nécessaires pour entretenir une correspondance continuelle avec leur ancienne patrie. Le scholiaste d'Apollonius nous apprend que ce conquérant est le même que le fameux Sésostris[1]. Il est indubitable que ce prince porta ses armes jusque sur les bords du Phase, et qu'il y laissa une colonie qui conservait encore, au temps d'Hérodote, des marques de son origine égyptienne[2].

Sésostris est le Pharaon à la cour duquel Moïse avait passé une partie de sa vie, et le temps de ses conquêtes a précédé celui de l'Exode; mais l'origine, et même la perfection de la géographie, devait être une chose beaucoup plus ancienne dans l'Égypte[3]. On voit, dans la liste des quarante-deux volumes sacrés attribués à Thoth, et qui étaient portés dans les processions par les ministres de la religion égyptienne, quatre traités qui forment un corps complet de géographie. Le premier était une *cosmographie* ou description de l'univers; le second, une *géographie* ou description générale de la terre; le troisième, une *chorographie* ou description particulière de l'Égypte; le quatrième contenait une description du Nil et des canaux qui portaient la fertilité, avec les eaux de ce fleuve, dans les différents cantons de l'Égypte. Ces volumes sacrés attribués à Hermès contenaient les principes de la religion, des sciences, des arts et de la police des Égyptiens, et ils étaient d'un temps bien antérieur à Sésostris, sous lequel l'ancienne forme du gouvernement commença à s'altérer et sous lequel le crédit des prêtres commença à déchoir pour faire place à celui des soldats et des chefs de la milice[4].

Ce Thoth ou cet Hermès, sous le nom duquel les livres

[1] Schol. Apollonii, lib. IV, vers. 279.

[2] Herodot. n° 103; Plin. XXXIII, 3; Valer. Flaccus, v, 420.

[3] Clement. Alexandr. lib. VI, cap. IV, p. 757.

[4] Platon, *Politic.* p. 550, assure que les

sacrés avaient été publiés, est aussi celui auquel on attribuait l'établissement des mesures publiques, l'ancien partage des terres et le premier arpentage de l'Égypte, qui était toute divisée en aroures ou portions de 10,000 coudées carrées [1]. Comme la répartition des impôts était fixée sur cet arpentage, il est probable que la chorographie de l'Égypte en contenait un détail. Les géographes arabes faisaient mention d'une mesure de la terre, publiée sous le nom d'Hermès, dans laquelle on donnait cent mille pas ou quatre cent mille coudées à chaque degré de l'équateur, c'est-à-dire, pour se conformer à l'usage grec, mille stades.

Les astronomes arabes avaient un des ouvrages attribués à Hermès, parmi lesquels il s'en trouve d'assez anciens [2]. Ils en rapportent, par exemple, d'anciennes observations du lieu de diverses étoiles qui sont certainement relatives au XIII^e^ siècle avant l'ère chrétienne; mais nous n'avons aucune raison de croire que leur géographie d'Hermès eût la même antiquité: et, d'ailleurs, ils ne nous apprennent point quel était le rapport de la coudée de cette ancienne mesure du degré avec les mesures postérieures. Les Grecs reconnaissent, en toute occasion, que c'est aux Égyptiens et aux Chaldéens, surtout aux premiers, avec lesquels ils avaient eu plus de commerce, qu'ils devaient leurs connaissances astronomiques, physiques et mathématiques [3]. Mais il faut se contenter de cet aveu général;

anciens rois avaient été pris dans l'ordre des prêtres, et nous devons conclure d'un endroit d'Hygin que dans les temps postérieurs on les agrégeait encore à l'ordre sacerdotal avant leur inauguration.

[1] Cyrill. *Contra Julian.* lib. I, *ex scriptore operis de XV Hermaicorum libris.*

[2] Vid. Ed. Bernard, n° 158, *des Trans. philosoph.* Adde Aug. Ricci, *De motib. octavæ sphæræ*, p. 22 et 42.

[3] Achilles Tatius, dans son Introduction sur les Phénomènes d'Aratus, dit que les Chaldéens disputaient aux Égyptiens l'honneur d'avoir les premiers mesuré le ciel et la terre.

ceux des anciens qui nous ont le plus conservé de choses concernant l'ancienne histoire des sciences, sont ordinairement de simples compilateurs très-peu instruits des matières qu'ils traitent, et qui s'expriment d'une façon si vague et si peu exacte, qu'il est toujours très-difficile de déterminer quelle était l'opinion qu'ils prétendent nous rapporter, lors même qu'ils parlent des sectes philosophiques nées dans le sein de la Grèce; et, par là, on peut juger de ce qu'il faut attendre d'eux quand ils parlent des dogmes étrangers.

Strabon [1] met Homère à la tête des géographes grecs, et pour le temps et pour l'habileté. Il faut convenir que l'exactitude avec laquelle le poëte parle de certains cantons de la Grèce, et de quelques-uns des pays voisins, a pu lui mériter le titre de géographe; mais ce serait porter la prévention un peu loin que de dire, avec plusieurs anciens grammairiens approuvés par Strabon [2], qu'Homère a connu, non-seulement la partie occidentale de la Méditerranée comprise entre la Sicile et les Colonnes d'Hercule, mais encore l'océan Atlantique, les pays voisins du pôle et la navigation autour de l'Afrique [3]; d'avancer, par exemple, avec Cratès, que le voyage de Ménélas chez les *Éthiopiens divisés en deux nations*, dont il est parlé dans l'Odyssée, s'est fait en se rendant de l'île du Phare aux Colonnes d'Hercule pour entrer par là dans l'océan Atlantique, faire le tour de l'Afrique par le midi, et venir aborder sur les côtes de l'Éthiopie voisines de l'Égypte et de l'Arabie; de se persuader, comme a fait le même grammairien, que c'est dans l'océan Occidental et au delà des Colonnes d'Hercule qu'il faut chercher l'île de Circé et celle de Calypso; que le pays des Cimmériens, où règne une nuit éternelle, doit se chercher sous le pôle même; et que celui des Lestrigons, chez lesquels *on*

[1] Lib. I et *passim*. — [2] Strab. I, p. 38, 39; III, 157, etc. — [3] *Idem*, lib. I.

jouit d'une lumière continuelle, à cause que les routes du jour et de la nuit y sont voisines l'une de l'autre, représente les climats septentrionaux placés sous la constellation du Dragon, et dans lesquels, au temps du solstice d'été, le ciel est sans cesse éclairé, parce que le coucher et le lever du soleil ne sont séparés que par un crépuscule lumineux. Hésiode[1] parle de ces mêmes routes du jour et de la nuit, et du voisinage des portes par lesquelles passent ces deux divinités, d'une manière plus détaillée, et qui montre quelles étaient les bizarres idées cosmographiques de ces deux poëtes.

L'exactitude géographique d'Homère l'abandonne totalement, lorsqu'il parle des pays situés au delà de la Sicile, vers l'occident des îles d'Éole, de Circé et de Calypso, de la ville des Lestrigons, du pays des Cimmériens, etc.; ce qui faisait dire à Ératosthènes qu'*il n'était pas plus difficile d'enfermer tous les vents dans une outre que de concilier cette partie des descriptions géographiques d'Homère avec les lieux qu'il avait prétendu décrire;* et il n'y avait qu'une admiration aussi outrée que celle de Cratès et de ses sectateurs, pour Homère, qui pût trouver, dans cette difficulté même, une raison de transporter, comme ils le faisaient, ces îles et ces pays dans l'océan Atlantique et de chercher dans les ouvrages de ce poëte, par des interprétations forcées, un système de la cosmographie, et même de la sphère, dont on n'avait pas encore la moindre idée, de son temps, dans la Grèce. Si ces deux choses eussent été connues alors, il nous eût donné une représentation de l'univers moins absurde que celle qu'il a placée dans son *inintelligible description du bouclier d'Achille.* Hérodote se plaignait des fausses idées de cosmographie que ceux de son temps avaient prises dans cette description. Ils représentaient sur leurs cartes l'Océan comme

[1] Hesiod. *Theogon.* XI, 737 à 760.

un fleuve qui environnait toute la terre, et ils en marquaient même la source. Agathémère[1] observe que, sur ces cartes, la terre que nous habitons formait une île circulaire entourée de l'Océan, que la Grèce occupait le milieu de cette île, et que le temple de Delphes était placé au centre de la Grèce. Il ajoute que Démocrite, dans sa Géographie, montra la fausseté de cette délinéation. Nous voyons cependant, dans Aristote[2], que cette erreur subsistait encore de son temps. Cent cinquante ans après Aristote, le grammairien Cratès[3], contemporain d'Aristarque, et dans un siècle où l'astronomie et la cosmographie étaient bien connues, proposa un système de géographie[4] absolument contraire à l'astronomie et à la physique, mais conforme aux poëmes d'Homère et fondé uniquement sur l'autorité de ce poëte.

L'admiration excessive des ouvrages d'Homère a été, dans tous les temps, la maladie commune de tous ceux qui n'étaient que grammairiens, et cette admiration s'était même tournée en une sorte de culte religieux qui faisait regarder Homère non-seulement comme un écrivain infaillible, mais encore comme une espèce d'homme inspiré auquel rien n'avait été caché, et dans les poëmes duquel on devait trouver au moins le germe de tous les arts, de toutes les sciences, et même de toutes les découvertes des siècles postérieurs.

La véritable époque de la géographie dans la Grèce est bien moins ancienne qu'Homère; elle est la même que celle de la philosophie et de l'astronomie. Anaximandre, disciple et successeur de Thalès, fondateur de la secte ionienne et de l'école de Milet, s'attacha singulièrement à éclaircir la géogra-

[1] Agathemer. lib. I, cap. 1.

[2] Aristot. *Meteorol.* lib. XI, c. VI.

[3] Cratès a fleuri, selon Suidas, sous Ptolémée Philomator et vers l'an 200 avant J. C.

[4] Gemin. *Isagoge*, cap. XIII.

phie[1]. Il construisit même un globe terrestre sur lequel il avait représenté la portion de la terre et de la mer qui était connue alors, et où il avait marqué avec soin la mesure et la distance géographique des différents pays. Anaximandre ayant choisi un globe pour y tracer la représentation d'une partie de la terre, on ne pouvait douter, quand même on ne le saurait pas d'ailleurs, qu'il n'eût donné, de même que Thalès, une figure sphérique à la terre[2]. Il en faut conclure encore : 1° que ce globe étant nécessairement divisé en méridiens et en parallèles à l'équateur, on avait quelque idée des longitudes et des latitudes; 2° que la mesure des différents pays étant marquée sur le globe, on devait avoir aussi quelque idée du rapport des degrés de longitude et de latitude avec les mesures itinéraires, d'où il résultait nécessairement une détermination de la mesure de la terre.

Aristote parle, dans son second livre du Ciel, d'une mesure des anciens astronomes, suivant laquelle la terre avait 400,000 stades de circonférence et le degré de l'équateur 1,111 stades. Cette mesure pouvait être celle du globe d'Anaximandre et celle de son maître Thalès.

Xénophanes de Colophon, fondateur de la secte éléatique[3] et contemporain d'Anaximandre, imagina un autre système sur la figure de la terre[4]. Il la représentait comme une vaste montagne, vers le sommet de laquelle nous étions placés, et dont le pied ou la racine s'étendait à l'infini vers les parties inférieures de l'univers. Xénophanes avait voulu remédier par là au péril que courait la terre dans le système de Thalès et

[1] Strabon. lib. I, p. 7 ex Eratosthene, Agathemere, lib. I, cap. 1; Diog. Laert. Anaxim.

[2] Eudemus apud Theonem mss. Vide Bulliald. *Prolegomena astronomiæ Philolai. Script. histor. philosoph.* apud Galenum.

[3] Sotion apud Diog. Laert.

[4] Aristot. *De Cœlo*, II, cap. XIII.

d'Anaximandre, de s'abîmer, par sa pesanteur, dans les espaces immenses de l'infini, au milieu duquel ils la prétendaient suspendue. Nous voyons, dans le Phédon de Platon, qu'au temps de Socrate, les philosophes n'étaient pas encore bien revenus de cette crainte, et qu'ils s'occupaient toujours du soin de chercher les moyens de soutenir la terre dans le centre de l'univers. Anaximènes, disciple de Xénophanes [1], adopta l'opinion de son maître et prétendit montrer que le mouvement des astres se faisait, non pas en dessus ou en dessous, mais autour de la terre, de telle façon que cette montagne, vers le sommet de laquelle nous habitons, fût l'axe de la révolution des corps célestes, et que lorsqu'ils nous paraissaient descendre sous l'horizon, ils se cachassent derrière le sommet de cette montagne. Aristote, qui parle de cette opinion et qui l'attribue, en général, aux anciens astronomes, la donne comme une preuve que la terre est plus élevée ou plus éloignée du centre dans sa partie boréale que dans celle qui est sous l'équateur [2].

Parménide, qui avait étudié sous Xénophanes et sous Anaximandre [3], réunit ensemble les deux systèmes de ces philosophes. Il supposa, à la vérité, la terre suspendue au centre de l'univers, comme Anaximandre; mais il la fit immobile et lui donna la figure d'un sphéroïde allongé vers les pôles. Ce même Parménide ajouta au globe géographique d'Anaximandre la division en cinq zones, deux glaciales, deux tempérées et une brûlante [4]. Cette division était plus ancienne que Parménide, et elle faisait partie du système géographique de Thalès et de Pythagore, selon Plutarque [5]. Parménide ne fit que l'ajouter au globe d'Anaximandre. La zone brûlante, renfermée entre les

[1] Diog. Laert. *Origines histor. philosophiæ*, lib. II.

[2] *Meteorol.* II, cap. 1.

[3] Diog. Laert. IX.

[4] Posidonius apud Strabon. II, p. 94.

[5] Plut. II, 12.

tropiques, avait, selon l'ancienne hypothèse [1], 48 degrés de largeur; les deux zones tempérées, prises ensemble, avaient la même étendue : ainsi elles finissaient au 48ᵉ degré de latitude, et chacune des deux zones glaciales avait 42 degrés d'étendue : Parménide a fleuri vers l'an 500 avant l'ère chrétienne, et l'on peut conclure de l'étendue qu'il a donnée à la zone tempérée, que l'on connaissait déjà les pays situés par le 48ᵉ degré vers le Borysthène et le Bosphore cimmérien.

On voit, par ce détail sur la figure de la terre, que tous les anciens philosophes se sont accordés à la représenter comme un globe, si l'on en excepte Xénophanes et Anaximènes, qui l'imaginaient semblable à un cône tronqué ou même à une espèce de cylindre ou de colonne. Cléomèdes [2] et Agathémère [3] prétendent que Démocrite, Eudoxe, Dicæarque, Hipparque, Posidonius et les autres philosophes, avaient imaginé la terre sous les figures bizarres d'un trapèze, d'un demi-cercle, d'un romboïde, ou même de la queue d'un animal et d'une fronde. A prendre leurs expressions à la lettre, ils auraient parlé de la terre, considérée comme planète; mais il est visible, comme l'a déjà remarqué Cellarius [4], que c'est là une méprise des compilateurs, qui ont mal à propos rapporté à la terre entière ce que les anciens géographes avaient dit de la portion de notre continent qui leur était connue, et que l'on représentait sous ces figures dans les cartes géographiques.

Les premiers philosophes grecs avaient publié fort peu d'ouvrages, et même ces ouvrages étaient écrits en vers. A la vérité, comme le remarque Cicéron, c'était d'assez méchants vers [5]; mais, sans avoir les agréments de la poésie, ils avaient tous les

[1] Posid. apud Strab. II, p. 94.
[2] Cleomed. *Cycl. Theor.* lib. I.
[3] Agathemer. lib. I, cap. I.
[4] Cellar. *Geograph.* lib. I, cap. II.
[5] « Minus bonis quanquam versibus, at« tamen illis versibus. »

inconvénients de la versification; ils ajoutaient à la difficulté d'exprimer des matières abstraites le défaut d'exactitude et l'obscurité du langage poétique. Il paraît que les anciens Grecs pensaient de même que faisaient nos pères dans les siècles de barbarie, que ce n'était pas la peine d'écrire pour ne parler que dans le langage ordinaire des hommes. Vers la fin du VI^e^ siècle avant l'ère chrétienne, la philosophie, qui s'était rendue plus commune dans la Grèce, réconcilia les hommes avec la prose et leur fit sentir qu'elle est le langage de la raison, de même qu'elle est celui de la nature. Hécatée de Milet [1], contemporain du philosophe Héraclite, qui avait parlé de lui dans ses poëmes, fut le premier qui publia des ouvrages en prose, et parmi ces ouvrages il s'en trouvait qui avaient la géographie pour objet [2]. Les anciens citent de lui une Périégèse ou voyage par terre, le long des côtes, dans toutes les parties du monde connu alors, dans l'Asie, dans l'Europe et dans l'Afrique [3]. Le grammairien Callimaque [4] doutait que cette Périégèse fut véritablement de l'ancien Hécatée; mais Ératosthènes [5] soutenait que le style et tous les autres caractères convenaient parfaitement avec les ouvrages qui étaient indubitablement de lui.

Agathémère [6] attribue à ce même Hécatée la construction d'une carte géographique différente du globe d'Anaximandre; et nous trouvons dans Hérodote [7], qu'Aristagoras, tyran de Milet, contemporain et ami d'Hécatée, porta, en effet, « dans la Grèce, une carte géographique du monde connu gravée sur une table de cuivre, et sur laquelle on avait représenté la terre

[1] Diog. Laert. lib. IX. Héraclite parlait de l'érudition étendue et variée de cet Hécatée, et il le joignait avec Hésiode, Xénophanes et Pythagore pour la célébrité.

[2] Eratosth. ap. Strabon. lib. I, p. 7.

[3] Steph. Byz. aux mots *Abarnos*, *Eteneos* et *Atarne*.

[4] Callimach. ap. Athen. lib. II.

[5] Apud Strab. I, 7.

[6] Lib. I, cap. 1.

[7] Herodot. V, 49.

entière avec les distances itinéraires ou les routes d'un lieu à l'autre, le cours des rivières, les mers, les îles et les continents. »

Le voyage d'Aristagoras dans le Péloponnèse et dans l'Attique est au plus tard de l'an 500 avant l'ère chrétienne. Son objet, dans ce voyage, était d'engager les peuples de la Grèce européenne dans une ligue avec les Ioniens, qui se préparaient à prendre les armes contre le roi de Perse. La route d'Éphèse à Sardis était exactement marquée sur cette carte, car Aristagoras avait formé le projet de porter d'abord la guerre au sein des états de Darius, et il se servait de sa carte pour montrer que l'exécution de ce projet était facile.

Aristagoras fut tué l'an 497 avant J. C.[1], et la révolte des peuples d'Ionie durait déjà depuis quelques années. Comme Hécatée avait fait un voyage en Égypte, à ce que nous apprend Hérodote[2], on ne peut guère douter que ce ne fut là qu'il ait pris l'idée d'une nouvelle espèce de carte géographique d'un usage plus facile que le globe d'Anaximandre, qui devait être d'une grandeur et d'un poids très-incommode. Strabon[3], parlant d'un globe de cette espèce, demande qu'il ait au moins dix pieds de diamètre; encore dans cette proportion les degrés de l'équateur et du méridien n'auraient-ils eu guère plus d'un pouce d'étendue. La carte d'Aristagoras, gravée sur des tables de cuivre, était sans doute une carte plate semblable aux tables itinéraires de Sésostris et au plan topographique levé par ordre de Josué. La géométrie florissait depuis longtemps en Égypte, et elle commençait à être cultivée alors avec succès dans la Grèce; ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'Hécatée eût imaginé de lui-même, et eût exécuté cette projection du globe d'Anaximandre.

[1] Dodwell, *Annal. Thucyd.* p. 42. — [2] Herod. lib. II, V, VI. — [3] Strab. II, p. 116.

Agathémère dit que cette carte d'Hécatée fut l'admiration de la Grèce; il est du moins certain qu'elle se répandit extrêmement et que les copies en devinrent communes. Il est parlé de ces cartes en plusieurs endroits d'Hérodote, et quelques faits particuliers, comme la conversation de Socrate et d'Alcibiade, rapportée dans Élien[1], nous montrent que les tables étaient suspendues dans les lieux publics. La comédie des Nuées, d'Aristophanes, suppose que ces cartes étaient une chose commune et connue même du peuple.

Hellanicus de Lesbos, contemporain d'Hérodote[2] et postérieur à Hécatée, publia, à ce que dit Agathémère, un ouvrage de géographie, mais qui était *aplastos*, c'est-à-dire sans détail, sans démonstration, ou peut-être même sans distances et sans figures, car ce terme même d'*aplastos* est assez équivoque.

Suidas attribue à un autre Hellanicus, qui était de Milet, mais dont le temps n'est pas connu, un *Période ou voyage de toute la terre*. Si Suidas ou Agathémère ont confondu les deux Hellanicus, on pourrait conclure du terme *aplastos* que le Période d'Hellanicus était semblable à l'ouvrage de Méla ou à la Périégèse de Denys, qui ne contiennent qu'une description fort peu détaillée et où l'on ne marque aucune distance.

Damastes de Sigée, disciple d'Hellanicus, selon Suidas, et que Denys d'Halycarnasse met au nombre des écrivains qui ont précédé la guerre du Péloponnèse[3], publia un *Périple*, c'est-à-dire le détail d'un voyage par mer fait en suivant la côte[4]. Ce Périple[5], qui est le plus ancien ouvrage de ce genre que l'on connaisse, était tiré en partie des livres d'Hécatée. Ératos-

[1] Élian. III, 28.

[2] Hellanicus, plus âgé de douze ans qu'Hérodote, était né l'an 495.

[3] Dionys. Halyc. *De Thucyd. Histor. judic.* cap. v.

[4] Agathem. *De Geograph.* lib. I, cap. 1.

[5] Le terme de Μεταγράψας, employé par Agathémère, pouvait signifier aussi que c'était une *critique* des ouvrages d'Hécatée.

thènes en avait fait entrer une partie dans sa Géographie. Strabon lui en fait un crime[1]; mais les critiques géographiques de Strabon sont le plus souvent si mal fondées, que l'on ne peut conclure de là que l'ouvrage de Damastès fût mauvais.

Démocrite, né l'an 494, et par conséquent contemporain d'Hellanicus, d'Hérodote et de Damastès[2], publia, au retour de ses voyages et dans sa vieillesse, une cosmographie et une géographie générale. On n'avait point encore vu d'ouvrage qui contînt une description de toute la terre connue, et avant Démocrite personne n'avait été en état d'en donner une. Ce philosophe, né avec des biens considérables, les avait employés à faire des voyages de pure curiosité dans tous les pays où les sciences florissaient[3]. Il avait passé un temps considérable en Égypte; il avait demeuré à Babylone avec les prêtres chaldéens : il avait consulté les mages de Perse, et avait même vu, selon quelques-uns, les gymnosophistes des Indes.

J'ai déjà dit que Démocrite combattait la fausse géographie des homéristes, qui représentaient la terre habitée comme une île ronde piquée au milieu de l'Océan[4]; il montrait qu'elle avait une figure oblongue et que sa longueur, prise d'occident en orient, était égale à une fois et demie sa largeur prise du midi au nord. Démocrite connaissait l'Éthiopie et parlait de Méroé au midi de l'Égypte; d'un autre côté, il n'est pas probable qu'il ignorât ce qu'Hérodote avait dit des pays septentrionaux, sur le rapport d'un prince scythe qu'il avait vu dans ses voyages. Ainsi, on ne peut douter qu'il ne donnât une assez grande étendue à la zone habitable ou tempérée qui devait comprendre depuis

[1] Strab. I, p. 47.

[2] Diod. lib. XIV, p. 401, dit qu'il mourut la première année de la 94e olympiade : c'est l'an 404. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

[3] Clem. Alexandr. *Strom.* I, p. 304; ex ipso Democrito. Laert. IX, 35; ex ipso Demetrio et Antisthene. Ælian. *Var. hist.* IV, 20; Suid. *Democrit.*

[4] Agathem. lib. I, cap. II.

le 15e degré de latitude environ jusqu'au 50e au moins, c'est-à-dire 36 degrés, qui, mesurés sur un méridien, valent, dans la mesure des astronomes anciens, environ 40,000 stades. La longueur du monde connu étant une fois et demie sa largeur, suivant la proportion de Démocrite, il faudra lui donner 60,000 de ces mêmes stades, ce qui fait à peu près 64 degrés de longitude sur le parallèle moyen de la Grèce, où les degrés sont plus petits de 1/5e que ceux de l'équateur. Il est inutile d'avertir que tout ceci n'est qu'un à peu près que je propose pour donner une idée de la géographie de Démocrite. Diogènes Laerce[1] dit que le mathématicien Bion, qu'il surnomme le sectateur de Démocrite, supposait la terre habitée jusque sous le pôle et qu'il avança le premier qu'il y avait des pays habités dans lesquels les jours et les nuits étaient de six mois[2]; mais comme Strabon, parlant de ce même Bion qu'il appelle l'astronome, le nomme après Aristote et après Timosthènes, pilote de Ptolémée Philadelphe, il est probable que c'était un écrivain moderne et que l'on ne peut rien conclure de là pour le système géographique du siècle de Démocrite.

Phavorin, cité par Diogènes Laerce[3], assure que Platon est le premier des philosophes qui ait employé le terme d'*Antipodes* pour désigner ceux qui habitent l'hémisphère opposé au nôtre. Mais le même Diogènes[4] nous apprend que cette opinion, qui était une suite nécessaire de la sphéricité de la terre, avait été formellement avancée par Pythagore, et quelques écrivains ont cru que l'antichthone de ce philosophe n'était autre chose que l'hémisphère méridional.

Agathémère joint Démocrite à ceux qui avaient publié des périples et des périodes. On trouve, en effet, dans quelques

[1] Diog. lib. IV, *Bion*.
[2] Lib. I, p. 29.
[3] Diog. lib. III.
[4] *Idem*, lib. VIII.

manuscrits de Diogènes Laerce un *périple de l'Océan* attribue à Démocrite [1]. Comme ce philosophe avait beaucoup voyagé dans l'Orient, il était possible qu'il eût navigué sur les côtes de la Perse et de l'Arabie et qu'il en eût inséré quelque relation dans sa Géographie. On ne trouve cependant ce périple cité dans aucun autre auteur.

Agathémère assure [2] qu'Eudoxe, contemporain de Platon et duquel on cite un période de la terre divisé au moins en neuf livres, avait changé la proportion établie par Démocrite, qu'il avait augmenté la longueur de la terre habitable et qu'il l'avait faite exactement double de sa largeur. Aristote, postérieur à Eudoxe, duquel il parle avec éloge, établit une autre proportion dans ses Météores [3] et donne à la largeur de la terre prise du nord au sud les 3/5es de sa longueur. Dicæarque, disciple d'Aristote, rétablit la proportion de deux à trois suivie par Démocrite. Ces variations, que je me contente d'indiquer, peuvent avoir leur source dans l'augmentation réelle des connaissances géographiques, et dans les découvertes de nouveaux pays inconnus auparavant. Peut-être aussi venaient-elles des différentes idées que l'on avait de l'étendue des pays anciennement connus.

On doit observer, au sujet de cette énumération des anciens géographes, que je me suis contenté d'indiquer les premiers auteurs des différentes opinions géographiques, et ceux qui ont publié les premiers ouvrages de chaque espèce, périodes, périégèses, périples, etc. J'aurais pu en grossir considérablement la liste et corriger même quelquefois les catalogues des bibliographes, mais cette discussion serait étrangère à mon objet, qui est bien moins de donner l'histoire des géographes que

[1] Fabric. *Bibl. Græc.* vol. I, p. 768. — [2] Vid. Voss. *De Hist. Græc.* lib. I, c. VI. — [3] *Meteor.* II, cap. V.

celle de la géographie. C'est par cette raison qu'il y aura des écrivains célèbres, d'ailleurs, dont je ne parlerai peut-être point, parce qu'il n'y aurait rien de particulier à dire de leurs ouvrages. Je reprends l'histoire des cartes géographiques.

Dicæarque, disciple d'Aristote et ami de Théophraste, entreprit de réformer la carte plate construite suivant la projection d'Hécatée. Les méridiens et les parallèles n'étant pas tracés sur cette carte, non plus que sur nos anciennes cartes marines, il n'y avait rien qui pût conduire les dessinateurs, lorsqu'ils les copiaient, et leur fournir des points invariables qui fixassent l'étendue, la figure et la situation des pays; et il était impossible que les erreurs, s'augmentant de copie en copie, les pays marqués avec le plus de soin et avec le plus de précision sur les cartes originales, ne fussent bientôt défigurés au point de devenir absolument méconnaissables. Nous en avons un exemple dans l'ancienne carte itinéraire, connue sous le nom de Peutinger, du cabinet de qui Velserus la tira en 1598.

Pour remédier à cet inconvénient, sans cependant charger la carte d'un grand nombre de lignes qui l'auraient rendue moins nette, et qui auraient embarrassé les dessinateurs, loin de les aider, Dicæarque se contenta d'y tracer une seule ligne, menée d'occident en orient, laquelle représentait le parallèle à l'équateur qui séparait en deux parties le monde connu alors. Ce parallèle ou ce diaphragme, comme le nomment les anciens, commençant au détroit des Colonnes d'Hercule, passait par la Sicile, par le Péloponnèse, par le golfe d'Issus, et, coupant la chaîne du Taurus, allait se terminer au mont Imaüs. Le diaphragme, divisé en stades, servait à déterminer les distances en longitude des pays qu'il traversait, et les différences de latitude se prenaient sur des perpendiculaires à ce même diaphragme, lequel servait ainsi à déterminer et à fixer, non-

seulement la mesure, mais encore la situation de tous les pays représentés sur la carte.

La carte de Dicæarque devint fameuse; Cicéron en parle dans ses lettres à Atticus [1], et l'on doit conclure de ce qu'il en dit qu'elle était d'une grandeur considérable, puisque l'on y pouvait distinguer les villes que les Arcadiens possédaient sur la côte maritime de la Messénie. Il est fait mention, dans le Testament de Théophraste, inséré dans le cinquième livre de Diogènes Laerce, de certaines tables sur lesquelles étaient représentés les périodes ou voyages de toute la terre; et il y a beaucoup d'apparence, comme l'a pensé Dodwell, que ces tables n'étaient autre chose que la carte de Dicæarque, ami de Théophraste [2].

Dodwell observe que Dicæarque, dans l'ouvrage en vers sur la géographie adressé au même Théophraste, et duquel nous avons un fragment assez étendu, fait mention de ses tables géographiques sur lesquelles les distances itinéraires d'un lieu à l'autre étaient marquées. On trouve plusieurs de ces distances dans le fragment de ce poëme géographique, de même que dans celui d'un autre ouvrage en prose sur la même matière. Ce qui nous reste de ces deux ouvrages nous en doit faire regretter la perte, car Dicæarque nous assure qu'il ne s'était pas contenté de copier les écrits de ceux qui l'avaient précédé, mais qu'il rapportait ce qu'il avait examiné par lui-même, ayant voyagé non-seulement dans la Grèce, mais encore dans tous les pays de la domination grecque; c'était beaucoup dire, car les conquêtes d'Alexandre et de ses successeurs avaient étendu cette domination jusque dans le milieu des Indes [3].

[1] Cicer. *Epist. ad Attic.* VI, ep. 2.

[2] Geogr. minor. vol. II; *Dissert.* p. 15.

[3] Steph. au mot *Chaldæa* cite le premier livre de Dicæarque, ce qui montre que sa description comprenait les pays orientaux.

Dicæarque n'était pas seulement homme de lettres, il était encore mathématicien. Il avait été chargé *par les rois*, dit Pline[1], de mesurer la hauteur des différentes montagnes de la Grèce. Dodwell a fait voir que ce titre de *rois*, au pluriel, désigne les deux rois Aridée et Alexandre, fils de Roxane, sous le nom desquels l'empire d'Alexandre fut gouverné par les chefs de son armée, depuis la mort de ce prince jusqu'à la 116e olympiade[2]. Ce travail était antérieur à l'an 317 avant J. C. Il nous reste, sous le titre de *Description du mont Pélion*, un fragment de l'ouvrage publié par Dicæarque. Pline[3] assure qu'il avait trouvé que cette montagne n'avait que dix stades de hauteur perpendiculaire. Supposant des stades d'Ératosthènes de 700 au degré de 57,060 toises, les dix stades feront environ 715 toises de hauteur perpendiculaire (nous connaissons un grand nombre de montagnes beaucoup plus élevées); et comme elle passait pour une des plus hautes du monde, il concluait de là que les montagnes les plus élevées ne méritaient aucune considération, lorsqu'il s'agissait de la sphéricité de la terre.

Le raisonnement de Dicæarque suppose qu'il avait déterminé le rapport du demi-diamètre de la terre avec la hauteur de ces montagnes, et peut-être pouvait-on conclure de là qu'il avait donné une nouvelle mesure de la terre, différente de celle des anciens astronomes, dont parle Aristote. Archimède, dans son traité sur la solidité de la terre ou sur le nombre des grains de sable dont sa masse pouvait être composée, suppose que, de son temps, on avait *démontré* que sa circonférence était de 300,000 stades[4]. Au temps d'Aristote, on donnait 400,000 stades à cette circonférence.

[1] Plin. II, 65.

[2] Dodwell. *Dissert. de Dicæarcha*, p. 26.

[3] Plin. II, 65.

[4] L'ouvrage d'Archimède, qui est intitulé *Psammites*, est adressé à Gelon, fils de Hiéron, roi de Syracuse; et comme ce

Cléomèdes[1] parle de cette mesure de la terre qui lui donnait 300,000 stades de circonférence, et, par le détail qu'il nous fait de la méthode employée pour la déterminer, il est évident que cette mesure avait été établie sur la distance de Lysimachia, ville de Thrace à Syène[2]. Lysimachia, fondée par Lysimachus, pour être la capitale du royaume de Thrace, perdit toute sa considération à la mort de ce prince, arrivée vers l'an 300 avant J. C., et fut même abandonnée peu de temps après, en sorte qu'elle n'a pu servir à l'usage géographique auquel Cléomèdes dit qu'elle fut employée sous le règne de Lysimachus, et pendant la vie de Dicæarque auquel il est, par conséquent, naturel d'attribuer cette détermination de la mesure de la terre.

Nous voyons, dans le second livre de Strabon, que Dicæarque donnait sur sa carte seulement 10,000 stades à la partie occidentale de la Méditerranée, prise depuis le Péloponnèse jusqu'au détroit des Colonnes, et que de ces 10,000 stades il y en avait 7,000 pour la partie de cette mer comprise entre Carthage et le détroit. Cette mesure était trop petite, comme l'observait Polybe, mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est que cette distance de 7,000 stades est précisément celle qui résulte du périple de Scylax, publié sous le règne de Philippe, père d'Alexandre, et qui était, au temps de Dicæarque, le seul ouvrage dans lequel cette partie occidentale de la Méditerranée fût décrite. Un passage de Polybe, rapporté au même endroit de Strabon, nous apprend que Dicæarque n'avait point suivi dans sa carte les relations de Pythéas, et de là nous devons

prince mourut avant son père, il est indubitable que l'ouvrage est antérieur à l'an 215 avant J. C.

[1] Cleomed. *De Sphæra*, lib. I.

[2] Le rapport de Cléomèdes est fautif quant au détail de la mesure de la terre. Ce n'était pas Syène, mais c'était plutôt Méroé qui était le terme méridional de la mesure.

conclure[1] que l'extrémité occidentale de l'Europe et l'Océan extérieur étaient représentés sur la carte de Dicæarque, car c'était là seulement les pays dont il était parlé dans la relation de Pythéas. Comme il est dit que le diaphragme de Dicæarque se terminait à l'orient au mont Imaüs, on ne peut douter que sa carte ne comprît à l'orient la plus grande partie de l'orient et des pays situés entre le Gange et l'Indus.

Depuis Dicæarque, dont la carte est certainement antérieure à l'an 300 avant J. C., jusqu'au temps d'Ératosthènes, on ne voit pas que l'on ait fait aucun changement à la géographie générale, quoique les secours propres à perfectionner cette science se fussent extrêmement augmentés.

L'astronomie avait pris une nouvelle forme dans la Grèce. Le Chaldéen Bérose y ayant porté l'astrologie judiciaire, et en ayant même établi une école, la véritable astronomie en avait profité, comme il est arrivé dans tous les temps, parce que l'espérance de parvenir plus sûrement à prédire l'avenir par une connaissance plus exacte des mouvements célestes avait engagé les princes à fonder des observatoires. D'un autre côté, la navigation s'était perfectionnée par l'attention qu'avait eue les Ptolémées de profiter de la situation avantageuse de l'Égypte, pour se rendre maîtres du commerce des deux mers, et l'on avait publié un grand nombre de périples et de périodes beaucoup plus détaillés et beaucoup plus exacts que tout ce qui avait paru jusqu'alors.

Ératosthènes, préposé à la garde de la bibliothèque d'Alexandrie et président du Muséum ou de la Société des gens de lettres entretenus dans cette bibliothèque, entreprit de réunir tous ces différents matériaux, d'en former un corps de

[1] On verra dans la seconde partie que Pythéas était plus ancien que Dicæarque, et même qu'Aristote.

géographie complet, et de construire une nouvelle carte universelle. Personne n'était plus propre que lui pour l'exécution d'un semblable projet. Astronome, géomètre et critique habile il réunissait des genres de connaissances ordinairement incompatibles, et savait profiter du secours que ces différentes sciences se prêtent mutuellement.

La connaissance exacte de la mesure de la terre et celle de la grandeur du degré de latitude étaient un préliminaire indispensable. Il y avait alors deux opinions différentes sur cette grandeur, celle des anciens astronomes, cités par Aristote, qui donnait, comme on l'a vu, 400,000 stades de circonférence à la terre, et celle des nouveaux, rapportée dans Archimède, que j'ai soupçon d'avoir été déterminée par Dicæarque, laquelle donnait seulement 300,000 stades à cette même circonférence. Une différence d'un quart est quelque chose de considérable, et elle méritait d'autant plus d'attention, que les deux mesures paraissaient n'avoir été établies que par voie d'estime et de conjecture. Ératosthènes crut qu'il en fallait donner une qui fût fondée sur des principes plus assurés.

L'Égypte est, comme on le sait, une longue vallée assez exactement divisée, selon le même méridien, et qui, sur assez peu de largeur, a une étendue de plus de sept degrés du nord au sud, depuis la Méditerranée jusqu'à Syène, située précisément sous le tropique. Des puits profonds, dont le soleil éclairait entièrement le fond, au jour du solstice d'été, et des obélisques qui ne faisaient alors aucune ombre, avaient assuré Ératosthènes de la latitude de Syène. D'un autre côté, le terrain de l'Égypte était divisé en portions carrées sur lesquelles on répartissait également les impositions, et, comme il arrivait souvent que les inondations du Nil changeaient les bornes des possessions et ajoutaient à une portion ce qu'elles retranchaient

de l'autre, il fallait recourir à un nouveau mesurage et à une comparaison de l'état actuel avec celui qui était contenu dans l'ancien cadastre, ce qui en constatait l'exactitude par une vérification continuelle. Ainsi, il était facile, avec un léger travail, de s'assurer, dans la plus grande précision, de la véritable distance de Syène à Alexandrie.

Ératosthènes ayant observé la latitude d'Alexandrie, et ayant comparé la différence astronomique du parallèle de cette ville et de celui de Syène avec la distance itinéraire en stades et en coudées, il en conclut que la circonférence du globe terrestre était de 252,000 stades et le degré de latitude de 700 stades. Ce fut sur cette mesure qu'il se régla dans sa compilation géographique et dans la construction de sa carte. On verra, dans le troisième article, quelle était l'exactitude de l'observation faite à Alexandrie, et combien Ératosthènes était éloigné de se tromper d'un quatorzième dans la grandeur du degré, comme l'a supposé le P. Riccioli.

La carte d'Ératosthènes était construite sur le modèle de celle d'Hécatée, avec l'addition d'un diaphragme ou parallèle moyen, comme dans celle de Dicæarque[1]. Ce parallèle était celui du 36ᵉ degré de latitude, sur lequel les degrés de longitude sont seulement de 566 stades, et non de 700, comme sur l'équateur. Les méridiens étaient supposés parallèles entre eux, de même que sur nos anciennes cartes marines. La partie septentrionale et la partie méridionale de la carte devenaient par là assez défectueuses; car les degrés de longitude du 10ᵉ degré y étaient supposés trop petits, et ceux du 66ᵉ degré trop grands. Peut-être Ératosthènes avait-il remédié à cette erreur, en marquant des échelles différentes pour les diffé-

[1] Le détail suivant est rapporté dans le second livre de Strabon, où il en est une conséquence nécessaire.

rents parallèles, peut-être aussi l'avait-il négligé, parce que cette différence des degrés de longitude était presque insensible dans la Grèce et dans les pays fréquentés par les Grecs, dont les parallèles ne s'éloignent que de cinq à six degrés au nord et au sud du parallèle moyen.

La carte d'Ératosthènes comprenait les pays situés entre le 10ᵉ et le 64ᵉ degré de latitude environ, depuis le pays des Aromates et l'île de Taprobane jusqu'au parallèle de Thulé, ce qui donnait 38,000 stades de largeur à la partie connue de la terre habitable. La longitude de cette carte, et son étendue d'Occident en Orient, était beaucoup plus considérable. Ératosthènes lui donnait 78,000 stades, environ 137 degrés, comprenant, d'un côté, les pays les plus occidentaux de l'Europe, comme les îles Britanniques; et, de l'autre, s'étendant jusqu'à l'Océan, que l'on supposait envelopper les Indes et l'extrémité orientale de l'Asie. Cette proportion de 38 à 78, entre la largeur et la longueur du monde connu, ne s'éloigne guère de celle qui avait été rétablie par Eudoxe. J'examinerai, dans le troisième article de ce mémoire, ce que nous savons de plus assuré du détail géographique et astronomique de la carte d'Ératosthènes; car, comme nous ne connaissons presque ses ouvrages que par les citations de Strabon, qui sont le plus souvent accompagnées de critiques, et de critiques ordinairement mal fondées, il n'est pas trop sûr que ses opinions soient fidèlement rapportées.

Ératosthènes ayant vécu quatre-vingts ans, et ayant rempli pendant assez longtemps la première place du Muséum, il est difficile de déterminer le temps auquel il publia sa carte et sa Géographie universelle, divisée en trois livres. Je crois cependant que ce fut vers la fin de sa vie, qui arriva l'an 196 avant l'ère chrétienne, parce que Archimède, dans un ouvrage com-

posé vingt ans avant [1], ne connaissait point encore la mesure de la terre donnée par Ératosthènes, qui devint bientôt, dans la Grèce, la seule dont les astronomes et les géographes se servissent dans leurs calculs [2]. Hipparque, qui observait l'an 162 avant Jésus-Christ et trente-quatre ans après la mort d'Ératosthènes, publia un nouveau corps de géographie, dans lequel, adoptant la mesure de la terre et plusieurs des points établis par Ératosthènes, il prétendait réformer le detail du système géographique de cet auteur, soit en établissant les nouvelles opinions, soit en réhabilitant les anciennes, combattues et abandonnées par lui.

Il ne nous reste rien de l'ouvrage géographique d'Hipparque qu'une espèce d'abrégé donné par Strabon et diverses citations répandues dans les anciens. Cet ouvrage, qui contenait celui d'Ératosthènes presque tout entier, paraît avoir été disposé dans une forme plus méthodique; mais ce que Strabon nous a conservé des critiques que faisait Hipparque des opinions d'Ératosthènes est presque toujours sans aucun fondement. Nous avons du même Hipparque un Commentaire sur le poëme d'Aratus, dans lequel il attaque l'*Énoptron* d'Eudoxe avec la même injustice et avec les mêmes fautes de raisonnement. Hipparque, dans l'un et l'autre de ces deux ouvrages remplis de chicanes, paraît avoir songé plutôt à détruire la réputation de deux hommes célèbres qu'à chercher la vérité.

Ératosthènes avait corrigé, par exemple, dans sa carte, l'erreur de ceux qui dirigeaient le cours du fleuve Indus entre le midi et l'orient, et de ceux qui plaçaient la partie septentrionale des Indes par delà le 50ᵉ degré de latitude. Il avait montré que le cours de l'Indus se faisait du nord au sud [3], ou même

[1] Archim. *In Aren.* V. sup.

[2] Le diamètre de la terre est la commune mesure des distances des planetes.

[3] Strab. II, p. 87.

déclinait au couchant, et que la Bactriane, située au nord du Taurus et par conséquent en deçà de la partie septentrionale de l'Inde, était au plus par le 40e degré de latitude, ce qui est exactement vrai; mais comme il n'avait aucune observation, et qu'il n'employait pour cela que des preuves de raisonnement déduites de la comparaison des routes et des distances itinéraires, Hipparque soutenait qu'il aurait fallu laisser les choses comme elles étaient sur les anciennes cartes, oubliant, comme le remarque Strabon, que lui-même avait approuvé les corrections encore plus considérables faites sur de simples comparaisons de distances, et qu'en cette occasion il n'était pas besoin, pour corriger ces cartes, d'avoir des preuves d'un autre genre que celles qui avaient servi de fondement à leur première construction.

Le changement le plus considérable proposé par Hipparque était celui de la latitude de Byzance. Ératosthènes avait placé cette ville environ à 3,000 stades du parallèle de Rhodes et par le 41e degré, ce qui est conforme à la vérité. Hipparque dit qu'ayant observé la longueur de l'ombre solsticiale à Byzance, il l'avait trouvée de $\frac{202}{600}$, et la même que celle qui avait été observée à Marseille par Pythéas[1]. L'observation de Pythéas donne 43° 17′ pour la latitude de Marseille, de même que celle de nos meilleurs astronomes[2]. Il est indubitable que la latitude de Byzance n'est que de quarante et un degrés et quelques minutes au plus, et que cette ville est 3° 15′ ou 2,300 stades plus méridionale que Marseille; c'était là une erreur de plus de trois degrés dans l'opération gnomonique d'Hipparque à Byzance. On a peine à concevoir qu'un astronome ait pu commettre une semblable erreur; mais le fait est indubitable et

[1] Strab. II, 134.

[2] Marseille est, selon l'observation de Pythéas, à 30,300 stades de l'équateur ou 43° 17′ 8″.

doit nous rendre suspects, non-seulement les grands éloges donnés à Hipparque par Pline et par Ptolémée, mais encore les observations astronomiques que nous avons de lui dans l'Almageste.

L'erreur d'Hipparque dans la latitude de Byzance était d'une conséquence infinie; elle se répandait sur toute la Grèce et sur toute l'Asie Mineure dont elle augmentait la largeur véritable, prise du sud au nord, de plus de 2,200 stades. Cette erreur a subsisté jusqu'au siècle dernier; et, quoique l'on eût des preuves de sa fausseté, M. Delisle est le premier qui ait osé la corriger dans les cartes qu'il publia en 1700, et qui ait eu assez de courage pour préférer des preuves démonstratives à l'opinion commune et à l'ancien préjugé.

Polybe, qui a vécu dans le même temps qu'Hipparque[1], entreprit, de son côté, soit dans les digressions qu'il fourra dans son Histoire générale, soit dans un ouvrage particulier sur l'Océan occidental, de donner une critique de la Carte de Dicæarque et de celle d'Ératosthènes.

Nous avons vu plus haut que les anciens avaient donné à la terre la figure d'un sphéroïde allongé vers les pôles[2]. Aristote avait supposé cette figure nécessaire pour rendre raison des pluies et des neiges dans les pays voisins du pôle. Cette élévation de la terre faisait en grand, selon lui, pour arrêter les exhalaisons et les vapeurs, le même effet que les montagnes font en petit dans les différents climats de la terre. La connaissance que l'on avait acquise des pays méridionaux, depuis Aristote, ayant fait connaître que cette zone torride, regardée pendant longtemps comme inhabitable à cause de sa sécheresse, était, au contraire, un pays rempli de fleuves et de rivières, et

[1] Polybe est mort l'an 124 avant J. C. âgé de quatre-vingt-deux ans. On a dans Ptolémée une observation astronomique d'Hipparque de l'an 128. — [2] Strab. II, 97.

plutôt inondé qu'arrosé par les pluies qui y tombent continuellement pendant une partie de l'année. En conséquence du principe d'Aristote, il fallait supposer les pays situés aux environs de l'équateur plus élevés que ceux qui sont sous les pôles; c'est ce que Polybe fit le premier. Il donnait à la terre la figure d'un sphéroïde aplati, c'est-à-dire celle que lui donnent les astronomes anglais, d'après M. Huyghens. L'opinion de nos astronomes français était celle d'Aristote. Cet exemple n'est pas le seul qui nous montre qu'il n'y a peut-être, dans la physique et l'astronomie, qu'un nombre borné d'hypothèses, qui ne font que se renouveler de temps en temps[1]. Posidonius[2], qui vécut peu après Polybe, publia quelques livres de géographie, dans lesquels il examinait les sentiments de Polybe et des anciens géographes. Il adoptait son hypothèse sur la figure aplatie de la terre; mais il prétendait que la mesure donnée par Ératosthènes n'était pas juste, et il en proposa une autre. Elle fut adoptée par les modernes et devint la source de toutes les erreurs qui ont défiguré la géographie depuis Ptolémée.

Cléomèdes nous a conservé le détail de la méthode suivie par Posidonius, et ce détail nous montre quel cas nous devons faire de ce géographe. Il supposait: 1° entre Rhodes et Alexandrie une différence de latitude de 7° 30′, et cela sur le fondement d'une observation de la hauteur méridienne de Canopus dans chacune de ces deux villes; 2° il supposait, en second lieu, qu'Alexandrie et Rhodes étaient sous le même méridien, et que la distance itinéraire de l'une à l'autre, marquée par les pilotes, donnait la mesure d'un arc de 7° 30′ du méridien. Selon Cléomèdes, Posidonius avait pris la distance itinéraire d'Alexandrie

[1] *De l'Océan*, en deux livres, Strab. II, 94.

[2] Strabon, qui parle beaucoup de Posidonius, suppose que le philosophe stoïcien et le grammairien sont le même. Suidas les distingue.

à Rhodes de 5.000 stades, qui était, en effet, celle qui résultait de l'estime des pilotes, et de là il concluait que la circonférence de la terre était de 240.000 stades, et la grandeur d'un degré du méridien de 666 stades 2/3. Strabon suppose que Posidonius avait fait la distance d'Alexandrie à Rhodes de 3.750 stades, comme elle était marquée dans Ératosthènes, d'où il conclut que la circonférence de la terre est de 180.000 stades et le degré du méridien de 500 stades. Cette dernière mesure a été suivie par Marin de Tyr, par Ptolemée et par tous ceux qui sont venus après lui, au lieu que celle dont parle Cléomèdes, de 240.000 stades, n'a été connue d'aucun autre que de lui.

Toutes les parties du raisonnement de Posidonius sont également contraires à la vérité, et l'on ne comprend pas comment un homme sensé a osé le proposer. 1° Dans le fait, il est faux qu'il y ait entre les parallèles d'Alexandrie et de Rhodes une différence de 7° 30′: cette différence est, selon les observations gnomoniques d'Ératosthènes, seulement de 5° 14′, et par celle de M. de Chazelles, de 5° 15′; 2° il est encore faux que l'on ait jamais observé Canopus élevé de 7° 30′ dans le méridien d'Alexandrie[1]. Au temps de Posidonius, où la déclinaison de Canopus était de 53° 1′, et sa distance du pôle austral de 36° 59′, cette étoile ne se levait que de 5° 48′ sur l'horizon à Alexandrie; 3° Posidonius supposait, sans preuve, qu'Alexandrie et Rhodes étaient sous le même méridien. Ptolemée comparant, dans l'Almageste, les observations d'Hipparque avec les siennes, a supposé une différence; 4° la distance de 5.000 stades, fondée sur l'estime des navigateurs, ne donnait donc pas la mesure de l'arc d'un méridien, et d'ailleurs cette estime ne peut être mise en comparaison avec un mesurage actuel fait sur le terrain; enfin, la distance de 3.750 stades, établie par

[1] Je me sers du lieu de Canopus et de sa latitude observée par M. Halley

Ératosthènes entre les parallèles de Rhodes et d'Alexandrie, n'était pas une mesure réelle, mais seulement une expresssion en stades de la différence de latitude trouvée par la comparaison des ombres du gnomon. Cette différence de 3,750 stades faisait, dans l'hypothèse de 700 stades au degré, 5° 21′ 25″ 42‴. Posidonius l'a prise pour une mesure de la distance itinéraire.

La démonstration de Posidonius est peut-être le modèle du plus parfait paralogisme que les anciens nous aient laissé; cependant ils nous en ont laissé beaucoup; aussi, tout stoïcien qu'était Strabon, il ne put s'empêcher de convenir que ce philosophe, tant vanté par ceux de sa secte, et qu'il appelle lui-même le plus savant des stoïciens de son siècle[1], ne méritait guère de croyance dans les matières géographiques, où il s'était grossièrement trompé sur les choses dont il devait être le mieux informé[2]. Il est étonnant, après cela, que sa mesure de la terre ait prévalu sur celle d'Ératosthènes, et qu'un aussi habile homme que M. Cassini le père[3], qui devait avoir examiné cette matière à fond, puisqu'il se flatte d'avoir trouvé le dénoûment de cette double mesure du degré attribué à Posidonius, ait cru faire quelque chose d'avantageux à la géographie en prenant un milieu entre la mesure d'Ératosthènes et celle de Posidonius, et en donnant 600 stades au degré. Est-il possible que ce savant astronome n'ait pas vu que la prétendue preuve de Posidonius portait sur quatre ou cinq propositions démontrées fausses?

J'ai cru qu'il était important de m'étendre sur cet article de la mesure de la terre de Posidonius, parce que, comme je l'ai déjà dit, cette prétendue correction de la géographie d'Ératosthènes ne servit qu'à tout défigurer. On conserva les mesures et les distances exprimées en stades dans les ouvrages d'Éra-

[1] Strab. XVI, p. 753. — [2] *Idem*, XI, 492. — [3] Cassini, *Mesure de la terre*, p. 16.

tosthènes et d'Hipparque; mais comme on supposa qu'ils s'étaient trompés sur le nombre de stades contenus dans un degré, on compta, non plus un degré de latitude pour une distance de 700 stades du sud au nord, comme il avait fait, mais pour une distance de 500 stades. On fit la même chose dans les distances mesurées de l'occident à l'orient; en sorte que les différences de latitude et de longitude se trouvèrent tout d'un coup augmentées de deux septièmes dans les endroits où il n'y avait point d'observation exacte. C'est ce que l'on verra d'une manière plus détaillée dans le troisième article de ce mémoire, lorsque j'examinerai la géographie astronomique des anciens.

Marin, de la ville de Tyr, qui vivait quelque temps avant Ptolémée, publia un cours complet de géographie, dans lequel il rassembla tous les *périples* et tous les *périodes* particuliers[1]; mais il les rapporte aux méridiens et aux parallèles de certaines villes, en sorte que son ouvrage pourrait servir à dresser des cartes géographiques très-détaillées. Il avait adopté la mesure de la terre de Posidonius, de 500 stades au degré; mais comme les distances étaient toujours exprimées en stades dans son ouvrage, il n'y avait encore rien de gâté. Ptolémée fut celui qui fit le plus grand mal, parce que, comme il nous l'apprend lui-même[2], il changea les stades de Marin de Tyr en degrés et en minutes, et donna une forme absolument astronomique à son ouvrage.

Le temps auquel a vécu Marin de Tyr ne nous est pas connu avec certitude. Ptolémée en parle comme d'un écrivain peu éloigné de son temps. Magin, géographe italien, dans la préface de son commentaire sur le premier livre de Ptolémée[3], fait vivre Marin vers l'an 60 de l'ère chrétienne. Le P. Riccioli le place dix ans plus tard et vers le temps de Vespa-

[1] Ptolem. *Geograph.* lib. I. — [2] *Geograph.* lib. I. — [3] Magin, *Comm.* p. 6.

sien[1]. Mais ces opinions, dont ils ne donnent aucune preuve, sont sujettes à de grandes difficultés. Marin de Tyr parlait, dans sa collection géographique, de deux expéditions dans le milieu de l'Afrique[2] : l'une faite par un Septimius Flaccus contre les Éthiopiens qui sont au midi de *Garama*, l'autre par un Julius Maternus, qui mit quatre mois à se rendre de *Leptis* au pays d'*Agysymba*, en marchant toujours vers le midi. Il faisait aussi mention de plusieurs navigations le long des côtes orientales de l'Afrique, depuis le cap des Aromates, ou depuis l'entrée du golfe d'Arabie, jusqu'au cap Rapta, et même jusqu'au cap *Prasum*. Il rapportait aussi une navigation détaillée, avec les distances et les rumbs de vent, depuis le fleuve Indus jusqu'à la Chersonèse d'or, sur la côte occidentale de Malaca. Enfin, on trouvait dans son ouvrage le détail d'un voyage par terre, depuis l'Euphrate jusqu'au pays de Sères, où l'on allait chercher les étoffes de soie. Si Marin eût publié son ouvrage sous Vespasien, l'an 70 ou même l'an 60 de Jésus-Christ, aurait-il été inconnu à Pline, qui publia son Histoire naturelle l'an de Rome 830[3], et pendant le sixième consulat de Titus, c'est-à-dire l'an 77 de l'ère chrétienne? Cet écrivain, si curieux et si bien instruit de tout ce qui se passait dans l'empire, aurait-il ignoré ces voyages et ces expéditions militaires?

Zonaras[4] parle d'une guerre entreprise contre les Nazamones dans laquelle ces peuples furent entièrement détruits. Cette guerre se fit sous la conduite d'un *Flaccus*, gouverneur de Numidie. Eusèbe[5] rapporte cet événement à la sixième année du règne de Domitien, ou à l'an 87 de l'ère chrétienne. Il est probable que ce Flaccus est le même que le *Septimus*

[1] *Chron. reform. catal. viror. illustrium.*
[2] Ptolem. *Geograph.* lib. I, cap. VI, etc.
[3] Plin. *Præfat. Histor. natur.*
[4] Ap. Scalig. *Animadv. in Euseb. Chron.* n° 2102.
[5] Euseb. *Chronic.* n° 2102.

Flaccus qui commandait le secours donné par les Romains au roi de *Garama*, et, par conséquent, que Marin de Tyr a vécu au plus tôt sous le règne de Domitien.

Marin de Tyr avait joint à sa collection un traité où il examinait les différentes méthodes suivant lesquelles on pouvait dresser des cartes géographiques [1]; mais, quoiqu'il reconnût tous les défauts de la projection rectiligne des anciennes cartes plates qui représentaient les cercles de longitude et de latitude par des lignes qui se coupaient à angles droits, c'était cependant celle qu'il avait employée, apparemment parce que c'était la seule projection dont on s'était servi jusqu'alors.

Ptolémée [2], qui a vécu sous l'empire d'Hadrien et peut-être plus tard, puisqu'il fait mention de la ville d'Hadrianopolis, entreprit, comme il nous l'apprend lui-même [3], de donner une édition corrigée et réformée de la collection géographique de Marin de Tyr. Il donna à cet ouvrage une forme astronomique qui en a imposé longtemps à toutes les nations, car l'autorité de Ptolémée n'a pas été moins grande parmi les Arabes que parmi les peuples de l'Occident. Comme Ptolémée marquait, dans les sept premiers livres de son ouvrage, les longitudes et les latitudes, en degrés et en minutes; que, dans le huitième, il marquait la latitude des principaux lieux par la longueur des jours, et leur longitude par la différence, soit orientale, soit occidentale, du méridien d'Alexandrie, et que cette différence était exprimée, à la manière des astronomes, en heures et en minutes, on ne pouvait se persuader que tout cela ne fût pas fondé sur des observations exactes.

Il était pourtant facile de s'apercevoir, avec un peu d'attention, que ce *divin* et *très-divin* Ptolémée, comme Agathémère

[1] Ptolem. *Geograph.* lib. I, cap. XVIII, etc. — [2] *Idem, ibid.* lib. III, cap. XI. — [3] *Idem, ibid.* lib. I.

l'appelle, ne méritait guère les éloges que lui ont donnés tous ceux qui sont venus après lui. Ses longitudes géographiques, même celles qui sont exprimées en temps dans le huitième livre, sont absolument différentes des observations d'éclipses qu'il rapporte dans sa collection astronomique[1] publiée avant la Géographie[2], puisqu'elle se trouve citée dans cette dernière.

Dans son Astronomie, par exemple, Ptolémée, en conséquence des éclipses observées à Babylone et à Alexandrie, met une différence de 50′ de temps ou de 12° 30′ entre les méridiens de ces deux villes. Dans sa Géographie, cette différence est de 1ʰ 15′ de temps ou de 18° 45′, et plus grande d'un tiers tout entier[3]; ce qui confirme le principe proposé plus haut sur la source de l'erreur constante de la Géographie de Ptolémée, car cette différence d'environ un tiers règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Le respect que nous inspire l'éducation pour tout ce qui porte le nom d'ancien avait fait penser à deux très-habiles gens du siècle passé, à Vendelin[4] et à Gassendi[5], qu'il y avait eu deux différents Ptolémées, et que l'astronome n'était pas le même que le géographe. Par là, il ne se trouvait qu'une contrariété d'opinion entre deux écrivains, et le même auteur n'était plus en contradiction avec lui-même.

Pour admettre cette supposition, de laquelle on n'a aucune preuve, il faudrait reconnaître deux écrivains de même nom qui auraient vécu dans le même temps, et qui auraient tous deux composé deux différents ouvrages absolument semblables pour le fond et pour la forme[6], car l'auteur de l'astronomie promet une géographie, et celui de la géographie[7] renvoie à

[1] *Almagest.* lib. II, 14; lib. IV, 6, 9.

[2] *Geograph.* lib. VIII.

[3] Les 50 minutes de l'Almageste sont les deux tiers des 75 de la géographie.

[4] Vendelin. *Idæa Tabul. atlantic.*

[5] Gassendi, *Instit. astronom.* p. 228.

[6] *Almagest.* lib. II, cap. ultim.

[7] *Geograph.* VIII, cap. 1.

une astronomie qu'il a publiée. Il faudrait encore supposer que le hasard aurait conservé l'astronomie de l'un de ces auteurs et la géographie de l'autre. Je dis qu'ils auraient vécu dans le même temps, car la dernière observation rapportée par l'astronome [1] est de la seconde année d'Antonin ou de l'an 140 après J. C.; et le géographe, quoique postérieur à la fondation d'Andrinople, ne doit pas avoir vécu longtemps après Hadrien, puisqu'il ne paraît pas avoir été instruit du détail de l'expédition de ce même prince dans l'île Britannique.

Au fond, il n'était nullement nécessaire de hasarder une si bizarre supposition pour sauver une contradiction à Ptolémée l'astronome; car sa syntaxe, ou collection astronomique, ne vaut pas mieux que sa compilation géographique. Il nous a conservé à la vérité quelques observations anciennes, qu'il ne nous a peut-être pas même trop exactement rapportées. Mais, lorsqu'il a voulu en faire usage pour les comparer avec les siennes propres et pour s'en servir à construire de nouvelles tables astronomiques [2], il est évident qu'il s'est trompé grossièrement sur l'article fondamental de ces mêmes tables. Il y suppose que 304 ans juliens sont plus longs d'un jour entier que 304 révolutions du soleil; au lieu que, par ses propres observations, il aurait dû trouver une différence de trois jours en 400 ans. Par cette erreur, ses tables étaient fautives d'un jour entier en 240 ans, dans le lieu du soleil, ce qui doit nous « convaincre, « dit M. Halley [3], que cet astronome a manqué ou d'intelligence, « ou d'exactitude, et peut-être même de l'une et de l'autre. »

Il paraît, par le premier livre de la Géographie de Ptolémée [4], qu'il a employé, le premier, les projections du globe qui sont

[1] *Almagest.* V, 3.

[2] V. Bulliald. *Astron. philolaicæ*, lib. I, cap. II et seq.

[3] *Philosophic. Transact.* n° 215, février 1695.

[4] *Geograph.* lib I, cap. XX.

maintenant en usage dans nos cartes. Il explique assez nettement la manière de tracer ces projections, et il en donne une construction mécanique à la portée des ouvriers. C'est là, sans doute, une obligation que nous lui avons, mais qui ne compense pas les sujets de plainte qu'il nous a donnés pour avoir empoisonné la géographie d'une erreur qui a régné depuis lui, sur toutes les cartes, jusqu'à feu M. Delisle, et que les démonstrations les plus évidentes n'ont pu encore détruire tout à fait. Cette erreur, qui augmente de plus d'un tiers la distance d'un pays à l'autre, est d'une conséquence infinie dans la navigation, parce qu'il ne s'agit pas de moins que d'aller se briser sur une côte que la carte représente comme éloignée encore de quelques centaines de lieues.

Je n'ai point parlé de ce que nous dit Strabon des deux espèces de cartes géographiques, de la carte sphérique et de la carte plate, parce qu'il ne nous apprend rien de nouveau. Je ne me suis point arrêté non plus à rassembler les différents passages des anciens dans lesquels il est parlé de cartes et de globes.

On ne doute point que les unes et les autres ne se fussent extrêmement multipliées, et il est étonnant qu'il ne soit parvenu jusqu'à nous qu'un seul monument de ce genre, qui est même d'un temps où la barbarie commençait à régner. On voit que je parle de la Carte itinéraire de Peutinger postérieure à Constantin. Il nous reste encore deux itinéraires ou périodes à peu près du même temps : l'un, qui décrit seulement la route de Bordeaux à Jérusalem, et l'autre, qui contient presque toutes les grandes routes des pays compris depuis l'Espagne jusqu'à l'Euphrate. Ce dernier porte, dans les manuscrits, les noms de Jules César, d'Auguste, d'Antonin, etc. mais il a été compilé longtemps après ce dernier, car il y a

quelques endroits où il donne le nom de Constantinople à la ville qu'il avait nommée ailleurs Byzance.

On trouve, à la tête de la compilation géographique qui porte le nom d'*Æthicus*, une préface qui contient un détail singulier, par rapport à la géographie romaine. On y lit que l'année du consulat de César et d'Antoine, qui est la 44ᵉ avant l'ère chrétienne, on entreprit un mesurage authentique des diverses parties de l'empire; que Zénodote, chargé de celui de l'Orient, y employa vingt et un ans, cinq mois et neuf jours; que Théodote acheva celui de l'Europe et des pays septentrionaux en vingt-neuf ans, sept mois et dix jours; et que Polyclite mit trente-deux ans, un mois et dix jours à celui des pays méridionaux. On marque les consulats sous lesquels ces mesurages furent achevés; mais, les intervalles ne conviennent pas exactement aux durées exprimées. Cependant ce n'est pas ce qui doit embarrasser, parce que l'ouvrage d'Æthicus fourmille de fautes de copiste. Il est plus étonnant que nous ne sachions un fait de cette nature que par le témoignage du seul Æthicus et que Pline, qui, dans ses livres de géographie, affecte de rapporter toutes les différentes mesures itinéraires données par des écrivains particuliers, soit grecs, soit romains, n'ait point parlé d'un mesurage authentique, tel que celui-ci, et qui était propre à terminer l'embarras dans lequel il nous avertit souvent que le met la contrariété de ses auteurs. Serait-il possible, d'un autre côté, qu'un fait accompagné d'un détail aussi circonstancié eût été absolument imaginé par Æthicus ou par les auteurs qu'il copiait? C'est là un problème qui mériterait d'être examiné.

ARTICLE II.

DE L'ÉTENDUE DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES DES ANCIENS.

L'objet que je me propose dans ce second article étant d'exa-

miner quelles portions de la surface de notre globe ont été connues des anciens, dans les différents siècles, je me trouverai obligé de suivre pied à pied le progrès de leurs connaissances, selon l'ordre chronologique, et, par conséquent, de répéter peut-être quelques-unes des choses dont j'ai déjà parlé dans l'article précédent; mais cet inconvénient m'a paru moindre que celui de l'obscurité où je serais tombé, si j'eusse suivi une autre marche, ou que j'eusse mêlé ensemble les remarques sur les objets d'un genre différent.

Le dixième chapitre de la Genèse doit être regardé comme le plus ancien morceau de géographie qui subsiste aujourd'hui, parce qu'il contient un dénombrement de tous les peuples connus des Juifs, du temps de Moïse. Plusieurs modernes ont voulu y trouver toutes les nations de la terre connues aujourd'hui, celles de la Tartarie, de la Chine et des Indes, et même celles de l'Amérique. Mais tous ceux qui, examinant ce dénombrement sans préjugé, compareront les noms des peuples qui y sont désignés avec l'usage qui est fait de ces mêmes noms dans les livres postérieurs de la Bible, verront clairement qu'il s'en faut bien que Moïse ait eu dessein de donner une description générale du monde et de toutes les nations établies sur notre globe.

On se convaincra, par cette comparaison, 1° que les nations désignées dans ce dénombrement ne s'étendent point au delà de la Médie et de la Susiane, du côté de l'Orient (ces pays sont constamment nommés *Madaï* et *Elam* dans l'Écriture); 2° que, vers le nord, les peuples les plus éloignés sont ceux qui habitent la Colchide, les monts Moschiques et les bords du Pont-Euxin (c'est-à-dire *Mosoch, Tubal* et *Thogoma*); 3° que, du côté de l'Occident, les Hébreux, du temps de Moïse, ne connaissaient rien au delà du pays de *Javan* ou de la Grèce, que

les Orientaux appelaient du nom général de *Iaon* [1]; que *Thivas*, *Kittim*, *Elisa* et *Dodanino* sont les différents peuples qui composent la nation grecque, les Thraces, les Macédoniens, les Hellènes ou peuples de l'Hellas, et ceux de l'Épire ou de la Grèce occidentale, célèbres, dès les premiers temps, par l'oracle de Dodone, le plus ancien et même le seul de la Grèce, pendant quelques siècles; son établissement avait précédé, selon Hérodote [2], l'introduction du culte étranger dans la Grèce et l'arrivée des colonies orientales de Cécrops et de Cadmus; 4° enfin, on verra que, du côté du midi, le dénombrement de Moïse comprenait seulement l'Arabie, la Phénicie, l'Égypte et la partie de l'Afrique conquise par Sésostris, c'est-à-dire les pays compris entre l'Égypte et le fleuve Phut, nommé Triton par les Grecs. Ce fleuve était le terme de l'ancienne domination égyptienne, et, selon Hérodote, il séparait les peuples qui avaient conservé les mœurs et la religion libyennes de ceux qui avaient embrassé les coutumes, les lois et la religion égyptiennes.

Les peuples que Moïse décrit avec un plus grand détail sont ceux qui habitent l'Égypte et ses dépendances, l'Arabie entière et le pays de Chanaan, parce que c'étaient là ceux avec lesquels les Juifs avaient le plus de commerce. Moïse explique, dans un très-grand détail, de quelle manière ces diverses nations descendaient de Noé; mais il avertit en même temps que tous les autres peuples de la terre ont la même origine, et cela d'une façon si claire et si précise, qu'il n'y avait aucun lieu de craindre qu'ils pussent jamais donner une autre origine à ceux qu'ils viendraient à découvrir dans la suite.

Les bornes du dénombrement de Moïse, considérées sans

[1] *Schol. Aristophan. in Acharnan.* Homère emploie le nom de *Iaones*, d'autres les nommaient *Iannes*. Hesych. Et on trouve assez communément le pays des Ioniens appelé *Ias* et les peuples *Iadès*.

[2] Herod. II 51, 52, 53.

aucune prévention, se trouvent les mêmes que celles qui sont assignées aux conquêtes de Sésostris, dans Hérodote[1] et dans Diodore[2], ainsi que dans les autres écrivains anciens, ce qui s'accorde avec la remarque faite dans le premier article, que ce conquérant est le pharaon sous lequel a vécu Moïse et que son fils est celui sous lequel les Hébreux sortirent de l'Égypte.

On trouve, dans Diodore et dans quelques autres anciens écrivains, un détail des expéditions de Ninus et de Sémiramis, qui m'a servi à dresser[*] la carte de leur empire, qui se trouve au V^e^ volume de nos mémoires. Cet empire s'étendait à l'Orient, jusque vers la frontière des Indes; mais, quoique le règne de ces princes fut antérieur de plusieurs siècles à celui de Sésostris, on n'a aucune preuve que les Hébreux connussent, au temps de Moïse, ces pays orientaux et que Sésostris eût porté ses armes jusque-là. Au reste, je ne parlerai plus des Hébreux dans la suite de ce mémoire. Comme ces peuples ne voyageaient pas, et que, renfermés uniquement dans l'étude de leurs livres sacrés, ils ne cultivaient point les sciences spéculatives, les connaissances qu'ils pouvaient acquérir ne se répandaient point au dehors. Les navigations d'Ophir et de Tarsis, au temps de Salomon, se faisaient avec des pilotes phéniciens; et, quand bien même on saurait avec quelque certitude quels étaient les pays ainsi nommés, il faudrait convenir qu'ils auraient été alors entièrement inconnus des Grecs. Ces peuples sont cependant ceux chez qui nous devons chercher l'origine

[1] Herod. lib. II.

Diod. lib. I.

[*] Conférez le recueil de l'Academie des inscriptions et belles-lettres, t. V, p. 404 des Mémoires; l'intitulé de cette carte porte qu'elle a été dressée par Phil. B. (Philippe Buache) d'après les cartes de D. G. Delisle, tant gravées que manuscrites, communiquées par sa veuve; mais c'est Fréret qui donnait à Delisle ses projets de carte de géographie ancienne que Delisle reconstruisait en faisant un tracé plus parfait. La collection des cartes de la Bibliothèque nationale possède un assez grand nombre d'essais de cartes manuscrites de Fréret. (W-R.)

de toutes nos sciences, parce que c'est d'eux, ou du moins par eux, qu'elles nous sont venues; qu'ils sont les seuls dont nous ayons les livres, et que nous trouvons dans ces livres des traités méthodiques de toutes les sciences que nous cultivons.

On a vu, dans l'article précédent, que, au temps d'Homère, les Grecs n'avaient encore aucune notion distincte des pays situés à l'occident de la Sicile: du côté du midi et de l'orient, leurs connaissances sont moins bornées. Ils avaient d'anciennes colonies dans les îles de Rhodes, de Crète et de Chypre, et il en est parlé dans Homère. Ce poëte fait mention des Sidoniens, qui étaient florissants au temps de la guerre de Troye [1]. Il ne dit mot des Tyriens, parce que la puissance de ces peuples ne commença qu'après la ruine de Sidon, postérieure à la prise de Troye [2]. Il donne le nom d'*Erembi* aux Ariméens ou *Araméens,* qui sont les Syriens [3]. C'est même dans le pays de ces Ariméens qu'il met le séjour de Typhon, en quoi il a été imité par Hésiode [4], Eschyle [5] et Pindare [6], qui placent Typhon dans la Cilicie, c'est-à-dire sur la frontière de Syrie. Les écrivains postérieurs ont même assuré que le fleuve Oronte avait porté le nom de Typhon [7]. Au midi du pays des Sidoniens et des Ariméens, les fables grecques plaçaient celui des Éthiopiens, le royaume de Céphée et la patrie d'Andromède. C'était aux environs de la ville de Joppé [8] que l'on prétendait voir encore des marques du combat de Persée contre le monstre au-

[1] Strab. XVI, 522.
[2] Strab. lib. XVI.
[3] Justin, lib. XVIII.
[4] *Iliad.* II, 783.
[5] Hesiod. *Theog.* 304.
[6] Eschyl. *Prometh.* V, 350.
[7] Pindar. *Pyth.* 1 et 8.
[8] Strab. XV, 750. Note, Strabon, III, 248; XII, 579; XIII, 626, 628, etc., nous apprend que les Grecs donnaient le nom de *Typhonium* au séjour de Typhon, à tous les lieux où il y avait eu des volcans: mais on ne connaît rien de semblable dans la Cilicie ni à l'embouchure du fleuve Oronte.

quel cette princesse avait été exposée[1]. C'est là sans doute qu'il faut chercher les Éthiopiens dont parle Homère dans le récit des voyages de Ménélas[2], car ce poëte joint les Éthiopiens aux Sidoniens et aux Araméens. On a vu, dans l'article précédent, jusqu'où l'aveugle admiration des grammairiens pour ce poëte les avait portés au sujet de ces Éthiopiens. La manière dont ils ont expliqué ce qu'il avait dit de l'Égypte est encore plus étonnante.

Ce poëte, dans son Odyssée[3], parlant de l'île du Phare, dit qu'elle est éloignée de l'*Egyptus* d'une journée de navigation. Il est clair, en lisant cet endroit d'Homère, que le mot *Egyptus* signifie le fleuve auquel on a donné depuis le nom de *Nilus*[4]. Homère parle de ce fleuve en plusieurs endroits et le nomme toujours ainsi. D'un autre côté, les itinéraires anciens et modernes nous apprennent que la distance de l'embouchure occidentale du Nil à l'île du Phare ou à la ville d'Alexandrie est de quarante-quatre milles romains, par terre, et de cinquante milles de marine, par mer, ce qui devait faire une grande journée de navigation, au temps d'Homère. Rien n'est plus simple que cette explication et ne prouve mieux l'exactitude d'Homère, lorsqu'il parlait des pays connus. Mais ce n'est point ainsi qu'il a plu aux anciens d'entendre cet endroit du poëte.

Homère, qui a écrit vers le IX^e^ siècle avant l'ère chrétienne, a vécu dans un temps où la Grèce, encore presque barbare,

[1] Mela, I, X; Joseph, *Bell. judaic.* III, 29; Pline, V, 13.

[2] *Odyss.* IV, v, 354 et seq.

[3] *Odyss.* lib. IV, v. 355, 477, 581.

[4] *Itinerar. Antonini ab Hermupoli Alexandriani M. P. XLIV.* Les mém. mss. du sieur Razaud, en 1687, au dépôt de la marine, marquent cinquante milles. Strabon ne compte que 150 stades; mais il est clair qu'il a copié Scylax, dans lequel il y a une lacune. Ces 150 stades sont la distance de Thonis au Phare. La distance de Canopus à *Thonis* manque et manquait sans doute dès le temps de Strabon, ce qui prouve qu'il n'a pas eu un autre périple de Scylax que le nôtre. *Thonis* est ce que l'on nomme à présent *Bekier*, et Strabon paraît l'avoir confondu avec Canopus.

était plongée dans une profonde ignorance. Les colonies grecques de l'Asie Mineure, plus policées que les habitants de la Grèce occidentale, connaissaient à peine une petite partie du continent qu'elles habitaient. Ceux des îles méridionales de l'Archipel ne savaient pas encore, en 620, qu'il y eût un pays nommé *Libye*, et ne pouvaient entendre l'oracle qui leur commandait d'y conduire une colonie, comme Hérodote[1] le rapporte de ceux de Théra, en racontant la fondation de la ville de Cyrène.

Les Grecs occidentaux furent, jusqu'à l'an 732, sans oser se rapprocher des côtes orientales de la Sicile et de l'Italie[2]. Théoclès, que la tempête avait poussé en Sicile, ayant eu occasion par là de reconnaître la fertilité du pays et la faiblesse de ses habitants, ne put se faire écouter des Athéniens, lorsqu'il leur proposa d'y envoyer une colonie; son projet fut rejeté, parce que l'on avait encore à Athènes les idées les plus effrayantes de la Sicile, et que l'on ne commença à la connaître dans l'Attique, suivant Thucydide[3], qu'au temps de la guerre du Péloponnèse. Il y avait cependant alors trois siècles que cette île était habitée par des Grecs qui y avaient un grand nombre de colonies riches et puissantes. La plus ancienne de ces colonies était celle de Naxos, fondée l'an 732 avant J. C. par ceux de Chalcis dans l'Eubée[4], sous la conduite de ce même Théoclès, dont les Athéniens avaient rejeté la proposition. L'île de Corcyre[5], séjour de ces Phæaques si fameux

[1] Herod. IV, 150, 151.

[2] Ephorus apud Strab. VI, 267.

[3] Thucyd. lib. VI.

[4] Voyez Dodwell. *Annal. Thucyd.* p. 39; adde Marsham, etc.

[5] Diodor. lib. V, met la fondation de Corcyre cent soixante ans après celle de Carthage. Cette dernière ville, qui fut détruite l'an 144 avant l'ère chrétienne, avait alors, selon la harangue de Caton, rapportée par Solin, sept cent trente-huit ans d'ancienneté; donc la fondation de Carthage est en 881 et la fondation de Corcyre en 721.

dans l'Odyssée, était restée entre les mains des Barbares jusqu'à l'an 720, et ce ne fut que dix ans après la fondation de Naxos que ceux de Corinthe envoyèrent une colonie à Corcyre. Toutes les colonies grecques de l'Italie furent postérieures à celle de Naxos et à celle de Corcyre; mais ces colonies, quoique en assez grand nombre, n'étendirent guère les connaissances géographiques des Grecs à l'occident de la Sicile. La découverte des pays situés à l'extrémité de la Méditerranée est de l'an 620 environ et postérieure de plus d'un siècle à l'établissement des colonies siciliennes; elle fut même uniquement due au hasard. Le Samien *Colaüs*[1], revenant d'Égypte en Grèce, et suivant la côte d'Afrique, pour aller gagner de là l'île de Crète, selon la manière de naviguer de ces premiers temps, fut accueilli dans la traversée par une tempête qui le poussa vers l'occident; et, cette tempête ayant été suivie d'un vent d'orient serré qui continua plusieurs jours, Colaüs fut porté au delà des Colonnes d'Hercule, à Tartesse, pays fertile situé entre les deux bras du Bétis. Ce pays était célèbre par ses mines d'argent, qui étaient extrêmement riches, dans un temps où ce métal était encore rare. Les profits extraordinaires que fit Colaüs dans ce voyage engagèrent d'autres Grecs des villes asiatiques de cultiver ce commerce, comme on le voit par ce que dit Hérodote des voyages des Phocéens à Tartesse, ce qui est confirmé par les odes dans lesquelles Anacréon parle des richesses du roi de Tartesse. On peut juger, par ce détail, de l'époque des premières navigations à l'occident de la Sicile, ce que l'on doit penser de ces anciennes colonies grecques d'Iolaüs et des Héraclides dans l'île de Sardaigne, et quelle créance méritent les écrivains postérieurs, lorsqu'ils rapportent de semblables faits.

[1] Herod. IV, 151.

Si le poëme des Argonautiques, attribué à Orphée, était, ainsi que le dit Suidas[1], et comme plusieurs critiques semblent le croire, un ouvrage de l'Onomacrite, contemporain de Solon et de Pisistrate, qui publia plusieurs morceaux de poésie philosophique sous le nom de cet ancien poëte[2], il serait, après les poëmes d'Homère et d'Hésiode, ce que nous aurions de plus ancien; et, tout extravagant qu'est le voyage que l'on y fait faire aux Argonautes, ce serait un monument singulier de l'ancienne géographie grecque; mais il s'en faut bien qu'il ait cette antiquité.

Dans ce poëme, les Argonautes, après avoir quitté l'embouchure du Phase, traversent le Pont-Euxin pour aller gagner le Tanaïs et se rendre par là dans l'Océan. Ils remontent ce fleuve pendant quelque temps, après quoi ils trouvent un canal qui s'en sépare pour aller tomber dans l'océan voisin de l'Ourse nommé *la mer Morte* ou la *mer Saturnienne*, remplie de basses, et où il ne souffle aucun vent. On trouve, dans la description de cette route des Argonautes le long du Tanaïs, les noms de plusieurs nations qui semblent bien moins anciennes que le siècle d'Onomacrite. Les Argonautes, après être sortis de cette mer Saturnienne, entrent dans l'Océan et rencontrent plusieurs îles, dont une est nommée *Iernis* par le poëte[3]. C'est le nom que tous les écrivains grecs ont donné à l'Irlande[4], qui se trouve en effet sur la route que l'on fait tenir aux Argonautes, pour revenir du nord de l'Europe dans la Grèce. Ils entrent dans la Méditerranée par les *Colonnes d'Hercule* et par le détroit de *Ternesse*[5] ou *Tertesse*, s'arrêtent auprès du pro-

[1] Suidas, *Orph.*

[2] Aristote, cité par Cicéron, *De natura deorum*, I, ne croyait pas qu'il y eût jamais eu d'Orphée, et il assurait que le poëme philosophique qui portait le nom d'Orphée, et dont les anciens parlent souvent, était l'ouvrage du pythagoricien Cécrops ou Cercops. Adde Clem. Alexandr. *Stromat.*

[3] V, 1179.

[4] *I'er-inis* en gallois, *occidua insula.*

[5] V, 1240, στόμα Τερνεσσοῖο.

montoire consacré à Bacchus, passent de là auprès de la *Sardaigne*, et, rasant les côtes des *Latins* et des *Tyrrhènes*, ils traversent les îles *Ausoniennes*, et, lorsqu'ils sont proches du cap Lilybée, ils aperçoivent *les flammes que vomit Encelade, qui habite l'Etna;* et, après avoir traversé le détroit de Charybde par le secours de Téthys, ils arrivent enfin à l'île de Corcyre.

La circonstance de l'*embrasement de l'Etna*, rapportée par l'auteur des Argonautiques, suffisait pour prouver qu'il a vécu depuis le siècle de Pisistrate.

Le premier embrasement du mont Etna connu des Grecs n'était antérieur, selon Thucydide[1], que de cinquante ans à celui qui arriva la sixième année de la guerre du Péloponnèse, ou l'an 425 avant l'ère chrétienne. Ainsi, le premier et plus ancien embrasement est de l'an 475; la chronique de Paros[2] le marque quatre ans plus tôt, et l'année même de la bataille de Platée, en 479. Pindare, dans la première Pythique, en parle comme s'il durait encore en 470, qui est l'année de la victoire célébrée dans cette ode. Eschyle y fait allusion dans son Prométhée[3], où l'Océan, parlant de la défaite des géants, dit que Typhon, accablé sous le poids de l'Etna, ébranlera quelque jour cette montagne, et vomira des torrents de feu qui embraseront les fertiles plaines de la Sicile. Cette pièce fut représentée, selon le scholiaste, la quatrième année de la 76e olympiade, ou l'an 472, et lorsque le premier embrasement de l'Etna durait encore. Pindare, qui décrit ce même phénomène dans plusieurs de ses odes, lui donne la même cause poétique et a recours, comme Eschyle, à la fable de Typhon. Presque tous les anciens les ont imités, et il s'en trouve peu qui donnent le nom d'*Encelade* au géant enchaîné sous l'Etna. Encelade ne se trouve nommé que dans les poëtes

[1] Thucyd. liv. III. — [2] Epocha 53. — [3] Æschyl. *Prometh.* XI, 351.

latins, dans Virgile, dans Cornelius Severus, dans Stace, dans Quintus Calaber, dans Claudien, etc. et il semble même avoir été inconnu aux anciens poëtes, à Homère, à Hésiode, à Eschyle, à Pindare, etc. qui font tous mention de Typhon, et c'est peut-être là même une preuve de la nouveauté du poëme des Argonautiques.

Ce qui est dit, dans les Argonautiques d'Orphée, de l'île *Peuchessa* et de l'île *Hiernis*, prouve que, lorsque ce poëme a été composé, on savait non-seulement qu'il y avait plusieurs îles habitées dans l'Océan, sur la route de la mer du Nord au détroit des Colonnes, mais encore que l'une de ces îles portait le nom de *Hiernis* ou *Hibernia*. Le Traité du Monde attribué à Aristote[1], mais qui est d'un écrivain postérieur, puisque l'on y nomme la *Taprobane*, est le premier où l'on trouve ce nom d'Hierne. On y lit que les deux plus considérables des îles *Britanniques* portent le nom d'*Albion* et d'*Hierné*. Tout cela était encore absolument inconnu au temps d'Hérodote, qui ne connaissait ces îles que sous le nom de Cassitérides, parce que c'était de là que les Phéniciens tiraient l'étain (*cassiteron*) qu'ils vendaient aux Grecs. Hérodote[2] se plaint même de n'avoir rien pu apprendre d'exact touchant ces îles, malgré toutes les recherches qu'il avait faites. Si le poëme des Argonautiques eût existé du temps d'Hérodote, aurait-il parlé ainsi? Il est encore fait mention, dans ce poëme, d'une île voisine d'Iernè et qui était consacrée à Cérès. Le géographe Artémidore[3], cité par Strabon, assurait qu'il y avait auprès de l'île Britannique une île dédiée à Cérès et à Proserpine, dans laquelle on ado-

[1] Ce traité suit les principes des stoïciens, non-seulement sur la Providence, mais encore sur la physique, et il est absolument contraire à ceux des péripatéticiens. Voyez les notes d'Aldobrandini sur Diogènes, liv. VIII, et de Ménage, p. 190. Observat. *De Mundo*, cap. III, Βρεταννικαὶ Νῆσοι.

[2] Herod. III, 115.

[3] Lib. IV, p. 198.

rait ces divinités avec des cérémonies semblables à celles qui etaient observées dans l'île de Samothrace. Faut-il conclure de ce rapport que l'auteur des Argonautiques a précédé Artémidore? Faut-il en conclure qu'il a écrit après lui? Artémidore[1] a vécu vers la 169e olympiade et cent ans avant l'ère chrétienne.

La route que le prétendu Orphée fait tenir aux Argonautes est encore une nouvelle preuve de son peu d'ancienneté. Il suppose que ces héros, après avoir remonté le Tanaïs, entrèrent dans un canal de ce fleuve qui les porta dans l'Océan. Le scholiaste d'Apollonius de Rhodes[2], parlant de cette même opinion, en fait auteur le poëte Scymnus, qui a vécu après Apollodore et après l'an 144 avant J. C[3]. Timée, l'historien, avait à la vérité fait remonter le Tanaïs aux Argonautes, mais il supposait que, pour passer de là dans l'océan Septentrional, ils avaient été contraints de quitter ce fleuve et de porter leur vaisseau jusqu'à une autre rivière qui tombait dans l'Océan, supposition absurde à laquelle on n'aurait pas eu recours, si l'on eût trouvé dans un poëme ancien une communication du Tanaïs à l'Océan. Timée, qui a écrit après le règne de Pyrrhus[4] et après celui d'Agathocle, paraît être le premier inventeur du voyage des Argonautes par le Tanaïs, et le poëte Scymnus avoir le premier imaginé le canal de ce fleuve à l'Océan. Pindare, qui parle beaucoup de l'expédition des Argonautes, a suivi une géographie toute différente, dans l'ode sur la victoire d'Arcésilas, à la 31e pythiade[5], l'an 462 avant l'ère chrétienne.

Il fait passer les Argonautes du Pont-Euxin dans l'Océan,

[1] Marcian. Heracleot. *Præfat.*

[2] Schol. Apollon. ad v. 284.

Scymnus, dans un fragment de sa *Description de la terre*, vers 284, cite la Chronique d'Apollodore, qui finissait à l'année 1040 depuis la prise de Troie.

[4] Pyrrhus est mort l'an 272, et Agathocle l'an 289 avant J. C.

[5] Pindare, *Pyth.* IV.

sans trop expliquer par quel chemin de l'Océan ils entrent dans la mer Érythréenne, ce qui montre que cet océan est l'océan Oriental; et, portant ensuite leur vaisseau pendant douze jours à travers les sables de l'Afrique, ils se trouvent dans la grande Syrte et aux environs de la Cyrénaïque. Hésiode et le poëte Antimachus, cités par le scholiaste d'Apollonius, avaient fait tenir une semblable route aux Argonautes, mais sans la détailler davantage[1]. Hécatée de Milet, cité par le même scholiaste[2], faisait remonter le Phase aux Argonautes et entrer par un bras de ce fleuve dans l'océan Oriental, d'où ils allaient gagner un bras du Nil par lequel ils rentrent dans la Méditerranée. Si toute la géographie d'Hécatée était semblable à cet échantillon, elle devait former quelque chose d'assez singulier, et on ne peut guère douter que les plaintes d'Hérodote[3], sur la fausseté des cartes géographiques de son siècle, ne tombassent aussi sur celles d'Hécatée.

Apollodore, qui a écrit vers l'an 150 avant l'ère chrétienne, ne suit aucune de ces deux opinions sur la route des Argonautes dans leur retour[4]. Il dit seulement que, leur vaisseau se trouvant dans le Pont-Euxin, à l'embouchure du fleuve Éridan, c'est sans doute le Danube qu'il nomme ainsi, il s'éleva une tempête qui les porta dans la mer qui sépare les Libyens et les Celtes, auprès de l'île de Sardaigne. Apollonius de Rhodes[5], qui a fleuri sous Ptolémée Philopator, vers l'an 220 avant J. C., fait entrer de même les Argonautes dans le Danube, mais il les fait passer dans le golfe Adriatique par un bras de ce fleuve, qu'il suppose tomber dans ce golfe. Apol-

[1] Lib. IV, *Argon.* v. 259. — Cet Antimachus est probablement l'auteur de la Thébaïde, qui florissait au temps de Lysander et de la jeunesse de Platon.

[2] Suidas. Vid. Voss. *De Poetis*, cap. VII, VI, p. 42. — [3] Voyez l'article précédent.

[4] Apollod. *Bibl.* lib. I, cap. IX, 24.

[5] Suidas, Apollonius.

lodore, qui regardait sans doute ce détail comme une addition moderne, a mieux aimé ne rien détailler.

La fable des Argonautes avait, à la vérité, un fondement dans l'ancienne tradition, puisqu'il en est parlé dans Homère. Mais il ne paraît pas que, du temps de ce poëte, on eût aucune idée du voyage de Jason dans le Pont-Euxin et jusqu'à Colchos, et encore moins de son retour en Grèce par l'Océan, en remontant soit le Phase, soit le Danube, soit le Tanaïs. Tous ces détails géographiques sont sans doute des fictions imaginées dans les siècles postérieurs, et après l'établissement des colonies grecques sur les bords du Pont-Euxin. C'est le défaut général de presque tous les mythographes, de ne pas distinguer le fond des anciennes traditions fabuleuses d'avec les additions que les poëtes y ont faites de temps en temps; de joindre au témoignage des plus anciens écrivains celui de quelque misérable scholiaste grec ou latin, comme Tzetzes ou Servius, et de donner la torture à leur esprit pour imaginer des moyens de concilier des récits souvent contradictoires. Les savants commentaires de Méziriac sur les épîtres d'Ovide en fournissent des exemples à chaque page.

Entre toutes les anciennes fables, il n'y en a aucune sur laquelle on ait plus varié, aucune qui porte le plus de caractères de nouveauté, enfin aucune dont les détails, soit généalogiques, soit chronologiques, soit géographiques, soient plus opposés à toutes les anciennes traditions et surtout à celles que l'on trouve dans les poëmes d'Homère. Mais, entre les différentes manières de rapporter cette fable, celle qu'a suivie le faux Orphée est celle qui a le plus de marques de nouveauté; et, par conséquent, le poëme qui porte son nom ne peut servir à nous faire connaître le système géographique des anciens Grecs.

Eschyle, contemporain de Pindare, décrit, dans son Prométhée, les voyages de la nymphe Io; mais les détails géographiques rapportés par le poëte sont si peu exacts, et il est si difficile de se former une idée nette des pays qu'il fait traverser à la fille d'Inachus, qu'il serait inutile de s'y arrêter. D'ailleurs, Hérodote a suivi de si près Eschyle, qu'il faut le regarder comme contemporain de ce poëte.

Hérodote, né l'an 483 avant l'ère chrétienne[1], était plus jeune de quarante-deux ans qu'Eschyle et de trente-sept ans que Pindare, et il composa son histoire, selon Pline, vers l'an 444. Nous voyons, par son ouvrage[2], que c'était un homme extrêmement curieux, qui avait beaucoup voyagé et qui avait consulté avec soin les plus habiles gens des pays où il était allé. Il est tombé dans quelques méprises, mais ce n'est presque jamais qu'en parlant des choses ou des pays dont il déclare lui-même qu'il ne se croyait pas suffisamment instruit, et il a soin, le plus souvent, de déclarer qu'il se contente de rapporter ce qu'on lui a dit, sans prétendre le garantir. Ainsi, les méprises n'empêchent pas que, en réunissant les digressions géographiques répandues dans son Histoire, on ne puisse former un corps assez complet de la géographie de son temps.

Hérodote décrit, au II^e^ et au IV^e^ livre de son Histoire[3], la partie de l'Europe située au nord de la Grèce, le cours du Danube et des différentes rivières dont il reçoit les eaux, celui du Borysthènes et celui du Tanaïs. Il rapporte le nom des peuples établis le long de ces fleuves et donne la mesure des pays qu'ils occupent depuis le Danube jusqu'au Tanaïs et depuis les bords du Pont-Euxin jusqu'au terme des pays connus vers le nord. Il marque ces mesures en journées de che-

[1] Vide Fabric. *Bibl. græc.* vol. I, p. 531, 574, 662, 1re édit.

[2] Plin. XII, 4, anno v, cond. 310. Euseb. olymp. 84.— [3] Herod. II, 33; IV, 49.

min, mais il évalue lui-même les journées à 200 stades. Au delà du Tanaïs, vers l'Orient, Hérodote décrit les vastes plaines de la Scythie qui s'étendaient jusqu'à la chaîne des monts impraticables connus des anciens, sous le nom d'*Imaüs*, et des modernes, sous le nom de *Semui Poyos*. Il nomme les diverses nations qui habitent ces plaines et a soin de distinguer celles qui étaient d'origine scythique; celles qui faisaient partie des *Sauromates* ou *Sarmates*, et celles qui n'avaient rien de commun avec ces deux peuples. Ce qu'il dit à ce sujet est confirmé par les relations modernes, surtout par la *Tartarie* du célèbre M. Vitsen, où nous voyons que les nations *alaniques* ou *russiennes*, les nations *tartares*, et les nations *czéremisses* ou *merduates*, etc. ont encore à peu près les mêmes limites marquées dans Hérodote.

Au pied du mont Imaüs, vers le midi, et même au delà, vers l'Orient, Hérodote[1] place les Issédons, nation très-nombreuse, qui s'étendait au midi, jusqu'au pays des Massagètes, placés à l'orient de la Perse, et qui n'en était séparée que par le fleuve Araxes, qui se jette dans la mer Caspienne, du côté de l'orient. Ces mêmes Massagètes étaient situés au nord des Indes, en sorte que cette description comprend tout ce que l'on a connu pendant longtemps du côté de l'Orient.

Hérodote[2] parle ailleurs d'un autre fleuve qu'il nomme aussi Araxes, lequel, prenant sa source dans la *Matiène*, voisine de l'Arménie, coule vers l'Orient et entre dans la mer Caspienne par sa partie occidentale, voisine du Caucase. Ce fleuve Araxes traverse le pays des *Saspires* ou *Sapires* (nommés depuis *Ibères*, par les écrivains postérieurs *Sabères*). Ces peuples, qui sont au nord de la Médie, confinent, à leur occident[3], avec la Col-

[1] Herod. I, 202, 203. — [2] Lib. IV, 40, 41. — [3] Lib. IV, 37.

chide, située à l'embouchure du Phase, et à l'extrémité orientale du Pont-Euxin.

Hérodote ne dit pas formellement que les deux Araxes dont il parle sont deux fleuves différents; mais, comme les deux descriptions qu'il en fait en deux endroits de son ouvrage contiennent des circonstances incompatibles, et que nous avons d'ailleurs des preuves que les Persans ont donné le nom d'Araxes [1] à quatre ou cinq fleuves différents, l'équité veut que nous interprétions favorablement cet historien et que nous ne lui prêtions pas des absurdités.

Hérodote [2] assure, en parlant de la *mer Caspienne*, qu'elle est environnée de tous côtés par la terre et qu'elle n'a aucune communication avec l'Océan, à la différence de la mer Méditerranée, laquelle se joint à l'océan Atlantique par le détroit des Colonnes. L'Océan lui-même communique avec la mer Érythréenne, qui forme le golfe Persique et le golfe Arabique. La mer Caspienne a de longueur quinze journées de navigation, et de largeur huit journées. *Longueur* et *largeur*, dans Hérodote, de même que dans tous les autres historiens, se prennent en sens ordinaire et sans aucun égard à l'orientement ou aux latitudes et aux longitudes, choses auxquelles Hérodote ne pensait guère. Par l'évaluation qu'Hérodote lui-même a donnée dans un autre endroit [3] des journées de navigation, la longueur de la mer Caspienne sera de 10,500 stades, et sa largeur de 5,600, proportion qui ne s'éloigne pas de celle de la carte de cette mer, levée et publiée par ordre du czar Pierre le Grand. Hérodote avait eu, à ce qu'il nous apprend lui-même [4], des conversations avec un prince scythe nommé *Tym-*

[1] *Arrax* signifie encore en persan un fleuve en général, de même que le *ouad* des Arabes. Reland, *De Paradiso terrestr. Dissertat. miscellan.* — [2] Herod. II, 203.
[3] Lib. IV, 85.
[4] Lib. IV, 76.

nès, tuteur de *Spargapites**, roi d'une nation voisine d'Olbiopolis et du Borysthènes. Ainsi, il n'était pas étonnant qu'il eût eu de bons mémoires sur la géographie de tous ces pays.

A l'orient des Perses, Hérodote ne connaissait rien au delà des Indes[1]. Darius Ier, ayant voulu connaître ce pays, y avait envoyé un Grec nommé Scylax et citoyen de la ville de Caryande, en Ionie. Ce Scylax, s'étant embarqué sur l'Indus[2], conformément à ses instructions, descendit ce fleuve depuis la ville de *Caspatyrus* jusqu'à la mer. Il suivit les côtes de Perse dans la mer Érythréenne et dans le golfe Persique et continua sa navigation le long des côtes d'Arabie, depuis l'embouchure de l'Euphrate jusqu'à l'entrée du golfe Arabique. Scylax mit trente mois à ce voyage, et ce fut sur les mémoires qu'il en rapporta que Darius forma le projet de la conquête des Indes, dont il soumit une partie.

Scylax publia en grec un périple ou relation de son voyage par mer et une description des Indes qui est citée par Aristote[3]. Mais il ne faut pas le confondre, comme ont fait même quelques anciens, avec un autre Scylax[4] qui vivait au temps de Philippe, père d'Alexandre, et duquel nous avons un périple de la *mer Intérieure,* qui est le seul ouvrage ancien de ce genre qui se soit conservé entier jusqu'à notre temps.

Hérodote[5] dit que les Indiens de *Caspatyrus* et de *Pactyïca*[6], qui habitent la partie septentrionale de l'Inde et qui sont voi-

* Non tuteur d'Ariapithès. (W-R.)

[1] Herod. III, 99. — [2] *Id.* IV, 44.

[3] Aristot. *Politic.* VII, 14.

[4] Voyez la Dissertation de Dodwell sur Scylax, vol. I des *Géogr.* publ. par Hudson. Dodwell s'est trompé sur l'âge de Scylax, qu'il confond avec un troisième Scylax postérieur à Polybe.

[5] Herod. III, 99.

[6] Ces deux mots de *Caspatyrus* et de *Pactyïca* ne se retrouvent plus dans les géographes postérieurs; cependant on ne peut douter que ce ne fussent des noms indiens. Il y a encore un pays nommé *Cospetir* près du Bengale, et le mot de *pati* se trouve dans le nom indien du royaume d'Orixa, qui est appelé *Gaspatii,* IVe décade de Barros, publ. par Lavanha,

sins de la Bactriane, sont les plus braves et les plus guerriers de tous les peuples de ce nom. Vers l'embouchure du fleuve Indus, et sur la côte voisine, sont les Indiens *ichthyophages;* et, en s'avançant à l'orient de ce fleuve, on trouve les Indiens nomades ou pasteurs, qui sont nommés *Padæi*. Au midi de ces Indiens, il y a une nation qui ne vit que de fruits et de légumes et qui ne tue aucun animal. Ces Indiens s'étendent fort loin et ne dépendent point du roi de Perse. Au delà des Indes, vers l'orient [1], ce ne sont plus que de vastes déserts dont personne ne peut rien dire. Au temps d'Hérodote, on ne connaissait point encore l'Inde méridionale, et l'Arabie passait pour le canton de l'Asie le plus avancé vers le midi. Hérodote [2] paraît avoir assez bien connu le pays des Arabes; car, quoiqu'il n'en ait point donné de description détaillée et suivie, toutes les choses qu'il en dit par occasion se trouvent conformes à ce que les géographes postérieurs les plus exacts nous en ont appris.

L'Afrique était très-bien connue au temps d'Hérodote; et, parmi les choses qu'il rapporte de ce pays, il s'en trouve de très-singulières pour la géographie. Ce vaste pays est, selon lui [3], une grande péninsule qui n'est attachée au continent de l'Asie que par un isthme de 1,000 stades, qui sépare la mer Méditerranée et le golfe Arabique. Néchos, qui régnait en Égypte vers l'an 624 et cent ans avant Cambyse, avait formé le projet de joindre les deux mers, par un canal tiré du Nil à la mer Rouge; mais il fut contraint de l'abandonner, à cause de la pensée où l'on était alors et où l'on a été encore longtemps depuis que le golfe Arabique était plus élevé que le Nil

lib. IX, cap. 1 : Espatii; Bengale; Noropatii; Brisnaga; Bonorpatii; Delhi; Coupatii; Cou, etc.

[1] Herod. III, 40.
[2] Lib. III, 104.
[3] Lib. III, cap. XLII.

et que la Méditerranée[1]. Cet inconvénient supposait que le golfe Arabique et l'océan Oriental n'avaient aucune communication avec la mer Méditerranée et que ces mers n'étaient point de niveau; ce fut peut-être pour s'en assurer que Néchos entreprit de faire reconnaître les côtes de l'Afrique et la communication de l'océan Oriental avec la mer Méditerranée.

Pour cet effet, il fit construire un vaisseau dans la mer Rouge et chargea les Phéniciens qu'il fit embarquer dessus de faire le tour de l'Afrique par l'Océan et de revenir en Égypte par la mer qui est au septentrion de ce pays, c'est-à-dire par le détroit de Gades et par la Méditerranée. Les Phéniciens exécutèrent leur commission; et, après un voyage qui dura trois ans entiers, à cause des différents séjours qu'ils furent obligés de faire sur les côtes d'Afrique, ils revinrent par la Méditerranée et abordèrent à Canope. « Il y avait dans le récit de leur voyage une particularité que je ne puis comprendre, dit Hérodote, mais que d'autres comprendront peut-être, savoir qu'en côtoyant l'Afrique ils avaient eu le soleil à leur droite. » Les anciens philosophes, et surtout les pythagoriciens, plaçaient le nord à droite et le midi à gauche, comme nous l'apprend Aristote, qui fait là-dessus une longue dissertation[2].

Il n'est pas facile de deviner sur quoi tombait la difficulté d'Hérodote, qui n'était pas grand astronome; mais, sans entrer dans cette discussion, il suffit de faire observer que cette

[1] On lit dans la v^e^ décade des guerres des Portugais aux Indes, liv. VII, chap. v, p. 153, qu'en 1590 on tint au Caire des conférences pour l'ouverture d'un canal du Nil à la mer Rouge, mais que les ingénieurs d'Amurat et les gens du pays conclurent que la mer Rouge étant plus haute que le Nil, elle coulerait dans ce fleuve, et qu'elle en gâterait les eaux. Couto cite le témoignage d'un juif qui prétendait avoir assisté à ces conférences. Cependant le fait est absolument faux; car il y a eu, sous les califes, un canal qui allait du Caire à la mer Rouge, sans qu'il arrivât rien de ce que l'on avait appréhendé.

[2] Aristot. *De Cœlo*, lib. I, cap. II, p. 453. Empédocle disait la même chose. Plut. *De Placit.* II, 10. Nous sommes,

circonstance était une preuve que les Phéniciens avaient eu, dans une partie de leur route, le soleil à leur droite, lorsqu'ils avaient navigué au delà du tropique, comme il faut le faire pour doubler le cap de Bonne-Espérance, qui est par les 34 degrés de latitude sud.

Hérodote nous apprend encore[1] que Xerxès, roi de Perse, eut dessein de faire faire un semblable voyage autour de l'Afrique, mais cela, en partant des côtes d'Égypte dans la Méditerranée et en passant par le détroit des Colonnes pour entrer dans l'océan Atlantique, et revenir en Égypte par le golfe d'Arabie. Mais ce voyage ne fut point achevé; Sataspes, grand seigneur persan, chargé de cette commission, ne passa point le cap *Syloé*, dans l'océan Atlantique, et prétendit que, au delà de ce cap, il avait trouvé une mer remplie de basses et d'herbes marines qui s'opposaient au passage du vaisseau.

Au temps d'Hérodote[2], ce voyage du cap Syloé était une chose ordinaire, et les Carthaginois allaient sur cette côte chercher de la poudre d'or qu'ils recevaient des Éthiopiens en échange de leurs marchandises; voilà ce que nous apprend cet écrivain au sujet des navigations faites autour de l'Afrique, mais il nous a encore conservé le détail de deux voyages par terre dans l'intérieur de l'Afrique qui ne sont pas moins curieux.

Le premier de ces voyages est une traversée faite d'orient en occident[3], depuis la ville de Thèbes, dans la haute Égypte, jusqu'à la chaîne du mont Atlas, voisine de l'Océan et plus avancée vers l'occident que le détroit des Colonnes. Cette traversée, qui se fait par un pays désert, est de cinquante jours de

selon lui, dans la partie droite du monde, au nord de la ligne et du tropique du Cancer.

[1] Lib. IV, 43.

[2] Lib. IV, cap. CXCVI.

[3] Lib. IV, cap. CLXXXI.

marche, et ces journées sont réglées par la distance des puits auprès desquels on s'arrête. *Édrisi*[1], décrivant, dans sa Géographie, la route que tinrent les Arabes lorsqu'ils passèrent dans l'Afrique, compte de même cinquante journées du Caire à la mer Occidentale. Hérodote distingue les nations libyennes, au voisinage desquelles on passait, et observe que, du pays des Garamantes, situé au midi des Lotophages et de la Syrte occidentale, on comptait trente journées vers le midi jusqu'à un pays fertile en pâturages et arrosé, qui ne devait pas être éloigné de cette rivière qui partage l'Afrique en deux. Le second voyage dans l'intérieur de ce pays décrit par Hérodote[2] contient quelques circonstances plus importantes. Ce voyage fut entrepris par un simple motif de curiosité. Quelques jeunes gens de la nation des Nazamones, située au midi de Cyrène et à l'orient de la grande Syrte, cherchant à se distinguer, se mirent en tête de découvrir quelles étaient les nations qui habitaient au delà du grand désert. Ils dirigèrent leur route au midi; déclinant au couchant et après avoir marché plusieurs jours, ils arrivèrent dans un pays fertile rempli d'un grand nombre de lacs et habité par une nation éthiopienne très-policée. Les hommes étaient d'une taille extrêmement petite, mais ils étaient très-courageux et très-braves. Ce pays était arrosé par un grand fleuve dans lequel on trouvait des crocodiles et qui coulait d'occident en orient. Hérodote tenait ce détail de quelques Cyrénéens qui l'avaient appris d'un roi des Ammoniens nommé *Étéarque* auquel les Nazamones l'avaient raconté. Étéarque ne doutait point que ce fleuve rempli de crocodiles, et qui coulait d'occident en orient, ne fût un de ceux qui vont tomber dans le Nil.

[1] *Geogr. Nubiensis*, p. 74, 75, 106. — [2] Lib. II, cap. XXXII.

La relation d'un Anglais[1] qui avait passé plusieurs années parmi les Jagas, qui sont dans le cœur de l'Afrique, nous apprend qu'il y a dans ce pays une nation de nègres nommés *Matimbas* qui ne sont pas plus hauts que des enfants de douze ans et qui habitent à huit journées au nord des frontières du pays de *Loango*, ce qui confirme le récit des Nazamones d'Hérodote. Ce qu'ils disaient de ce grand fleuve rempli de crocodiles et coulant vers l'Orient est confirmé de même par les dernières découvertes de nos colonies du Sénégal. On a trouvé, en remontant ce fleuve[2], qu'il prend sa source dans une chaîne de hautes montagnes qui sont à trente journées au plus de la mer, et que, de l'autre côté de ces mêmes montagnes, il y a plusieurs lacs qui forment une très-grande rivière, laquelle coule vers l'Orient, mais dont le cours n'est encore connu que par le rapport des nègres.

La partie occidentale et septentrionale de l'Europe était ce qu'Hérodote connaissait le moins; aussi a-t-il soin de nous dire qu'il n'en parlera pas en détail, parce qu'il ne lui a pas été possible de trouver quelqu'un qui eût examiné la situation de ces pays et avec lequel il pût vérifier ce qu'il en avait ouï dire. Il rapporte, par exemple[3], qu'il a ouï parler d'un fleuve *Éridan* qui tombe dans l'océan Septentrional et sur les bords duquel on trouve l'*electrum* ou l'ambre jaune, mais il avoue que ce nom grec, donné à un fleuve qui coule dans des pays barbares, lui rend le récit douteux. Il en dit autant des îles *Cassitérides*, où les Phéniciens allaient chercher l'étain nommé *cassitéron* par les Grecs. On verra dans la suite que, malgré les scrupules d'Hérodote sur le nom de ce fleuve et de ces îles, le fond des narrations qu'on lui avait faites à ce sujet

[1] Andre Batell, dans *Purchas Pilgrimage*, liv. VIII, chap. III, p. 974, 980, etc.

[2] Voyez la carte du Sénégal de Guill. Delisle, publiée en 1726. — [3] Lib. III, 115.

devait être véritable; mais, il faut conclure de là qu'il était un peu moins crédule que nous ne le pensons, et qu'il examinait les mémoires géographiques qui lui tombaient entre les mains, avant de les faire entrer dans son Histoire.

On trouve dans deux dialogues de Platon (dans le *Timée* et dans le *Critias*) un assez long détail géographique d'une grande île située dans l'océan Atlantique, à peu de distance et vis-à-vis des Colonnes d'Hercule. Cette île, dit Platon, était aussi grande que l'Asie et l'Afrique prises ensemble, et, au delà, il y avait encore plusieurs autres îles. Quelque soin que Platon ait pris de donner un air historique à son récit, il est clair que tout ce qu'il dit de l'étendue et de la situation de ce pays, des mœurs et de l'origine de ses habitants, de leurs expéditions dans notre continent et de la conquête qu'ils firent de la plus grande partie de l'Europe et de l'Afrique, il est clair, dis-je, que tout cela n'est qu'une espèce de roman philosophique imaginé pour avoir occasion de donner un modèle de gouvernement conforme aux idées de la république.

Les modernes ont voulu presque tous trouver l'Amérique dans cette île Atlantique de Platon, et comme il n'est rien dont on ne vienne à bout avec de l'imagination, ils ont découvert une parfaite ressemblance entre l'île d'Atlantis et l'Amérique, et Guillaume Sanson publia, en 1669, une carte de ce pays, sous le nom d'*Atlantis*, dans laquelle il fit entrer tous les détails de la description de Platon. Cependant il ne faut, pour déranger tout ce système, que faire attention au peu de distance que Platon met entre cette île et notre continent. Cette proximité étant contraire aux connaissances que l'on avait de l'Océan, au temps de Platon, il supposa que le même déluge qui avait inondé, selon lui, l'Attique et la plus grande partie de l'Europe, un grand nombre de siècles avant Ogygès et Deu-

calion, avait détruit aussi cette île Atlantique, en sorte qu'il n'en restait de vestiges que quelques bas-fonds, et quelques écueils que l'on rencontrait, dit Platon, au sortir des Colonnes d'Hercule. Comme ces bas-fonds étaient une chose imaginaire, on voit, par le récit de l'histoire de *Sataspes*, qu'on les avait reculés, au temps de Xerxès, jusqu'au cap Syloé; et, à mesure que les côtes ont été mieux connues, on voit qu'on a toujours été obligé de les reculer davantage.

Théopompe, disciple d'Isocrate et contemporain d'Alexandre, renouvela, dans son Histoire[1], l'histoire de l'île Atlantis, mais il lui donna une forme et une origine différentes. Elle avait été connue, disait-il, par un discours de Silène à Midas, roi de Phrygie. Xénophon nous apprend, dans sa Retraite des dix mille, que l'on montrait en Phrygie, auprès des sources du Méandre, une fontaine où l'on prétendait que Midas avait enchaîné *Silène*, après l'avoir enivré. C'était là sans doute une fiction imaginée sur le modèle du Protée d'Homère, mais c'est une preuve que Théopompe n'en était pas le premier auteur.

Silène raconte à Midas que la terre où nous habitons est une grande île entourée de tous côtés par l'Océan et que, au delà de cet Océan, il y a un autre continent rempli d'hommes et d'animaux une fois plus grands que ceux de notre terre, et dans lequel l'or et l'argent sont aussi communs que le fer l'est chez nous. Parmi les diverses nations qui habitent ce continent, Silène en distingue deux trop puissantes et trop nombreuses, dont l'une est pacifique et religieuse, et l'autre guerrière et cruelle.

Le caractère différent de ces deux nations, joint à l'abondance de l'or et de l'argent, a persuadé à plusieurs modernes que c'était là un portrait des Péruviens et des Mexicains, aux-

[1] Ælian. *Var. histor.* III, 18.

quels ces caractères opposés ne conviennent pas mal[1]; c'est dommage que la chronologie y soit contraire, que la suite des rois péruviens remonte à peine à l'année 400[2], avant l'arrivée des Espagnols dans ce pays, et que l'établissement des Mexicains soit encore moins ancien.

L'auteur du Traité du Monde qui se trouve parmi les œuvres d'Aristote fait mention de ce continent et des îles voisines situées dans l'Océan; mais cet ouvrage est postérieur à Aristote, puisqu'il y est fait mention de la Taprobane, et il y a apparence que l'auteur avait copié Théopompe. Il est parlé, dans le livre des Choses merveilleuses, attribué au même Aristote, d'une grande île située dans l'océan Atlantique et découverte par les Carthaginois, mais dans laquelle ils n'avaient trouvé aucun habitant. Diodore de Sicile, parlant de cette même île, dit qu'elle était à plusieurs journées vers l'occident de l'Afrique, et que c'était une tempête qui y avait porté les Carthaginois[3]. Plutarque nous apprend, dans la vie de Sertorius, que, au temps de ce capitaine, les Espagnols débitaient beaucoup de fables au sujet de cette île, et plusieurs géographes ont cru que c'était une des Canaries; mais la distance marquée par Diodore ne peut convenir à ces îles. D'ailleurs, il paraît qu'elles n'étaient pas encore connues au temps de Sertorius. Pline est le premier qui en ait parlé clairement, et cela, sur le rapport d'un *Statius Sebosus* et sur les mémoires de Juba. Ce que Strabon et Diodore disent des îles Fortunées est si vague et si peu détaillé, qu'il n'est pas trop sûr qu'ils aient connu les Canaries; peut-être tout ce qu'ils ont dit des îles Fortunées est-il un reste des traditions anciennes de la fabuleuse île Atlantique, traditions dont les Grecs eurent bien de la peine à se détacher. J'ai réuni en un seul article ce que les

[1] Voyez Laët. *Origines américaines.* — [2] Laët. *ibid.* — [3] Diod. V, p. 208.

anciens ont dit de ces îles de l'océan Atlantique: je reprends l'ordre chronologique et je vais passer aux écrivains qui ont suivi Hérodote.

Ctésias, dont les ouvrages furent publiés vers l'an 398, avait composé, entre sa grande Histoire, un *périodе,* ou voyage par terre et une description des Indes[1]. Mais, s'il faut juger de ce dernier ouvrage par l'extrait qu'en a fait Photius[2], il ne paraît pas que Ctésias connût une plus grande partie des Indes qu'Hérodote. A la vérité, il y a quelques manuscrits de Photius où l'on trouve le nom des *Sères*[3], peuple situé à l'orient des Indes; mais il n'est pas sûr que ce ne soit pas là une scholie de quelque copiste, car il n'y a rien dans le récit de Ctésias qui caractérise les *Sères*.

Le périple de Scylax est, comme je l'ai déjà remarqué, le plus ancien et le seul morceau de ce genre que nous ayons en original; car le périple d'Hannon est une traduction, et peut-être même un fragment de la relation du général carthaginois. L'ouvrage de Scylax contient une description de toutes les côtes de la mer Intérieure, c'est-à-dire de la Méditerranée, du golfe Adriatique et du Pont-Euxin. Les distances y sont marquées dans un assez grand détail, en journées de navigation, évaluées à 500 stades par l'auteur lui-même, dans les grandes traversées. Quand les distances sont moindres, le nombre des stades est marqué[4]. J'ai déjà fait observer que Strabon, en décrivant la côte d'Égypte, avait copié Scylax, et même avec une faute causée par une lacune qui devait se trouver dès lors dans le texte de Scylax. J'ajoute ici que la distance

[1] L'histoire de Ctésias finissait à la troisième année de la 95ᵉ olympiade. Diod. lib. XIV, olymp. 95.

[2] Photius, cod. 72.

[3] Phot. p. 147. Adde notas Hogchelii, p. 25.

[4] La distance de Canope à l'île du Phare.

marquee par Dicæarque entre Carthage et le détroit des Colonnes était celle de Scylax, comme on le verra dans le troisième article de ce mémoire; ce qui montre que ce périple est plus ancien que ne l'a prétendu Dodwell.

Scylax parle de la colonie grecque du Phase; ainsi son ouvrage est postérieur à la fin de l'expédition de Xénophon, ou à l'an 400 avant Jésus-Christ[1]; il faut même le placer après l'année 368, puisqu'il parle de Messène comme d'une ville existante, et que Messène ne fut rebâtie qu'en la quatrième année de la 102[e] olympiade[2]. Cependant on ne peut reculer la publication de son périple au delà du commencement du règne d'Alexandre, puisque l'on y parle de Tyr comme d'une ville florissante qui a un roi particulier, qui est située dans une île séparée du continent par un détroit de trois stades. On y décrit l'île du Phare comme un lieu désert et qui n'était fréquenté qu'à cause de la commodité du port et de la facilité qu'il y avait de faire de l'eau dans le lac Maréotis. Un écrivain postérieur à Alexandre n'aurait point ignoré que Tyr n'était plus une île, et que l'île du Phare faisait partie d'une ville considérable. La partie du périple de Scylax qui a le plus de rapport à l'objet que je traite ici est celle qui contient la description des côtes occidentales d'Afrique, depuis Tingis, ou depuis le détroit, jusqu'à l'île de *Cerné*.

Les vaisseaux phéniciens s'avançaient jusqu'à cette île, mais ils ne passaient point au delà à cause des écueils et des basses dont le golfe voisin était rempli. Ils envoyaient de petits bâtiments légers qui entraient dans ce golfe, et qui remontaient même les rivières qui y tombaient, pour faire le commerce avec les Éthiopiens. La distance de Cerné aux Colonnes, qui était de 6,000 stades, et sa situation auprès d'un

[1] Diod. lib. XIV, p. 416. — [2] *Idem*, olymp. 102, anno 4, lib. XV, p. 491.

promontoire et au voisinage d'un golfe rempli de bas-fonds dans lequel tombent plusieurs rivières, ne permettent pas de douter que cette île ne soit la même que celle d'*Arghin*, que les Maures nomment encore l'île de *Ghir*[1].

Scylax fait mention de plusieurs comptoirs et villes phéniciennes bâtis sur la côte d'Afrique, et, entre autres, de la ville de *Thymiaterium*. Le périple qui porte le nom d'Hannon nous apprend que cette ville fut fondée par le général carthaginois; ainsi on ne peut douter que son expédition ne fût antérieure à Scylax; mais comme ce dernier semble, dans son périple, ne rien connaître au delà de Cerné, et que le périple d'Hannon décrit une navigation faite le long des côtes d'Afrique, vingt-six journées au delà de cette île, il en faut conclure que Scylax n'avait point vu la traduction grecque du périple d'Hannon, qui n'était peut-être pas encore publiée de son temps.

Le Traité des Choses merveilleuses, imprimé parmi les ouvrages d'Aristote, est le plus ancien ouvrage où l'on trouve le nom d'Hannon, et où il soit fait une mention expresse de son périple. Ce traité est cité, tantôt sous le nom d'Aristote[2], tantôt sous celui de Théophraste, par Antigonus, de Caryste, qui a vécu sous les deux premiers Ptolémées[3]. Une partie des choses qui y sont rapportées se trouve encore dans les ouvrages d'Aristote, en sorte que l'on ne peut s'empêcher de le regarder comme une compilation faite et publiée par Théophraste, son disciple. Pour ce qui est du périple d'Hannon, on ne peut douter qu'il n'ait été connu à Aristote lui-même, puisque ce philosophe parle, dans son Traité des Météores[4], d'un grand fleuve nommé *Chremetes*, qui est rempli de crocodiles et qui

[1] *Prem. Relation d'Afrique* du P. Labbat.

[2] Aristote, vol. I, p. 1153.

Vid. Voss. *De hist. Græcis*, I, cap. XII

[4] *Meteorol.* I, XIII.

tombe dans l'océan Atlantique; on lit la même chose du fleuve *Chrètès,* dans le périple d'Hannon.

Le Traité des Météores d'Aristote est antérieur à l'expédition d'Alexandre dans les Indes, car il n'y est fait aucune mention du Gange dans l'énumération que l'on y trouve des plus grandes rivières connues alors. Le Gange n'a été connu aux Grecs que par l'expédition d'Alexandre. Ce même traité doit avoir été composé après l'an 341 avant Jésus-Christ, puisqu'il y est fait mention de l'archontat de Nicomaque, lequel est de la quatrième année de la 109[e] olympiade[1].

Pline[2] dit que le voyage d'Hannon fut fait dans le temps de la *puissance des Carthaginois;* mais cette puissance a commencé de si bonne heure, et elle a duré si longtemps, que l'on ne peut établir une date précise là-dessus. Je me contenterai de faire observer que la relation même d'Hannon nous montre que le voyage au delà de l'île de *Cerné* se faisait dans une mer et dans un pays inconnu, et qu'il faut conclure de là que la découverte d'Hannon est antérieure au règne de Nechos et au voyage des Phéniciens entrepris vers l'an 624 avant l'ère chrétienne, car le projet du roi d'Égypte suppose une connaissance au moins imparfaite de la nature de ces mers, et de la possibilité qu'il y avait de faire le tour de l'Afrique.

Pline[3] dit qu'en même temps qu'Hannon s'avançait vers le midi, les Carthaginois envoyaient vers le nord une autre flotte commandée par Himilcon, avec ordre de reconnaître les côtes occidentales de l'Europe. Rufus Festus Avienus[4], dans sa traduction paraphrasée de la Périégèse de Denys, parle de cet *Himilcon,* et rapporte plusieurs choses tirées de son périple. Il dit que ce Carthaginois employa quatre mois « d'une navi-

[1] Diod. XVI, 549.
[2] Plin. II, 67, et V, 6.
[3] Plin. II, 67.
[4] Ruf. Festus, vers 95, 106, 115.

gation fâcheuse pour se rendre de Gades aux îles *Œstrimnides*, riches en étain, et où les Phéniciens de Cadix allaient chercher ce métal. Ces îles étaient, ajoute-t-il, voisines de celles d'*Alcion*, et seulement à deux journées de l'île sacrée des *Hiberniens*[1]. » Ces îles *Œstrimnides* sont les îles Hespérides, riches en étain, de la Périégèse de Denys, et les îles Cassitérides d'Hérodote et de Strabon. Camden[2] a montré que c'étaient celles que l'on nomme aujourd'hui Sorlingues ou de Scilly, lesquelles sont extrêmement abondantes en étain.

Strabon[3] nous apprend que les Phéniciens regardaient le commerce de ce métal comme tellement avantageux, qu'ils apportaient tous leurs soins à cacher aux étrangers le lieu où ils l'allaient chercher; ce qui durait encore même après la conquête de l'Espagne par les Romains; ainsi, il n'est pas étonnant qu'Hérodote n'ait pu s'instruire de la situation des îles Cassitérides. Si le périple d'Himilcon n'était pas plus clair que ce qu'on en trouve dans Avienus, il n'y avait pas lieu de croire que la traduction qui en parut, à peu près dans le même temps que celle d'Hannon, pût mettre les Grecs en état de découvrir la route des îles Cassitérides. Car c'est tout ce que l'on peut faire que de reconnaître, dans l'espèce de périple donné par Avienus, les lieux qui nous sont le mieux connus.

Les anciens[4] ont parlé d'un Euthymènes, de Marseille, qui avait fait un voyage dans l'Océan et qui en avait écrit une relation; tout ce que nous en savons, c'est qu'il avait été jusqu'auprès d'un golfe dans lequel tombait un fleuve considérable, qui coulait vers l'occident et où l'on voyait des cro-

[1] Dionys. *Pericg.* v. 570.
[2] Camden, *Britann.* p. 857.
[3] Strab. III, p. 175.
[4] Senec. *Quæst. natural.* lib. IV, cap. II. Plutarch. *De placit. philosoph.* IV, 1. Anonymus, *De incremento Nili, ad calcem Herodot.* Aristid. *Oratione ægyptiaca.*

codiles. Ce fleuve ressemble fort au *Chretes* d'Hannon et au *Chremetes* d'Aristote[1]. Ce philosophe croyait, de même qu'Euthymènes, que ce fleuve était un bras du Nil qui, prenant sa source dans les montagnes d'Argent, se séparait en deux branches dont l'une coulait au nord, et l'autre, tournant vers l'occident, allait tomber dans la mer Extérieure. Euthymènes ajoutait au récit de ce qu'il avait vu une conjecture sur la cause du débordement du Nil : ce débordement était causé, dit-il, par les vents annuels ou *étésiens*, qui, soufflant de l'occident dans l'océan Atlantique, s'opposaient au cours des eaux de ce bras du Nil, et les obligeaient de refluer dans le canal qui tombe dans la Méditerranée. Sénèque, rapportant cette opinion d'Euthymènes, dit qu'il emploie ses propres paroles[2]. Il y a beaucoup d'apparence que c'était sur l'autorité de cet Euthymènes qu'Aristote faisait le *Chremetes* un bras du Nil, car il n'avait rien trouvé de pareil dans Hannon, qui s'était contenté de rapporter simplement ce qu'il avait vu, sans y mêler aucun raisonnement. Si cette conjecture est admise, elle donnera l'âge d'Euthymènes : ce voyageur aura publié son périple, au plus tard, du temps même d'Aristote, et il aura été contemporain de Pythéas, qui entreprit un voyage par mer vers le nord de l'Europe. On pourrait peut-être soupçonner qu'Euthymènes et Pythéas furent envoyés par les Marseillais, grands navigateurs et grands commerçants; le premier vers le midi, pour découvrir sur la côte d'Afrique le pays d'où les Carthaginois tiraient la poudre d'or; le second vers le nord, pour découvrir les îles où ils allaient chercher l'étain. S'il était permis d'ajouter une seconde conjecture à la première,

[1] *Meteorol.* lib. I, cap. XIII.

[2] « Navigari, inquit, ad Atlanticum mare. » On trouve les mêmes mots dans l'Anonyme grec sur le débordement du Nil, qui sont par conséquent copiés de l'ouvrage d'Euthymènes.

on pourrait soupçonner encore que ce fut la traduction des périples d'Hannon et d'Himilcon par quelque Grec des villes de Sicile de la domination carthaginoise, qui fit former cette entreprise aux Marseillais. Ce que je vais dire des voyages de Pythéas servira à décider si ces conjectures sont bien fondées; je prie le lecteur de suspendre jusque-là son jugement.

Pythéas était beaucoup plus connu qu'Euthymènes; les anciens en parlent très-souvent, et, quoique Polybe, imité en cela par Strabon, ne le cite que pour le critiquer, et ne le nomme jamais qu'avec quelque épithète injurieuse, je ne sais s'il faut se régler sur le jugement qu'ils en ont porté l'un et l'autre, car tout ce qui nous est rapporté par les anciens, d'après Pythéas, est exactement vrai, et les critiques détaillées que Strabon en a faites, d'après Polybe, sont absolument fausses[1]; elles n'ont de fondement que le peu de connaissance qu'ils avaient eux-mêmes des pays dont ce géographe avait parlé.

On connaît deux différents ouvrages de Pythéas : le premier, sous le titre de *Description de l'Océan*[2], contenait une relation de son voyage par mer depuis Gades jusqu'à Thulé[3]; le second était un période ou voyage par terre[4], fait le long des côtes de l'Océan jusque dans la mer Baltique et jusqu'à un fleuve qu'il nommait Tanaïs[5]. Nous n'avons plus que quelques citations de ces ouvrages de Pythéas, encore faut-il les prendre le plus souvent chez des auteurs prévenus contre lui.

Pythéas était un habile astronome et un exact observateur. Hipparque[6], dans son Commentaire sur Aratus, cite avec éloge

[1] Voyez ce qu'en dit Gassendi, *De proport. Gnomon ad umbram solstitial.* Il faut remarquer cependant que Gassendi s'est trompé sur le temps de Pythéas et sur quelques autres articles.

[2] Gemin. *Isagoge*, cap. v.

[3] Strab. III, 148.

[4] *Schol. Apollon.* lib. IV.

[5] Polyb. apud Strab. II, 104.

[6] Hipp. in Arat. lib. I, cap. v.

sa description des étoiles qui étaient alors voisines du pôle boréal. Le même Hipparque[1] nous apprend qu'il comptait 30,300 stades de l'équateur au parallèle de Marseille, ce qui fait, dans l'hypothèse d'Hipparque, sur la grandeur du degré, 43° 17′ 8″ de latitude[2]. L'observation de Gassendi donne 43° 17′ 50″, et celle du P. Feuillée 43° 17′ 20″ à la latitude de Marseille.

Il y a beaucoup d'apparence que le voyage de Pythéas dans l'Océan s'était fait pour reconnaître les côtes, car nous savons qu'il comptait cinq jours de navigation de Gades au cap Sacré, ce qui ne peut avoir lieu qu'en naviguant terre à terre[3]. Il avait fait la même chose le long des côtes extérieures de l'Espagne et de la plus grande partie de la Gaule. Ératosthènes avait suivi ses mesures, comme nous l'apprenons de Strabon[4], qui lui en fait un crime. Pythéas avait estimé de même le circuit de l'île Britannique en naviguant terre à terre; c'est par cette raison qu'il lui donnait 20,000 stades de longueur, selon Ératosthènes[5]. Mais comme il faisait le tour entier de cette île de 40,000 stades, il y a beaucoup d'apparence qu'il commençait à mesurer sa longueur du cap *Belerium*, le plus avancé vers l'occident, et auprès duquel étaient les îles *Œstrimnides*, d'où l'on tirait l'étain[6]. Il n'avait pas fait le tour entier de l'île Britannique, comme il en avertissait[7], et il ne donnait cette mesure que comme une chose conjecturale. Après avoir suivi la côte orientale de cette île, au nord du cap *Cantium*[8], il s'était avancé six journées au delà, vers le nord, jusqu'à un pays que les Barbares nommaient *Thulé* et dans lequel la durée du jour

[1] Apud Strab. II, 134.

[2] Hipparque comptait, avec Ératosthènes, 700 stades au degré.

[3] Strab. III, 148.

[4] *Ibid.*

[5] Strab. I, 63.

[6] Polyb. ap. Strab. lib. II, p. 104.

[7] Strab. *ibid.*

[8] *Idem*, I, p. 63. Adde Plin. II, 75; IV, 16, et VI, 34.

solsticial était de vingt-quatre heures, selon Cléomède[1], ce qui suppose 66° 30′ de latitude nord. Le plus long jour n'était que de dix-huit heures dans la partie boréale de l'île Britannique[2]; c'est une latitude de 58 degrés. On croit assez communément que ce pays de *Thulé* est l'Islande, qui est en effet 65° 21′ et 67° 14′ de latitude[3]. La latitude du nord de l'Angleterre, de 58° selon Pythéas[4], est conforme aux observations modernes qui donnent 59° 30′ aux îles Orcades.

Pythéas, ainsi que l'observe Strabon[5], ne disait point que *Thulé* fût une île, et, à s'en tenir au passage de sa relation, rapporté par Geminus[6], il ne prétendait point avoir été jusque-là; il dit seulement, dans ce passage, que les Barbares lui montraient dans l'horizon les points du lever et du coucher dans les différents pays dont ils parlaient, et que du lieu de ces différents points il résultait qu'au temps du solstice d'été leurs nuits étaient sous un climat de trois heures, sous un autre de deux heures, etc. Toute l'antiquité s'accorde à reconnaître Pythéas comme le premier qui ait supposé que le climat sous lequel le soleil ne se couche point au jour du solstice était habité. De là, il suit nécessairement qu'il est plus ancien qu'Aristote, car ce philosophe dit formellement[7] que la zone habitée s'étend au nord jusqu'aux pays qui ont la couronne d'Ariane dans leur cercle arctique et pour lesquels cette constellation ne se couche pas. De son temps, la Luisante de la couronne d'Ariane était proche du tropique, à vingt-trois degrés de l'équateur, et elle était toujours visible pour les pays qui sont au 67ᵉ degré de latitude nord et sous le climat de *Thulé*.

[1] Cleomed. *De Sphær.* lib. I.

[2] J'ai suivi la Table des climats de Ptolémée, parce qu'il s'agit ici de savoir l'opinion des anciens.

[3] Riccioli, *Geograph. reform.* lib. VII, cap. XXI, p. 307. — [4] Barrocius, *Opera posthuma.*

[5] Strab. II, p. 115.

[6] Gemin. *Isagoge*, cap. V.

[7] *Meteorol.* II, 5.

Ce traité des Météores est, comme je l'ai déjà fait observer, antérieur à l'expédition d'Alexandre, et nous ne pouvons douter qu'Aristote, en le composant, n'eût connaissance du voyage de Pythéas.

Il semble que le voyage de Pythéas dans l'Océan ait eu deux objets : le premier de découvrir le pays d'où les Carthaginois tiraient l'étain, et le second d'examiner les lieux où l'on trouvait l'électrum et l'ambre jaune. Nous voyons dans Strabon[1] que Pythéas, par rapport au premier objet, avait décrit la situation du promontoire *Calbium*, dans le pays des *Ostidamni*, et sa distance aux îles voisines, entre autres, celle de l'île nommée *Ouxisama, Ouxantis*, dans Strabon, aujourd'hui Ouessant, éloignée de ce cap de trois jours de navigation.

Au temps d'Hérodote, les Phéniciens étaient les seuls qui fissent le commerce de l'étain; mais, depuis le voyage de Pythéas, les choses avaient changé[2] : les Bretons le portaient des îles Cassitérides et du promontoire *Calbium* jusqu'à la côte voisine de l'île de *Wight, Ictis* ou *Victis*, et ils le transportaient dans cette île sur des chariots pendant les basses marées, lorsque la mer laissait à sec le canal qui la sépare du continent. C'était là que les marchands gaulois venaient chercher ce métal qu'ils portaient ensuite à l'embouchure du Rhône, traversant toute la Gaule en trente journées. Comme il était parlé de cette île *Victis* dans Timée, ainsi que du commerce d'étain qui s'y faisait[3], on voit que cela devait être à peu près du temps des premiers successeurs d'Alexandre, ce qui est d'autant plus probable, qu'il est parlé d'un étain gaulois ou celtique dans le livre des Choses merveilleuses, qui est certainement antérieur à Timée[4]. Cet étain ne pouvait être que celui qui était apporté

[1] Strab. lib. I, pag. 64.
[2] Diod. de Sicile, liv. V, pag. 109.
[3] Plin. lib. IV, pag. 16.
[4] *De mirabilib.* Aristot. t. II, p. 1154.

de l'île Britannique en traversant la Gaule et que l'on achetait des Gaulois. Pline[1], parlant du grand usage que les Gaulois faisaient de l'étain, et de l'art avec lequel ils le savaient employer, ne dit point qu'il y en eût des mines dans leur pays.

Le succin ou l'ambre jaune était une marchandise de prix parmi les anciens. Ils en faisaient même des statues, des vases et divers ouvrages pour lesquels il était important d'en avoir des morceaux un peu considérables. On le tirait des Gaulois et des Illyriens auxquels les Germains le vendaient, et, comme ces barbares ne s'en servaient qu'à faire des colliers et des bracelets, on n'était pas sûr qu'ils conservassent les morceaux dans toute leur grosseur. Il était d'ailleurs important d'examiner de quelle manière on tirait de la mer ce précieux bitume et s'il ne serait pas possible, à une nation plus industrieuse, de perfectionner cette pêche. Voilà sans doute ce qui obligea Pythéas d'entrer dans la mer Baltique et d'en parcourir les bords. Pline[2] nous apprend que, du temps de Néron, on envoya dans le même dessein un chevalier romain dans cette mer, à travers la Germanie, et qu'il en rapporta une très-grande quantité de succin.

Pythéas avait donné le nom de Tanaïs au fleuve auquel il avait terminé son voyage, mais il n'est pas sûr qu'il le crût un bras du Tanaïs qui tombe dans le Pont-Euxin. Nous n'avons aucune raison de le croire : le nom de *Tanaïs* pouvait désigner un autre fleuve que celui qui tombe dans le *Palus Mœotis*, et il semble que le mot *Tana*, *Thenès* ou *Danos* entrait dans la composition du nom de la plupart des grands fleuves des pays septentrionaux, comme l'observe Leibnitz[3] : *Tanaïs*, *Borys-*

[1] Plin. XXXIV, 16, 17.

[2] *Id.* XXXVII, 3. Il compte 600 milles de *Carnuntum*, sur le Danube, à la mer Baltique. —

[3] Leibnitz, *De origin. gentium*, *Miscellan. Berolinensia*, vol. I.

thènes, Danapris, Danubius, Eridanus, Rhodanus, etc. Le Tanaïs de Pythéas semble le même que l'*Eridanus* d'Hérodote, et qui, selon la conjecture de Cuvier[1], n'est autre chose que la Vistule ou que la petite rivière nommée encore *Rodaune* ou *Redaune*, qui se jette dans ce fleuve auprès de Dantzick et sur les bords duquel on trouve une grande quantité de succin. Le nom d'Éridan, quoique très-commun dans les ouvrages des Grecs, n'est cependant celui d'aucune rivière dont ils connussent la situation avec quelque certitude. Il y avait dans l'Attique un ruisseau de ce nom qui se jetait dans l'*Ilissus*, au-dessous d'Athènes; mais ce sont des torrents qui sont une partie de l'année à sec. Les eaux de l'*Eridanus* étaient si mauvaises que les troupeaux n'en voulaient pas boire[2]; serait-ce de là que lui serait venu son nom d'Eridanus? *Contumax odiosus*, Ἐριδαίνω. Hérodote dit que le nom d'*Éridan* est grec et non barbare, et qu'il ne pouvait être celui que les Barbares employaient[3].

Suivant les auteurs suivis par Apollodore, ce fleuve devait être le même que le Danube, puisqu'il tombait dans le Pont-Euxin; mais il devait aussi communiquer avec le Rhône, *Rhodanus*, puisque les Argonautes, après avoir traversé ce fleuve, se trouvèrent dans la Méditerranée, auprès de l'île de Sardaigne. Timagète, cité par le scholiaste d'Apollonius, avait donné le même cours à l'Ister ou au Danube. Ce fleuve, sortant des montagnes de la Celtique, se partageait, disait-il[4], en deux bras, dont l'un allait tomber dans le Pont-Euxin et l'autre dans la mer des Celtes, à l'occident de la Ligurie. Pausanias[5] entend toujours sous le nom d'Éridan un fleuve de la Celtique, c'est-à-dire le Rhône. Plus ordinairement, l'Éridan est le Pô,

[1] Cluvier, *German.* lib. III, cap. XXXIV.
[2] Callimach. ap. Strab. IX, 397.
[3] Hérodote, III, 115.
[4] Schol. Apollon. *Argonaut.* IV, p. 259.
[5] Lib. I, p. 10, 411 et 651.

qui tombe dans la mer Adriatique; mais tout ce que les Grecs en content, ainsi que des îles Électrides, était tellement mêlé de fables, que Strabon met ce fleuve au rang des êtres poétiques qui *n'existent nulle part*[1]. Comme on a toujours joint ces îles Électrides avec l'Éridan, il y a beaucoup d'apparence que les Grecs ont toujours entendu par ce nom le fleuve à l'embouchure duquel on trouvait le succin.

Pline[2] nous a conservé quelques circonstances du récit de Pythéas. On voit qu'il parlait des *Teutons* et qu'il les mettait à l'entrée d'un grand golfe de l'Océan, de 6,000 stades d'étendue, auquel il semble avoir donné le nom de *Montonomon*. Au delà de ces *Teutons*, on trouvait les *Gothons* ou *Gouthons;* c'était sur les côtes du pays qu'ils habitaient que l'on trouvait le succin, de même que dans une grande île éloignée de leur pays d'une journée de navigation. Pline[3] dit dans un endroit que Pythéas nommait cette île *Abalos;* mais, suivant ce qu'il dit ailleurs, il lui aurait donné le nom de *Basilia*, et, en réunissant divers endroits du récit de Pline, cette île est celle que Timée l'historien nommait *Banno-Manna*[*], et Xénophon de Lampsaque *Baltia*. On peut voir ce que le célèbre Rudbek a dit sur ces différents noms dans son *Atlantis*, car cet écrivain peut être consulté avec fruit dans les choses qui regardent les véritables antiquités septentrionales.

Au delà du pays des Gouthons et à leur droite, Pythéas[4] mettait les *Ostiens*, qui sont manifestement les *Esthii* ou *Estiens*, situés à l'orient de la Vistule, et dont le nom, autrefois très-étendu, subsiste encore dans celui de l'*Esthonie*, canton de la Livonie.

[1] Strab. V, p. 215.

[2] Plin. XXXVII, 2.

[3] *Idem*, XXXVII, 2; lib. IV, cap. XIII.

[*] Ce nom n'est dû qu'à une mauvaise leçon du texte de Pline, rectifié dans ce passage par de meilleurs manuscrits, depuis que Fréret a écrit ce mémoire. (W-R.)

[4] Stephan. Byzant. v° Ὦστιωνες.

Le nom des Teutons, qui était dans la relation de Pythéas, ne se retrouve plus dans les descriptions postérieures des peuples qui habitaient la mer Baltique, parce que ces Teutons avaient absolument abandonné la Germanie lorsqu'ils se joignirent aux Cimbres ou Cimmériens pour descendre dans les pays méridionaux. Cette circonstance montre que la description publiée sous le nom de Pythéas, et citée par Pline, était très-ancienne, et si l'on ajoute que cette description avait été copiée par l'historien Timée, qui avait vécu sous Agathocle et vers l'an 300 avant J. C., on ne doutera point qu'elle ne fût véritablement de Pythéas.

Le peu de choses que l'on trouve dans Strabon et dans Diodore touchant la Germanie nous montre que, jusqu'au temps de Tibère et de Claude, on n'avait d'autres Mémoires sur ce pays que ceux de Pythéas. Strabon, qui affectait de mépriser cet auteur, refusa de s'en servir; nous voyons cependant, par ce qui est rapporté dans Pline, que Strabon aurait dû le consulter.

Polybe, en critiquant ce que Pythéas avait dit de son voyage depuis Gades jusqu'au Tanaïs, le long des côtes de l'Océan, suppose que ce Tanaïs était celui des *Palus Mœotides,* quoiqu'il soit clair qu'il s'agissait d'un voyage fait en suivant toujours la côte, au lieu qu'il eût fallu traverser des terres pour aller gagner le Tanaïs. Polybe[1] assure qu'il ne peut croire qu'un particulier eût été assez riche pour soutenir la dépense d'un pareil voyage; mais, outre que nous ignorons quelle pouvait être la fortune de Pythéas, il serait très-possible que son voyage eût été entrepris aux frais de la république de Marseille ou de quelque compagnie de marchands de cette ville commerçante. Le voyage de Pythéas n'était pas un voyage de

[1] Ap. Strab. lib. II, p. 104.

simple curiosité; il pouvait avoir des suites très-avantageuses. Une seconde raison, alléguée par Polybe[1], c'est que Scipion ayant interrogé, au sujet de l'île Britannique, ceux de Marseille, ceux de Narbonne et ceux de la ville de *Corbilon*, sur la Loire, qui étaient alors les trois plus puissantes cités de la Gaule, ils ne lui en purent rien dire *qui fût digne de remarque.* De là il conclut que Pythéas n'en avait pas dû être mieux informé. Il y a plusieurs choses obscures dans le récit de Strabon : il ne marque point, par exemple, duquel des Scipions parlait Polybe; il y a pourtant apparence que c'est du dernier Africain, car il assure que Narbonne était une des trois cités les plus considérables de toute la Gaule. Or, il paraît que cette ville n'existait point encore au temps d'Annibal et du premier Africain[2]. Polybe n'en fait aucune mention dans sa description du passage d'Annibal à travers la Gaule, quoiqu'elle se trouvât sur la route de ce général; il nomme plusieurs fois le fleuve *Narbo,* appelé dans la suite *Atax;* il dit que ce fleuve sépare l'Ibérie de l'Europe septentrionale, que les pays qui sont au delà de ce fleuve, vers le nord, sont absolument inconnus, et que tous ceux qui voulaient en parler méritaient d'être regardés comme des conteurs de fables. La ville de Narbonne est donc postérieure au premier Africain, et c'est du second qu'il s'agit ici, c'est-à-dire de celui qui ruina Numance vers l'an 133 avant J. C.; en sorte que la conversation qu'il eut au sujet de l'île Britannique, selon les apparences, lors de son voyage en Espagne, est postérieure de deux cents ans au moins à Pythéas. Il serait fort possible que les révolutions arrivées dans la Gaule pendant ces deux siècles eussent dérangé le commerce des Marseillais avec les Bretons, et qu'ils n'eussent plus aucune connaissance particulière de l'île Britan-

[1] Polyb. ap. Strab. IV, 190. — [2] Lib. III, cap. CXCI, CXCII.

nique. Il faut observer que, dans le même endroit où Polybe assure que l'on ne connaît point les pays qui sont situés au nord du fleuve Narbo, il assure aussi que l'on ne sait pas si l'Afrique est une presqu'île et si elle ne se joint point vers le midi avec quelque autre continent. Polybe ne pouvait ignorer le fait positif du voyage des Phéniciens autour de l'Afrique, rapporté par Hérodote; mais sans doute il comptait pour rien son témoignage à cause que, depuis Nechos, on n'avait point fait le tour de l'Afrique par mer. Le jugement qu'il portait de Pythéas n'était pas mieux fondé que celui qu'il portait d'Hérodote, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître aujourd'hui la vérité de ce qu'ils avaient dit l'un et l'autre touchant la géographie des extrémités méridionales et septentrionales de notre continent. Je me suis étendu sur cet article parce que ce qui concerne Pythéas n'avait point encore été éclairci jusqu'à présent; on n'avait point fixé le temps de ses voyages et on n'avait point montré que c'est à lui seul que les anciens devaient tout ce qu'ils savaient de la partie septentrionale de notre Europe. On ne croyait pas même que rien de ce qu'il avait dit pût mériter quelque attention, tant on s'était laissé prévenir au jugement que Polybe et Strabon en avaient porté.

Peu de temps après que les Marseillais eurent envoyé reconnaître les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe par Euthymènes et par Pythéas, la conquête de la Perse par Alexandre et son expédition dans les Indes ouvrirent aux Grecs la porte d'un monde tout nouveau et dont ils n'avaient aucune notion exacte. Mais loin que cette découverte servît à perfectionner le système général en même temps qu'elle étendait les connaissances géographiques, elle introduisit un grand nombre de fausses opinions, dont on eut beaucoup de peine à revenir dans la suite.

Les soldats et les capitaines d'Alexandre avaient décrit les pays plutôt comme ils les avaient imaginés que comme ils les avaient vus. Ils avaient la tête remplie des fables de leurs poëtes, qui étaient la seule chose que l'on étudiât dans la Grèce, et c'est sur ce modèle qu'ils réglèrent leurs relations. On sait avec quelle hardiesse ils imaginèrent une nation et un royaume des Amazones établies sur les bords du Pont-Euxin[1], et avec quelle impudence ils osèrent supposer un voyage de Thalestris, reine de ces Amazones, à la cour d'Alexandre. A chaque pas qu'ils faisaient dans la Bactriane et dans l'Inde[2], ils prétendaient trouver les traces des expéditions de Bacchus et d'Hercule dans ces pays, et ils avaient même vu dans les montagnes de l'Inde le sommet du Caucase et la caverne où Vulcain avait jadis enchaîné Prométhée[3]. Ceux des écrivains postérieurs qui auraient eu un peu moins d'amour pour le merveilleux ne pouvaient trouver dans les mémoires des compagnons d'Alexandre tous les secours dont ils auraient eu besoin, parce que les auteurs de ces mémoires avaient le plus souvent entrepris de décrire des pays qu'ils n'avaient fait que traverser, comme le remarque Strabon[4], et cela avec cette rapidité qui accompagnait ordinairement les marches d'Alexandre.

Patrocle, qui avait commandé les flottes des rois Séleucus et Antiochus sur la mer Caspienne et sur les côtes de l'Inde[5], assurait, suivant Strabon[6], qu'Alexandre avait été beaucoup mieux informé que ses capitaines, parce qu'il avait eu soin de faire réunir en un seul corps tous les mémoires particuliers et toutes les descriptions différentes que lui remettaient les gens

[1] Strab. XI, p. 505. Arrianus, VII, *De exped. Alexand.*

[2] Strab. XV, 686; XI, 505.

[3] *Idem, ibid.*

[4] Strab. XV, 685.

[5] Plin. VI, 17.

[6] Strab. II, 69.

habiles qu'il envoyait de tous côtés pour examiner les pays voisins de son empire. Patrocle avait eu communication d'une de ces descriptions combinées que lui avait fait voir Xéroclès, garde du trésor des rois. Dans l'histoire des successeurs d'Alexandre, *les rois* signifient le frère et le fils d'Alexandre, sous le nom desquels les capitaines de ce prince avaient gouverné d'abord les provinces de leurs partages avant que de prendre eux-mêmes le diadème. On peut cependant soupçonner que, contre l'intention d'Alexandre, ces descriptions ne servaient qu'à rendre douteuses les choses dont on avait été le mieux instruit, et cela à cause des préjugés populaires dont ceux qui étaient employés à ce détail ne pouvaient revenir.

Par exemple, quoique Hérodote eût assuré de la manière la plus formelle que la mer Caspienne n'avait aucune communication avec les autres mers, on croyait, au temps d'Aristote[1], sur la foi de je ne sais quels périodes ou voyages, qu'il y avait un canal qui conduisait de cette mer dans les *Palus Mœotides*. Ce canal était, disait-on, un bras de l'Araxe qui, sortant du mont *Parnissus* où le *Bacchus*[2], le *Choaspès* et l'*Indus* prennent leur source, se divisait en deux branches, dont l'une se jetait dans la mer Caspienne, à son extrémité orientale, tandis que l'autre, passant au nord de cette mer, allait tomber dans les *Palus Mœotides*. Cet Araxe d'Aristote est celui que les géographes suivants ont nommé *Iaxartes*, et celui-là même que les soldats d'Alexandre nommèrent *Tanaïs*.

On aimait alors à supposer que la nature avait facilité, par

[1] Aristot. *Meteorol.* I, cap. XIII; adde Polycletum, apud Strab. XI, 509. Aristote rejette cette opinion.

[2] Le Bacchus est le *Zanaspes*, qui passe a *Baetra*. Plin. VI, 6. Le *Chouspes*, qui tombe dans l'*Indus* (Strab. XV, 679), est nommé *Choès* dans Arrien : C'est le *Coach* des écrivains arabes et persans de l'Histoire de Tamerlan. Il y a un autre *Chouspes* dans la Susiane, qui tombe dans le golfe Persique.

des canaux naturels, le commerce entre les pays les plus éloignés. Elle avait séparé, disait-on, les grands fleuves en plusieurs branches qui allaient se rendre dans des mers différentes. On a vu ce que j'ai dit plus haut de l'Ister ou du Danube, qui avait une de ses embouchures dans le golfe Adriatique, selon les uns, et dans la mer des Celtes, selon les autres. Au temps d'Hécatée de Milet, on avait cru que le Nil avait une communication avec l'océan Oriental, et lorsque Alexandre eut appris que l'on trouvait des crocodiles dans l'Indus et que sur ses bords il croissait des fèves semblables à celles d'Égypte[1], il ne douta plus que la source de ce fleuve ne fût celle du Nil, et il le manda à la reine Olympias, sa mère. Il est vrai qu'il changea d'avis dans la suite, mais cet exemple nous montre dans quelle ignorance étaient les hommes les mieux élevés, car il suffisait d'avoir lu Hérodote et ce qu'il disait du voyage de Scylax, pour ne pas tomber dans une erreur si grossière. Le système d'Euthimènes de Marseille, sur la communication du Nil avec l'océan Occidental, avait été embrassé par Aristote, qui parle de ce bras occidental du Nil comme d'une chose constante. Je ne veux pas grossir ici la liste de ces erreurs géographiques des anciens; je n'en parle en cette occasion que pour montrer quelle fut la cause du peu de profit que tira la géographie des expéditions d'Alexandre.

Arrien nous apprend que ce prince, voulant s'assurer de la vérité des choses que l'on débitait au sujet de la mer Caspienne, avait envoyé en Hyrcanie un pilote avec des matelots et des charpentiers pour construire une flotte sur cette mer, avec laquelle on pût en parcourir les côtes et reconnaître si elle était fermée de tous côtés, ou bien si elle communiquait avec une autre mer, soit le Pont-Euxin, soit l'océan Oriental : car, dit

[1] Arrian. *De expedit. Alexand.* lib. VII, init.

Arrien, on ne connaissait point encore l'*origine* de la mer Caspienne[1]. La mort d'Alexandre empêcha l'exécution de ce projet, mais il fut repris dans la suite par Séleucus et par son fils Antiochus, rois de la haute Asie. Patrocle, leur amiral, ayant fait achever la flotte dont Alexandre avait ordonné la construction[2], s'embarqua à l'embouchure du Iaxartes et, descendant vers le midi, il suivit les côtes d'Hyrcanie jusqu'à l'embouchure du *Cyrus* et remonta même 3,400 stades au nord, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur du *Terki*. On ignore ce qui empêcha Patrocle de faire le tour entier de la mer Caspienne; on sait seulement qu'il croyait qu'elle communiquait par un canal avec l'Océan, et qu'il serait facile d'aller par là dans la partie orientale des Indes. Strabon[3], qui rapporte le sentiment de Patrocle et qui ne fait aucune difficulté de l'adopter, reconnaît cependant[4] que l'on ne croyait pas que personne eût jamais fait ce voyage, quoi qu'il y eût des gens qui s'en vantaient.

La navigation de Patrocle sur la mer Caspienne n'avait pas été entreprise par un simple motif de curiosité : Séleucus avait fait reconnaître cette mer dans la vue de faciliter l'exécution d'un projet, pour le transport des marchandises des Indes dans le Pont-Euxin, qu'il exécuta dans la suite. On transportait ces marchandises par terre jusqu'au fleuve *Icarus*, éloigné de sept journées des frontières de l'Inde[5]; l'*Icarus* tombait dans l'*Oxus* ou dans l'*Ochus*, qui était navigable jusqu'à la mer[6]. On suivait les côtes de la mer Caspienne jusqu'à l'embouchure du

[1] Arrien supposait que cette mer était un golfe de l'Océan.

[2] Plin. VI, 17, nous assure que Patrocle avait navigué sur cette mer; et c. XIII, il nous donne, de même que Strabon, XI, 507, la mesure d'une partie des côtes de cette mer tirée de l'ouvrage d'Ératosthènes, qui la tenait de Patrocle. De là il faut conclure que Patrocle n'avait examiné que cette partie de la côte.

[3] Strab. lib. II, p. 74; lib. XI, p. 518.

[4] Lib. XI, p. 518.

[5] Lib. XI, p. 509.

[6] Plin. VI, 17.

Cyrus, que l'on remontait jusqu'à un endroit où il n'était éloigné du Phase que de cinq journées[1]; on transportait les marchandises sur des chariots jusqu'au Phase, et de là elles descendaient dans le Pont-Euxin. Le roi Séleucus avait même eu dessein de joindre le Cyrus au Phase par un canal, mais ses successeurs abandonnèrent ce projet[2].

L'opinion de Patrocle au sujet de la communication de l'Océan avec la mer Caspienne, toute fausse qu'elle était, fut adoptée par tous les écrivains postérieurs, et l'on abandonna absolument celle d'Hérodote, confirmée par le témoignage précis d'Aristote. Nous avons vu de même, dans le dernier siècle, l'opinion qui fait une île de la Californie l'emporter sur celle qui en fait une partie du continent de l'Amérique; celle-ci avait pour elle les preuves les plus précises et les plus fortes : une description détaillée du golfe formé par cette presqu'île contenue dans les relations originales de deux navigations faites par ordre des vice-rois du Mexique[3]; mais on préféra à ces témoignages l'autorité d'une carte marine manuscrite dont l'auteur était inconnu. Il n'arrive que trop souvent que l'on se trompe en supposant les derniers témoins mieux informés que les premiers.

Les expéditions dans l'Inde servirent seulement à faire connaître aux Grecs les pays orientaux dont ils avaient ignoré jusqu'alors l'étendue. Onésicrite, premier pilote des flottes d'Alexandre, paraît en avoir publié la première relation où, parmi beaucoup de fables, il se trouvait quelques détails géo-

[1] Strabon, qui cite Aristobule et Ératosthènes, dit qu'ils avaient tiré cela de Patrocle. Pline, sur l'autorité de Varron, dit que l'on apprit ce détail à Pompée lors de son expédition dans l'Ibérie.

[2] Pline, VI, 2, cite les Mémoires de l'empereur Claude.

[3] Voyez l'Amérique de Laët et la Dissertation de M. Delisle, t. III, p. 268 des Voyages au Nord.

graphiques véritables[1]. Néarque, qui avait commandé les troupes qui étaient sur la flotte d'Alexandre, en publia une seconde relation. Il y en avait aussi une de Patrocle, amiral de Séleucus, qui avait eu communication des mémoires originaux d'Alexandre, et de laquelle Ératosthènes paraît avoir fait grand cas. Mégasthènes[2], envoyé par Séleucus vers *Sandracotus,* roi des Prasiens, vers l'embouchure du Gange[3], et dont la capitale était la fameuse *Palimbothra*[4], écrivit en quatre livres une description générale des Indes. Enfin, *Daïmachus,* ambassadeur des rois de Syrie auprès d'*Allitrochade,* fils de Sandrocotus, publia une nouvelle relation dans laquelle il renchérit encore sur les fables débitées par ceux qui l'avaient précédé.

Les fragments qui nous restent des ouvrages de ces différents relateurs montrent qu'ils n'étaient pas toujours d'accord entre eux sur les mesures géographiques des pays qu'ils décrivaient; mais peut-être que cette contrariété venait le plus souvent de ce qu'ils avaient eu en vue différents cantons de l'Inde, car la figure de ce pays est tellement irrégulière qu'il est difficile à ceux qui y ont voyagé de se former une idée précise de sa longueur et de sa largeur. Mais ce sont là des discussions qui ne conviennent pas à des réflexions générales; elles pourront trouver place ailleurs.

Je me contenterai de faire observer qu'Onésicrite avait parlé de l'île de *Taprobane,* ce qui a fait dire à Pline[5] que cette île avait été connue du temps d'Alexandre[6]. Onésicrite donnait 5,000 stades d'étendue à cette île, et il la mettait à vingt journées de

[1] *Archigubernètes,* Strab. XV, 698; adde Arrian. lib. VI et VII. Voyez ce que dit de ces écrivains Voss. *De hist. græc.* I, c. x.

[2] Strab. II, 69, etc.

[3] Arrian. VII.

[4] Strab. II, 70.

[5] Plin. VI, 22.

[6] Strab. XV, 694, 690.

navigation de la côte de l'Inde. Mais comme il plaçait les *Musicani* à l'extrémité méridionale de l'Inde[1], il est clair que c'est de leur pays qu'il faut compter les vingt journées de la Taprobane au continent. Les *Musicani* sont vers l'embouchure de l'Indus, dans le pays de *Pattala*, où Pline place aussi des *Prasiani*, et d'où il compte aussi vingt journées à la Taprobane[2]. La différence de latitude de la pointe occidentale de Ceylan, qui est indubitablement la Taprobane, à l'embouchure du fleuve Indus, est de 18° 58′ ou de 380 lieues marines, ce qui donne dix-neuf lieues à chaque journée de navigation[3].

La largeur de l'Inde, d'occident en orient, dans sa partie septentrionale ou de l'Indus à Palimbothra, était de 10,000 stades selon *Daïmachus* et *Mégasthènes*[4], qui avaient établi cette distance sur un chemin exactement mesuré en schœnes. De Palimbothra à la mer, en descendant le Gange, on comptait 5,000 stades et même 6,000, selon d'autres.

La longueur de l'Inde, prise du nord au sud, était différente dans ces relations[5], non-seulement à cause qu'elles n'étaient pas d'accord sur la frontière septentrionale des Indes, mais encore parce que les uns terminent les Indes à l'embouchure de l'Indus, et que les autres les faisaient descendre plus avant vers le midi. C'est encore là un point dont la discussion ne peut entrer dans ce mémoire. Nous voyons clairement dans Pline et dans l'auteur du Périple de la mer Érythréenne, que l'on suppose avec assez de fondement être à peu près du même temps, que l'on avait fait le tour de l'Inde par mer depuis l'Indus jusqu'au Gange : les deux périples rapportés par les au-

[1] Plin. VI, 20. — [2] *Idem*, VI, 22. — [3] Dans Purchas, vol. I, p. 489 et 534, la latitude de *Dionbsinde* est 24° 38′, et lib. I, p. 310, celle de *Punta de Gale*, de 5° 40′ nord : différence 18° 58′. — [4] Strab. XV, 689. — [5] Voyez dans Strabon, livre I, p. 69, 70, etc. la discussion de ce point.

teurs s'accordent assez avec les mesures actuelles de nos navigateurs. Mais il est étonnant que ces navigateurs n'aient pas désabusé des erreurs où l'on était au sujet de la figure et de l'étendue de cette extrémité orientale de notre continent. On ignorait que la mer dans laquelle tombe le Gange fût un golfe; on supposait que la côte des Indes, au delà du Gange, s'avançait en droite ligne vers l'orient, et que, tournant ensuite au nord-ouest, elle formait un cap très-aigu, après quoi elle allait gagner le canal de la mer Caspienne. C'est ainsi que Mela[1], que Strabon[2] et que Pline[3] décrivent ce pays. Pline en donne même des mesures assez détaillées; leurs descriptions sont très-obscures, parce que, comme elles n'ont aucun fondement réel, elles sont remplies de choses contradictoires.

Marin de Tyr, suivi par Ptolémée[4], paraît être le premier qui ait connu les côtes orientales du golfe du Gange. Il avait décrit la route que l'on tenait pour aller en droiture du cap Paloura, voisin de *Caddura* (c'est aujourd'hui *Coudouvarin* proche de *Masoulipatan*), à *Sadæ,* sur la côte orientale, par une traversée de 13,000 stades. *Sadæ* ou *Sada* est la ville nommée aujourd'hui *Sedoé*[5]. De Sedoé, descendant au midi, on allait à *Tamula,* cap et fleuve voisin de *Tacola,* nommée aujourd'hui *Tagala,* sur la côte de *Martaban.* De ce cap on se rendait à la péninsule d'or, de là à la ville de *Tzaba,* aujourd'hui *Tavaï,* et de là on allait à *Cattigara.* De *Sadæ* à *Cattigara* la route se faisait vers le midi, et, comme Ptolémée ne parle d'aucun détroit, il est visible que Cattigara doit être placé au nord de la presqu'île et du détroit de Malaca; car la navigation

[1] Mela, III, cap. VII.
[2] Strabon. II s.
[3] Plin. VI, 17.
[4] Ptolem. lib. I
[5] Sur la côte d'Aracan, par le 18e degré de latitude, Barros, decad. III, lib. III, cap. III.

de ce détroit est si périlleuse que les auteurs de la relation consultée par Marin n'auraient pas manqué d'en faire mention s'ils l'avaient traversé pour aller à *Cattigara*.

On peut conclure, d'un autre côté, que cette ville de *Cattigara* était située de façon qu'elle avait commerce avec les *Tsines* et que les peuples y venaient par un vent du nord-est. En réunissant ces deux observations, il sera probable que cette ville de *Cattigara* est celle que l'on nomme aujourd'hui *Queda*, port célèbre sur l'isthme de la presqu'île de Malaca, qui a pu servir d'entrepôt au commerce du golfe de Bengale et du golfe de *Siam*. On ne peut guère douter que les *Tsines* de Ptolémée ne soient les peuples de *Siam* et de *Camboge*, qui étaient nommés *Tchines* par les Indiens au temps de l'arrivée des Portugais dans l'Inde. Mais ce sont là encore des points dont il faut renvoyer l'examen à un autre temps; tout ce que je puis faire ici est de les indiquer en général.

La mer qui est à l'occident des Indes ou la mer Érythréenne était bien moins connue au temps d'Alexandre qu'elle ne l'avait été par Hérodote[1]. Les écrivains de l'histoire de ce prince et même l'auteur du Périple de la navigation de Néarque parlent de la côte d'Arabie opposée à l'île d'*Harmusa*, comme d'un pays absolument inconnu, comme d'un autre monde, et comme d'un climat absolument inhabitable à cause de sa chaleur. On avait sans doute perdu le souvenir du voyage de Scylax le long de ces côtes depuis l'Euphrate jusqu'à l'entrée du golfe d'Arabie.

Après l'établissement des Ptolémées en Égypte, cette mer Érythréenne fut assez bien connue, parce que les Alexandrins ayant des flottes sur le golfe Arabique faisaient un grand commerce sur les côtes de l'Océan, et qu'ils se hasardèrent même

[1] Arrian. lib. VI, *Nearchi periplus*.

dans la suite à traverser cette mer, et à se rendre en droiture sur la côte des Indes. A l'égard des côtes d'Afrique, au midi du golfe, elles n'étaient pas extrêmement fréquentées. L'auteur du Périple de la mer Érythréenne nous apprend qu'on n'y faisait pas un commerce considérable; on en rapportait seulement de l'ivoire commun, de l'écaille de tortue et des cornes de rhinocéros. Ce même Périple de la mer Érythréenne, et celui qui se trouve dans le premier livre de Ptolémée, nous font voir que les navigations n'allaient pas plus loin que le dixième degré de latitude sud, et par conséquent l'île *Menuthias*, bien loin d'être Madagascar, comme l'ont cru plusieurs modernes, était tout au plus celle de *Pemba* auprès de *Mombaça*. On croyait cependant encore au temps de l'auteur du Périple de la mer Érythréenne, qu'au midi du cap *Raptum* la côte d'Afrique tournait à l'ouest et que cette mer s'allait joindre avec l'océan Atlantique.

On connaissait encore cette communication au temps de Pline. Mais au temps de Marin de Tyr et de Ptolémée, on avait imaginé un système absolument différent : on supposait que les côtes de l'Afrique méridionale formaient deux coudes vers l'occident et vers l'orient; que ces dernières allaient se joindre au continent habité par la nation des *Sines*, et qu'elles enfermaient par le sud la mer Érythréenne et la mer Orientale, qui devenaient par là un véritable bassin. Les géographes arabes qui ont suivi Ptolémée ont pensé la même chose, comme on peut le voir dans Édrisi[1]. Ptolémée supposait que la côte occidentale de l'Afrique allait de même se joindre à la partie orientale du continent des Sines, et la fausseté de ce système n'a été connue que par les navigations des Portugais et des Espagnols.

[1] *Geograph. Nub.* Climat I.

Nous voyons dans Pline que les ouvrages de Polybe et de Juba contenaient plusieurs détails touchant les peuples méditerranéens de l'Afrique occidentale. Il ne paraît pourtant pas que l'on eût été aussi loin que les Nazamones d'Hérodote, et il semble que l'on ne connaissait plus le commerce de la poudre d'or que les Carthaginois faisaient, au rapport de cet historien, sur la côte occidentale.

Les Ptolémées avaient fait plusieurs expéditions au midi de l'Égypte, et on avait une notion plus exacte de l'Éthiopie que ne l'avaient eue les anciens. Les Romains, maîtres de l'Égypte, eurent occasion de perfectionner ces connaissances, comme on le voit dans Strabon et dans Pline. Il paraît par les cartes de Ptolémée, que Marin de Tyr, dont il avait copié beaucoup l'ouvrage, avait une grande connaissance de l'intérieur de l'Afrique. Ce géographe rapportait le détail de deux expéditions faites par les Romains contre les Éthiopiens *Agisymba,* qui sont à l'occident de l'Éthiopie voisine des sources du Nil, et c'était sans doute sur les mémoires de ceux qui avaient fait cette expédition qu'il avait dressé la description de ce pays. S'il faut en croire Ptolémée, Marin de Tyr avait commis beaucoup de fautes dans la détermination des latitudes; mais les déterminations que Ptolémée leur substitue ne valent peut-être guère mieux, ce qui dépend encore d'un examen dont la discussion ne serait pas ici à sa place.

Le commerce des Romains dans la haute Asie leur en fit connaître les parties septentrionales beaucoup plus exactement que ne les avaient connues les Grecs. On allait chercher les étoffes de soie, qui étaient l'objet de ce commerce, dans le pays des *Sères,* par deux chemins différents. La première route se faisait par *Bactra,* et l'on traversait toute la Scythie, en passant à peu près par les mêmes lieux où passent encore aujour-

d'hui les caravanes de Bockara et de Samarcande. Cette route est décrite dans Ptolémée. La seconde se faisait en partant de *Barygaza*[1], sur la côte de la mer des Indes (aujourd'hui *Barroche* ou *Barroque* dans le golfe de Cambaye au nord de Surate). On traversait l'Inde en marchant vers l'orient au pied des montagnes qu'on avait au nord ou à gauche. Cette route conduisait à la partie méridionale du pays des Sères, ou à la capitale des *Thines*. Le détail de ces deux routes demande une dissertation particulière, et je me contente de l'indiquer ici. Je ferai observer seulement que cette nation des Sères, de la barbarie desquels les anciens font de si étranges descriptions, ne ressemblent guère aux Chinois, qui ont de tout temps été les peuples les plus policés de tout l'Orient. Il y a beaucoup plus d'apparence que, sous ce nom, on a désigné les *Laos*, ceux du royaume d'*Asem*, de *Tipra*, et les autres nations barbares situées à l'occident de la province d'*Younnan*, car le commerce, ou plutôt cet échange muet dont parlent les anciens, a encore lieu entre ces peuples et les nations voisines; c'est ce que j'ai appris du R. P. Ruggieri[2], qui avait été pendant plusieurs années au Thibet, et qui avait une très-grande connaissance de ces pays.

Les guerres des Romains contre les peuples de la Germanie et contre ceux de l'île Britannique leur firent connaître la partie septentrionale de l'Europe beaucoup plus exactement que ne l'avaient connue les Grecs. Pline[3] avait écrit en vingt livres une histoire des guerres de Germanie, qui devait contenir de

[1] Cette ville de Barygaza était le comptoir ou se faisait le plus grand commerce des Indes. On y apportait aussi les marchandises de la Sérique qui venaient par la voie de Bactra. (*Peripl. Mar. Erythr.*)

[2] Le R. P. Ruggieri, homme de beaucoup d'esprit et très-instruit, promettait une relation détaillée du Thibet et des pays voisins, qui eût été un ouvrage très-intéressant.

[3] Plin. Junior. *Epistolæ ad Cæcilium.*

grands détails géographiques de ce pays. Ce que l'on en trouve dans les trente-sept livres de l'Histoire naturelle est extrêmement superficiel. Le petit traité de Tacite des Mœurs des Germains[1] contient une description beaucoup plus étendue et plus exacte.

Les mémoires de Marin de Tyr, suivis par Ptolémée, contenaient un détail encore plus grand sur ce pays et sur les îles Britanniques, ce qui nous montre que peu après Tacite, qui écrivait sous Trajan, on poussa les découvertes plus loin vers le nord. On trouve même dans un traité de Plutarque, qui a vécu sous Trajan et sous Hadrien, une espèce de fable géographique dont on peut conclure que l'on avait entrepris des navigations à l'ouest du nord de l'Angleterre. C'est dans le Traité sur les taches de la lune[2].

On trouve, dit-il, à cinq journées de navigation de l'île Britannique une autre île nommée *Ogygia*. Au couchant d'été de cette dernière (c'est-à-dire au nord-ouest), on trouve trois autres îles, qui sont également éloignées entre elles, et qui forment un carré avec l'île Ogygia. Par delà ces îles, est un très-grand continent, éloigné de 5,000 stades de l'île Ogygia.

Plutarque débite beaucoup de fables théologiques et philosophiques au sujet des habitants de ce continent; ce qui n'empêche pas que cette tradition ne pût avoir un fondement véritable. Au temps de Plutarque, on comptait 1,000 stades pour un jour de navigation. Il y avait donc 5,000 stades du continent à l'île Ogygia, et 10,000 stades à l'île Britannique. Plutarque, dans ce traité, suit la mesure de la terre d'Ératosthènes et compte 700 stades au degré de l'équateur, et 10,000 feront par cette mesure un peu plus de vingt-cinq degrés de longitude, du parallèle moyen de l'Angleterre, en sorte qu'à prendre

[1] *De moribus Germanorum.* — [2] Plutarch. *De facie in orbe Lunæ.*

10,000 stades au nord-ouest de ce pays ou au couchant d'été on trouvera l'Islande et le continent du Groenland.

Il ne serait pas impossible que quelque bâtiment romain, de ceux qui faisaient le tour de l'Angleterre par le nord, eût été porté jusque-là par une tempête, et en ce cas, la première découverte du continent de l'Amérique, dont le Groenland fait partie, serait beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit: mais ce sont là de ces conjectures sur lesquelles il faut se contenter de glisser légèrement.

ARTICLE III.

DE LA GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE DES ANCIENS.

J'ai montré dans le premier article que les plus anciens astronomes de la Grèce avaient été aussi les premiers géographes de ce pays. J'ai supposé dans ce même article que les plus anciennes cartes géographiques avaient été assujetties aux différences de longitude et de latitude, soit que l'on y eût tracé les méridiens et les parallèles comme dans celles qui étaient dessinées sur le globe même, soit que l'on eût supposé ces cercles sans les exprimer, comme dans les cartes plates d'Hécatée de Milet, de Dicæarque et d'Ératosthènes. Dans ce troisième article je me propose de rassembler tout ce que l'on connaît de plus précis touchant les anciennes déterminations de latitude et de longitude, et de les comparer avec celles qui sont fondées sur nos observations astronomiques modernes.

On ne peut douter, comme je l'ai fait observer, que dès le temps de Thalès on ne connût les différentes manières de déterminer la latitude, soit par la hauteur méridienne du soleil, soit par la distance des étoiles au pôle boréal. Cet astronome avait marqué l'intervalle des tropiques dans le méridien, et la du-

rée du temps qui s'écoule d'un solstice à l'autre, comme nous l'apprend Diogène Laërce[1]. Il avait aussi déterminé la distance des étoiles de la petite Ourse au pôle, comme on le voit dans une épigramme de Callimaque[2]. Or, toutes ces choses ne se peuvent faire que par des opérations astronomiques qui donnent la hauteur de l'équateur et celle du pôle, dans le lieu de l'observation, et par conséquent sa latitude.

Phérécyde[3] avait construit, dès le temps même de Thalès, un héliotrope ou cadran solaire, dans l'île de Skyros, lequel indiquait par la longueur des ombres du gnomon les jours des solstices et des équinoxes[4]. Anaximandre, disciple de Thalès, en alla construire un semblable à Sparte, l'an 544 avant J. C.[5], ce qui montre que les principes de la gnomonique étaient déjà trouvés, et par conséquent l'art de déterminer la latitude, sans la connaissance de laquelle il ne peut y avoir de gnomonique.

Une expression de Socrate, dans le Phœdon de Platon, ne nous permet pas de douter que les cercles ne fussent marqués, même sur ces globes que l'on mettait au centre des sphères pour représenter la terre. Socrate appelle notre terre un globe composé de *douze segments* Δωδεκά Σκύτος σφαῖρα, ce qui fait une allusion manifeste aux douze colures qui passent par le commencement des douze signes.

Nous avons du reste si peu de monuments de l'ancienne histoire philosophique que nous ne pouvons guère former que des soupçons sur toutes ces choses. Il ne serait peut-être pas impossible de conclure de ce qui est dit du lever et du coucher de certaines étoiles dans les fragments des calendriers

[1] Diog. Laert. lib. I, cap. II, p. 23.

[2] Achill. Tatius *in Phœnomen Arati*, cap. I.

[3] Diog. Laert. lib. I, cap. XI, p. 119.

[4] *Idem*, lib. II, cap. I, p. 122.

[5] Pline, II, 8, Olympiade 58.

astronomiques de Thalès, d'Anaximandre, de Méton, d'Eudoxe, etc., quelle latitude ils donnaient aux lieux pour lesquels ils avaient publié ces calendriers; mais ce travail, qui serait long et pénible, ne nous apprendrait rien qui valût la peine qu'il aurait donnée.

Aristote est le premier écrivain dans lequel on trouve quelque vestige de l'ancienne astronomie géographique. On lit dans ses Météores[1], ouvrage postérieur à l'an 341 avant J. C. mais antérieur à la conquête des Indes, que la zone tempérée ou celle que nous habitons a d'étendue du sud au nord les trois cinquièmes de la longueur du monde connu, prise d'occident en orient, du détroit des Colonnes au fleuve Indus. Cette zone commence au tropique, selon Aristote, et s'étend au nord jusqu'aux extrémités de la Scythie, au delà du Palus Méotide. La constellation de la couronne d'Ariane est dans le *cercle arctique* des pays qui sont à l'extrémité de cette zone, c'est-à-dire qu'elle ne se couche jamais pour eux.

Au temps d'Aristote, la luisante de cette constellation était eloignée de l'équateur de vingt-trois degrés, et au midi du tropique, les pays pour lesquels elle ne se couchait jamais étaient donc à 23° du pôle et à 67° de l'équateur. La zone tempérée d'Aristote s'étendait donc jusque-là. Ce climat est celui sous lequel Pythéas plaçait *Thulé*. Il était le premier qui eût parlé des pays septentrionaux, et qui eût dit qu'ils étaient habités; c'est pourquoi j'ai conclu que son voyage était antérieur au temps dans lequel Aristote écrivait ses Météores.

Du tropique au parallèle de Thulé il y a 43°; la mesure de la terre reçue au temps d'Aristote[2] donnait 40,000 stades à la circonférence d'un grand cercle et 1,111 1/9 à chaque degré :

[1] Aristot. *Metereol.* lib. II, cap. v. Voyez l'article précédent pour la date de ce livre. — [2] *Idem*, *De cœlo*, lib. II, cap. v.

ainsi les 43° faisaient 47,774 stades. Cette mesure étant les trois cinquièmes de la longueur d'occident en orient de la terre connue, cette longueur était de 79,624 stades. Sur le parallèle des Colonnes d'Hercule ces 79,624 stades faisaient 86° de longitude, qui donnent la distance de Gades ou des frontières occidentales de l'Ibérie à l'Indus, ou aux frontières de l'Inde. Cette détermination était assez exacte pour être prise uniquement sur des distances itinéraires; car de Cadix à Goa, par les observations astronomiques, il y a environ quatre-vingts degrés de longitude. Démocrite, à ce que nous apprend Agathémère[1], avait donné à la longueur du monde connu une fois et demie sa largeur prise du nord au sud. Depuis Démocrite jusqu'au temps d'Aristote, on n'avait fait aucun changement à la longueur de la terre d'occident en orient. Car Démocrite, postérieur à Hérodote, avait connu la Perse et le fleuve Indus. Ce furent les voyages de Pythéas vers le nord qui donnèrent lieu de changer la proportion de deux à trois en celle de trois à cinq, les conquêtes d'Alexandre ayant obligé de reculer les bornes orientales du monde connu[2]. Dicæarque rétablit l'ancienne proportion de Démocrite. L'auteur du Livre du Monde, publié sous le nom d'Aristote et inséré parmi ses œuvres, suit une autre proportion; il donne 40,000 stades de largeur à la terre connue du sud au nord, et 70,000 stades de longueur de l'occident à l'orient. Si l'on suppose que ces stades sont ceux de la mesure de la terre dont Archimède fait mention[3], les 40,000 stades de largeur feront 48 degrés de latitude, et comprendront depuis le 67ᵉ degré de latitude nord jusqu'au 19ᵉ, c'est-à-dire depuis Thulé jusqu'au parallèle de Meroë. Les 70,000 stades de longueur feront environ cent degrés sur le parallèle de Gades,

[1] Agath. lib. I, cap. I.

[2] *Ibid.*

[3] *In Arenario*, 300,000 stades, *in ambitu terræ* et 833 1/3 *in gradu.*

et s'étendront depuis l'Ibérie jusqu'au Gange. Au reste, ce Livre du monde étant un ouvrage supposé par quelque stoïcien qui, prenant le nom d'Aristote, n'a pas su en prendre ni le caractère ni les opinions, on ne doit pas s'arrêter à l'examiner.

Dicæarque, ami de Théophraste le successeur d'Aristote, fut celui qui réforma la projection de l'ancienne carte plate[1] comme je l'ai fait observer dans l'article premier, et qui y marqua le *diaphragme* ou parallèle moyen qui passait par les Colonnes d'Hercule ou par Gades, par l'île de Sardaigne, par la Sicile, par le Péloponnèse, par l'Ionie, par la Carie, la Lycie, la Pamphilie et la Cilicie. Ce diaphragme traversait ensuite le mont Taurus, la Perse et l'Inde et allait se terminer au mont Imaüs. Ce détail est tiré d'Agathémère, écrivain très-peu exact : ainsi il ne faut pas juger de la précision de Dicæarque sur ce rapport. On aura sans doute désigné le diaphragme par les pays au voisinage desquels il passait. Cependant, il n'y avait guère que l'île de Sardaigne dont il dût être éloigné, car cette île est par 38° 30′ dans sa partie méridionale; au lieu que tous les autres lieux nommés depuis Gades jusqu'à Issus sont entre 36° 26′ et 36° 45′ de latitude.

Dicæarque[2] ne marquait sur sa carte que 10,000 stades du Péloponnèse au détroit des Colonnes. De son temps, comme le remarque Strabon, on connaissait encore fort peu la partie occidentale de la Méditerranée. En comparant les mesures de Scylax avec celles de Dicæarque, il est facile de reconnaître, comme je l'ai observé, qu'il n'avait guère d'autres mémoires que ceux du Périple de ce géographe[3]. Timosthènes, premier pilote de Ptolémée Philadelphe, fut celui qui fit le mieux con-

[1] Agathem. lib. I, cap. 1.

[2] Polyb. apud Strab. II, 105.

[3] Marcian. Heracleot. *Epit. Artemidor.* fragm. III.

naître le détail de la Méditerranée[1]. Il publia deux ouvrages dont l'un était un *Portulan* ou *Description des Ports*, en dix livres, et l'autre était un routier où les distances étaient marquées en stades[2]. L'ouvrage de Timosthènes comprenait toute la Méditerranée avec l'archipel et la Propontide[3]. Ératosthènes fit tant de cas de cet ouvrage qu'il l'inséra tout entier dans sa géographie, sans en retrancher même les préfaces[4]. Strabon[5] reproche souvent à Ératosthènes la confiance qu'il avait aux mesures de Timosthènes; mais on ne voit pas trop sur quoi pouvait être fondée la critique de Strabon.

La géographie d'Ératosthènes ayant été le premier ouvrage systématique que l'on eût vu sur cette matière, il paraît que tous ceux qui vinrent après lui la regardèrent comme un fonds qu'ils devaient ou corriger ou amplifier, et que toutes les compilations géographiques que l'on publia dans la suite n'en furent, à proprement parler, que des éditions retouchées et augmentées : c'est par cette raison que je rapporterai les fragments d'Hipparque, d'Artémidore d'Éphèse, d'Isidore, etc. au système d'Ératosthènes, lorsque je n'aurai point de raison de croire qu'ils lui étaient contraires. Ils avaient adopté sa mesure de la terre, ils donnaient comme lui sept cents stades au degré d'un grand cercle, et ils convenaient avec lui sur la plupart de toutes les grandes distances et sur la situation des principaux cercles de latitude.

J'examinerai d'abord ce système d'Ératosthènes par rapport aux latitudes que je comparerai avec nos plus exactes observations astronomiques. Je comparerai ensuite les mêmes lati-

[1] Stephan. Byzant. v° Ἀγάθη.

[2] Pline, V, 9, 31; VI, 5, 28, 29, 31.

[3] Il parlait de la ville d'Artace, auprès de Cyzique. Steph. Byzant. v° Ἀρτάκη.

[4] Marcian. Heracleot. *Epit. Artemidor.* fragm.

[5] Strab. lib. II.

tudes avec celles de Ptolémée; je montrerai combien ces dernières sont fausses, et quelle est la source des erreurs de ce géographe. Je ferai la même chose pour les longitudes. Après quoi j'examinerai quelles étaient les méthodes employées par les anciens pour déterminer les longitudes et les latitudes.

Comme Ératosthènes et Hipparque ont exprimé les latitudes par la distance en stades depuis l'équateur jusqu'au parallèle des villes dont ils parlent, la réduction de ces stades, qui sont des sept centièmes de degré, donnera quelquefois des minutes, des secondes, des tierces, etc. Il y aura des occasions où j'exprimerai ces *minuties,* quoique je sache ce qu'on doit penser de cette apparente précision; mais il s'agit de présenter exactement au lecteur l'opinion géographique des anciens que je dois examiner.

Ératosthènes reconnaissait que les pays situés sous l'équateur étaient habitables[1]; mais comme de son temps on n'avait point encore fait de voyages au sud de l'entrée du golfe Arabique, c'était au cap des Aromates qu'il plaçait l'extrémité méridionale du monde connu[2]. Ce cap était, selon lui, à 8,800 stades de l'équateur, par les 12° 34′ 11″ de latitude nord.

On avait observé, à ce que nous apprend Strabon[3], que sous ce parallèle la constellation de la petite Ourse était à la vérité toujours visible, mais que la dernière étoile de la queue rasait l'horizon. Cette étoile, qui est aujourd'hui à 2° 6′ du pôle, en était éloignée, au temps d'Ératosthènes, de 12° 50′[4]; en sorte que sous le parallèle de 12° 34′ elle n'était élevée sur l'horizon que de 4° 8′ dans la partie inférieure de son cercle, et cela à cause de la réfraction. Le cap des Aromates est celui que nous nommons maintenant le cap *Gardafouy,* aux environs du-

[1] Strab. II, 97.
[2] *Idem,* II, 132.
[3] Strab. I, 72.
[4] Vid. Petau, *Uranolog.* lib. III, cap. III.

quel on trouve encore des gommes et des résines odorantes[1]. Ce cap est, suivant les observations des pilotes, au 12e degré de latitude; Aden, sur la côte d'Arabie, au nord du détroit, est par 12° 47′; et l'île de *Socotora*[2], qui est entre l'Arabie et l'Afrique, est par 12° 30′ et par 12° 25′.

Le parallèle de Méroë, qui passe par la ville de Ptolémaïs, sur le golfe Arabique, et qui traverse la partie méridionale des Indes, est éloigné de 11,800 stades de l'équateur, avec une latitude de 16° 51′. Cette latitude était déterminée par l'observation de Philon, pilote égyptien, lequel avait remarqué qu'auprès de Ptolémaïs on avait le soleil au zénith le quarante-cinquième jour avant le solstice, lorsque cet astre était au 16° du Taurus avec 16° 54′ de déclinaison boréale, ce qui était confirmé par les observations gnomoniques ou de la longueur des ombres faites à terre sur la côte. Cette déclinaison est celle qui résulte de l'obliquité de l'écliptique, de 23° 51′ que donnaient alors les observations.

La ville de Ptolémaïs était auprès du port nommé aujourd'hui *Massoua*, lequel a dix-sept degrés environ de latitude, en comparant les observations faites au nord et au sud[3]. *Souakem*, à 180 milles au nord de Massoua, est par 19° 20′, et *Sarbo*, vingt-quatre lieues espagnoles au sud, par 15° 7′. La ville nommée *Baroua* ou *Dibaroua*, qui conserve le nom de l'ancienne Méroë, est à l'ouest de *Massoua*, et celle d'*Axoum*, qui est l'ancienne *Auxumis*, où l'on voit encore des ruines égyptiennes de colonnes et d'obélisques, est à quarante-cinq lieues au sud-ouest de Massoua, par 14° 30′[4].

Le parallèle qui passe par la ville de Syène sur le Nil, et

[1] *Voyages de Sarris, de Middleton et de don Juan de Castro.* Purchas, part. I, lib. IV, p. 334, 285, 228.

[2] *Dioscoridis insula.*

[3] Route de don Juan de Castro dans Purchas (*supra*).

[4] Barros, decad. III, lib. VIII, cap. 1, p. 19, 20.

par celle de Bérénice sur le golfe Arabique, était à 5,000 stades de Méroë vers le nord et à 16,800 stades de l'équateur, c'est-à-dire au vingt-quatrième degré de latitude[1]. Ce parallèle était sensiblement celui du tropique, puisque à midi du jour du solstice d'été les obélisques et les gnomons ne faisaient aucune ombre, et que le soleil éclairait entièrement le fond et les côtés de certains puits creusés pour observer le passage de cet astre au zénith[2]. Je dis que ce parallèle était sensiblement celui du tropique, parce que, comme le diamètre apparent du soleil était alors de 31′ 41″ au jour du solstice, le tropique sensible, ou l'espace de la terre dans lequel les corps ne faisaient pas d'ombre au moment où le soleil est le plus éloigné de l'équateur, avait une largeur de 31′ 41″ ou de 370 stades environ. C'est ce qui a été formellement remarqué par les anciens[3], de sorte que l'on n'a aucune raison de supposer, comme ont fait Snellius et le P. Riccioli, qu'Ératosthènes n'y avait point eu d'égard. Ptolémée[4] assure en termes précis qu'Ératosthènes et Hipparque donnaient à l'intervalle des tropiques environ 11/83 d'un cercle, c'est-à-dire environ 47° 43′ 32″ 11‴, etc. et à l'angle de l'équateur avec l'écliptique 23° 51′ 46″ 1‴[5]. Une observation singulière de la hauteur du soleil sur l'horizon, le jour du solstice, par 48° 42′ 51″, etc. de latitude nord, rapportée dans Strabon, montre qu'alors l'obliquité de l'écliptique était supposée de 23° 50′ 14″ 4‴ 2/7, ce qui nous apprend de combien il s'en fallait, selon les anciens, que l'intervalle des tropiques ne fût les 11/83 du cercle.

A 5,000 stades au nord de Syène était la ville d'Alexandrie[6],

[1] Strab. II, 133.

[2] L'apogée du soleil était alors au 4° degré des Gémeaux.

[3] Cleomed. *De Sphæra*, lib I, cap. x.

[4] *Almag.* I, 11.

[5] Hipparque dans Strabon, livre II, p. 135.

[6] Strab. II, p. 114.

éloignée de 21,800 stades de l'équateur, par les 31° 8′ 34″ 17‴ 1/7 de latitude. L'observation faite en 1694 à Alexandrie par M. de Chazelles, de l'ancienne Académie des sciences, donne 31° 11′ 20″; la différence est seulement de 2′ 45″, etc. ou de trente et un stades. La largeur d'Alexandrie, du nord au sud, était au moins de huit stades dans sa partie la plus étroite[1]; sur quoi il faut remarquer que l'observation de M. de Chazelles est faite sur le port auprès de l'île du Phare, au lieu que celle d'Ératosthènes a été faite à l'extrémité méridionale de la ville. En sorte qu'il faudra défalquer de la latitude de M. de Chazelles toute la largeur de la ville d'Alexandrie. De plus, comme on n'a pas le détail de l'observation de M. de Chazelles, on ne sait pas de quelle méthode il s'est servi, et quelles corrections il a faites. Mais au fond cette précision n'est pas nécessaire pour justifier Ératosthènes, car nous trouvons dans des observations faites dans le même lieu, avec les mêmes instruments et par les mêmes méthodes, par les plus habiles astronomes, une différence encore plus grande que celle des latitudes d'Alexandrie, déterminées par Ératosthènes et par M. de Chazelles. En 1694 M. Cassini observa la latitude de Marseille de 43° 18′ 47″, et en 1696 de 43° 15′ 54″, c'est une différence de 2′ 53″. Celle des latitudes d'Alexandrie n'est que de 2′ 45″.

Ératosthènes marquait le parallèle de Babylone à 1,400 stades, ou deux degrés au nord d'Alexandrie, et par conséquent à 33° 8′ 34″ de latitude[2]. Ptolémée donne à Babylone 34° 30′ ou même 35° de latitude; mais cette position est absolument fausse, car lui-même suppose la ville de Séleucie sur la ligne plus septentrionale que Babylone et par 35° 40′. Cette dernière latitude est encore fausse, mais il en résulte

[1] Strabon, XVII, 793.

[2] *Ibid.* II, 134. Une autre leçon porte 1,600 stades, ce qui donnerait 33° 25′ 48″ de latitude.

qu'il supposait entre Babylone et Séleucie une différence de quarante degrés au moins.

La ville de Séleucie et celle de Ctésiphonte, qui n'étaient séparées que par le Tigre, sont ce que les Arabes ont nommé *Madaïn,* les deux villes, et qu'ils marquent par 33° 10′ ou 33° 15′ de latitude, tandis qu'ils donnent 33° 25′ à la ville de Bagdad[1]. Cette dernière latitude est assez juste, car une observation de la hauteur du soleil aux deux solstices, faite au temps du calife Al-Mamoun, l'an 868 de J. C., et rapportée par *Ibn-Iounis,* donne 33° 20′ pour la latitude de Bagdad[2]. Strabon suppose la distance de Babylone à Séleucie de 300 stades vers l'orient[3]. Si Babylone était par 33° 8′ 34″, et Séleucie, ou aujourd'hui Madaïn, par 33° 10′ ou même par 33° 15′, la route de Babylone à Séleucie était sensiblement dirigée à l'orient[4]. Il résulte de là que la latitude de Babylone était d'un degré vingt minutes trop septentrionale dans la géographie et dans l'astronomie de Ptolémée.

Ce même astronome n'avait pas été plus exact dans la latitude du lieu de ses propres observations, c'est-à-dire d'Alexandrie[5]. Il la suppose de 30° 58′ quoiqu'elle soit, comme nous l'avons vu, de 31° 11′ 20″ auprès de l'île du Phare, selon M. de Chazelles, et qu'elle fût à la porte de l'hippodrome ou au midi de la ville, de 31° 8′ 34″ selon Ératosthènes. C'était en ce même lieu que Ptolémée observait, et son erreur venait de ce qu'il n'avait pas ajouté le demi-diamètre du soleil à la hauteur du limbe inférieur. Nous le voyons par l'observation gnomonique rapportée dans Vitruve[6], qui fait cette hauteur du limbe de

[1] Aboul-feda, *Geograph.* tabul. VIII, al-Irac.

[2] Golius, not. in Alfarg. p. 69. Ces deux observations donnent 23° 35′ pour l'obliquité de l'écliptique.

[3] Strab. XVI, 738.

[4] Si Babylone est par 33° 25′ 48″, la route déclinait un peu au sud.

[5] *Almageste,* V, 12, 13.

[6] Vitruve, IX, 8.

30° 57′ 30″. Elle donnerait 31° 13′ 46″* pour la hauteur du centre, c'est-à-dire 2′ 26″ de plus que l'observation de M. de Chazelles, et 5′ 12″ de plus que la latitude d'Ératosthènes. Je me suis arrêté sur cet article parce que la latitude d'Alexandrie est d'une grande importance pour l'astronomie.

Ératosthènes mettait le parallèle de Rhodes à 3,750 stades ou à 3,640 de celui d'Alexandrie; car Strabon[1] rapporte cette distance de deux façons différentes, ce qui donne, pour la latitude de Rhodes, 36° 29′ 59″ 59‴, ou 36° 22′ 34″ 27‴. La latitude observée par M. de Chazelles est de 36° 26′, et l'intervalle d'Alexandrie à Rhodes de 5° 14′ 40″, c'est-à-dire de 3,671 stades.

Les 3,750 stades donnent, comme on l'a vu, 36° 29′ 59″ 59‴, ou 36° 30′, qui étaient, selon les apparences, la latitude du diaphragme de Dicæarque, dont j'ai parlé si souvent, et ces 36° 30′ faisaient un nombre commode pour les calculs[2]. Ce diaphragme, selon Ératosthènes, ne passait pas par la ville de Rhodes, mais 4′ au nord par le territoire des Rhodiens dans le continent, et par la ville de Xanthus dans la Lycie. Le commencement de ce diaphragme dans le continent était la ville de Gades, dont la latitude est de 36° 34′, selon l'observation du P. Feuillée.

Ératosthènes[3] fait passer le parallèle de Rhodes 400 stades au midi de Syracuse et d'Athènes. Ainsi il donne à ces deux villes 37° 4′ de latitude**. La position de Syracuse est conforme à la distance marquée par les portulans entre cette ville et celle de Messine, qui est, selon l'observation de M. de Chazelles,

* La latitude du phare d'Alexandrie est est à 31° 13′ 5″. (W-r.)

[1] Strab. II, p. 125 et 134.

[2] *Idem*, II, 134.

[3] Strab. pour Syracuse, II, 134. Pour Athènes, II, 87, et il renvoie aux observations gnomoniques faites dans cette ville et à Rhodes, qui supposaient cette distance de 400 stades entre leurs parallèles.

** Cadix (à l'Observatoire) est à 36° 32 de latitude; au phare de Saint-Sébastien, il a 36° 31′ 7″. (W-r.)

par 38° 11′ *. La longueur de l'ombre équinoxiale observée à Athènes, selon Vitruve[1], donne 37° 8′ pour la latitude de cette ville**, et Hipparque, négligeant les fractions, lui donne 37° dans son Commentaire sur Aratus[2]. M. Vernon, Anglais, qui prétendait avoir observé les latitudes de plusieurs villes de l'orient, donnait 38° 5′ à celle d'Athènes; ses observations se trouvent citées partout, et M. Delisle les a suivies dans ses cartes; mais comme elles font Athènes trop septentrionale d'un degré tout entier, le Péloponnèse s'est trouvé avoir trop d'étendue du nord au sud, et l'Attique en avoir trop peu; c'est un point qui mérite considération, car la Grèce est un si petit pays, qu'une erreur de 700 stades devient d'une grande conséquence.

Le parallèle de Rhodes passait, selon Ératosthènes, par l'extrémité du Péloponnèse. M. de Chazelles, étant à l'est de la partie méridionale de l'île de Cythère, aujourd'hui Cérigo, et au sud du cap Matapan, observa la latitude de 36° 10′. Cette île est à quelque distance au sud du cap Malée, ainsi la détermination d'Ératosthènes est exacte. A l'orient de l'île de Rhodes le diaphragme allait passer auprès de la ville de Mynandrus, sur le golfe d'Issus. Alexandrette, située dans le même golfe, est, par l'observation du même M. de Chazelles, de 36° 35′.

A 3,000 stades environ du parallèle de Rhodes[3], vers le nord, on trouvait celui d'*Amisus* et d'une partie des côtes septentrionales de l'Asie Mineure; il passait à l'occident par la Propontide et par le détroit de Byzance[4]; ce parallèle était donc, selon Ératosthènes, à 28,550 stades de l'équateur, environ, par 40° 47′ 9″ 34‴ de latitude. Constantinople, selon M. de

* Syracuse (le dôme) est à 37° 3′ 40″ de latitude. (W-R.)

[1] Vitruve, IX, 8.

** La latitude d'Athenes est de 37° 58′ 1″ au Parthénon. (W-R.)

[2] Hipparch. in Arat. cap. V, VI, XVII, XXVI. Cléomèdes, liv. I, dit que Canopus, visible à Rhodes, ne l'était plus à Athènes.

[3] Strab. I, 68.

[4] *Idem*, I, p. 71.

Chazelles, est à 41° 1′ de latitude[*], et le château des Dardanelles à 40° 10′. Ce diaphragme traversait la Propontide.

On voit par là que l'opinion d'Ératosthènes sur la latitude de Byzance devait être bien différente de celle d'Hipparque; ce dernier assurait qu'elle était précisément la même que celle de Marseille, et qu'il avait trouvé à Byzance que le rapport de la longueur de l'ombre solsticiale au gnomon était le même que celui qui avait été observé par Pythéas à Marseille. Il mettait Byzance 4,900 stades au nord de Rhodes et à 30,300 stades de l'équateur, par 43° 17′ 8″ de latitude. C'est là une erreur de plus de 2° 16′, de 41° 1′, la latitude de Constantinople étant de 40° 1′, et celle de la ville de Trébizonde, située à l'extrémité du Pont-Euxin, de 41° 4′, par l'observation du P. de Bèze, jésuite. Cette erreur, qui doit nous rendre suspectes les autres observations d'Hipparque, a été suivie par tous les géographes jusqu'à M. Delisle. On donnait par là plus de 1,586 stades de trop à la largeur de l'Asie Mineure et de la Grèce, prise du nord au sud, ce qui défigurait absolument sur toutes les cartes les pays les plus célèbres et les plus intéressants pour les gens de lettres, puisque ce sont ceux qui ont été le théâtre de presque tous les grands événements de l'ancienne histoire.

Le même Hipparque mettait, selon Strabon, les villes d'*Alexandria Troas*, d'*Amphipolis* dans la Thrace, et d'*Apollonie* d'Épire, à 28,800 stades de l'équateur[1], par la latitude de 41° 8′ 34″, ce qui est une suite de son erreur sur la latitude de Byzance[2], car le château des Dardanelles, qui est au nord d'Alexandria Troas, n'a que 40° 10′, suivant l'observation de M. de

[*] Constantinople (Sainte-Sophie) est à 41° 0′ 16″ de latitude. (W-R.)

[1] Strab. II, 134.

[2] Hipparque mettait ce parallèle 3,300 stades au nord de Rhodes, ce qui donne 36° 27′ 43″ de latitude à cette dernière ville. L'observation de M. de Chazelles donne 36° 26′.

Chazelles. Hipparque donnait 1,500 stades à la longueur de la Propontide, prise du nord au sud d'un détroit à l'autre, avec une largeur égale prise du levant au couchant[1], ce qui est encore absolument faux, puisque des Dardanelles à Constantinople la différence de latitude n'est que de 51′; mais Hipparque avait besoin de cette supposition pour défendre sa latitude de Byzance.

Ce même parallèle de 41° 8′ 34″ passait, selon Hipparque, et peut-être selon Ératosthènes[2], entre les villes de Rome et de Naples, ce qui est assez exact, car Naples a 40° 48′ de latitude*, et Rome en a 41° 54′**; l'erreur d'Hipparque consistait à faire passer ce parallèle au midi du détroit de Sestos. Hipparque avait conservé les latitudes données par Ératosthènes aux pays situés au nord de Byzance dans la Thrace et dans la Scythie, mais il avait diminué l'intervalle marqué entre Byzance et le parallèle du Borysthènes et des Palus Méotides. Je n'entrerai pas ici dans cette discussion, parce que nous n'avons aucune observation astronomique des modernes dans la partie septentrionale du Pont-Euxin, et que les latitudes déduites des navigations sur cette mer n'auraient pas plus de certitude que celles d'Ératosthènes.

Quoique la partie occidentale de la Méditerranée fût moins fréquentée des Grecs, les latitudes de ses côtes leur étaient cependant assez bien connues, du moins autant que l'on en peut juger par le peu qui nous reste de leurs ouvrages, car Strabon ne parle point de ces latitudes; il faut les déduire des traversées de cette mer du nord au sud[3]. On comptait, par exemple, 5,000 stades[4] du fond du golfe Celtique, entre Nar-

[1] Strab. II, 125.

[2] *Idem*, II, 134.

* Naples (observatoire) est à 40° 51′ 47″ de latitude. (W-R.)

** Rome (Saint-Pierre) est à 41° 51′ 6″ de latitude. — [3] Artemid. apud Agathem. lib. I, cap. XIV.

[4] Strab. II, 106, dit près de 5,000.

bonne et l'embouchure du Rhône, jusqu'à la côte d'Afrique la plus prochaine. Le fond du golfe Celtique est à l'île Maguelone au midi du mont Pélier[1], et par 43° 30′ de latitude. Les 5,000 stades font 72° 8′ 34″, et donnent, par conséquent, 36° 21′ 26″ pour la latitude de la côte d'Afrique. Alger, qui est plus septentrional que la côte opposée à Montpellier, est par 36° 48′, suivant l'observation de M. Shaw, Anglais.

De Marseille à *Igilgilis*, aujourd'hui Gigeri, Artémidore comptait 5,500 stades[2]. Gigeri, à l'orient d'Alger, est à peu près par la même latitude, comme on le voit par les portulans; ainsi la différence des parallèles de Marseille et d'Igilgilis est tout au plus de 6° 30′, ou de 4,550 stades. Les 450 stades restant de la mesure d'Artémidore viennent de l'obliquité de la route et de la différence de longitude de Marseille et de Gigeri. Cette différence sera de 33′, et Marseille ayant 23° 7′ de longitude, Gigeri aura 23° 40′. Strabon[3] dit, après Ératosthènes, que des côtes d'Afrique à celles d'Italie il y a 3,000 stades; je suppose qu'il s'agit là des deux endroits les plus célèbres et les plus fréquentés de ces deux pays. Ainsi, ajoutant ces 3,000 stades, qui font 4° 17′ 8″, à la latitude du cap Serra au nord-ouest de Carthage, de 37° 16′ par l'observation de M. Shaw, on aura 41° 33′, qui est à peu près la latitude du port d'Ostie à l'embouchure du Tibre.

La latitude de Marseille était déterminée par l'observation de Pythéas à 43° 17′ 8″[4]; Ératosthènes et Hipparque comptaient 30,300 stades de ce parallèle à l'équateur. De Marseille aux côtes septentrionales de la Celtique, voisines de l'Océan, Hipparque, d'accord avec Ératosthènes, comptait 3,700 stades,

[1] Montpellier est par 43° 36′, et l'île Maguelone et 5,512 toises ou 12′ au sud. *Mesure de la terre* de Cassini.

[2] Agathem. *ibid.*

[3] Strab. II, 105.

[4] *Idem*, lib. II, 72.

ce qui donne à ces côtes une latitude de 48° 34′. Saint-Malo est par 48° 38′, mais ce n'était pas là la partie la plus septentrionale de la Gaule, selon les géographes; ils étendaient le pays des Celtes jusqu'à 6,300 stades au nord de Marseille, ou jusqu'à 52° 17′ de latitude et jusqu'à l'embouchure du Rhin. Amsterdam est par 52° 23′*.

Le parallèle du milieu de l'île Britannique était, selon Hipparque, à 9,100 stades au nord de Marseille, par 56° 17′ 8″ de latitude[1].

Édimbourg est par 55° 57′[2]. L'extrémité de cette île était plus septentrionale de deux degrés, et, par conséquent, à 58° 18′. La latitude des îles Orcades est de 59° 30′ selon l'observation de Frobisher.

Quoique j'aie parlé fort au long de Pythéas dans l'article précédent, je ne puis m'empêcher de faire encore observer que, comme ce géographe était le seul dont les mémoires eussent pu servir à Ératosthènes et à Hipparque pour fixer les latitudes de la Celtique et de l'île Britannique, la justesse de leurs déterminations nous montre quels devaient être l'exactitude des observations de Pythéas et le mérite de sa relation. Strabon[3], qui se déchaîne en toute occasion contre lui, fait un crime à Ératosthènes et à Hipparque d'avoir suivi les mémoires de ce voyageur, et prétend réformer leurs latitudes. Il assure que l'extrémité septentrionale de la Celtique est par 48° 34′ 17″, mais que la partie de l'île Britannique opposée à la Gaule est beaucoup plus méridionale, puisque le milieu de cette île est par 50° 25′. Comme Strabon donne à cette île la figure d'un

* Amsterdam, 52° 22′ 17″. (W-B.)

[1] Strab. lib. II, 72.

[2] *Astronom. Carol.* de Street, publiée par M. Halley, p. 138. Hipparque met une différence d'une heure dans la durée du jour solsticial, ce qui fait une différence de deux degrés sous ce climat.

[3] Lib. I, p. 72 et 73.

triangle équilatéral de 4,300 stades à chaque côté, la longueur de l'île, prise du nord au sud, doit être de 3,800 stades, ou de 4° 25′ 42″ 51‴. La latitude de sa partie méridionale sera, dans son système, de 48° 12′, et celle de la partie septentrionale de 32° 37′. Au delà de cette île et vers le nord on trouve, dit Strabon, l'île d'*Iernè* (c'est l'Irlande), qui n'est presque plus habitable à cause de la rigueur du climat. Il n'y a pas un mot dans tout cela qui ne soit une erreur si grossière qu'il est inutile de s'y arrêter. On peut juger par là du poids que doivent avoir les décisions géographiques de Strabon pour les pays où il n'était point allé, et les critiques qu'il fait de ceux dont il combat les opinions. Ce n'est pas que Strabon ne fût un homme de beaucoup d'esprit et même de quelque érudition, mais c'est qu'il aurait fallu avoir d'autres connaissances que celles d'un grammairien et d'un sophiste, pour bien exécuter l'ouvrage qu'il avait entrepris.

La Géographie de Ptolémée, dont j'ai promis de comparer le système avec celui des anciens géographes, est composée de deux sortes de positions. Les unes étaient celles qui étaient énoncées en degrés dans l'ouvrage d'Hipparque[1], ou du moins dont les latitudes étaient déterminées par la longueur des ombres ou par la durée des jours, et qui étaient en très-petit nombre, comme il le dit lui-même. Les autres positions sont celles qui résultaient de la distance exprimée en stades dans la compilation géographique de Marin de Tyr entre les différentes villes[2]. Marin s'était contenté de copier presque partout les nombres d'Ératosthènes et d'Hipparque, quoiqu'ils comptassent 700 stades au degré, et qu'il n'en comptât que 500. Ptolémée, qui suivit l'opinion de Marin, convertit les stades en degrés et en minutes de degré sur ce même pied, et il arriva

[1] Ptolem. *Geogr.* I, 4. — [2] *Ibid.* I, 5, 6, etc.

de là que ses distances géographiques se trouvèrent presque partout, mais surtout dans les longitudes, trop grandes de deux septièmes. Je dis presque partout, parce que Ptolémée, pour ajuster sa réduction avec les latitudes d'Ératosthènes et d'Hipparque, se trouva obligé de faire en beaucoup d'occasions une réduction arbitraire à la différence de position qui aurait résulté du nombre des stades. Ces corrections ont rendu les cartes de Ptolémée encore plus imparfaites; sans elles, il aurait suffi d'en changer l'échelle et de diminuer les différences de deux septièmes. Quelques exemples sont absolument nécessaires pour rendre ceci sensible.

On se souvient de ce que j'ai remarqué plus haut, que les anciens géographes avaient compté 5,000 stades du fond du golfe Celtique[1] ou même de Narbonne aux côtes d'Afrique[2]. Ptolémée, qui donne 43° 30′ de latitude à Narbonne, évaluant les 5,000 stades à 10°, a mis, en conséquence, la côte d'Afrique et la ville de Césarée, aujourd'hui, par la latitude de 33° 30′, au lieu qu'elle avait été dans l'ancien système de 36° 22′. La latitude d'Alger est, par observation, de 36° 48′[*], comme on l'a vu. Cette erreur de Ptolémée a influé sur toute la côte de l'Afrique; il l'a rabaissée vers le midi de plusieurs degrés, ce qui a donné une trop grande largeur à la Méditerranée dans toutes les cartes marines où l'erreur était d'une plus grande importance. Feu M. Delisle est, comme je l'ai déjà dit, le premier qui l'ait corrigée. Il est difficile de démêler les autres causes particulières d'erreurs qui ont concouru avec la cause générale dans la latitude des côtes de l'Afrique, car Ptolémée semble avoir un peu marché à l'aveugle en cette occasion. Il donne, par exemple, 32° 20′, 33°, 33° 6′, 34° 25′,

[1] Agathem. II.

[2] Strab. II, 105, compte de Narbonne.

[*] Alger (au canal) est à 36° 47′ 20″ latitude N. (W-R.)

de latitude à la ville de Carthage, et ce ne sont point là des variétés de copistes, ce sont de véritables variations de l'auteur.

En jetant les yeux sur la carte d'Afrique de Ptolémée, on reconnaît d'abord que la côte occidentale de ce pays dans l'océan Atlantique concorde en gros avec nos cartes modernes; mais, lorsque l'on vient à l'examiner de plus près, on aperçoit que les rivières et les caps principaux se trouvent marqués avec une latitude très-différente de la véritable, et que la différence est d'autant plus grande que l'on avance davantage vers le midi. La chose devait arriver ainsi suivant le principe que j'ai établi. La distance de ces caps et de ces rivières était prise du parallèle de Gades, et exprimée en stades dans l'ouvrage de Marin. En convertissant les distances en degrés sur le pied de 500 stades au degré, il s'était trouvé une différence de 2/7 dans la latitude de chaque position, et ces différences s'accumulant de stations en stations à mesure que l'on avançait au midi, elles en avaient formé à la fin une de huit à neuf degrés. Ptolémée[1] donne, par exemple, 5° 15′ de latitude à un golfe qu'il nomme l'*hippodrome d'Éthiopie*, et 6° 40′ à un grand fleuve qu'il nomme *Massithol*. Gades est, selon lui, par 36° 32′; ainsi, l'hippodrome d'Éthiopie est plus méridional que Gades de 31° 17′, et le fleuve Massithol de 29° 52′. Retranchant deux septièmes de l'une et de l'autre de ces distances, l'hippodrome se trouvera par 14° 11′, et le fleuve Massithol par 15° 12′ de latitude nord; l'hippodrome sera le golfe que forme la rivière de Gambie à son embouchure, et le fleuve Massithol sera la rivière de Brusarmé. Le promontoire nommé la *Corne d'Occident* ne se trouvera plus par le huitième degré de latitude, mais par le seizième, ce qui est à peu près celle du cap Vert, au moins suivant les anciennes observations des navigateurs por-

[1] *Geogr.* lib. IV, cap. VI.

tugais, car il ne faut pas comparer rigoureusement les latitudes déduites des anciennes navigations dans l'Océan, avec nos observations exactes.

Je pourrais montrer encore, par l'examen de la côte orientale de l'Éthiopie dans la mer Érythréenne, de quel usage serait cette manière de corriger les fausses latitudes de Ptolémée. Je ferai voir quelle a été la raison qui lui a fait indiquer les sources du Nil beaucoup au midi de la ligne, quoiqu'elles soient douze ou quinze degrés au nord; mais je crois en avoir dit assez pour mettre le lecteur en état d'appliquer ce principe, et de démêler quelles étaient les véritables latitudes des auteurs dont Marin de Tyr et Ptolémée ont défiguré le système.

L'examen des différences en longitude résultant des mesures d'Ératosthènes et d'Hipparque sur le diaphragme au parallèle moyen, doit former la seconde partie de ce troisième article. Quoique ces longitudes n'eussent guère été déterminées que sur la simple estime des distances itinéraires assujetties au rumb de vent, et comparées avec les latitudes observées; elles diffèrent si peu de celles qui ont été déterminées dans ces derniers temps par les observations des satellites, que l'on ne pourra s'empêcher d'en être surpris. Cette conformité n'a lieu cependant que pour les pays situés sur les bords de la Méditerranée; les différences sont plus grandes dans la longitude des pays orientaux. On sait que les anciens ayant déterminé les différences en longitude et en latitude non en degrés, mais en stades jusqu'au temps de Ptolémée, ils n'ont marqué aucun méridien comme le premier, et qu'ils se sont contentés d'exprimer le nombre de stades compris sur le diaphragme entre les méridiens des lieux dont ils voulaient marquer la distance en longitudes.

La longueur de la mer Méditerranée, prise d'occident en

orient, depuis le cap *Cos* ou *Cotes* dans l'Océan, jusqu'à *Myriandrus,* ville du golfe d'Issus voisine d'Alexandrette, était de 25,400 stades selon les géographes copiés par Agathémère[1], c'est-à-dire de 44° 52′ 24″ sur le diaphragme. Le cap Cotes, dans la Mauritanée Tingitane est à peu près sous le méridien de Cadix[2]; or, cette ville est, par des observations exactes des satellites, à 42° 51′ 30″ d'Alexandrette, c'est une différence de deux degrés ou d'un vingt et unième. M. de Lahire, dans ses Tables[3], donne 49° 43′ de longueur à la Méditerranée : c'est une erreur de près d'un sixième, au lieu que celle des anciens géographes n'était que d'un vingt et unième. Je cite M. de Lahire parce que cet habile astronome, dont le nom fera toujours l'honneur de la France, a été un des premiers réformateurs de la géographie.

Cette mesure de 25,400 stades avait été formée par la réduction des distances particulières à une ligne droite; c'est pour cette raison qu'elle est plus courte que les autres mesures formées par le seul assemblage des distances particulières prises d'île en île ou de cap en cap avec des sinuosités; ces mesures donnent 26,000 stades, 26,820 stades, 27,410 stades et même plus[4]. Je ne crois rien faire que de conforme aux règles de la critique en préférant la plus courte de toutes ces mesures.

Ératosthènes[5] comptait, selon Strabon, 21,500 stades de Cadix à l'embouchure canopique du Nil, ce qui fait 37° 59′. La

[1] Agathem. II, 14.

[2] Par l'observation de M. de Chazelles, en 1693, Alexandrette est 34° 30′ orient de Paris. Cadix, par l'observation du P. Feuillée en 1724, est 8° 21′ 30″ occident de Paris. [Le cap Spartel, qui est le cap *Cotes*, est à 35° 48′ 40″ de latitude et à 8° 13′ 25″ de longitude de Paris; Alexandrette à 36° 35′ 27″ de latitude nord et à 33° 55′ ouest de Paris. (W-R.)]

[3] La longitude d'Alexandrette ne se trouve pas dans ces tables, mais on y met Alep à 41° 30′ de Paris et à 51° 12′ 30″ de Cadix. Or, Alep est à 1° 30′ au plus d'Alexandrette. [Alep est à 36° 11′ 25″ de latitude nord et à 34° 50′ de longitude est de Paris. (W-R.)]

[4] Voy. Strabon, II et XI. Pline, II, 108; VI, 33. Agathem. I, 4, 3; II, 14.

[5] Strab. I, 64.

différence de Cadix à Alexandrie[1] est, par les observations modernes de 36° 8′ 15″; la distance astronomique d'Alexandrie à l'embouchure canopique ou à la bouche de Rosette, déduite des latitudes observées et des routes des navigateurs, est de 37′ au moins, ce qui donne, de Cadix à Rosette, 36° 44′ 15″: c'est une différence de 1° 14′ 45″, ou une erreur de moins d'un trentième. La différence des mêmes Tables de M. de Lahire, déjà citées, est de 5° 49′, ou de près d'un sixième. Cette mesure de Cadix à la bouche canopique était formée par l'assemblage de deux distances prises de Cadix à Carthage, et de là à Canopus. La différence de longitude entre Cadix et Carthage était, par cette mesure, de 14° 8′. Nous n'avons aucune observation de longitude à Tunis, qui est auprès des ruines de Carthage[*]; mais en combinant la latitude de cette ville avec les routes des navigateurs de là au cap Lilybée ou à Drepano, et de là à Palerme, où l'on a une observation de M. de Chazelles[2], on en peut déduire la longitude de Tunis de 15° 48′ 45″ à l'orient de Cadix, plutôt moins que plus. La différence serait de 1° 40′ 45″, mais d'un autre genre que les précédentes, et je ne sais si Strabon n'a pas fait la distance de Cadix à Carthage un peu plus petite que ne la faisait Ératosthènes, car Polybe[3], qui compte 10,084 stades de Cadix au cap Lilybée, c'est-à-dire 17° 48′ 54″, ne reproche point dans Strabon[4], à Ératosthènes, d'avoir fait cette distance trop petite.

Strabon prétend qu'Ératosthènes avait eu tort de mettre Carthage sous le même méridien que Rome, et que son erreur

[1] Alexandrie, par l'observation de M. de Chazelles en 1693, 27° 46′ 45″, et Cadix 8° 21′ 30″ occident de Paris.

[*] Tunis (au Fondouc) est à 36° 47′ 59″ de latitude N. et à 7° 51′ de longitude E.

[2] L'observation de M. de Chazelles d'une occultation d'un satellite, donne 19° 9′ 15″ orient de Cadix à Palerme.

[3] Pline, VI, 33.

[4] Polybe, dans Strabon, lib. II, p. 105, fait une critique très-sévère de cette partie de la Géographie d'Ératosthènes, p. 93.

consistait à avoir fait Carthage trop occidentale de 3,000 stades, ou de 5° 18′; il suppose que Carthage n'est qu'à environ 15° 57′ d'Alexandrie, ou à 10,000 stades vers l'occident. Alexandrie étant, par observation, à 36° 8′ 15″ de Cadix, Carthage se trouverait, par la supposition de Strabon, à 20° 11′ 15″ de Cadix; Malte est à 20° 30′ de Cadix, et se trouverait seulement à 20′ de Carthage, absurdité si grande qu'elle ne mérite pas d'être relevée. Rome étant à 18° 42′ de Cadix, elle sera à peu près de trois degrés du méridien de Carthage vers l'orient, en sorte que l'erreur d'Ératosthènes serait d'avoir fait Carthage trop orientale et non pas trop occidentale, comme le dit Strabon, qui, n'ayant aucuns principes ni d'astronomie ni de mathématiques, ne pouvait que raisonner au hasard.

Le même Strabon[1] nous apprend qu'Ératosthènes mettait les îles Cyanées et le détroit de Byzance sous le méridien de l'embouchure canopique; nous avons trouvé ce méridien à 37′ d'Alexandrie, et, par conséquent, à 36° 8′ 15″ de Cadix. Constantinople est à 34° 54′ de cette ville, en sorte que l'erreur d'Ératosthènes était seulement de 1° 14′; une si grande approximation est presque inconcevable à cause des détours et des sinuosités sans nombre de cette navigation d'Alexandrie à Byzance, entre les îles de l'archipel et de la Propontide. Ceux qui ont examiné les trois routiers modernes de nos navigateurs peuvent douter qu'ils fissent mieux aujourd'hui, malgré la perfection que cet art a acquise et les secours qu'il tire de la boussole.

Du méridien de Canope, vu de Rosette vers l'orient, Ératosthènes[2] comptait 1,500 stades à l'embouchure de Péluse, c'est-à-dire 2° 39′, et il plaçait cette embouchure à 40° 38′ de Cadix[3].

[1] Lib. I, p. 91. — [2] Strab. II, p. 63. — [3] *Ibid.* p. 63.

De Péluse au passage de l'Euphrate près de Thapsaque, il comptait 5,000 stades, ou 8° 50′; ainsi ce passage de Thapsaque était 12° 6′ d'Alexandrie, c'est-à-dire à 49° 28′ de Cadix, et à 4° 35′ d'Alexandrette vers l'orient. En prenant les véritables longitudes d'Alexandrie et d'Alexandrette, Thapsaque était à 48° 14′ de Cadix, et à 5° 22′ 30″ d'Alexandrette.

Artémidore, cité par Agathémère[1], comptait d'Éphèse à Mazaca 3,320 stades, ou 5° 22′ de longitude de Mazaca au passage de l'Euphrate, voisin de la Comagène[2], 2,250 stades, ou 4° 30′. Éphèse étant à peu près sous le méridien de Smyrne à 33° 21′ environ de Cadix, Mazaca sera, suivant ces distances, par 39° 13′, et le passage de l'Euphrate dans la Comagène par 43° 43′ de Cadix, 4° 31′ à l'occident du passage de Thapsaque. Alexandrette étant par 42° 51′ 30″ de Cadix, elle se trouvera seulement à 51′ 30″ du passage de l'Euphrate dans la Comagène. L'Euphrate s'approche bien davantage de la Méditerranée qu'il n'est marqué sur toutes les cartes. Strabon et Agathémère comptent, le premier, moins de 400 stades, et le second seulement 375 de l'Euphrate au golfe d'Issus[3]. La géographie moderne de ces pays nous est si peu connue, que nous n'avons rien à quoi nous puissions comparer les déterminations anciennes, et elles doivent servir de règle aux géographes qui voudront travailler sur ces pays. M. Delisle, par respect pour le préjugé, n'a osé diminuer sur ces cartes l'intervalle de l'Euphrate à la Méditerranée autant qu'il aurait cru devoir le faire, c'est ce qu'il m'a dit plusieurs fois.

Ptolémée a commis, sur la longitude de la mer Méditerranée et des pays voisins, les mêmes fautes que dans les latitudes de ces pays; il a fait les distances trop grandes de deux sep-

[1] Lib. I, cap. IV. — [2] Plin. II, 108, compte 742 milles, qui font 5,936 stades. — [3] Strab. XVI, 749; Agathem. I, IV.

tiemes, un peu plus ou un peu moins[1]. Il comptait 64° 30 entre Cadix et Alexandrette, c'est-à-dire 19° 37′ 36″ ou un peu plus de deux septièmes de plus qu'Artémidore. Il comptait 24° 30′ entre Rome et Alexandrie, quoiqu'il n'y ait que 17° 27′; ce sont deux septièmes de trop. Il comptait de Gades à Alexandrie 55°; la mesure d'Ératosthènes donnait seulement, comme on a vu, 37° 22′; c'est 17° 38′, ou environ deux septièmes de moins que Ptolémée. Je ne pousserai pas plus loin cet examen, qui donnerait presque toujours la même différence: je me contenterai de rappeler ce que j'ai déjà fait observer, que Ptolémée, qui met dans son Almageste 12° 30′ entre les méridiens d'Alexandrie et de Babylone, fait cette distance de vingt et un degrés dans sa géographie; la différence est ici de plus d'un tiers. En d'autres occasions cette différence est moindre; car, soit par la faute des copistes, soit par celle de Ptolémée lui-même, il varie souvent sur la longitude des mêmes lieux. Par exemple, dans un endroit de son Almageste[2], il assure formellement qu'Alexandrie et Rhodes sont sous le même méridien. Ailleurs[3], il met entre ces deux villes une différence de cinq degrés de longitude, et, dans sa géographie, il a fait cette différence seulement de 2° 10′. Les observations d'Hipparque avec lesquelles Ptolémée compare les siennes étaient faites à Rhodes. Si Ptolémée en ignorait la longitude, quel fondement peut-on faire sur les conséquences qu'il a tirées de la comparaison de ces différentes observations?

Les longitudes des pays situés à l'orient de Thapsaque sont si mal rapportées dans Strabon et dans les anciens compilateurs, comme Pline et Agathémère, qu'il est très-difficile de s'assurer de la véritable hypothèse d'Ératosthènes. La distance de Thapsaque à Babylone, par exemple, n'est point marquée

[1] Ptolem. *Geogr.* — [2] *Almag.* V, 3 — [3] *Ibid.* VI, 3.

dans Strabon; il parle fort au long de la critique que faisait Hipparque de la détermination de cet intervalle dans Ératosthènes, mais il ne rapporte clairement ni la mesure d'Ératosthènes ni celle d'Hipparque. Il semble seulement dire qu'Ératosthènes[1] comptait 4,800 stades de Thapsaque à Babylone, ou 8° 28′; par ce calcul Babylone se serait trouvée à 20° 34′ d'Alexandrie, ce qui ne s'accorde pas avec les observations d'éclipses dans Ptolémée. Ainsi la longitude de Babylone ne peut être déterminée que par une discussion dont ce mémoire n'est pas susceptible.

La distance de Thapsaque aux portes Caspiennes de la Médie et de l'Hyrcanie[2] est nettement marquée de 10,000 stades ou de 17° 40′. Nous avons mis Thapsaque à 48° 14′ à l'ouest de Cadix, les portes Caspiennes seront à 65° 54′ de cette ville, c'est-à-dire, selon notre manière de placer le premier méridien, à 77° 43′ de longitude. De là au fleuve Indus, Strabon marque 14,000 stades, ou 24° 44′; ainsi ce fleuve se trouvait à 102° 27′. De l'Indus au Gange, Ératosthènes comptait 16,000 stades, ou 28° 16′, et, dans son système, la bouche orientale de ce fleuve se trouvait à 130° 43′ de notre premier méridien. Ératosthènes ajoutait 3,000 stades ou 3° 18′ à l'orient du Gange, pour les pays compris entre ce fleuve et la mer Orientale, dont le commencement se trouvait ainsi à 136° de longitude, et à 124° de Cadix. Les observations des astronomes français à la Chine[3] donnent 136° de longitude à l'embouchure de la rivière Jaune. A ces 71,000 stades compris entre Cadix et l'extrémité orientale de l'Asie, Ératosthènes en ajoutait encore deux mille pour les îles qui pouvaient se trouver dans la mer Orientale, en sorte que sa carte s'étendait jusqu'au 139° 32′ de longitude,

[1] Strab. II, p. 77.

[2] *Idem*, II, p. 64.

[3] *Observations des jésuites à la Chine*, Mém. de l'Acad. vol. VII.

ou jusqu'au méridien de l'île Formose. Du côté de l'occident Ératosthènes ajoutait aussi 3,000 stades, ou 5° 18′ pour l'intervalle de Cadix au cap Sacré. A l'occident de ce cap il donnait encore 2,000 stades ou 3° 32′ à sa carte pour comprendre les îles situées à l'occident du cap *Calbium* de l'île Britannique. Ératosthènes plaçait ainsi le cap Sacré au septième degré de longitude, et sa carte comprenait depuis le troisième jusqu'au cent quarantième.

Je ne prétends pas, au reste, que la conformité qui se trouve entre la mesure d'Ératosthènes et les observations faites dans la partie orientale de la Chine ait un fondement réel. Cette conformité est sans doute l'effet du hasard, non-seulement parce que la distance du Gange à la mer Orientale est absolument arbitraire dans Ératosthènes, mais encore parce que les longitudes de l'embouchure du Gange, de l'Indus et des portes Caspiennes sont entièrement fausses.

Les portes Caspiennes, qu'Ératosthènes met par 77° 43′ de longitude, ne sont autre chose que le défilé de Firouzcouh, sur le chemin d'Ispahan à la mer Caspienne[1]. La ville d'Astracan, dont le méridien passe par la côte occidentale de la mer Caspienne, est tout à plus à 66° 47′ de longitude, suivant l'observation d'une éclipse de lune de l'an 1580, et la comparaison de la carte de la mer Caspienne avec les distances itinéraires ne permet pas de donner plus de soixante et dix degrés de longitude à Firouzcouh; c'est une différence de près de huit degrés[2].

Ératosthènes donne 102° 44′ de longitude au fleuve Indus, mais la ville d'Agra, qui est sur le Gange et assez loin de l'In-

[1] Ce défilé est très-bien décrit dans Pietro della Valle et dans Olearius.

[2] *Observat. de Barrow* dans Purchas, vol. III, p. 243, comparée avec celle de la même éclipse faite à Uranib. Vid. Vendelin, *Idea tab. atlanticar.* Deux phases de cette éclipse donnent, l'une 69° 17′, l'autre 64° 28′; je prends le milieu.

dus a l'orient, n'a que 94° 27′ par l'observation d'une éclipse de lune. L'embouchure du Gange est encore trop orientale de beaucoup dans Ératosthènes. Il la met à 130° 43′ de longitude, cependant plusieurs observations exactes [1] d'occultations des etoiles par la lune donnent à la ville de Balassore, auprès de l'embouchure occidentale du Gange, 103° 49′ seulement de longitude [2]. De là, à la ville de *Catigan,* située à l'embouchure orientale [3], les pilotes ne comptent que 300 milles, qui, sur ce parallèle, valent 5° 30′. Ainsi, l'embouchure orientale est tout au plus au 110ᵉ degré de longitude et non au 131ᵉ, où la place Ératosthènes, ce qui fait une différence de vingt degrés [4].

[1] Ces observations sont de M. Harris.

[2] Flamsteed, *Histor. cœlestis ad annum* 1680.

Barros, Decad. I, lib. IX, cap. 1.

[3] Quoique j'aie dit dans mon rapport a l'Academie que je ne ferais aucune note sur ce Memoire de Freret, et que j'en aie donné la raison, cependant je m'écarterai de cette règle pour ce passage. *Catigan,* que Danville nomme *Shatigan* (probablement d'après les cartes anglaises de son temps), est la ville que les géographes modernes nomment *Chittigong* ou *Chittagong* (prononcez Tchittigong ou Tchittagong), mais ce nom est celui du district; le vrai nom de *Chittigong,* chez les naturels du pays, est *Tchatourgrama,* et par les mahométans *Islamabad.* Ce district est à l'extrémité nord-est de la province du Bengale et est renfermé dans ses limites; il n'est pas à l'embouchure orientale du Gange, comme le croyait Freret, sur la foi de Barros, il est sur la côte opposée. A l'époque ou Rennell publia son Mémoire sur sa carte de l'Hindoustan (Rennell's *Memoir on a map of Hindoostan;* London, 1783, in 4°, p. 28 ou p. 32 de l'édit. 1785), la côte entre *Balassore* (dans l'Orissa) et *Chittigong* ou *Islamabad* avait été relevée par le capitaine Ritchie, et cette côte même fut aussi mesurée à terre : ces deux opérations se trouvèrent d'accord à deux milles et demi près; ce qui est une différence qui s'explique, parce que les opérations hydrographiques tiennent compte de toutes les sinuosités du rivage : or ces deux opérations établissaient la différence en longitude entre Balassore et Chittigong à 4° 53′ : différence avec l'évaluation de Fréret 37′. Mais le major Rennell nous apprend que jusqu'en l'année 1752, sur toutes les cartes publiées antérieurement, la différence de longitude entre ces deux places n'était que de 3° 48′, c'est-à-dire 1° 5′ moins que la distance réelle. Fréret lisait son Mémoire à l'Académie en 1735; il n'avait donc pas d'autres cartes que celles qui contenaient l'erreur dont parle Rennell, et en évaluant, d'après les anciens pilotes, la distance en longitude entre Balassore et Chittigong à 5° 30′, il faisait aux cartes de son temps une correction qui les rapprochait de la vérité de 28′ ou vingt-huit milles géographiques. (W-R.)

Cette erreur, quoique considérable, l'est cependant beaucoup moins que celle de Ptolémée[1] qui, malgré le retranchement de près d'un tiers qu'il avait fait aux mesures de Marin de Tyr pour les convertir en degrés de longitude, plaçait encore la bouche orientale du Gange à 88° du méridien d'Alexandrie, et à 143° de celui de Cadix. Les distances d'Ératosthènes mettent cette embouchure à 82° 46′ d'Alexandrie, et à 120° 8′ de Cadix. L'erreur de la longitude de Ptolémée est de 44° 23′ environ, ou de plus d'un tiers, quoiqu'il eût déjà fait un retranchement considérable aux distances itinéraires de Marin de Tyr.

Ptolémée place la frontière des *Thines* ou l'extrémité orientale de notre continent à 175° à l'orient de *Gades*, c'est-à-dire à 186° 48′ de longitude, et dans l'autre hémisphère à 50° à l'orient des frontières de la Chine et de l'extrémité orientale de notre continent dans la mesure d'Ératosthènes, ce qui fait une différence précisément de deux septièmes[2]. Il est singulier qu'une chose si palpable n'ait encore été remarquée par aucun géographe, et l'on a peine à comprendre sur quoi pouvaient être fondés les éloges excessifs que feu M. Cassini[3] a donnés à Ptolémée pour avoir, dit-il, réformé l'étendue que les anciens géographes avaient donnée à notre continent d'occident en orient. Pour peu que cet habile astronome eût voulu examiner le système de ces anciens géographes, il aurait vu que, loin d'avoir diminué leurs mesures, Ptolémée les avait augmentées de près d'un tiers, et qu'il était le seul auteur de toutes les erreurs qui ont défiguré la géographie jusqu'à notre siècle.

Ératosthènes avait préparé ses lecteurs à trouver un défaut

[1] Ptolem. *Geogr.* lib. I, cap. XI et XII.

[2] 25 fait le septième de 175.

[3] *Mém. de l'Acad. des sciences*, vol. VII, p. 793. On peut voir, dans la Dissertation du même astronome sur l'île Taprobane, jusqu'où le préjugé de l'éducation en faveur des anciens peut porter les meilleurs esprits.

d'exactitude dans la longitude des pays orientaux de notre continent, en avertissant[1] qu'on n'avait presque aucune observation gnomonique pour en déterminer les latitudes. On voit par là que, puisqu'on supposait les distances itinéraires d'une ville à l'autre réduites à des lignes droites, on ne pouvait estimer exactement les angles que ces lignes formaient entre elles, ce qui était pourtant absolument nécessaire pour les rapporter sur le diaphragme ou parallèle moyen; car la route des portes Caspiennes, à l'embouchure du Gange, coupait deux parallèles éloignés au moins de 15′ de latitude. Il est fort douteux, d'ailleurs, que les stades employés par les arpenteurs d'Alexandre et ceux qui furent en usage sous ses successeurs dans l'Orient, soient des stades de 700 au degré. M. Delisle les croyait des stades de l'ancienne mesure de la terre et de 1,100 au degré*. Comme nous avons, dans les anciens, le détail des marches d'Alexandre depuis l'Euphrate jusqu'à l'Indus, peut-être ne serait-il pas impossible de démêler ce qui avait causé l'erreur d'Ératosthènes; mais ce serait là une chose de trop longue discussion.

Ainsi, je passe à la troisième partie de cet article ou à l'examen des moyens qu'ont pu employer les anciens pour observer les latitudes et pour estimer les longitudes.

Je dis pour estimer les longitudes, parce qu'il ne paraît pas qu'ils se soient beaucoup servis des éclipses, dont les observations se trouvaient rarement faites avec assez d'exactitude en des endroits éloignés pour en pouvoir rien conclure de précis[2]. Ce n'est pas qu'il n'y en eût quelques-unes dont il est

[1] Strab. lib. II, p. 71.

* Il avait bien raison; c'est-à-dire c'était les stades de 1,111 $\frac{1}{9}$ au degré ou 400,000 à la circonférence de la terre; c'est ce qu'il est facile de démontrer aujourd'hui par toutes les grandes mesures de l'Asie orientale transmises par les anciens, comparées avec celles que nous donnent nos cartes modernes les plus exactes. (W-R.)

[2] Plin. II, 70.

fait mention dans les anciens[1]. Pline et Ptolémée, par exemple, parlent de l'éclipse de lune qui arriva peu de temps avant la bataille d'Arbelles et qui fut observée à Arbelles, à Syracuse et à Carthage; mais elle est assurément très-mal rapportée, car, si d'un côté on dit qu'il y avait par cette observation une différence de trois heures ou de 45° entre Carthage et Arbelles, de l'autre on ne met que deux heures ou 30° entre Arbelles et Syracuse; d'où il résulterait une différence de quinze degrés entre Syracuse et Carthage, ce qui est de la dernière absurdité.

Nous trouvons dans Cléomèdes[2] d'autres observations d'éclipses indiquées : il assure que, par ces observations, il n'y a que soixante degrés ou quatre heures de différence entre la Perse et l'Ibérie occidentale ou l'Espagne. Si l'on suppose que c'est de Cadix que l'on avait compté[3], la Perse se trouvera au 72ᵉ degré de longitude, ce qui est à peu près juste et confirme ce que j'ai observé plus haut, qu'avant Ptolémée on avait des notions assez exactes de la longitude des pays orientaux. Cependant il n'est fait mention d'aucune éclipse dans ce qui nous reste des anciens géographes; il paraît qu'ils se sont servis uniquement de l'estime des distances itinéraires réduites à une ligne droite et assujetties aux latitudes observées, méthode semblable à celle qu'emploient nos navigateurs pour déterminer les différences de longitude. Les anciens avaient pour mesurer ces distances itinéraires avec exactitude une espèce de machine assez semblable à notre odomètre ou *compte-pas :* cette machine est décrite dans Vitruve[4], qui nous apprend qu'elle s'appliquait également aux vaisseaux et aux chariots, et qui la nomme une ancienne invention. *Ratio summa solertia a majoribus tradita qua in via Rheda sedentes vel in mari*

[1] Ptol. *Geogr.* I, 4. — [2] Cleomed. *De sphæra*, lib. I. — [3] Ptolémée compte 64 degrés entre Cadix et Alexandrette. — [4] Vitruv. lib. X, cap. XIV.

navigantes scire possumus quot millia numero itineris fecerimus. Il y a quelque apparence que cette méthode était une de celles qu'employaient les arpenteurs d'Alexandre, car nous trouvons dans les anciens les mesures qu'ils avaient prises de certains pays qu'Alexandre n'avait traversés qu'une seule fois, et cela même assez rapidement[1]. Ce fut par une méthode semblable, quoique moins parfaite, que Fernel mesura en 1525 la distance de Paris à Amiens et qu'il en conclut la grandeur du degré de latitude de 56,756 toises, ce qui ne diffère que de 304 toises ou de 1/88^{e} de la mesure prise par MM. Picard et Cassini[2].

Les observations de la latitude se faisaient suivant différentes méthodes par les anciens géographes : la première était celle de la longueur des jours; ils la mesuraient par le moyen des clepsydres, et ils en avaient de plusieurs espèces, sur la justesse desquels ils comptaient beaucoup, comme on peut le voir dans Ptolémée[3], qui préfère cette méthode à toutes les autres. Je sais ce qu'il y a à dire contre l'exactitude des clepsydres, mais outre qu'en fait de géographie on ne demande pas une précision si parfaite que dans l'astronomie, il fallait que les anciens eussent trouvé le moyen de remédier aux inconvénients de nos clepsydres, sans quoi leurs hypothèses astronomiques sur la durée des périodes astronomiques seraient beaucoup plus fautives qu'elles ne le sont.

La seconde méthode était celle de l'observation de la longueur des ombres par le gnomon. A quelque jour de l'année que se fît cette observation, de même que la précédente, il était facile d'en déduire la hauteur du soleil au jour de l'équinoxe et, par conséquent, la latitude du lieu où l'on était. On

[1] Fernel, *Cosmothesia*, lib. I. — [2] Leur mesure donne 57,060 toises. — [3] Ptol. *Almag.* lib. I, cap. v.

voit, dans Vitruve, les noms d'un grand nombre d'instruments destinés à déterminer le lieu du soleil et l'heure du jour par la longueur de l'ombre, et, parmi ceux-là, il y en avait de portatifs destinés aux voyages : *Ex his generibus viatoria pensilia uti fierent plures scripta reliquerunt* [1].

Un fait géographique rapporté par Ptolémée [2] m'a fait imaginer qu'il y avait encore une autre manière d'observer la latitude, qui avait principalement lieu dans la navigation : « On voit, dit-il, dans l'ouvrage de Diodore de Samos, cité par Marin de Tyr, que ceux qui naviguaient sur la côte de l'Inde *avaient l'Œil du Taureau au zénith ou au haut du mât, et les Pléiades vers les antennes.* » Dans cette méthode, le mât avec son antenne formait une grande *arbalestrille* sur laquelle on pouvait prendre la distance des étoiles au zénith, marqué par le haut du mât, avec autant de facilité que l'on prend, dans les arbalestrilles ordinaires, la distance des étoiles à l'horizon, mais avec cet avantage que l'on n'était obligé à aucune des corrections que demande la réfraction horizontale. Il faut toujours se souvenir que je ne parle pas ici des observations purement astronomiques. Au temps de ce Diodore de Samos, la différence de déclinaison d'Aldebaran et des Pléiades était de 6° 32′, et la différence d'ascension droite de 9° 50′. Ainsi, cette observation doit avoir été faite vers le onzième degré de latitude septentrionale.

Nous trouvons, dans Strabon [3], un exemple de cette méthode de déterminer la latitude d'un lieu en terre ferme par la distance d'une étoile au zénith. Hipparque assurait que, sous le parallèle qui est à 300 stades au midi d'Alexandrie et sous lequel le jour solsticial est de quatorze heures, on a l'étoile d'Arcturus au zénith, si ce n'est qu'elle décline un peu vers le

[1] Vitruv. IX, IX. — [2] *Geograph.* I, VII. — [3] Strab. II, p. 133.

sud. Le plus long jour de quatorze heures donne la latitude de 30° 49′ 28″; les 300 stades au sud d'Alexandrie donnent, selon l'observation gnomonique d'Ératosthènes, 30° 42′ 51″ de latitude. Hipparque, dans son commentaire sur Aratus[1], donne trente et un degrés de déclinaison boréale à Arcturus, mais le P. Pétau a montré[2] qu'Hipparque avait négligé, en cette occasion, d'exprimer les fractions, et que, la distance d'Arcturus au pôle étant alors de 59° 41′, sa déclinaison était de 30° 19′ et plus méridionale de 23° que le zénith du parallèle de 30° 42′ 26″. Il résulte de là que les anciens avaient des instruments avec lesquels ils observaient une déclinaison de moins d'un demi-degré au zénith. Je ne sais s'il en faudrait demander autant à nos pilotes.

Ce parallèle de 30° 42′ 26″ passait au nord de Memphis, puisque le Caire, lequel est certainement plus septentrional que cette ville, n'a que 30° 2′ 30″ *, suivant l'observation de M. de Chazelles. Je soupçonnerais ce parallèle d'être celui d'*Héliopolis*, dont les ruines se voient encore auprès de la Matarée, sur le chemin du Caire à Damiette. On montrait, auprès d'Héliopolis, les ruines de la maison dans laquelle Eudoxe avait étudié l'astronomie, sous la discipline des prêtres, pendant son séjour en Égypte[3]; et c'était sans doute en cet endroit qu'il avait observé Canopus et qu'il l'avait trouvé avec une élévation d'environ le quart d'un signe ou de 7° 30′ sur l'horizon[4]. Tous les anciens qui parlent de ce fait[5] supposent que cette hauteur de Canopus avait été observée à Alexandrie, ce qui est absolument impossible, 1° parce que Alexandrie

[1] Hipp. in Aratum, lib. I, cap. IX.

[2] *Uranolog.* III, 8.

[3] Strab. XVII, 806.

[4] Plin. II, 72.

[5] Cleomed. *De sphær.* I, etc.

* Le Caire est à 30° 2′ 21″ de latitude. (W-R.)

n'était point habitée au temps d'Eudoxe; 2° parce que l'observatoire d'Eudoxe était placé par les anciens près d'Héliopolis; 3° parce qu'il est impossible que Canopus parût, au temps d'Eudoxe, à une telle hauteur, sur le bord de la mer ou à Alexandrie. Cette étoile s'élevait alors, à Héliopolis, de 6° 58′ sur l'horizon, à cause de la réfraction, et cette hauteur convient avec celle de près d'un quart de signe marquée par les anciens; énonciation qui, comme on le voit, ne pouvait donner qu'un à peu près. Cette observation de la hauteur de Canopus est une chose de quelque importance, parce que, comme je l'ai déjà remarqué, c'était là-dessus que s'était fondée la fausse mesure du degré de Posidonius, laquelle a causé toutes les erreurs géographiques de Ptolémée.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des différentes observations gnomoniques rapportées dans les anciens; j'en rapporterai seulement deux, celle de Rome et celle de Marseille. Pline[1] et Vitruve[2] assurent que la longueur de l'ombre équinoxiale était de 8/9 du gnomon, ce qui donne, pour la hauteur du centre du soleil dans l'équateur, 41° 54′ 53″; la latitude de Rome déterminée en 1695 par M. Cassini, sur plus de vingt observations, est de 41° 54′. Il faut remarquer que, quoique le gnomon élevé à Rome par Auguste fût formé d'un globe, la longueur marquée par Pline est celle de l'ombre du sommet du gnomon et non du centre du globe, comme on le peut voir dans le P. Riccioli[3]. Mais il ne faut pas conclure de là, comme il a fait, que, en calculant la latitude d'un lieu sur la longueur du gnomon, Ératosthènes n'avait pas eu l'attention de retrancher le demi-diamètre du soleil. Le contraire est visible en examinant l'observation gnomonique faite selon Vitruve à Alexandrie. Cette observation donne 30° 57′ pour

[1] Plin. II, 72. — [2] Vitruv. IX, 8. — [3] *Geogr. reformata.*

la hauteur du bord inférieur du soleil, ce qui est la latitude marquée par Ptolémée, au lieu que celle d'Ératosthènes, de 31° 8′ 34″, suppose l'addition du demi-diamètre du soleil. Ératosthènes avait sans doute trouvé un autre rapport, qui lui donnait, par exemple, 30° 52′ 50″ pour la hauteur du limbe inférieur, car le rapport marqué par Vitruve donne une latitude de 31° 13′ 47″.

L'observation sur laquelle les anciens avaient établi la latitude de Marseille est celle de la longueur de l'ombre solsticiale par Pythéas, qui la trouve de $\frac{209}{600}$ parties du gnomon. Ératosthènes et Hipparque[1] en conclurent la latitude de 43° 17′ 8″ ou une distance de 30,300 stades de l'équateur. La latitude observée par Gassendi en 1636 se trouva de 43° 18′ 8″, mais l'observation plus exacte du P. Feuillée est de 43° 17′ 50″, et le milieu des trois observations faites à Marseille par M. Cassini, en 1695 et 1696, est de 43° 17′ 9″, ce qui se rapproche encore davantage de la latitude conclue par Hipparque. Gassendi ne trouva pas le même rapport que Pythéas entre la longueur de l'ombre et celle du gnomon[2]. Pythéas avait trouvé, comme nous avons vu, $\frac{209}{600}$, Gassendi trouva $\frac{213}{600}$[3]. La distance du limbe supérieur du soleil au zénith, dans l'observation de Gassendi, était de 19° 33′, au lieu que, dans l'observation de Pythéas, elle était seulement de 19° 12′ 18″ et moindre de 20′ 42″, donc il semble que l'obliquité de l'écliptique était plus grande au temps de Pythéas qu'au temps de Gassendi.

[1] Strab. II, 134.

[2] Gassendi, *Proportio gnomonis ad solstitial. umbram.* Voy. p. 245, la lettre du mois de juin 1643.

[3] *Mém. de l'Acad. des sciences*, t. VII, 2e partie, p. 470 et 532. Ses trois latitudes sont :

43° 18′ 47″
43 15 54
43 16 48

Suivant une observation rapportée dans Strabon[1], d'après Hipparque, la hauteur du soleil sur l'horizon, le jour du solstice d'hiver, était de 17° 30′ sous le parallèle de 48° 33′, ce qui ne peut être vrai qu'en supposant l'obliquité de l'écliptique de 23° 50′ 14″. On ne peut douter que cette obliquité de l'écliptique ne fût celle que supposait Pythéas; ainsi, ajoutant le demi-diamètre du soleil et la réfraction à 19° 12′ 18″, distance du limbe supérieur au zénith, donnée par la longueur de l'ombre solsticiale, on aura pour le lieu du centre du soleil 19° 28′ 34″, à quoi, si l'on ajoute encore les 23° 30′ 14″ pour l'obliquité de l'écliptique, on aura 43° 18′ 48″ pour la latitude du lieu de l'observation. Cette latitude approche plus de celle de Gassendi, de même que celle de 43° 17′ 50″ approche de celle du P. Feuillée.

Un passage d'Eudoxe, dans son *Énoptron* conservé par Hipparque, qui paraît cependant n'avoir pas compris les termes d'Eudoxe, nous montre que, de son temps, on commençait à soupçonner qu'il y avait quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique[2]. Il remarquait que les tropiques n'étaient pas des cercles mathématiques, mais qu'ils avaient une *largeur, laquelle quoique peu considérable, était cependant très-réelle.* On sait d'ailleurs par Aristote, dans son livre du Ciel et par les commentaires de Simplicius sur cet ouvrage, qu'une des trois sphères imaginées par Eudoxe pour rendre raison des mouvements du soleil, était destinée à produire les différences qui se trouvaient entre les anciennes observations de la hauteur solsticiale et les observations modernes. Je ne parle pas ici de la tradition égyptienne sur le changement du lieu des levers et des couchers du soleil rapportée dans Hérodote, et que l'on a regardée comme une preuve du changement d'obli-

[1] Strab. II, 135. — [2] Hipp. in Aratum, lib. I, cap. XXI.

quité de l'écliptique, car il est sûr qu'Hérodote a défiguré cette tradition en la rapportant; et que la période de dix mille ans qu'il assigne à cette révolution est de beaucoup trop courte. Mais ceci regarde plutôt l'histoire de l'ancienne astronomie que celle de l'ancienne géographie, qui fait l'objet de ce Mémoire; je ne puis cependant m'empêcher de remarquer, au sujet des observations gnomoniques, que la longueur des ombres équinoxiales du gnomon observées à Rome étant encore aujourd'hui la même qu'au temps d'Auguste, au lieu que celle des ombres solsticiales ne s'est pas trouvée la même dans les observations faites à Marseille par Pythéas et par Gassendi, il en faut conclure que, s'il est arrivé quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique, il n'a pas été produit par un changement dans le lieu de l'équateur terrestre ou des pôles du mouvement diurne. Il doit avoir été causé par une approximation réelle du plan et de l'axe de l'écliptique vers le plan de l'équateur[1]. Une ancienne observation de la longueur des ombres solsticiales, faite à la Chine, onze cents ans avant J. C., donne la même quantité de 23° 30′ environ à l'obliquité de l'écliptique, et on doit conclure de là que, s'il est effectivement arrivé un changement, on ne peut pas encore assurer qu'il ne soit pas produit par une espèce de balancement de l'axe de l'écliptique qui s'approche et s'éloigne successivement de l'axe du mouvement diurne, mais par un mouvement continu qui approche les deux axes. Peut-être cette question pourra-t-elle être résolue dans quelques siècles si on continue d'observer avec autant d'exactitude et de précision qu'on le fait aujourd'hui.

Nous n'avons point d'observations exactes à Syracuse; mais

[1] Voyez Hoock, *Posth. Works*, p. 536. — *Mém. de l'Acad. des sciences*, vol. VIII, *Mém. sur le changement de l'axe de la terre.*

par l'observation de M. de Chazelles, à Messine, jointe la distance de cette ville à Syracuse, connue par les portulans et par les cartes exactes, étant de soixante et quinze milles provençaux ou d'un degré environ, la latitude de Messine de 38° 11′, diminuée d'un degré, donnera 37° 11′ pour celle de Syracuse; il n'y a point de raison de supposer que celle d'Athènes dût être moins exacte que celle de Syracuse.

Au reste, cette différence de 400 stades entre les parallèles d'Athènes et de Rhodes était une chose que tous les anciens supposaient et qu'ils rapportaient pour exemple des changements que la différence de l'horizon ou de la latitude apportait aux apparences célestes. Ils observaient que Canopus, visible alors à Rhodes et à Cnide, d'où on le voyait raser l'horizon [1], n'était plus visible sous le parallèle d'Athènes, quoique ces deux horizons ne fussent séparés que par une distance de 400 stades [2].

La Guilletière, auteur d'un livre intitulé *Athènes ancienne et nouvelle*, rapporte une observation du passage par le méridien, de l'étoile *Zubana-Algienouli*, c'est la luisante de la Balance australe qu'il suppose avoir été faite à Athènes [3] par son frère, et de laquelle il conclut que la latitude de cette ville est de 37° 41′; mais en supposant son observation exacte et calculant par nos tables modernes du lieu et de la latitude véritable de cette étoile, on en déduit la latitude du lieu de l'observation de 36° 51′ 18″, c'est-à-dire moindre de quinze ou seize minutes que celle de l'observation ancienne et de la longueur de l'ombre équinoxiale. Il parle de deux autres observations faites en même temps par la hauteur de l'Épi de la Vierge et par celle d'Antarès, qui donnèrent, dit-il, à peu près la même latitude.

[1] Geminus, cap. XIII. Procl. *De sphæra*, cap. XII.

[2] Cleomed. lib. I.

[3] *Athènes anc. et nouv.* p. 221.

La Guilletière rapporte ce fait simplement, sans en tirer aucune conséquence, et sans lui donner aucune importance. Aurait-il imaginé cette observation et se serait-il donné la peine de l'ajuster au calcul astronomique sans avoir un but qu'il n'aurait pas manqué de faire apercevoir?

La relation de la Guilletière contient beaucoup de fautes, ayant été écrite sur des mémoires ramassés de côté et d'autre par un homme qui n'avait jamais vu la Grèce, et qui avait voulu rendre sa relation amusante; mais ses propres critiques sont obligés de reconnaître qu'il avait eu de bons mémoires sur plusieurs points, et probablement l'observation de la luisante de la Balance est de ce nombre; cependant elle ne peut être assez authentique pour faire une décision.

On voit par là que, si d'un côté le plus grand nombre des cartes marines, conformes en cela à l'observation de M. Vernon, font la latitude d'Athènes de 38° 5′, 10′, 12′, 23′, et même de plus; d'un autre côté les anciennes observations gnomoniques (observations confirmées pour toutes les autres villes, par celles de nos astronomes modernes), la différence connue exactement entre l'horizon de Rhodes et celui d'Athènes, le témoignage de Ptolémée et des astronomes arabes, et enfin l'observation de La Guilletière s'accordent à faire cette latitude de 37° environ et huit ou neuf minutes * de plus ou de moins.

Hipparque, dans son ouvrage sur le poëme d'Aratus, ouvrage dans lequel il se propose de purger ce poëme astronomique sur les levers et les couchers et sur les autres apparences des étoiles, poëme qui était entre les mains de tout le monde, de quelques erreurs grossières dans lesquelles l'auteur était tombé, lui reproche d'avoir donné le parallèle de quarante et un degrés

* La connaissance des temps pour 1850 donne, pour la latitude d'Athènes, au Parthenon, 37° 58′ 8″ et pour la longitude 21° 23′ 30″ E. (W-R.)

pour celui de la Macédoine, ou celui de l'*Hellade*, c'est-à-dire de la Grèce proprement dite. « Ce dernier, dit Hipparque[1], est d'environ trente-sept degrés, et le rapport de l'ombre équinoxiale au gnomon est précisément comme quatre à trois. » Quelques lignes plus bas, il assure formellement qu'il prendra pour le parallèle moyen de la Grèce celui de la ville d'Athènes dont la latitude est d'environ trente-sept degrés, celui où le rapport de l'ombre au gnomon est précisément comme quatre à trois; c'est celui que Vitruve détermine et qui donne 37° 8′ de latitude.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de la preuve que l'on pourrait tirer de la longueur du jour solsticial sous le parallèle d'Athènes, parce que ce détail demanderait plusieurs discussions assez épineuses. Les anciens ont connu l'effet des réfractions à l'horizon et ils s'en sont servis pour expliquer les phénomènes des éclipses horizontales[3], c'est-à-dire comment le soleil et la lune étant encore visibles au-dessus de l'horizon, et le globe de la terre ne se trouvant point encore entre ces deux astres, la lune peut cependant être éclipsée par la terre. Il faudrait examiner s'ils ont eu égard à l'effet de cette réfraction, laquelle augmente de 4′ 15″ environ la durée apparente du séjour du soleil au-dessus de l'horizon et par conséquent fait juger le jour plus long et la nuit plus courte d'une semblable quantité qu'elles ne le sont effectivement.

Il faudrait examiner en second lieu quelle a été la durée du jour solsticial sous les différents parallèles, au cas que l'obliquité de l'écliptique ait changé et qu'elle ait été au temps des anciens astronomes de 23° 30′ environ, telle qu'ils la marquent, c'est-à-dire plus grande de vingt-trois minutes qu'elle ne l'était

[1] Lib. I, cap. v, p. 101, edit. Petav. — [2] *Iterum*, p. 116, lib. I, *capit. ultimo*. — [3] Cleomed. lib. II, cap. *De lunæ eclips.*

en 1738. Si l'obliquité de l'écliptique était plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, le soleil s'approchait davantage du zénith des lieux situés en deçà du tropique, et au temps du solstice d'été il était plus longtemps sur l'horizon. Nos tables exactes et détaillées de la durée des jours sont calculées pour la déclinaison de 23° 30′ et il en faudrait dresser de nouvelles. Et au fond, il est si difficile de déterminer avec quelque précision la durée du temps pendant lequel le soleil demeure sur notre horizon, à moins que d'y employer le pendule, inconnu aux anciens, que nous ne pouvons compter sur leurs observations de ce genre, surtout lorsqu'il s'agit de petites différences.

Le témoignage d'Ératosthènes, par lequel je finis, n'est pas moins formel que celui d'Hipparque : cet astronome disait, au rapport de Strabon[1], que le parallèle de Rhodes passait 400 stades au midi de celui d'Athènes et de celui de Syracuse. Ératosthènes divisait le degré de latitude en 700 stades; les 400 stades donnent environ 34′ 15″, lesquels, ajoutés à la latitude de Rhodes, dans Ératosthènes, donnèrent 37° 4′ 15″ pour celle de Syracuse et pour celle d'Athènes.

[1] Strab. lib. II, p. 134. P. 134 pour Syracuse, P. 87 pour Athènes.

FIN DE LA 1re PARTIE DU TOME XVI.

CIRCULATE AS MONOGRAPH
AS 162 P318 t.16 ptie.1
Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris
Mémoires de l'Institut national de France

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET
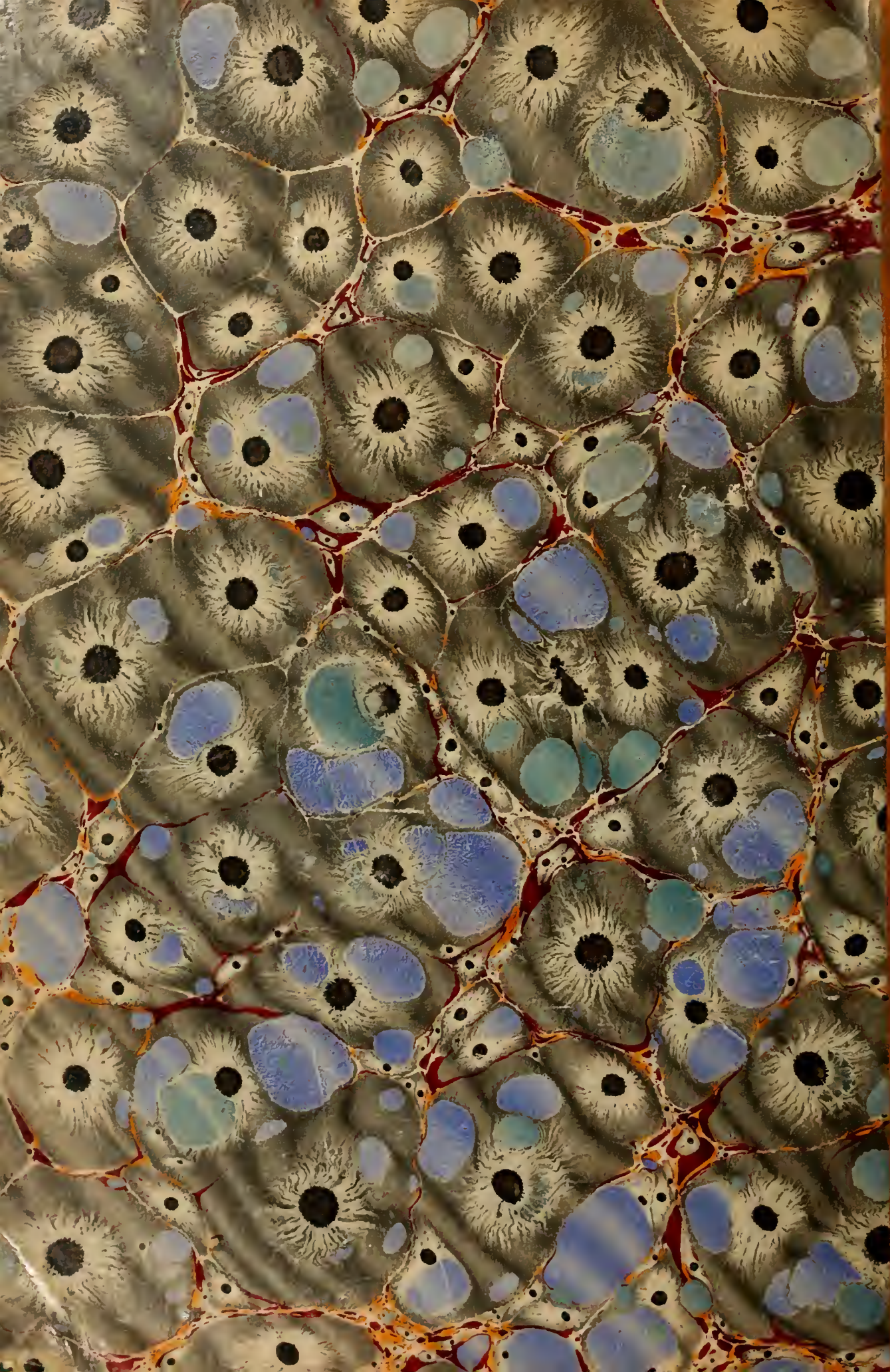
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY